

LES REINES
DE FRANCE

PAR

M^{LLE} A. CELLIEZ

Auteur de l'*Ame consolée*, de la *Vie de Jeanne d'Arc*, d'un *Mémoire couronné*
par l'Académie de Besançon, etc.

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE

BIBLIOTHÈQUE S. J.

Les Fontaines
60500 CHANTILLY

PARIS

P.-C. LEHUBY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE SEINE, 53, F. S.-G.

1851



Imp. de France

Imp. de France

Clotilde.
(Clotilde)

INTRODUCTION.



DE LA GAULE ET DES FRANKS AVANT CLOVIS.

Au temps où s'ouvre cette histoire, tout est confusion et anarchie. L'empereur Honorius est à Rome, ou plutôt à Ravenne; mais les Barbares remplissent l'empire. Avant que ce siècle ait achevé les trois quarts de sa course, ils auront tout ravagé, tout envahi, tout renouvelé. C'est le goth Alaric qui avait ouvert ces scènes de désolation; il pillà Rome à la fin de 408¹; mais Rome, qui devait subir quatre-vingts ans de terreurs et d'humiliation sous la main des Barbares, ne devait demeurer la proie d'aucun d'eux; le passage d'Alaric en Italie ne laissa que des traces de dévas-

¹ Nous suivons, pour la chronologie, l'*Art de vérifier les dates*.

tation. La Gaule, dans le même temps, subit des invasions plus durables : les Burgondes imposèrent leur joug aux cités de Genève, de Lyon, de Vienne, de Dijon et d'Autun (413); un frère d'Alaric fonda l'empire des Goths, de Toulouse à Barcelonne (412—314); enfin, — ce qui nous a amenés à mentionner tout ceci, — on vit les tribus des Franks ripuaires et des Franks saliens, s'émouvoir à leur tour sur les bords du Mein et du Weser, élever un chef sur le pavois, selon la coutume de leur nation quand elle voulait la guerre, et lui dire : « Fais-nous passer le Rhin; « marche devant nous, et que sous ta conduite nous ayons « notre part des fortes cités des Gaules. » L'an 413 de l'ère chrétienne, les tribus partirent; leur marche est peu remarquable au milieu des mouvements de tant d'autres barbares; mais dès l'an 428, on les voit maîtresses de Cambrai¹, de Bavai, de Tournai : reculant jusqu'à Trèves, s'avancant jusqu'à Soissons. Elles pouvaient redire, dans l'ivresse de la victoire, cet hymne de guerre que le chantre des *Martyrs* leur fait entonner au moment du combat : « Pharamond! Pharamond! nous avons combattu avec « l'épée! »

Après Pharamond², Clodion (Chlodio-le-Brillant), Clodion

¹ Grégoire de Tours, *Histoire des Franks*, liv. II, p. 68 (Collection de Mémoires relatifs à l'Histoire de France, par M. Guizot).

² Doit-on reléguer au rang des fables, ou du moins doit-on regarder comme douteuse cette tradition qui, de temps immémorial, nous fait savoir du nom de roi des Franks, le roi Pharamond, élevé sur le pavois l'an 418 de notre ère? Nous en laissons la décision à de plus habiles. Grégoire

à la longue chevelure ; c'est Clodion que Grégoire de Tours signale comme le conquérant qui a pris Cambrai et tout le pays qui s'étend jusqu'à la Somme.

Après Clodion, Mérovée (ou Merowig) ; on n'est pas sûr qu'il fût le fils de Clodion-le-Chevelu ; tout ce que nous apprend Grégoire de Tours de ces temps obscurs, se borne à ces mots : « On prétend , dit-il en parlant de Clodion, « que le roi Mérovée, qui eut pour fils Hildérik, est de sa « race ¹. » De quelque guerrier que Mérovée soit descendu, il s'est montré digne de commander. A peine venait-il d'être élevé sur le bouclier, dans ses cités du nord, qu'un long cri de détresse retentit d'une extrémité de la Gaule à l'autre. Il n'y a plus ni Wisigoths, ni Franks, ni Burgondes, ni Romains défendant encore leurs cités ; ce ne sont que des peuples effrayés, chrétiens, païens, ariens qui s'unissent dans un commun danger : Attila, le fléau de Dieu, s'est annoncé ; il a franchi le Rhin ; déjà ses hordes menaçantes couvrent les plaines de la Champagne, viennent camper devant Orléans, se replient sur Châlons et pillent tout, en

de Tours déclare ne connaître qu'imparfaitement les noms de Mahomer et de Théodebert, comme rois des Franks. En trouvant Clodion établi à Dispargum ¹ sur la frontière du pays de Tongres, il le nomme un chef habile, un homme puissant et distingué, et dit positivement qu'il ne connaît pas sa naissance. (Grégoire de Tours, liv. II, p. 67.) On a fait de ce Mahomer, nommé plus haut, le père de Pharamond. Rien n'est plus obscur et plus conjectural.

¹ Grégoire de Tours, liv. II, p. 68.

¹ Dugaborg, entre Bruxelles et Louvain. (Note de M. Guizot, Coll. des Mémoires, t. I, p. 685.)

attendant qu'elles se partagent le butin sur un champ de carnage. Aétius accourt d'Arles ; Théodorik et Thorismond son fils, de Toulouse ; Mérovée arme ses Franks. Les prières de tous les chrétiens s'élèvent vers le ciel ; saint Aignan à Orléans, sainte Geneviève à Paris se sentent inspirés pour le salut des peuples. Orléans est assiégé : saint Aignan prie, et il voit Attila se retirer.

Paris s'est alarmé à son tour, mais sainte Geneviève rassure Paris, que les miracles de sa charité ont nourri dans un temps de disette ; Geneviève affirme, de la part de Dieu, qu'Attila ne viendra jamais dans ses murs ; elle annonce aux Franks que Dieu leur a donné la victoire. Aétius, Mérovée, Théodorik combattent Attila dans ces champs catalauniques devenus si fameux, et Attila est vaincu. — Avec le reste de ses hordes, il se tourne vers l'orient, d'où il était venu ; des bords de la Marne il est aux rives du Rhin, et, quand il a franchi le fleuve, sa course rapide l'entraîne au-delà des sources du Danube.

La Gaule était sauvée ; mais elle n'était pas à l'abri des rivalités qui s'agitaient sur son sol. Ægidius, chef de la milice romaine envoyée par l'empereur, est à Soissons ; Mérovée, qui a vaincu avec Aétius, est rentré dans Tournay. La récompense de sa valeur sera glorieuse : il donnera son nom à sa dynastie ; mais cette dynastie, qui pourrait prévoir sa prochaine destinée ? Mérovée avait vaincu en 451 ; il meurt en 458 ; — Hildérik, son fils, fut-il élevé sur le bouclier ? Voici ce que raconte Grégoire de Tours. Hildérik déplut aux Gaulois et se rendit odieux aux Franks mêmes dont

il prenait les biens et dont il déshonorait les femmes : ils le chassèrent. Heureusement Hildérik avait un ami ; Viomade et lui se devaient mutuellement la vie. Viomade dit à Hildérik : « Cède à la force ; je veillerai pour toi. Voici « la moitié de cette pièce d'or que j'ai rompue , je garde « l'autre ; quand je te l'enverrai et que les deux parties « réunies formeront de nouveau la pièce , tu pourras revenir « dans ta patrie ¹. »

Les Franks avaient nommé le comte Ægidius à la place de leur roi ; mais, comme l'avait prévu Viomade, ces Franks victorieux ne pouvaient longtemps obéir à un chef de la milice romaine. L'esprit national, la lassitude qui suit ordinairement les choses qui ne sont pas en harmonie avec les besoins, amenèrent les Franks à regretter le roi qu'ils avaient banni. Viomade envoya la moitié rompue de la pièce d'or et Hildérik revint. Il paraît qu'Ægidius se retira alors à Soissons, car aucun historien ne parle de guerre ; tous disent seulement que Hildérik fut rétabli sur le trône.

Il n'est plus question dans l'histoire ni de Viomade, ni de l'administration du roi des Franks, mais seulement des circonstances singulières qui accompagnèrent son mariage ; car voici la première femme qui, sur la terre des Franks, ait porté le titre de reine, la première du moins dont le nom soit parvenu jusqu'à nous. C'est pour elle un titre de gloire d'avoir été la mère de Clovis. Mais ce n'était pas assez ; le moine Aymoin lui donne le don merveilleux d'avoir lu dans

¹ Grégoire de Tours, *Histoire de France*, liv. II, p. 72.

l'avenir la destinée de ce fils et celle de ses descendants. Voici le récit de Grégoire de Tours¹ : Dans son exil, Hildérik avait reçu l'hospitalité en Thuringe, à la cour du roi Bazin. A peine de retour à Tournay, il voit arriver Bazine, femme de ce prince : « J'ai reconnu ton mérite et ton grand courage, dit-elle à Hildérik ; sache que si j'avais cru rencontrer au-delà des mers un prince plus digne de moi, je serais allée le trouver. »

Ici finit le récit de Grégoire et commence celui d'Aymoin, qui écrivait en 1000, près de six cents ans après l'événement.

La nuit même qui suivit la célébration des noces, Bazine dit à son mari : « Si mon seigneur le souhaite, je puis lui faire voir quelle sera la destinée de la race qui sortira de lui. » Il n'était pas sans exemple que les Germains crussent à un don de divination en quelques-unes de leurs femmes.

« Je le veux, » répondit donc Hildérik.

— « Levez-vous, poursuivit la reine, et regardez dehors :
« Que voyez-vous ? »

— « Je vois, dit Hildérik, un lion fort et puissant qui marche dans la campagne ; tous les animaux tremblent devant lui.

— « Retournez, dit Bazine, et venez, comme la première fois, me dire ce que vous avez vu.

— « Le lion a disparu, les licornes et les léopards qui

¹ Grégoire de Tours, liv. II, p. 72

« marchaient à ses côtés ont disparu ; des ours et des loups
« ont pris leur place.

— « Une troisième fois, que voyez-vous ? »

Hidérík, regardant de nouveau, dit : « Il n'y a plus dans
« la campagne que des chiens qui s'entre-dechirent, tandis
« qu'une multitude de petits animaux malfaisants se battent
« autour d'eux et leur font impunément des morsures. »

— « Dormez, dit Bazine ; demain, au lever du soleil, je
« vous dirai ce que signifie votre vision. »

Le lendemain, fidèle à sa parole, Bazine dit à Hildérík :
« Le lion que tu as vu marchant entre des licornes et des
« léopards est la figure du fils qui sortira de toi ; fort et
« vaillant, il régnera sur ses ennemis. Tout pliera sous sa
« puissance.

« Après lui viendront des rois moins redoutables, mais
« vigoureux encore, et avides de proie : ce sont les loups et
« les ours.

« Puis ta race déclinera, les princes seront sans vigueur,
« livrés à la révolte des grands et aux insultes des petits.
« C'est ce que ta dernière vision présage. »

Le fils de Bazine fut ce roi fort et vaillant que la vision
annonçait.

Ces récits merveilleux sont tout ce que les chroniques
nous racontent ; elles ne nous apprennent pas si Bazine a
porté seule le titre de reine, et si Alboflède, Antoflède et
Nanthilde, sœurs de Clovis, sont les filles de cette reine ou
de quelque autre femme de Hildérík, — Nous avons dû

nommer Bazine dans le Livre des Reines, puisqu'elle est la première qui ait été considérée comme telle, et puisqu'elle est la mère de Clovis; mais Clovis a été le véritable fondateur de la puissance des Franks dans la Gaule; il a été le premier roi chrétien; on sait la part que Clothilde a prise à sa conversion, et on peut dire que l'histoire des reines commence véritablement à Clothilde, comme celle des rois franks commence à Clovis.

SAINTE CLOTHILDE.



LOTHILDE était jeune et belle; la pureté de sa foi l'avait mise en renom parmi les populations chrétiennes de la Gaule.

Cependant sa vie s'écoulait dans les larmes; car elle et sa sœur Chrona restaient seules de toute leur famille, et là où elles avaient vu régner leur père elles étaient prisonnières.

Les exercices pieux étaient la seule consolation qui leur fût laissée : Chrona avait pris le voile des vierges consacrées à Dieu; Clothilde se livrait au soin des pauvres, heureuse de n'être pas persécutée dans sa foi; car elle était catholique, et Gondebaud, son oncle, était arien.

A la mort de Gondeuch, troisième roi des Burgondes ¹, les fils de ce roi s'étaient partagé son héritage. Chilpéric et Godomar avaient eu les cités de Vienne et de Valence, Godegisile régnait sur Genève, et Gondebaud sur Dijon ; mais Gondebaud voulait tout posséder. Peu de temps après le partage, tandis que Chilpéric et Godomar se livraient à la joie des festins qu'ils se donnaient mutuellement à Vienne, Gondebaud les surprit avec ses burgondes. Chilpéric fut saisi le premier, il eut la tête coupée ; sa femme fut noyée dans l'Isère ; ses enfants, massacrés. — Godomar qui avait eu le temps de se réfugier dans la tour de Vienne s'y défendait en désespéré ; Gondebaud fit mettre le feu à la tour ; toute la famille la famille de Godomar périt dans les flammes. Gondebaud ne laissa survivre à ce massacre de ses frères et de ses neveux que les deux filles de Chilpéric, que, selon la coutume des rois barbares, il fit élever sous ses yeux.

Clothilde, nourrie dans le palais de son oncle, avait conservé dans toute sa vivacité le souvenir des scènes d'horreur dont son enfance avait été témoin. Son inimitié se fortifiait de la différence de religion et de la terreur qu'inspiraient aux catholiques les progrès de l'arianisme dans les Gaules. C'est dans de telles dispositions que vivait Clothilde, prisonnière, mais élevée comme la fille d'un roi, et libre à certains égards, car elle pouvait distribuer régulièrement des aumônes, et on ne la cachait point aux yeux des étrangers. Gondebaud ayant reçu une ambassade de Clovis, Clothilde fut remarquée des députés.

¹ Les Burgondes, venus des bords de la mer Baltique, avaient été amenés en Gaule par Gunderic vers l'an 413. Ils s'étaient établis sur les rives de la Saône et du Rhône. Dans le même temps, les Wisigoths avaient fondé, sous Ataulphe, frère d'Alaric, un royaume qui comprenait les provinces méridionales au sud de la Loire, et qui, quelques années après, s'étendit en Espagne aux dépens des Alains et des Suèves.

Ils rendirent témoignage au roi frank de la beauté de la jeune Clothilde, de la sagesse et de l'intelligence qui paraissaient en elle, et lui apprirent qu'elle était de sang royal. Toutes ces choses s'alliaient merveilleusement aux idées du roi, qui s'annonçait comme le fondateur de la puissance des Franks, et qui voulait la faire dominer dans la Gaule sur la puissance des autres nations barbares¹. Clothilde était catholique, et, comme telle, elle devait être aimée des populations gauloises que Clovis venait de soumettre. Les évêques, dont le roi désirait se concilier les suffrages, ne pouvaient voir cette alliance qu'avec plaisir.

Voici le récit du moine Aymoin, qui écrivait en l'an 1000 :

« Le gaulois Aurélien, de race sénatoriale, chrétien de mœurs polies, fut chargé d'obtenir le double consentement de Clothilde et de Gondebaud. Il s'adressa d'abord à Clothilde. A l'heure où elle distribuait des aumônes à la porte intérieure du palais, elle remarqua un mendiant qui, s'étant approché d'elle, baisa le bas de sa robe, et la tira légèrement en lui disant à voix basse : « Maîtresse, j'ai à vous
« parler. — Parle, dit Clothilde en s'inclinant. — Le roi
« Clovis désire vous épouser, et m'envoie ici pour demander
« votre consentement. En témoignage de la vérité de ma
« mission, voici l'anneau du roi. — Donne, répondit Clo-
« thilde; dis à ton maître qu'il me fasse promptement de-
« mander à Gondebaud, et je serai sa femme. » En retour de l'anneau, Clothilde donna à l'ambassadeur une pièce de monnaie². Aurélien, sans perdre de temps, alla à Genève

¹ Grégoire de Tours. — Histoire des Francs, liv. II, page 87.

² La Chronique de saint Denis donne au récit cette petite variante : « Le mendiant prend la main de Clothilde et la baise. Clothilde, rentrée en son palais, pense qu'il peut être celui qui a osé faire cela; elle veut le connaître: elle ordonne qu'on le cherche, et, quand on l'a introduit: Étranger, lui dit-elle, comment êtes-vous venu, et pourquoi avez-vous tantôt pris ma main et l'avez-vous baisée? — Alors Aurélien se

trouver Gondebaud, qui, surpris et mécontent, mais n'osant irriter Clovis par son refus, dit à Aurélien : « Ma nièce consentira-t-elle à ce que tu demandes? — Elle est prévenue, et elle y consent; si tu consens aussi, je la mènerai au roi. — Mène-la, » répondit Gondebaud tout à fait désappointé. Aurélien retourna vers Clothilde. Des chars furent chargés des trésors qui formaient la dot. Mais à peine Clothilde était-elle en route, qu'elle fut avertie que Gondebaud faisait courir à sa poursuite; aussitôt elle quitte sa lourde basterne ¹ et monte à cheval; en peu de temps, elle a franchi les limites qui la mettent à l'abri des émissaires de son oncle. — Aridius, qui avait conseillé au roi des Burgondes de retirer malencontreusement son consentement après l'avoir donné, ne put saisir et rapporter au palais que les trésors de Clothilde ². »

Le récit de Grégoire est plus simple. « Clovis envoyant souvent des députés en Bourgogne, ceux-ci virent Clothilde. Témoins de sa beauté et de sa sagesse, et ayant appris qu'elle était du sang royal, ils dirent ces choses au roi Clovis. Celui-ci envoya aussitôt des députés à Gondebaud pour la lui demander en mariage. Gondebaud, craignant de le refuser, la remit entre les mains des députés, qui, recevant la jeune fille, se hâtèrent de la mener au roi. Clovis, transporté de joie à sa vue, en fit sa femme ³. »

« jette à ses pieds et lui dit : O très-noble dame, je viens de la part du roi Clovis, etc. »
Ce récit a quelque chose de la simplicité antique en la naïveté de notre vieux langage.

¹ Char couvert qui était ordinairement traîné par des bœufs.

² Aymoin ajoute que Clothilde fit mettre le feu aux villages par lesquels elle passait, et que, se mettant à genoux à la vue de l'incendie, elle remercia Dieu de lui permettre de venger sa famille. Grégoire de Tours ne parlant pas de ce fait, nous ne le regardons pas comme plus authentique que le reste du récit d'Aymoin.

³ Grégoire de Tours, liv. II, page 88, Collection des Mémoires.

Le mariage se fit à Soissons, et dès-lors Clothilde ne cessa d'offrir ses prières à Dieu pour que son mari devînt chrétien.

« Les dieux que vous adorez ne sont rien, répétait-elle
 « souvent au roi ; car ils sont de pierre, de bois ou de métal ; les noms que vous leur avez donnés ne sont que des
 « noms d'hommes et non de dieux ; ils possèdent plutôt la
 « magie que la puissance divine, et ils sont souillés de
 « vices à l'exemple de Jupiter même, qui avait épousé sa
 « propre sœur, puisque Junon disait : *Je suis la sœur et la*
 « *femme de Jupiter*. Le Dieu qu'on doit adorer est celui qui,
 « par sa parole, a tiré du néant le ciel, la terre, la mer,
 « et toutes les choses qui y sont contenues ; qui a fait briller
 « le soleil, et qui a semé le ciel d'étoiles ; qui a rempli les
 « eaux de poissons et les airs d'oiseaux ; à l'ordre duquel
 « la terre se couvre de plantes, les arbres de fruits et les
 « vignes de raisins ; qui a donné enfin à l'homme, son
 « image, toutes les créatures pour lui obéir et pour le servir. — Mais Clovis répondait : « C'est par l'ordre de nos
 « dieux que toutes choses ont été créées et produites ; il
 « est clair que votre Dieu ne peut rien ; bien plus, loin
 « d'être Dieu, il est prouvé qu'il n'est pas même de la race
 « des dieux ¹. »

Pour complaire à Clothilde, Clovis consentit cependant à laisser baptiser un fils qu'elle lui donna. — La reine présenta elle-même au baptême son enfant premier-né ; pour que la majesté de la pompe religieuse touchât le roi, elle eut soin de faire orner l'église de voiles et de tapisseries ; mais dans la semaine même l'enfant tomba malade et mourut.

« Si cet enfant avait été consacré au nom de mes dieux,

¹ Grégoire de Tours, liv. II, page 80.

« dit Clovis, il serait vivant; mais comme il a été baptisé
« au nom de votre Dieu, il n'a pu vivre. »

La reine ne se troubla pas; elle répondit : « Je rends
« grâces au puissant créateur de toutes choses, de ce qu'il
« ne m'a pas jugée indigne de voir associer à son royaume
« l'enfant né de mon sein; car je sais que les enfants que
« Dieu retire du monde pendant qu'ils sont encore dans les
« aubes ¹, sont nourris de sa vue. » — La colère de Clovis
se calma peu à peu, et peu à peu aussi l'influence de Clo-
thilde s'accrut; la supériorité de son intelligence, nourrie
par les méditations et les instructions religieuses, l'avaient
rendue assez maîtresse du cœur de son époux pour que les
chrétiens qui l'entouraient espérassent voir triompher sa
persévérance. Cet ascendant se manifesta à la naissance
d'un second enfant; car le roi céda aux nouvelles instances
de la reine, et permit que celui-ci fût aussi baptisé.

Mais l'enfant tomba encore malade après la cérémonie du
baptême, et Clovis entra de nouveau en fureur. « Que peut-il
« lui arriver, sinon ce qui est arrivé à son frère ², répétait-
« il, c'est-à-dire qu'il meure après avoir été baptisé au nom
« de votre Christ? » Clodomir ne mourut pas; le Seigneur
accorda la santé de l'enfant aux prières de la mère ³.

Pendant un peuple que Grégoire de Tours nomme les
Allemands ⁴ (ce nom est resté à toutes les nations de Ger-
manic), peuple voisin des sources de l'Elbe et des Franks
saliens, passa le Rhin au-dessous de Cologne et envahit la

¹ Vêtus de blanc; on mettait aux nouveaux baptisés une robe blanche qu'ils gardaient huit jours.

² « Ce second enfant ne peut longuement vivre, dit le roi, car il a la haine de nos dieux pour votre mécréandise. » — Chronique de Saint-Denis, liv. I, xvii.

³ Grégoire de Tours, pages 89-90.

⁴ *All-men*, tous les hommes, à cause de la quantité des nations diverses qui occupaient la Germanie.

plaine. Clovis courut avec ses Franks à leur rencontre, et les arrêta à Zulpich près de Cologne. Là, dans un combat où l'avantage tournait en faveur de l'ennemi, le roi se souvint tout à coup du Dieu de Clothilde, et, debout, en présence de son armée, les mains élevées vers le ciel, il s'écria à haute voix : « Jésus-Christ, que Clothilde affirme être le
 « fils du Dieu vivant, qui, dit-on, donnes du secours à
 « qui espèrent en toi, si tu m'accordes la victoire, et que je
 « fasse l'épreuve de cette puissance dont le peuple consacré
 « à ton nom dit avoir reçu tant de témoignages, je croirai
 « en toi et me ferai baptiser en ton nom, car j'ai invoqué
 « mes dieux, et ils ont éloigné de moi leurs secours; je t'in-
 « voque donc, et je désire croire en toi; fais seulement que
 « j'échappe à mes ennemis ¹. »

A peine Clovis achevait cette prière, il voit les Allemands courir comme des gens en déroute : leur roi venait d'être frappé d'un trait mortel. Clovis vole à leur poursuite; les ennemis se retournent et se rendent au roi des Franks. « Nous te supplions de ne pas faire périr notre peuple, disent-ils; nous sommes à toi. »

Clovis reçut la soumission des Allemands, et, revenant en paix dans son royaume, son premier soin fut de raconter à la reine comment il avait obtenu la victoire en invoquant le nom du Christ.

Dans sa joie, Clothilde s'adressa à saint Rhemi, évêque de Rheims ², et le pria de parler fortement au roi, afin de faire pénétrer dans son cœur les paroles du saint Évangile.
 « Très-saint Père, dit Clovis, je t'écouterai volontiers;
 « mais il reste une chose, c'est que le peuple qui m'obéit

¹ Grégoire de Tours.

² Grégoire de Tours, 91. — Frodoard, page 44. Histoire de l'église de Rheims.

« ne veut pas quitter ses dieux ; j'irai à eux et je leur parlerai d'après tes paroles. »

Il est des heures propices que Dieu semble ménager pour l'accomplissement de ses desseins, et, sans comprendre encore l'esprit du christianisme, les païens barbares étaient disposés à le recevoir des peuples vaincus, qui leur présentaient avec la supériorité de la civilisation romaine, les bienfaits qui résultent de la foi. Lorsque le roi eut rassemblé ses sujets, tous le saluèrent de leurs acclamations, et, avant même qu'il eût parlé, s'écrièrent d'une voix unanime : « Pieux roi, nous rejetons les dieux mortels et nous sommes prêts à obéir au Dieu immortel que prêche saint Rhemi ! »

L'évêque alors hâte les instructions et prépare tout pour le baptême. Par son ordre on couvre de tapisseries le portique intérieur de l'église, on pare les fonts baptismaux ; on brûle des parfums ; les cierges brillent de clarté ; les rues sont décorées ; on effeuille des fleurs sur le pavé, et des voiles de couleur sont jetés d'une maison à l'autre. — L'affluence était prodigieuse. L'évêque, en habits pontificaux, marchant à côté du roi, l'appelait *son fils*, et le roi barbare disait à l'évêque : « Mon père, est-ce là le royaume où tu as promis de me conduire ? » — « Non, mon fils, ce n'est que le chemin. »

La reine suivait la pompe pieuse ; le peuple venait après elle. Les sœurs du roi étaient présentes ².

¹ Du vivant même du saint, les Franks le nomment *saint Rhemi*. Le titre de *saint*, qui n'est affecté aujourd'hui qu'aux chrétiens canonisés, à moins qu'on ne l'emploie comme épithète pour les choses ou les personnes, se donnait dans le langage des chrétiens des premiers siècles à toute personne qui vivait dans la pratique du christianisme et de la vertu : — « Je salue les saints qui avec vous. » — Cette formule se retrouve à chaque page dans les lettres des premiers chrétiens.

² Frodoard, liv. xiii, page 44. Histoire de Rheims.

Lorsque la cérémonie commença, et que le roi inclina la tête sur les fonts baptismaux : « Sicambre, lui dit Rhemi, « abaisse humblement ton cou : adore ce que tu as brûlé, « brûle ce que tu as adoré ¹ ! »

Clovis baptisé reçut comme roi l'onction du saint chrême : trois mille hommes de son armée se firent baptiser; les deux sœurs du roi se sentirent aussi touchées : Lantéchilde, qui était arienne, abjura; Alboflède, encore païenne, se convertit; saint Rhemi les baptisa toutes les deux le même jour. Quelque temps après, Alboflède étant morte, et le roi témoignant une grande douleur de sa perte, le saint évêque lui écrivit : « Seigneur, je m'afflige de votre tristesse; mais votre sœur Alboflède est aujourd'hui plus « digne d'envie que de pleurs ². »

Clothilde dut jouir de son ouvrage, car depuis lors Clovis protégea en toute occasion la religion chrétienne. Par ses victoires et par sa politique il affermit le pouvoir des Franks, ruina celui des Bourguignons et des Visigoths, et amena la destruction de l'arianisme. Sa religion était sincère, mais mal éclairée. Un jour, pendant une guerre contre Alaric, il avait défendu de ravager les terres dépendantes de l'église et du tombeau de saint Martin; la formule de la défense portait l'ordre de ne rien prendre, « *sinon de l'herbe et de l'eau.* » Un soldat coupe la valeur d'une botte de foin dans un pré et la donne à ses chevaux : « Ceci est de l'herbe, dit-il. » Dès que Clovis est averti de cette infraction à ses ordres, il ordonne la mort du soldat en disant : « Si nous offensois « saint Martin, qui nous défendra?... » Une autre fois,

¹ Grégoire de Tours.

² Grégoire de Tours, 92.

comme saint Rhemi lisait la Passion, il s'écria : « Que n'étais-je là avec mes Franks ! » S'il ne comprit pas le secret des humiliations du Sauveur, il ne respecta pas mieux les préceptes de morale de l'Évangile ; il demeura barbare, et, pour satisfaire son ambition, il ne recula jamais devant un meurtre ou une perfidie. C'est ainsi qu'il fit périr un à un tous les rois franks dont il convoitait les états. Sa politique savait merveilleusement se couvrir du prétexte de la religion. S'il veut conquérir le midi de la Gaule gouvernée par les Visigoths : « Je ne puis souffrir, dit-il, que ces ariens possèdent la meilleure part des Gaules. Marchons, avec l'aide de Dieu, et, après les avoir vaincus, réduisons le pays en notre pouvoir. »

Il est vrai que Clovis obéissait au vœu des Gaulois en étendant sa domination. « Beaucoup de gens dans toutes les Gaules, dit Grégoire de Tours, désiraient alors extrêmement être soumis à la domination des Franks. »

La fin de cette lutte fut le succès de Clovis à la bataille de Vouillé, succès qui porta un coup terrible et décisif à l'autorité des Goths dans la Gaule ; ainsi, Clothilde vit de toutes parts triompher la vraie religion qu'elle avait eu le bonheur de faire asseoir sur le trône de son époux.

Quand Clovis mourut, la Bourgogne était affaiblie, toutes les villes chrétiennes des Gaules étaient soumises aux Franks ; la majeure partie du royaume des Visigoths était conquise ; des lois empruntées aux Burgondes (la fameuse loi *gombette*)¹, aux Saliens et aux Gaulois, établissaient les droits des Franks et ceux des Gaulois : ces lois prouvent que, malgré son respect pour la religion des vaincus, qu'il avait embrassée, Clovis mettait une grande différence dans la

¹ Attribuée à Gombauld, successeur de Guntlicar.

manière dont il entendait que fussent traités les deux peuples.

Clothilde, après la mort de son mari, vint à Tours, et, là, s'établissant dans la basilique de saint Martin ¹, « elle vécut, nous dit Grégoire de Tours ², pleine de vertus et de bonté et visitant rarement Paris. »

Gondebaud était mort; Sigismond, son fils, lui avait succédé. Ce jeune prince avait renoncé à l'arianisme et édifié avec une soigneuse industrie le monastère de Saint-Maurice, dans la belle vallée de Sion, au pied du Saint-Bernard. Il était sincère dans sa piété, et cependant il se rendit coupable d'un crime, et d'un de ces crimes qu'une longue vie de douleur ne peut expier. La seconde femme de Sigismond n'avait jamais pu souffrir l'affection de son mari pour le fils d'une première épouse, qui était fille du grand Théodorik, roi des Goths. Un jour que la nouvelle reine paraissait en public parée des vêtements de la fille de Théodorik, Sigeric, les reconnaissant, s'écria : « Femme! tu n'es pas « digne de porter sur tes épaules ces habits que l'on sait « avoir appartenu à la reine, ma mère, ta maîtresse ³. »

Depuis lors la marâtre avait juré la perte du jeune homme. « Ce méchant, — disait-elle à Sigismond, — ce méchant aspire à posséder ton royaume, et, quand il t'aura « tué, il compte l'étendre en Italie, pour régner à la fois « sur celui de Théodorik, son aïeul, et sur celui-ci. Il sait « bien que tant que tu vivras il ne peut accomplir ce dessein, et que si tu ne tombes il ne peut s'élever. » Sigis-

¹ Il y avait alors autour des temples des habitations réservées aux pieux fidèles, et des asiles pour ceux qui étaient poursuivis.

² Grégoire de Tours, liv. II, page 110.

³ Grégoire de Tours, liv. III, pag. 115 et suiv.

mond , troublé par ces accusations réitérées , finit par y ajouter foi. Un jour , voyant son fils appesanti par les fumées du vin , il l'engage à dormir , et , pendant ce sommeil , il le fait étrangler sous ses yeux... Mais à peine le crime est-il commis que les sentiments paternels se réveillent dans le cœur de Sigismond ; comme il ne cessait de pleurer , un vieillard lui dit : « Pleure désormais sur toi , qui , par de
« perfides conseils , es devenu un détestable parricide ; car
« pour celui que tu as fait périr innocent , il n'a pas besoin
« qu'on le pleure. »

Rien ne réussit au roi depuis ce malheur , rien ne put lui plaire ; la vie lui était devenue odieuse : il se souvint du monastère de Saint-Maurice , et espéra que Dieu lui serait favorable dans ce lieu qu'il s'était plu à dédier à la piété. Il s'y rendit , y passa de longs jours dans le jeûne et dans les larmes ; mais ces expiations ne calmèrent pas sa douleur. Il ordonna qu'on fondât dans cette église un chant perpétuel , avec des prières pour son fils et pour lui ; et il quitta Saint-Maurice sans avoir été consolé.

Cependant le bruit de ce meurtre avait eu un grand retentissement dans les royaumes des Franks. Il réveilla les anciens ressentiments de Clothilde contre toute la maison de Bourgogne. Elle fit venir ses enfants , et , s'adressant surtout à Chlodomir l'ainé , elle dit : « Vous voyez , mes fils , les crimes
« qui se multiplient dans la postérité de Gondebaud ; les fils
« marchent sur les errements du père. Que je n'aie pas à
« me repentir , mes très-chers enfants , de vous avoir nour-
« ris avec tendresse ; soyez , je vous prie , indignés de mon
« injure , et mettez vos soins à venger la mort de mon père
« et de ma mère ¹. »

¹ Grégoire de Tours.

Gondemar et Sigismond virent la Bourgogne envahie; Gondemar vaincu prit la fuite; Sigismond, qui cherchait à gagner par les montagnes de la Savoie la vallée de Sion et le monastère de Saint-Maurice, fut pris par Chlodimir avec sa femme et ses enfants, et emmené à Orléans.

Cependant l'éloignement des ennemis ayant opéré un effet salutaire en Bourgogne, Gondemar reprit courage, et reconquit le territoire que les Franks venaient de lui enlever. Chlodimir se prépara de nouveau à marcher contre lui; mais avant de partir il médita la mort des prisonniers qu'il avait entre les mains. Avitus, abbé de Saint-Mesmin, l'en détournait par de pieuses instances : « — Si, dans la crainte
« de Dieu, tu te ranges à de meilleurs conseils, répétait le
« saint homme, et si tu ne souffres pas qu'on tue ces gens-
« là, Dieu sera avec toi, et là où tu vas tu seras victorieux;
« mais si tu les fais périr, tu périras de même, livré entre
« les mains de tes ennemis, et il en sera fait de ta femme
« et de tes fils comme tu auras ordonné de la femme et
« des enfants de Sigismond ¹.

— Il est d'un insensé, répliqua le roi, de marcher contre
« un ennemi en en laissant un autre derrière soi. » Et il donna l'ordre de précipiter dans un puits non-seulement Sigismond, mais encore la femme et les fils de ce malheureux roi.

L'horreur de la mort de Sigismond fit absoudre ce malheureux prince de son crime. Les peuples plaignirent sa mémoire; le puits où sa famille fut ensevelie avec lui près de Coulmiers, à la porte d'Orléans, porta longtemps le nom de *Puits de Sigismond*.

Cependant la parole d'Avitus devait recevoir un accom-

¹ Grégoire de Tours.

plissement littéral. Chlodomir, le fils chéri de Clothilde, courait à sa perte. Uni à Théodoric, roi des Goths, dont il rejoignit l'armée à Viserence, sur le territoire de la cité de Vienne, il attaqua Gondemar. D'abord la victoire se déclara pour lui; mais, tandis qu'il s'acharnait à la poursuite de son ennemi, la rapidité de sa course le sépara de ses Franks; comme il cherchait à les rejoindre, il aperçut des guerriers qui lui criaient : *A nous ! viens par ici, nous sommes des tiens !* Chlodomir court : c'était un corps de Burgondes qui l'avaient trompé par un faux signal. Il est tué, sa tête est portée en triomphe. Ses guerriers vengent sa mort, mais la conquête de la Bourgogne est retardée.

Chlothar épousa sans délai la veuve de Chlodomir : elle se nommait Gontheuque.

Les jours tristes venaient de commencer pour Clothilde : elle avait toujours aimé d'un amour de préférence son fils Chlodomir, et « les jours de deuil finis, nous dit Grégoire de Tours, elle prit et garda avec elle ses trois petits-fils qu'elle éleva à Paris dans les États et sous les yeux de leur oncle Childebert. »

Elle ne voyait dans sa famille aucun sujet de consolation. D'une part ses fils se faisaient la guerre ¹, de l'autre elle

¹ Voilà qui pourra donner une idée des mœurs du temps :

Théodoric s'unit à Chlothar pour porter la guerre en Thuringe, et pendant l'expédition Théodoric songe à faire périr son frère dont il est l'hôte. Un rideau tendu dans une vaste salle cache des hommes armés qui doivent assassiner Chlothar. Le rideau était trop court et laisse voir les pieds des soldats, en sorte que Chlothar a le temps d'appeler ses hommes d'armes et que Théodoric est réduit à inventer une fable pour couvrir son dessein.

Dans la pensée d'apaiser son frère, il lui fait, ce jour même, don d'un magnifique plat d'argent. — Mais aussitôt il s'en repent. « J'ai perdu ce riche plat, dit-il à Childebert son fils; va vers ton oncle et prie-le de te céder le don qu'il a reçu de moi. » — Le jeune homme court à la tente de son oncle, et par ses ruses obtient ce qu'il voulait. C'est Grégoire de Tours qui raconte ce fait.

avait marié sa fille Clothilde à Amalaric, roi des Visigoths, qui ne cessa de persécuter sa femme à cause de sa fidélité au culte catholique. Quand la fille des Franks se rendait à l'église, elle était insultée publiquement par l'ordre du roi; de misérables ariens jetaient à la reine de la boue et des immondices; à son retour au palais, si elle se plaignait, le roi la frappait de sa propre main. Dans une expédition que Hildebert fit en Auvergne, Clothilde ¹ lui apprit ses malheurs en lui envoyant un mouchoir teint de son sang.

Il rencontra près de Narbonne les armées d'Amalaric, les défit, força le roi des Goths de fuir jusqu'à Barcelonne, et emmena sa sœur; cette princesse se réjouissait de la pensée de revoir son pays natal, et de se consoler auprès de sa mère des maux qu'elle avait soufferts; cette consolation ne lui fut pas accordée, elle mourut pendant la route ².

Hildebert revenait de cette expédition; sa sœur était morte entre ses bras; il venait de déposer ses restes avec une grande solennité dans la basilique de Sainte-Geneviève, à côté de ceux de Clovis; il avait vu les larmes de sa mère, et il méditait un crime.

Toute l'affection que Clothilde avait eue pour Chlodomir semblait se reporter sur les trois enfants de ce roi, Gonther, Chlodoer, Chlodoald. Hildebert voyant les enfants grandir, craignait que la faveur de la reine ne leur donnât plus tard une part au royaume, et qu'ils ne vinssent à réclamer les droits de leur père, et il adressa ce message secret à Chlothar ³ :

¹ Sur le bruit de la mort de Théodoric, Hildebert avait couru en Auvergne pour s'emparer de cette province. Il ne fit qu'y entrer, Théodoric vivait et venait en toute hâte pour se venger.

² Parmi les trésors que Hildebert avait enlevés à Narbonne et ailleurs se trouvaient des choses saintes qu'il consacra aux églises. Grégoire de Tours en donne le détail : soixante calices, quinze patènes, vingt coffres destinés à renfermer les saints Evangiles; la description qu'il en fait conviendrait aux églises de nos jours.

³ Grégoire de Tours, page 135, liv. III. — Grandes chroniques.

« Notre mère garde avec elle les fils de notre frère, et
« veut leur donner le royaume : viens promptement à Paris ,
« et, tous deux réunis en conseil, nous déterminerons ce
« qu'il convient de faire d'eux, savoir : si on leur coupera
« les cheveux comme au reste du peuple, ou si, les ayant
« tués, nous partagerons également entre nous le royaume
« de notre frère. »

Fort réjoui de ces paroles, Chlother ne perdit pas un moment pour venir rejoindre son frère à Paris, et les deux rois envoyèrent à Clothilde un messager porteur de ces paroles :
« Reine, envoie-nous les enfants, afin que nous les élevions sur le trône. »

Clothilde embrassa ses petits-fils, les para de riches habits, et, après les avoir fait boire et manger une dernière fois dans sa demeure, elle les remit à l'envoyé : « Allez, mes enfants, leur dit-elle, je croirai n'avoir pas perdu votre père, si je vous vois succéder à son royaume. »

Le trajet était court d'une maison royale à l'autre ; quand les enfants sont arrivés au palais de Hildebert, au lieu de les mener à leurs oncles, on les sépare de ceux qui les avaient amenés : on enferme les enfants d'un côté, les gouverneurs de l'autre, et pendant que les petits princes attendaient dans l'anxiété et que Clothilde se réjouissait, cette malheureuse mère vit tout à coup entrer chez elle Arcadius, une épée nue dans une main et des ciseaux dans l'autre. Se tenant debout devant Clothilde, il lui dit : « Tes fils, nos seigneurs, ô très-glorieuse reine, attendent que tu leur fasses savoir ta volonté. Comment veux-tu qu'on traite tes enfants ? Ordonne qu'ils vivent les cheveux coupés, ou qu'ils soient égorgés ¹. »

¹ Grégoire de Tours.

« Ah ! s'écria Clothilde dans sa douleur, si on ne les élève sur le trône, j'aime mieux les voir morts que tondus ! »

L'envoyé courut reporter cette réponse aux princes : « Vous pouvez, leur dit-il, achever ce que vous avez commencé; la reine votre mère approuve votre projet. »

Les deux oncles font ouvrir la prison; Chlothar, prenant l'aîné des enfants par le bras, le jette à terre, et lui enfonce un couteau sous l'aisselle. Le second court à Hildebert : « O mon père, mon très-bon père ! secours-moi, lui crie-t-il; ne me laisse pas tuer comme mon frère, » et il tenait embrassés les genoux de son oncle. Hildebert se sentit ému, des larmes coulèrent sur ses joues : — « Je te prie, mon frère, dit-il, accorde-moi la vie de celui-ci. — Quoi ! s'écria Chlothar, c'est toi qui m'as poussé à cette affaire, et tu es si prompt à reprendre ta foi !... repousse l'enfant loin de toi, ou tu mourras certainement à sa place ! » Le courage de Hildebert n'alla pas plus loin; il se dégagea de l'enfant, le poussa vers Chlothar, qui le reçut, et l'étreignant de ses rudes mains, le rendit immobile, dit Grégoire de Tours, et le tua comme son frère ¹.

Les deux frères cherchèrent le troisième fils de Chlodomir : il avait disparu; un fidèle serviteur l'avait enlevé par une fenêtre, et l'avait caché dans un monastère. Les rois firent mettre à mort les gouverneurs. « Ensuite, comme s'ils n'avaient rien fait, continue la chronique, ils montèrent à cheval et parcoururent les faubourgs. »

Clothilde, tout en larmes, recueillit les deux petits corps, et les ayant embrassés, elle les fit poser sur un brancard et les conduisit, avec beaucoup de chants pieux et *une immense douleur*, à l'église de Saint-Pierre, où le clergé les enterra

¹ Grégoire de Tours, liv. III.

à côté l'un de l'autre avec le même deuil et les mêmes cérémonies. L'un avait dix ans et l'autre sept ¹.

Les deux rois se partagèrent ensuite le royaume de Chlo domir.

Après un si grand malheur, Clothilde vécut plus que jamais dans la retraite; elle déploya, dit Grégoire de Tours, « tant et de si grandes vertus, qu'elle se fit honorer de tous. » On la vit, assidue à l'aumône, traverser les nuits de ses veilles, et demeurer pure par sa fidélité à toutes les choses honnêtes; elle ornait les temples, veillait avec largesse au soin des monastères et des églises : le peuple la révérait moins comme une reine que comme une servante de Dieu. Elle ne chercha point à punir sur ses fils le meurtre des enfants de Chlo domir. Elle tenta plusieurs fois d'apaiser leurs querelles. On nous raconte que Théodebert, fils de Théodoric ², s'étant uni contre Chlother avec son oncle Hildebert, la reine, pour obtenir leur réconciliation, passa toute une nuit prosternée en oraison sur le tombeau de saint Martin; le lendemain un orage effroyable éclata sur le camp de Hildebert. Les rois y virent un avertissement du ciel; ils envoyèrent des messagers à Chlother en lui faisant demander de vivre en paix et en union. La réconciliation faite, ils retournèrent chez eux, et personne, dit le pieux évêque de Tours, ne put douter que cette bienheureuse pacification ne fût due à l'intercession de la reine ³.

Clothilde mourut à Tours, en 546, sous le pontificat de

¹ Elevé dans un monastère près de Paris, il fut depuis honoré sous le nom de saint Cloud.

² Théodoric, ou Thierry, était fils d'une première femme de Clovis qui n'a pas porté le titre de reine.

³ Grégoire de Tours. — Chroniques de Saint-Denis, liv. II-XIV.

l'évêque Injuriosus. Ses fils la firent transporter à Paris, afin qu'elle pût y être inhumée à côté de Clovis dans la basilique de Saint-Pierre, où reposaient déjà les restes de sainte Geneviève. Les cantiques sacrés chantés par des chœurs nombreux et répétés par une grande affluence de peuple, de guerriers, de pauvres et de simples femmes, attestaient le respect que les contemporains de Clothilde portaient à son caractère et à ses vertus.

Clothilde fut mère de cinq enfants :

Ingomer, mort dans les aubes du baptême ;

Chlodomir, roi d'Orléans ;

Hildebert ¹, ou Childebert, roi de Paris ;

Chlothar ou Clotaire, roi de Soissons ;

Clothilde, mariée à Amalaric, roi des Visigoths.

¹ L'orthographe des noms propres à ces temps reculés a été l'objet d'assez vives controverses. Cette orthographe ne peut être exactement reproduite par aucun système, à cause des transformations qui se sont faites dans la fusion de tant de peuples sur le même sol. — M. Augustin Thierry, qui y a introduit de hardis changements en recherchant sagement l'étymologie tudesque, reconnaît (*) que le plus sûr est de se rattacher à l'orthographe latine de Grégoire de Tours, contemporain, qui n'a fait que transporter en latin les noms qu'il entendait et prononçait tous les jours. — On voit constamment des exemples analogues. Ainsi le roi anglais *William* sera nommé *Guilttaume* dans les livres français. *John* sera *Jean*, tous deux dérivés du latin *Joannes*, et dont le nom primitif appartient à l'hébreu.

Ainsi nous voyons se transformer les noms; c'est ce qui rend la science de l'étymologie si difficile et si incertaine quand les époques sont éloignées et les traditions perdues. On retrouve dans le *Cyaxare* des Mèdes (*Axaüerus*), l'*Assuérus* de l'Écriture, venu d'*Assur*. Quand on a *Assuérus*, *Cyaxare*, *Axaüerus*, on arrive aisément à *Darius*. — Toutefois, autant de probabilités sans certitude. — C'est pourquoi, sans entrer dans des discussions au-dessus de nos forces, nous suivrons les routes les plus battues, et nous adopterons l'orthographe de M. Guizot dans sa traduction de Grégoire de Tours et des autres mémoires relatifs à l'histoire de France. — Nous ajouterons seulement à quelques-uns de ces noms l'aspiration germanique *h*, comme dans *Hildebert*, *Hilpéric*, et les finales *hilde*, *er*, — comme dans *Brunehilde*, *Chlothar*. *Er*, finale noble, qui se retrouve aujourd'hui dans le *mein herr* des Allemands; *hilde*, *filie aimable*, qui a sans doute formé le *child* (enfant) des Anglais.

(*) Lettres sur l'histoire de France (Note pour la 2^e édition, page 9, 5^e édition.)

REINES ÉPOUSÉES SOLENNELLEMENT PAR CHLOTHER.



quelques lieues de Soissons, sur les bords d'une petite rivière se trouve le village de Braine; c'était au vi^e siècle, nous dit M. Augustin Thierry, à qui nous empruntons ces détails, c'était au vi^e siècle, une de ces immenses fermes où les rois des Franks tenaient leur cour, et qu'ils préféraient aux plus belles villes de la Gaule¹. Un vaste bâtiment entouré de portiques, construit en bois et souvent orné de sculptures qui ne manquaient ni de goût ni d'élégance, formait l'habitation royale. L'architecture romaine s'y retrouvait tout entière; sans doute des ouvriers de race gauloise avaient été chargés de bâtir la demeure de leurs maîtres.

¹ Récits des temps mérovingiens, 1^{er} récit, tome 1, page 315.

On voyait des logements disposés en ordre pour les officiers du palais, autour du principal corps de logis; plus loin étaient les maisons destinées aux familles, qui, sur le domaine royal, exerçaient toutes sortes de métiers et vendaient les objets que la ferme ne produisait pas; car tout ce qui devait servir aux rois se fabriquait pour eux et sous leurs yeux; les échanges du commerce étaient si mal réglés et si souvent interrompus par les événements de la guerre, que la richesse et la grandeur des chefs consistaient à avoir en abondance sur leurs terres toutes les ressources de la vie: dans de vastes domaines, les grains, les fruits, le bétail de toute espèce; dans les forêts, le gibier; dans les étangs et les rivières du domaine même, le poisson; et, autour de soi, dans sa propre demeure, sous des toits dépendans du domaine, les ouvrières qui cousaient les vêtements, les femmes qui filaient la laine, le chanvre et le lin; les hommes de métier qui le tissaient; ceux qui mettaient les étoffes dans de riches teintures; le corroyeur qui battait le cuir; l'orfèvre qui fondait les métaux et montait les bijoux, l'homme qui fabriquait les armes, les brodeuses qui travaillaient l'or et la soie.

« Des haras, des étables, des bergeries et des granges, « les mesures des cultivateurs et les cabanes des lites complétaient le village royal ». » Le site était ordinairement choisi de manière à rapeler les paysages de la Germanie; souvent une rivière coulait au pied de l'habitation, quelquefois la lisière d'une forêt touchait aux limites du domaine comme à Braine. Ailleurs, la résidence royale était bâtie dans l'intérieur d'une de ces grandes forêts dont les Gaules étaient couvertes.

¹ Récits des temps mérovingiens, 1^{er} récit, tome 1, page 317.

Chlothar, le plus habile et le plus cruel des fils de Clovis, destiné à recueillir peu à peu l'héritage de ses frères, est celui de tous ces rois dont les épouses ont été le plus connues; l'une d'elles, la reine Radegonde, que sa sainteté et sa haute intelligence distinguent de toutes les femmes de son temps, a eu pour historien un poète qui fut à la fois pour elle un conseil et un ami. Les vers de Venantius Fortunatus peignent les mœurs de cette époque à laquelle se trouvaient en présence la barbarie des hommes du nord et les derniers vestiges de la civilisation et des lettres romaines.

Les épouses de Chlothar furent nombreuses. Ces princes barbares et si nouvellement chrétiens se croyaient quittes envers l'Église quand ils avaient honoré ses ministres, bâti des temples et doté des monastères; les reines épousées et répudiées, les femmes de classe obscure passant au rang d'épouses, se succédaient au gré du caprice des rois.

INGONDE ET AREGONDE.

La première femme de Chlothar était de basse naissance, fille sans doute d'un de ses *fiscalins*; c'est le nom qu'on donnait aux hommes attachés au domaine ou au fisc; le terme tudesque qui y correspondait était celui de *lites*; les *lites* était d'un rang très-inférieur; les *leudes* ou fidèles, étaient les compagnons du prince, ceux qui dans sa maison partageaient ses plaisirs, recevaient ses présents, et qui le servaient dans la guerre; la plupart des *leudes* étaient de race franke, et la plupart des *lites* de race gauloise.

Ingonde plaisait à Chlothar, « il l'aimait d'unique amour ¹ », dit Grégoire de Tours. Un jour, enhardie par

¹ Grégoire de Tours, liv. iv, page 153.

la bonté du roi, elle osa lui dire : « Le roi monseigneur a fait de sa servante ce qu'il lui a plu ; j'ai une sœur nommée Aregonde qui est attachée à votre service : si vous voulez mettre le comble au bien que vous m'avez fait, vous procurerez un mari puissant et riche à ma sœur votre servante, afin que rien ne m'humilie, et que, au contraire, élevée par une nouvelle faveur, je puisse vous servir encore plus fidèlement. ¹ » — « Voyons ta sœur, dit Chlother, fais-la moi connaître. » Apprenant qu'elle habitait une maison du domaine royal, il alla la voir ; il la trouva belle, et quelques jours après, revenant auprès d'Ingonde : « La grâce que ta douceur désirait de moi, je te l'ai accordée. J'ai cherché pour ta sœur un homme riche et vaillant ; je n'en ai point trouvé qui lui convînt mieux que moi-même ; apprends donc que je lui ai donné le titre d'épouse, ce qui, je pense, ne te déplaira pas. » — « Que mon seigneur, dit l'épouse esclave, fasse ce qui lui semble bon, pourvu que sa servante ne perde pas ses bonnes grâces. » Tel était l'esprit d'asservissement et la grossièreté des mœurs : Aregonde fut mère d'Hilpéric ². Mais Chlother ne trouva pas en toutes ses femmes la même abnégation ; sa volonté, ses soins, son amour même, échouèrent contre l'énergie du caractère de Radegonde.

SAINTE RADEGONDE.

Radegonde était fille de Berther, roi de Thuringe ; Berther, roi de Thuringe, avait été tué par son propre frère

¹ Grégoire de Tours.

² Ingonde fut mère de Gonther et de Hildéric, morts jeunes, de Haribert, de Sigebert et de Gontran, tous trois parvenus à âge d'homme et ayant part à l'héritage de leur père ; elle eut aussi une fille qui fut Clotsinde.

Nous ne nommons que les reines, c'est pourquoi nous ne parlons ni de *Chusène*,

Hermanfroy, soutenu des rois franks Théodoric et Chlothar ¹; deux enfants qu'on épargna échurent, dans le partage des lots, à Chlothar : c'était Radegonde, âgée de huit ans, et son frère, qui en avait dix. — La jeune fille se vit destinée à devenir un jour la femme du meurtrier de tous ses proches. Chlothar la fit élever avec soin à la maison royale d'Aties en Vermandois, où elle reçut une éducation savante et polie à laquelle la trempe de son esprit lui fit prendre du goût. De longues heures d'étude passaient rapidement pour elle : elle lisait avec délices les manuscrits latins que lui donnaient ses maîtres; instruite de la religion chrétienne, baptisée et pleine de ferveur, elle embrassait avec ardeur les vérités de la foi; les récits de la vie des saints la transportaient d'admiration; elle souhaitait la mort des martyrs; elle savourait les délices des saintes Écritures. La plus grande partie de son temps s'écoulait entre la prière, la méditation et la lecture; ce qui lui en restait, elle le donnait au soin des pauvres; elle-même pensait leurs plaies; en leur distribuant ses dons, elle savait les instruire et les consoler par des paroles fortes et touchantes. — Triste du souvenir de son pays et de l'image des massacres dont elle avait été témoin, elle ne pouvait supporter l'idée de devenir l'épouse de l'homme qui avait aidé à accomplir ces meurtres. Le temps vint cependant où il fallait qu'elle fût reine; elle essaya de fuir, mais inutilement; malgré ses résistances, malgré l'austérité de sa vie, elle avait plu à Chlothar. Il l'entourade soins, la combla de richesses. Rien ne triomphait des

mère de Chramme, ni de Vulfrade, veuve de Théodebald, que Chlothar ne put conserver, parce qu'elle était la veuve de son neveu. Un certain Gondovald se prétendit fils de Chlothar et réclama en vain une part du trône; on ne nomme pas sa mère. Chlothar épousa encore *Gontheuque*, veuve de Chlodimir.

¹ Grégoire de Tours, liv. III, page 120.

répugnances de la nouvelle reine : la barbarie de la cour de Chlother lui était à dégoût, les entretiens du roi à charge; mais si quelque évêque pieux, quelque savant de l'Italie ou de la Gaule, venait au palais, alors la vie de Radegonde s'animait; elle puisait la science et la piété dans la conversation de ces hommes d'élite qui admiraient son génie; elle les retenait, ne pouvait les quitter, et ne les laissait partir qu'après les avoir comblés de présents et leur avoir fait promettre de revenir. Souvent l'heure des repas surprenait Radegonde au milieu de ses lectures ou de ses pieux exercices; le roi la faisait prévenir et attendait; la jeune reine, qui avait à essuyer les reproches de son époux, ne s'en préoccupait pas, et ne descendait que quand sa tâche était achevée. La nuit, par le froid et sur la pierre nue, elle s'agenouillait et se livrait aux pratiques d'une austère pénitence, et le roi disait : « Ce n'est pas une reine que j'ai là, c'est une nonne. » — Un nouvel acte de cruauté lui ferma à jamais le cœur de la reine; il fit mourir son frère. — Radegonde éclata; le roi, lassé de ses reproches, lui permit de s'éloigner pour un temps. « Allez, lui dit-il, et revenez plus soumise et plus gaie. »

Radegonde partit, mais avec d'autres projets. Accompagnée de quelques femmes et d'une jeune fille qu'elle avait attachée à sa personne, elle va à Noyon, où l'évêque Médard vivait en odeur de sainteté. Elle entre à l'église : saint Médard officiait à l'autel; dès qu'elle se voit dans cet asile, elle joint les mains, et, avec un accent de détresse : « Très-saint prêtre, dit-elle, je veux quitter le siècle et changer d'habit! Je te supplie, très-saint prêtre, consacre-moi au Seigneur! »

Saint Médard hésite : il craint de manquer à son devoir

de pontife et d'éconduire une âme qui demande le salut; il craint d'écouter une ferveur indiscreète et de rompre une alliance légitime. Les seigneurs et les guerriers qui, par l'ordre de Chlother, ont suivi la reine, tirent leurs glaives et crient avec menaces : « Prêtre, ne t'avise pas de donner
« le voile à cette femme qui est unie au roi ; garde-toi d'en-
« lever à Chlother une reine qu'il a épousée solennelle-
« ment. » Et ils entraînent le saint loin de l'autel, jusque dans la nef où sont réunis les fidèles. Forte de sa propre résolution, Radegonde passe dans la sacristie par une porte qui ouvrait dans le chœur, elle jette sur son manteau royal un vêtement de recluse et rentre dans le sanctuaire, où les Franks avaient laissé remonter le pontife. Elle se présente debout devant le siège épiscopal.

« Si tu tardes à me consacrer, dit-elle d'une voix haute, « et que tu craignes plus les hommes que Dieu, tu auras « à rendre compte, et le pasteur te redemandera l'âme de « sa brebis ! »

« C'est la volonté de Dieu ! » s'écrie l'évêque; de son autorité sacerdotale, il impose les mains sur la tête de la reine agenouillée, et la consacre diaconesse. Radegonde relève sa tête inclinée, marche à l'autel, arrache ses ornements royaux, ses bijoux, ses bracelets, ses agraffes d'or et de pierreries; elle en couvre la pierre consacrée; elle coupe les franges tissées d'or et de soie qui bordent son vêtement; elle brise la riche ceinture d'or massif qui serrait sa robe : « Je la donne aux pauvres, » s'écrie-t-elle. Le peuple admire la résolution de la reine, les seigneurs franks eux-mêmes n'osent entraîner par la force une reine consacrée à Dieu; ils sortent pour aller prévenir le roi, à qui seul il convient de prendre l'initiative.

Cependant, le grand acte accompli, il fallait que Rade-

gonde songeât à fuir la colère de l'homme qu'elle outrageait comme roi et comme époux. Avec la promptitude que donne l'inspiration, confiante en la protection divine, elle gagne Orléans, s'embarque sur la Loire, et arrive heureusement jusqu'à Tours, où elle attend, dans un des nombreux asiles ouverts près du tombeau de saint Martin, ce que la Providence ordonnerait d'elle.

En sûreté dans cet asile, elle écrivit au roi. Elle souhaitait avec ardeur que lui-même, dépris de ses charmes, donnât un libre consentement à la séparation. Ses lettres étaient tantôt suppliantes, tantôt pleines de reproches et de fierté. Mais le roi se montra inflexible dans son ressentiment. Sa fureur s'exhala contre les évêques; il attesta son mariage, la nullité des vœux de la reine; il menaça de violer l'asile de saint Martin. Cependant le respect qu'on avait pour les femmes consacrées à Dieu le retenait; il n'osait entreprendre tout ce dont il menaçait, et le temps s'écoulait; des mois, puis des années. Radegonde, d'asile en asile, toujours tremblante si elle venait à quitter l'enceinte protectrice, recommandait sa cause à celui au service duquel elle s'était dévouée.—Si elle quittait l'homme auquel la violence l'avait unie, elle renonçait au trône et à la puissance; elle s'humiliait et devenait la servante des pauvres; elle ne voulait que servir Dieu et prier pour tous. La ferveur de sa prière devait obtenir les grâces qu'elle demandait. Le cilice, le jeûne, la pénitence, remplissaient les heures inquiètes de ses nuits et de ses journées. Quatre années se passèrent ainsi. Une fois, sous un prétexte de dévotion, venant jusqu'à Tours, Clothar projeta d'enlever la reine et de la ramener dans son palais. Les instances de saint Germain, évêque de Paris, l'arrêtèrent. Le roi comprit qu'il ne pouvait vaincre une résistance si ferme, et, puisque le sacrifice était accompli,

puisqu'il ne lui appartenait plus, il recula devant la pensée de violer à la fois l'asile d'un temple et les vœux d'une religieuse.

Mais sainte Radegonde, effrayée du danger qu'elle avait couru, chercha à s'éloigner davantage; et, de l'asile de saint Martin de Tours, elle alla à l'asile de saint Hilaire de Poitiers. Là devaient se terminer ses peines; là devait commencer pour elle une vie de labeur et de repos, dans une retraite que sa ferveur rendit profitable à un grand nombre d'âmes, et où ses vertus, de jour en jour fortifiées, lui firent atteindre un haut degré de sainteté.

Chlothar reconnut enfin sa consécration; il lui permit de bâtir un monastère à Poitiers. Depuis, il se montra doux envers elle, et, sans la revoir jamais, il accueillit favorablement toutes les requêtes qu'elle put lui présenter. Elle se servit, pour le bien des peuples, d'un pouvoir plus grand peut-être qu'elle ne l'eût conservé à la cour barbare de Chlothar.

Il était d'usage que l'épouse reçût un don chez les Franks de son mari le lendemain de son mariage; ce don s'appelait *morghen-gabe*, présent du matin; il était proportionné au rang de l'époux: un cheval tout équipé pour la femme d'un guerrier, appelée à le suivre dans ses voyages; une ville, des bijoux pour l'épouse d'un chef. — Selon cet usage apporté de Germanie en Gaule, Radegonde, dépouillée de tout dans son pays par Chlothar, avait reçu de lui un riche don du matin: elle en consacra le prix à la fondation de son monastère. Le goût romain présida avec une élégante simplicité à l'intérieur des bâtiments, des jardins, des fermes, des églises et des cloîtres; mais Radegonde fit entourer l'extérieur de murs fermés par des portes

épaisses et entourées de forteresses ; car, en ce temps de force brutale, il fallait prévenir le cas où la paisible enceinte d'une retraite de femmes pourrait être attaquée par les barbares ¹.

Ce ne fut qu'en 450, six ans après sa fuite de Noyon, que Radegonde put entrer dans ce monastère achevé par ses soins. Déjà elle était vénérée comme une sainte ; déjà de nombreuses filles soumises à sa direction attendaient avec impatience le moment d'entrer avec elle dans cet asile de la prière et de la religion que sa piété leur offrait. Le jour de l'entrée solennelle au monastère, la foule se pressa sur les pas de Radegonde et de ses filles ; leur marche si humble ressemblait à un triomphe. La reine avait formé la règle de son monastère sur celle d'un couvent fondé à Arles par Césaria, sœur de saint Césaire. Selon le goût éclairé de la sainte, l'esprit devait trouver un aliment dans son institut ; deux heures chaque jour étaient consacrées à l'étude ; les religieuses transcrivaient des livres utiles pour en multiplier les copies ; tandis qu'aux heures de réunion elles s'occupaient à coudre et à filer dans la salle commune, elles écoutaient la lecture faite à haute voix par l'une d'elles ; les livres saints formaient le texte de leurs méditations ; ainsi la prévoyance de leur fondatrice s'efforçait d'empêcher que l'ignorance qui commençait à envelopper la Gaule n'étendît ses ailes sombres sur l'institut qu'elle formait avec tant d'amour.

Le progrès spirituel de ses filles, leur bien-être, leur joie, leur avancement dans la vie de la foi étaient l'objet de toute la sollicitude de Radegonde. Oh ! qui dira le bonheur de cette pieuse communauté, où la vénération pour la vertu et le

¹ Nous suivons presque pas à pas les Récits des temps mérovingiens pour cette vie de sainte Radegonde ; ce qui est pris textuellement est entre des guillemets.

respect pour le rang se confondaient dans un même sentiment ! Elles durent souvent l'appeler leur reine, cette femme descendue du trône pour les instruire, et qui mettait sa gloire à oublier son titre premier pour se souvenir seulement qu'elle était leur mère ! Elle trouvait pour elles, dans l'élévation de son esprit et dans la tendresse de son cœur, des expressions gracieuses que l'auteur de sa vie nous a conservées : — « Vous, que j'ai choisies, mes filles ; vous, « jeunes plantes, objet de tous mes soins ; — vous, mes « yeux, vous, ma vie, mon repos et tout mon bonheur ! »

C'est ainsi qu'elle leur parlait, qu'elle soutenait leur zèle, qu'elle savait donner la vie à toute cette maison obéissante à ses lois.

Pendant, quand elle eut tout réglé, son humilité ne lui permit pas de garder le rang de supérieure ; peut-être elle craignit, dans sa scrupuleuse modestie, de conserver sous le voile religieux une autorité trop semblable à l'autorité souveraine. Elle voulait servir, non être servie ; elle fit nommer abbesse une religieuse d'un grand mérite, cette jeune Agnès, de race gauloise et sénatoriale, qu'elle avait prise en affection dès son enfance, et qui, de la cour, l'avait suivie à Noyon, de Noyon à Tours, et dans tous ses troubles, dans toutes ses inquiétudes, avait été sa fidèle compagne. Cette élection faite, Radegonde, devenue simple religieuse avec ses sœurs, partagea leurs travaux comme elle partageait leurs prières, leurs jeûnes, leurs austérités. A son tour elle balayait, servait à la cuisine, portait le bois et l'eau, ouvrait la porte, gardait le silence, et trouvait ses délices dans tous ces exercices d'humilité où les saints savent mettre leur bonheur : sentiment semblable à celui qui

¹ Récits des temps mérovingiens, tome II, page 263, v^e récit.

plus tard fit dire à sainte Thérèse : — *J'étais heureuse, en balayant le chœur, de penser que je préparais le lieu où se chantaient les louanges du Seigneur, et en faisant, à l'insu de mes sœurs, quelque office oublié par elles, que j'avais l'honneur de servir les servantes de Dieu* ! — Ainsi la fille du roi de Thuringe ne conservait, du triple caractère de reine, de fondatrice et de supérieure, que l'ascendant que lui donnaient sa bonté et son génie.

Sainte Radegonde n'avait pas fait de règles d'une sévérité rebutante. Aux heures de prière, aux exercices de pénitence, succédaient d'innocentes récréations. Ces femmes, qui toute l'année s'abstenaient de viandes et de vin, savaient offrir aux étrangers une généreuse hospitalité. Quand des évêques, des ecclésiastiques, des laïcs pieux visitaient le monastère, ils y étaient accueillis avec ce reste d'urbanité romaine qui distinguait les Gaules entre toutes les provinces de l'empire. L'abbesse faisait dresser pour eux des tables auxquelles présidait quelquefois sainte Radegonde. Les règles les plus sévères prévenaient tout abus ; mais il n'y avait point d'étranger de distinction qui ne cherchât à connaître le monastère dont la renommée s'étendait au loin ; les parents venaient voir leurs filles ou leurs sœurs. Par cette sorte d'instinct qui rassemble les âmes d'élite, les premières religieuses de Poitiers furent presque toutes des filles d'éducation polie et de race gauloise, car une grande ligne de démarcation séparait les habitudes, les penchants et les goûts des femmes de race franke, récemment amenées au christianisme, des femmes issues de race romaine. Presque tout ce que les Gaules renfermaient encore de familles distinguées, avait fourni au monastère de Poitiers une reli-

¹ Vie de sainte Thérèse écrite par elle-même.

gieuse heureuse de vivre auprès de sainte Radegonde. Poitiers devint l'asile du malheur.

Nous y verrons venir les filles des rois victimes des crimes de leurs pères ¹.

Parmi les nombreuses visites faites au couvent, la reine reçut, vers 567, celle de Venantius Fortunatus, né en Italie, et que le goût des voyages avait attiré en Gaule. Fortunatus était doué d'un esprit aimable et conciliant, il aimait l'étude, et avait une remarquable facilité pour exprimer ses idées en vers; aussi était-il recherché dans les banquets, qu'il amusait par les impromptus les plus heureux.

Chlothar était mort l'an 562. Ses fils Hilpéric, Sigebert, Haribert et Gontran lui avaient succédé en se partageant par lots à peu près équivalents les villes les plus fortes des Gaules. — Ces événements n'avaient pas troublé la paix du monastère de Poitiers, qui dépendait tantôt du roi Sigebert, tantôt du roi Hilpéric; mais ils avaient amené des incidents nouveaux. Hilpéric se piquait d'étudier la grammaire et les lettres; il faisait même des vers latins « perclus de tous leurs pieds, » dit son contemporain Grégoire de Tours, plus frappé des vices de ce prince, qui fut le tyran de son temps, que touché des efforts qu'il tentait pour s'immiscer à la science qui s'éteignait. Sigebert s'alliait à une femme du midi, Brunehilde, élevée à la cour des rois visigoths. La venue d'un poète latin ne pouvait être plus opportune : Fortunatus fit des vers pour le mariage de Brunehilde et de Sigebert; il en fit pour tous les événements de guerre et de paix; il louait en un seigneur frank, la noblesse des manières et la facilité de s'exprimer en latin; en un évêque,

¹ Hildeswinthe, persécutée par Frédégonde.

la sagesse de son administration ; en un Gaulois , l'ancienne urbanité romaine ; il décrivait les maisons , les cités ; il nous a laissé la peinture des usages de ce temps , qui , sans lui , seraient perdus pour nous .

Mais Fortunatus n'était pas seulement un poète heureux ; c'était un homme de mérite et de vertu , doué du talent de la négociation des affaires , pieux et parfaitement orthodoxe . Sainte Radegonde l'eut bientôt apprécié . Lui-même se sentit pénétré d'admiration pour cette reine savante et pieuse qui unissait tant de talents à une si haute vertu et à une sainteté éprouvée . Il était jeune encore et sa vocation n'était pas déterminée . « Que n'embrassez-vous les ordres sacrés , » lui dit un jour Radegonde , et que ne vous attachez-vous « à l'église de Poitiers ? vous resteriez près de nous ; votre « présence protégerait cette maison . ». Le conseil de la reine éclaira Fortunatus sur la manière dont il pouvait rendre sa vie utile et sainte . Il prit les ordres , et devint prêtre de l'église de Poitiers . De là il eut souvent des voyages à faire à la cour des rois franks ; mais nous ne dirons ici de Fortunatus que ce qui a trait dans sa vie à celle de Radegonde . Des rapports journaliers qui existaient entre eux naquit une amitié profonde , un échange de soins que la haute vertu de la reine ne pouvait laisser en rien interpréter à mal ; d'ailleurs Radegonde avait atteint l'âge de cinquante ans , et Fortunatus ne lui donnait pas d'autre titre que celui de *mère* ; il prenait ses conseils et recevait les épanchements de sa confiance ; mais la jeune abbesse dont l'âge se rapprochait de celui de Fortunatus avait , dans cette intimité , une part dont la malignité se saisit . Fortunatus et sainte Radegonde s'en indignèrent . Ces soupçons n'eurent pas de consistance , et jusqu'à la mort de Fortunatus , sainte Radegonde trouva en lui un ami dévoué , un appui

constant, un guide plein d'intelligence. Elle le récompensa par une confiance sans bornes. Avec lui, elle s'entretenait de tout ce qui lui avait été cher. Le temps n'avait point effacé les impressions douloureuses de son enlèvement et du massacre de sa famille; elle ne cessait pas de voir sa patrie dans la Thuringe conquise; elle rappelait avec larmes le nom de ses parents; elle écrivait des lettres pleines de tendresse à des princes qu'elle ne connaissait pas, au fils d'un de ses oncles, réfugié à Constantinople et élevé dans l'exil.

Fortunatus met dans la bouche de sainte Radegonde des plaintes qu'il exprime en vers, et qui, si elles ne sont pas (comme on l'a cru) l'œuvre même de cette reine, portent l'empreinte de ses pensées, et se revêtent d'une couleur germanique qui ne se rencontre que dans cette partie des œuvres latines de Fortunatus. — Quoi de plus touchant que cette complainte ! et pourquoi priverions-nous nos lecteurs de cette ravissante traduction qui se trouve au cinquième des *Récits mérovingiens* ¹ ?

« J'ai vu les femmes traînées en esclavage, les mains liées
 « et les cheveux épars : l'une marchait nu-pieds dans le sang
 « de son mari; l'autre passait sur le cadavre de son frère;
 « chacun a eu son sujet de larmes, et moi j'ai pleuré pour
 « tous. — J'ai pleuré mes parents morts, et il faut aussi
 « que je pleure ceux qui sont restés en vie.

« Quand mes larmes cessent de couler, quand mes sou-
 « pirs se taisent, mon chagrin ne se tait pas. — Lorsque le
 « vent murmure, j'écoute s'il m'apporte quelque nouvelle;
 « mais l'ombre d'aucun de mes proches ne se présente à
 « moi.

« Tout un monde me sépare de ceux que j'aime le plus.

¹ Récits des temps mérovingiens, cinquième récit, tome II, pages 270 et suivantes.

« En quels lieux sont-ils ? Je le demande au vent qui souffle ;
 « je le demande aux nuages qui passent ; je voudrais que
 « quelque oiseau vînt me donner de leurs nouvelles.

« Ah ! si je n'étais retenue par la clôture sacrée de ce mo-
 « nastère, ils me verraient arriver près d'eux au moment
 « où ils m'attendraient le moins. Je m'embarquerais par le
 « gros temps ; je voguerais avec joie dans la tempête ; les
 « matelots trembleraient, et moi je n'aurais aucune peur.
 « Si le vaisseau se brisait, je m'attacherais à une planche,
 « et je continuerais ma route ; et, si je ne pouvais saisir
 « aucun débris, j'irais jusqu'à eux en nageant. »

Toujours ce souvenir de sa captivité se retraçait à son esprit : « Je suis une pauvre femme enlevée, » disait-elle quand on voulait la louer.

Tout cependant pour Radegonde n'était pas empreint de cette tristesse. Elle avait de doux moments de gaîté qu'elle consacrait à ses amis ; Fortunatus en a retracé le souvenir dans des descriptions de festins, d'échange de présents, de fleurs, de fruits, que lui-même envoyait au monastère dans des corbeilles tressées de ses mains. Mais l'esprit de prière et l'austérité de la règle n'étaient jamais troublés par ces récréations, qui venaient en leur temps. Le carême tout entier, les temps de jeûne, d'avent et de retraite, étaient inviolablement gardés par la sainte reine, et par ses filles. — Le nom de Venantius Fortunatus reviendra dans l'histoire de la reine Brunehilde, épouse de Sigebert. — La vie de Radegonde, inscrite au livre de la *Vie des Saints*, fut pleine de bonnes œuvres : par une rare distinction elle peut servir de modèle à tous les esprits ; science, piété, douceur, charme de la plus angélique bonté, sagesse, discernement, prudence, cette intelligence offre tout : mélange admirable des qualités les plus fortes et de la sensibilité la plus ex-

quise; noble image dans un temps de barbarie, pureté admirable à côté des mœurs grossières; le bien que sainte Radegonde a fait à Poitiers a laissé des traces ineffaçables.

La vénération des peuples invoque aujourd'hui l'intercession de la fondatrice du monastère de Poitiers, dont les restes reposent sous les marbres de l'église de cette ville, et l'on obtient des guérisons miraculeuses sur son tombeau.

QUELQUES MOTS SUR LES FEMMES DES AUTRES FILS DE CLOVIS.



ontheuque, femme de Chlo-
domir, épousée aussitôt après
la mort de ce prince par le roi
Chlothar I^{er}, n'a laissé à l'his-
toire que son nom.

Ultrigothe, femme de Hil-
debert, n'est pas beaucoup
plus connue. Sa piété, cependant, a été
louée par Grégoire de Tours; elle fonda avec
son mari l'église de Saint-Germain-l'Auxer-
rois, et un hospice à Lyon. Fortunatus parle
d'un jardin planté par Hildebert, et donné en
douaire à Ultrigothe, qui l'embellit et en fit ses délices;
c'est tout ce que le poète en dit. Nous ne rappelons le nom
de ces princesses que pour ne pas laisser de lacune.

Ultrogothe n'a point pris part aux événements de son temps, et sa vie s'écoula paisible dans les occupations des reines épouses des Mérovingiens : manier la quenouille ; faire aux leudes et aux étrangers les honneurs du palais, leur présenter la coupe d'hydromel, suivre au galop la chasse dans les vastes forêts, tels étaient leurs plaisirs. Quand Hildebert mourut, Ultrogothe eut à souffrir de la tyrannie de Chlother, qui l'exila avec ses deux filles ; mais après la mort de Chlother, son neveu Haribert la rappela à Paris et la laissa jouir des domaines que son mari lui avait laissés. Elle fut inhumée avec ses deux filles Chrotberge et Chrotswinde à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, qu'on nommait alors Saint-Vincent, et à la dédicace de laquelle elle avait assisté avec Hildebert quelques années plus tôt. La statue de la reine Ultrogothe et celle de Hildebert, sculptées au portail de Saint-Germain-l'Auxerrois dès le siècle suivant, sont un témoignage de la part qu'ils ont prise à l'érection de cet antique édifice. Le portrait de cette reine a été placé auprès du tombeau d'Hildebert ; il paraît qu'elle fut l'unique épouse de ce roi. Les dons qu'il lui fit, le soin qu'on a eu de la rappeler toujours dans le souvenir des dotations pieuses du roi, semblent être des indices de l'affection qu'il lui porta.

Nous n'avons rien à dire de la femme de Théodoric ou de Thierry, fille de Sigismond, roi de Bourgogne, et que Théodoric avait épousée avant de devenir roi. On ignore jusqu'à son nom ; elle fut mère de Théodebald.

REINES ÉPOUSÉES SOLENNELLEMENT PAR LES FILS DE CHLOTHER.

INGOBERGE, MIROFLÈDE, MARCOWÈFE, THÉODIGILDE,
Épouses de HARIBERT, roi de Paris.



ouvent, comme on l'a vu sous Chlother, les rois barbares, s'ils ne nommaient pas plus d'une reine à la fois, entretenaient avec un certain honneur des épouses de second ordre, et ne craignaient pas de rompre les unions les plus légitimes. Tout ceci, régularisé par une sorte de tradition, et réprouvé par l'Église, amenait bien des désordres dans les maisons royales.

Quoique Haribert eût épousé solennellement Ingoberge, il devint épris à la fois de deux sœurs qui servaient la reine, Miroflède et Marcowèfe. —

Marcowèfe cependant portait le voile religieux ; car en ce temps beaucoup de femmes se consacraient à Dieu sans quitter leur famille et leur maison. Le voile seul témoignait de leur consécration.

Ingoberge imagina un singulier moyen pour éloigner Chlothar de ces deux femmes. — Leur père était simple ouvrier en laine, lite du domaine royal ; la reine le fait venir, lui donne de la laine à carder sous les fenêtres du palais, puis, appelant le roi qui entrait dans l'appartement, elle l'attire à une fenêtre : « Venez, lui dit-elle, il y a ici quelque chose de nouveau. — Et qu'y a-t-il qui soit nouveau ? » demande le roi. — Quoi de plus nouveau, dit-elle, que le beau-père d'un roi occupé à carder de la laine ? » La scène que la reine avait préparée tourna contre elle ; le roi trouva la plaisanterie fort mauvaise : au lieu de renvoyer la fille du cardeur de laine, il répudia la reine et épousa solennellement Miroflède.

Ingoberge, répudiée, passa de longues années dans la retraite. Grégoire de Tours loue son exactitude à la prière ¹, ses dons aux églises et ses aumônes aux pauvres. Appelé auprès d'elle peu de temps avant la mort de cette princesse, il s'exprime ainsi : « Je vins, et, je le déclare, je vis une personne craignant Dieu ². » Elle mourut à soixantedix ans ³, ayant survécu longtemps au roi et aux rivales qui

¹ « Point paresseuse aux veilles. » Grégoire de Tours, liv. ix, page 41.

² Grégoire de Tours, *ibid.*

³ D'aucune de ses femmes Haribert ne laissait de fils. Ingoberge lui avait donné une fille, *Berthe*, qui épousa un roi de Kent, en Angleterre. C'est cette princesse qui porta le christianisme dans le royaume de Kent en demandant des missionnaires au pape saint Grégoire, qui lui envoya le moine saint Augustin, honoré depuis comme l'apôtre de l'Angleterre.

En moins de deux siècles, Chlotilde amena le christianisme chez les Franks, *Berthe* chez les Saxons de Kent, *Ethelberge* chez les Anglo-Saxons du Northumberland, la reine *Théodelinde*, veuve d'un héros, chez les Lombards.

avaient su prendre sa place ; car Miroflède fut reine ; et, quelque temps après, sans se soucier ni de l'impiété qu'il commettait, ni de l'excommunication de saint Germain, évêque de Paris, qui lui remontrait qu'il ne pouvait épouser une religieuse, sœur de la femme qu'il avait déjà, Haribert fit quitter le voile à Marcowèfe et la prit pour femme. Comment concilier avec le titre de reine porté par Miroflède, celui de Théodigilde, quatrième épouse de Haribert, qui fut aussi couronnée ? Peut-être Miroflède était-elle morte peu de temps après son mariage ; son nom ne reparait plus dans l'histoire, et lorsqu'en 567 Haribert mourut, c'est Théodigilde qui apparaît comme la veuve de ce roi .

Les frères de Haribert se partagèrent son héritage, et Théodigilde chercha une protection auprès de Gontran, qui avait Orléans pour partage. Elle pensa que les richesses qu'elle avait reçues en don du matin pourraient le tenter, et elle les lui offrit à condition qu'il l'épouserait.

« Que votre maîtresse se hâte, dit Gontran aux envoyés,
« et qu'elle apporte avec elle ce qu'elle a de plus précieux ;
« je la recevrai volontiers comme reine, et elle sera peut-
« être plus respectée ici qu'elle ne l'était à la cour de mon
« frère Haribert. »

Théodigilde part pleine d'espoir ; mais à peine Gontran a-t-il vu ses trésors, qu'il se tourne vers ses leudes :

« Ne vaut-il pas mieux, leur dit-il, prendre tout ceci et
« l'avoir en notre possession que de le laisser à une femme
« comme celle-ci, que mon frère Haribert a eu la faiblesse
« de nommer reine, et qui n'a jamais été digne de l'être ? »

Théodigilde était fille d'un gardeur de troupeaux. Tandis que, tremblante et indignée, elle écoutait les paroles du roi, elle se vit dépouillée des trésors qu'elle venait de livrer

elle-même. Gontran ne lui en laissa qu'une très petite partie et l'envoya au monastère d'Arles.

L'infortunée reine ne put soutenir la pensée de vivre reléguée dans un couvent; elle intrigua pour chercher des défenseurs et parvint, avec des peines inouïes, à mettre dans ses intérêts un seigneur visigoth, à qui elle promit, s'il la délivrait, de lui donner le peu qui lui restait de biens. La vigilance de l'abbesse fit échouer ce projet : on surprit Théodigilde à l'heure où elle espérait fuir; on usa envers cette femme malheureuse, que la sévérité du cloître effrayait et qui ne voulait pas s'astreindre à la régularité monastique, d'une rigueur que Grégoire de Tours exprime en ces termes : « On la mit dans une prison, on la fustigea, et, « ajoute-t-il, elle demeura jusqu'à sa mort dans des souffrances non petites ¹. »

¹ Grégoire de Tours, liv. iv, page 18.



1870. - B. & O. G. P.

1870. - B. & O. G. P.

Brunehaut.
(Sigebert.)

BRUNEHILDE, épouse de SIGEBERT, roi d'Anstracie.

AUDCWÈRE, GALESWINTHE et FRÉDÉGONDE, épouses de HILPERIC,
roi de Neustrie.



runehilde et Frédégonde ont rendu célèbre cette époque des fastes mérovingiens : l'une polie, spirituelle, savante, fille de roi ; l'autre sans lettres, d'une naissance obscure ; mais belles toutes deux, toutes deux habiles, et toutes deux douées d'un génie qui assura leur empire sur l'esprit de leurs maris, et qui les rendit capables de gouverner.

Trois des fils de Chlother, Haribert, Hilpéric et Gontran vivaient dans leur palais au milieu des scandales d'unions brisées ou d'alliances

illégitimes. Sigebert eut à dégoût la conduite de ses frères et manifesta hautement son mépris :

« Il ne me convient pas, dit-il, d'appeler à la couche royale les filles de mes lites; je veux, par une alliance avec la fille d'un roi, donner mon amour à une épouse qui soit digne de moi. » Il envoya des ambassadeurs au roi des Visigoths Athanaghild, qui tenait sa cour à Tolède, et qui avait deux filles : Brunehilde et Galeswinthe. — Un merveilleux renom de sagesse et de beauté accompagnait la réputation de Brunehilde. « C'était, dit Grégoire de Tours, une jeune fille de manières élégantes, belle de figure, honnête et décente dans ses mœurs, de bon conseil, et d'agréable conversation ⁴ ». En la voyant, Sigebert s'applaudit de son choix; la grâce des manières de Brunehilde, sa noblesse, son aimable entretien la lui rendirent chère. — C'est en 566 qu'eut lieu ce mariage royal, célébré par les poètes et par les historiens comme le grand événement de l'époque. Le poète Fortunat s'y trouvait; c'était au commencement de son long voyage à travers la Gaule, avant qu'il eût pris les ordres à Poitiers. — Admis au festin des noces, il y lut une pièce de vers latins où il appelle Brunehilde une autre *Vénus*, et où il lui dit que sa *dot est l'empire de la beauté*.

Le poète suppose une contestation entre *Vénus* et l'Amour sur le mérite des deux époux; l'Amour préfère Sigebert, qu'il appelle un autre Achille; mais *Vénus* donne le prix à Brunehilde, et lui parle ainsi : « O vierge que j'admire et qu'adorera ton époux! Brunehilde, le feu des pierreries

⁴ Grégoire de Tours, liv. iv, page 181. — Chronique de Saint-Denis, liv. II-XXV. Cette chronique, d'accord avec Aymoin, qu'elle copie et auquel elle renvoie, est tout-à-fait ennemie de Brunehilde, et l'accuse sans discernement; nous suivons préférablement Grégoire de Tours, contemporain.

« cède à l'éclat de ton visage ; les nymphes des fleuves s'inclinent devant toi ; l'Espagne a mis au jour une perle nouvelle. »

L'auditoire qui applaudissait à toutes ces belles choses, aurait paru bien étrange à quelque rhéteur romain.

A la table royale, à côté de Brunehilde, parée d'or et de pierreries, se trouvaient les invités de Sigebert : les seigneurs de race gauloise, vêtus de pourpre et de fine laine, aux manières polies, au salut courtois ; — les comtes franks, leudes de Sigebert, illettrés et se faisant gloire de ne savoir manier que leur épée, mais richement vêtus et portant les dépouilles des vaincus ; — puis les chefs des vieilles tribus frankes, des Allemands, des Baiwares, des Thuringes, et « de vrais sauvages tout habillés de fourrure, « aussi rudes de manières que d'aspect ¹. »

Au milieu des éclats d'une joie bruyante, lorsque le vin et la bière coulaient à longs flots dans les vases d'or et d'argent ciselés, dépouilles romaines qui ornaient la table des vainqueurs, si quelqu'un eût pu prévoir l'avenir, et se fût levé pour dire à cette jeune fiancée : « Cet époux qui te fait « reine aujourd'hui, et qui est ton appui, mourra. — Re-
« garde : voilà tes sujets. C'est à ces hommes de tous les
« pays et de tous les caractères que tu auras à commander,
« seule, pendant la longue tutelle de tes fils ; il te faudra
« lutter contre eux tous, et ils te livreront à la fin. Le trône
« de fleurs où tu t'assieds, se changera pour toi en un
« siège laborieux, théâtre de continuels soucis, et tu
« en seras à la fin précipitée. — Reine, ne te réjouis pas
« à cette heure, car de cette jeunesse brillante, tu arriveras par des jours malheureux à une vieillesse outragée.

¹ Récits des temps mérovingiens, 1^{er} récit, tome 1^{er}, page 335.

« dont, par pitié, la voix qui te révèle l'avenir ne doit pas
« te dire le terme. »

Si quelque révélation terrible eût répondu par ces menaces aux louanges du poète, Brunehilde se fût troublée, et elle eût demandé grâce, elle qui ne pensait qu'à régner ! — Aucune voix ne se fit entendre alors, et plus tard Brunehilde n'écouta pas la parole salutaire de saint Germain qui lui aurait fait éviter de grands malheurs.

Les premiers jours du règne de Brunehilde furent des jours de joie. La renommée s'en répandit au loin. L'influence de Brunehilde faillit changer la destinée de Hilpéric, ses habitudes, sa cour.

Hilpéric, nous l'avons dit, vivait dans un désordre de mœurs qu'il ne prenait pas la peine de dissimuler. Tandis que Sigebert concluait cette grande alliance avec la princesse d'Espagne, Hilpéric avait près de lui une femme pour laquelle il avait répudié une épouse légitime, reine et mère de plusieurs enfants. Voici le crédit que cette femme avait su prendre, et les degrés par lesquels elle amenait peu à peu sa fortune au point où elle voulait la voir.

Audowère, que le roi avait épousée solennellement par l'anneau et le denier, belle peut-être, mais d'un esprit simple, n'avait pas déplu à Hilpéric ; mais depuis quelque temps le roi avait remarqué parmi les femmes de la reine une servante d'une rare beauté, dont l'esprit vif et les saillies enjouées avaient séduit la reine qui se laissait en tout dominer par elle. — Frédégonde, c'était le nom de cette servante, combina, pour faire répudier Audowère, un plan qu'elle sut exécuter d'une façon hardie.

La reine avait déjà trois fils : au départ de son mari pour une expédition contre les peuples d'outre-Rhin, elle se trouvait encore enceinte. — Avant le retour du roi, elle mit au



Leonce Habbion

un. Les arts et métiers de l'œuvre de l'œuvre

Frédégonde.
(Chilperic)

monde une fille. Frédégonde avait entouré la reine de soins attentifs ; Audowère ne savait si elle devait attendre ou non le retour du roi pour faire baptiser sa fille ; elle consulta sa suivante.

« Madame, lui dit Frédégonde, lorsque le roi mon seigneur reviendra victorieux, pensez-vous qu'il pût voir sa fille avec plaisir, si elle n'était baptisée? » — Cette réponse détermine la reine ; le jour pris, elle se rend, accompagnée de Frédégonde, à l'église de Soissons ; mais l'évêque prévenu, le baptistaire orné, les cierges allumés, la marraine n'arriva pas : « Qu'est-il besoin d'attendre? dit Frédégonde à la reine. Tenez vous-même votre fille sur les fonts de baptême. Quelle personne vous vaut pour être marraine? » La simple Audowère tint l'enfant, et le baptême s'accomplit.

Quand le roi revint, et que, selon l'usage, les filles du domaine allèrent au devant de lui en portant des fleurs, Frédégonde se joignit à elles.

« Dieu soit loué, dit-elle, de ce que Dieu t'a donné la victoire, et de ce qu'une fille t'est née heureusement! ¹ » Puis, affectant un air de tristesse, elle ajouta : « Mais mon seigneur sait-il le malheur qui est advenu? La reine ma maîtresse est aujourd'hui sa commère et ne saurait plus être sa femme, puisqu'elle est la marraine de sa fille Hildeswinthe. »

« S'il en est ainsi, et qu'elle ne soit plus ma femme, je te prendrai pour compagne, » répondit Hilpéric. La

¹ Chronique de Saint-Denis : *Comme est ores le roi Hilpéric glorieux qui retourne à victoire à ses ennemis, à qui une fille nouvelle est née, Childhinde, qui tant sera noble de fourme et de beauté!*

² Chronique de Saint-Denis, liv. III. — Aymoin, VI.

reine vint à lui, son enfant dans les bras. « Femme, tu « t'es perdue par ta simplicité, lui dit-il; ne sais-tu pas « qu'étant devenue ma commère, tu ne peux être mon « épouse? » Et Hilpéric répudia la malheureuse Audowère qui alla expier sa crédulité au monastère d'Étampes où elle languit quinze ans.

Mais le triomphe de la suivante fut loin d'être complet, car le roi ne lui donna aucun titre à la cour.

C'est en ce temps que les pompes du mariage de Sigebert, racontées à la cour de Hilpéric, firent sur son esprit un impression assez vive pour lui inspirer le désir d'imiter son frère et de se faire honneur par une haute alliance. Sigebert l'encouragea dans son projet, et tandis qu'à la cour de Tolède on se félicitait encore des honneurs rendus à Brunehilde sur la terre d'Austrasie, Athanaghild vit arriver une ambassade solennelle composée des plus nobles comtes franks, chargés de demander pour Hilpéric la main de Galeswinthe, sœur aînée de Brunehilde; Athanaghild hésita : la réputation de Hilpéric effrayait sa prévoyance de père. — La tendresse de Goiswinthe, mère de la jeune fille, s'alarmait davantage encore; ses inquiétudes étaient accrues par la répugnance de Galeswinthe. « Jamais, non jamais, « disait la princesse, je ne pourrai supporter l'idée d'ap-
« partenir à un tel homme. »

Athanaghild déclara aux ambassadeurs qu'il ne donnerait sa fille que si Hilpéric promettait par serment de n'avoir qu'elle pour épouse *tant qu'elle vivrait*, de la traiter comme reine, et de ne jamais la répudier. — Hilpéric promit tout; dès le jour même où les courriers lui portèrent la réponse d'Athanaghild, il renvoya toutes les femmes auxquelles il donnait légèrement le titre de reines.

Frédégonde subit cet outrage; mais sa prudente ha-

bileté dissimula. Pour toute prière elle dit à Hilpéric :
« Que le roi mon seigneur me permette de rester dans sa
« maison et de servir la nouvelle reine, comme je servais
« Audowère qu'il a répudiée. »

Cependant la réponse de Hilpéric ne laissait aucun pré-
texte à un refus d'Athanaghild, et au retour des ambassa-
deurs, après avoir reçu leur serment, prononcé sur leurs
épées, Athanaghild annonça à sa fille qu'il fallait partir.
— Tout était réglé, les trésors portés à Hilpéric par la
nouvelle épouse, la dot qu'en retour elle devait recevoir de
lui comme présent du matin ;— mais tant de conventions,
de serments et d'honneurs, n'avaient point rassuré Ga-
leswinthe.

« Dès que Galeswinthe apprit, dit l'auteur des Récits des
« temps mérovingiens que nous laissons parler ici, dès
« qu'elle apprit que son sort venait d'être fixé d'une manière
« irrévocable, saisie d'un mouvement de terreur, elle courut
« vers sa mère, comme un enfant qui cherche du secours,
« et, jetant ses bras autour d'elle, elle la tint embrassée
« plus d'une heure en pleurant et sans dire un mot. Les
« ambassadeurs franks se présentèrent pour saluer la fian-
« cée de leur roi ; mais à la vue de ces deux femmes san-
« glottant sur le sein l'une de l'autre et se serrant si étroi-
« tement qu'elles paraissaient liées ensemble, tout rudes
« qu'ils étaient, ils furent émus et n'osèrent parler de voyage.
« Ils laissèrent passer deux jours, et, le troisième, ils
« vinrent de nouveau se présenter devant la reine, en lui
« annonçant cette fois qu'ils avaient hâte de partir, lui
« parlant de l'impatience de leur roi et de la longueur du
« chemin. La reine pleura, et demanda pour sa fille encore
« un jour de délai ; mais le lendemain, quand on vint lui
« dire que tout était prêt pour le départ : un seul jour en-

« core, dit-elle, et je ne vous demanderai plus rien. Savez-
 « vous que là où vous emmenez ma fille il n'y aura plus de
 « mère pour elle? — Mais tous les retards possibles étaient
 « épuisés.

.
 « Une longue file de cavaliers, de voitures et de chariots
 « de bagage, traversa les rues de Tolède et se dirigea vers
 « la porte du nord. Le roi suivit sa fille jusqu'à un pont
 « jeté sur le Tage, à quelque distance de la ville; mais la
 « reine ne put se résoudre à retourner si vite, et voulut al-
 « ler au-delà. Quittant son propre char, elle s'assit auprès
 « de Galeswinthe, et d'étape en étape, de journée en jour-
 « née, elle se laissa entraîner à plus de cent milles de dis-
 « tance. Chaque jour elle disait : « C'est jusque là que je
 « veux aller, » et, parvenue à ce terme, elle passait outre.
 « A l'approche des montagnes, les chemins devinrent dif-
 « ficiles; elle ne s'en aperçut pas, et voulut aller encore
 « plus loin; mais comme les gens qui la suivaient grossis-
 « saient beaucoup le cortège et augmentaient les embarras
 « et les dangers du voyage, les seigneurs goths résolurent
 « de ne pas permettre que leur reine fit un mille de plus.
 « Il fallut se résigner à une séparation inévitable, et de
 « nouvelles scènes de tendresse, mais plus calmes, eurent
 « lieu entre la mère et la fille.
 « Sois heureuse, dit la mère, mais j'ai peur pour toi;
 « prends garde, ma fille, prends bien garde.
 « Galeswinthe pleura et répondit : « Dieu le veut, il faut
 « que je me soumette. » — Et la triste séparation s'accom-
 « plit. »

« Avant de monter sur le char qui devait la ramener en
 « arrière, la reine des Goths s'arrêta au bord de la route,
 « et, fixant ses yeux vers le chariot de sa fille, elle ne cessa

« de le regarder, debout et immobile, jusqu'à ce qu'il disparût dans l'éloignement et les détours du chemin.

« Galeswinthe, triste, mais résignée, continua sa route vers le nord ; son escorte, composée de seigneurs et de guerriers des deux nations, Goths et Franks, traversa les Pyrénées, puis les villes de Narbonne et de Carcassonne sans sortir du royaume des Goths qui s'étendait jusquelà ; ensuite elle se dirigea par la route de Poitiers et de Tours, vers la cité de Rouen où devait avoir lieu la célébration du mariage. Aux portes de chaque grande ville, le cortège faisait halte, et tout se disposait pour une entrée solennelle ; les cavaliers jetaient bas leurs manteaux de route, découvraient les harnais de leurs chevaux, et s'armaient de leurs boucliers suspendus à l'arçon de leur selle. La fiancée du roi de Neustrie quittait son lourd chariot de voyage pour un char de parade, élevé en forme de tour, et tout couvert de plaques d'argent. Le poète contemporain ¹, à qui sont empruntés ces détails, la vit entrer ainsi à Poitiers, où elle se reposa quelques jours ; il dit qu'on admirait la pompe de son équipage, mais il ne parle point de sa beauté ². »

Au terme de ce long voyage, Galeswinthe fut reçue par son fiancé tant redouté, avec une distinction qui aurait pu donner de grandes espérances à un cœur plus ambitieux et moins timide ; mais Galeswinthe ne s'y livra pas : le pressentiment d'un sinistre avenir ne quittait pas sa pensée ; cependant elle accueillit les témoignages d'amour de Hilperic, qui parut flatté d'avoir une épouse de race royale, non moins noble que celle de son frère Sigebert. Si Galeswinthe

¹ Venantius Fortunatus.

² Récits des temps mérovingiens. 1^{er} récit, tome I, page 348 et suivantes.

n'était pas jolie, la dignité de son maintien, et la bonté qu'elle témoignait, plurent aux conviés des noces ; tous ceux qui vinrent la saluer se retirèrent satisfaits ou d'une parole gracieuse ou d'un présent flatteur. Le roi décerna à sa nouvelle épouse des honneurs extraordinaires ; tous les Franks, chefs et simples guerriers, jurèrent fidélité à l'épouse de Hilpéric, avec la même solennité qu'à un roi. Debout et rangés en demi-cercle, leurs épées nues et hautes, ils dévouèrent au tranchant du glaive quiconque violerait son serment. — Le roi promit de rechef, devant Dieu et devant les hommes, de ne jamais répudier la reine Galeswinthe, et *tant qu'elle vivrait* de ne pas prendre d'autre femme.

Le lendemain des noces, Hilpéric, en présence de tous ses leudes, fit la cérémonie qui accompagnait le présent du matin. Tenant dans sa main droite la main de l'épouse, il jeta sur elle de la main gauche un brin de paille, en nommant à haute voix les objets qui formaient la *dot* ou *ghibe morgen*. C'étaient, pour la nouvelle reine, les cités de Bigorre, de Bordeaux, de Cahors, de Limoges, de Béarn. Le don était confirmé sous le nom de *charte présente et jurée*, le brin de paille jeté sur l'épouse était regardé comme symbole, et le serrement de main, comme garant de la foi donnée.

Dans les jours qui suivirent, Hilpéric eut pour Galeswinthe des complaisances qu'on n'aurait pas attendues de son humeur brusque et capricieuse. — Un singulier mélange de barbarie sauvage et de prétention à la civilisation, formait le caractère de ce roi, que la suite de son règne a fait surnommer le *Néron du Nord*. Mais il ne fallait attendre de lui aucune délicatesse de sentiment. Toujours il fit le mal selon l'intérêt et même la fantaisie du moment, sans

scrupule et sans remords. — Galeswinthe supporta pendant plusieurs mois tout ce qu'elle put avoir à souffrir de cette nature orgueilleuse et sauvage, toujours regrettant le ciel de sa patrie et la douce intimité de sa mère. Bientôt Frédégonde reprit son empire et arriva par degrés à rendre sa présence nécessaire. Alors de l'humilité hypocrite dans laquelle elle s'était quelque temps renfermée, elle passa à un orgueil bien calculé pour la perte de sa rivale, fit gloire de son triomphe et blessa la reine en toute occasion.

Après bien des pleurs versés en silence, Galeswinthe osa se plaindre. — « Ce n'est pas ce que vous aviez promis, dit-elle à Hilpéric. Il n'y a plus d'honneur pour moi à vivre dans votre maison, où je me vois outragée. » Hilpéric méprisa ces plaintes, et Galeswinthe finit par un éclat auquel le roi s'attendait peu. Un jour elle lui demanda pour toute grâce la permission de retourner à Tolède. — « Vous serez libre alors, lui dit-elle, accordez-moi cette faveur, et je vous rendrai tous vos dons, votre présent du matin ; je vous laisserai ce que j'ai apporté avec moi, vous jouirez de tout. Pour moi, il ne me faut que le repos et l'affection de mes proches, que je ne peux trouver ici, où celui qui devait me protéger m'abandonne, et où je suis traitée comme étrangère. »

Hilpéric ne pouvait croire à ce qu'il entendait. Comment aurait-il pensé, lui, plein d'avidité et d'ambition, que Galeswinthe pût abandonner tant de richesses et le titre de reine? — Frédégonde sut flatter en secret l'incrédulité du roi. Hilpéric en était venu à ne pouvoir souffrir Galeswinthe, mais il redoutait de se faire un ennemi d'Athanhild, et un autre de Sigebert qui suivrait sans aucun doute les inspirations de Brunchilde. Il ne voulut donc ni répu-

dier son épouse, ni la laisser libre de le quitter ; il usa d'une profonde dissimulation, se montra plein de repentir et d'affection. Galeswinthe ne parla plus de séparation ; elle était sans défiance, lorsqu'une nuit, un serviteur de Hilpéric entra dans la chambre de la fille du roi goth et l'étrangla pendant qu'elle dormait ¹. — Ainsi furent accomplis ces sinistres pressentiments de Galeswinthe qui lui faisaient regarder la Neustrie comme son tombeau. — Le roi joua la surprise en apprenant la mort subite de sa femme : il versa même des larmes ; — mais à peine quelques semaines étaient écoulées, qu'il épousait solennellement Frédégonde. La mort de cette jeune femme, aimée à cause de sa bonté et plainte pour ses malheurs, laissa une profonde impression dans l'esprit des témoins de cette vie sacrifiée. A ses funérailles, qui furent solennelles, un incident singulier vint ajouter à cette impression douloureuse quelque chose de mystérieux ² : une lampe de cristal suspendue près du tombeau, se détacha subitement et étant tombée sur le pavé sans se briser, elle continua de brûler. — On se sentit saisi d'une émotion religieuse, et on se racontait que plusieurs avaient vu le marbre fléchir sous la lampe et la recevoir comme aurait pu le faire une cire molle... Cette mélancolique figure de Galeswinthe laisse un souvenir triste et doux qui fait aimer son nom.

La mort subite de Galeswinthe, arrivée après les chagrins que lui avait causés son mari, ne pouvait être regardée par les amis de cette jeune reine que comme le ré-

¹ « *Celui-ci (Hilpéric), dissimulant avec adresse, l'apaisa par des paroles de douceur ; mais enfin il ordonna à un serviteur de l'étrangler, et on la trouva morte dans son lit.* » — Grégoire de Tours, liv. iv, page 189.

² Grégoire de Tours, liv. iv, page 183.

sultat d'un crime. Brunehilde le dit hautement, et excita son mari à la venger. Sigebert demanda l'alliance de Gontran ; les deux rois étaient mus par des sentiments différents. Sigebert, sous l'influence de Brunehilde, voulait punir le coupable ; il ne reculait pas devant la pensée d'un fratricide. Gontran, ou plus calme, ou plus fidèle aux inspirations du christianisme, abandonna bientôt les projets de vengeance. Le rôle de médiateur lui parut plus beau.

« Ne prenons pas les armes contre notre frère, dit-il à
« Sigebert ; si ta cause est juste, prends garde que la
« haine ne la rende inique. Au lieu de poursuivre Hilpé-
« ric sans lui laisser aucun relâche, accepte sa sou-
« mission. Nous convoquerons l'assemblée du peuple, et
« selon la loi nous demanderons pacifiquement la justice ;
« Hilpéric se soumettra, et nous n'aurons point répandu
« le sang de notre frère. »

Sigebert céda à la sagesse de ces conseils ; mais il exigea que toutes les formalités des coutumes germaniques fussent rigoureusement suivies. En présence des rois Hilpéric et Sigebert, le *mâl'*, présidé par Gontran, donna satisfaction entière à Brunehilde. Il prononça que les cités de Bordeaux, Limoges, Cahors, Béarn et Bigorre, que Galleswinthe, sœur de la très-excellente dame Brunehilde, avait reçues à titre de domaine et de présent du matin, deviendraient immédiatement la propriété de la reine Brunehilde et de ses héritiers. Moyennant cette composition, la paix devait être rétablie entre Hilpéric et Sigebert, car le meurtre se rachetait à prix d'argent par les lois frankes ; les personnes royales étaient exceptées, mais la *composition*

¹ *Mâl-Berg*, montagne du conseil : assemblées dont l'usage a été apporté de Germanie par les rois frankes. (Voyez dans les Récits des temps mérovingiens tout ce qui concerne ce jugement.)

ou *don en satisfaction*, entraînait la complète réparation de l'injure. Aussi les deux rois s'avancèrent l'un vers l'autre tenant à la main des branches d'arbre qu'ils échangèrent mutuellement et après avoir prêté serment.

« Mon frère, » dit Sigebert en présence des Francks, des hommes d'armes et d'honneur, convoqués selon la loi, sur les montagnes du conseil, « je te donne à l'avenir
 « paix et sécurité sur la mort de Galeswinthe, sœur de
 « Brunehilde. Tu n'auras plus à craindre de moi ni plain-
 « tes, ni poursuites, et s'il arrivait (ce qu'à Dieu ne
 « plaise), que tu fusses inquiété par quelqu'un des miens,
 « pour la composition que j'ai reçue de toi, cette compo-
 « sition te sera rendue au double ¹. »

C'est avec cette solennité que le meurtre de Galeswinthe fut, sinon vengé, du moins reconnu et expié. Mais les pressentiments de la reine, en s'accomplissant, avaient préparé de longs malheurs; son nom devait être un brandon de discorde qui devint fatal à ceux qui désiraient la venger.

Cinq années passées dans la paix n'éteignirent ni le ressentiment de Brunehilde, ni le mécontentement de Hilpéric qui regrettait amèrement ses bonnes villes, et pour qui la soumission apparente qu'il avait faite devant le *mâl* n'avait été qu'une ruse pour gagner du temps.

Tout à coup, au bout de cinq ans, croyant l'heure venue, il médite l'attaque de ces villes qu'il a données, et il envoie devant Tours le prince Clovis, le plus jeune des fils qu'il avait eus d'Audowère; Clovis entre sans résistance à Tours et à Poitiers.

¹ Récits des temps mérovingiens. Deuxième récit, liv. II, page 9.

Sigebert, qu'indigne cette trahison, en confère avec Gontran ; celui-ci fait marcher contre Clovis l'habile Mumulus qui reprend la ville de Tours avec autant de facilité que Clovis l'avait enlevée, et qui fait prêter serment de fidélité pour le roi Sigebert : il défait ensuite le jeune prince près de Poitiers et retourne auprès de Gontran. Bordeaux est de même pris et repris : pris par Clovis qui y exerça pendant deux mois l'autorité de roi, et repris par un serviteur de Brunehilde qui gardait pour elle la marche d'Espagne.

Alors Hilpéric, outré de chagrin et de dépit, commença une guerre qu'il voulait rendre décisive, et où les deux frères voulaient la vie l'un de l'autre. Vainement le prudent Gontran chercha-t-il à les apaiser en rassemblant un synode ecclésiastique, Hilpéric refusa de s'y soumettre ; son fils Théodebert fit une guerre de sauvage en Touraine et en Poitou : les habitants, effrayés du pillage de leurs biens et de l'incendie de leurs maisons, se soumirent ; Tours, Poitiers, Limoges, Cahors furent de nouveau enlevées en cinq mois dans la même année ; prises par Hilpéric, reprises par Sigebert, enlevées encore par Hilpéric ! Que de misères ! que de meurtres ! que de rapines ! Il faut en lire le récit dans Grégoire de Tours.

« Hilpéric, dit-il, dévasta, désola Limoges, Cahors et
« toutes ces provinces, brûla les églises, interrompit le
« service de Dieu, tua les clercs, détruisit les monastères
« d'hommes, insulta ceux de filles, et ravagea tout. Il
« y eut, ajoute l'historien, il y eut en ce temps un plus
« grand gémississement qu'au temps de la persécution de
« Dioclétien ¹. »

¹ Grégoire de Tours, liv. iv, page 211.

Sigebert réunit tous les soldats que peuvent lui fournir ses vastes domaines d'outre-Rhin : les barbares de la Germanie, les Gaulois de la Moselle et de la Meuse, ses leudes, ses lites, tout marche sous ses ordres ; avec ce formidable armement, il se pose à Arcis-sur-Aube. Toute la Neustrie s'effraie. Ce n'était plus une querelle entre les princes, c'était l'invasion terrible des hommes du Nord. Dans ce commun danger, Hilpéric et Gontran, qui ignoraient jusqu'où Sigebert pousserait les représailles, sentirent le besoin de s'unir, et, dans une entrevue, ils se jurèrent qu'*aucun d'eux ne laisserait périr son frère.*

Gontran garda ses frontières du nord ; Hilpéric attendit du côté de la Seine à un lieu nommé *les Douze-Portes*, et dont il avait fait couper la communication.

Sigebert, averti par ses éclaireurs de l'union de ses frères, envoie à Gontran ce billet laconique qui expliquait assez son intention :

« Si tu ne me permets pas le passage, je marche contre toi avec toute mon armée¹. » Alors Gontran, cédant à la crainte et à la force, livra le passage, vit son frère à Troyes, et lui jura *une paix inviolable et une sincère amitié.*

Quand Hilpéric se vit trahi par Gontran, il n'écouta que les terreurs qui le saisissaient à l'approche des Germains de Sigebert, car la lutte était inégale d'une manière effrayante ; il recula jusqu'à Charenton ; Sigebert le poursuivant et le faisant sommer de combattre, il avait reculé jusqu'aux bords du Loir quand il reçut ce message :

« Si tu n'es pas *un homme de rien*, prépare un champ de bataille et accepte le combat. »

Le déshonneur était le partage d'un Frank qui refusait

¹ Grégoire de Tours, liv. IV, page 213.

un défi conçu en ces termes ; cependant Hilpéric n'osait entreprendre la lutte ; il s'abaissa devant son frère, il pria. Telle était la bonté du cœur de Sigebert, que cette prière suffit pour désarmer sa colère.

Il pardonna, consentit à oublier tout, et n'exigea rien sinon que les villes prises par lui fussent rendues, et que l'armée de Théodebald repassât la Loire.

Puis vinrent des jours de fête ; Hilpéric paraissait plein de sincérité, il caressa son frère et lui donna mille témoignages d'amitié et de reconnaissance. Sigebert y fut sensible ; il voulait punir les villes qui s'étaient soumises à Théodebald. « Pardonne à ces villes, lui dit Hilpéric ; si elles ont « manqué à la foi qu'elles te devaient, c'est que la force « les y a contraintes. » Sigebert pardonna encore.

Mais les troupes qu'il avait amenées étaient mécontentes de cette paix qui les privait de gain et de pillage. Elles se mutinèrent. Sigebert monte à cheval et se présente à ses hommes d'armes : « Qu'avez-vous ? que voulez-vous ? » leur dit-il. — « La bataille ! s'écrièrent-ils. Mène-nous au « combat ! Tu nous as amenés de notre pays pour com- « battre ; nous voulons la bataille ! » Sigebert parvint à les apaiser à force de promesses, et leva le camp. Mais sur la route il ne put empêcher le pillage et l'incendie ; les états de Gontran même en souffrirent. Sigebert fit prendre un à un et mettre à mort ceux qui s'étaient montrés les plus indociles. — Ceci se passait en 574.

De retour dans son palais de Metz, le roi d'Austrasie se reposait sur la paix jurée et sur les bons effets de sa générosité, mais Brunehilde n'était pas satisfaite : elle voulait la mort de Hilpéric ; elle blâmait son mari de la clémence qu'il avait montrée, et lui répétait sans cesse que cette grandeur d'âme serait perdue avec un homme tel que le

roi de Neustrie. Elle jugeait bien. Gontran, que la puissance de Sigebert mettait en défiance, reçut au printemps un message de Hilpéric qui lui disait :

« Que mon frère vienne avec moi, voyons-nous et pour-
« suivons notre ennemi Sigebert. »

Les deux rois s'unirent, et dès l'année 575, moins d'un an après le traité où Sigebert s'était montré si généreux, Hilpéric fit de nouveau attaquer les cinq villes naguère données à Galeswinthe, et devenues ~~une~~ une pomme de discorde entre les petits-fils de Clovis.

Brunehilde, dont la vengeance avait été longtemps comprimée, usa de tout son crédit sur Sigebert pour ne lui laisser aucun repos qu'elle ne lui eût inspiré un plan ferme, assuré, qui devait aboutir à la mort du coupable. La colère de Sigebert était légitime ; mais Brunehilde abusa de son pouvoir pour le pousser jusqu'au fratricide.

C'est alors que commença dans son effrayante activité la lutte des deux reines. — Chacune haïssait l'autre de toute l'ardeur de ses ressentiments. — Chacune voulait la mort de sa rivale, la mort de l'époux, des enfants, de tout ce qui pouvait être cher à l'autre. — Et cette haine était arrivée à un degré où, l'action une fois engagée, le crime devenait imminent ; c'est par le crime que chacune défendait sa vie.

Le drame qui se préparait jeta l'épouvante dans tous les esprits ; les évêques, les princes, les peuples s'émurent : c'était la lutte de la Neustrie contre l'Austrasie, car les Neustriens sentaient que Sigebert, poussé à bout, et sorti une fois de la générosité et de la droiture de son caractère, était résolu à tout pour assurer le succès de son dessein. Il commença par un sacrilège.

Le serment le plus saint, fait sur les reliques, empêchait

l'un des frères d'entrer à Paris sans le consentement des deux autres. En temps de guerre, Paris restait neutre, comme un séjour inviolable. C'était une convention faite lors du partage du lot de Haribert. Sigebert crut utile à ses projets de s'assurer Paris. Il osa y entrer malgré son serment, et, pour Sigebert, c'était un acte réfléchi dont il assumait volontairement les suites sur sa tête.

De Paris il envoya deux Austrasiens lever des subsides et des troupes dans les terres de son lot : — tout lui réussit; ces deux hommes vainquirent et tuèrent Théodebert, fils de Hilpéric. Le corps de ce prince serait resté sans sépulture, si un riche Austrasien n'eût pris le soin de le faire ensevelir dans la ville d'Angoulême.

En voyant le succès de Sigebert, Gontran abandonna Hilpéric, et celui-ci se jeta dans Tournay avec sa femme et ses enfants; il se voyait sans ressources et se regardait comme perdu.

Cependant le siège épiscopal de Paris était occupé par un homme de sainteté et de vertu dont le corps débile renfermait une âme courageuse; sa mission était de dire la vérité aux rois. — Saint Germain voyait la haine qui s'était allumée dans le cœur de Sigebert, et il frémissait de la pensée d'un fratricide; mais autant l'homme de Dieu mettait de zèle à prévenir le crime, autant Brunehilde mettait de persévérance à l'accomplir. — Déjà, dans son orgueilleux espoir, elle se voyait reine de Neustrie; tout semblait concourir à ses vœux: les Neustriens venaient de s'offrir volontairement à l'obéissance de Sigebert¹.

¹ Récits des temps mérovingiens. Deuxième récit, liv. II, page 43.

Tandis que son mari allait à Rouen pour répondre à de si flatteuses prévenances, Brunehilde accourait d'Austrasie pour faire une entrée triomphante à Paris. Toutes ses richesses, son or, ses bijoux, ses vêtements royaux, elle les apporta avec elle; elle amenait aux Neustriens ses deux filles Ingonde et Clodeswinthe, et son fils Hildebert, âgé de cinq ans. Sa beauté, sa grâce, la manière vraiment royale dont elle portait la couronne, la firent admirer de la population gauloise, qui, plus que dans toute autre ville, se maintenait, à Paris, pure de mélange avec les Franks.

Le clergé, les fils des anciennes familles sénatoriales vinrent en foule pour la saluer; elle jouit de ces honneurs rendus à son rang et à l'impression que faisait sa dignité presque impériale. Mais le soir même de ce jour de triomphe, on lui remit, au nom de l'évêque, une lettre qui lui donnait de grands avertissements. — Saint Germain s'excusait de n'avoir pu aller au-devant de la reine; une maladie grave le retenait sur un lit de douleur: — « Mais, disait-il, il ne pouvait garder le silence dans une « occasion si solennelle; et il désirait s'adresser à la piété « de la reine pour la supplier de calmer la colère du roi « son époux et de ne pas poursuivre la vengeance jusqu'à « la mort de Hilpéric.

« C'est une victoire sans honneur, dit-il, que de vaincre « son frère. — Nous lisons que la reine Esther fut l'instrument de Dieu pour le salut de tout un peuple. Reine, « faites éclater votre prudence en détournant le roi Sigebert d'une entreprise condamnée par les lois divines... O « reine, vous aurez pour vous, dans une si juste cause, « le ciel et les hommes. Celui qui mettrait de côté l'amitié « fraternelle, qui mépriserait les paroles d'une épouse, qui « refuserait de se rendre à la vérité, celui-là, tous les pro-

« phètes élèvent la voix contre lui, tous les apôtres le
« maudissent, et Dieu le jugera. »

L'évêque savait toute la part qu'avait Brunehilde aux projets de vengeance de Sigebert : c'est pourquoi il lui adressait sa prière, sa plainte et sa menace au nom de la religion dont il était le ministre ; mais Brunehilde n'écoula rien ; elle se montrait impatiente de voir revenir son mari couvert du sang d'un frère.

Sigebert, dans un même aveuglement, refusa d'ouvrir les yeux à la lumière ; à son retour de Rouen, ayant passé quelques jours à Paris, il n'en sortit que pour marcher en personne contre son frère.

Il partait en armes, entouré de ses cavaliers, avec leurs boucliers peints et leurs lances à banderolles. Il venait de faire un dernier salut à la reine et n'avait pas encore franchi les ponts de la cité : tout-à-coup il voit paraître l'évêque Germain qui venait à lui vêtu de ses habits sacerdotaux, et qui faisait un dernier effort pour empêcher le fratricide.

Pâle et faible, l'évêque approche ; il saisit à la bride le cheval du roi, et, d'une voix inspirée, il dit :

« Roi Sigebert, si tu pars sans intention de mettre ton
« frère à mort, tu reviendras vivant et victorieux ; mais si
« tu as une autre pensée, tu mourras ; car le Seigneur a dit
« par la bouche de Salomon : La fosse que tu creuses pour
« que ton frère y tombe, te fera tomber toi-même ¹. »

Sigebert, sans répondre, dégagea doucement son cheval et passa outre ². Saint Germain, le cœur pénétré de

¹ Grégoire de Tours, liv. iv, pag. 215.

² Chronique de Saint-Denis, liv. III-IV. — *Le Roi Sigebert ne voulut ouïr la parole du saint homme, soupçonnant qu'il tenoit le parti de son frère: ains (mais) chevaucha adès avant (plus loin) entalentiz (dans l'intention formelle) de faire ce qu'il avoit commencé.*

douleur, se vit forcé de rentrer au palais épiscopal. Le roi poursuivit sa course en nourrissant toutes ses espérances, tandis que Brunehilde, avec ses enfants, attendait dans l'exercice de sa pleine puissance les nouvelles de la marche triomphante de son époux.

En effet, cette route de Sigebert était un triomphe : à Vitry sur la Scarpe, il trouva des seigneurs neustriens qui venaient l'élever sur le pavois. Dans une plaine bordée des tentes de ceux qui n'avaient pu trouver de logement à Vitry, Sigebert, porté par des soldats sur un large boœclier, parcourut trois fois le cercle des Franks, qui le saluèrent par des acclamations de joie. Ainsi il était roi à la place de son frère, roi d'Austrasie et de Neustrie ; il recevait la couronne de Hilpéric avant d'avoir achevé de la lui enlever. — Mais Hilpéric vivait enfermé dans Tournay, et auprès de lui Frédégonde, semblable à la lionne qu'on poursuit dans son repaire, frémissait de rage et de douleur.

Un enfant qu'elle mit au monde à cette heure de détresse lui parut destiné à un malheur si certain, qu'elle voulait prévenir la fortune et le tuer elle-même. Mais l'instinct maternel lui suggérant bientôt une autre pensée, elle le fit baptiser et le nomma Samson, comme si, en lui donnant ce nom, elle avait cherché un présage de délivrance. Puis, s'adressant à Hilpéric, que rien ne tirait de sa stupeur : « Déguisons nos fils, lui dit-elle ; que, si leur oncle arrive, il ne puisse les reconnaître. » Elle avait conçu un moment la pensée de les faire passer pour des mendiants et de les confier à quelqu'une de ces femmes dont la profession était de vivre d'aumônes sous le portique des églises.

Un projet détruisait l'autre dans l'esprit de Frédégonde ;

elle se promenait dans le palais, tantôt poussant des rugissements comme une bête féroce, tantôt roulant dans son esprit de sinistres combinaisons ; son plan est arrêté : elle jette les yeux sur deux jeunes hommes, dévoués à son mari jusqu'à la frénésie, leudes fidèles attachés à leur seigneur et prêts à tout pour le servir. — Elle les fait venir, leur verse des liqueurs enivrantes, leur dit son abandon, sa douleur, le peu d'espoir qui lui reste ; — « Vous pouvez, dit-elle, si vous avez
« du courage, sauver votre roi, sa femme et ses enfants,
« faire seuls ce que le conseil et l'armée ne peuvent tenter. »
Et comme, entraînés par ses discours, ils sentaient croître leur enthousiasme, elle leur donna à chacun un long couteau, le *skramasax* des Franks : — « Allez, poursuit-elle, Sigebert
« veut notre ruine et la mort de son frère ; prévenez-le, as-
« sassinez-le dans sa tente. Si vous revenez vivants, je vous
« comblerai de tant d'honneurs que personne avant vous n'en
« aura eu de semblables ; si vous périssez, je ferai dire tant
« de messes et de prières, je ferai distribuer tant d'aumônes,
« que saint Pierre sera forcé de vous ouvrir les portes du
« Paradis ¹. » On le voit, ces deux femmes méditaient le même crime ; mais Brunehilde se laissa surprendre par le génie de sa rivale.

Tandis que la reine d'Austrasie recevait dans Paris les agréables nouvelles de l'inauguration de son époux, les envoyés de Frédégonde avaient franchi la courte distance de Tournay à Vitry sur la Scarpe. Ils s'annoncent comme deux Franks-Neustriens qui viennent rendre hommage au roi Sigebert ; on les introduit ; Sigebert, sans défiance, et gracieux pour ses nouveaux sujets, donne audience à ceux-ci ; mais, en se baissant comme pour le saluer, les deux

¹ Chronique de Saint-Denis, liv. III-IV.

émisaires tirent les skramasax et percent le roi. Sigebert tombe en poussant un grand cri. Ainsi s'accomplissait la parole du saint qu'il avait dédaignée, lui jusque-là si pieux.

Cependant le cri du roi a appelé ses serviteurs ; son camérier entre le premier ; les meurtriers ne peuvent soutenir la lutte et succombent après des efforts inouïs ; mais tout était changé par cette mort. Frédégonde peut s'applaudir ; c'est au tour de Brunehilde à trembler. Brunehilde à Paris, veuve tout d'un coup, et au pouvoir de ses ennemis, que va-t-elle faire ? Sortir de Paris, pourra-t-elle gagner l'Austrasie ? Rester, quel sort lui réserve sa rivale ? Elle prendra le seul conseil dont cette situation désespérée lui permette de tenter le succès : avant toutes choses, elle cherchera à sauver son fils, l'unique héritier de Sigebert, ce jeune enfant qu'elle a amené si imprudemment avec elle, et que la mort d'un père livre à l'ennemi. Un profond mystère enveloppe son projet ; elle le confie au seul ami qui soit resté près d'elle, au duc Gondevald. Dans le vieux palais impérial, jadis cher à Julien lorsqu'il revêtait la pourpre de César dans sa chère Lutèce, Brunehilde attend la nuit, et, de concert avec le duc, elle place son fils Hildebert dans une corbeille, qu'à l'aide d'une corde elle fait lentement descendre le long de la vieille muraille. Gondevald a reçu l'enfant ¹, mais, dans la crainte d'être découvert, il n'ose lui servir de guide, il le confie à des mains moins connues. Pour lui, il se contente de suivre de loin, et d'assurer par sa surveillance cette marche périlleuse de l'héritier des rois. Tout a réussi au gré de ses vœux. Dès le cinquième jour, l'enfant est à Metz où sa

¹ Grégoire de Tours, p. 219.

présence fait trêve à la douleur publique. On oublie qu'on a perdu Sigebert en voyant son fils. Hier chaque leude assemblait ses guerriers, croyant l'épée de Hilpéric prête à se frayer un passage d'une extrémité à l'autre de l'Austrasie; aujourd'hui on entoure ce jeune enfant, on l'élève sur le pavois, on salue son inauguration avec des transports de joie. L'Austrasie a un roi; on lui forme à la hâte un conseil de régence; les chefs, qui déjà se redoutaient mutuellement, les chefs se rallient autour d'un centre commun: si Hilpéric veut essayer d'entrer en Austrasie, toute l'Austrasie le repoussera. Le sort de Brunehilde même est moins incertain, car ses ennemis redouteront le fils qui devra la venger, et les leudes qui menaceront, si on maltraite leur reine.

Un plan si heureusement combiné s'était exécuté sans que ni Frédégonde, ni son mari en eussent eu le moindre soupçon. Dans sa joie de se voir délivré, Hilpéric avait commencé par se rendre à Vitry, théâtre du triomphe et de la mort de Sigebert. Tout y redoutait la présence du roi de Soissons, les Neustriens qui l'avaient trahi, et les Austrasiens qui ne songeaient qu'à garantir leurs domaines, que la mort de leur roi livrait au pillage. Les premiers fuyaient de toutes parts; l'arrivée de Hilpéric avait été si prompte, que les seconds n'avaient pu enlever le corps de leur chef; ils avaient laissé seulement quelques serviteurs fidèles pour le garder. Le corps de ce prince reposait sous de modestes tentures, quelques cierges brûlant autour, un clerc disant timidement les prières, et les guerriers, partagés au-dedans et au-dehors de la tente, pour veiller et défendre du moins jusqu'à la dernière heure, le dépôt confié à leur zèle.

C'est en cet état que Hilpéric trouva son frère; sa haine

était satisfaite. Nous ne chercherons point à lire dans ce cœur accoutumé à suivre ses caprices et qui ne fut jamais mu par une noble passion. — Dans cette circonstance, il lui plut de paraître magnifique, et de faire à son frère des funérailles royales. Il le conduisit en grande pompe à Lambres, sur la Scarpe, où il le fit inhumer avec solennité.

En arrivant à Paris, Hilpéric se hâta de prendre le trésor que Brunehilde avait apporté d'Austrasie. Il se trouva que la richesse de ce trésor surpassait tout ce que l'avidité du roi avait pu imaginer. Il en laissa une faible partie à Brunehilde et exila cette princesse à Rouen en la séparant de ses deux filles, Ingonde et Clodeswinthe, qu'il envoya à Meaux. Tout était rentré à Soissons et à Braine dans l'ordre accoutumé; Frédégonde y exerçait sa pleine puissance sur son époux. A Rouen, Brunehilde s'ingéniait à chercher les moyens d'arriver à sortir d'exil, lorsqu'elle vit paraître Mérovée, qui avait tout bravé pour venir auprès d'elle¹. Le père du jeune prince l'avait chargé d'une expédition pour s'assurer des villes tant de fois prises et reprises, *don du matin* de la triste Galeswinthe, que Sigebert avait reconquises avant de mourir. Mais Mérovée s'était contenté d'entrer à Tours pour célébrer, disait-il, les fêtes de saint Martin; puis, ayant foriné à la hâte un trésor, il avait prétexté une visite qu'il voulait faire à sa mère Audowère au Mans, et du Mans l'imprudent avait couru à Rouen.

Au bout de quelques jours, la veuve de Sigebert et le fils de Hilpéric s'étaient promis de s'épouser. Une haine commune les unissait contre Frédégonde; mais comment

¹ Grégoire de Tours. Chronique de Saint-Denis, liv. III-IV.

faire bénir cette union entre le neveu et la veuve de l'oncle? comment éviter la colère de Hilpéric? Mérovée aplanit le premier obstacle; l'évêque de Rouen Prétextat, était son parrain et l'appelait son fils, il l'aimait avec tendresse et ne put résister à ses larmes: il consentit à bénir son mariage; puis les nouveaux époux, laissèrent écouler les jours sans se mettre trop en peine de l'avenir.

Hilpéric devait troubler promptement ce bonheur éphémère; il accourt en toute hâte à Rouen. Heureusement les asiles de l'Église étaient ouverts pour Brunehilde et Mérovée; le roi n'osait les en arracher; mais, selon sa coutume, il dissimula; il jura qu'il ne les séparerait pas¹; il les trompa par ses caresses, leur fit des festins, leur donna de bonnes paroles; — puis, au bout de trois jours, sans se soucier de tenir sa promesse, il emmena son fils et laissa Brunehilde à Rouen.

Pendant ces débats, peu s'en fallait que les Austrasiens n'eussent un otage pour la rançon de leur reine. Les ducs Godwin et Sigoald furent sur le point de prendre Frédégonde et son fils dans la ville de Soissons; mais elle parvint à s'échapper, et Hilpéric arriva à temps pour faire fuir les Austrasiens.

Frédégonde, indépendamment de la haine qu'elle portait à Brunehilde, nourrissait encore contre les enfants d'Audowère une aversion de marâtre qui allait jusqu'à vouloir leur mort. Il ne lui fut pas difficile de persuader à son mari qu'il était impossible que Mérovée fût étranger à tout ce qui se passait en Austrasie, et elle alla jusqu'à faire

¹ Grégoire de Tours, liv. III, page 220.

craindre à Hilpéric que le jeune prince ne voulût le faire périr, lui, son père, afin de régner sur la Neustrie avec la femme qu'il venait d'épouser¹. Par un contraste assez bizarre, c'est aux soupçons qui perdirent Mérovée, que Brunehilde dut la liberté; en même temps que Hilpéric effrayé enleva à son fils toute espèce d'armes et le fit garder à vue, il accueillit le message des seigneurs austrasiens qui venaient au nom de leur jeune roi désavouer l'entreprise tentée sur Soissons, et demander le retour de leur reine. Heureux de se délivrer de la présence d'une femme habile en intrigues, et qui, en si peu de temps, avait déjà su se faire un appui du fils même du roi, Hilpéric donna la liberté à Brunehilde, mais sans lui rendre son époux. Il lui permit seulement d'emmener ses filles; elle quitta en toute hâte la terre fatale de Neustrie, tandis que Mérovée, privé de son bouclier et de son épée, vivait dégradé dans le palais de son père. Au bout de quelques mois, l'arrêt de ce prince, dicté par Frédégonde, fut prononcé par le roi. Il fallut que le fils d'Audowère et l'époux de Brunehilde laissât couper sa chevelure. C'était pour un prince frank perdre tous ses droits au trône, au moins jusqu'à ce que les cheveux eussent repoussé. Afin de lui ôter à jamais la possibilité de régner, on annula son mariage et on le fit ordonner prêtre malgré lui, au mépris des canons de l'Église; puis, dans un équipage peu conforme à ses goûts, le prince, vêtu de l'habit romain devenu le costume du clergé, monta à cheval pour aller au Mans. Sa mère y était religieuse, victime de Frédégonde; le fils allait dans une communauté de prêtres et de moines se former aux habitudes de la vie ecclésiastique. — Mais la rage était dans

¹ Grégoire de Tours, liv. III, page 221.

son cœur. — Comme il avait encore des amis, son bonheur, du moins le bonheur du moment, permit que l'un d'eux, Gaïlen, vînt assaillir la petite escorte du prisonnier et le délivrer.

La joie de Mérovée fut grande en reprenant les armes et le vêtement des princes franks; il regardait son ordination comme nulle, et il comptait sur la reine Brunehilde, puissante et libre maintenant.

Il se rendit à Tours sous la protection du pieux évêque Grégoire, et dans l'asile de saint Martin. Grégoire reçut le proscrit royal avec une courageuse hospitalité, ainsi qu'il avait reçu tant d'autres proscrits dans ces jours de malheurs. Mais la prudence l'obligea à envoyer un diacre au roi pour lui rendre compte de ce qui se passait. Hilpéric commençait à écouter le message lorsque Frédégonde entrant : « Ce sont des espions qu'on vous envoie, dit-elle; ils viennent s'informer de ce que fait ici le roi, pour aller tout reporter à Mérovée. » Sur ces paroles de Frédégonde Hilpéric dépouille le diacre et son compagnon, les fait arrêter tous deux, puis il écrit à l'évêque Grégoire : « Chassez l'apostat hors de votre basilique, ou j'irai brûler tout le pays. » — « Nous lui répondîmes, » raconte simplement Grégoire¹, « qu'il était impossible de faire en un temps chrétien ce qui ne s'était pas fait du temps des hérétiques, » et l'évêque maintint courageusement le droit d'asile. Mais Mérovée était-il innocent? Non-seulement les plaintes qu'il avait à faire s'exhalaient de son cœur tant il en était plein et chargé, mais encore il faisait des habitudes et des mœurs du roi l'objet d'ignobles plaisanteries et de joyeux propos; il racontait beaucoup de crimes de son père et de sa belle-

¹ Grégoire de Tours, liv. v.

mère, « et, quoiqu'ils fussent vrais en partie, dit le saint évêque à qui nous empruntons ces détails, je ne crois pas qu'il fût agréable à Dieu qu'ils fussent divulgués par un « fils. »

Un jour où Grégoire venait d'être témoin de ces scandaleux propos, Mérovée le pria de lui faire une lecture. Qu'on juge de l'impression que durent éprouver et l'évêque et le prince, lorsque le premier passage qui s'offrit à eux fut ce verset de Salomon :

« L'œil qu'un fils tourne contre son père lui sera arraché de la tête par les corbeaux de la vallée. » Une autre fois des présages non moins sinistres effrayèrent l'âme de Mérovée. Passant des joies bruyantes à la prière, le jeune prince avait jeûné et veillé au tombeau de saint Martin, en suppliant le Seigneur de *le faire vivre et régner* : il ouvrit au hasard le Livre des Rois et il trouva :

« Parce que vous avez abandonné le Seigneur votre Dieu pour suivre des dieux étrangers, le Seigneur vous a livré aux mains de vos ennemis. »

Au Livre des Psaumes, il lut :

« Tu les as renversés au moment où ils s'élevaient. Oh ! comment sont-ils tombés dans la désolation ! »

Et au Livre des Évangiles, le premier verset qui lui tomba sous la main, fut celui-ci :

« Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours, et que le fils de l'homme sera livré pour être crucifié¹. »

Pendant que le fils de Hilpérie et d'Audowère se tourmentait dans le désir de sortir de la pénible situation où il se trouvait, son père était irrité au dernier point de ne pouvoir fléchir la volonté de l'évêque. Il n'osait toutefois

¹ Grégoire de Tours, liv. v, page 241.

violier l'asile de saint Martin ; mais la superstition lui inspira l'idée la plus bizarre , pour obtenir la certitude de ne pas offenser le saint en violant son tombeau. Il écrivit une longue lettre dans laquelle il exposait ses griefs contre son fils. La feuille de papier laissée à dessein , resta blanche. Le roi n'osa aller plus avant.

Cependant, à travers mille peines et mille périls, Mérovée ayant quitté la basilique, parvint à fuir jusqu'en Austrasie. Là il croyait voir ses maux finis ; mais Brunehilde était crainte des leudes et détestée des grands ; le conseil de régence s'était bien promis qu'il ne lui laisserait pas l'appui d'un mari et d'un roi étranger. Cette tutelle odieuse que redoutait Brunehilde tout en affectant de la mépriser , était composée de seigneurs cruels et turbulents. L'un d'eux surtout , le féroce Raiking , l'épouvantait de ses forfaits : cet homme cruel se faisait un jeu de la barbarie : un de ses plaisirs était de voir un esclave éteindre une torche entre ses jambes nues , et de lui faire sous ses yeux recommencer ce supplice jusqu'à satiété. Une fois, à la prière d'un prêtre, il avait promis de ne pas séparer deux jeunes époux unis depuis peu , contre son consentement. Pour accomplir sa promesse il les fit enterrer vivants dans le même tombeau ¹. . . . C'est par de tels hommes que Brunehilde voyait disputer son autorité. Un jour qu'elle voulait protéger un seigneur gaulois qui était particulièrement l'objet de la haine des Franks, elle s'était portée courageusement au-devant des cavaliers qui le poursuivaient. « Arrêtez ! leur criait-elle ; pourquoi attaquer un homme innocent ? . . . » Les insolents lui dirent : « Femme ! retire-toi ; qu'il te suffise d'avoir gouverné du vivant de ton mari,

¹ Grégoire de Tours, liv. v, page 223.

« sans vouloir encore nous conduire après sa mort. » Et, comme elle insistait, courageuse et suppliante, « Retire-toi, « poursuivirent-ils ; retire-toi, si tu ne veux être foulée « sous le pas de nos chevaux !. »

Brunehilde eut donc la douleur de ne pouvoir rien pour Mérovée. Non-seulement les seigneurs austrasiens ne lui permirent pas de le recevoir comme époux, mais ils refusèrent opiniâtrement aux larmes de la reine et à ses prières réitérées de le laisser vivre en paix dans quelque'un des asiles du royaume ; ils alléguaient le danger d'irriter Hildéric. Mérovée dut reprendre avec une douleur amère le chemin qu'il venait de parcourir ; il entra avec quelques amis dans une ferme où, traqué comme une bête fauve, il comprit que sa dernière heure était venue. Alors, assailli par les plus sombres terreurs, des images de supplice et de tortures venant épouvanter son esprit, il voulut échapper par le suicide à ce dernier terme de la douleur. Il dit à son ami, le fidèle Gaïlen ¹ : « Mon frère, jusqu'à présent nous « n'avons eu qu'une âme et qu'une pensée ; ne me laisse « pas, je t'en conjure, à la merci de mes ennemis ; « prends une épée, Gaïlen, et tue-moi. » Quand Hildéric entra, il trouva son fils sans vie. Sans respect pour la mémoire de la victime, le roi fit saisir les amis du malheureux jeune homme, et il n'y eut pas pour eux de supplices assez cruels... Gaïlen eut les mains, les pieds, le nez et les oreilles coupés ² ; Grind expira sur une roue, Gaukil eut la tête tranchée.

Jamais vie de prince n'a été plus malheureuse que celle

¹ Chronique de Saint-Denis, liv. III-VII.

² La Chronique de Saint-Denis dit naïvement : *En telle manière finit sa vie Mérovée. Cils Gaïlen (ce Gaïlen) qui occiz l'ot (qui l'eût occis) eut puis (depuis) les mains coupées, le nez, les oreilles et les pieds, et mourut ainsi atournez ; mais si ce fut pour ce, nous ne savons mie, car l'histoire n'en parle pas.* Chronique de Saint-Denis, liv. III-VI.

de Mérovée. Mais de tous les fils que la tyrannie d'une belle-mère a perdus, aucun peut-être n'a fait de plus grandes fautes que lui. Son union avec la mortelle ennemie de sa famille ne saurait avoir d'excuse; plus tard il ne pouvait lui rester qu'à se résigner; il ne se serait pas rendu coupable. Il aurait succombé sans doute sous les coups de Frédégonde, mais ses malheurs ne lui seraient pas imputés; car le meurtre du jeune Clovis, le seul qui restât des trois frères, prouve que la mort des enfants d'Audowère était résolue par leur marâtre. On a parlé des talents de Frédégonde: son énergie ne peut être comparée qu'à l'instinct de la bête féroce qui a la conscience de sa force et qui se repaît tranquillement dans le carnage. D'autres en commettant le crime ont connu le remords; mais pour Frédégonde il semble que la conscience n'existât pas: l'ambition de la puissance dirigeait sa vie, elle se servait des hommes et des choses avec impassibilité; ses plaisirs étaient grossiers et cruels; on ne voit jamais en elle ce bouillonnement de la passion qui excite au crime. Elle agit de sang-froid, ou si elle entre en de violentes colères, c'est quand elle craint d'être traversée dans ses desseins, ou quand elle se voit méprisée; du reste, elle s'occupe de tout avec un esprit libre et satisfait: ses plans ne lui donnent point de travail: contre celui-ci, elle aura le poison; contre celui-là, l'exil; à cet autre, elle réserve la honte d'un jugement; à ce quatrième, la torture; et dans le même temps elle mange, elle chante, elle rit; ou, si elle croit qu'il faille toucher Hilpéric par des larmes, elle pleure; et elle fait ensuite les honneurs de la table, car en ce siècle la reine offrait elle-même les mets à ceux qui visitaient le palais; c'eût été un affront de quitter la maison du roi sans avoir été invité à la table royale. Les manières de Frédégonde, sans avoir

la noblesse de celles de Brunehilde, sa rivale, ne manquaient pas d'une certaine dignité qu'elle avait su prendre dans le rang auquel son habileté l'avait fait monter. Il y a entre elle et Brunehilde cette immense différence que Brunehilde eut tout à ménager, et que Frédégonde put toujours tout oser. Après le meurtre de Mérovée qu'elle excita, elle voulut perdre Prétextat et elle osa le faire juger, lui évêque, dans un concile d'évêques sur cette triple accusation : le mariage de Mérovée, une conspiration contre le roi, et un vol qu'elle supposa de choses précieuses appartenant à Brunehilde.

Il faut lire dans *Grégoire de Tours* cette profonde douleur dont l'épiscopat entier fut saisi à la nouvelle de l'arrestation de l'évêque.

Prétextat fut condamné malgré la sagesse et la fermeté de Grégoire, dont la conduite dans cette circonstance fut admirable. Toutefois, comme la condamnation n'alla qu'à l'exil et à la suspension des fonctions épiscopales, la haine de Frédégonde n'était qu'à demi satisfaite ; elle se vengea en faisant maltraiter dans sa prison ce vieillard malheureux qui subit l'horreur des chaînes, et se vit frappé par ses gardes. Mais au bout de deux mois, comme il avait essayé de fuir, Hilpéric voulut se débarrasser du soin de le faire garder, et l'exila dans l'île de Jersey.

Frédégonde conserva le souvenir de l'opposition de Grégoire de Tours. Elle lui avait fait offrir des présents dans l'espoir de se le rendre favorable. Mais le saint prélat avait dit aux envoyés : « Allez, dites à la reine qu'elle m'offrirait mille livres d'argent et d'or, que je ne pourrais faire autre chose que de suivre l'ordre du Seigneur. »

Frédégonde voulut se venger et trouva le moyen de faire accuser l'évêque d'avoir tenu des propos injurieux contre elle et contre le roi.

Il fut appelé à comparaître devant un synode assemblé à Braine, et jugé par ses accusateurs mêmes.

Quand on eut lu l'accusation :

« — En vérité, dit Grégoire d'un ton calme, je n'ai rien dit de cela.

« — Mais enfin ces propos ont couru ; tu dois en savoir quelque chose, dit le roi.

« — D'autres l'ont dit, j'ai pu l'entendre, répondit l'évêque ; mais je ne l'ai jamais pensé. »

Un murmure de satisfaction parcourut la salle, et tout le peuple en dehors cria : Il est innocent ! il est innocent ! et cette réponse mit fin aux débats.

Hilpéric se leva, et, imposant silence de la main aux leudes et au peuple, il dit avec gravité :

« Ce qui a été dit contre la reine est un outrage pour moi. J'ai dû le ressentir ; si vous trouvez nécessaire qu'on produise les témoins contre l'évêque, entendez-les ; sinon dites ce que vous croyez bon qu'on fasse. »

Il ne se trouva pas un seul témoignage contre Grégoire. Il sortit triomphant de cette épreuve, mais la reine se vengea en faisant périr Leudaste qui avait tramé le complot¹.

Les aveux du diacre Rikulf avaient aussi amené dans

¹ La reine voulait que Leudaste périt dans la torture ; et comme il s'était cassé une cuisse en voulant fuir, elle ordonna de le guérir afin de lui laisser plus de force pour le supplice. La gangrène se mit aux plaies du malheureux comte et menaça d'enlever à Frédégonde le plaisir de prolonger ses tourments. Alors on inventa un supplice nouveau. Arraché mourant à son lit de douleur, Leudaste se vit étendre sur le pavé glacé, le cou soulevé sur une barre de fer, et les bourreaux le frappèrent à coups redoublés sur la gorge jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir.

cette affaire le nom du jeune Clovis, le dernier fils de l'infortunée Audowère, non comme complice de Leudaste, mais comme servant de ralliement, puisqu'on devait profiter de la colère de Hilpéric contre sa femme pour proclamer Clovis héritier du trône. — Depuis ce moment, Frédégonde avait résolu la mort du jeune prince. Clovis ne donnait point d'armes contre lui à sa belle-mère; il passait sa vie aux exercices de la chasse, parmi ses jeunes leudes, et il avait la prudence de ne pas prendre part aux événements. Mais il arriva qu'une épidémie qui ravageait la Picardie, fit sentir ses atteintes à Soissons et à Braine. La reine, malade la première, guérit heureusement; le roi, qui tomba malade aussi, guérit; mais les enfants, atteints successivement, périrent tous les trois, quoiqu'à plusieurs reprises le mal eût laissé quelques lueurs d'espérance. Un jour, tandis que Frédégonde veillait auprès du lit du plus jeune de ses fils, elle chantait douloureusement des complaintes—qu'elle même composait en pleurant, — c'étaient des plaintes et des prières; — tout-à-coup elle eut la pensée d'apaiser le Seigneur par une expiation : sans doute, quand quelque accident la frappait, le souvenir de ses crimes, qui n'éveillait en elle aucun remords dans les moments heureux de sa vie, venait la troubler et lui faire craindre le châtiement. Elle songea aux pleurs du peuple : car depuis la dernière guerre¹, on avait vu les habitants des campagnes se réfugier dans les villes et dans les asiles des églises, plutôt que de continuer à cultiver la terre, tant le poids des impôts les avait découragés. Frédégonde va trouver le roi : « Voilà, lui dit-elle, voilà que la main de Dieu est sur nous ! — Elle est sur nous et sur nos enfants ; ce sont

¹ Une expédition de Hilpéric en Bretagne.

« les pleurs des orphelins et les cris des mères que Dieu
 « a écoutés, et il nous ôte nos enfants! — Nos trésors
 « sont pleins de bijoux et de pierreries, de pièces d'or et
 « d'argent; nos celliers regorgent de vin et nos greniers
 « de froment; cependant nous exigeons du pauvre la ré-
 « colte de son champ. — Dieu châtie notre iniquité;
 « pour moi, je veux l'apaiser. » Et, de ses propres mains,
 elle brûla les rôles de contributions des villes de son do-
 maine. Mais Hilpéric résistait. Frédégonde devint à la fois
 menaçante et suppliante : « Ne résiste pas à la voix de Dieu ,
 « lui dit-elle : ne commets pas plus longtemps l'injus-
 « tice. — Qu'as-tu besoin de plus de trésors que n'en
 « possédait ton père? — Vois, Dieu nous a ôté notre fils,
 « dernier né; ceux-ci vivent encore et il peut nous les
 « rendre! » Le roi consentit à abandonner les impôts.
 Mais Dieu n'exauça pas les prières de la reine pour la vie
 de ses fils : Dagobert, l'aîné, mourut; — on transporta
 de Braine à Soissons, le jeune Clodoald, dans l'espoir
 d'obtenir pour lui un miracle sur le tombeau de saint Mé-
 dard, mais en vain; les fils de Hilpéric périrent.

Quand Clovis vit la mort planer sur le domaine royal et
 frapper tous les fils de sa belle-mère, l'espoir qui rentra
 dans son cœur diminua sa prudence; il osa parler de ce
 qu'il ferait quand il serait roi, et Frédégonde dit à Hilpéric :
 « La vue de ce jeune homme irrite ma douleur. Faut-il
 « que je le voie près de nous, tandis que tous mes fils
 « sont morts? » Le père laissa éloigner l'unique fils qui
 lui restât, et permit qu'on l'envoyât à Braine où régnait
 la contagion, et où étaient morts ses jeunes frères.

¹ Chronique de Saint-Denis, Grégoire de Tours.

² Chronique de Saint-Denis, liv. III-IV.

Peut-être Frédégonde espérait-elle que l'épidémie enlèverait Clovis ; si elle avait fait ce horrible calcul, elle s'était trompée : il lui fallut chercher un autre moyen pour perdre le fils de son mari.

Clovis aimait la fille d'un des lites de Frédégonde. Un jour la reine vient trouver Hilpéric : « Malheureuse que je suis ! » lui dit-elle, pourquoi ai-je cherché dans les châtimens « de Dieu, la cause de la mort de nos fils ? Sais-tu qui il « faut en accuser ? sais-tu qui les a fait périr ? » Et comme le roi ne savait ce qu'elle avait à lui dire : « Qui est- « ce, poursuit-elle, sinon celui qui, par leur mort et la « tienne, espère régner ? — C'est ton fils Clovis, qui se « voit seul maintenant, et qui triomphe de son crime ; « mais voici que j'ai saisi sa complice, et elle avoue ses « forfaits. »

Cette complice, c'était cette jeune fille qu'aimait Clovis : quelques lites, gagnés sans doute, l'accusaient d'user de magie, elle et sa mère, et d'avoir, par leurs sortilèges, causé la mort des princes. Frédégonde jette la jeune fille en prison après avoir fait couper sa chevelure qu'elle envoie attacher à la porte du palais de Clovis ; ensuite elle convainc Hilpéric par les aveux que la torture arrache à la malheureuse mère.

Jamais l'ascendant d'une femme ne rendit un père plus cruel et plus faible. Hilpéric livra lui-même son fils aux mains de Frédégonde ; et, après avoir attiré le jeune prince à lui sous le prétexte d'une partie de chasse, et l'avoir mandé de Braine à Villers-Cotterets, il le fit désarmer sous ses yeux, dégrader, charger de liens, et conduire à la reine. Trois jours de menaces, de promesses et de tortures morales, ne purent arracher à Clovis que des paroles d'indignation et d'énergiques protestations de son innocence ; — mais

la reine était bien résolue à ne pas laisser échapper sa victime. Elle fit conduire le prince à Nogent-sur-Seine, et on ne sut ce qu'il était devenu; mais le corps inanimé du fils du roi, reconnu à sa longue chevelure et trouvé sur le bord de la Seine percé de deux coups de couteau, ne pouvait laisser douter du crime. Frédégonde ne parla plus de lui, et quand, sur son ordre secret, on vint dire à Hilpéric que son fils avait disparu, et que sans doute il s'était tué lui-même, le roi feignit de le croire, et ne donna pas une larme à son enfant.

La mère de la jeune fille accusée de magie était au désespoir de voir l'issue de ses fatals aveux. Elle les rétracta tous. La reine lui fit subir le supplice du feu, mais tant que la douleur lui permit de parler, elle proclama l'innocence du prince et la sienne.

Frédégonde se souvint alors d'Audowère; peut-être la douleur de la mère à la mort de son dernier fils, lui arracha-t-elle quelque plainte que sa persécutrice trouva importune: son heure était venue; Frédégonde envoya des meurtriers qui forcèrent le monastère, massacrèrent la reine répudiée, saisirent la jeune Hildeswinthe, cette enfant que l'astuce de Frédégonde avait prise autrefois pour première victime, et qui était parvenue à l'âge de quinze ans; les ministres des vengeances de la reine l'enlevèrent, l'enfermèrent dans un cloître et rapportèrent à Frédégonde ce qu'Audowère et sa fille avaient encore de trésors¹. Quelque temps après, Hildeswinthe put se réfugier auprès de sainte Radegonde, à Poitiers; ainsi la race

¹ Voici le récit de la Chronique: *Le roi, pour lui, ne fit nul deuil ni pleur; il manda qu'il fût là même mis en sépulture. Audowère, qui mère étoit Clovis (que le roi avait premièrement épousée), fut occise; sa fille, que le roi étoit son père, fut honnie et corrompue par les sergents de Frédégonde, puis fut mise en reclus en un moustier (monastère). La vieille qui mère étoit à la meschine, fut jugée à ardoir... liée fut à une estache,*

de Chlothar, persécutée, trouva un asile auprès de la fille des rois de Thuringe.

Pendant que les crimes aplanissaient les obstacles que Frédégonde pouvait avoir à redouter pour le succès de son ambition, la reine Brunehilde, par une administration prudente, triomphait peu à peu des difficultés de sa régence; à mesure que son fils Hildebert grandissait, elle voyait accroître sa propre autorité. Brunehilde ne s'est jamais montrée sanguinaire; ses talents dans sa lutte avec les leudes, paraissent dignes des éloges que lui donne Grégoire de Tours. Elle rechercha pour Hildebert l'appui de Gontran qui le lui promit.

Frédégonde, cependant, avait eu deux autres enfants; mais leur naissance même devint pour elle l'occasion de nouveaux crimes; Théodoric, le premier né, étant mort à quelques mois, la cruelle reine accusa le préfet du palais de Hilpéric, qu'elle haïssait, d'avoir usé de maléfices contre lui; elle fit mettre à la torture plusieurs femmes qui confessèrent dans les tourments qu'elles avaient fait périr l'enfant royal, par des opérations de magie, afin de préserver la vie du préfet; sur cette accusation, Hilpéric, à l'instigation de la reine, met le comte à la torture; et, quoique le courage de ce seigneur triomphât de l'horreur des supplices, et qu'il n'avouât rien, on allait lui trancher la tête lorsqu'un ordre inexplicable de Frédégonde lui laissa la vie; la reine lui enlevait tous ses biens, ses titres, ses dignités, et le reléguait à Bordeaux, où il était né.

arse (brûlée) fut toute vive. Le trésorier à Clovis, qui Cupane avoit nom, fut pris et lié, à la reine fut mené; mais il fut délié par la prière de l'archevêque Grégoire de Tours. Chronique de Saint-Denis, liv. III-XIV.

Il mourut en y arrivant. Mais telle était l'impression que faisaient sur Hilpéric les accusations réitérées de sortilèges jetés sur ses fils, que lorsque Chlother naquit, il voulut le faire nourrir à l'écart, dans sa maison de Vitry, *afin qu'on ne le montrât pas au peuple*, et que personne ne pût approcher de lui.

Cet enfant n'avait que quelques mois; Hilpéric était encore dans toute la vigueur et la force de l'âge, lorsqu'un événement que l'histoire n'explique pas vint mettre un terme à la vie du tyran.

Il était à Chelles, dans une maison de plaisance; au retour d'une partie de chasse, comme il revenait à la nuit, il se sentit frappé furtivement de deux coups de couteau, et tomba sans que la mort lui accordât un moment.

Grégoire de Tours ne donne pas d'autres détails, et paraît ignorer le nom du meurtrier et l'auteur du meurtre.

Le moine Aymoin raconte que Frédégonde aimait un leude du nom de Landry, et que ce jour-là même, le roi étant entré inopinément dans une salle où était la reine qui le croyait déjà parti, l'y trouva occupée à parfumer ses cheveux. Si l'on en croit le chroniqueur, elle aurait été assise sur une *bancelle* peu élevée, et le roi l'aurait légèrement frappée sur l'épaule d'une baguette qu'il tenait à la main; la reine, sans se retourner, aurait attribué cette familiarité à Landry, et lui aurait dit : « Landry! Landry! le roi est à peine parti; tu n'es pas sage. » — Le moine ajoute que Frédégonde, effrayée de la fureur de Hilpéric qui la quitta brusquement pour méditer à la chasse sur le parti qu'il allait prendre, fit assassiner le roi par Landry¹. — On a

¹ Aymoin, liv. III, ch. LXX. — Chronique de Saint-Denis, liv. III-XXX.

contre la vérité de ce récit, l'embarras extrême où la mort de Hilpéric laissait Frédégonde; mais on aurait pour l'appuyer la crainte présente d'un péril bien autrement imminent, si le roi l'avait en effet surprise dans sa faute. — Étrangère ou non à la mort tragique de Hilpéric, Frédégonde, toute à la difficulté de sa position, ne songea pas même à rendre les derniers devoirs à son époux. — Le corps du roi fut, comme l'avaient été ceux de tous ses fils, abandonné sans sépulture, jusqu'à ce que la charité de l'évêque de Senlis, Malhulfe, lui eût rendu ce service pieux; le prélat recueillit les restes du roi (qui avait été cependant son persécuteur); il lava le corps, le couvrit de vêtements, lui laissa la longue chevelure, marque de sa dignité royale, et conduisit le cercueil sans appareil et sans bruit jusqu'à l'église de Saint-Vincent de Paris, où il le déposa.

Frédégonde avait employé ces trois jours à réunir tout ce qu'elle avait de trésors à Chelles, et à se diriger aussi vers Paris, pour y chercher provisoirement un asile dans la cathédrale. — Là, elle eut le bonheur de trouver fidèle l'évêque Ragnemode, en sorte que le peuple, dont elle aurait pu craindre la sédition, ne témoigna que des respects à la veuve de son roi.

Les seigneurs neustriens qui redoutaient l'Austrasie, s'étaient divisés en deux partis. L'un, très-faible, voulait nommer un Gondoald qui se disait fils de Chlothar¹; l'autre jugea prudent de reconnaître le jeune Chlothar, et, ayant pour chef Landry, entoura l'enfant à Vitry pour empêcher qu'il ne fût enlevé.

¹ Gondoald se disait fils de Chlothar. Il n'avait pas eu de part à l'héritage de ses frères, et s'était réfugié tout enfant à la cour de Constantinople. Après la mort de Mérovée, Gontran Boze, toujours conduit par l'esprit d'intrigue qui faisait le fond de son caractère, alla chercher le prince à Constantinople, et lui persuada de faire valoir ses droits. Il fut tué. Jamais on n'a su si ses prétentions étaient ou non fondées.

Dans ces conjonctures favorables, la reine assembla ses amis, et arrêta la résolution de remettre sa personne, son royaume et son fils sous la protection de Gontran, à qui cette proposition fut portée, et qui y répondit en venant avec une armée prendre possession de Paris, accorder à Frédégonde ce qu'elle souhaitait, et faire reconnaître Chlothar pour roi.

Cette prompte démarche sauva Frédégonde, car Hildebert venait avec des troupes pour s'assurer la possession de Paris : la ville avait déjà reconnu Gontran et Chlothar, Hildebert dut se retirer; la politique et les inclinations des Neustriens n'auraient pas reçu volontiers un roi d'Austrasie; c'est là surtout ce qui fut favorable à l'ambition de Frédégonde.

Les années qui suivirent ne se passèrent pas sans amertume pour elle: Gontran prit souvent plaisir à l'humilier; mais le meurtre continua de servir toutes ses haines et de la rendre redoutable.

A la nouvelle de la mort de Hilpéric, les habitants de Rouen avaient rappelé leur évêque Prétextat¹. Le malheur avait retrempe l'âme de Prétextat et lui avait rendu sa dignité et son énergie. Touché de la fidélité de son diocèse, il vint à Paris solliciter de l'équité de Gontran que ce roi revît avec soin son procès.

Frédégonde, dans son emportement, voulut lutter contre Gontran : « C'est une chose inouïe et impossible, s'écria-t-elle, qu'on rétablisse un évêque déposé par un synode. — Si un synode l'a déposé, qu'un synode

¹ Chronique de Saint-Denis, liv. III-XXIII.

« s'assemble pour le rétablir, dit paisiblement Gontran, « c'est le droit des évêques; et, cette fois, continua-t-il « avec une intention qui ne pouvait échapper à Frédé- « gonde, leur sentence sera libre et parfaitement régu- « lière! »

Mais Frédégonde déjà humiliée ¹, le fut bien davantage par l'avis de l'évêque de Paris qui déclara inutile la réunion du synode, en s'appuyant sur ce que Prétextat avait été suspendu et non exelu de ses fonctions épiscopales. Dès que Gontran connut cette décision, il fit asseoir Prétextat à sa table, et le renvoya comblé d'honneurs à son siège épiscopal. — Frédégonde frémissait de colère : Gontran, qui prenait de plus en plus plaisir à humilier cette femme criminelle, dit un jour, en sa présence : — « Il est honteux pour « nous que nos neveux Mérovée et Clovis soient confondus « sans sépulcre avec les malfaiteurs et les proscrits. Ils « sont de race royale : malheur à nous si nous ne les dé- « couvrons! Ils sont morts, malheureusement; ayant âge « d'homme, s'ils vivaient, ils gouverneraient le royaume. »

Dans cette disposition, Gontran est un jour averti qu'un pauvre pêcheur vient lui demander audience; il le reçoit, et cet homme, se prosternant à ses pieds :

« Roi, assure-moi qu'il ne m'arrivera aucun mal, et je « te découvrirai ce que tu souhaites. »

« — Sois sans inquiétude sous ma protection, et crois, « lui répond Gontran, que si tu dis vrai, non-seulement « tu n'as rien à craindre, mais encore tu seras récom- « pensé. »

« — Eh bien! continua le pêcheur, je te découvrirai la « vérité. Sache que quand Clovis fut mort, on l'ensevelit

¹ M. de Peyronnet, Histoire des Franks.

« près d'une chapelle; mais la reine a fait déterrer le
 « corps, et ses serviteurs, pour lui obéir, l'ont jeté dans
 « la Seine. Le lendemain, en retirant mes filets, j'ai vu
 « la chevelure royale qui était arrêtée entre des ronces,
 « j'ai reconnu le prince, je l'ai chargé sur mes épaules
 « en pleurant, et je l'ai enseveli près de ma maison,
 « dans une fosse que j'ai creusée et recouverte de ga-
 « zon. »

« — Bien! répondit Gontran, je saurai si ce que tu
 « dis est vrai, et ta piété aura sa récompense. »

Sans rien dire à personne autour de Frédégonde, Gontran, sous le prétexte d'une chasse, va vers la cabane du pêcheur, visite la fosse, trouve le corps assez bien conservé pour qu'on en reconnût les traits, et surtout pour que la chevelure ne laissât aucun doute sur la naissance. — Gontran fit faire au jeune prince des funérailles dignes de son rang, accompagna lui-même le convoi, et fit inhumer le corps à côté de celui de Hilpéric. Les restes de Mérovée, retrouvés aussi au lieu de leur sépulture, furent solennellement transportés près du tombeau de Clovis.

Enfin Frédégonde, de plus en plus abaissée, reçut de Gontran l'ordre de quitter Paris, et de laisser son fils entre les mains de gouverneurs, dont le roi d'Orléans se réserva lui-même le choix et la surveillance.

Il fallut prier sous la nécessité, mais l'adresse de cette reine lui fit conserver des amis parmi les leudes qui l'accompagnèrent à Rueil, près de Rouen, et qui ne la quittèrent qu'en lui jurant de veiller avec soin sur son fils¹. — La jalousie inquiète des leudes de Neustrie, qui ne voyaient qu'avec défiance l'autorité de Gontran, donnait en eux un

¹ Grégoire de Tours, liv. vii, page 391.

appui à Frédégonde, tandis qu'en Austrasie les leudes voyaient en Brunehilde une souveraine qui leur enlevait la tutelle de son fils,

Quand Frédégonde, offensée par Gontran, se trouva à Rouen, en présence de Prétextat, sa fureur éclata : « Évêque, il viendra un temps où tu retrouveras ton exil, » lui dit-elle un jour, rouge de colère. — En exil ou hors d'exil, je ne cesserai point d'être évêque, répondit Prétextat, mais toi tu cesseras un jour d'être reine. De l'exil, avec l'assistance de Dieu, nous passerons au céleste royaume; toi, par sa justice, tu seras précipitée de ton royaume terrestre dans les abîmes éternels. Il aurait mieux valu pour toi, laisser-là tes méchancetés et tes folies, te convertir à une meilleure conduite, dépouiller cet orgueil qui bouillonne en toi, afin que tu puisses obtenir la vie éternelle, et amener à âge d'homme l'enfant que tu as mis au monde. »

Frédégonde sortit violemment irritée contre l'évêque¹. Les fêtes de Pâques se préparaient; le jour de la solennité, l'évêque de Rouen, levé plus tôt que de coutume, chantait les psaumes du matin; attentif à sa prière, il ne voyait pas ce qui se passait autour de lui; un meurtrier profite de ce recueillement pour approcher sans être vu et lui porte un coup sous l'aisselle. Prétextat s'écrie; les clercs suspendent l'office; ils voient leur évêque, renversé sur les marches de sa tribune, tomber en défaillance. Tandis qu'ils s'empressent pour le secourir, le meurtrier fuit. Au bout de quelques instants, l'évêque, revenu à lui, rassemble toute sa force pour se traîner à l'autel. Il attire le cordon qui tenait suspendu le vase où étaient renfermées les

¹ Grégoire de Tours, liv. VIII, page 461.

hosties consacrées; il en prend une, se recueille un instant, communie à la vue de son peuple ému : « Maintenant, dit-il, recevez, Seigneur, votre pauvre serviteur! » Après cet effort, il tombe entre les bras de son clerc.

Cependant la rumeur s'étend, et la nouvelle est portée jusqu'au palais de Frédégonde : « Qui a pu commettre ce meurtre ! s'écrie-t-elle, et assassiner le prêtre au pied de l'autel ? » Suivie de ses leudes, elle se rend à la maison épiscopale. Les amis du prélat et les prêtres de son église entouraient son lit en pleurant; l'évêque se montrait résigné, il les remerciait et leur recommandait de prier pour son âme. « Notre douleur est profonde; lui dit Frédégonde en approchant; nous déplorons avec ton peuple une si détestable profanation. Plût à Dieu de nous faire connaître l'auteur du crime, afin que nous le punissions comme il le mérite ! »

« — Qui est coupable, dit Prétextat en fixant ses regards sur la reine, sinon celle qui a si souvent répandu le sang innocent, et qui a commis tant d'autres forfaits en ce royaume ? »

Mais la reine, comme si ce discours ne se fût pas adressé à elle : « Ta blessure n'est pas mortelle, bon seigneur, dit-elle; je veux t'envoyer mon propre médecin pour la soigner. »

« — Dieu m'appelle, dit alors Prétextat; les soins sont inutiles. Toi, de qui sont venus tous ces crimes, tu seras maudite dans tous les siècles, et tu paieras à Dieu le prix de mon sang¹. »

Ces énergiques paroles frappèrent de stupeur tous les assistants. Le crime était augmenté de l'horreur du sacri-

¹ Grégoire de Tours, liv. viii, page 462.

lége. L'évêque de Bayeux ordonna que les offices fussent suspendus dans le diocèse, et les églises fermées jusqu'à ce qu'on eût découvert l'auteur du meurtre. Cet exemple de courage et de fermeté enhardit les faibles : c'était à qui exprimerait l'horreur qu'inspirait Frédégonde; il semblait qu'on eût cessé de la craindre; les outrages se multipliaient autour d'elle. Un chef frank osa la braver jusque dans sa propre maison, et lui dire : « Tu avais déjà commis bien des crimes, mais celui-ci surpasse tous les autres; que Dieu venge promptement le sang de son prêtre ! Nous savons quel est l'assassin : il est temps de mettre un terme à tous ces meurtres ! » La reine dissimule et feint de n'être pas émue de ce discours; mais dès que ce seigneur est parti, elle envoie sur ses pas : « Ne sais-tu pas qu'il n'est pas séant d'entrer dans la demeure royale, sans y boire et manger? lui dit-on. » — « Je ne prendrai rien dans la maison de cette reine. » — Tu ne peux, sans lui faire une mortelle injure, quitter sa demeure sans avoir, du moins, bu à la coupe qu'elle t'envoie. » Le Frank, se retournant, reçoit un breuvage mêlé de vin, de vinaigre et de miel, et remonte à cheval; au bout de quelques pas il tombe mort¹.

Cependant Gontran voulait punir le meurtre de Prétextat : Frédégonde comprit qu'elle était en péril; elle livra elle-même le meurtrier. C'était un de ses serviteurs : « Le voilà, dit-elle avec une grande expression de douleur, le voilà, celui qui a accompli le meurtre, et qui m'a chargée d'un crime que lui seul a commis. » Le neveu de Prétextat exigea qu'on mît le coupable à la torture, afin de connaître tous les complices; le malheureux lite divulgua

¹ Grégoire de Tours, liv. viii, page 463.

tout : « La reine m'a commandé ce meurtre, dit-il; elle m'a
 « vait promis ma liberté et la liberté de ma femme; elle
 « m'a donné cent sous d'or, l'évêque Mélantius cinquante,
 « et l'archidiacre cinquante autres. » (Mélantius, ennemi de
 l'évêque de Rouen, avait été élevé à l'épiscopat pendant
 l'exil de Prétextat, et n'avait cessé de le haïr.) Le neveu de
 Prétextat ne put entendre plus longtemps le criminel et
 l'acheva d'un coup d'épée. On ne rechercha ni Mélantius, ni
 l'archidiacre; la reine les protégea tous deux; elle avait
 un appui auprès du peuple de Rouen en Mélantius, qui
 devenait sa créature. Elle en avait un autre auprès de
 Gontran dans les gouverneurs de son fils qui étaient Neus-
 triens, et qui ne voulurent pas laisser prendre une trop
 grande autorité au roi d'Orléans. La fermeté qu'avait mise
 Gontran à poursuivre les meurtriers de Prétextat, avait été
 une injure trop vive faite à la reine pour qu'elle la lui pardon-
 nât. Qui peut dire tous ses crimes? Elle tenta, mais sans suc-
 cès, de faire assassiner Gontran; ses satellites furent dé-
 couverts à l'église où ils devaient accomplir le crime. Elle
 ne réussit pas mieux contre Brunehilde et contre Hildebert;
 on découvrit les meurtriers en Austrasie, et on les lui ren-
 voya ignominieusement. Elle les fit périr¹, et pour avoir
 manqué le crime, et pour l'avoir découvert. Elle en choisit
 d'autres auxquels, comme aux assassins de Sigebert, elle
 remit des couteaux trempés dans le poison; ils lui parurent
 incertains dans leur résolution : elle les fit empoisonner
 comme elle avait fait empoisonner le chef frank. Elle n'é-
 pargna pas sa propre famille; on abrège, comme reculant
 malgré soi, devant cette énumération de meurtres; il faut
 pourtant encore raconter l'essai qu'elle fit sur sa fille. Ri-

¹ Grégoire de Tours, liv. III.

gonthé, fiancée du vivant de Hilpéric à Racarède, roi des Visigoths avait vu ses trésors pillés, et était revenue en Neustrie où elle vivait en mauvaise intelligence avec sa mère, et lui reprochait le dénûment où on la laissait. Il arrivait même souvent que la mère et la fille en venaient à se frapper mutuellement. Un jour la reine appela sa fille : « Tu m'importunes sans cesse, lui dit-elle, et tu me reproches de ne pas te donner part aux richesses de ton père ; — viens, je vais te montrer tout ce qui me reste de lui ; tu pourras en prendre ce que tu voudras, et en user selon ton bon plaisir. » Rigonthé suit sa mère qui ouvre devant elle un coffre fermé à secret, dont elle sort plusieurs choses précieuses ; puis, comme si elle était lassée : « Achève et prends ce qui est le plus à ta convenance, » dit-elle. Rigonthé se baisse, mais la mère referme brusquement le coffre sur le cou de sa fille, dont les efforts ne peuvent la faire sortir de cette étreinte. Le bruit, les cris étouffés de Rigonthé et les efforts de Frédégonde, qui luttait pour empêcher sa fille de revenir à la vie, appelèrent du secours, et on délivra la princesse.

Ce n'était pas assez pour Frédégonde de se délivrer de ceux qui lui déplaisaient, le crime était encore entre ses mains un *moyen d'administration*. A la suite de quelque querelle arrivée à une noce, la ville de Tournay se trouva partagée entre deux partis, celui des Franks et celui des habitants ; Frédégonde vient à Tournay, elle invite à un festin les principaux de la ville, et, à la fin du repas, quand tout le monde est ivre, elle fait massacrer trois chefs, pour abattre leur parti par leur mort¹.

¹ Grégoire de Tours, liv. x. « Ne pouvant les apaiser par des paroles de douceur, elle les réprima avec la hache. »

Mais, ce qu'elle n'avait pas prévu, c'est que le voisinage de Hildebert et l'animosité des gens de Tournay la jetaient en un grand péril. Tout-à-coup sa maison est entourée; elle est prisonnière, et la ville appelle Hildebert. Que serait-il advenu si les gens de Tournay eussent réussi, et que Brunehilde se fût vu livrer son ennemi? Mais les troupes arrivèrent à temps pour délivrer la reine¹.

Après cet événement, Frédégonde, qui redoutait l'alliance de Hildebert avec Contran, essaya de se réconcilier avec celui-ci. Elle lui envoya un message humble et soumis.

« Pourquoi monseigneur, dit-elle, est-il offensé?
« Qu'il vienne jusqu'à Paris; qu'il y tienne mon fils
« sur les eaux saintes du baptême, et qu'il le nomme
« son enfant. »

Contran, depuis longtemps, devait être le parrain du jeune Chlothar, mais Frédégonde avait usé de ruse pour éloigner le baptême. Plusieurs fois, le temps choisi, elle ne s'y était point rendue. Enfin, le roi était venu lui-même à Paris pour la cérémonie, et n'y ayant trouvé ni la reine, ni son fils, il avait assemblé le peuple.

« Mon frère Hilpéric, avait-il dit, a laissé un fils : sa
« mère et son gouverneur m'ont prié de le présenter au
« baptême; j'y ai consenti. Le jour fut pris pour la Nati-
« vité du Seigneur, et ils ne vinrent pas. On le remit à
« la solennité de Pâques, et ils ne s'y trouvèrent pas. En-
« fin j'indiquai la fête de saint Jean; la voilà arrivée, je
« viens moi-même à Paris, et on me cache l'enfant. Que
« dois-je penser? N'est-il donc pas fils de mon frère? Je
« déclare que, pour le reconnaître, j'attendrai désormais

¹ Grégoire de Tours, liv. x.

« qu'on m'ait solennellement certifié sa naissance. »

A cette époque la reine avait fait prêter serment par trois évêques et trois cents personnages considérables, que cet enfant était bien né à Soissons, et qu'il était fils de Hilperic. Mais le baptême n'avait pas été fait; ceci s'était passé en 584. Au milieu de tous ces mécontentements, Gontran avait renouvelé son alliance avec Hildebert. Le 28 novembre 587 avait été signé entre eux, sous le nom de traité d'*Andelot*, ce pacte fameux qui commence par ces mots : « Au nom du Christ, les très excellents seigneurs-rois Gontran et Hildebert et la très glorieuse dame Brunehilde se sont réunis à Andelot¹ (*Andeleaüm*), pour l'amour de la charité, afin de terminer par une mûre délibération tout ce qui pourrait engendrer des différends entre eux..... » Suit la teneur du traité. Le nom de Galeswinthe s'y retrouve encore à propos de ce *don du matin*, qui y est rappelé. Il déclare qu'il donnera en toutes choses aide et protection, « à la mère du Seigneur Hildebert, à la dame reine Brunehilde, à sa fille Chlodosinthe et à la reine Faileuhe², et qu'il leur demeurera attaché comme à une bonne sœur et à de bonnes filles³. »

Ainsi, Brunehilde avait consolidé son alliance avec Gontran; elle veillait, soupçonneuse, à ce qui se passerait entre lui et Frédégonde. En 594, Gontran, ayant reçu de nouveau la demande de tenir Chlother sur les fonts de bap-

¹ On ne sait quel lieu Grégoire de Tours désigne sous le nom d'*Andelot*; le bourg d'*Andelot*, près Langres... la vallée d'*Andelot*, dans les Vosges, — ou les *Andelys*, en Normandie. Don Bouquet adopte la première opinion, qui paraît la plus vraisemblable; quoique ces trois lieux dépendissent ou de l'Austrasie, ou de la Neustrie, celui qui est près de Langres semble le plus naturellement choisi pour un traité entre le roi d'Orléans et celui d'Austrasie. — Voyez les notes de M. Guizot, Collection des Mémoires pour servir à l'Histoire de France, t. II, page 27.

² Femme de Hildebert.

³ Grégoire de Tours, liv. XI, pag. 27.

tême, y accéda et alla, non à Paris, mais à Nanterre, car il craignait quelque trahison à Paris. Hildebert s'alarme et fait dire à son oncle : « Tu tiens mal ta promesse ! tu « te lies avec les ennemis de Hildebert ; Dieu te juge-
« ra ! » — « Que Dieu me juge, dit Gontran ; puis-je re-
« fuser de tenir sur les fonts sacrés le fils de mon frère ?
« C'est une faveur qu'un chrétien ne refuserait pas même
« à son serviteur. Que Hildebert garde le traité ; s'il est
« rompu, ce ne sera jamais par ma faute. » Et Gontran
acheva le baptême. Il imposa au prince le nom de Chlo-
ther. « — Qu'il croisse, dit-il, qu'il accomplisse les pro-
« messes de ce nom, et qu'il parvienne à la même puis-
« sance que celui qui l'a autrefois porté¹. »

Gontran survécut peu à cette adoption. Hildebert avait âge d'homme ; selon le traité d'Andelot il recueillit l'héritage de son oncle ; Chlothar avait dix ans à peine, Frédégonde se hâta de le conduire à Braine ; là, le tenant par la main, elle lui fit parcourir les rangs de l'armée :

« Soldats de Hilpéric ! dit-elle, voici votre roi ; pren-
« drez-vous son enfance en mépris plutôt qu'en pitié ?
« Voulez-vous obéir au roi d'Austrasie ? Ne vous défiez-vous
« point de Brunehilde ? Voici que nous venons à vous,
« pleine de confiance en votre courage ; si vous vous en-
« gagez pour nous dans le péril, nous vous y suivrons. »

Les troupes répondirent par des acclamations : *Vive notre roi Chlothar ! Vive le fils de Hilpéric !* Et dans cet enthousiasme l'armée, conduite par Landry, attaqua celle de Hildebert à Tournay et fut complètement victorieuse. Mais le duc Wintrion revenant attaquer les seigneurs, il y eut une nouvelle action et un carnage effrayant. Trente mille

¹ Grégoire de Tours, x.

morts restèrent dans la plaine (à Troucy), la victoire ne demeura pas moins à Frédégonde. Elle ramena son fils triomphant à Soissons. C'est à cette action que se rapporte la fable des branches d'arbres que portaient les Franks et que l'ennemi aurait prises pour une *forêt mobile* ¹.

Hildebert répara bientôt ses pertes, défit les Warnes et les Bretons, et garda l'héritage de Bourgogne.

L'administration de Brunehilde, pendant sa longue régence, a été marquée par des travaux qui lui ont mérité les éloges de Grégoire de Tours et ceux de saint Grégoire, pape; Brunehilde a fait bâtir des églises, elle a construit en Lorraine des chaussées dont on retrouve les traces, et qui portent le nom de *chaussées de la reine Brunehaut*; elle a favorisé de ses lettres et de son crédit l'introduction du christianisme en Angleterre, où la reine Berthe, fille de Haribert et femme d'Ethelbert, roi de Kent, accueillit saint Augustin l'apôtre de l'Angleterre. Saint Grégoire, dans une des lettres qu'il adresse à Brunehilde, la loue surtout des soins qu'elle avait donnés à l'éducation de son fils. Hildebert avait des talents; les mœurs de ce prince étaient chastes, on ne reproche à sa mémoire aucune cruauté; cependant il restait parmi les leudes de l'Austrasie un grand nombre de ces hommes, dont l'insolence et

¹ Nous en trouvons le récit dans *la Chronique de Saint-Denis* et dans le moine Aymoin; elle n'est pas dans Frédégaire; pour Grégoire de Tours, il ne va pas jusque là; le baptême de Chlothar est le dernier événement important qu'il raconte sur l'histoire de son temps. — Selon le récit des chroniques, Frédégonde dit à ses cavaliers: « Laissez les clochettes à vos chevaux comme s'ils paissaient dans la campagne (c'était l'usage que les Franks, à la guerre, laissaient errer leurs chevaux une clochette au cou), les ennemis croiront que ce sont leurs propres chevaux qu'ils entendent. » Puis elle leur donna des branches d'arbre fortes et touffues qui les cachaient comme aurait fait une forêt; — et le chroniqueur prétend que les Austrasiens se laissèrent surprendre sans se défier de la singularité de cette forêt mobile, et que ce fut la cause de leur défaite.

l'ambition s'étaient manifestées au commencement de la régence de Brunehilde, et qui cherchaient à recouvrer leur puissance par le crime. Plusieurs conspirations avaient éclaté et avaient été déjouées; le duc Raiking, détesté pour ses cruautés, avait été pris et mis à mort, lorsqu'il se forma un nouveau complot qui fut découvert d'une manière singulière.

La reine Faileube, épouse de Hildebert, déjà mère de deux fils, Théodebert et Théodoric, était presque mourante des suites d'un troisième enfantement qui l'avait surprise avant terme; elle reposait sur un lit; on parlait à quelque distance dans le même appartement, sans soupçonner qu'elle pût rien entendre. Le comte Droctulf, gouverneur des enfants du roi, se trouvant seul un moment dans la chambre avec la gouvernante Septimine, entretenait celle-ci du projet de faire mourir Hildebert, de chasser les deux reines, et de nommer une régence qui gouvernerait au nom des enfants. Toutefois, avant de tuer le roi, on devait essayer de lui persuader de répudier sa femme et de disgracier sa mère, afin que, par l'influence d'une femme de leur choix, les conjurés pussent obtenir tout ce qui leur conviendrait. C'était Septimine qui devait tout ménager auprès du roi, pour l'engager à répudier la reine.

Faileube, à l'aide de quelques mots qu'elle entendit, comprit qu'il était question de quelque vaste intrigue entre Droctulf et Septimine; elle se rendit attentive; et, dans les entretiens des coupables, elle eut bientôt recueilli assez d'indices pour avertir la reine-mère, qui fit arrêter tous les conjurés. Le comte des écuries et le référendaire étaient complices du gouverneur; on les exila. On coupa les cheveux et les oreilles au comte Droctulf, et on le condamna à bêcher la vigne. On brûla avec des lames ardentes le visage

de Septimine, et on la réduisit à tourner la meule d'un moulin ¹.

Mais vainement Brunehilde avait déjoué cette conspiration. Hildebert mourut à vingt-sept ans. C'était « un « prince de sagesse, et tel, dit Grégoire, de Tours que de « puis longues années on n'en aurait pas cité un aussi « courageux et aussi prudent. » La reine Faileube le suivit au tombeau en quelques jours, en laissant deux jeunes enfants, Théodebert, d'un esprit borné, et Théodoric, en qui l'âge développa de bonne heure des passions dangereuses; ainsi, Brunehilde, au déclin de l'âge, retrouva tous les embarras d'une régence.

La succession de Hildebert, qui amenait un partage entre les enfants, amena aussi une guerre contre Chlother, et la première bataille (livrée à Latofa²) fut à l'avantage de Frédégonde. Mais ce fut le terme des succès de cette femme audacieuse et cruelle; elle mourut au retour de l'expédition, en proie aux douleurs d'une maladie aiguë, laissant son fils âgé de treize ans.

Si Brunehilde se réjouit de la mort de sa rivale, malheur à elle, car le temps de sa propre puissance était passé. C'est ici l'époque de sa vie la plus difficile à apprécier; Grégoire de Tours venait de mourir; les historiens qui ont repris ses récits ont écrit sous l'influence des ennemis de Brunehilde, et ne peuvent mériter de créance. Aymoin a accusé la reine de la mort de Hildebert et de celle de Faileube: Pasquier, dans ses savantes recherches, regarde cette imputation comme une calomnie, que le plus sim-

¹ Grégoire de Tours, liv. x.

² On place Latofa près de Sens.

ple examen suffit pour réfuter ¹. Frédégaire ne parle pas de poison.

La seconde régence de la reine ne fut pas moins laborieuse que la première ; elle retrouva les leudes d'Austrasie aussi hostiles , et , à mesure que ses petit-fils grandirent , les leudes cherchèrent à les aigrir contre leur aïeule ; elle punit de mort le duc Wintrion , qui s'était livré à Chlothar , mais la faction de ce duc survécut à la perte de son chef , et obtint facilement du faible Théodebert qu'il abandonnât son aïeule ; la malheureuse reine dut fuir en Bourgogne chez son autre petit-fils. On a dit que dans ce voyage , recueillie et gardée par un berger qui avait eu pitié de son infortune , elle en conserva de la reconnaissance , et l'éleva plus tard à la dignité d'évêque ; mais ce récit ne repose sur aucune preuve satisfaisante.

Quoique mécontente de son fils Théodebert , et de Bilihilde , femme de ce prince , Brunehilde était trop habile pour ne pas voir que la désunion des deux frères aurait servi la cause de la Neustrie ; elle engagea donc Théodoric à s'unir avec Théodebert pour repousser Chlothar , et elle sut leur procurer l'alliance de Racarède , roi des Visigoths , auquel elle avait donné en mariage sa fille Ingonde. C'est à ces sages combinaisons qu'on dut la victoire de Dormelle , près de l'Ouane , qui enleva à Chlothar toutes ses conquêtes , les pays compris entre l'Océan , la Loire et la Seine , et ceux qui sont au nord de l'Oise. Mais Brunehilde avait plus de peine à se défendre des intrigues des seigneurs que des armes de ses ennemis. Elle voulait supplanter Berthold pour Protade : peut-être était-ce une faute en politique , car Berthold était un maire habile et ferme ; mais on n'a

¹ Pasquier, *Recherches de la France*.

pas craint de donner à cette reine plus que sexagénaire, embarrassée dans des affaires d'une gravité qui compromettait sa puissance, le tort d'une passion ridicule pour Protade. A la bataille d'Étampes, livrée entre Théodoric et Chlother, Berthold défit Landry et fut tué; Théodoric, vainqueur malgré la mort de son maire, se vit forcé à faire la guerre avec le roi de Soissons; car la victoire d'Étampes qu'il avait remportée sans son frère, excita la jalousie de celui-ci, qui se sépara de son alliance et voulut traiter isolément¹.

C'est surtout par l'accusation de mœurs dépravées qu'on a flétri la vieillesse de Brunhilde : nous le répétons, elle n'a eu pour historiens de ses malheurs, que des hommes peu éclairés, tels que Frédégaire et le moine Aymoin, qui ont écrit l'un cent ans, l'autre quatre cents ans après la mort de cette princesse; tout ce que Grégoire de Tours a écrit de la jeunesse et de l'âge mûr de Brunhilde dément ces imputations; mais le véritable tort de la reine à cet égard, fut d'encourager les désordres de Théodoric, qui résistait à toutes les instances des évêques qui le pressaient de choisir une reine.

Le roi avait quatre enfants de plusieurs femmes : Sigebert, Hildebert, Corvus et Mérovée; la naissance illégitime des enfants commençait à être un titre d'exclusion à l'héritage, car l'influence des évêques faisait peu à peu prévaloir sur les coutumes païennes des rois franks l'ordre des mariages légitimes. Le sage ministre Claude profita de son ascendant sur l'esprit de Théodoric pour l'engager à choisir une épouse, et par là il déplut à Brunhilde, qui redoutait l'influence d'une jeune reine. Cependant Théodoric

¹ *Chroniques de Saint-Denis*, liv. iv, chap. xiv.

épousa Hermengarde, fille de Witterik, roi des Goths, de la maison royale dont Brunehilde était sortie. Mais au bout de quelques jours, un profond dégoût s'empara du cœur du jeune roi, qui répudia sa femme, sans qu'on en dise la cause.

Au moment où les désordres de la cour de Théodoric, imputés surtout à l'influence de son aïeule, éveillaient l'attention des leudes ennemis de Brunehilde, une voix plus imposante vint troubler la vieille reine. Saint Colomban, moine d'Irlande, révérend par sa sagesse et sa sainteté, formait ses disciples à la vertu dans l'abbaye de Luxeuil, qu'il avait fondée¹. Le zèle surtout, un zèle sans ménagement, était le caractère de Colomban. Et qui osera blâmer le courage des saints? — On oublie trop souvent que dans ces jours de barbarie et de force brutale, leur fermeté généreuse fut la sauve-garde des peuples et l'effroi des mauvais princes. Théodoric vint à Luxeuil, attiré par la haute réputation du saint, mais il en reçut un accueil sévère.

« Pourquoi, ô roi, veux-tu persister à offenser le Seigneur, et à te donner au peuple comme une pierre de scandale? Pourquoi préférer des plaisirs criminels aux chastes joies d'une union bénie par le ciel? — C'est de la couche d'une noble reine, que la Bourgogne attend ses rois. Ne te refuse pas plus longtemps aux exhortations des serviteurs de Dieu, et prends une épouse digne de toi. » Le roi ne se montra point offensé, mais il ne changea pas de conduite.

Un jour que Colomban allait rendre une visite à la reine-mère dans son domaine de Bourcheresse², Brunehilde met-

¹ *Chronique de Frédégaire*, p. 281.

² Entre Châlons et Autun.

tant beaucoup d'empressement à le recevoir, lui amena les quatre enfants, qu'elle élevait avec une affectation de tendresse qui trahissait sa propre ambition. Elle se flattait de fléchir le saint; mais son attente fut déçue. — « Que me veulent ceux-ci? demanda Colomban en jetant un regard sur les enfants. » — « Ce sont les fils du roi qui viennent « chercher ta bénédiction, » dit Brunehilde. — « Ils ne la « recevront point, répondit le saint, et sachez tous qu'ils « ne porteront jamais le sceptre royal, car ils sont de mau- « vaise et criminelle naissance ¹. » Une si grande hardiesse inspira à Brunehilde le désir de restreindre l'autorité de la parole de ce moine puissant; elle interdit aux religieux de Luxeuil la sortie de leur monastère; aussitôt Colomban partit pour Esposse, où était le roi, afin de lui demander la révocation de cet ordre contraire à ses vues religieuses. L'austérité de ses avis n'était pas la seule cause de l'irritation de Brunehilde. Elle s'était offensée de ce qu'il lui avait interdit, comme aux autres femmes, l'entrée de l'intérieur du couvent; cependant Théodoric envoya au devant de Colomban des gens chargés de dons précieux. L'inflexible incorruptibilité de saint Colomban rompit tout espoir de conciliation. « Le Très-Haut réproûve les dons des impies, » s'écria-t-il, et les gens venus avec lui mirent en pièces les présents du roi.

Théodoric prit encore patiemment ceci, mais une lettre que lui écrivit le moine parut outre-passer tellement les droits d'un simple religieux, que le roi et les évêques mêmes s'en alarmèrent. Parmi les leudes, l'indignation était au comble. Toute la Bourgogne s'émeut; la doctrine de saint Colomban, examinée, on la trouve singulière et équivoque;

¹ *Chronique de Saint-Denis*, liv. iv, chap. xv. — *Frédégair*, p. 182.

les règles de son monastère sont jugées étranges et dangereuses ; les évêques lui reprochent de ne pas suivre les coutumes de l'église romaine.

N'ayant garde de manquer à profiter de cette disposition des esprits, le roi va à Luxeuil :

« D'où vient, dit-il à l'abbé, que tu t'écartes des usages
« établis par les évêques ? Quelle raison as-tu d'empêcher
« que ta maison soit ouverte aux chrétiens ? Tu cesseras
« d'en faire un lieu inaccessible et mystérieux, ou je te re-
« tirerai ma protection. »

— « Mes religieux vivent selon la règle établie, et j'ai
« dans ma maison des lieux réservés pour recevoir les étran-
« gers et les pèlerins ; je ne refuse à personne l'hospita-
« lité que se doivent les chrétiens ; quant à ta protection,
« ô roi, j'y renonce, dit Colomban, si ton dessein est de
« ruiner notre église, notre retraite et notre discipline :
« sache que ton empire croulera ; tu périras, et de toute ta
« race il ne restera rien !¹ »

Le roi répondit : « Tu t'emportes trop loin ; mais si tu
« te flattes que je te procure la palme du martyre, tu te
« trompes ; je n'ai pas si peu de prudence ; reviens à de
« plus sages conseils, et rentre dans la voie que tu n'aurais
« pas dû quitter. »

Les leudes, témoins de cette scène, criaient : « *Qu'il
« sorte d'ici ! qu'il sorte d'ici ! il laisse la patience du roi !* »

Colomban résistait en disant : « Je ne sortirai point de ce
« lieu que je n'en sois chassé par la force. »

Le roi l'exila ; il le fit conduire à Nantes et embarquer pour l'Irlande, sa patrie. Une tempête, qui écarta le vaisseau, ne permit pas au saint d'aborder en Irlande ; il crut que

¹ *Chronique de Frédégaire.*

sa vocation l'appelait vers le midi, et il fonda en Italie le monastère de Bobbio. Mais son séjour en Bourgogne, l'éloquence de sa parole, les vertus de ses religieux, l'amour qu'ils lui portaient, enfin la liberté même de son zèle, ses menaces contre les fils du roi et contre le roi, avaient laissé une impression profonde. Quand on vit les crimes et les malheurs se multiplier dans la maison de Théodoric, on se rappela Colomban, et l'on raconta ses paroles comme autant de prophéties.

Théodoric avait passé son enfance en Alsace; en mourant, Hildebert lui avait donné cette belle province qui était pour lui un objet de prédilection; depuis quatorze ans son autorité y était respectée et chérie; tout à coup, sans avertissement, sans déclaration de guerre, Théodebert y entre avec ses Austrasiens et la ravage. Théodoric s'arme; une guerre à mort se prépare; les deux frères envoient réclamer, chacun de leur côté, l'alliance de Chlothar qui déclare vouloir rester neutre. — Cependant les frères, Théodoric surtout, se rappellent la querelle de Sigebert et de Hilpéric; ils reculent devant la pensée d'une guerre sacrilège, et conviennent qu'il sera tenu un plaid à Seltz. Théodoric s'y rend avec des pensées de paix; mais, tandis qu'ils sont ensemble, son frère envoie ses Allemands envahir et dévaster la Bourgogne¹.

Théodoric achète la vie par la cession de l'Alsace; mais il rentre en Bourgogne la rage dans le cœur. — C'est une vengeance sanglante qu'il lui faut. — Il la prépare pendant une année entière: il dispose les esprits, il assemble des troupes, il achète la neutralité de Chlothar par la promesse de lui rendre quelques villes qu'il lui a prises autrefois; et,

¹ *Chronique de Frédégaire*, p. 183.

ayant convoqué son armée à Langres, il marche avec prudence de Langres à Naz, de Naz à Toul, et de Toul à Metz, où il combat, est victorieux et force Théodebert à fuir jusqu'à Cologne : il le poursuit; tous les Allemands de Théodebert périssent ou fuient dans une action terrible engagée à Tolbiae, là même où Clovis vainqueur était devenu chrétien.

Théodebert, sans espérance de salut, se jeta dans la ville de Cologne et fit demander grâce; mais il ne devait point trouver de miséricorde dans le cœur de son frère.

« — Qu'on me le livre! criait Théodoric, qu'on me le « livre, mort ou vivant; je veux le voir, sinon je brûle la « ville et j'en massacre tous les habitants! » Son vœu fut rempli. On lui jeta du haut des murs la tête de son frère; et, comme un soldat lui montrait le jeune fils de Théodebert, le roi fit un signe, et l'enfant, précipité au même instant, tomba sans vie au pied de la muraille.

Frédégaire dit que Théodoric ne tua pas son frère, mais qu'il le dégrada², et l'envoya dans un monastère où Brunehilde le fit périr. Aymoin accuse la reine d'avoir excité Théodoric au meurtre de Théodebert. Chlothar, quand il vit l'un des frères tombé, quitta son attitude pacifique et entra, les

¹ Chronique de Saint-Denis, liv. iv-xvii : « Vous ne veuil-je pas occire, mais Théodebert, mon frère : si vous voulez avoir ma grace, et que j'épargne ce pays, il convient que vous m'apportiez son chef ou que vous me le rendiez pris. » Cil (ceux-ci) s'irent à Cologne et entrèrent au palais, et au roi Théodebert parlèrent en telle manière : « Ce te mande li rois (le roi) Théodoric ton frère, que si tu veus rendre la partie des trésors de son père que tu as baizis, il rétornera (retournera) en son pays et déguerpira (sortira de) cette contrée. Pour ce, se (si) te prions que tu li (lui) rendes tel part comme il en doit avoir, et que tu ne souffres pas que cilz (ce pays) soit destruit pour oraison (cause, occasion) de cette chose. » — Le roi crut qu'ils disaient vrai; mais, poursuit la chronique, tandis qu'il pensoit quel don il li (lui) donneroit, un de ceux qui entour de lui étoient, sacha l'épée et occut le chef et le jeta hors par deus les murs de la cité. (Chronique de Saint-Denis, p. 265.)

² Frédégaire, p. 189, Col. des M.

armes à la main, dans les provinces que lui avait naguère prises le roi d'Austrasie. Théodoric, en se préparant à combattre, fut atteint à Metz d'une dysenterie dont il mourut.

La destinée de Brunehilde a quelque chose d'effrayant. — Trois fois elle est régente, et trois fois il lui faut défendre le royaume de ses enfants et contre les ennemis qu'elle avait en Austrasie, et contre les rois de Neustrie.

Cette dernière fois l'illégitimité de la naissance de ses quatre petit-fils rendait les circonstances plus difficiles encore. Sa prudence ne faillit point ; elle proclama les fils de Théodoric ; elle fixa sa résidence à Worms ; elle envoya en Thuringe Alboin et Warnachaire avec le jeune Sigebert. Elle prépara tout, et pour s'assurer l'esprit des populations, et pour résister à Chlother, s'il persistait à attaquer l'Austrasie. Puis elle fit demander la paix à ce prince.

« Dites à la reine, répondit Chlother, que si elle veut la paix, je veux faire tous les chefs franks juges des droits de Sigebert. Qu'elle vienne à un plaid à Soissons ; quelle que soit la décision des chefs, je promets de m'y soumettre. »

On savait que la naissance des enfants serait regardée comme un obstacle à leur autorité ; dès lors l'intention de Chlother était manifeste, et la reine ne pouvait se laisser prendre à un tel piège. Loin de se rendre au plaid comme le roi de Neustrie l'y invitait, elle se prépara à la guerre et vint en Bourgogne, pour en suivre les mouvements. Warnachaire, maire du palais de ce royaume, y était avec le jeune Sigebert. Brunehilde ne savait pas que ce traître avait travaillé tous les esprits pour détacher les leudes de la cause royale. Il avait même promis de livrer la reine. Warnachaire montre un grand empressement et lève des troupes nombreuses, il offre le combat et promet la victoire ; mais à peine les armées sont-elles en présence que, à un signal donné,

les soldats bourguignons se débandent, et se séparent; Chlother feint de les poursuivre; mais en effet il attend patiemment le succès de la trahison de Warnachaire. Tous les fils de Théodoric étaient à cette bataille; ils cherchèrent vainement à échapper à leur ennemi; Sigebert, Corvus et Mérovée furent arrêtés dans leur fuite. Chlother massacra Sigebert et Corvus, et envoya Mérovée dans un cloître: car il n'osait tuer celui-ci, qui était son filleul. Hildebert, le quatrième des fils de Théodoric, avait disparu, et l'histoire n'a rien recueilli sur sa destinée¹.

Dans l'espoir de pallier l'horreur de sa trahison, le maire Warnachaire a publié que la reine voulait sa perte: Aymoin et Frédégaire racontent qu'une lettre de Brunehilde à Alboin (maire d'Austrasie), trouvée à demi déchirée par Warnachaire, apprit à ce seigneur que la reine devait le faire périr, et que la trahison ne fut pour lui qu'un moyen de pourvoir à sa propre sûreté; c'est une des choses douteuses de l'histoire de Brunehilde: il serait injuste d'admettre sans examen contre cette malheureuse reine, le témoignage de ceux qui l'ont trahie et qui ont profité de ses revers.

Après ce dornier malheur, Brunehilde fuyait accompagnée de sa fille Theudelane², qui lui resta fidèle, et qui, jusqu'à la fin, ne cessa de la soutenir et de la consoler. — La mère et la fille étaient parvenues jusqu'à Orbe après avoir franchi le Jura; lorsqu'un des leudes d'Austrasie découvrit leur retraite, et livra la reine qui avait été sa bienfaitrice. Ce lâche se nommait Herpon.

Chlother assembla un plaid de ses leudes de Neustrie, et se

¹ Il fit occire en sa présence Sigebert et Corvus; mais il fit nourrir Mérovée diligemment et chèrement, pour ce seulement qu'il étoit son filleul. — Chronique de Saint-Denis, liv. XIX. — Frédégaire, p. 192.

² Chronique de Saint-Denis, liv. IX-XIX.

prépara à recevoir Brunehilde pour la juger, comme s'il avait eu le droit d'appeler une reine en jugement. Cette femme courageuse parut devant son neveu revêtue de ses habits royaux ; sans doute elle voulut lui rappeler par là tous les titres qu'elle avait à son respect, puisque, reine de tant d'Etats, elle n'était devant lui que parce qu'elle avait été vaincue. On a dit qu'elle s'était parée dans l'espoir de séduire le cœur de Chlother : son âge de près de quatre-vingts ans la défend contre cette ridicule accusation. Chlother avait trente-cinq ans ; Brunehilde parut comme une reine devant cette assemblée réunie pour la juger ; on se demande comment elle eût pu y paraître autrement, et quels vêtements pouvaient lui convenir mieux que les vêtements royaux, à moins qu'elle n'eût voulu, à l'exemple des anciens Romains, prendre le deuil à cause de ses malheurs.

Chlother, assis sur un trône élevé, lui reprocha le meurtre de dix rois, et lui imputa tous les crimes commis depuis trente ans. « Reine, qu'espères-tu de Dieu et des hommes ? » lui dit-il : tu viens ici souillée du sang de tes petits-fils « (Corvus et Sigebert, que lui-même, Chlother, venait de « mettre à mort) ; c'est toi qui as conduit le poignard qui « a percé le roi Sigebert, notre oncle et ton époux (que « Frédégonde avait fait assassiner devant Tournay) ; c'est « toi qui m'as privé de mon père, le roi Hilpéric de glo- « rieuse mémoire (on sait comment Hilpéric avait péri) ; « c'est toi qui as tué Mérovée, que tu avais reçu dans ton « lit (elle avait pleuré en vain devant ses leudes pour lui « obtenir un asile). Tu n'as pas épargné tes propres fils, « qui sont morts à cause de toi. — Que peux-tu dire pour « ta justification ? » Puis, sans laisser à la reine le temps de dire un seul mot, le fils de Frédégonde se tourna vers

ses leudes : « Que vous en semble ? leur dit-il. N'a-t-elle « pas mérité la mort ? »

Elle a mérité la mort ! elle a mérité la mort ! Ce fut un cri unanime. Chlother ratifia la sentence.

Tous les leudes et le peuple rassemblés à Rionne, où se tenait ce plaid inique, assistèrent à l'humiliation de Brunehilde ; ni le rang, ni le respect dû à la vieillesse, ni cette grande infortune ne purent inspirer la moindre commisération. Pendant trois jours les bourreaux épuisèrent sur son faible corps tous les tourments dont on ne meurt pas ; puis ils l'attachèrent par dérision sur le dos d'un chameau, la promenèrent dans tout le camp, exposée à la risée des soldats ; et, pour finir, on lia ses membres frémissants à la queue d'une cavale indomptée qui la déchira sur les ronces. Elle expira dans ce dernier supplice..... Fille, femme, sœur et mère de rois, reine puissante, dont le génie avait gouverné l'Austrasie pendant quarante-neuf ans !

Cette fin douloureuse ôte tout courage pour juger Brunehilde. Il semble que de toute sa vie il ne reste que cette catastrophe sanglante. Ces dernières semaines qui l'ont précipitée du trône par la trahison, ce jugement inique qui révolte l'esprit, cette mort affreuse, tout fait sur le cœur une impression qui suspend la liberté du jugement. On ne peut séparer la vie de Frédégonde de celle de Brunehilde ; la comparaison s'offre si naturellement à la pensée, qu'on ne peut étudier l'une sans l'autre ; mais jamais on n'a mieux compris l'impuissance des jugements des hommes. Il faut s'arrêter malgré soi : Brunehilde a voulu la mort de Hilpéric, elle y a poussé son mari ; c'est, à ce qu'il nous semble, sa première faute et son premier crime : elle a détourné son petit-fils d'une alliance légitime, afin de conserver sans partage une force que sa vieillesse la rendait presque impu-

sante à exercer; c'est un fait qui paraît prouvé. Mais à côté de ses fautes on trouve des qualités à louer. Brunehilde a montré du dévouement pour ceux qui servaient sa cause; quand elle paraît au milieu du tumulte pour sauver un de ses leudes, son courage mérite d'être admiré. Son mariage avec Mérovée a été jugé diversement; les uns l'ont blâmé comme une très-grande faute, les autres l'ont regardé comme un trait d'habileté. Le résultat pour elle a été de la rendre à la liberté; mais le scandale de cette union entre le neveu et la veuve de l'oncle, le peu de respect que la reine parut avoir de son veuvage, demeurent autant de taches. Mérovée paya de sa vie ce triste mariage; toutefois ceux qui reprocheraient à Brunehilde de n'avoir pas secouru ce prince devenu son époux, comprendraient mal la position de la reine, entourée de leudes insolents qui avaient trop de prétextes pour colorer leur dureté et satisfaire leur orgueil; ils se complaisaient dans l'humiliation de Brunehilde et repoussaient Mérovée en criant que son séjour était la perte de l'Austrasie.

Nous croyons devoir nous taire sur les mœurs de Brunehilde. Nous l'avons déjà dit, sa jeunesse n'a pas été accusée et elle n'a survécu que de huit années à Grégoire de Tours qui, dans les éloges qu'il lui donne, ne met aucune restriction à la réputation de décence qu'elle s'était acquise. Serait-il juste de croire tout ce que ses ennemis ont dit de sa vieillesse et d'oublier qu'elle mérita l'estime de Sigebert et qu'elle forma dans Hildebert un prince que Grégoire de Tours loue sans réserve?

La comparaison entre Brunehilde et Frédégonde n'admet aucun rapport. L'instinct du crime faisait la vie de Frédégonde, et ne laisse de place à aucun bon sentiment; arriver à son but, par le meurtre et par la calomnie, trahir

tous les devoirs, telle nous semble la conduite de Frédégonde. Brunehilde a poursuivi avec une volonté implacable une vengeance juste dans son principe; Frédégonde a commis tous les crimes pour satisfaire sa haine ou son ambition. — Ce qui frappe, dans ce terrible drame, où Brunehilde, Frédégonde, Hilpéric, Sigebert ont joué les premiers rôles, c'est qu'il semble que les moins coupables ont porté le châtement de toutes leurs fautes, et que ceux dont le crime n'épargnait rien, ont été frappés moins visiblement. Ne l'oublions pas cependant : — Sigebert a trouvé la mort quand il allait la donner à son frère; — Frédégonde a fait périr les fils d'Audowère, et a vu mourir tous les siens; elle a été humiliée dix ans sous l'ironie de Gontran; Hilpéric est mort assassiné; mais l'esprit ne s'étonne pas moins de la différence qui se rencontre dans la fin de ces deux femmes dont l'une meurt entourée des respects de son fils, et l'autre, privée de tout appui, exposée aux insultes d'une soldatesque brutale, en proie aux horreurs d'un long supplice. On se repose alors sur le jugement qui suit la vie, on ne peut refuser une juste compassion à la victime, et l'on doit regarder comme un devoir de démêler la vérité : c'est ce qu'a fait l'illustre Pasquier dans ses savantes recherches; nous croyons ne pouvoir mieux fonder notre jugement qu'en adoptant le sien, qui réhabilite la mémoire de Brunehilde sur un grand nombre de faits, sans l'absoudre du reproche que mérite son ardeur à poursuivre la vengeance jusqu'au fratricide, le tort d'une ambition à laquelle elle immola les véritables intérêts de ses enfants; enfin la part toujours trop grande, quelle qu'elle soit, qu'elle a prise aux désordres de ses petits-fils et à la haine qui les divisa.

VÉNÉRANDE, MARCATRUDE et AUSTREGILDE, épouses de GONTRAN.



VÉNÉRANDE était d'origine gau-
loise; sa famille, qui comptait
des sénateurs et un évêque,
était réduite à l'état des lites,
quand Vénérande fut épousée par Gon-
tran. Marcatrude plut à son tour, sans
que le roi eût prononcé la répudiation
de sa première femme; mais un fils de
Marcatrude ayant péri, on accusa Véné-
rande de cette mort, et le roi la répudia.
Quand Marcatrude mourut, Gontran
épousa Bobile, qui périt jeune aussi, et
dont l'amour obtint du roi un acte de
cruauté qu'on ne peut lire sans horreur.

Bobile malade, et mourant à trente ans sans qu'aucun remède ait pu triompher de ses douleurs, appela le roi auprès de son lit : « Je me meurs, lui dit-elle, mais ce sont

« les breuvages de mes médecins qui causent ma mort.
 « Jurez-moi que vous les ferez égorger tous deux. S'il faut
 « que je meure, ils seront punis pour m'avoir fait périr.
 « Leurs enfants et leurs amis pleureront leur mort, comme
 « vous pleurerez la mienne ¹. »

Gontran exauça cette prière impie; il fit égorger les médecins et les fit inhumer dans un caveau proche de celui de sa femme. Ce crime n'était pas le seul que Bobile eût commis ou causé. Au commencement de son union avec Gontran, deux frères de Marcatrude s'étant emportés en discours injurieux contre Bobile, le roi les poignarda de sa main. Il fit périr un évêque de Gap qui avait déclaré que les fils de Bobile ne devaient pas succéder à leur père, parce que leur mère n'avait pas été épousée solennellement.

C'est Grégoire de Tours qui sert de garant à nos récits; il affirme la mort des médecins de Bobile, et nous donne leurs noms (Nicolas et Donnet), ceux de l'évêque de Gap, et des frères de Marcatrude; mais il ne parle qu'avec une grande réserve du meurtre du jeune fils de Marcatrude imputé à Vénérande. Vénérande perdit aussi son fils, qui mourut peu de temps après celui de Marcatrude. Epouse délaissée, elle essayait dans son palais les hauteurs d'une rivale qui lui reprochait la bassesse de sa naissance.

De tous les enfants que Gontran avait eus, il n'en resta pas un seul; son héritage passa d'abord à Hildebert, fils de Brunehilde et de Sigebert, ensuite à Chlothar.

¹ Grégoire de Tours. — *Chronique de Saint-Denis*.

FAILEUBE, femme de HILDEBERT, roi d'Austrasie.

BILIHILDE et THEODIGILDE, femmes de THÉODEBERT.

HERMENBERGE, femme de THÉODORIC.



'EST pour ne pas omettre le nom des femmes qui ont porté le titre de reine, parmi les rois mérovingiens, que nous parlons de celles-ci. L'histoire de Brunehilde contient tout ce qu'on sait de ces reines. La première, Faileube, a été l'épouse de Hildebert ; elle mourut presque en même temps que lui : c'est elle qui découvrit la conspiration de Droctulf et de Septimine. La seconde, Bilihilde, épouse de Théodebert, déplut à Brunehilde à cause de l'empire qu'elle sut prendre sur son mari et de l'affection qu'elle inspira aux leudes ; il a été dit d'elle que *l'esprit et l'amabilité de la reine Bilihilde faisaient supporter*

l'imbécilité de Théodebert ¹. Mais il paraît que cette *imbécilité* du jeune roi et la brutalité de son caractère, le portèrent à un acte de violence inouïe, puisqu'il tua de sa propre main cette femme qu'il avait aimée. C'est Frédégaire qui l'accuse. Bilihilde avait été esclave; Brunehilde l'avait donnée à son petit-fils comme une créature qui resterait dévouée aux intérêts de sa bienfaitrice; la mésintelligence se mit promptement entre deux femmes qui voulaient dominer. Après Bilihilde, Théodebert épousa Théodigilde, sur laquelle on ne sait rien.

Hermenberge, fille de Vitterik, roi des Goths, en Espagne, solennellement épousée à Châlon-sur-Saône par Théodoric, est cette reine que nous avons vu répudier presque aussitôt après ses noces, et que les instances des évêques et des saints ne purent engager le roi à reprendre.

¹ *Frédégaire*, p. 180, Col. des Mémoires.

HALDETRUDE, BERTRUDE ET SICHILDE,

ÉPOUSÉS SOLENNELLEMENT PAR CHLOTHAR II.



ALDETRUDE, première femme de Chlothar II, a passé sur le trône sans qu'aucun souvenir se rattache à sa vie; un témoignage de tendresse et de vertu, qui sauva Chlothar, a rendu aimable le nom de Bertrude, princesse de race saxonne, d'un esprit naïf, incapable de comprendre le mal et même d'y croire.

La superstition, qui multipliait les prédictions et les pronostics, avait fait accueillir le bruit de la mort prochaine de Chlothar II. Aléthée, descendu des anciens rois de Bourgogne, et élevé à la dignité de patrice, pensa à profiter de la crédulité des peuples pour essayer de monter sur le trône de ses ancêtres.

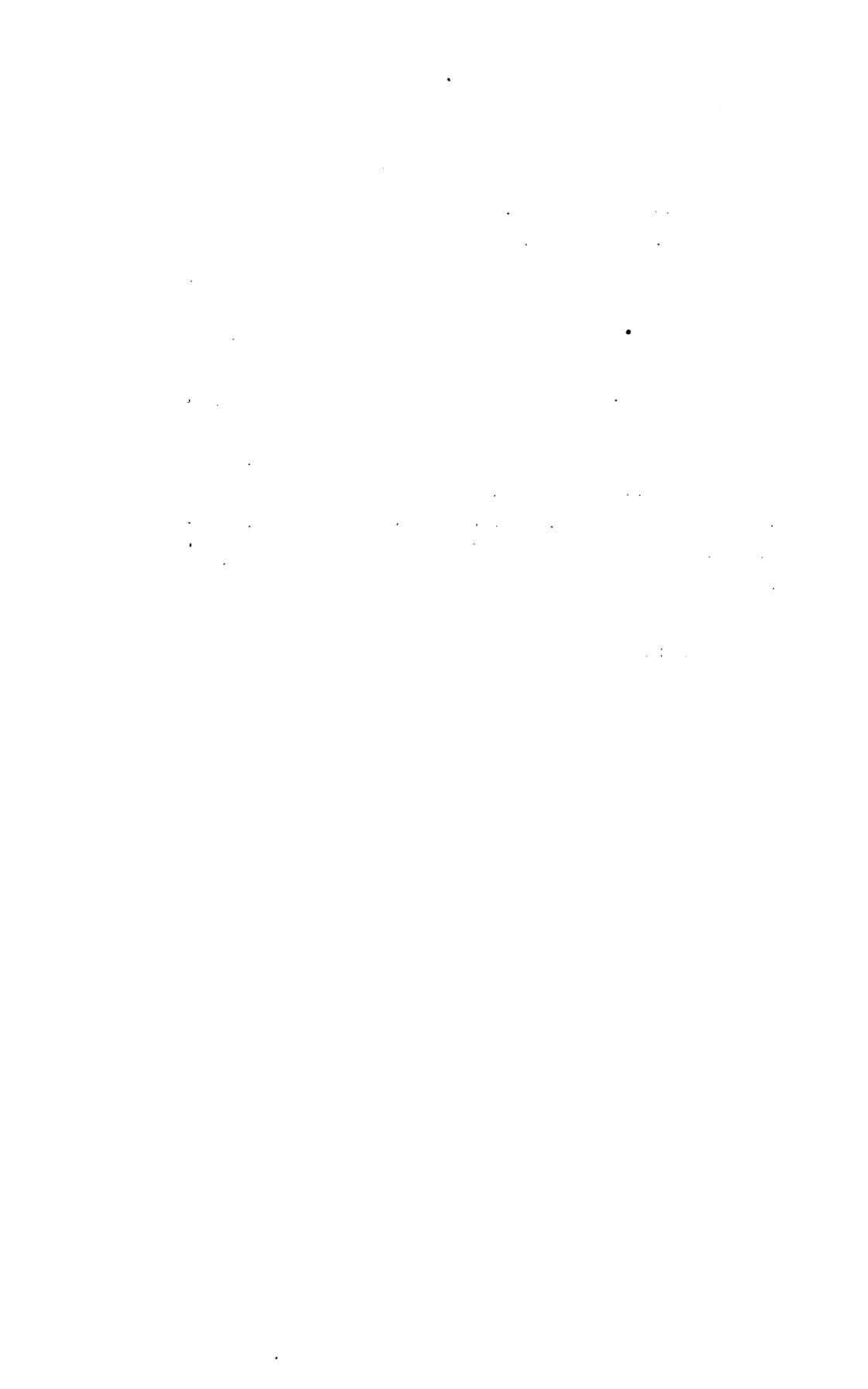
Il séduisit Leudémond, évêque de Sion, qui alla trouver la reine. Bertrude était dans son palais, occupée à des ouvrages de broderie ; personne n'avait laissé arriver jusqu'à elle la prédiction répandue dans le peuple, sur la mort du roi ; elle reçut Leudémond avec honneur ; mais, inquiète de la gravité sinistre de l'évêque, elle se troubla à son aspect : « Reine, lui dit-il d'un ton lugubre, des malheurs prochains te menacent : Dieu a condamné Chlother, sa mort est prédite ; rien ne peut la lui faire éviter ; il ne laisse pas de fils, et tu dois craindre de perdre, avec ton seigneur, ton royaume et tes richesses ; ta vie même peut être menacée ; je viens t'offrir un appui et t'engager à envoyer secrètement à Sion tout l'or et les bijoux que tu voudras sauver ; je les conserverai pour toi dans mon église. Dès que le roi n'existera plus, Aléthée obtiendra le concours des leudes de Bourgogne pour son élection, et si tu veux recevoir sa foi, tu ne cesseras pas d'être reine ; Aléthée a une femme, mais il la répudiera. »

La bizarrerie d'un piège aussi grossier paraîtrait de nature à le faire rejeter au nombre des fables inventées à plaisir, et dont le vieil historien Frédégaire s'est fait l'écho sans examen : nous nous bornons à rapporter son récit. De tout le discours de Leudémond, Bertrude n'avait compris qu'une chose, la mort dont le roi était menacé : elle n'en avait pas douté ; mais, loin de songer à mettre en usage le moyen que lui suggérait l'évêque pour sauver ses trésors, elle pleurait Chlother comme si déjà elle l'eût perdu, et, sans répondre à Leudémond, elle le quitta brusquement et s'enfuit dans son appartement pour s'abandonner à sa douleur. L'évêque, consterné du mauvais succès de sa ruse, attendit la nuit pour partir. — Quand le roi revint au palais et qu'il vit la douleur de Bertrude, il en voulut connaître la cause, jura

de venger l'outrage qu'on faisait à la reine et à lui. Aléthée fut condamné à mort par une assemblée de leudes. Leudémond, plus heureux, resta plusieurs années caché à Luxeuil, et l'abbé de ce monastère finit par obtenir sa grâce¹.

Cet épisode est tout ce que nous savons de l'histoire de Bertrude; elle fut mère de Dagobert, et mourut deux ans après la folle tentative d'Aléthée; un fils d'Haldestrude, la première femme de Chlother, était mort; et une troisième épouse, Sichilde, lui donna Haribert. Sichilde eut le chagrin de voir l'ambition de Dagobert compromettre et restreindre l'héritage de Haribert, et la douleur de voir mourir en trois ans ce fils qu'elle aimait et tous les enfants qu'il avait eus.

¹ *Frédégaire*, 150.



REINES ÉPOUSÉES SOLENNELLEMENT PAR DAGOBERT.



NARIÉ du vivant de son père à Gomatrude, Dagobert brisa ce lien dès qu'il fut roi et répudia Gomatrude pour épouser Nanthilde; puis, s'abandonnant sans frein à tous les désordres, il appela près de lui Ragnetrude et couronna successivement Wulfégonde et Berchilde, sans que ce nombre de femmes, solennellement reconnues, l'empêchât d'avoir encore des femmes de second rang que l'histoire ne nomme pas. Tant de désordres le conduisirent à une prodigalité qui le porta à mettre sur les peuples des impôts inouïs jusqu'alors, et qui ruina entièrement le plan de conduite qu'il avait suivi d'abord pour le gouvernement de ses États, sur

les conseils de son percepteur saint Arnould. Ce changement jeta Arnould dans une affliction si profonde, que, désespérant de faire le bien du royaume, ce prélat demanda à se retirer dans son évêché de Metz pour se livrer aux pratiques d'une austère pénitence.

Si de toutes les femmes que Dagobert a appelées à son trône, Nanthilde est la seule dont l'histoire soit racontée, avec détail dans nos chroniques, c'est que, par un rare bonheur, elle a su conserver la confiance et l'estime du roi, tandis qu'il livrait son cœur à de nouvelles passions. Il avait entendu sa voix dans un chant religieux à l'abbaye de Romillé, avait voulu la voir et l'avait épousée. Elle fut longtemps sans avoir d'enfants et vit élever près d'elle un fils de Ragnetrude, Sigebert, que Dagobert fit reconnaître pour roi d'Austrasie : en cela le roi fit une œuvre de sagesse, car les Austrasiens, jaloux de leur indépendance, ne pouvaient voir qu'avec irritation la réunion des deux royaumes. Chlother avait eu à redouter leur turbulence, et depuis que Dagobert régnait, il ne pouvait suffire à défendre leurs frontières incessamment attaquées par deux peuples de Germanie, les Frisons et les Grisons. La pensée de travailler pour un maître étranger ôtait aux Austrasiens tout courage pour combattre. C'est donc avec enthousiasme qu'ils accueillirent la démarche que fit Dagobert en leur amenant son fils : le roi convoqua à Metz les leudes et les évêques d'Austrasie, et leur dit : « Je vous « donne mon fils Sigebert ; il sera votre roi ; prenez-le à « ma place, et soyez-lui de bons et loyaux serviteurs. »

Le maire Pepin, le duc Adalgise et l'évêque de Cologne Chunibert, durent gouverner pour leur jeune roi ; l'Austrasie, en redevenant un royaume, reprit sa force et sa vigueur, et elle prospéra pendant toute la durée du règne de Sige-

bert. — Elle était appelée à dominer bientôt sous le règne des maires du palais.

Nanthilde avait vu sans jalousie ces honneurs et cette puissance accordés aux fils de Ragnetrude, mais bientôt, et lorsque, après une longue stérilité, on n'espérait plus lui voir d'enfants, elle eut un fils qu'elle nomma Clovis, et dont la naissance causa une grande joie à Dagobert.

La reine songea aussitôt à assurer l'avenir de cet enfant, et ne cessa de presser Dagobert de donner la Neustrie à Clovis, comme il avait donné l'Austrasie à Sigebert. Les leudes neustriens venaient en aide à la sollicitude de la reine, car ils auraient redouté sans cette mesure de se voir un jour réunis à l'Austrasie. Le roi consentit à ce qu'on demandait de lui; dans un plaid où furent convoqués les leudes et les évêques de Neustrie et d'Austrasie, il fit un partage des royaumes; tous les leudes jurèrent de maintenir ce partage. La Bourgogne et la Neustrie furent promises à Clovis qui venait de naître, tandis que l'Austrasie restait à Sigebert. Ce partage fut bientôt suivi d'un plaid plus solennel encore. La pensée de cette seconde assemblée fut inspirée à Dagobert par les remords qui l'agitaient. A mesure que les désordres de sa vie allaient croissant, le pressentiment d'une mort prématurée le troublait. Il pensa à racheter par de pieuses libéralités les fautes de sa vie et voulut qu'après sa mort on fît en son nom des offrandes expiatrices pour le repos de son âme.

Le plaid qu'il tint pour préparer les esprits à l'exécution de ses volontés, eut lieu à Guarches, le 23 mai 636. On n'avait pas encore vu d'assemblée aussi magnifique. Les évêques et les leudes réunis, les fils du roi présents, Dagobert au milieu d'eux, assis sur un trône d'or, œuvre de saint Éloi, couvrit sa tête de la couronne royale, et, d'un

ton qui offrait le mélange de l'autorité et de la prière, comme un roi qui commande et comme un père qui lègue ses dernières volontés, il prononça un discours dans lequel il rappelait : « La fragilité de la vie, l'inévitable jugement de Dieu, la nécessité de désarmer sa justice, les souffrances des pauvres, le dénuement des églises, les nécessités des saints, les miséricordes du ciel promises à ceux qui y subvenaient, enfin ses erreurs et ses fautes, le désir qu'il éprouvait de les expier, l'espoir qu'il avait d'en soulager le fardeau en consacrant à de saintes œuvres tous les domaines privés qu'il avait acquis. »

Cette espèce d'homélie fut écoutée avec un respect profond, car elle s'accordait avec les idées du temps, où le fond de barbarie des mœurs empêchait de saisir l'essence du christianisme, et où trop souvent les grands, méconnaissant le véritable esprit de la charité et de l'aumône, pensaient moins à plaire à Dieu et à soulager leurs frères, qu'à racheter leurs fautes par des dons pieux, sans songer à réformer leur propre cœur.

Aussi la parole de Dagobert excita-t-elle l'admiration. On écouta en silence la lecture qu'il fit faire à haute voix de son testament ; et quand, après cette lecture, le roi reprit la parole en conjurant ses fils et ses leudes d'en protéger l'exécution, chacun aurait cru commettre un sacrilège s'il s'y fût refusé. On prêta un serment solennel, le roi y fit apposer le sceau de chaque royaume, et ordonna qu'il en serait déposé quatre copies, une à son trésor, et trois aux cathédrales de Metz, de Lyon et de Paris.

Six mois à peine étaient écoulés depuis cette cérémonie, l'évènement justifia les pressentiments du roi. Une maladie subite le surprit dans sa maison d'Epinay, et ne laissa bientôt plus d'espérance. Dagobert se fit porter dans la basi-

lique de Saint-Denis ; puis, voyant que tout était inutile et que son heure était venue, il fit venir Éga, maire du palais de Neustrie. « Voici que je vais cesser d'être roi, lui dit-il, « prends soin de mon fils Clovis, de ma femme Nanthilde. « Je les confie à ta sagesse et à ta fidélité ; enseigne à mon « jeune fils comment il devra régner, afin qu'il le fasse « pour le bien des peuples. »

Ayant reçu le serment d'Éga, il fit appeler ses leudes, et leur dit : « Mon jour est proche, souvenez-vous des droits « de mon fils ; souvenez vous de sa mère ; jurez tous de- « vant moi que vous obéirez à Clovis comme vous m'avez « obéi. »

RÉGENCE DE NANTHILDE.

Dagobert mourut, et l'on vit commencer à sa mort, par une double régence en Austrasie et en Neustrie, l'époque la plus paisible de ces deux royaumes, près de vingt-deux années passées sans trouble. En Austrasie ce bonheur fut l'ouvrage de Pepin de Landen et des vertus de Sigebert. En Neustrie on le dut à deux femmes, Nanthilde et Bathilde, qui surent faire du règne d'un prince nul et presque imbécile, une époque de paix et de justice.

Le premier acte de l'administration de Nanthilde fut relatif au partage que les leudes des trois royaumes avaient promis de respecter, mais dans lequel il n'a pas été fait mention du trésor de Dagobert. Pepin de Landen, maire d'Austrasie, ne crut pas devoir laisser à Clovis le trésor

entier, et députa vers Nanthilde pour en revendiquer la moitié au nom de Sigebert.

La reine eut la prudence de ne pas prendre sur elle cette détermination, car il fallait d'une part ménager les Austrasiens, et de l'autre ne rien faire que les leudes de Neustrie pussent lui reprocher comme contraire aux intérêts de Clovis ; elle assembla un plaid, qui se tint à Compiègne, et auquel on donna la même solennité qu'aux deux derniers plaids tenus par Dagobert. Chunibert et Pépin y assistaient pour le roi d'Austrasie, et il y fut décidé que les richesses qui formaient le trésor de Dagobert seraient divisées en trois parts : l'une pour le roi d'Austrasie, l'autre pour le roi de Neustrie, et la troisième pour la reine, mère de Clovis ¹.

L'administration de Nanthilde ne trouva point d'opposition parmi les leudes que l'habileté d'Éga savait maintenir ; la discrétion, le tact et la douceur distinguaient ce maire, heureusement placé pour aider la régence de Nanthilde ; mais Nanthilde eut la douleur de perdre cet appui. Il mourut jeune. Sentant sa dernière heure, il voulut assurer la mairie à son gendre Hermanfried, mais celui-ci perdit sa cause par sa violence. Dans un plaid assemblé à Riez, il tua le comte Ænulf, un de ses compétiteurs ; ce meurtre rompit brusquement le plaid, car les leudes prirent les armes, poursuivirent le meurtrier, pillèrent ses domaines, massacrèrent ses partisans, et le forcèrent à chercher un asile dans la basilique de Reims.

Éga, sur le lit où il languissait, apprit avec douleur l'emportement de son gendre et le désordre qui en était la suite ; mais dès qu'il eut fermé les yeux ², les leudes, réunis pré-

¹ *Frédégaire*, p. 225.

² En 640.

cipitamment, firent un choix plus heureux qu'on n'avait dû l'attendre des conjonctures dans lesquelles ils s'assembaient; leurs suffrages, presque unanimes, se réunirent sur le comte Archinoald, de la famille de la reine Bertrude, aïeule du roi, et d'un caractère tel qu'il savait se concilier l'amour et la confiance de tous ceux qui l'approchaient. A la prudence et à l'habileté de son prédécesseur, il joignait une grande bonté, un caractère affectueux, une modestie pleine de charme; il accepta les fonctions de maire avec la ferme volonté de les remplir toujours selon sa conscience, en sorte que jamais des vues intéressées ou ambitieuses ne le détournassent des mesures d'équité, de sagesse ou de politique utiles au roi et à l'État¹.

Cependant la Bourgogne et la Neustrie, réunies sous le gouvernement de Chlother, étaient régies par des lois différentes, et prétendaient former des royaumes à part. La Bourgogne avait fait partie autrefois du lot de Gontran; les leudes se refusèrent à obéir au nouveau maire de Neustrie; ils alléguaient que le serment qui les avait soumis à l'autorité d'Éga, ne les obligeait point à l'égard de son successeur, et que, s'ils demeuraient fidèles à la reine et à son fils, ils voulaient au moins qu'elle leur donnât un maire pris parmi eux.

La prudence de Nanthilde triompha de cette difficulté; de concert avec Archinoald, elle fit choix du comte Flachat, leude de Bourgogne, qu'elle connaissait habile, actif, fidèle dans son dévouement, et dont elle s'assura l'amitié, en lui donnant en mariage sa propre nièce Ragnoberte; puis elle écrivit aux évêques, parla aux leudes, et réunit

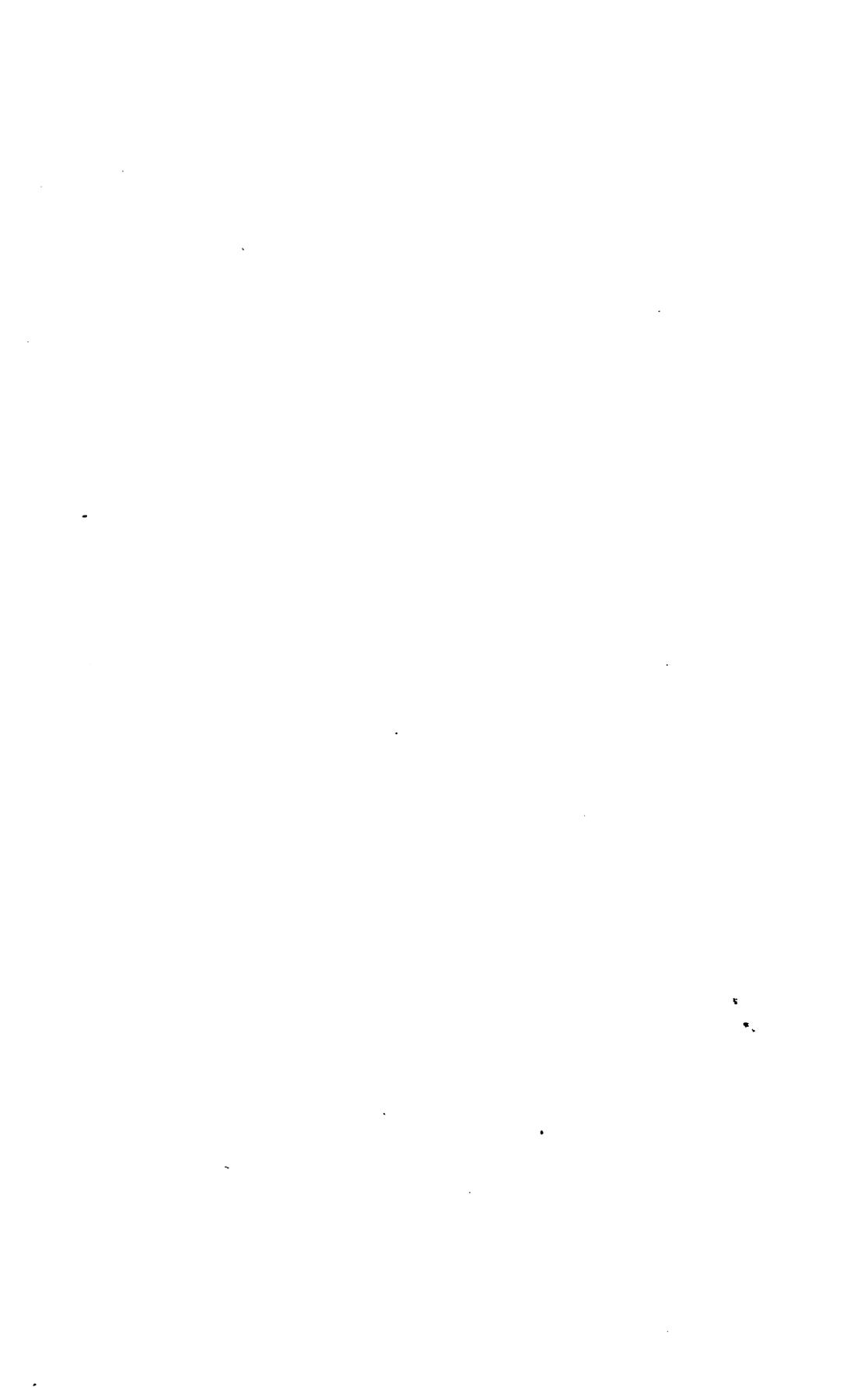
¹ Voici le témoignage de Frédégaire, contemporain : « Il arma tellement la paix, qu'il devint agréable à Dieu; il était sage, mais surtout d'une extrême bonté, ne s'enrichit que modérément, et fut chéri de tout le monde. »

à Orléans l'assemblée des leudes de Bourgogne, qui donnèrent leur voix à Flaochat¹. La division se mit entre le nouveau maire et un leude du nom de Villebald; ils en vinrent aux mains : Villebald fut tué, mais Flaochat ne lui survécut que de quinze jours. On ne réélut point de maire et l'autorité resta sans partage à Archinoald.

Nanthilde, dont l'administration prudente n'avait été troublée que par ces deux événements, la courte révolte d'Hermanfried et l'inimitié de Villebald, ne vit ni le triomphe ni la mort de Flaochat; elle venait d'être enlevée par une courte maladie, dans un temps où le caractère et la jeunesse du roi auraient encore demandé toutes ses lumières.

Mais une autre femme vint prêter à Clovis l'appui de ses talents et de ses vertus.

¹ *Frédégaire.*





1850. E. A.

Ang. Lottier, Paris. No. 10. 1850.

Bathilde.

Clovis II.

SAINTE BATHILDE, femme de CLOVIS II.

INNOCHILDE, femme de SIGEBERT II.



LA reine Bathilde est une de ces âmes d'élite dont la vue repose au milieu des choses douloureuses que l'histoire oblige à découvrir. Comme Radegonde, elle a été canonisée; comme cette reine, elle a fini dans un monastère une vie commencée dans la captivité, et dont une partie s'écoula sur le trône; mais une grande nuance marque le caractère de ces deux femmes. Sainte Radegonde, d'une âme ferme et d'un génie élevé, tourna toute son énergie vers les moyens de quitter le trône, et ne déploya ses rares talents que dans le gouvernement de son monastère. Sainte Bathilde, douée des vertus les plus douces, et qui semblait ne vivre que

pour la modestie et l'humilité, fut appelée à gouverner et ne s'ensevelit dans le cloître que pour échapper aux embarras du pouvoir.

On ne sait rien de la naissance de Bathilde. Amenée enfant en Neustrie par des pirates danois, elle fut achetée comme esclave par le maire Archinoald. Elle avait été enlevée sur les côtes de l'Angleterre. Plus tard on a dit qu'elle était du sang royal des Saxons, mais rien ne vient à l'appui de cette supposition, ni dans les traditions des rois de l'Heptarchie, ni dans nos chroniques. Elle grandit sous les yeux de la femme d'Archinoald qui l'avait prise en grande affection ; à l'âge de quatorze ans sa beauté était déjà digne d'admiration, et Clovis en devint épris. Lorsque Archinoald vit que la passion du jeune roi prenait un caractère sérieux, il pensa que l'ascendant de Bathilde pourrait être utile au prince, et conserver aussi celui du maire. Il encouragea Clovis dans la pensée d'élever Bathilde au trône. Un honneur si peu attendu n'altéra pas la modestie de Bathilde, rien ne changea dans ses manières, elle ne fit servir son crédit qu'au soulagement des pauvres et au bien de la piété.

Peu de temps après son union avec Clovis qui n'avait encore que dix-sept ans, ce roi fut atteint d'une maladie de langueur, qui altéra les facultés de son esprit et lui fit peu à peu perdre presque entièrement la raison. Bathilde, si jeune elle-même, consulta dans ce malheur la piété et la bonté de son cœur ; elle laissa au maire Archinoald la partie la plus difficile de l'autorité, elle se réserva le soin de veiller attentive auprès du roi et d'adoucir son malheur ; autour d'elle tout respira la décence : point de scandale, point de division. Elle avait pour tous de douces paroles, elle accordait les grâces au nom du roi, elle faisait agréer ses re-

fus par des manières agréables. Ces soins n'étaient pas les seuls qu'elle eût à remplir; le règne de Clovis devait être marqué par le commencement de la grande lutte entre l'Austrasie et la Neustrie. On a vu ces provinces souvent hostiles; il faudra que leurs prétentions croissent jusqu'à ce que le génie de Charlemagne, en les réunissant pour un temps, jette les fondements de leur force respective, et qu'il en sorte à la fin deux grandes puissances, la France et l'Allemagne.

Sigebert venait de mourir en Austrasie; la piété et la vertu de ce roi l'avaient rendu l'objet de la vénération et de l'amour des peuples. Les talents de Pepin de Landen avaient longtemps fait la force de l'Austrasie; mais quand Pepin mourut, son fils Grimoald mit l'intrigue et l'habileté à la place de la force et de la loyauté; Grimoald fit secrètement adopter son propre fils par Sigebert, qui était sans enfants. A peine l'acte était-il signé que la reine Imichilde, femme de Sigebert, devint mère d'un fils nécessairement destiné au trône, et que Sigebert en mourant recommanda à Grimoald; l'adoption devenait nulle.

Le maire proclama le jeune Dagobert, mais, au bout de quelques mois, de lamentables récits coururent parmi le peuple sur un mal étrange dont la vie de l'enfant était menacée; bientôt on annonça sa mort; on fit des funérailles solennelles; toute l'Austrasie pleura, car les Austrasiens avaient vu, avec une grande joie, naître un fils à Sigebert, et la mort de ce jeune enfant leur faisait redouter l'autorité des rois de Neustrie. Ils étaient en proie à ces inquiétudes, lorsqu'on entendit avec étonnement publier l'adoption que Sigebert avait faite autrefois du fils de Grimoald. Si les leudes d'Austrasie craignaient la réunion avec la Neustrie, ils ne voyaient pas sans jalousie l'élévation de Gri-

moald ; dans ce premier moment de surprise ils consentirent à reconnaître son fils Hildebert, mais bientôt les plus mécontents formèrent une imposante faction contre lui. Archinoald, toujours maire de Neustrie, entretenait de loin ces mécontentements ; quand il jugea le moment favorable, il arma la Neustrie. Bathilde crut devoir soutenir courageusement les droits de son mari et de ses fils ; mais au moment où Grimoald se préparait à combattre, les Austrasiens armés pénétrèrent tumultueusement dans sa tente, l'enlevèrent lui et le jeune Hildebert, son fils, et le livrèrent à Archinoald ; les armées d'Austrasie et de Neustrie, confondues et mêlées, firent éclater leur joie, et reconnurent Clovis pour roi sans qu'aucune effusion de sang eût marqué sa conquête. Les leudes, en haine de Grimoald, avaient souffert l'union avec la Neustrie ; Grimoald, conduit à Paris, fut mis à mort. On ne sait ce que devint son fils.

Bathilde, toujours respectée et obéie, maintenait tout en paix autour d'elle, et n'aurait eu d'autre douleur que celle de voir l'état pénible du roi, si un dérangement dans les saisons n'eût amené la famine dans les états de Clovis. Bathilde persuada à Clovis de faire servir au soulagement des pauvres, quelques-unes des richesses de l'église de Saint-Denis ; à sa voix on enleva une voûte de pur argent construite par Dagobert pour le tombeau des trois martyrs Denis, Rustique et Eleuthère.

L'abbé de Saint-Denis lui-même, Agulf, fut chargé d'en distribuer le prix ; mais la reine, qui avait fait servir aux besoins pressants des pauvres cet argent consacré à l'ornement des autels, voulut offrir un dédommagement à l'abbaye. Clovis II tint un plaid où, *par le libre concours des laudes*, il régla que l'abbaye de Saint-Denis ne relèverait d'aucun évêque, que son abbé porterait la crosse et la mî-

tre, qu'il aurait le rang et la dignité de prélat, et que le monastère serait maître exclusif et perpétuel, *sans redevance ni partage*, de toutes les choses qui étaient actuellement en sa possession ou qu'il pourrait acquérir. — C'est ainsi que Bathilde agrandit le pouvoir de cette abbaye célèbre, au sein de laquelle ont été élevés plusieurs de nos rois, et d'où sont sortis des hommes illustres. Le nom de Suger seul rendrait l'abbaye de Saint-Denis recommandable; les travaux des religieux de Saint-Denis nous ont fourni des chroniques précieuses.

Clovis mourut trois ans après la réunion de l'Austrasie et de la Neustrie. Bathilde prit la régence sans que personne songeât à la lui disputer. D'abord elle ne vit point d'autres ennemis à redouter que ceux que lui suscitait en Austrasie la famille de Pepin; car Grimoald avait laissé un neveu, *Pepin d'Héristal*, fils de Begge et d'Anségise (Begge était fille de Pepin de Landen). — Pour empêcher les amis de Pepin de prendre trop d'influence en Austrasie, la sage Bathilde fit reconnaître à Metz son fils Hildéric; et, comme la reine Inmichilde, veuve de Sigebert, était naturellement intéressée à réprimer l'ambition de Pepin et qu'elle avait une fille dont l'alliance avec Hildéric pourrait un jour cimenter l'union de la Neustrie et de l'Austrasie, Bathilde confia à cette reine le soin de son fils. Elle choisit Wload pour maire du palais d'Austrasie.

L'activité et la prudence marquèrent toutes les démarches de la reine: elle gouverna la Neustrie pour son fils Chlother, et laissa l'Austrasie aux soins de son nouveau maire Wload; mais tandis qu'elle méditait d'utiles réformes, elle eut la douleur de perdre l'homme éclairé auquel elle devait son élévation; Archinoald mourut.

On s'étonne en étudiant les événements de ce temps, que

l'histoire ne se soit pas arrêtée davantage sur les services d'Archinoald dont la modération, l'équité, la douceur rendirent la Neustrie heureuse pendant la minorité de deux rois; on ne parle ordinairement de lui que pour rappeler l'adresse avec laquelle il ménagea le mariage de son esclave avec le roi, et on impute à sa seule ambition un acte qui lui assurait le pouvoir. Quand il serait vrai qu'un motif d'intérêt personnel n'eût pas été étranger à ses vues d'avenir, ne devrait-on pas louer l'habileté qui lui fit deviner le mérite de Bathilde, et la sagesse avec laquelle il l'aida dans son gouvernement? La prudence d'Archinoald eut une si grande part à la paix du règne de Clovis et à celle du commencement de la régence de Bathilde sous Chlothar, que tous les efforts et tous les talents de la reine ne purent prévenir les malheurs qui vinrent après lui.

Bathilde aurait voulu donner la mairie du palais à Leudésic, fils d'Archinoald; mais Leudésic était d'un caractère faible, les leudes restaient incertains, et les artifices d'un homme dont personne ne contestait le talent prévalurent auprès d'eux. Cet homme se nommait Ébroïn. Dans les premiers temps, le respect qu'inspirait Bathilde contraignit Ébroïn à travailler de concert avec elle dans des vues pacifiques; mais de jour en jour l'ambition du maire se trahissait: la reine chercha autour d'elle quel appui elle trouverait pour l'aider dans le bien, et choisit Léodgar, ou saint Léger, neveu de l'évêque Dodon, prêtre pieux et docte, sévère dans ses vertus, persévérant dans ses projets, qui déplut aussitôt à Ébroïn, mais dont il fallut que celui-ci souffrît et ménageât le crédit; car Bathilde conservait encore son ascendant sur les leudes et sur le peuple. Elle s'en servit pour le bonheur de tous. D'abord elle voulut abolir

les distinctions de races qui tendaient à s'affaiblir de jour en jour et qui ne se maintenaient plus que par les lois de Clovis, lois que le mélange des familles rendait difficiles à appliquer. Entre les vexations qui depuis la conquête pesaient sur les vaincus, il y avait un cens que payait *toute personne née de race gauloise* : les pères exposaient ou vendaient leurs enfants pour se soustraire à l'impôt. Sainte Bathilde abolit ce cens. Elle racheta en outre tous les enfants que leurs mères avaient mis en esclavage, et elle fit une loi sévère pour empêcher de vendre désormais ou d'acheter des esclaves. Bathilde avait été vendue comme esclave sur la terre où Dieu l'appela à régner, elle s'en souvint pour faire servir sa puissance à abolir l'esclavage. Sans doute ce n'était pas encore la liberté; pendant bien des siècles le pauvre demeura serf attaché à la glèbe; mais sa personne du moins, son individualité, fut respectée. Honneur à Bathilde qui fit pour la liberté de ses frères tout ce qu'il lui fut donné de faire!

Ce fut le dernier acte important de l'administration de cette bonne reine; nous sommes parvenus à l'année 669. Dagobert était mort en 638, et Nanthilde en 644; on peut s'étonner de voir vingt-sept années de paix dans ce temps et chez des hommes amis de la guerre; on sent mieux par ce seul fait tout le mérite de sainte Bathilde et de ceux qu'elle prit pour conseils. Malheureusement au terme où nous sommes parvenus, un événement fâcheux l'engagea à abandonner le gouvernement.

A la mort du dernier évêque d'Autun, deux compétiteurs s'étaient disputé le siège épiscopal, et avaient poussé leurs débats jusqu'à se défier en duel : l'un tua l'autre; le second fut exilé; et ce scandale, qui avait divisé la ville, demandait une main ferme et prudente pour être réparé;

Bathilde jugea que Léodgar était seul capable de ramener la paix ; elle lui fit accepter le siège d'Autun ¹. La confiance qu'elle avait eue ne fut pas trompée. Léodgar adoucit les esprits , affermit les peuples dans la piété , donna l'exemple de la vertu ; mais la difficulté même de la position exigeait sa présence à Autun et son éloignement de la cour.

La reine, qui lui avait adjoint dans le conseil Sigebrend, évêque de Paris, espérait encore contenir le génie d'Ébroïn. Mais les artifices secrets du maire étaient près de porter leur fruit. Sigebrend, dont la calomnie a voulu flétrir le caractère, n'eut d'autre tort que celui de manquer de discrétion et de modestie. Il était fier de la confiance royale ; il connaissait le mauvais vouloir du maire : il offensa par sa vanité la susceptibilité des leudes, et par ses imprudences il donna prise à la malignité de leurs discours. Ébroïn sut se servir de leur jalousie pour se défaire de son rival. Un jour que l'évêque venait de quitter la cour pour se rendre dans son évêché de Paris, la reine voit tout-à-coup entrer chez elle des hommes couverts de sang. C'étaient les principaux de ses leudes. Ces hommes insolents lui disent : « Ne reconnais-tu pas ce sang ? c'est celui de « l'évêque Sigebrend, dont les conseils te séduisaient ; toi-
« même, ô reine ! qu'as-tu à faire ici ? Ne peux-tu laisser
« le roi à la garde de ses leudes, et le palais n'est-il pas
« suffisamment gouverné par le maire Ébroïn ? »

L'audace de ce crime imprima dans le cœur de la reine une horreur si profonde, elle avait si peu mérité cet outrage, qu'elle se sentit offensée dans ses sentiments les plus chers. Elle reconnut l'influence d'Ébroïn ; elle ne crut pas devoir soutenir la lutte ; elle aima mieux abandonner le

¹ Vie de Saint-Éger. — Collection des Mémoires.

pouvoir dans lequel elle n'avait jamais vu que l'accomplissement de ses devoirs comme épouse, comme reine et comme mère; déjà quand elle avait nommé Léodgar à l'évêché d'Autun, c'était en partie pour le soustraire aux menées d'Ébroïn, et pour ne pas laisser plus longtemps en présence l'un de l'autre deux hommes opposés de sentiments et tous deux incapables de céder : l'un, parce qu'il avait l'audace du crime; l'autre, parce qu'il portait dans ses censures l'inflexibilité d'une vertu rigide. Le meurtre de Sigebrend apprit à la reine que son autorité serait désormais impuissante pour protéger ses amis.

Elle quitta la grandeur avec joie, car bien souvent, au milieu des ennuis que lui donnait le soin de déjouer les complots d'Ébroïn, elle s'était promis que dès qu'elle le pourrait, elle descendrait du trône et consacrerait tous ses jours à la piété. Elle laissa le royaume à son maire; et en Bourgogne, dans une jolie vallée, où la reine Clothilde avait autrefois fondé le monastère de Chelles, elle alla prendre le voile et vivre comme la plus humble des religieuses.

Entre toutes les vertus religieuses, c'est l'humilité et l'abaissement volontaire que sainte Bathilde parut embrasser avec le plus de zèle, car on la voit soumise à l'abbesse Bertille, préférer les œuvres les plus basses et se plaire à servir ses sœurs. De cette retraite elle employa les dons qu'elle avait reçus de Clovis II à fonder aussi le monastère de Corbie, et à faire des donations à d'autres établissements religieux.

BILIHILDE, femme de HILDERIC.

COSILE, femme de THEODORIC ou THIERRY.



ATHILDE, en se retirant, laissait Chlother roi de Neustrie et Hildéric roi d'Austrasie. Chlother mourut à l'âge de treize ans,

et Ébroïn nomma Thierry sans avoir convoqué les leudes. Ceux-ci ne voulurent pas se laisser imposer un roi ; ils prirent les armes et proclamèrent Hildéric II, qui était déjà roi d'Austrasie. Ebroïn, abandonné, se réfugia dans une église. Les leudes voulaient le tuer : mais Léodgar demanda sa grâce . et on se contenta de l'envoyer dans l'ab-

baye de Luxeuil. Hildéric, ayant fait venir son frère : —
« Parle, lui dit-il, et dis ce que tu souhaites qu'on fasse
« de toi. » — « Je n'ai qu'un désir, répondit Théodoric ;

« on m'enlève mon royaume : que le Dieu du ciel en
« décide selon sa justice. »

Hildéric fit enfermer son frère à Saint-Denis. Il appela à son conseil le pieux évêque d'Autun; pendant quelque temps on vit se renouveler un règne de paix et de justice, mais souvent les avis du prélat n'étaient pas conformes aux désirs du roi dont il combattait les passions, et la faction d'Ébroïn en profita pour semer des germes de discorde entre le prince et son ministre; toutefois, la confiance du roi n'était pas encore ébranlée; mais comme il avait épousé, en Austrasie, Bilihilde, sa cousine germaine, fille de Sigebert et d'Inmichlide, Léodgar s'inquiéta de ce lien de parenté, et osa parler de répudiation¹. Les jeunes leudes blâmèrent hautement le zèle de l'évêque. Le roi crut alors à une conspiration de Léodgar et le fit enfermer à Luxeuil.

C'est là qu'était Ébroïn, à qui les prières de Léodgar avaient naguère conservé la vie. Dans le malheur qui les

¹ C'est la première fois chez les rois franks qu'il est parlé de répudiation pour cause de parenté. Les évêques des Gaules agitaient en ce temps les grandes questions qui devaient plus tard garantir la sainteté du mariage, blessée sans cesse par les barbares. On a vu Chlothar épouser la veuve de son frère et la veuve de son neveu; mais que de travaux avant d'arriver à une réforme; que de contradictions! La pureté de mœurs des chrétiens des premiers siècles était bien loin. A tous ces barbares qui apportaient leurs mœurs dans le christianisme, il fallait la liberté dans leurs passions. Qui aurait garanti les femmes contre le caprice ou la brutalité si l'Église ne sût intervenir au nom de l'Évangile? — Dans cette société nouvelle, la femme est si souvent opprimée, que les légendes, les poèmes du moyen-âge content partout les nobles dames prisonnières dans la tour ou abandonnées dans la forêt, ou mises à mort par une main barbare: témoin le roman de Berthe au grand pied, et cette légende de Geneviève de Brabant, qui fait encore pleurer nos jeunes filles, du palais à la chaumière. — Le mal est si grand au x^e siècle, qu'on en vient à refuser une âme à la femme, et qu'au xi^e, il faut que la chevalerie tout entière se lève pour la défendre. Qui donc protégera la femme, qui la relèvera, qui la rétablira dans ses droits et dans sa dignité, qui prendra sa cause en main au nom de Christ? Ce sera l'Église. On verra les papes et les évêques travailler constamment à établir la règle, et, quand la règle sera mise en oubli, quand le désordre sera au comble, il se trouvera des saints dont la voix courageuse s'élèvera pour le triomphe du bien. Quelquefois il y aura des abus: on tolérera ici, là

réunissait, les deux ennemis parurent se réconcilier, mais Léodgar seul était sincère ¹.

On vit bientôt combien la prudence et la fermeté d'un conseil éclairé manquaient à Hildéric. Dès qu'il fut seul, il fit tant de fautes, qu'il lui devint impossible de se rendre maître des factions soulevées autour de lui. Les murmures venaient jusqu'à son oreille : à la manière des tyrans, il ne savait les faire taire que par des actes arbitraires. On parlait un jour d'un impôt nouveau ; Bodillon, seigneur de race franke, en représenta l'inopportunité ; Hildéric le fit battre de verges. C'était le traitement des esclaves : la loi en exemptait tout homme de race franke ; les leudes ressentirent tous l'outrage qui leur était fait dans la personne d'un des leurs ; et, à peu de temps de là, allant à Livry, une de ses maisons de plaisance, avec la reine Bilihilde et le plus jeune de ses fils, le roi se vit entouré par des hommes masqués qui le frappèrent en criant : *Souviens-toi du poteau et des verges !* Les meurtriers n'épargnèrent ni la reine, ni son fils ; Bilihilde périt de la main des assassins

on sera rigoureux ; il faudra du temps avant qu'on ait fixé la règle, avant qu'on ait établi les dispenses qui adoucissent les rigueurs de la loi ; mais le principe sera reconnu, et l'ordre prévaudra. — Nous jouissons du double bienfait de la civilisation et du christianisme ; ceux mêmes qui le veulent vivent tranquilles à l'ombre de la paix, qui est le fruit de la religion chrétienne et l'œuvre de l'Église. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de jeter un coup d'œil sur les contrées où n'a pas encore pénétré le christianisme ; mais nous oublions le travail qu'il a fallu pour faire passer les idées dans les mœurs. Sans doute au xi^e et au xii^e siècle, quand nous verrons des troubles réitérés dans les maisons royales à propos des mariages entre cousins, nous nous étonnerons. Mais la question était alors bien autrement importante qu'elle ne nous le paraît aujourd'hui où la loi est reconnue ; on tolère les mariages à des degrés très proches, mais l'exception n'est pas la règle ; et en ce temps où les mœurs barbares envahissaient tout, tout aurait été perdu sans la sagesse de l'Évangile, qui opposait une digue au débordement.

¹ *Vie de saint Léger*. Col. des Mém. On sait que Léodgar (canonisé sous le nom de saint Léger) a fini sa vie dans un long martyre. Enlevé à son évêché par Ébroïn, il eut les yeux crevés, la langue arrachée, et vécut encore deux ans dans cet état, jusqu'à ce qu'Ébroïn le fit mettre à mort.

de son mari. Peu de mois avant sa mort, elle l'avait déterminé, de concert avec Inmichilde, à reconnaître Dagobert, ce fils de Sigebert que Grimoald avait fait conduire en Écosse, et dont on avait fait les funérailles, comme s'il était mort. Ulric, évêque d'York, qui apprit de lui l'histoire de ses malheurs, osa entreprendre de le ramener en Austrasie; c'était en 672. Inmichilde le reçut à Metz, où elle demeurait, et eut une grande joie de retrouver un fils qu'elle avait cru mort, car Grimoald l'avait trompée comme le reste du peuple. On lui donna le titre de roi et le gouvernement de l'Alsace avec quelques provinces d'Outre-Rhin.— Le jeune Dagobert vécut quelques années; il épousa une Mathilde, dont on ne sait absolument rien, et fut témoin de la mort de Hildéric et du rétablissement de ce Théodoric, que Hildéric avait relégué à Saint-Denis et qui en sortit après l'assassinat; il fut assassiné, à Coire, par des émissaires d'Ébroïn.

Si la veuve de Sigebert, Inmichilde, a vécu assez pour voir ce dernier meurtre, sa vieillesse aura été abreuvée de douleurs.— Devenue mère, lorsqu'après une longue union elle n'espérait plus l'être, son fils lui fut enlevé une première fois par Grimoald; et si elle maria sa fille au roi de Neustrie, si elle put rétablir son fils sur le trône, ce fut pour les voir périr sous le fer de leurs ennemis. On a dit que Mathilde, femme de Dagobert, fut assassinée en même temps que son mari.

C'est tout ce que nous avons à dire des femmes des derniers Mérovingiens; nous nommerons encore la femme de Théodoric ou Thierry, la reine Cosile, dont nous ne connaissons ni la naissance, ni la vie. Les rois fainéants sous lesquels l'État fut gouverné par les maires sont à peine connus. Princes malheureux, ils languirent à côté du trône,

sur lequel on les faisait asseoir comme pour une vaine parade, et moururent presque tous avant d'avoir atteint l'âge d'homme. — L'histoire ne peut recueillir sur eux, plus de faits que le poète n'en a retracé dans ces vers si connus :

..... quand Flore dans les plaines,
Faisait taire du vent les bruyantes haleines,
Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
Promenaient dans Paris le monarque indolent.

C'était le règne des maires du palais, et la préparation à une nouvelle race de rois. Nous pourrions parler d'Alpaïde et de Plectrude, toutes deux femmes de Pepin d'Héristal, mais elles n'ont pas été reines; le cadre de ce volume ne nous permet de parler que des femmes des rois. Nous ne trouvons point de reines que nous puissions nommer entre Cosile, femme de Thierry, et cette *Berthe au grand pied*, qui fut mère de Charlemagne, et dont le nom est populaire comme celui de Roland, comme tout ce qui appartient à Charlemagne, le héros du moyen-âge; c'est Berthe qui va ouvrir le chapitre suivant.





Benonce Rabillon

Imp. Levesque, de la rue de la Harpe, Paris

Berthe au grand pied.
(Pépin le Bref)

BERTHE AU GRAND PIED,

Femme de Pépin-le-Bref.

« DU TEMPS QUE LA REINE BERTHE FILAIT. »



ET adage, qui remonte à nos vieux aïeux, nous fait voir en quelle vénération ils avaient la reine Berthe, restée dans leurs souvenirs comme un type de perfection royale et féminine. Cette renommée, qui a traversé les siècles, est cependant à peu près tout ce qui nous reste de Berthe *au grand pied*. La reine Mathilde d'Angleterre, femme de Guillaume-le-Conquérant, a été plus heureuse; son nom, comme celui de Berthe, est fameux par ses ouvrages. Mais des jolis fuseaux de Berthe, de ces fuseaux à l'aide desquels elle filait l'or et la soie pour broder des écharpes, il ne nous reste rien, tandis qu'on nous montre, à Bayeux des

aunes (ou des mètres) d'une tapisserie sur laquelle Mathilde, de ses doigts habiles, traçait en riches couleurs les exploits de son époux, duc et roi.

A défaut des beaux ouvrages qui sont perdus, nous avons des poèmes, des poèmes immortels, grâce aux soins des hommes de goût qui les ont tirés des bibliothèques pour les imprimer, les commenter, les annoter et nous initier, par leurs travaux, à cette poésie naïve qui faisait *la gaie science* de nos vieux trouvères, et qui, nulle part, ne se montre plus aimable de fraîcheur et de grâce que dans *li Romans de Berte aus grans piés*.

Disons donc quelque chose du roman, puisque, dans toute la vie de Berthe, il n'y a rien, presque rien pour l'histoire. Le titre d'honneur de Berthe au Grand Pied est d'avoir été la mère de Charlemagne. Sous les voûtes de Saint-Denis, entre toutes les pierres funèbres, ce n'était pas celle qui éveillait le moins de souvenirs, que cette tombe, érigée en 783, et brisée en 1793, sur laquelle on lisait cette inscription :

BERTA, MATER CAROLI MAGNI.

Voici le cadre du romancier ¹ :

Berthe quitte en pleurant, sa mère Blanche fleur et le palais de Hongrie : car son père, Flore, est roi des Hon-

¹ *Li romans de Berte aus grans piés*, précédé d'une dissertation sur *les Romans des Douze Pairs*, par M. Paulin Paris.

Il faut rattacher au nom de Berthe au grand pied l'origine de cette reine *Pédauque* dont on voit la figure sur quelques vitraux gothiques. Au moyen-âge, la tradition défigurée de *Berthe au grand pied* la faisait nommer aussi *Berthe au pied d'oue* (au pied d'ole). Ce n'était pas assez que la tradition lui donnât un pied démesurément grand, il fallait qu'elle allât jusqu'à la supposer difforme, ce qui n'empêchait pas qu'on allât cette difformité avec l'idée d'une taille majestueuse et d'une beauté peu commune. Le romancier et la tradition y ajoutent une grande bonté et des talents merveilleux.

grois. (Le romancier n'a pas, comme nous, la difficulté des recherches ; sa légende est aussi croyable que les annales qui font de Berthe la fille d'un Haribert de Laon, qui n'a jamais existé, ou d'un Héraclius de Constantinople qui a vécu cent ans plus tôt¹).

Berthe, montée sur un palefroi bai, parcourt l'Allemagne, confiée aux soins de Margiste et de l'écuyer Tibert ; sa compagne Aliste chemine à ses côtés ; la fiancée de Pépin a voué une tendre amitié à Aliste. Blanchefleur avait remis sa fille bien-aimée entre les mains de ces trois serviteurs ; elle les croyait fidèles ; elles avait rachetés de ses deniers ; ils lui devaient leurs biens, leur liberté et leur bonheur. Elle aimait Aliste, fille de Margiste, parce qu'elle lui trouvait une grande ressemblance avec sa chère enfant.

Pour ce que vous ressemble assez plus chère l'ai²....

dit la reine à sa fille le jour du départ.

Tous trois de mes deniers chacun d'eux rachetai,
Et, pour cette raison, trop plus m'y fierai.

Berthe *la Débonnaire*, répond qu'elle fera tout pour ces bons serviteurs.

Dame (dit-elle à la reine) je les almerai
Et des choses que j'ale, jamais ne leur faudrai.
Aliste, si je puis, très bien marierai.
— Fille... (répond la reine) bon gré vous en saurai³.

Tels sont les adieux. La reine, qui a conduit Berthe aussi loin qu'elle l'a pu, lui demande un dernier gage d'amour,

¹ Il était mort en 641.

² *Li Romans de Berte aus grans piés*, ch. vii.

³ Ibid. Ibid.

avant de la quitter tout-à-fait. Donnez-moi votre anneau,
lui dit-elle,

L'anneau de votre doigt... Ô moi (*avec moi*) l'emporterai;
En larmes et en pleurs, souvent le baisera.

Berthe donne l'anneau :

Elle prend l'anneau....
A sa mère le baille, moult ploie et moult s'esmoie (*est émue*).

Blanchefleur veut consoler sa fille ;

..... Soyez joyeuse et gale
Vous en avez en France : de ce mon cœur s'apale (*se console, s'apaise*)
Qu'en nul pays n'a gent plus douce ni plus vrale.

Malgré ces encouragements, la douleur de la séparation
n'est pas moins vive :

Au départir chacun à pleurer se rassale¹ (*se remet*).

La mère retourne en faisant « *tel deuil que son cœur est tout près de faillir* ; » Berthe est tombée évanouie ; il a fallu que sa sœur, *la ducoise* (la duchesse), la prit entre ses bras et la baisât maintes fois pour la rappeler à elle ; on la remet doucement sur son palefroi, sa sœur lui dit le dernier adieu, et la voilà sur la route de France.

Fiancée du roi Pépin, que Dieu vous donne bon conduit!

Nous ne pouvons suivre le romancier dans son œuvre naïve, nous avons voulu donner seulement quelques-uns de ses vers qu'il nous dit lui avoir été inspirés par la lecture d'une histoire qu'il doit à la courtoisie d'un bon moine de Saint-

¹ *Li Romans de Berte aus grans piés*, ch. VII et VIII.

Denis, mais « *ystoire faussée par quelque aprenti écrivain* » et qu'il a cru devoir redresser : c'est à cette bonne pensée qu'est dû le poème. Voici le prologue de l'auteur, qui nous apprend comment l'idée lui en vint, et comment il se mit à la besogne :

A l'issue d'avril, un temps doux et joll
 Que erbelette poignent (*herbes commencent à poindre*) et pré sont raverdi.
 Et arbrissel désirent qu'ils fussent parfleurî (*et les arbres attendent le moment de fleurir*)
 A Paris, la cité, étole (*j'étais*) un vendredi.
 Pour ce qu'il est divenres (*jour vénéré*) en mon cœur m'assenti (*je résolu*)
 Qu'à Saint-Denis irale (*j'irais*) pour prier Dieu merci.
 A un moine courtols, qu'on nommât Savari
 M'accointai tellement.....
 Que le livre as ystoires (*le livre aux histoires*) me montra où je vi
 L'ystoire de Bertain ¹ et de Pépln aussi
 Comment, en quel manière, le lion assailli
 Aprentif Jugléor et écrivain marri (*lourd, fatigant*)
 Ont l'ystoire faussée.....
 Illuques (*là*) demurai delors (*depuis lors*) jusque mardi;
 Tant que la vraie ystoire emportai avec mi (*avec moi*).
 Si comme Berte fut en la forêt par li (*à part elle, seule*)
 Où mainte grosse peine endura et souffri
 L'ystoire est cy (*ici*) rimée; parfors vous le plévl (*vous le garantis*),
 Que li mésentendant (*ceux qui n'entendront pas*) en seront esbaubl (*ébahis, étonnés*)
 Et li bien entendant (*ceux qui entendront*) en seront esjol ² (*réjouis*).

Le roman, qui doit réjouir « *ceux qui l'entendront bien* » et surprendre « *ceux qui ne sauront pas l'entendre*, » a cent quarante couplets ou chapitres dont chacun est sur une rime, ainsi qu'on le voit par le prologue; il s'y trouve des vers charmants; le ton du récit est plein de candeur. L'invention en est peu difficile, les situations ne sont guère variées; mais les sentiments les plus doux y sont exprimés dans ce vieux langage qui y prête un charme de plus: on aime, avec le romancier, Berthe « *la débonnaire, la blonde, Peschevie* » (à la belle chevelure) dont il chante les malheurs.

¹ Bertain, diminutif de Berte.

² *Li Romans de Berte aus grans piés*, ch. 1.

Voici ce que devient cette fille tant pleurée, que sa mère se réjouissait cependant de marier au noble roi Pépin.

Quand elle a passé le Rhin, traversé les Ardennes, que son royal fiancé est venu au-devant d'elle, que déjà elle l'a vu à Paris où elle a reçu le salut de chacun,

..... Moutt courtoisement
Comme celle qui étolt de grand apensement (*grand sens*).

La vieille Margiste profite de la ressemblance d'Aliste avec la reine, pour trahir sa maîtresse. L'heure venue de remettre Berthe à Pépin, Margiste fait cacher la princesse, donne à Aliste les habits royaux ; c'est Aliste qui est reçue comme reine, épousée et conduite au palais.

Les perfides serviteurs font passer Berthe pour Aliste, l'accusent d'avoir tenté d'assassiner la fausse reine, et tout se passe si rapidement que le roi se laisse tromper, et que l'infortunée Berthe ne peut se défendre.

Ici commence le lamentable récit des aventures de Berthe ; les satellites de l'écuyer Tibert l'emmènent loin de Paris et l'égarent dans un bois (la forêt du Mans) ; ils avaient ordre de la tuer, mais ils se contentent de la dépouiller de tout ; ils ne lui laissent qu'une tunique et un petit manteau.

Belle, fuyez-vous-en, n'y soit plus délalé (*sans délar*)
Dame Dieu' (*le Seigneur Dieu*) vous condulsc, par la sive amitié² (*par la stenne amitié*).

Berthe, seule dans la forêt, exposée au froid, à la pluie,

¹ Dame-Dieu, corruption de *Domine Deus*.

² *Li Romans de Berte aus grans piés*, chap. XXI. *Dame Dieu*, corruption de *Domine Deus*. *Seigneur Dieu*.

soutient cette épreuve avec douceur ; ses malheurs sont grands :

La dame fut au bois qui durement (*beaucoup*) plora ¹.
 Les leus (*les loups*) ouït ulla (*hurler*) et li huants hua. (*le hibou hua*)
 Il espartoit forment (*éclairait beaucoup, ferme*) et durement tonna,
 Et plut mennement, et grésille, et venta :
 C'est hideux temps à dame qui compagnie n'a ;
 Dame-Dieu et ses saints doucement réclama.

.
 Quand eut fait sa prière, son mantel escourça (*replia*),
 A Dieu s'est commandée, parmi les bois s'en va.

Après avoir souffert de la faim, de la soif, de la pluie, elle trouve une source pour se désaltérer ; elle se couche à terre en se signant, et évite une ourse qui allait la dévorer ; les buissons déchirent sa robe, une épine blesse son pied ; la nuit ajoute à l'horreur de cette situation. Enfin elle trouve un ermite qui a pitié d'elle, et qui lui indique la cabane d'un bûcheron où elle pourra trouver un asile. Dans ce premier moment de détresse, Berthe a fait vœu de ne pas découvrir sa naissance si Dieu lui permet de trouver des protecteurs ; elle est accueillie par le bûcheron et sa femme, elle s'attache à eux, elle aime leur fille comme sa compagne ; elle sert la femme du bûcheron comme sa mère, et elle attend de meilleurs jours en allant au bois, en puisant de l'eau à la source, et en filant le soir, de ses mains royales, ce fil d'une finesse et d'une beauté qui ont fait sa renommée, et qui ont commencé par faire vivre le bûcheron ; car le bûcheron est récompensé de sa bonne œuvre. Il a recueilli

¹ *Li Romans de Berte aus grans piés*, chap. xxv. Qui durement plora ; durement est encore employé en plusieurs lieux, par les paysans, pour signifier *beaucoup, fort*. Cette remarque est de M. Paulin Paris ; il est facile d'en apprécier la justesse pour ceux qui ont un peu étudié les mots du vieux langage resté à la campagne. Tant de termes qui paraissent vicieux ne sont que des termes vieillies. — Les plus nobles barons de Louis IX disaient, avec le sire de Joinville, de l'eau, *biau fils* pour beau fils.

Berthe ; mais Berthe file par reconnaissance , et son fil se vend très-cher à la ville. — Ses persécuteurs , selon les variantes d'une Berthe allemande , lui avaient laissé un coffret qui contenait ses fuseaux avec l'or et la soie qu'elle filait sous le toit royal de Flore. Ce trésor lui sert dans son malheur ; elle emploie l'or et la soie du coffret à faire des broderies merveilleuses qui se vendent un grand prix.

Tandis que la pieuse Berthe cache son nom et ses malheurs , la reine , que l'on croit la véritable Berthe , étonne le peuple par sa hauteur ; il n'est bruit que de sa cruauté ; personne ne reconnaît la douce Berthe , cette femme , la meilleure et la plus belle qui fût par *delà la mer* (on ne sait trop ce que la mer a à faire ici) , et dont un noble baron avait dit en parlant à Pépin : « On la nomme Berthe la Débonnaire , avec elle te viendra le bonheur. »

Il fallait bien un dénouement ; depuis sept ans , Berthe filait dans la cabane de bois du bûcheron , elle regrettait peu le trône , la paix du ciel était dans son cœur ; mais les années d'absence affligeaient Blanche fleur , qui supplia le roi Flore de la laisser partir pour visiter sa fille bien-aimée ; elle obtient cette faveur ; elle se hâte , elle abrège la route par sa vitesse ; mais quoi !.... Quand elle a franchi les forêts de la Germanie , quand elle arrive sur la noble terre des Franks , au lieu des bénédictions qu'elle attend sur son passage , elle entend le nom de la reine Berthe , prononcé avec horreur ; son cœur se serre , elle se demande comment la douce Berthe a mérité la haine ; mais son amour de mère la rassure : plutôt que de croire le cœur de sa fille changé , elle *accuse d'erreur tout le peuple à la fois* !... Elle pressent la vérité : motif de plus pour hâter son voyage.

¹ ... Et j'accusais d'erreur tout le camp à la fois.

Cependant quelles inquiétudes au palais de la fausse Berthe ! Cette digne complice de sa mère se met au lit, et feint un mal mortel ; puis Margiste joue un rôle assez difficile. Il s'agit d'écarter Blanche fleur du palais de sa fille. La vieille femme se présente en larmes à la mère dont la défiance est déjà éveillée ; d'abord elle lui dit que la reine est endormie, et elle ajourne l'heure à laquelle la mère pourra entrer. Blanche fleur demande Aliste ; la vieille, en feignant un grand chagrin, lui dit qu'Aliste est morte. — Enfin, quand tous les délais sont épuisés, Margiste introduit Blanche fleur dans un appartement obscur, où la malade est couchée au fond d'une alcôve sombre, entourée d'épaisses tapisseries.

De draps d'or et de soie, très-bien encourtinée ¹ (*courtine, rideau*).

Mais Aliste se trahit, elle parle d'une voix si basse, qu'à peine la reine l'entend ; elle dit qu'elle n'ose se montrer, que sa vue effraierait sa mère.

..... Je souffre un tel martyre
Que j'en suis devenue aussi jaune comme cire.

Elle la supplie de lui pardonner si elle ne peut la mieux recevoir, et finit par lui dire qu'elle a besoin de repos, et qu'elle veut rester seule. A ce dernier trait Blanche fleur est convaincue :

Aide Dieu ! (*Dieu*) qui oncques ne menti
Ce n'est mie (*pas*) ma fille que j'ai trouvée ici !
Si fût demie morte, par le cor St.-Remi (*par le corps saint Remi*)
M'eût-elle balsée assez et conjol.

Elle veut voir de plus près de cette fille mourante, elle prend un cierge allumé, elle approche, elle découvre les pieds

¹ *Lit Romans de Berte aus grans piés*, chap. LXXXII.

de la malade ; or, Aliste avait les pieds parfaitement égaux, et c'est à cette marque que Blanchefleur acquiert la certitude de l'horrible réalité. — Berthe, Berthe *au grand pied*, avait été trahie ! Mais où était-elle ? vivait-elle encore ?... où les misérables l'avaient-ils abandonnée ?

Blanchefleur éclate en sanglots, elle se prosterne aux pieds du roi, lui découvre la perfidie, et demande justice.

Pépin, qui n'avait jamais aimé l'humeur de la reine, est facilement convaincu et menace les criminels ; Margiste et Aliste sont chassées avec ignominie. — Mais Blanchefleur demande sa fille. — Sa fille, peut-être, est morte de misère et de douleur. Tibert a avoué qu'il allait la tuer, mais que Morand lui avait laissé la vie.

Le roi fait parcourir son royaume en tous sens ; les écuyers vont partout, sonnant du cor et de la trompette ; les fidèles se mettent en prières, le peuple pleure en demandant *sa bonne reine* ; mais on ne découvre nulle trace de l'existence de Berthe ; Blanchefleur est réduite à retourner seule et accablée en Hongrie. — Margiste est brûlée vive, Tibert est pendu, Aliste est reléguée par grâce, dans un cloître ; et chacun est convaincu que Berthe a dû périr de froid, de misère, ou qu'elle a été dévorée par les bêtes féroces. L'histoire de Berthe passe de bouche en bouche, en lamentables récits ; le roi n'espère plus retrouver sa fiancée.

Il s'abandonnait à sa douleur, lorsqu'un jour, en chemin, il s'égare dans la forêt du Mans ; il rencontre une jeune fille, à laquelle il demande si elle peut le remettre en son chemin. — Cette jeune fille, c'est Berthe, qui vient d'une chapelle où elle est demeurée longtemps à prier. Elle indique au roi la maison de Simon ; sa beauté touche Pépin, qui lui dit qu'il est « premier dans la maison du roi, » et qu'il veut l'emmenner ; il lui promet de grandes richesses ;

Berthe refuse de le suivre ; pressée de plus en plus par ce seigneur, elle lui déclare que c'est la femme de son roi qu'il voit en elle, et qu'il doit la respecter.

El non à (*au nom de*) ce Seigneur qui se laissa pener (*peiner, mettre en peine*)
 Ens en la sainte croix pour sen peuple sauver,
 Fille sui le roi Flore qui tant fut à loer (*tant mérite d'honneur*)
 Et fille Blanche fleur, de ce n'estuet à douter (*de ce n'est à douter*).

Pour sauver son honneur, elle découvre à l'inconnu comment elle a été recueillie dans ce bois, et comment elle y vit depuis sept ans.

Le roi ne se nomme pas. Simon et Constance (le bûcheron et sa femme), auxquels il veut parler, lui disent que cette sage fille, qu'ils font passer pour leur nièce, est depuis sept ans avec eux, que par elle leur chaumière est bénie, et que lorsqu'ils l'ont recueillie, elle était abandonnée et prête à mourir de douleur, de froid et de faim.

Pendant Berthe s'est cachée, elle ignore encore que c'est au roi lui-même qu'elle a parlé; il faut que Pépin la laisse à ses protecteurs; du reste, il agit prudemment: trompé une première fois par Aliste, il ne veut pas courir le risque de l'être une seconde fois par cette bergère qui se dit si à propos la reine Berthe, mais qui refuse de soutenir, en présence du bûcheron, ce qu'elle a avancé sans connaître le roi. — Pépin juge plus sage d'envoyer en Hongrie. — Blanche fleur et le roi Flore devront reconnaître leur fille. — Grande est la joie de la reine; elle part, elle vole, elle ne prend nul repos; Flore l'accompagne. — Pépin les reçoit « en toute liesse et honneur, » les conduit dans la forêt; là, dans la cabane du bûcheron, Blanche fleur reconnaît sa fille.

Intelligent lecteur, suppléez au reste; l'analyse de la fin du roman est superflue, vous l'avez devinée. Le royaume

est en fête ; les cloches sonnent dans chaque ville pour le passage des époux et des heureux parents ; le bûcheron, sa femme, leur fils, leurs filles, sont convertis en de grands seigneurs. — Le romancier prend soin de nous décrire leurs armoiries et les dons qu'on leur fait. — Morand, qui avait conservé la vie à Berthe, dans la forêt, est récompensé. Berthe reste aussi modeste, aussi bonne : c'est toujours Berthe *la Débonnaire* ; mais c'est une noble reine, elle est aimée de tous. Et le romancier finit en élevant son style pour l'éloge de Charlemagne ; il nomme tous les enfants de Berthe : d'abord une fille du nom d'Ayglantine,

..... De ce ne doutez mie (*pas*)

Femme Milon d'Ayglent, moult ot (*eut*) grand seigneurie,
Et fut mère Roland qui fut sans couardie (*couardise, poltronnerie*)
Ains¹ fut preus (*preux*) et hardi, plein de chevalerie ;
Après orent (*eurent*) Constance en qui fut courtloisie,
Et noblesse et valeur, sans nulle vilenie ;

Puis il vient à Charlemagne :

Après ot (*eut*) Charlemagne à la chièrre hardie
Qui puis fist, sur palens, mainte grant envahie (*qui fit sur les païens mainte grande conquête*)
Par qui fut la loï de Dieu levée et essancie (*élevée et rehaussée*)
Maint hiaume (*casque*) découpé, mainte targe (*poitrine*) percie (*percée*),
Maint haubert (*cuirasse*) dérompue, mainte tête tranchie (*tranchée*) ;
Moult guerroya de cuer (*cœur*) sur la gent païenie (*payenne*) [*lignée*].
Si qu'encore s'en deulent (*pleignent, font deuil, douleur*) ceux de celle lignie (*ceux de cette*)

Ainsi, *Berthe qui fut au bois*, mérita de devenir la femme du roi Pépin, et la mère de *Karl-le-Grand* ; et ainsi, au *xiii^e* siècle, *Adenès-le-Roi* chantait les aventures de son héroïne *aux cours d'amour* en présence de la belle et savante Marie de Brabant, épouse de Philippe III. Les cours d'amour ap-

¹ *Ains*, vieux mot dont on a fait *ainsi* : *ains* avait un sens qui est perdu ; il dit autre chose que *mais* et *ainsi*, et il participe des deux.

plaudissaient les vers d'*Adenès*, le roi des ménestrels ; le peuple en répétait les refrains ; et *Berthe au pied d'oue*, *Berthe au grand pied*, devenait chère à tous les villageois ; car elle avait vécu comme eux, avant de porter une couronne.

Nous l'avons dit, nous ne pouvons parler, avec l'assurance du poète, ni du roi Flore ni de la reine Blanche fleur ; nous sommes réduits à répéter qu'Éginhard, Aymoin et le moine de Saint-Gall ne disent que quelques mots de Berthe au grand pied ; et qu'en réunissant tous leurs témoignages, nous ne pouvons découvrir le lieu de la naissance de cette princesse.

Il ne peut être douteux qu'elle fût de race germanique ; c'est d'elle que le fils de Pepin-le-Bref tint cette noble stature, qui le fit admirer entre tous les hommes de son temps.

Pépin était marié quand il succéda à son père, comme duc des Français. — Lorsqu'il fit déposer le dernier Hildérik, et qu'il prit le titre de roi, Berthe reçut avec lui le sacre et l'onction royale, qui lui furent conférés à Soissons, par Boniface, archevêque de Mayence, en 752¹. On voit la reine accompagner toujours son mari, faire les honneurs de la table royale, recevoir, avec Pépin, le pape Etienne II, lorsque ce pontife vint demander les secours et la protection du roi des Franks, contre Astolphe, roi des Lombards. Berthe fut de nouveau sacrée avec Pépin, qui voulut que les cérémonies de son couronnement fussent renouvelées par

¹ *Annales d'Éginhard*, 750. Nous copions textuellement Éginhard ; il y a erreur de date. C'est en 752 et non en 750 qu'eut lieu le sacre. (Paragraphe d'Éginhard v, rédaction de M. Guizot, Col. des Mém.)

« 750. Dans cette année, d'après la sanction du pontife romain, Pépin fut appelé roi des Franks, oint de la main de Boniface, archevêque et martyr, d'heureuse mémoire, et élevé sur le pavois, selon la coutume des Franks, dans la ville de Soissons, »

le pape lui-même. On ne sait pas bien où cette solennité eut lieu, on croit que ce fut dans l'abbaye de Ferrières. C'est dans la cour de cette abbaye qu'on place aussi le fameux combat du lion et du taureau dans lequel le courage de Pépin-le-Bref lui acquit un si haut degré d'estime parmi les leudes.

Le résultat de ce voyage d'Étienne fut la guerre que Pépin porta en Italie, où il enleva à Astolphe les terres de l'exarchat de Ravenne, qu'il joignit aux domaines de l'évêque de Rome; c'est l'origine de la puissance temporelle des papes.

Le nom de la reine Berthe ne reparait plus dans l'histoire de Pépin que pour nous apprendre qu'elle était à Vienne (en Dauphiné), auprès de son beau-frère Carloman, quand celui-ci mourut ¹. Éginhard nous dit que Charlemagne aima sa mère, qu'elle vieillit auprès de lui, comblée d'honneurs, et qu'il ne s'éleva jamais, entre elle et lui, le moindre nuage, si ce n'est à l'occasion de la répudiation de la fille de Didier, roi des Lombards.— Elle avait négocié cette alliance, dans un voyage d'Italie, entrepris sous prétexte de quelque pèlerinage ². Nous en reparlerons à l'occasion de Désidérade. Nous verrons aussi que des lettres d'Étienne à Charles et à Carloman donneraient à penser que Pépin-le-Bref avait un moment songé à répudier Berthe, et qu'il en avait été détourné par les conseils du pape. Les lettres du pontife ne nous font pas connaître les motifs de cette mésintelligence.

Berthe mourut en 783, à Choisy; Charlemagne inhuma ses restes à Saint-Denis.

Elle avait eu neuf enfants; l'aîné de ses fils est *Karl-le-Grand* (Charlemagne), dont le nom seul réveille l'idée de toutes les grandeurs.

¹ *Annales d'Eginhard*, 756.

² Éginhard, vie de Charlemagne, 143. Traduction de M. Guizot.

Le second, Carloman, ne porta la couronne que trois ans ; la reine essaya vainement de réconcilier ses fils ; leur rivalité devenait de plus en plus menaçante, lorsque la mort frappa Carloman.

Berthe avait perdu un troisième fils du nom de Pépin, et deux filles, Romaïde et Adélaïde, tous trois morts dans leur enfance. — Une autre fille, Isleberge, a été regardée comme sainte. — Une quatrième, Giselle, a pris le voile et a gouverné en qualité d'abbesse la communauté de Notre-Dame de Soissons. Charlemagne, qui aima tendrement toutes ses sœurs, avait pour celle-ci une vénération presque filiale, ce qui suffit à son éloge. — Une cinquième princesse qu'on ne nomme pas, a vécu non mariée, à la cour de Charlemagne ; et une sixième, que Bertin appelle Rothaïde, femme d'un comte du Mans, est regardée comme la mère du fameux Roland.



HIMILTRUDE ET DÉSÉRADA, VEUVES DE CHARLEMAGNE.

CHARLES, VEUF DE CARLOMAN.



AVANT la mort de Pépin, il paraît que Charlemagne s'était marié à une femme du nom d'Himiltrude; est-ce un motif de politique qui le porta à la répudier? on l'ignore; mais quand il épousa Désiderade, on vit les efforts du pape pour empêcher une alliance entre les Franks et les Lombards. — Berthe, sans cesse occupée de concilier les prétentions de ses deux fils, était allée, en 769, faire une visite à Carloman, dans la ville de Saluces; c'est de là que, passant plus avant en Italie, elle mit tous ses soins à apaiser les différends du pape Etienne avec Didier, seigneur Lombard, élu roi après la mort d'Astolphe. Elle engagea le roi des Lombards à

céder quelques-unes de ses villes au Saint-Siège ; mais la réconciliation ne pouvait être sincère , et l'inquiétude d'Etienne fut extrême quand il vit la reine conclure une alliance entre Charlemagne et Didier, et emmener la princesse Désidérade comme fiancée du roi ¹.

Etienne suppliait les rois de ne point faire au Saint-Siège l'injure de s'allier avec les mortels ennemis des pontifes romains, et de se souvenir de l'exemple de Pépin, qui céda à la prière que lui fit le pape Etienne de ne point répudier la reine Berthe, leur dame et mère ².

Malgré ces exhortations, Charlemagne reçut des mains de sa mère la princesse Désidérade ; mais, au bout d'un an , il la répudia, sans alléguer le motif, sinon *qu'elle lui déplaisait*, dit la chronique, et qu'elle était *faible et malade*, ajoute le moine de Saint-Gall.— Désidérade porta son humiliation et ses chagrins à la cour de son père ; elle s'y trouva avec Gerberge, veuve de Carloman. Gerberge avait deux fils, Pépin et Siagrius, quand elle perdit son époux à Samonay ou Samoncey ³, dans le diocèse de Laon. A la mort de Carloman les hommes d'armes de Charles s'étaient montrés dans les avenues, et les comtes, les abbés, les évêques, prenant peu garde aux enfants, étaient venus, sans opposition, reconnaître Charlemagne. La veuve de Carloman, en voyant son domaine envahi, avait cherché un asile avec ses enfants à la cour de son père. La difficulté d'accorder les dates à l'aide des documents incomplets du temps, empêche

¹ Eginhard dit seulement : « La reine Bertrade, mère des rois, eut une entrevue à Seltz avec Carloman, le plus jeune, au sujet de la paix, et passa en Italie. Après y avoir terminé l'affaire qu'elle avait entreprise, et adoré le Seigneur dans l'église des saints apôtres, elle revint en France auprès de son fils. » — Eginhard, année 770. — Il ne dit pas quelle était cette affaire.

² Fleury, *Histoire ecclésiastique*, liv. XLIII, llg. 9.

³ Eginhard, année 771.

de savoir si la répudiation de Désidérade précéda ou suivit la mort de Carloman. — Il semble indubitable que la répudiation a dû précéder la retraite de Gerberge. Sans doute, Didier aurait craint d'offenser Charles, en accueillant Gerberge, si déjà la répudiation de sa fille aînée ne lui eût fait regarder le roi comme un ennemi. En se posant comme le protecteur de la veuve et des enfants de Carloman, Didier espérait se rattacher les seigneurs d'Austrasie et de Bourgogne; mais il se trompa: c'était une dynastie austrasienne qui régnait dans la descendance de Pépin-d'Héristal et de Charles-Martel. Toute l'Austrasie salua Charles quand il se présenta pour régner, en se plaignant de l'injure que lui faisait la veuve de son frère, qui cherchait un appui près des Lombards. — Le partage des deux frères n'a jamais été clairement connu: peu importe que, durant ces trois premières années, Charles ait régné sur le nord ou sur le midi; tout se perd bientôt dans l'empire qu'il fonda.

HILDEGARDE.

Troisième femme de Charlemagne.

Charlemagne n'avait pas longtemps tardé à remplacer la fille de Didier ; il venait d'épouser Hildegarde, fille d'Emma, d'origine allemande. La beauté de cette reine était déparée par une grosse voix, qu'Eginhard et le moine de Saint-Gall signalaient tous deux comme un défaut ; elle n'en fut pas moins la plus aimée des épouses de Charlemagne, et celle dont le nom est resté le plus en honneur.

Il y avait peu de temps que cette alliance était conclue, et que Didier s'était déclaré l'ennemi de Charlemagne, lorsque ce roi accrut la difficulté de sa position en offensant le pape.

Ce n'était plus Etienne qui régnait, ce pontife était mort en 772 ; Adrien, de race illustre, avait été élu : Didier avait contribué à son élection ; mais il saisit quelques-unes des terres de l'exarchat ; puis, étant entré sur le territoire de Rome avec les fils de Carloman, il voulut obliger le pape à couronner ces enfants rois d'Austrasie. Le pape demandait la restitution des villes ; Didier voulait le couronnement des enfants ; dans cette perplexité, Adrien s'adresse à Charles, qui saisit avec ardeur l'occasion de pénétrer en Italie, d'arrêter les prétentions de ses neveux, et de conquérir la Lombardie. Il assemble une armée à Genève, passe les Alpes au Mont-Cenis, tandis que Bernard, son oncle pater-

nel, les traverse au Mont-Joux. Les troupes de Didier, au lieu de garder les passages, sont saisies d'une terreur panique, abandonnent leur roi, et laissent la plaine ouverte aux Franks. — Didier est obligé de s'enfermer dans Pavie, tandis qu'il envoie à Vérone son fils Adalgise, avec la veuve et les enfants de Carloman.

Les habitants de Spoletta et de Ravello avaient déjà abandonné Didier pour se donner au pape; à l'aspect de la mauvaise fortune du roi lombard, la défection devint générale; toute la marche d'Ancône se soumit à Charlemagne, qui traversa la Lombardie comme un conquérant auquel rien ne résiste. Deux villes, seules, s'étaient mises en état de défense, — Pavie et Vérone. — On entra en hiver. Charles établit son camp devant Pavie; et, pour montrer mieux qu'il ne voulait quitter l'Italie que quand il aurait tout soumis, il fit venir sa nouvelle épouse Hildegarde. — Ainsi, dans Pavie, l'épouse répudiée et son père assiégé; devant Pavie, la nouvelle reine qu'un revers de son mari aurait perdue. — Mais il est des heures d'agonie pour les peuples: Charlemagne accomplissait sa destinée, il faisait tomber la nation lombarde, affranchissait Rome chrétienne, et traçait de sa puissante épée la limite territoriale qui assurait le centre de l'unité catholique. Didier, cependant, n'était pas sans courage; quoiqu'il se vit presque abandonné des siens, il ranimait les espérances des habitants de Pavie, et prolongeait la défense du siège. Charles avait compté sur la famine pour forcer la ville à se rendre. Après les fêtes de Noël, il jugea convenable de quitter Pavie et d'aller attaquer Vérone, qu'Adalgise renonça à défendre; ce jeune prince fut jusqu'à Constantinople, où il trouva un refuge. Les habitants de Vérone se rendirent, et livrèrent au vainqueur la veuve et les fils de son frère. On sait très-imparfaitement ce qu'ils

devinrent ; il n'est plus question de Gerberge ; un manuscrit de Saint-Pons de Nice porte que Siagrius, le plus jeune des enfants, fut élevé à l'abbaye de Saint-Pons, s'y fit religieux, et que le pape Adrien lui conféra plus tard l'évêché de Nice. C'est ce Siagrius qui transféra le siège épiscopal de Cimiers à Nice. — C'est le seul indice que nous ayons sur la famille de Carloman. Charlemagne revint de Vérone à son camp de Pavie, et de là alla passer les fêtes de Pâques à Rome ; il faut lire dans Eginhard la réception que lui fit le pape Adrien, et la magnificence de son entrée.

Charles, dans tout l'éclat de la jeunesse et de la gloire, tous ses traits portant l'empreinte de la douceur et de la majesté, se vit saluer aux acclamations de trente mille personnes, accourues à sa rencontre pour lui faire une escorte. A mille pas de la ville, les jeunes garçons, instruits dans les arts ou les métiers, chaque école ayant sa bannière ; tous portant des branches d'olivier, et chantant les louanges du roi, le reçurent pour l'accompagner au Vatican. Charles, à leur approche, mit pied à terre : il monta les degrés du Vatican, en baisant chaque marche avec respect. — Adrien était venu l'y recevoir entouré d'un nombreux cortège d'évêques ; le pape et le roi s'embrassèrent. Charles visita ensuite le tombeau des apôtres ; et le pontife et le roi jurèrent mutuellement, sur le corps de saint Pierre, de ne rien entreprendre sur les droits l'un de l'autre : noble amitié que celle qui les unit ! On a une médaille, restée comme un monument de cette alliance entre deux grands hommes : Le pontife et le roi, la main sur l'Évangile, et cette exergue : « *Avec toi comme avec Pierre. — Avec toi comme avec la Gaule.* »

Le lendemain, jour de Pâques, après le service, le pape

donna au roi un magnifique festin. Le troisième jour, il lui fit rendre grâce, par une harangue, de tous les dons que ses prédécesseurs avaient reçus de Pépin.

Le quatrième jour, il célébra l'office devant le roi, à Saint-Paul, et le cinquième, il le pria de confirmer la donation de Pépin au Saint-Siège. Charles se fit lire les lettres à plusieurs reprises, les confirma, y apposa son sceau, les fit signer de tous les évêques, de tous les comtes, de tous les abbés, et de tous les seigneurs présents, en fit faire deux copies, déposa l'une sur l'autel de saint Pierre, prit l'autre avec lui; puis, les fêtes passées, il revint à Pavie. On cherche vainement dans le récit de cette réception le nom de la reine Hildegarde; Eginhard ne nous dit pas si cette princesse accompagna son mari dans ce voyage, ou si elle resta au camp devant Pavie. — A Pavie, on souffrait tous les maux qui peuvent accabler une ville assiégée; le peuple éclatait en murmures; à la fin, les femmes, réduites au désespoir, massacrèrent Hunald, investi du commandement. L'infortuné roi renonça à l'espoir de se soutenir plus longtemps; il sortit de la ville, et se livra à Charlemagne avec sa femme et ses enfants. Charles lui témoigna de la compassion, et l'envoya à l'abbaye de Corbie. Les vies malheureuses trouvaient alors un asile dans le silence des monastères; il arrivait que des âmes brisées se retrempaient dans la paix et le repos, et qu'à la fin elles trouvaient le calme si elles n'avaient pas le bonheur. Le nom de Désidérade n'est pas prononcé à la prise de Pavie; on ne sait pas quelle fut la fin de cette princesse, qui n'avait été unie à Charlemagne que pour éprouver une humiliation plus profonde, et pour voir ruiner son père et son pays, par l'homme qui avait été son époux. C'était en 774, Berthe vivait encore.

Un second voyage de Charlemagne à Rome, après la prise

de Pavie, resserra les liens de son amitié avec le pape Adrien, amitié qui dura autant que la vie, que rien n'altéra, et dont il reste des témoignages dans la correspondance de Charles et d'Adrien. Charles voulut être couronné roi des Lombards.

A quelques lieues de Milan, à la chapelle de la Monza, se gardait dans un riche reliquaire la couronne de fer¹, œuvre de Théodelinde. Charlemagne la mit sur sa tête, l'archevêque oignit son front de l'huile sacrée, en répandit sur les épaules qui portent le faix de l'état, sur la poitrine, centre des affections, aux jointures des bras qui soutiennent les armes; puis il ceignit le roi d'une épée, lui mit les bracelets aux bras, l'anneau au doigt, et Charles, couronné roi d'Italie, repassa les monts, comblé de gloire.

C'est à cette époque que, quittant les fermes royales, Charlemagne établit sa résidence à Aix-la-Chapelle, et y tint sa cour. — L'été, les soins de la guerre appelaient Charlemagne au loin. Cinquante-trois expéditions militaires témoignent de sa prodigieuse activité. L'hiver le ramenait dans l'enceinte paisible de son palais : il y recevait les comtes, les ducs, les barons; il chérissait particulièrement l'entretien des prélats et des savants, admettait plusieurs d'entre eux à son amitié, et se montrait facile, tout en maintenant l'ordre et en prescrivant l'amour du devoir. — La reine présidait avec lui ce cercle, et il l'accompagnait souvent dans ses expéditions. — En 780, elle l'accompagna avec ses enfants dans un voyage à Rome, entrepris, dit Éginhard, « pour y prier et accomplir des vœux. » Tout est hiver,

¹ Cercle de fer revêtu d'une lame d'or, ainsi fait par la reine Théodelinde pour couronner son époux Agilulphe, après avoir arraché les Lombards à l'arianisme. On dit qu'elle le fit faire avec un des clous qui avaient percé les mains et les pieds du Sauveur, et que lui avait donné saint-Gregoire, pape.

Charles le passa avec la reine en Italie; il célébra la fête de Noël à Pavie, et celle de Pâques à Rome, où le pontife Adrien donna l'onction royale aux enfants du roi, à Pépin, comme roi de Lombardie, et à Louis, comme roi d'Aquitaine. La famille royale vint ensuite à Milan, où l'évêque Thomas tint sur les fonts sacrés Giselle, née depuis peu¹. Quand la rigueur de la saison ou la santé de la reine ne permettait pas à cette princesse d'accompagner le roi, elle vivait dans la retraite, occupée d'exercices pieux. Elle partageait avec Charlemagne l'administration des domaines et des fermes, dont elle surveillait les redevances; elle savait le nombre des œufs de ses basses-cours et le produit des légumes de ses jardins. Charlemagne jugeait que la sage économie d'un roi ne doit pas craindre de s'abaisser à ces détails, et que la reine, étant la mère de ses sujets, leur devait l'exemple; les capitulaires portent qu'on rendra compte également, au roi et à la reine; le soin que Charlemagne savait mettre à l'administration de ses revenus, l'empêchait d'exiger autant du peuple et lui permettait de faire des aumônes considérables. Hildegarde l'imitait; lorsque Charlemagne envoya des ambassadeurs au calife Aroun-al-Raschild, dont il avait reçu de magnifiques présents, la reine leur donna, pour le soulagement des chrétiens d'Orient, ce qu'elle avait de plus précieux dans ses trésors; car, en ce temps où les échanges de commerce et d'argent étaient si peu communs, la richesse des rois consistait, comme nous le voyons encore aujourd'hui dans les palais de l'Orient, en une quantité de trésors, de bijoux et d'étoffes précieuses. Hildegarde fonda l'abbaye de Kempten; elle eut neuf enfants: Louis, le dernier de ses fils, fut le seul qui survécut; il était né au château royal de Chasse-

¹ Éginhard, années 780-781.

neuil, en Aquitaine, pendant l'expédition de Charles en Espagne ¹. Charles et Pépin moururent avant leur père. Adélaïde, l'aînée des filles de Hildegarde, mourut au berceau; la dernière coûta la vie à la reine. C'est à Thionville, la veille de l'Ascension 782, que Hildegarde, encore jeune, mourut amèrement pleurée. — Les trois princesses qui lui survécurent et qui restèrent à la cour de leur père, se nommaient Rotrude, Berthe et Giselle. Elles étaient élevées dans l'étude des lettres, ce qui n'empêchait pas qu'elles ne fussent accoutumées de bonne heure à monter à cheval, pour suivre les chasses royales auxquelles elles prenaient part, et pour voyager dans leurs nobles métairies; elles étaient habiles aussi aux ouvrages de femme, car Charlemagne voulait que la toile de ses vêtements fût filée par ses filles. On peut dire que l'affection qu'il avait pour elles alla même trop loin, puisqu'elle ne lui permit pas de s'en séparer, et l'empêcha de leur chercher des alliances convenables, en sorte que son indulgence encouragea la légèreté de leur conduite, lorsqu'en demeurant à la cour, elles se virent entourées de toutes les séductions.

¹ *Vie de Louis-le-Débonnaire*, par l'Astronome. — Collection des Mémoires.

FASTRADE,

Quatrième femme de Charlemagne.

La cérémonie d'un baptême nous montre, pour la première fois, le nom de la quatrième femme de Charlemagne. Les chroniqueurs n'ont parlé ni du temps où le roi l'épousa, ni des circonstances qui accompagnèrent ce mariage. Ils nous disent peu de chose sur cette reine ; mais ils paraissent tous allier, dans les souvenirs qu'ils en ont, la cruauté et la hauteur à l'hommage qu'ils rendent à sa beauté et à l'ascendant qu'elle eut sur l'empereur. *La belle et hautaine Fastrade, la cruelle Fastrade* ; telles sont les épithètes qu'ils joignent à son nom. Elle était fille de Rodolphe, comte de Franconie. Aucun historien ne la nomme avant la solennité du baptême de Wittikind, évènement heureux qui mit fin à la longue guerre des Saxons. Cette reine fut la marraine de la femme de Wittikind, tandis que le roi était le parrain du nouveau chrétien. C'était à Alligny, en 788.

Cependant l'orgueil de la nouvelle reine changea l'intérieur du palais ; on vit la crainte succéder à l'amour. Fastrade troublait le bonheur de cette vie de famille que le roi aimait à mener au milieu de ses enfants, vie intime où les hommes les plus savants du temps, l'évêque Théodulphe, le célèbre Alcuin, le fidèle Éginhard entretenaient le goût de Charlemagne pour les lettres, et où le brave Egbert, chassé de l'Heptarchie, qu'un jour il devait réunir, formait

avec le roi un noble commerce d'amitié. Dans ces temps, où *savoir lire* était une distinction peu commune qui donnait droit au titre de *savant*, on écoutait avec avidité les lectures faites à *haute voix*. Charlemagne en faisait ses délices ; lui-même s'exerçait à transcrire les plus beaux passages des chefs-d'œuvre qu'il s'était fait lire ; mais ses efforts à cet égard ne furent pas couronnés de succès ; jamais l'empereur ne parvint à tracer des caractères corrects ¹ ; son esprit était plus propre à sentir les beautés des écrits des pères. Un jour, dans son enthousiasme, il interrompit la lecture d'une épître de saint Jérôme à saint Augustin : « Quels temps
« et quels hommes ! s'écria-t-il ; que n'en ai-je dans mon
« royaume douze comme ceux-là, toutes les dignités se-
« raient pour eux, et je les aurais sans cesse dans ma mai-
« son. » — « Seigneur, dit Alcuin qui tenait le livre, le
« souverain du ciel et de la terre n'a eu que ces deux-là, et
« vous en voudriez douze ² ! »

Ce n'était pas toujours les écrits des anciens qui se lisaient au dîner des rois ou au cercle de famille autour des chènes flamboyants, dans les vastes palais d'Aix-la-Chapelle ; on y admirait des vers mutilés, selon certaines règles bizarres ³ :

¹ Éginhard, *Vie de Charlemagne*. — Nous ne pensons pas qu'il faille entendre autrement ce que dit Éginhard : « que le roi mettait des tablettes sous son chevet pour s'exercer à écrire ; mais qu'il y réussit peu ; » d'autres ont pensé que le roi ne savait pas écrire.

² Le motte de Saint-Gall.

³ En voici deux conservés par Baluze :

Te cupimus apel peregrialis lare camanis. (Alcuin.)

Fébrî migravit quîto érii ex orbe kalendas. (Épîtope de Charîmagne.)

On en pourrait rendre le ridicule par cette imitation en français :

En des sons étrangers l'entre voulant sentir.

Le vingt-huit jan si quitta vier la terre. (Note d'Anquetil, *Charlemagne. Histoire de France*, t. II, p. 190).

toirs de force qui tenaient lieu d'esprit et de bon sens, et que l'impuissance de faire mieux faisait regarder comme un œuvre de talent.

Les nobles loisirs de Charles, sa bonté naturelle, l'aménité de son esprit lui conciliaient les cœurs : « Notre aimable roi ! » dit le chroniqueur, le moine de Saint-Gall, en parlant de ce grand homme ; mais lorsqu'il se fut uni à Fastrade, on vit se voiler pour un temps l'affabilité de Charles : du moins c'est à la dureté de Fastrade, à ses dédains pour les plus hauts seigneurs qu'Éginhard attribue la cause première d'une conspiration faite par les seigneurs d'Austrasie contre le roi, la reine et la famille royale ¹. Les seigneurs d'Austrasie voulaient mettre à la place de Charlemagne son fils *Pépin*, beau de visage, mais bossu et malin au dernier point. Sa mère était cette Himiltrade, répudiée pour Désirade, et qui n'est mise que par quelques historiens au rang de femme légitime. Les conjurés se réunissaient la nuit sous les nefs d'une vaste église, et là, dans l'obscurité, parlant à voix basse, ils ne soupçonnaient pas qu'on pût les entendre. Un soir un moine, s'étant laissé surprendre par le sommeil, était resté dans l'église ; un bruit de pas l'éveille : il prête l'oreille, se glisse dans l'ombre et entend tout. Les conjurés l'aperçoivent et se saisissent de lui : mais il leur échappe et court au palais où il divulgue le secret ².

¹ Éginhard, Annales, 792, *Vie de Charlemagne*. Voici les paroles d'Éginhard : « Les conjurés déclarèrent qu'ils ne pouvaient supporter la cruauté de la reine Fastrade. » — Dans la *Vie de Charlemagne*, parlant, en son nom, de deux conspirations, il dit : « La cruauté de la reine Fastrade est regardée comme la seule cause qui donna naissance à ces deux complots, celui-ci et un autre que nous indiquons plus tard ; et si, dans ces deux circonstances, on en voulut à la vie du roi, c'est parce que, se prêtant à la méchanceté de sa femme, il avait paru inhumainement oublier sa douceur accoutumée et la bonté de sa nature. » — *Vie de Charlemagne*, Éginhard, t. III de la Coll. des Mém., p. 146.

² Le moine de Saint-Gall, Coll. des Mém., t. III, p. 247.

Si la conspiration était criminelle, et si la complicité du fils du roi la rendait plus odieuse encore, le châtement fut terrible. Pendus, décapités, aveuglés, nul des coupables n'échappa. Fastrade voulait exiger de Charles qu'il fit aussi périr son fils; mais l'assemblée qui jugeait les accusés supplia Charlemagne d'épargner son sang. « N'imitiez, seigneur, lui dit-on, ni Constantin qui fit périr un innocent, ni Chlother qui punit un rebelle; les remords qu'ils en eurent vous apprennent de quel chagrin le reste de votre vie serait troublé si vous agissiez comme eux; par donnez au nom du Christ, et qu'il suffise à votre justice que votre fils Pépin soit mis en servitude ¹. » Cette servitude, c'était l'état monastique. Le cœur de Charlemagne approuva ce conseil de douceur. Il ne frappa point son fils, il se contenta de le faire raser et enfermer.

C'est par cette dureté de cœur et par cet orgueil que Fastrade est renommée dans les récits des chroniqueurs, et c'est tout ce que nous savons d'elle. Elle était avec le roi à Francfort à la cour de son père, en 794, lorsqu'elle mourut ²; on inhuma ses restes à Mayence.

¹ Mézeray, t. 1, p. 44.

² Éginhard, année 794.

LUITGARDE,

Femme de Charlemagne.

Les louanges du poète saxon, les récits de l'historien, et le ciseau du sculpteur sont d'accord pour faire aimer Luitgarde. La finesse de la physionomie, la douceur et la bonté, une majesté aimable, un air de dignité noble avec une grâce exquise, voilà ce que nous offre la figure sculptée du tombeau de Luitgarde, prise à Saint-Martin de Tours. Alcuin loue l'amour de Luitgarde pour les lettres. « La reine, dit-il, « aime à converser avec les hommes savants et doctes; « après ses exercices de dévotion, c'est son plus cher « passetemps. Elle est pleine de complaisance pour le roi, « pieuse, irréprochable et digne de tout l'amour d'un tel « mari. »

Le poète Saxon en parle avec admiration dans la description d'une partie de chasse où, « semblable à Diane », dit-il, elle marchait à côté du roi. — Tous les ans elle accompagnait Charlemagne dans les grandes chasses que faisait ce prince dans la forêt des Ardennes ou dans les montagnes des Vosges. — Elle était à la cour honorée même des enfants de l'empereur; Luitgarde est morte en 801; elle vivait lors du couronnement de Charles à Rome, sous le pape Léon III; elle a entendu ce magnifique concert de louanges, ce cri qui a retenti de l'église de Saint-

Pierre de Rome dans tout l'occident : *Vive Charles, auguste et pacifique empereur des Romains !* On ne nous dit rien de la part que prit à un si grand événement une reine qu'on nous peint comme aimée, douée de tous les charmes de la figure, de l'esprit et du cœur, et qui dut partager certainement et la gloire de son époux et l'éclat de cette nouvelle dignité.

C'est à Tours, dans les douleurs d'une courte maladie, que mourut l'impératrice Luitgarde, jeune, belle et regrettée. Elle fut la dernière des épouses légitimes de Charlemagne ; elle ne laissait pas d'enfants.

HERMENGARDE ET JUDITH,

Épouses de Louis-le-Débonnaire.



ORSQUE Charlemagne, fort de sa puissance, déléguait ses enfants dans les provinces de son vaste empire, et qu'il leur donnait le titre de roi, ce titre n'ajoutait rien à leur autorité, et n'était qu'une marque de leur illustre naissance. Ainsi, Bernard, petit-fils de Charlemagne par Pépin, était roi d'Italie¹. Louis, l'héritier présomptif de l'empire, était roi d'Aquitaine; on louait un jour, devant Charlemagne, la modestie de ce prince, sa patience, sa douceur, son angélique piété, la pureté de ses mœurs; même la malignité des courtisans enchérissait sur ces éloges, car on croyait par là exciter la jalousie du roi, et diviser la famille impériale; l'empereur

¹ Thégan, *Vie et gestes de Louis-le-Débonnaire*, t. III de la Collection des Mémoires.

imposa silence à l'envie par ces belles paroles : « Réjouissons-nous de ce que nous laisserons un fils qui sera plus grand que nous ! »

Mais quand ce fils eut pris sur l'autel, en présence de son père mourant, la couronne impériale, il se trouva que le poids en était trop lourd.

Louis-le-Débonnaire avait été marié, en 799, à Hermengarde, fille du duc Ingorramn². Les historiens la louent beaucoup, et Louis l'avait, dit-on, toujours appelée à ses conseils. En 816 nous la voyons recevoir du pape Etienne la couronne impériale, car Louis-le-Débonnaire voulut recevoir des mains du pape le titre d'empereur ; Etienne vint à Reims où Louis fit apporter deux couronnes, l'une enrichie de pierreries pour lui-même, et l'autre d'or pour Hermengarde. L'empereur et l'impératrice étaient assis sur le même trône. Le pape nomma la princesse Auguste et lui posa la couronne d'or sur la tête³. Hermengarde vivait, en 817, lorsque la révolte du roi Bernard fut punie si sévèrement à l'assemblée d'Aix-la-Chapelle ; Bernard avait pris le parti le plus noble, il était venu se jeter aux pieds de son oncle, à Châlons ; le conseil ne le condamna pas moins à mort. On dit qu'Hermengarde présida à la sentence. Louis commua la peine et ordonna que son neveu eut les yeux crevés. Le prince infortuné qui avait compté sur la clémence de l'empereur, lutta pendant cinq heures contre les bourreaux et mourut, trois jours après, des blessures qu'il avait reçues. Il n'avait pas vingt ans ; sa confiance et sa jeunesse méritaient un sort plus doux ; aussi Louis ne se pardonna-t-il jamais cette mort (818). Celle d'Hermen-

¹ L'Astronome, *Vie de Louis-le-Débonnaire*.

² Thégan, *Vie et gestes de Louis-le-Débonnaire*, Collection des Mémoires.

³ L'Astronome, *Vie de Louis-le-Débonnaire*.

garde la suivit de près ; l'impératrice, qui avait voulu accompagner son mari dans une expédition contre les Bretons, s'arrêta à Angers où elle mourut. Elle laissait trois fils : Lothaire, Pépin et Louis (819).

Depuis trois ans seulement Louis-le-Débonnaire régnait seul, et déjà il avait eu bien des traverses ; il avait voulu partager son royaume entre ses fils, croyant, à l'exemple de Charlemagne, pouvoir diriger leurs conseils ; à Louis il avait donné la Bavière ; à Pépin, l'Aquitaine ; à Lothaire, l'ainé, une part de l'Italie, tout ceci dans une assemblée dès l'an 817. Ce partage, qui a été l'objet de tant de blâme, donna une trop grande puissance à ses fils ; Louis ne trouva point en eux des enfants soumis, il n'éprouva point leur aide dans les premiers embarras de son règne ; car les révoltes éclataient de toutes parts. A celle du roi des Bretons Mormar succéda celle de Sclaomir, duc ou roi des Abadites, à la place duquel Louis nomma un Céadrague, fils de Franciscou, tué sous Charlemagne par les Danois ; à celle-ci se joignit la rébellion d'un des ducs des Gascons, *Loup-Centule*, que les lieutenants de l'empereur réduisirent à chercher un asile dans les Asturies ; puis celle d'un duc de la Pannonie inférieure. Ainsi s'accroissait tous les jours la difficulté de tenir sous la dépendance d'un seul souverain tant de provinces éloignées, jalouses de leur indépendance. C'est au milieu de ces graves soucis que Louis-le-Débonnaire voulut contracter une seconde alliance ; il se fit présenter les filles des grands de tous ses états pour choisir celle qui lui plairait le plus ¹. Son choix tomba sur Judith, « belle et savante plus qu'il n'aurait fallu, » dit la chronique ; elle était fille de Wolf, duc de Bavière, « de la plus illustre race des Bavares », dit

¹ Éginhard, Thégan, l'Astronome.

l'auteur de la *Vie et des Gestes de Louis-le-Débonnaire*. La famille de sa mère était d'une très-noble race saxonne.

Que de haines soulevées par le mode imprudent qu'avait pris Louis-le-Débonnaire, et que de partisans secrets le dépit de l'exclusion donna aux fils de la première épouse du roi!

Que Charlemagne eût pris à son gré de nouvelles épouses, il avait la puissance et on n'osait pas murmurer. Si l'humeur impérieuse de Fastrade amena une conjuration, on vit ensuite les enfants même de Hildegarde s'attacher à Luitgarde, tant le respect qu'imprima la puissance de Charlemagne eut de force et d'empire; mais le faible Louis avait la douleur de voir l'épouse de son choix en butte à la haine de ses enfants et au mépris de ses sujets, et pourtant le pouvoir de cette femme devenait de jour en jour plus fort sur l'esprit de son mari: tant de grace, tant d'esprit, le charme de la beauté, celui de l'éloquence, l'injustice même dont elle était l'objet, tout la lui rendait chère; En 822, Judith lui donna un fils qu'il nomma Charles. L'enfant grandit sous ses yeux; dans la désolation où le jetait le mépris de ses fils, le roi se complaisait aux caresses de son enfant dernier né, fils d'une femme aimée, et quand, à son retour dans son palais, soucieux, chargé d'inquiétude, il voyait le sourire de sa femme et de son enfant, il se sentait consolé. Plus d'un souci pesait au cœur du malheureux empereur, si calme quand il gouvernait l'Aquitaine sous les conseils de son père; cette voix qui lui reprochait la mort de Bernard était devenue si pressante au fond de sa conscience, qu'il avait fallu céder à cette mortelle inquiétude; le vieil empereur tremblait pour le salut de son âme¹. Que n'avait-il un Ambroise pour affermir son cœur! Le saint éclairé dans

¹ Voici comment s'exprime Thégan sur les remords de Louis-le-Débonnaire: « A

la voie de Dieu aurait conduit son pénitent de la piscine à l'autel ; il aurait relevé son cœur par l'espérance. et n'aurait pas permis qu'il restât humilié sous la frayeur. La pénitence de Théodose a honoré l'évêque, l'empereur, et a forcé l'admiration des peuples ; celle de Louis a servi ses ennemis.

Les remords du roi, ses profonds chagrins n'empêchaient ni sa juste colère contre ses fils, ni son amour croissant accompagné de trop de faiblesse pour la belle Judith, ni son inquiétude pour son jeune fils qu'il aimait de tout l'amour d'un père. Aussi, quand Charles eut atteint l'âge de six ans, Louis rassembla tous ses enfants à Worms et leur dit qu'il était juste que son dernier fils eût une part dans son héritage, et qu'il lui donnait la Rhétie et la Bourgogne. Quoique l'empereur ne touchât point au partage de ses fils aînés, et qu'il donnât ce nouveau lot sur la part qu'il gouvernait lui-même, les princes se montrèrent frémissants de colère et de jalousie ¹.

Judith avait un si grand crédit sur son mari, qu'il ne faisait rien sans la consulter ; elle l'avait engagé à donner sa confiance à Bernard, comte des Marches-Espagnoles ², qu'elle nomma grand-chambrier ou camérier. Lorsqu'elle fut parvenue à faire donner une part à son fils, ce ne furent plus des dédains qu'elle eut à supporter, mais bien l'outrage et la calomnie ; on interpréta à mal sa conduite avec Bernard ³. « Elle avait dit-on ensorcelé son mari ; elle le trahissait ; et

« cette nouvelle (à la mort de Bernard) l'empereur s'abandonna à une vive douleur, pleura longtemps, se confessa en présence de tous les évêques, et d'après leur jugement, s'imposa une pénitence pour la seule faute de n'avoir point empêché ses conseillers de commettre cette cruauté. » Voyez Thégan, *Vie et gestes de Louis-le-Débonnaire*, Collection des Mémoires, t. III, p. 291.

¹ Thégan, *Vie et gestes de Louis-le-Débonnaire*.

² L'Astronome. *Vie de Louis-le-Débonnaire*, Collection des Mémoires, t. III, p. 381.

³ Thégan.

« le jeune Pépin fils d'Hermengarde ne pouvait faire qu'une
 « œuvre méritoire en vengeant l'honneur de son père et en
 « lui rendant le sens. » — Pépin lève des troupes et s'avance
 pour envelopper son père dans le palais de Verberie ; Louis
 n'était pas préparé à la défense ; dans sa douleur, il envoie
 sa femme au monastère de Laon, engage Bernard à se retirer,
 et va lui-même à Compiègne. Les amis de Pépin, qui
 sont irrités de n'avoir pu se saisir du comte des Marches-
 Espagnoles, prennent le frère de ce seigneur et lui crevent
 les yeux ; ils courent à Laon, s'emparent de la personne de
 l'impératrice et l'accablent d'injures. « Que puis-je faire ?
 « leur dit Judith ; quel est mon tort ? pourquoi faudrait-il
 « que mon fils fût déshérité parce qu'il est né dans la vieillesse
 « de son père, et que ses frères le haïssent ? suis-je coupable
 « d'avoir plu à mon seigneur et de ce qu'il m'a préférée
 « à d'autres pour m'appeler à l'honneur de son trône ? Où
 « est le droit de Pépin pour oser blâmer son père ? »

« — Pépin doit venger l'honneur de son père et punir
 « tes désordres , lui répondit-on ; tu ne peux, d'ailleurs, ô
 « reine ! être l'épouse légitime de l'empereur, et tu tiens son
 « esprit sous le charme de quelque sortilège, ainsi que cha-
 « cun le sait, car il ne fait rien que par toi, il méprise ses
 « enfants pour toi, et cependant tu es sa parente, et tu n'as
 « pas eu de dispense pour l'épouser. » — Depuis peu, on
 soulevait cette question dans tout l'empire. Judith, intimidée,
 perdit courage ; on la menaça dans sa vie, dans son honneur
 et dans son fils ; on présenta à ses yeux l'image des supplices
 et de la mort : elle finit par promettre qu'elle-même détermi-
 nerait son mari à se laisser donner la tonsure. On voulait que
 l'esprit faible de Louis reçut sa sentence de la femme même
 qu'il aimait. — Cette pénible entrevue eut lieu ; mais loin de
 satisfaire l'exigence de leurs

persécuteurs, les deux époux s'encouragèrent mutuellement et concertèrent leurs moyens de défense. Prendre le voile sans couper ses cheveux et sans prononcer de vœux, tandis que Louis demanderait du temps pour fixer sa résolution, tel fut le parti auquel Judith s'arrêta ¹.

Cependant du fond de l'Italie, Lothaire suivait ces mouvements et avait hâte de profiter d'une occasion aussi favorable pour perdre à jamais sa belle-mère dans l'esprit des peuples et la séparer de Louis-le-Débonnaire ; il amène une armée d'Italie, de concert avec Pépin, il enferme son père à Saint-Médard de Soissons, ne craint pas de le déclarer déchu de tous ses droits, force Judith à prendre le voile, non à Laon, c'était trop près de Louis-le-Débonnaire, mais à Poitiers au monastère de Sainte-Radegonde ; il arrête les frères de l'impératrice et les fait tonsurer, puis chaque jour il intime aux moines de Saint-Médard l'ordre d'instruire l'empereur de toutes les règles de leur institut, et d'en user avec lui comme avec le dernier de leurs novices.

Le printemps de l'année 830 se passa pour l'empereur dans cette humiliation ; le découragement de l'infortuné père devint si profond qu'il allait céder à ses fils et se faire moine au milieu de l'abbaye de Saint-Médard, si les religieux eux-mêmes n'eussent relevé son courage. On savait que Louis et Pépin unis entre eux prenaient une vive jalousie des projets de leur frère aîné. Un religieux fort habile va les trouver ; l'histoire a conservé son nom : c'était Gondebaud de Soissons ² ; il peint aux deux frères l'abaissement dans lequel Lothaire tient leur père. « Si l'aîné des fils de l'empe-

¹ L'Astronome, *Vie de Louis-le-Débonnaire*, t. III de la Collection des Mémoires, p. 382 et 383.

² Nithard, *Histoire des dissensions des fils de Louis-le-Débonnaire*, Collection des Mémoires, t. III, p. 437.

« reur traite ainsi son propre père au mépris des lois de la
 « nature et de la religion, que réservera-t-il à ses frères? il
 « n'attend que d'avoir triomphé avec leur secours pour les
 « accabler; et quel secours! quelle alliance sans honneur! des
 « fils unis pour dépouiller leur père! il serait glorieux pour
 « eux de se séparer du coupable; de délivrer l'empereur et
 « de mériter leur pardon en réparant leur premier tort, et
 « en s'unissant à lui contre un frère ambitieux et un fils
 « dénaturé. »

Les deux rois versent des larmes et promettent de s'unir à l'empereur.

Lothaire exigeait qu'une assemblée générale, tenue en Neustrie, décidât des droits de Louis; mais la clameur du peuple s'était déjà élevée en faveur du père opprimé; l'empereur avait retrouvé assez d'amis pour plaider sa cause, et d'abord il réussit à faire tenir l'assemblée à Nimègue. Ce lieu, voisin de la Germanie, devait réunir un plus grand concours de sujets fidèles, car toute l'Austrasie aimait le pieux et débonnaire empereur¹. Des armements formidables se pressaient autour de Louis-le-Débonnaire; l'attitude de l'empereur était changée; il parlait en maître offensé; les amis de Lothaire, effrayés de leur petit nombre, tenaient conseil toutes les nuits pour savoir ce qu'ils pouvaient faire. Ils s'étaient déterminés à attaquer les troupes dévouées au parti de l'empereur, lorsque Louis fit une démarche dont on ne peut lire le récit sans attendrissement; il envoie vers Lothaire: « Que mon fils se garde de suivre
 « ces furieux et d'attenter contre son père, fait-il dire à
 « ce fils rebelle, qu'il vienne, qu'il vienne dans mes bras,
 « je le recevrai comme un père qui pardonne et qui

¹ « L'empereur se croyait moins sûr des Franks que des Germains. » — L'Astronome.

« oubliée ! » Lothaire ne peut résister à tant de bonté ; il va vers son père, et le père et le fils se montrent aux armées et au peuple marchant à côté l'un de l'autre. Lothaire livre les plus coupables de ses complices qui sont condamnés à mort par l'assemblée, mais auxquels le clément empereur fait encore grâce.

L'assemblée congédiée, Louis-le-Débonnaire rappelle sa femme et son fils à Aix-la-Chapelle pour convaincre le peuple de son innocence ; l'impératrice se disculpe publiquement, atteste que tout ce qu'on lui a imputé est une calomnie ; elle est solennellement réhabilitée dans la chapelle d'Aix où elle reçoit la communion le jour de la purification de la Vierge (831).

Les encouragements des prélats fidèles avaient relevé l'empereur à ses propres yeux, et pendant cette année sa conduite offre un singulier mélange de fermeté, de prudence, de miséricorde et de douceur ; il se montra le maître, il punit et pardonna. Mais les semences de division n'étaient point étouffées : Lothaire n'était soumis qu'en apparence ; Pépin fuit de la cour, et, par deux fois, reprit les armes ; son père le vainquit et lui enleva l'Aquitaine.

Judith mettait à profit tant de fautes et de crimes que commettaient ces fils ingrats. Elle inspirait au jeune Charles une soumission et une tendresse sans bornes pour son vieux père. En redoublant de soins pour l'empereur, elle lui faisait paraître plus amère encore la coupe d'humiliation à laquelle ses enfants le forçaient de boire. Jusque là Judith ne peut être blâmée ; mais on l'accuse d'avoir excité la colère de Louis contre Pépin ; voici ce que dit l'historien Nithard : « Gondebaud, parce qu'il avait coopéré puissam-

¹ Nithard.

« ment à cette restauration ¹, prétendait au second rang
 « dans l'empire. Bernard, qui l'avait eu jadis, s'efforçait
 « à grand'peine d'y remonter. Pépin et Louis tâchaient
 « d'être les premiers auprès de leur père; *mais ceux qui*
 « *dirigeaient alors les affaires de la république s'opposaient*
 « *à leur volonté.* »

Nul doute que Judith ne fût du nombre de *ceux* qui dirigeaient Louis-le-Débonnaire et que le discret contemporain s'abstient de nommer. Le résultat de tant de luttes fut le mécontentement de Louis, qui ôta l'Aquitaine à Pépin pour la donner à Charles et la gouverner lui-même avec ce fils préféré. Voilà où se reconnaît l'influence de Judith. Les peuples d'Aquitaine, qui avaient tant aimé Louis, prêtèrent serment au père et au fils; mais les frères « portant ceci avec peine ², » soulevèrent les autres sujets de l'empereur en divulguant le mauvais état du gouvernement, c'est-à-dire à la manière des séditeux de tous les temps, en irritant les passions de la multitude, toujours prête à accueillir les accusations contre le pouvoir.

Quand les frères ont tout préparé, quand ils sont sûrs d'avoir des amis, ils se réunissent encore une fois contre l'empereur. Lothaire vient en Alsace accompagné du pape Grégoire IV qu'il a gagné à force de prières en lui persuadant qu'il aurait un office de médiation à remplir. Il n'y avait pas deux ans qu'avait eu lieu le premier scandale de cette levée de boucliers des fils contre leur père. Lothaire campe entre Strasbourg et Bâle. L'empereur était à Worms; il se plaint de cet armement; il se plaint de ce que, si près de lui, le pape reste plusieurs jours sans chercher à

¹ Nithard, Collection des Mémoires.

² Expressions de Nithard, Collection des Mémoires.

le voir : il envoie des évêques pour traiter avec ses fils ; à la fin Grégoire arrive à Worms ; il s'excuse, il proteste qu'il n'est venu au camp que dans l'espoir de rétablir la concorde entre l'empereur et ses enfants. Mais, tandis que les négociations se prolongent, Lothaire attire dans son parti presque tous les hommes d'armes qui entouraient Louis, et l'armée de l'empereur se déclare contre son chef. L'infortuné père n'a d'autre ressource que de se livrer lui-même à ses fils. Il se rend à leur camp après avoir stipulé que lui, l'impératrice et son fils Charles auraient la vie sauve. Le pape quitta les princes, et, « se repentant de son voyage, » dit l'historien, « il retourna à Rome plus tard qu'il n'aurait voulu ¹. »

C'est à quelques lieues de Worms qu'eut lieu cette lamentable scène : l'empereur abandonné des siens, congédia, les larmes aux yeux, le peu d'amis qui lui restaient fidèles, traversa à pied, avec sa femme et son fils, le champ où son armée l'avait abandonné, et vint se livrer à des enfants rebelles. Les peuples ont attaché un souvenir de réprobation au lieu où s'accomplit ce funeste drame ; ils l'ont appelé le *champ de la foi mentie* ².

Les enfants dénaturés de Louis-le-Débonnaire en recevant leur père dans leur camp, l'y constituèrent prisonnier. Ils séparent Louis de sa femme et de son fils, allèguent de nouveau la nullité du mariage et exilent rudement Judith à Tortone, en Italie.

Les princes attestaient la parenté au degré prohibé. Ils envoyèrent le jeune Charles dans l'abbaye de Prunn, et assignèrent une assemblée à Compiègne pour décider du sort

¹ Nithard.

² L'Astronome, *Vie de Louis-le-Débonnaire*.

de leur père, puis ils se séparèrent, Pépin pour se rendre en Aquitaine, Louis en Allemagne, et Lothaire pour veiller à tout ; c'est lui qui se chargea du soin d'empêcher l'empereur de sortir de sa captivité. Après l'avoir traîné à sa suite dans quelques provinces, il le mit, sous une garde sévère, au monastère de Soissons ; et le 1^{er} octobre il se rendit à Compiègne.

Là il gagna Ebbon, archevêque de Reims, lequel osa proposer de dégrader Louis-le-Débonnaire (il était son frère de lait, son compagnon d'âge et d'études, il lui devait sa fortune et sa dignité). On va trouver Louis, on lui dit qu'il est privé de la puissance temporelle par le jugement de Dieu et par l'autorité de l'Église, et qu'il ne doit plus avoir d'autre soin que celui de penser à sauver son âme. — Louis, dans l'abattement où il était, demanda ses fils et se réconcilia avec eux ; puis il se laissa conduire à l'église de Saint-Médard : là, prosterné sur un cilice en présence des évêques et du peuple, il prononça une amende honorable dont la teneur passe tout ce qu'on peut imaginer d'odieux. Après avoir lu cette formule, il se laisse dépouiller de ses vêtements impériaux, revêt l'habit de pénitence et est déposé. Lothaire affectait un air de triomphe, il traîna son père à Aix-la-Chapelle, où il lui fit passer l'hiver de 834.

Séparé de sa femme, séparé de son fils, au comble de l'humiliation, Louis, que sa timidité portait à s'accuser lui-même, trouva cependant des défenseurs. Les mêmes milices qui avaient voulu le perdre à Worms, commencèrent à le plaindre ; tous les fauteurs de l'assemblée de Compiègne en étaient sortis la honte sur le front : le récit des souffrances et des humiliations du vieil empereur passait de bouche en bouche et les larmes coulaient de tous les yeux ; bientôt un cri d'indignation retentit de toutes parts, *une immense*

ptié (selon la belle expression de M. Michelet) s'éleva de tout l'empire. Les serviteurs de l'empereur commencèrent à espérer, Bernard et Guérin en Bourgogne, le comte Eghebard et le comte Guillaume en Neustrie. Louis de Bavière, ému de repentir, sollicita Pépin de réparer le mal dont Lothaire était le principal auteur : honneur à eux, si leur jalousie contre leur frère n'a eu aucune part à leur retour ! Lothaire, plus acharné que jamais, transfère son père d'Aix à Compiègne, de Compiègne à Saint-Denis, et, craignant les armées réunies de Pépin et de Louis, se retire précipitamment à Vienne sur l'Isère. S'il laissa Louis à Saint-Denis, c'est qu'il ne put l'emmener dans sa fuite, il avait eu soin jusque-là de ne jamais le perdre de vue¹.

Alors le vieil empereur vit ses deux fils à ses genoux ; dans son humilité il ne voulut pas recevoir la couronne avant d'être réconcilié avec l'Église : dans l'église de Saint-Médard, le quatrième dimanche de carême, jour de joie où se chante le psaume *Lactare, Réjouissez-vous Jérusalem*, Rouchaud, évêque de Soissons et le comte Boniface rendirent à Louis-le-Débonnaire, la couronne, la ceinture militaire, le baudrier, il fut de nouveau couronné avec la délibération et conseil du peuple français au milieu d'une joie universelle. Après cette cérémonie, le fils de Charlemagne retourna à Aix où il trouva sa femme et son fils que leurs gardiens à Tortone et à Prunn n'avaient osé retenir.

Pépin et Louis enveloppaient Lothaire de leurs armées près de Blois, en sorte que ce fils criminel, craignant de ne pouvoir leur résister, résolut de recourir à la clémence de son père. Lothaire, à genoux, implora son pardon ; l'empereur lui fit grâce, lui permit de retourner en Italie ; mais

¹ L'Astronome, p. 307.

il n'accompagna pas ce pardon de marques de tendresse, comme il l'avait fait à Nimègue : par une juste défiance, il avait envoyé de fortes garnisons sur toutes les frontières de France afin d'empêcher Lothaire d'enfreindre sa parole. Ceci se passa en 854 ¹ ; mais cette disgrâce ne devait pas être de longue durée.

Dès la même année Judith toujours tremblante pour son fils, s'inquiéta des maladies de Louis, elle voyait l'empereur valétudinaire et vieux avant l'âge, tant de chagrins et de peines d'esprit avaient altéré sa santé. Louis-le-Débonnaire, à l'âge de cinquante-six ans, n'était appelé que le *vieil empereur*, et on craignait constamment pour sa vie. Judith savait que Pépin ne lui pardonnerait jamais d'avoir contribué à lui faire ôter l'Aquitaine ; elle savait aussi que l'union de Louis et de Pépin pour délivrer leur père leur avait fait un ennemi implacable de leur frère aîné ; elle imagina donc qu'il serait d'une honne politique de s'assurer l'appui de Lothaire ; comme elle y pensait, Pépin mourut ; mais cette mort ne pouvait que compliquer les embarras, car il laissait deux fils qui allaient réclamer son héritage : Judith fit donc proposer à Lothaire d'unir leurs intérêts : « Si Lothaire « promettait d'aimer Charles, son frère, d'être son défen- « seur et son protecteur, l'empereur et l'impératrice le re- « cevraient en grâce, non plus ainsi qu'à Aix, en lui par- « donnant comme un criminel, mais en le tenant comme « un bon et loyal fils, en oubliant tout le passé, et en lui « donnant immédiatement la moitié de l'empire. »

Lothaire accourt à Worms sur cette proposition ², Judith l'accueille ; l'empereur divise, en deux parts, tous ses états (hors l'Aquitaine qui restait aux fils de Pépin, et la Ba-

¹ Nithard, l'Astronome.

² Nithard, *Histoire des divisions des fils de Louis-le-Débonnaire*.

vière qui restait à Louis). Lothaire prend tout le pays au-delà de la Meuse, avec le titre de roi de la France orientale, promet d'assurer à Charles toute la France occidentale jusqu'à la Loire, et retourne en Italie, comblé des présents de son père.

Judith espérait avoir assuré la fortune de son fils ; mais elle avait irrité Louis de Bavière, que l'empereur n'avait pas appelé à ce nouveau partage. Le fils mécontent ne craignit pas de prendre encore une fois les armes contre son père ; cependant, pressé sur le Rhin par les armées impériales, il demanda pardon et rentra dans le fond de la Bavière. Sur la foi de cette paix, l'empereur crut pouvoir passer en Aquitaine, où ses petits-fils s'étaient révoltés. Il avait combattu pendant tout l'été, et il se reposait à Poitiers lorsqu'il apprit que Louis profitait de son absence pour séduire de nouveau les Saxons et les Thuringiens, exiger le serment des Francs orientaux, et menacer tout le pays de Francfort. Cette dernière révolte affligea Louis-le-Débonnaire plus que n'avait fait aucune autre ; le sentiment que toutes ses bontés ne pouvaient triompher de la dureté du cœur de ses fils, se réveilla dans son âme avec une amertume inexprimable ; il se sentit si profondément blessé, qu'il résolut de mourir plutôt que de laisser son fils impuni. Malade depuis quelques jours d'une inflammation du poumon, il ne voulut pas moins se mettre en marche, malgré la rigueur de de l'hiver ; il embrassa avec une effusion de douleur et de tendresse ce fils Charles, pour lequel il avait souffert depuis tant d'années, mais qui, du moins, ne lui avait jamais donné de sujet de chagrin ; il le remit à sa femme Judith, en disant à celle-ci un adieu qui devait être le dernier, et, le cœur plein de tristesse, il entreprit ce fatal voyage. Cette dernière épreuve le trouva ferme et pieux : à Aix-la-Cha-

pelle il fit la communion pascale; à Worms, il tint une assemblée dans laquelle il exprima, sans faiblesse, toute l'amertume de sa douleur, et, toujours malade, il arriva jusqu'à Mayence. Là, il fallut s'arrêter; la frayeur que lui causa une éclipse de soleil augmenta l'activité de la fièvre; il fit dresser son pavillon dans une petite île du Rhin, et resta pendant quarante jours sur un lit de douleur, la poitrine oppressée, la fièvre consumant ses forces, mais pieux et résigné. Chaque matin il voulut recevoir la divine Eucharistie. L'amour d'un père et le devoir d'un chrétien lui imposaient la loi de pardonner; son cœur avait toujours été si disposé à la clémence, que les historiens disent tous que c'était « *de tout son cœur et avec joie,* » qu'il remettait les offenses. Néanmoins, dans cette circonstance solennelle, il était si ulcéré qu'il ne dissimulait pas son chagrin : « Je
 « pardonne à Louis, répétait-il tristement, mais qu'il sache
 « qu'il m'a donné la mort. » — « Puisqu'il n'a pu venir me
 « donner satisfaction, » dit-il encore, quand les évêques
 lui demandèrent s'il pardonnait pleinement, « puisqu'il n'a
 « pu venir, je veux faire tout ce qui est en mon pouvoir, et
 « je prends Dieu à témoin que je lui remets tout le mal
 « qu'il m'a fait. Vous, avertissez-le que si je lui ai pardonné
 « tant de fois ses fautes, il faut qu'il se rappelle cependant
 « que c'est lui qui a conduit au tombeau son vieux père
 « accablé de douleur, et qu'en le faisant, il a foulé aux pieds
 « les commandements et les menaces du Seigneur, notre
 « père commun. » Louis ordonna que la couronne impériale et le sceptre fussent portés à Lothaire, et qu'on rappelât à ce prince la promesse solennelle qu'il avait faite d'être le protecteur de Charles et de Judith. Ensuite, il ne s'occupa plus que de la pensée de paraître devant Dieu, et il expira (840).

Ce fils, l'objet de tant de jalousie, à qui ses frères ne voulaient laisser aucun partage, était destiné à recueillir l'héritage presque entier de Louis-le-Débonnaire. Il eut à soutenir de grandes luttes contre tous ses frères; enfin, une assemblée tenue à Attigny devait stipuler définitivement les partages. Lorsque Lothaire, trahissant ses frères, les attaqua brusquement à Fontenay. Là, son orgueil trouva un châtiement terrible; il fut vaincu; cent mille hommes périrent, dit-on; et Lothaire, croyant voir dans cette défaite la justice de Dieu qui le punissait, consentit à la paix; Charles et Louis s'adrirent par un serment solennel, et les partages furent réglés sur l'héritage des autres. — Judith avait souffert pendant tous ces troubles; en 843 elle avait été tenue enfermée à Bourges, par Pépin, et délivrée par son fils Charles. Elle vit l'alliance de Charles et de Louis; elle vit la réunion des deux frères à l'île d'Ansile, sur le Saône, près Mâcon, où ils se promirent de convoquer une assemblée qui devait se tenir à Metz, mais qui fut remise à Coblentz, et qui fut définitivement tenue à Thionville; elle vit le partage qui assura à Charles toute la France occidentale, elle fut témoin du mariage de ce fils bien-aimé avec Hermentrude, fille de Wadon et d'Ingeltrude, et petite-fille d'Adalhard, lequel s'était fait un immense crédit par ses richesses et ses créatures. C'est lui qui, le premier, engagea Louis-le-Débonnaire à distribuer les domaines à titre de fiefs. Mais, accordant « ainsi à chacun, dit Nithard, ce que chacun demandait, il ruina de fond en comble la république ». Charles-le-Chauve entra bien plus avant dans ce système nouveau; il aliéna tous les domaines de la couronne, afin d'acheter les

¹ Nithard, *Histoire des dissensions des fils de Louis-le-Débonnaire*, t. III de la Collection des Mémoires, p. 496. — *Annales de saint Berthe*

secours des seigneurs auxquels il les donnait. Des désordres de ce temps sortit au bout d'un siècle, le système de la féodalité; mais, dans les temps de troubles comme celui des dissensions des fils de Louis-le-Débonnaire, on ne sait où on va; quelques esprits élevés peuvent à peine entrevoir dans l'avenir les événements qui se préparent. Après le mariage de son fils, Judith devait s'applaudir, le but de sa vie était atteint: Charles était roi. Ce partage tant contesté, une assemblée de seigneurs venait de le régler irrévocablement. — Quelle fut cette femme belle, spirituelle et savante qui exerça une si grande influence, sur les événements de son temps? Faut-il louer son amour de mère qui, lui fit prendre tant de soins pour assurer la fortune de son fils? Faut-il blâmer son ambition qui creusa sous les pas de Louis un abîme de maux? Doit-on la regarder comme une épouse infidèle, indigne de l'empire que ses séductions lui assuraient sur un époux trop faible; ou comme une femme outragée, victime de la méchanceté de ses ennemis, et qui n'en triompha qu'à force de prudence et d'habileté? Le peu de documents qui nous restent, ne permettent d'établir aucun jugement sur la vie privée de Judith, sur ses vertus ou sur ses fautes. La vérité qui ressort de ces événements est que ce dut être une femme patiente, habile, courageuse, constante dans ses projets, qui savait manier les armes de l'adresse et de l'intrigue. Il était juste qu'elle défendit ses droits et ceux de son fils. Le cloître ou la mort eût été le partage de cet enfant dernier-né de Louis, s'il n'eût trouvé dans le courage de sa mère, une énergie capable de soutenir une lutte si longue et si acharnée. Judith résista vingt-quatre ans à la haine des fils d'Hermengarde, qui ne pouvaient souffrir la présence d'un frère né dans la vieillesse de leur père, lorsque eux-mêmes avaient âge d'hommes: il faut recon-

naître que l'injustice a été du côté de ces princes ; tous les malheurs de Louis-le-Débonnaire sont venus de cette seconde alliance ; mais lors même qu'il ne l'eût pas contractée, l'ambition de ses fils aurait-elle respecté l'autorité paternelle ?

Comme toutes les femmes placées dans une position fautive, Judith, entre les fils d'un premier lit, et les droits du fils qu'elle avait donné à son époux, ne peut être jugée avec impartialité. Nithard, qui descendait de Charlemagne par sa mère Berthe, femme du comte Engilbert ; l'Astronome, qui vivait auprès de Louis-le-Débonnaire, ne donnent aucune idée désavantageuse sur cette princesse. Ils traitent de calomnies les bruits injurieux que ses ennemis répandirent sur sa conduite ; ils parlent d'elle avec respect, plaignent ses malheurs, la nomment souvent *auguste impératrice* ; arrêtons-nous à leur témoignage, c'est tout ce que nous pouvons dans l'obscurité d'un temps où les premiers documents manquent à la discussion.



ÉPOUSES DES FILS ET DES PETITS-FILS DE LOUIS-LE-DÉBONNAIRE.



HERMENTRUDE, première femme de Charles-le-Chauve, était la petite-fille d'un seigneur puissant ¹, et son mariage fut une œuvre de politique. Charles en eut quatre fils et trois filles : Louis-le-Bègue qui fut roi de France et empereur ; Charles, mort avant son père et sacré roi d'Aquitaine ; Lothaire, dit le Boîteux, mort en 866, abbé de Monstier-en-Der et de Saint-Germain-d'Auxerre ; Carloman, qui eut les yeux crevés par l'ordre de son père sur le soupçon d'une conspiration ; Judith, qui épousa Baudoin, comte de Flandres ; Rotrude, abbesse de Sainte-Croix-de-Poitiers ; Hermentrude, abbesse d'Hasnon.

¹ Adalhard, qui s'était fait un immense crédit par ses richesses.

En 869, Hermentrude mourut dans le monastère de Saint-Denis où elle fut ensevelie : elle est nommée dans tout le règne de Charles comme l'ayant accompagné dans les chasses et dans les assemblées ; quelquefois il semble que l'autorité souveraine soit partagée entre le roi et sa femme ; dans des actes publics on lit : *La reine ordonne*. Lors de la réconciliation de Lothaire et de Charles, à Attigny, il est dit que c'est par l'intervention d'Hermentrude, que Lothaire, qui avait envoyé un message de paix, reçut de son frère une réponse favorable. Cependant, quand cette princesse mourut, il paraît qu'elle était en disgrâce ; Charles aimait depuis longtemps une autre femme qu'il se hâta d'épouser : Voilà le récit un peu abrégé des contemporains : « Charles ayant
 « appris dans sa maison de Donzy, le 9 octobre, que sa
 « femme Hermentrude était morte le 6, envoya aussitôt
 « Boson, fils du feu comte Bouin, en message vers sa mère
 « et sa tante maternelle, veuve du roi Lothaire, afin qu'il lui
 « amenât sa sœur Richilde ; c'est pourquoi il donna à ce
 « même Boson l'abbaye de Saint-Martin et d'autres bénéfices,
 « et se rendit *en toute hâte* au palais d'Aix, en y conduisant
 « cette seconde femme ¹. »

Couronnée reine en 870 dans l'église d'Aix-la-Chapelle, *Richilde* ne fut sacrée impératrice à Tortone par le pape Jean VIII qu'en 877. Charles-le-Chauve enrichit Boson jusqu'à lui donner tant de terres que lors du démembrement de l'empire de Charlemagne, qui arriva quelques années seulement après la mort de Charles, Boson put revendiquer le titre de roi. Il donna à Richilde le pouvoir de régente

¹ *Annales de saint Bertin*, année 863.

pendant qu'il était en Italie. Il la fit entrer et siéger avec lui en qualité d'impératrice à la huitième session du concile de Pont-Yon. Mais Charles-le-Chauve était haï ; Richilde ne fut pas épargnée, et quoiqu'elle eût paru accompagnée de deux évêques, que l'assemblée se fût levée devant elle, et que le roi lui eût donné place auprès de lui sur son trône, la présence d'une femme au concile fut une nouveauté étrange : les vêtements grecs qu'affectaient de porter l'empereur et l'impératrice déplurent au peuple, et Richilde se vit publiquement méprisée ; on disait qu'elle ne feignait tant d'amour pour le roi, qu'afin d'enrichir son frère. Quelque temps après, Charles-le-Chauve étant tombé malade d'une fièvre violente, Richilde, vêtue de ce vêtement grec qui déplaisait tant au peuple, montra une profonde douleur : assise au pied du lit, la tête dans ses deux mains, elle pleurait ; Louis-le-Bègue, fils d'Hermengarde, assistait son père debout à son chevet, et les serviteurs du roi l'entouraient sans de grandes marques de douleur ; mais l'affliction de la reine ne touchait personne, car on n'avait jamais cru à son amour pour son mari, et quand la rumeur publique accusa (sans fondement) un des médecins du roi, le juif Sédécias, d'avoir mêlé du poison aux potions du malade, le soupçon de complicité plana sur l'impératrice.

Après que Charles-le-Chauve eut fermé les yeux, le onzième jour de sa maladie, Richilde resta dépositaire de la couronne et du manteau royal qu'elle ne pouvait se déterminer à remettre entre les mains du fils d'Hermengarde ; Louis-le-Bègue recourut aux prières, aux présents, et à la fin, Richilde et Boson, après avoir concerté leurs moyens, jugèrent prudent de laisser prendre le sceptre à l'héritier légitime ; mais ce fut à des conditions qui augmentèrent la part de Boson jusqu'à en faire presque un souverain. A ce

prix, Richilde apporta elle-même au nouveau prince la couronne et le sceptre, avec le testament qui le déclarait roi. L'histoire ne dit plus rien de Richilde; l'époque de sa mort est incertaine.

On a de l'évêque de Reims Foulques, successeur de Hincmar, une lettre qui reprochait à cette princesse qu'elle ne prenait aucun soin de vivre selon la loi de l'Évangile. « Il « semble que l'esprit du mal soit partout où elle est plutôt « que l'esprit de Dieu, dit l'évêque, puisqu'on ne voit au- « tour d'elle que choses qui sont contre le salut de l'ame, « comme colères, querelles, dissensions, homicides, rapines « exercées sur les pauvres, et pillage des églises. » L'évê- que l'exhorte paternellement à changer de conduite, il s'ex- cuse de la liberté dont il use envers elle, sur la sollicitude que lui inspire son salut. « Soyez véritablement reine, « ajoute-t-il; que votre veuvage soit orné de vertus, et qu'au « dernier jour vous puissiez entendre le Sauveur vous dire : « L'hiver est passé et s'est retiré; viens, ma colombe, et « repose avec moi à la droite de mon Père. »

Hermengarde, fille de Hugues-le-Timide, comte d'Asbay ou d'Alsace, a été l'unique femme de Lothaire ¹; elle n'est nommée qu'à l'occasion des fêtes magnifiques de son ma- riage; elle a été mère de Louis, qui porta le titre d'empereur; de Lothaire II, roi de Lorraine, et de Charles, roi de Provence.

Ingetrude, femme de Pépin, n'offre pas d'intérêt.

Louis, ce prince bègue, héritier de l'empire qui ne régna que six ans, a eu deux femmes : *Ansgarde*, la première; a

¹ Lettres de Hincmar à quelques reines.

été répudiée : on a contesté qu'elle eût eu le titre de reine ; mais ses fils, Louis et Carloman, ont régné sans obstacle. La seconde, *Adelvide*, a mis au monde, cinq mois après la mort de son mari, un fils qui fut l'infortuné Charles-le-Simple. Emmené par sa mère en Angleterre, il n'eut de part au royaume que sous l'administration d'Édus, comme nous le verrons plus tard.

Emma, femme de Louis-le-Germanique, Espagnole, dit-on, eut de grandes qualités : elle eut l'occasion de déployer un courage et des talents peu ordinaires à une femme ; elle conduisit en personne une armée contre Adalgise, duc de Bénévent, révolté contre Louis-le-Germanique ; on dit qu'effrayé à l'arrivée de la princesse, le traître fit et monta sur une barque pour chercher un asile en Corse. Les annales de saint Bertin reprochent cependant à Emma une hauteur qui déplut aux peuples d'Italie.

Charles-le-Gros, ou plutôt le Gras, fils de Louis-le-Germanique et d'Emma, avait épousé la belle *Richarde*, fille d'un roi d'Écosse. Une tête énorme, le front aplati, les yeux démesurément éloignés l'un de l'autre, le teint blafard, le cou court, des jambes torses, faisaient de Charles un prince difforme ; il était aussi mal fait d'esprit que de corps : une nuit, dans une de ses longues insomnies, il crut voir le diable et perdit presque la raison ; à la suite de violentes douleurs de tête, il subit une opération qui le laissa plus faible et plus maladif encore ; c'est dans cet état que la mort de Louis et de Carloman, fils de Louis-le-Bègue, laissant l'empire sans maître, on décerna le titre d'empereur à Charles-le-Gros qui reçut cette nouvelle sans joie ; il ne se plaisait que dans les montagnes de l'Helvétie dont l'air lui était favorable et diminuait la langueur à laquelle il était réduit. Au milieu de ses infortunes, son esprit malade le

rendait un objet de dégoût et de mépris. Depuis qu'il s'était cru ensorcelé, il avait eu recours à des pratiques de dévotion outrées, à des exercices et à des austérités qui achevaient d'altérer ses facultés. Après dix ans de mariage il devint jaloux de l'impératrice; il la traduisit devant une diète, où il l'accusa publiquement sans apporter aucune preuve, et déclara que dès ce jour même il la répudiait. Richarde était présente; elle prit la parole, attesta avec larmes qu'elle était innocente; elle offrit de se justifier par les épreuves du feu et de l'eau bouillante, ou de faire prouver son innocence en champ clos par un duel, Charles persista à la répudier et Richarde chercha un asile dans un monastère qu'elle avait fondé en Alsace¹. Elle y vivait retirée quand Charles-le-Gros fut déposé en 888.

¹ *Annales de Metz*, année 887.

QUELQUES MOTS SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE

avant et depuis le démembrement de l'empire de Charlemagne.

TRÉSORNADE, VENUE DE RUEN.



DANS les derniers jours de son règne, Charlemagne, du haut d'une tour, voyait les barques des Normands remonter la Loire. Il versa des larmes : « Oh ! s'écria-t-il, si moi « vivant, ces barbares osent aborder sur « nos côtes, que feront-ils quand je n'y « serai plus ! » Ces prévisions se réalisèrent trop. Dès qu'ils sentirent que la main ferme du héros n'était plus là, les Normands tentèrent des courses plus aventureuses. Sous Louis-le-Débonnaire, sous Lothaire, sous Charles-le-Chauve on les vit remonter la Loire, la Seine, le Rhin, la Garonne, la Meuse et la Somme, et porter partout le carnage et la désolation. Ils poursuivaient les habitants des villes, jusque dans

les églises, asiles respectés par les autres barbares, et que les hommes du nord ¹ profanaient sans respect. A une course succédait une autre course, le pillage d'un printemps présageait le pillage du printemps prochain. Souvent les rois interrompaient leurs querelles pour combattre ces barbares : mais à mesure que le pouvoir déclinait, les héritiers du sceptre de Charlemagne se montrèrent plus faibles. Charles-le-Chauve acheta plusieurs fois par de l'or le départ des Normands ; ce facile appât les attirait de nouveau ; Louis-le-Bègue et Carloman ne purent rien contre eux.

Tel était l'effroi qu'ils inspiraient aux populations, qu'elles fuyaient à leur approche, emportant ce qu'elles avaient de plus précieux ; les Barbares découvraient les asiles dans les forêts, dans les cavernes, jusque dans les monts de l'Auvergne, et la frayeur des peuples ne voyait plus de refuge que dans la protection du ciel. Nous lisons dans les litanies du temps, ces mots lamentables : « De la foudre, de la mort subite, et du fer des Normands, délivrez-nous, Seigneur ! »

En 887, tandis que Charles-le-Gros vivait dans les montagnes d'Helvétie, Sigefroi fit plus que n'avait encore tenté aucun autre Normand, il tint Paris pendant deux ans et demi en état de siège ; pendant deux ans, les Parisiens, virent leur île de la Cité entourée des barques normandes ; l'énergie d'un seul homme sauva la ville, le comte Eudes avec l'abbé Ebbon, son neveu, soutint le courage des assiégés, sut enlever des vivres l'épée à la main pour leur en procurer, vainquit les Normands en toutes rencontres, et lassa leur constance ; mais il réclamait le secours de son souverain :

¹ *Northman*, homme du Nord. Les Normands habitaient la Norvège et le Danemark. On donna plus particulièrement le nom de Danois à ceux qui venaient du Jutland.

Charles-le-Gros parut avec une armée, on s'attendait à une action générale ; Paris rayonnait d'allégresse, Eudes préparait des soldats. Tout-à-coup, au milieu de la plaine, les deux armées rangées en bataille, les Parisiens armés virent Sigefroy s'avancer vers l'empereur, prêter serment sur son épée, et l'empereur faire compter sept cents pièces d'argent que le barbare emporta. Ce fut un cri d'indignation dans toute la ville quand on vit les Normands fuir sur leurs barques rapides chargées de ce honteux trophée : ils ne quittaient pas la France ; l'imbécile empereur leur avait laissé le droit de séjourner six mois dans la Bourgogne ¹, et lui, était retourné dans ses montagnes. Sigefroy tenta encore une fois une surprise sur Paris, mais inutilement ; il fut repoussé.

C'est alors que l'ineptie de Charles-le-Gros ayant paru plus que jamais, sa propre sœur Hildegarde conseilla, dans l'assemblée de Mayence, de le déposer et de donner la couronne de Germanie à Arnould, petit-fils de Louis-le-Germanique et d'Emma par Eléonore, leur dernière fille.

Ainsi s'était accomplie cette grande révolution. Charles se laissa déposer sans chercher à conserver sa couronne, et Paris, qui ne voulait pas du roi de la Germanie, nomma unanimement Eudes, le défenseur de la ville, ce Eudes « qui abattit autant de têtes de Danois qu'il lança de javelots, » dit Abbon, et que tant de valeur devait rendre cher à des peuples qui redoutaient les Normands à l'égal des fléaux les plus destructeurs.

¹ « Dis maintenant, ô Bourgogne, les noms de ces Barbares dont tu as souffert les coups ; jusque-là, peu accoutumée à la guerre, tu ne les connaissais pas, à moins que la Neustrie, unissant à tes fils quelques-unes de tes nobles filles, ne t'entraînât de leurs fureurs ; mais maintenant tu sais quels sont les Normands. » (Abbon, *Siege de Paris*, liv. n.)

Boson, le frère chéri de Richilde, le favori de Charles-le-Chauve, profita de ces troubles pour prendre le titre de roi de Bourgogne cisjurane ; Rodolphe, fils d'un Conrad qui avrit été comte de Paris, régna sur l'Helvétie avec le titre de roi de Bourgogne transjurane ; son royaume comprenait la Suisse, le Valais, Genève, la Savoie, le Bugey. Les marquis de Frioul, les comtes de Spolète se disputèrent les lambeaux de l'Italie, et cherchèrent à se faire nommer empereurs à Rome. Les papes conservèrent Rome ; mais tant d'ignorance, tant de désordres, tant de crimes amenaient dans l'Europe chrétienne un si monstrueux mélange de superstitions, de brutalités, de brigandages, qu'on a lieu d'admirer que la foi se soit bien gardée ; il a fallu pour la conserver les efforts et le zèle des âmes saintes qui gémissaient dans le silence, et quand, au bout de quelques années, le pape Grégoire VII apparut avec l'amour du bien, le sentiment de l'ordre, la foi, la science, et la mission, comme pontife, de tout ramener à l'ordre, il dut lutter de vive force contre toutes les passions, contre tous les préjugés armés ; il vit se soulever contre lui la cupidité et la brutalité d'une époque sans frein, sans lumières et sans industrie ; il a péri à l'œuvre et a pu prononcer avec vérité ces belles paroles : « Mon Dieu, j'ai haï l'injustice et aimé l'équité, c'est pourquoi je meurs dans l'exil. » Mais nous anticipons sur les événements : au démembrement de l'empire de Charlemagne (888), la France se dessine avec son système féodal, créé sous Charles-le-Chauve. Ses villes et ses provinces sont possédées par des comtes, des barons et des ducs ; chacune est régie par des coutumes qui s'établissent peu à peu ; mais la force brutale a pourtant gain de cause. Les campagnes se hérissent de châteaux crénelés d'où les comtes, les barons et les châtelains sortent pour se déchirer ; les serfs sont em-

ployés tour à tour à combattre pour leur seigneur, ou à labourer les champs de son domaine ; les prieurés, les abbayes, les couvents participent à ces désordres ; souvent ils sont possédés par des laïques en attendant les réformateurs qui, comme saint Bernard, Suger, saint Yves, vinrent dans les siècles suivants réparer les maux, régénérer les âmes et faire reflourir l'esprit de l'Évangile.

Au milieu de ce dédale, point de lien historique. Eudes était fils de Robert-le-Fort : on ne sait quel était ce Robert ; descendait-il d'un Éthicon de Saxe qui était mort en combattant contre les Normands ? c'est l'opinion la plus accréditée. On ne sait de la femme de Eudes que son nom de Théodérade.

Charles-le-Simple, fils de Louis-le-Bègue, parvenu à l'âge de douze ans, disputa l'autorité à Eudes ; il revenait d'Angleterre où sa mère l'avait conduit ; après deux ans de guerre, Eudes se vit forcé de le reconnaître et de lui céder une partie de la France ; à la mort d'Eudes, en 898, Charles régna seul.





Leonce Raillon

Imp. Lemercier et de Simey Paris

Qive
(Charles III)

OGIVE, FEMME DE CHARLES-LE-SIMPLE.

EMMA, FEMME DE RAOUL.



'EST ainsi que ce prince, du sang de Charlemagne, remonta sur le trône; mais sa faiblesse lui fit donner le surnom de

Simple. Il avait épousé, en Angleterre, Ogive, fille du roi Édouard; or, tant que dura le règne faible et méprisé de son époux, l'histoire ne dit rien de cette reine. — Charles fut déposé en 920 ¹.

Ogive vit son mari réduit à errer de château en château sans qu'elle pût lui prêter aucun secours; elle espérait en Herbert, comte de Vermandois, qui appelait le roi et lui promettait de le rétablir sur le trône; mais ce seigneur le trahit et le constitua prisonnier au fort de Ham, près de Pé-

¹ Chroniques de Frodoard.

ronne; alors l'infortunée Ogive n'eut de ressource que de prendre son enfant et de chercher quelque navire auquel elle pût confier sa fortune pour aller en Angleterre, où régnait son frère Athelstan, qui l'accueillit comme une sœur chérie; elle vécut treize ans dans l'exil. Pendant ce temps Raoul, duc de Bourgogne, régnait sur l'héritage de Charles-le-Simple, et Charles languissait dans sa prison. C'est Emma, femme de Raoul, qui avait donné la couronne à son mari; car Hugues-le-Blanc ayant demandé à cette princesse qui elle aimait mieux voir couronner de lui ou de Raoul, elle dit, en baissant son voile: « J'aime mieux baiser les « genoux de mon époux que ceux de mon frère ¹; » et Hugues, héritier de l'influence de Eudes, détermina l'élection de Raoul: Emma fut sacrée avec son mari ².

Mais comme Charles vivait encore et que Herbert, tout en le retenant prisonnier, en faisait un épouvantail toujours prêt à effrayer Raoul, il fallait avoir Herbert pour soi; Ogive essayait de tirer parti de cette position, elle mariait sa sœur Edith avec Hugues-le-Blanc, cherchant par là à se faire un appui de cet homme puissant qui faisait les rois. Herbert désirait avoir dans son domaine la ville de Laon que Raoul ne lui voulait pas céder; il en fit le siège, et la reine Emma, qui s'y trouvait renfermée, la défendit avec une habileté au-dessus de son sexe. Les deux reines employèrent alors des armes diverses. Ogive pressait les négociations, Emma combattait en attendant le secours que lui préparait son mari; Herbert tira Charles-le-Simple de sa prison pour le conduire à Reims, et donner à Raoul la crainte de le voir couronner de nouveau. Les événements devenaient graves,

¹ *Chronique de Raoul Glaber*, liv. 1, chap. 11 du roi Rodolphe ou Raoul.

² *Chronique de Frodoard*, année 923.

et le choc paraissait imminent. Raoul accourut sur les bords de l'Oise avec une armée pour seconder les efforts de la reine Emma, dont rien n'avait pu ébranler le courage ; alors Hugues, qui ne voulait fortifier aucun parti, se posa comme médiateur entre Herbert et Raoul, et détermina celui-ci à céder enfin la ville de Laon ; Emma, non sans regret, remit la place aux mains d'Herbert, qui renouvela son serment à Raoul, et ramena le simple Charles à Ham. Toutes les espérances d'Ogive semblaient encore une fois perdues ; mais elle conservait, au fond de son cœur, le désir de faire plus tard pour son fils, ce qu'elle n'avait pu faire pour son mari. Charles mourut en 929, abusé à la fois par Raoul et par Herbert, qui tour à tour lui rendaient de vains respects, sans que ni l'un ni l'autre eussent le dessein de le rétablir. Quand il ne fut plus, la puissance du comte de Vermandois alla toujours décroissant. L'inquiétude s'empara de son cœur ; il mourut enfin, accablé de chagrins et laissant voir quelle part le remords avait à son trouble, car ceux qui l'assistèrent dans les derniers jours de sa maladie le virent s'agiter douloureusement sur sa couche en répétant : « Hélas ! nous étions douze qui trahîmes le roi ! »

Quand vint la mort de Raoul (937), Hugues-le-Blanc n'osa ou ne voulut pas prendre la couronne. Il jugea plus prudent de se donner un roi qui lui devrait tout, et au nom duquel il pourrait régner ; il détermina les seigneurs à envoyer une députation de comtes et de prélats en Angleterre. Guillaume, archevêque de Sens, porta la parole : il se présenta devant Ogive et lui demanda son fils au nom de toute la France ; Athelstan n'osait livrer son neveu, il craignait une trahison ; mais Ogive jugea mieux, elle le

¹ *Chronique de Raoul Glaber*, liv. 1, chap. III, du roi Lothaire.

donna avec une joie extrême. Hugues vint recevoir le jeune prince avec tous les seigneurs à Boulogne ¹, lui rendit hommage sur la grève même, et le mena sacrer à Laon par Artaud, archevêque de Reims, dépouillé naguère par Herbert, et depuis peu rentré dans son archevêché.

Ogive vint rejoindre son fils et l'aida longtemps de ses conseils ; mais, dans la suite, Louis se brouilla avec Hugues, se lassa des avis de sa mère, qu'il retint à Laon, où elle se regardait presque comme prisonnière ; cette conduite de son fils est peut-être une des causes qui inspirèrent à Ogive une démarche qui laisse à ses dernières années une renommée moins honorable : elle fuit de Laon pour épouser, à l'âge de quarante-cinq ans, un des fils de Herbert ², de ce même comte qui avait tenu Charles prisonnier (951). Elle mourut peu après, laissant après elle, avec une réputation de sagesse et d'habileté, la honte de cette alliance qui lui a été à juste titre reprochée ; elle n'avait point eu d'autre fils que Louis d'Outremer.

Emma, femme de Raoul, était morte un an avant son époux.

¹ *Chroniques de Frodoard*, année 936.

² *Id.* *Id.* année 951.

GERBERGE,

Femme de Louis d'Outremer.



GERBERGE, sœur de l'empereur Othon, et veuve du duc de Lorraine Gisalbert, est l'épouse de Louis d'Outremer. Elle fit plusieurs voyages en Germanie pour engager Othon à combattre pour la France; elle sut défendre, les armes à la main, les terres de son douaire, attaquées par les enfants du premier lit de Gisalbert; elle sut gagner l'amitié de son frère, qui mit toutes les forces de la Lorraine à sa disposition; elle ménagea assez habilement Hugues pour le déterminer à placer Lothaire sur le trône à la mort de Louis IV ¹: elle sut conquérir l'estime, et quand elle mourut sexagénaire,

¹ *Chronique de Frodoard*, années 946, 954, 956.

quinze ans après la mort de Louis, les peuples honorèrent sa mémoire.

Trois de ses fils, Carloman, Louis et Henri, étaient morts avant elle. Lothaire, l'aîné, fut roi de France ; le cinquième, Charles, fut duc de Lorraine après la mort de son oncle : c'est celui qui, plus tard, fut exclu de la royauté par Hugues-Capet.

Mathilde, fille aînée de Gerberge, fut mariée à Conrad, roi de Bourgogne, et Albérade à Renaud, comte de Reims.

EMMA,

Femme de Lothaire.



SAINTE Adélaïde, épouse successivement de Lothaire, roi d'Italie, et d'Othon, empereur d'Allemagne ¹, avait eu de son premier mariage une fille du nom d'Emma, qui fut mariée, en 866, à Lothaire, fils de Louis-d'Outremer.

Si on en croit la chronique, Emma aurait été loin d'hériter des vertus de sa mère, car la clameur publique l'accusa d'avoir empoisonné son mari au bout de vingt ans de règne (886). Sans s'alarmer d'abord de ces bruits sinistres, Emma appela les seigneurs auprès de son fils Louis, déjà

¹ Adélaïde avait épousé, en premières noces, Lothaire, roi d'Italie. Béranger empoisonna Lothaire, dans l'espoir d'épouser sa veuve et de recueillir son héritage ; mais Adélaïde, échappée de la prison où la retenait son persécuteur, promit sa main à Othon s'il voulait la délivrer ; il l'accepta et vainquit Béranger.

couronné à Compiègne du vivant de son père ; elle leur fit renouveler serment de fidélité et parvint à se faire nommer régente à Reims par l'influence d'Adalbéron, évêque de Laon, prélat d'une vie peu régulière, en sorte que la confiance qu'elle mit en lui fut un nouveau motif de la blâmer. Aussi, le jeune roi, circonvenu par les seigneurs qui l'entouraient, crut-il sa mère coupable ; il fit assiéger Adalbéron qui se vit forcé de quitter Laon ; Emma eut alors pour défenseur le fameux Gerbert, celui qui fut pape depuis sous le nom de Silvestre II. — Il dicta une lettre que la reine envoyait à l'impératrice Adélaïde, sa mère.

« J'ai tout perdu en perdant le roi, lui fait-il dire ; je
 « n'avais d'espérance qu'en mon fils, il est devenu mon
 « ennemi ; tous ceux à qui je témoignais le plus d'amitié
 « se sont éloignés de moi. On invente d'horribles choses
 « contre l'évêque de Laon ; on veut même lui ôter sa di-
 « gnité pour me couvrir d'une éternelle confusion. O ma
 « mère, secourez promptement une fille accablée de dou-
 « leur, mettez-vous en état de vous joindre à nous et faites
 « une puissante ligue contre les seigneurs qui entourent
 « mon fils, afin de les forcer à nous laisser en repos ! »

Mais avant que ces lettres eussent produit en Allemagne l'effet qu'en attendait la reine, Charles de Lorraine enleva Emma et Ancelin, et lse confina dans une prison. Louis V mourut l'année suivante. Une assemblée du Champ-de-Mai élut Hugues-Capet. Echappée de sa prison, Emma traîna une vie méprisée et mourut dans l'humiliation et l'obscurité, quoique ses crimes n'eussent jamais été prouvés.

BLANCHE,

Femme de Louis V.



BLANCHE était-elle fille d'un seigneur d'Aquitaine, d'un roi de Navarre, ou d'un comte d'Arles? c'est un point qui n'est pas éclairci. Elle avait épousé Louis V, du vivant de Lothaire; son mari lui déplaisant, on prétend qu'elle imagina de le conduire au-delà de la Loire, en lui persuadant qu'il pourrait faire la conquête de l'Aquitaine, et que là elle le laissa pour prendre la fuite, et fut ramenée par Lothaire qui alla la chercher. Quand Louis V mourut, à l'âge de vingt ans, on accusa Blanche de l'avoir empoisonné, comme on accusait Emma d'avoir empoisonné Lothaire; mais les chro-

niques incomplètes du temps ne fournissent aucune preuve à l'appui de cette double accusation.

Louis, l'Enfant ou le Fainéant, est le dernier des rois Carlovingiens. Il n'avait régné qu'un an ; il mourut en 987.

ÉPOUSES DES ROIS DE LA DYNASTIE CAPÉTIENNE.

Adélaïde, femme de Hugues-Capet.



La femme de Hugues-Capet se nommait Adélaïde; on la dit fille d'un comte de Poitou; Helgaud la croit Italienne. Il parle de sa sollicitude pour l'éducation de Robert; dans une maladie qui faillit le lui enlever à l'âge de onze ans, elle avait multiplié les soins et les prières; quand elle le vit sauvé, elle le confia au savant Gerbert, alors évêque de Reims, qui inspira au jeune prince l'amour de l'étude ¹. Adélaïde a eu deux filles : Giselle, dame d'Abbeville, épouse de Hugues, le premier seigneur d'Abbeville, et Edwige ou Avoye, qui épousa, en pre-

¹ Helgaud, Vie du roi Robert.

mières nocés, Régnier IV, comte de Hainaut, en secondes nocés, Hugues III, comte de Dalsbury. Les documents nous manquent pour les détails.

Berthe de Bourgogne et Constance d'Arles.

PRIMES DE ROI ROBERT.



la mort de Hugues-Capet (996), Robert avait vingt-six ans ; depuis plusieurs années il portait le titre de roi, car Hugues avait pris la sage précaution de l'associer au trône afin que son droit ne fût pas contesté ; déjà les peuples l'aimaient. « Il semblait, dit Helgaud, fait pour porter la couronne ; « nul n'avait plus d'habileté à manier les « armes, on le voyait se tenir debout sur « l'étrier sans perdre jamais l'équilibre et « sans plier le genou¹. » Robert avait d'autres titres à l'amour de ses sujets ; son esprit, éloigné de toute dissimulation, son cœur, rempli d'une douce indulgence, la vivacité de sa foi, la ferveur de sa piété firent chérir sa

¹ Adalbéron, Dialogue avec le roi Robert. — Helgaud.

personne, et affermirent l'autorité de sa race ; ces vertus douces s'alliaient à l'amour de l'étude qui en fit un des hommes les plus savants de son temps. Quand il monta sur le trône, il était déjà marié à la veuve de Eudes, comte de Blois, Berthe, fille de Conrad, roi de la Bourgogne transjurane ; malheureusement, Mathilde, mère de cette princesse, était petite-fille de Louis d'Outremer et de Gerberge de Saxe, et se trouvait cousine de Robert au deuxième degré ; plus malheureusement encore, Robert avait tenu, sur les fonts de baptême, un des enfants du premier lit de Berthe ; ce double empêchement n'avait point arrêté Hugues-Capet qui trouvait cette alliance conforme à sa politique, et qui y voyait le bonheur de son fils, car Robert aimait Berthe, dont l'humeur était douce et la beauté remarquable. Cependant, pour rendre régulier un mariage que prohibaient les canons, Hugues-Capet et Robert avaient convoqué un synode qui donna la dispense. Les époux, mariés par Archanbaud, archevêque de Tours, vécurent pendant quelques années sans inquiétude, dans une union parfaite ; mais lorsque Grégoire V fut appelé au trône pontifical, un concile tenu à Rome (998), décida que les évêques n'avaient pas eu le droit d'accorder les dispenses pour un degré aussi proche, et que Robert devait se séparer de Berthe. Le roi essaya inutilement de négocier ; l'arrêt du concile l'avait frappé d'excommunication, lui et sa femme, s'il refusait de se soumettre ; en voyant qu'il persistait, le pape fit plus, il lança un interdit sur toutes les terres du domaine du roi. C'était la première fois qu'un tel arrêt frappait des populations entières : plus de chants sacrés, plus d'offices saints, plus de sacrements : on administrait seulement la pénitence aux malades et le baptême aux enfants en danger de mort ; on ne célébrait plus les saints mystères, les églises étaient

fermées, les images des saints voilées; la cloche n'annonçait plus l'approche d'une fête, le mariage d'un ami, ni l'agonie d'un frère; une consternation muette frappa tous les cœurs; on supplia le roi de céder. Robert, en proie à une douleur amère, regardait tantôt son épouse aimée, tantôt son peuple en souffrance; il voyait les seigneurs et les habitants de la cité fuir sa présence naguère tant chérie; son palais était devenu désert. Ce jardin, si souvent rempli de la foule des pauvres que la libéralité du bon roi entretenait, était silencieux: les pauvres mêmes redoutaient de goûter aux restes d'un excommunié; ces restes étaient jetés comme souillés, et les vases qui les avaient contenus devaient être purifiés par le feu; de toute la maison du roi, il n'était resté que deux serviteurs qui préparaient ces tristes aliments; Berthe et Robert mangeaient le pain de la douleur dans l'amertume et dans les larmes. Cependant Berthe allait devenir mère, le roi se flattait que la naissance d'un héritier de son sceptre désarmerait la sévérité du pontife et ferait ratifier son union; mais l'inquiétude et le chagrin avaient tari, dans le sein de la mère, les sources de la vie de l'enfant; Berthe mit au monde un enfant mort, et le bruit se répandit parmi la multitude crédule que la reine était accouchée d'un monstre qui avait les pattes et le cou d'une oie. Plus de bornes alors au désespoir des Parisiens, la clameur publique s'élève contre le couple royal; la douleur des fidèles ne pouvait plus croître; Robert céda enfin, il laissa partir la reine; le jour des adieux, dès que Berthe eût franchi le seuil du palais et qu'elle fût hors de l'enceinte des murs de la cité, un cri de joie signala son départ; les cloches en branle se firent entendre, la foule remplit les églises et de là se porta sous les fenêtres du roi pour le remercier. Si quelque chose put

le consoler de son sacrifice, ce fut le bonheur qu'il vit renaître autour de lui ; mais s'il répudia Berthe , il ne souffrit pas que l'honneur de celle qu'il avait appelée son épouse pût être terni ; il voulut qu'elle conservât le titre de reine et qu'elle fût entourée des mêmes respects que si elle était restée sur le trône.

Constance d'Arles ou de Provence, fille du comte d'Arles, Guillaume V, remplaça la bonne reine Berthe. La blancheur du teint de cette princesse lui fit donner le surnom de Candide ou de Blanche ¹ ; mais sa beauté était déparée par les défauts de son caractère ; dès qu'elle parut à la cour elle voulut en changer l'ordre et la noble simplicité. Le moine Glaber ² lui reproche d'avoir amené de jeunes Provençaux dont le costume, la tête à demi rasée, le visage sans barbe, convenait mieux dit l'historien, « à des baladins et à des bouffons qu'à de nobles seigneurs qui accompagnent leur reine. » Constance se rit des murmures, et n'écouta pas davantage les représentations de son époux ; elle ne fut pas longtemps avec lui sans éprouver sa patience ; elle prétendait s'immiscer à tous les secrets de l'État ; elle voulait que les grâces et les faveurs passassent toutes par ses mains ; son humeur inégale et le peu d'équité de ses jugements rendirent ses choix odieux. Si elle se croyait moins honorée qu'elle ne prétendait l'être, elle éclatait en plaintes, et le roi, toutes les fois qu'il accordait une grâce, avait coutume de dire : « Surtout, prenez garde que Constance ne le sache ! » Toutefois, il s'inquiétait peu de lui plaire ou non, et suivait franchement la ligne de conduite qu'il s'était tracée. Au nombre des devoirs du bon roi, l'aumône tenait

¹ *Chronique anonyme*, fragment de *l'Histoire des Français*, écrite vers l'an 1108.

² Raoul Glaber, liv. III, chap. IX.

un des premiers rangs. Telle était sa facilité que les pauvres en abusaient parfois : Un jour qu'il était à table à côté de la reine, un des pauvres qu'il nourrissait coupa un gland d'or attaché au vêtement royal ; quand Robert se leva, Constance le regardant d'un air d'ironie : « Qui donc, ô mon « bon Seigneur, lui dit-elle, a déshonoré votre robe, et a « coupé le gland qui l'ornait ? » — « A celui qui l'a pris, ré- « pondit le roi, cet or sera plus profitable qu'à moi ¹. » Une autre fois, des voleurs ayant enlevé la frange d'or d'une des tentures de son appartement, allaient passer à une autre ; le roi, qui les avait vus, se contenta de leur dire : « En voilà « assez pour une fois, hâtez-vous de sortir : si la reine vous « voyait, vous ne seriez pas quittes si facilement ². »

Il fallait en effet que Robert protégéât de son autorité royale tous ceux qui avaient eu le malheur de déplaire à la reine : la mort de Hugues de Beauvais prouve à quel degré Constance savait pousser ses vengeances. Robert avait donné sa confiance à Hugues, son filleul, né du premier mariage de Berthe. De ce fils de sa première épouse, il avait fait son ministre, et un ami dans le sein duquel il versait ses chagrins. Il l'avait fait comte de Beauvais et gouverneur de Paris ; l'église d'Orléans l'avait pris pour avoué ³ ; le roi l'entourait de soins. Constance le détestait de plus en plus ; elle chercha plusieurs moyens de s'en défaire ; enfin elle écrivit à Foulques-Nerra (Foulques-le-Noir), comte d'Anjou, que ses crimes multipliés et sa pénitence ont rendu fameux. Foulques n'eut garde de manquer une occasion de signaler son audace ; il répondit à la reine et lui manda, dit la chronique, qu'elle fit *bonne chière*, que *dans brief* (dans

¹ Helgaud, Vie de Robert.

² Ibid.

³ Celui qui s'occupait des intérêts temporels d'une église.

peu) elle serait vengée de Hugues, et que « jà ne saurait « être monté en si haute autorité que l'on ne l'en fît bien « descendre. »

On sut que la cour projetait une grande chasse ; les Angevins, chargés de leurs armures, la visière baissée, vont dans la forêt où ils sont assurés de remplir leur horrible mission ; lorsqu'ils jugent que Robert et son ami sont assez éloignés de leur suite, ils sortent au nombre de douze de l'embuscade où ils se tenaient cachés, passent devant le roi en lui faisant une profonde révérence, et sous ses yeux entraînent Hugues qui se sent saisir et arrêter sans pouvoir opposer de résistance. Robert s'écrie ; il se précipite entre les assassins et la victime ; il ordonne, il supplie ; il invoque la pitié, la religion ; tout est inutile ; les meurtriers frappent leur victime et disparaissent dans l'épaisseur de la forêt en laissant le roi au comble de l'horreur et de la stupéfaction. Robert retourne accablé rejoindre les siens, leur dit le sinistre événement, et veut faire chercher et poursuivre les coupables. Il n'en connaissait aucun ; mais il soupçonnait trop que la reine ne devait pas être étrangère à cet attentat accompagné de circonstances qui le rendaient si outrageant pour la majesté royale ¹. Après les derniers devoirs rendus à son ami, Robert fit faire une enquête sévère, et bientôt il ne put douter que Foulques-Nerra ne fût le coupable ; il le fit sommer de comparaître dans le délai de trois semaines pour faire amende honorable, présenter ses complices, ou les désavouer.

Tels étaient les chagrins que la reine suscitait à son mari. Robert cependant lui laissait à la cour toutes ses prérogatives : Constance paraissait avec pompe dans les solen-

¹ Raoul Glaber, liv. III, chap. III.

nités ; son nom se joignait à celui du roi dans les ordonnances. Pour le pieux Robert, sa consolation unique était l'étude et la prière : il avait réglé sa vie de manière à trouver du temps pour tout ; comme le grand Alfred, il partageait ses heures en brûlant des cierges d'inégale longueur ; ses chagrins n'altéraient pas son angélique douceur. Sa bonté éclatait par les traits les plus touchants. Qui ne sait ce pardon accordé à douze conspirateurs qu'il ordonna d'absoudre, qu'il fit communier et manger avec lui, et dont il prononça la grâce en disant : « Peut-on mener à la mort des hommes qui se sont réconciliés avec leur Dieu et qui ont mangé avec leur roi ? » Qui ne sourit à la pieuse industrie qui enlevait les reliques des reliquaires pour éviter qu'on ne fit de faux serments ? Quant à sa foi, elle était telle qu'on a dit de lui : « Il semblait voir les saints mystères plutôt que les croire. » Il chantait à l'église des hymnes qu'il avait composées ; un jour que Constance se plaignait qu'il n'eût jamais fait de vers pour elle, il lui montra le premier verset d'une hymne qu'il venait d'achever ¹, et qui commence par ces mots : *O constantia martyrurum*. Le hasard de ce rapprochement plut à la reine qui crut y voir son nom. A côté de ces puérités de la vanité, la reine mettait son orgueil à paraître orthodoxe ; elle croyait se rendre agréable à Dieu par sa cruauté, et les missions les plus sévères ne la révoltaient pas. Une hérésie nouvelle qui s'était introduite en France avait séduit des femmes, de simples fidèles, des prêtres même, des hommes éminents dans le clergé d'Orléans. Les fauteurs de l'hérésie furent jugés à Orléans, et on en condamna treize au feu. L'assemblée était réunie dans l'église ; la reine se tenait en dehors pour arrêter le désordre et (ce trait est une indi-

¹ Elle se chante encore à l'église.

cation curieuse de la manière dont les rois exerçaient le pouvoir), revêtue des ornements royaux, elle contenait le peuple par sa présence. Ayant reconnu un prêtre d'Orléans, Étienne Lisoie, qui avait été son confesseur, elle lui creva un œil avec la baguette d'ivoire qu'elle portait à la main et qui, selon la mode du temps, était surmontée d'une tête d'oiseau.

Cette femme cruelle n'avait pas même des vertus de son sexe, la tendresse maternelle. Son avarice était si grande qu'elle laissait ses fils manquer de tout. Hugues, l'aîné, avait été couronné roi en 1017¹; les lettres de Fulbert, évêque de Chartres, nous apprennent que ce jeune prince, ne pouvant supporter les vexations continuelles de sa mère, et étant sorti de la cour, voyageait comme un aventurier, et qu'il fut retenu prisonnier par un comte de Bellesme sur les terres duquel il avait passé.

« J'ose dire, écrivait Fulbert au roi, qu'il est de votre
« devoir de veiller à ce que le prince ne reste pas dans ce
« dénûment, autrement vous passeriez pour un mauvais
« père². » Robert rappela son fils, et exigea de sa femme qu'elle épargnât au moins ses propres enfants. Hugues étant mort en 1026, Constance intrigua pour contrarier les vues de son mari, qui voulait faire couronner Henri, son second fils. Elle multiplia les lettres aux évêques, elle prodigua les flatteries, les menaces, prétendit qu'on devait donner la couronne au mérite et non au hasard de la naissance, que Henri était indigne du trône, tandis que Robert (troisième fils du roi) serait un prince accompli³.

¹ Robert suivait l'exemple de son père. Il assurait par là le trône à son fils, et évitait tout partage après sa mort en désignant d'avance son successeur.

² Fleury, *Histoire ecclésiastique*.

³ *Chronique de Raoul Glaber*, liv. III, chap. IX.

La fermeté du roi triompha ; il fit sacrer Henri, mais Constance mit dans ses intérêts Beudoin, comte de Flandre, Eudes, comte de Champagne (elle céda à celui-ci la moitié de la ville de Sens), Guillaume VI, duc de Guyenne ; ceux qu'elle ne gagna pas, elle les intimidait. L'évêque Fulbert écrivait, en parlant du sacre de Henri : « J'y aurais volé, « mais ma santé m'en a empêché. J'aurais pourtant sur- « monté cet obstacle si je n'avais pas craint les emporte- « ments de la reine, qui n'est que trop croyable quand elle « promet du mal, comme le prouvent toutes ses actions ¹. »

Constance se vengea en désolant la vie de son fils et de son mari ; elle s'emporta contre Robert, ce troisième fils qu'elle paraissait chérir, et lui reprocha qu'il ne haïssait pas assez son frère. Henri ne pouvait ni vivre à la cour où sa mère le maltraitait, ni s'éloigner faute d'argent ; il finit par attaquer Dreux, et s'en emparer, en se révoltant contre son père. Alors Constance met les armes à la main du jeune Robert qui prend Avallon et Beaune. Il fallut que le roi marchât contre ses fils. Heureusement les princes ne purent soutenir la pensée de prolonger la guerre contre leur propre père et demandèrent à rentrer en grâce. On lit avec attendrissement les paroles de Robert à cette occasion : « J'ai affligé mon père en voulant plus d'autorité qu'il ne m'en donnait, dit-il ; aujourd'hui je souffre par mes enfants ; que Dieu prenne mon repentir en pitié et qu'il nous pardonne à tous ! »

Le bon roi survécut peu à des chagrins si cuisants ; il mourut l'année suivante. Les sanglots éclataient autour de son cercueil ; les veuves, les orphelins, les pauvres, les religieux qu'il avait assistés, les amis dont il s'était plu

¹ Fleury, *Histoire ecclésiastique*.

à s'entourer, formaient son cortège ; sa pompe funèbre était celle d'un père adoré enlevé trop tôt à sa famille ; on entendait de toutes parts ces mots répétés longtemps encore après sa mort : « Nous avons perdu notre père ; il nous « conservait en paix ; sous lui, nous étions en sûreté, nous « et nos biens, et nous ne craignons personne ! »

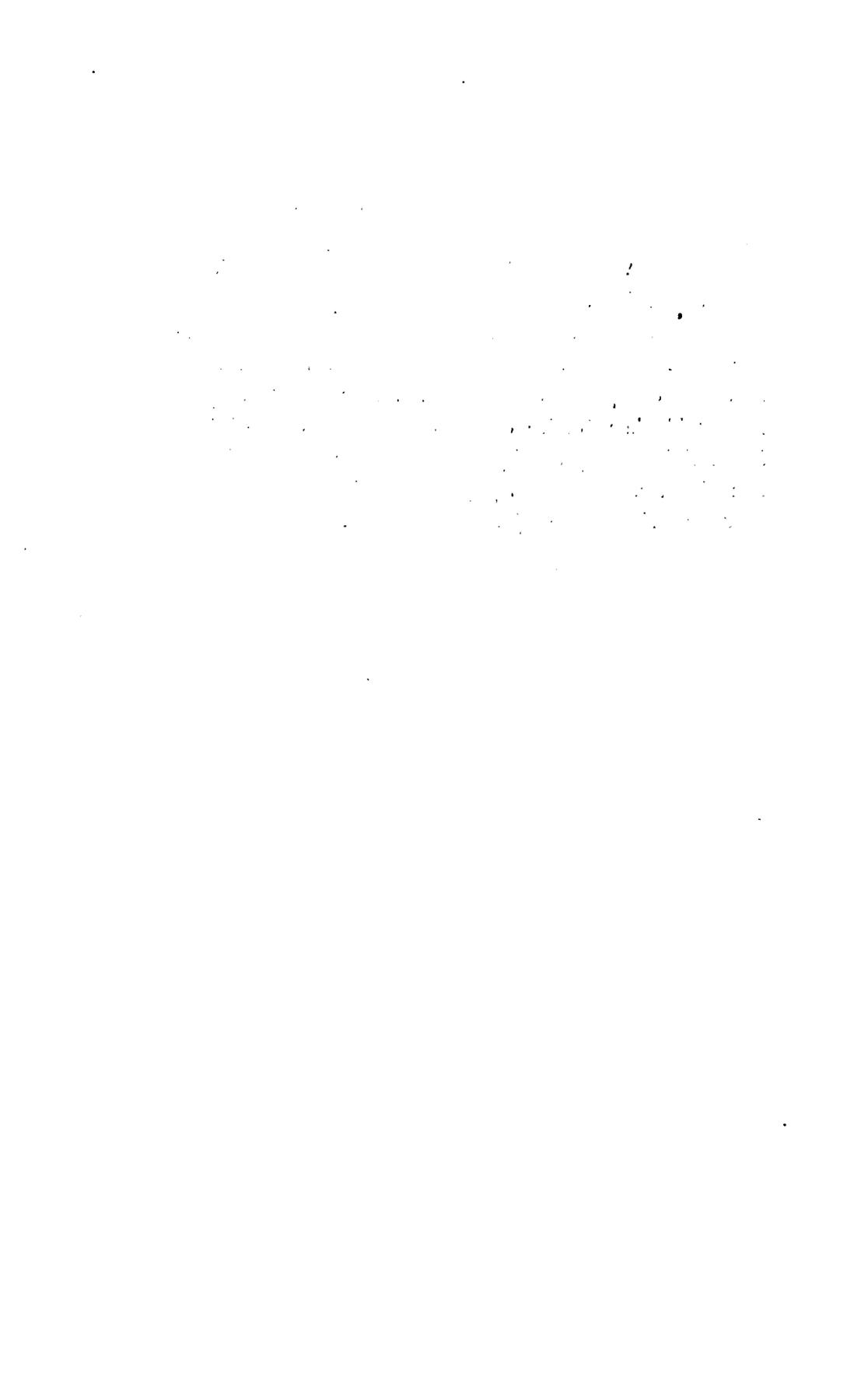
Vainement le roi, à son lit de mort, avait désigné Henri pour son successeur : Constance suscita partout des ennemis à ce fils couronné malgré elle. Elle arma ses vassaux, elle s'empara des villes de Soissons et de Sens, des forts de Dammartin, de Coucy et de Melun... Melun où son époux venait de rendre le dernier soupir ¹ !... Son inimitié la rend infatigable : elle guerroie, elle négocie, elle menace, elle implore : Henri est forcé de fuir et, lui douzième, d'aller réclamer le secours du duc de Normandie, à l'aide duquel il parvient à reprendre les places que sa mère avait enlevées. Mais Foulques-Nerra, s'étant porté comme médiateur, força la reine à un traité ; les deux frères promirent de vivre en paix, Henri comme roi, et Robert comme duc de Bourgogne ².

Constance mourut à Melun en 1032 ; on l'inhuma à côté de l'époux dont elle avait constamment troublé le repos. En vérité, quand on lit cette vie remplie de méchanceté et d'arrogance, et qu'on voit louer par les contemporains la piété de cette reine, on n'éprouve que du dégoût. Les

¹ *Chronique de Hugues de Fleury*, Collection des Mémoires, tome VII, page 73.

² *Chronique de Raoul Glaber*, liv. III, chap. IX.

écrivains du temps donnent des éloges à son zèle à propos d'une relique trouvée dans une muraille par un abbé de Saint-Jean-d'Angély ; le bruit s'était répandu que c'était le chef de saint Jean-Baptiste, et la relique fut honorée de tout le royaume. Constance y vint avec son mari ; elle édifia à Poissy un monastère de chanoines réguliers. Ces œuvres et ces pratiques de dévotion ne rendent pas plus respectable la mémoire d'une femme qui a cru satisfaire à la religion en s'y appliquant extérieurement, tandis que sa maison, sa famille, son peuple souffraient de sa cruauté, de son avarice et de sa jalousie.



ANNE OU AGNÈS DE RUSSIE,

Femme de Henri I^{er}.



ELLE de Ladislas ou de Sadeslas, czar de Russie, Anne a dû à sa naissance le mariage qu'elle contracta avec Henri I^{er}, car telle était la difficulté des alliances entre les maisons royales, qu'on craignait toujours quelque parenté. Anne passa seize ans avec Henri, appliquée à la prière, libérale envers les pauvres, sensible au malheur, en un mot chrétienne et reine, n'occupant le trône que pour y paraître comme compagne du roi, et pour accorder des grâces.

En 1060, quand Henri mourut, Anne n'avait que trente-cinq ans ; le roi ne lui donna pas la tutelle de son fils Phi-

lippe ; il n'y avait pas à cet égard de coutume établie. La reine se retira d'abord à l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis, mais au bout de trois ans, dégoûtée de la retraite, elle épousa Raoul-le-Grand, comte de Crespy en Valois ¹, et s'en sépara trois ans après, à cause d'un degré de parenté très prochain entre Henri I^{er} et lui, soit qu'elle fût contrainte à cette séparation, soit qu'elle eût elle-même profité de ce prétexte pour rompre une alliance qui avait cessé de lui plaire.

On a dit qu'elle était ensuite retournée en Russie, mais sa tombe, trouvée en 1682 dans une abbaye de l'ordre de Citeaux, donnerait à penser qu'elle n'a pas quitté la France, à moins que le monument funèbre qui portait pour inscription : *Anne, femme de Henri*, ne fût qu'un hommage de la reconnaissance des religieux, et non le lieu de la sépulture de cette princesse.

¹ *Fragments de l'Histoire des Français*, Chronique anonyme.

Berthe de Hollande, première femme de Philippe I^{er}.

Bertrade de Montfort, qui a porté le titre de reine.



PHILIPPE, roi à huit ans sous la tutelle de Beaudoin, comte de Flandre, épousa à dix-neuf ans une princesse assez belle, Berthe de Hollande, fille de Floris, comte de Frise, et de Gertrude de Saxe ¹. C'était en 1074 ; le roi témoignait un tendre amour à sa jeune épouse ; elle paraissait à toutes les fêtes, prenait part à tous ses voyages : le seul chagrin de se voir sans enfants troublait le bonheur du ménage royal. Philippe ordonna des prières, fit des aumônes, des pèlerinages, et lorsqu'au bout de dix années de mariage (1084), la reine le rendit enfin père d'un fils (celui qui fut si célèbre sous le nom de Louis-le-Gros),

¹ *Fragments de l'Histoire des Français, Chronique anonyme.*

il rendit des actions de grâce solennelles, et témoigna son bonheur par des lettres publiques adressées à tous ses sujets.

La naissance de deux autres enfants suivit celle de Louis.

En 1091, le roi vit pour la première fois Bertrade de Montfort. La comtesse Bertrade était mariée à Foulques-le-Rechin, comte d'Anjou; fille de Simon de Montfort et d'Agnès d'Évreux, elle était devenue orpheline presque en naissant. Son frère Amaury, héritier du comté, avait laissé l'enfant à la tutelle de Guillaume d'Évreux, le frère de leur mère. Bertrade avait grandi, dans la maison de son oncle, au sein d'une retraite sévère; elle était bien jeune encore quand Guillaume la maria au comte d'Anjou; c'était presque la faire souveraine, car les comtes d'Anjou le disputaient en puissance à la maison royale de France; on l'a vu pendant le règne de Robert; mais sous la couronne d'Anjou, Bertrade ne se regardait que comme une femme sacrifiée. Voilà comment son mariage avait été amené: Foulques-le-Rechin, ce surnom l'indique, était d'une figure sans noblesse, d'une taille mal formée; des mœurs dépravées avaient ajouté aux disgrâces de la nature, et des infirmités précoces en étaient le fruit. Tourmenté de douleurs de goutte, il avait été réduit à inventer, pour cacher la difformité de ses pieds, une chaussure à plusieurs pointes, dont il imposa la mode à ses vassaux.

Le comte avait déjà été marié trois fois; veuf en premières noces, il épousa successivement Hermengarde de Bourbon, et Arongarde de Castel-Aillon, qu'il répudia l'une et l'autre sous prétexte de parenté; c'est alors que Robert, duc de Normandie, ayant eu besoin de son aide pour la conquête du Maine, le comte mit au secours qu'il promettait la condition qu'il aurait Bertrade en mariage. Malgré la

grandeur de cette alliance, la famille de la jeune comtesse se refusait à y consentir. Mais le tuteur de Bertrade était vassal du duc de Normandie, qui faisait la demande au nom du comte d'Anjou ; il n'osa déplaire à son suzerain, et, après une lutte plus feinte que réelle, il finit par livrer sa pupille. C'est sous ces auspices que se célébrèrent les noces.

Bertrade ne s'accoutuma point aux difficiles devoirs de sa nouvelle position : la naissance d'un fils ne la consola pas ; toutefois elle cachait ses chagrins. Confiante dans sa beauté et dans les ressources de son habileté, elle préparait un remède à ses malheurs. Elle était comtesse d'Anjou, elle voulut devenir reine de France ; son plan arrêté, elle fait prier Philippe de lui venir en aide : Philippe relègue Berthe de Hollande à Montreuil, vient lui-même à Tours où il ne craint pas de trahir l'hospitalité de son vassal et de faire partir furtivement la comtesse, qu'il rejoint à Orléans, ville du domaine royal ; puis il fait prononcer, sous prétexte de parenté, la nullité de son mariage avec Berthe de Hollande, et allègue les premières alliances de Foulques pour la nullité du mariage de Bertrade avec le duc d'Anjou.

Tout a réussi, ce semble. Philippe annonce aux seigneurs et au peuple son mariage avec Bertrade, et le fait célébrer à Paris par l'évêque de Senlis, assisté de l'archevêque de Rouen et de l'évêque de Bayeux¹.

Mais Yves de Chartres, invité à cette noce, ne s'y trouva

¹ *Fragments de l'histoire des Français*, page 51.

pas ; il écrivit à Philippe : « Je ne veux ni ne puis me trouver
 « à la solennité de ces noces sans être assuré auparavant
 « qu'un concile général a approuvé votre divorce, et que
 « vous pouvez contracter avec cette femme un mariage lé-
 « gitime..... Vous m'invitez à me trouver à Paris avec
 « votre épouse, et je ne sais si elle peut l'être. » — En
 même temps il écrivait à l'archevêque de Reims : « Je vous
 « conjure de me dire la vérité de ce que vous savez, d'éelai-
 « rer ma conscience, et de me donner un bon conseil,
 « quelque difficile qu'il soit à suivre ; car j'aime mieux per-
 « dre pour toujours les fonctions et le titre d'évêque que de
 « scandaliser le troupeau du Seigneur par ma prévari-
 « cation ¹. »

Les doutes et les craintes d'Yves de Chartres déplurent au roi, qui, au lieu de répondre, *défa* l'évêque, c'est-à-dire, selon les termes du temps, se déclara son ennemi ; il le fit attaquer par le seigneur du Puiset (vicomte de Chartres) qui entra à main armée sur les terres du prélat, et le fit prisonnier. — A la vue de cette violence, la ville de Chartres s'émeut, l'effervescence est au comble ; les habitants prennent les armes : « Vengeons notre évêque ! s'écrient-ils
 « de toutes parts ; c'est notre pasteur : si nous le perdons,
 « qui nous protégera ? qui nous consolera ? qui rompra
 « pour nous le pain de la parole ? Vengeons-le ! c'est le
 « saint de Dieu qu'on retient en prison ! » — Mais une lettre de leur évêque leur interdit la vengeance : — « Je vous
 « défends, mes frères, je vous défends absolument, leur
 « dit-il, de vous armer pour ma cause ; ce n'est pas en brû-

¹ Fleury, *Histoire ecclésiastique*, tome XIII, page 567.

« lant des maisons et en pillant des pauvres que vous apai-
 « serez Dieu ; vous ne feriez que l'irriter, et, sans son bon
 « plaisir, ni vous, ni personne, ne pouvez me délivrer.
 « N'augmentez pas mon affliction par le chagrin que me
 « causerait la misère d'autrui ; car j'ai résolu non-seule-
 « ment de demeurer en prison, mais de perdre ma dignité
 « et même ma vie, plutôt que d'être cause qu'on fasse périr
 « des hommes... Souvenez-vous qu'il est écrit que Pierre
 « était en prison, et que l'Église faisait sans cesse des prières
 « pour lui. » — Les habitants de Chartres versèrent des
 pleurs à la lecture de cette lettre, et ils posèrent les armes.

Pendant que le scandale de la prison de saint Yves trou-
 blait le diocèse de Chartres, Bertrade et Philippe goûtaient
 les plaisirs de leur union nouvelle ; car ils avaient passé
 outre ; ils étaient mariés : Berthe languissait à Mon-
 treuil ¹.

Mais le bruit de la détention d'Yves de Chartres était arrivé
 jusqu'à Rome. Urbain II écrivait au roi pour l'engager à
 rendre la liberté au prélat, et pour lui dire que son mariage
 ne pourrait être valable tant qu'un concile n'en aurait pas
 décidé, car Berthe vivait, et Bertrade n'était pas libre.

Nous ne suivrons pas ces longs débats. Un concile à Pise,
 un autre concile à Plaisance ne purent prononcer que pro-

¹ On lit dans Lisiard, évêque contemporain, que saint Arnould (évêque de Soissons avant Lisiard) avait prophétisé les malheurs de Berthe. La reine fit déposer sans motif Gérard, abbé de Saint-Médard. Arnould la supplia de ne pas s'immiscer, contre les lois ecclésiastiques, dans le gouvernement de l'Église, et de ne pas remplacer un saint abbé par un intrus. Berthe usa de violence et menaça de chasser Gérard de vive force. — Alors saint Arnould lui dit : « Croyez-moi, madame, ou plutôt croyez l'esprit « saint qui m'inspire. Dieu vengera son serviteur : si Gérard est chassé, vous-même « vous serez privée du trône, et vous mourrez dans la misère et le mépris. » — Lisiard nous dit que le même saint Arnould avait prédit à la reine la naissance de Louis-le-Gros, arrivée, comme on sait, au moment où Berthe n'osait plus espérer d'enfant. — Reines et régentes, tome II, page 132. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*, tome XIII, page 550.

visoirement, parce que Philippe demanda des délais, un troisième concile à Reims, excommunia Bertrade et le roi. La politique de celui-ci se bornait à temporiser et à appeler d'un concile à un autre. Il vivait paisible sous le poids de l'excommunication : pourvu que Bertrade l'enchantât du charme de sa grâce, il se souciait peu et du scandale et du soin de sa propre renommée. On lui obéissait, mais on fuyait sa présence ; quand il arrivait dans une ville, toute fête religieuse était suspendue ; quand il en sortait, les cloches sonnaient en branle : « Voyez, ma dame, comme on « nous renvoie, » se contentait-il de dire en riant.

En 1096, le pape vint en personne tenir un concile à Clermont, — ce concile fameux où prêcha Pierre l'Ermitte, et où, à la voix du pontife, toute une assemblée innombrable, saisie d'un pieux enthousiasme, prit la croix en criant : « Dieu le veut ! Dieu le veut ! » Là encore l'excommunication fut renouvelée. Le roi laissa partir ses chevaliers et leurs vassaux, et ne profita de leur élan religieux que pour acheter à vil prix des terres dont ils espéraient retrouver le centuple en Palestine. On a fait honneur de cette conduite à la politique de Philippe. Il se peut qu'il ait apprécié l'avantage de l'éloignement des grands vassaux pour l'accroissement de l'autorité royale ; mais son apathie, disons plus, son indifférence pour les grands intérêts de son royaume ne permet pas de penser qu'il ait fait beaucoup pour le bien de l'Etat.

Bertrade cependant, malgré les excommunications renouvelées, conservait le titre et les honneurs de reine ; elle ne s'occupait que d'asseoir de plus en plus son pouvoir. Elle entreprit une chose inouïe : elle osa reparaitre en Anjou, à la cour de son premier mari, pour le réconcilier avec le roi, et elle réussit ; Foulques donna des fêtes,

recut Bertrade comme sa souveraine, et consentit à tout ce qu'elle lui demanda. Il importait que le comte d'Anjou n'appuyât pas le parti de l'excommunication et qu'on l'amènât à reconnaître lui-même la validité du mariage de Bertrade avec Philippe; car Berthe était morte (1093), et, depuis ce temps, les opinions étaient partagées, les uns se prononçaient pour le roi, les autres restaient contre. Cependant il vint un moment où Philippe craignit et crut devoir se soumettre; il promit, la main sur l'Évangile, de renvoyer Bertrade, femme de Foulques, et de ne lui parler qu'en présence de témoins. Ce serment, il ne le remplit pas. Bertrade employa tout ce qu'elle avait de séduction; Philippe la reprit, encourut de nouvelles excommunications, fit des promesses qu'il viola comme les premières; enfin, en 1105, sous le pontificat de Pascal II. Yves de Chartres lui-même, voyant que cette passion durait toujours, que les partisans de Philippe et de Bertrade devenaient de jour en jour plus nombreux et plus forts, que la mort de Berthe avait rendu le roi libre, et que désormais le seul obstacle à son union était le mariage de Bertrade avec Foulques, se demanda s'il ne valait pas mieux rompre ce mariage; et l'on croit qu'à la fin de sa vie, l'union de Philippe avec Bertrade fut reconnue, et qu'il mourut époux de cette femme à laquelle il avait sacrifié pendant quinze ans le repos de son royaume et celui de sa conscience. Les preuves qu'on trouve de ce mariage sont: le titre de *reine* et de *femme en secondes noces* donné à Bertrade dans les écrits de l'abbé Suger ¹ et le nom de *belle-mère de Louis*, que le pape Calixte II lui donna dans une de ses bulles. Elle

¹ Suger, *Vie de Louis VI*, chap. 1.— Il est vrai que Suger, tout en nommant Bertrade belle-mère de Louis, parle de l'illégitimité des enfants qu'elle laissa, comme d'un fait notoire qui les excluait du trône.

avait porté constamment le titre de reine. Après la mort de Philippe, elle se retira, par le conseil de Robert d'Arbrissel, au couvent de Hautes-Bruyères, qu'elle avait fondé dans le diocèse de Chartres. Elle y prit le voile en 1115 et y mourut dès 1117, la délicatesse de son tempérament ne lui ayant pas permis de supporter longtemps les austérités de la vie religieuse.

Elle laissa deux fils, Philippe et Florus. Ses ennemis l'ont comparée à Jézabel, à Hérodiade et l'ont accusée d'avoir voulu empoisonner Louis, fils aîné de Berthe; mais ce crime est très-loin d'être prouvé. C'est assez contre Bertrade de Montfort du scandale de sa vie, sans charger sa mémoire de fautes qu'elle n'a pas commises. Suger loue ses talents « *et les admirables qualités de son esprit;* » il ne parle pas de cette odieuse accusation de poison, dont il aurait été plus instruit que personne, puisqu'il fut l'ami et le condisciple de Louis VI; mais rien ne lave Bertrade du double tort et d'avoir fait répudier Berthe, et de n'avoir pas craint de troubler l'État. Pour fuir un époux odieux, Ra-degonde quitte tout, peuple une maison de saints et fait bénir sa mémoire après quatorze siècles. Pour échapper à un homme qui n'était point un tyran, Bertrade devient une occasion de scandale. Ainsi la vertu porte des fruits de bénédiction, et la passion, comme un vent qui dessèche, ne laisse après elle que le vide et la désolation.

Adélaïde de Maurienne,

ÉPOUSE DE LOUIS-LE-GROS.



Comme Guy-le-Rouge, seigneur de Montlhéry, comte de Rochefort, avait servi chaudement la cause de Bertrade de Montfort, Philippe 1^{er} lui donna un crédit sans bornes, et il alla jusqu'à fiancer à son fils Louis, la jeune Luciane, fille de ce seigneur et d'Elisabeth, dame de Crécy en Brie. Mais les époux étaient enfants. Louis VI, quand il eut perdu son père, eut un grave sujet de mécontentement contre Guy de Rochefort. Il disgracia le comte, et, comme Luciane n'avait que treize ans, et que le mariage n'était pas accompli, il fut facile de le rompre ¹; Luciane

¹ Suger, *Vie de Louis-le-Gros*, chap. xii, ne donne à Luciane que le titre de fiancée et non celui d'épouse.

épousa plus tard le seigneur de Beaujeu, tige de l'illustre maison de ce nom, et fut la première dame de Beaujeu.

Le roi épousa Adélaïde de Maurienne ou de Savoie, fille de Humbert II, comte de Savoie et de Maurienne, et de Giselle de Bourgogne-Comté, nièce du pape Calixte. Cette union fut heureuse, Saint Yves avait contribué à la déterminer.

On sait la sagesse de Louis-le-Gros, les talents de Suger, son ministre et son ami, l'histoire ne nomme la reine que lorsqu'il est question des fondations pieuses qu'elle fit et des cérémonies publiques auxquelles elle assista. Son sacre fut fait à Reims, en 1131, par le pape Innocent qui avait convoqué un concile dans cette ville. Tout ce que la chrétienté avait de prélats illustres s'y était trouvé, et en avait fait une des plus magnifiques solennités qu'on eût vues depuis Charlemagne.

Adélaïde eut sept enfants : Philippe, jeune prince de grande espérance, mort à quinze ans, d'une chute causée par un pourceau qui effraya son cheval ; Louis, qui fut roi ; Henri, mort archevêque de Reims ; Philippe, mort archidiacre de Paris ; Robert, chef de la maison de Dreux ; Hugues, mort enfant ; Pierre, sire de Courtenay ; enfin, Constance, épouse successivement d'Etienne de Blois, qui fut roi d'Angleterre, et de Raymond VI, comte de Toulouse.

Après quelques années de veuvage, Adélaïde de Maurienne épousa en secondes nocces Mathieu de Montmorency. Elle mourut en 1154.

Aliénor ou Eléonore de Guyenne, Constance de Castille, Alix ou Adèle de Champagne,

PREMIERS DE LOUIS VII.



ouis VI vivait encore, mais une maladie douloureuse et lente présageait sa fin, lorsqu'un courrier venu d'Aquitaine apporta à Béthisy le testament du duc Guillaume qui venait de mourir dans un pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle ¹. On ouvre ce testament scellé, et on lit : « Je « désire laisser mes filles Aliénor et Péronnelle sous la protection du roi mon seigneur. Je désire (s'il plaît à mon seigneur), qu'Aliénor soit mariée au seigneur Louis, fils du roi, et je lui donne « l'Aquitaine et le Poitou. »

En écoutant la lecture de ce testament, le vieux Louis

¹ Suger, *Vie de Louis VI*, tome VIII de la Collection des Mémoires pour servir à l'Histoire de France, page 157.

leva les yeux au ciel : « Je vous remercie, ô mon Dieu, s'é-
 « cria-t-il, de me donner avant ma mort ce repos et cette
 « consolation de laisser mon fils établi en puissance, et
 « marié à l'héritière d'un si riche domaine qui va agrandir
 « le beau royaume de France. »

La renommée disait qu'Aliénor était la plus belle et la plus séduisante des jeunes suzeraines. Un sourire charmant, le regard doux, le maintien plein de grâce et les manières nobles, l'esprit vif et cultivé, l'amour de la poésie, des fêtes, des fleurs et de la parure : voilà ce que les nobles seigneurs de l'Aquitaine louaient en Aliénor. Louis-le-Jeune partit avec un cortège nombreux et magnifique ¹ ; l'abbé Suger l'accompagnait. Aliénor reçut son royal fiancé à Bordeaux, où le mariage fut célébré en présence de la noblesse réunie de France, d'Aquitaine et de Poitou. Le jeune prince fit une course délicieuse dans les domaines de sa nouvelle épouse, et ne revint auprès de son père que quand on lui écrivit que le mal s'était aggravé de manière à ne plus laisser d'espoir. Les derniers moments de Louis VI furent touchants. « Mon fils, dit-il, à Louis-le-Jeune, souvenez-vous
 « que la royauté est une charge dont vous devrez compte
 « à Dieu, » Couché sur un lit de cendre et tout entier aux derniers devoirs du chrétien : « Mes amis, répétait-il, pour-
 « quoi me pleurez-vous quand je vais me réunir à mon
 « Dieu ? » Il avait régné avec fermeté et sagesse : la vie d'un roi, en ce temps, était laborieuse et difficile ; il fallait tout conquérir et tout établir.

Louis VII régna (1137) ; Suger était l'âme de son conseil ; mais Éléonore annonça bientôt qu'elle ne bornerait pas ses

¹ Cinq cents nobles hommes avec Thibaut, comte du palais, Raoul, comte de Vermandois, etc. — Suger, *Vie de Louis VI*.

désirs ambitieux aux idées de grandeur d'une belle suzeraine. Briller dans les jeux ; se montrer dans l'appareil de sa majesté aux joûtes, aux tournois ; monter gracieuse et hardie sur un noble palefroi ; écouter les chants des ménestrels ; s'asseoir sur un trône où elle régnait par sa beauté autant que par l'éclat de la majesté royale ; jouir de l'affection d'un époux qu'alors elle paraissait aimer ; ce n'était pas assez pour Aliénor ; elle souhaitait le pouvoir. La sagesse de Suger voyait avec inquiétude ces commencements de hauteur et cette pente à l'intrigue. Mais pendant que l'intérieur de la maison de Louis VII se dessinait ainsi, il arriva un de ces événements qui influent sur toute la destinée par l'impression qu'ils laissent dans l'âme. La guerre contre les châteaux occupa presque uniquement le règne des premiers Capétiens ; il fallait s'opposer à la puissance des seigneurs ; tous ces barons et tous ces comtes étaient souverains dans leurs domaines : non contents de guerroyer entre eux, ils faisaient un continuel abus de leur force ; brigands armés, ils fondaient sur les convois des marchands, comme l'aigle sur sa proie ; ils pillaient et rançonnaient à leur gré : en lutte toujours ouverte les uns contre les autres, il leur eût été honteux de poser les armes ; nous les voyons dans les récits des chroniques piller les terres des clercs comme celles du pauvre serf, mener boire leur cheval dans le baptistère d'une église, défier leur suzerain, et, le verre à la main, rire de la menace de l'excommunication. — Survenait-il cependant des jours malheureux, ces hommes de fer devenaient tremblants pour leur salut ; ils faisaient des neuvaines, des pèlerinages, et des dotations pieuses. Souvent ces hauts et puissants seigneurs refusaient de reconnaître une autorité au-dessus de la leur. Rien de plus fréquent que le refus de l'hommage. Quand Louis VII monta sur le trône,

le comte de Champagne déclara qu'il ne lui donnerait point sa foi. Louis entre sur les terres de son vassal, et s'étant rendu maître de Vitry, il ordonne le pillage de la ville, et le massacre des habitants. De toutes parts les victimes éperdues courent à l'église comme à un refuge. L'édifice saint est rempli ; treize cents réfugiés s'y croient en sûreté. Mais Louis ordonne l'incendie du temple : bientôt les cris parviennent jusqu'à lui et le font rentrer en lui-même ; il ne comprend plus sa fureur ; il révoque ses ordres, presse les secours : il n'était plus temps ; le feu est maître des bâtiments ; il s'étend, il se propage, un vent furieux porte au loin les flammèches embrasées ; quelques heures à peine, et il ne reste de Vitry qu'un amas de pierres calcinées.

— Quand le roi vit ce résultat d'un ordre insensé donné dans un mouvement de colère, il entra dans un désespoir morne ; il pleura sans consolation, il voulut revêtir le cilice de la pénitence, jeûner et apaiser ses remords par l'amertume de sa douleur. Mais Vitry était là avec ses ruines ; les cris des victimes retentissaient aux oreilles de Louis et se traduisaient pour lui en autant de malédictions. Comme si ce monument de la colère de Louis devait être immortel, ces murailles noircies ne sont pas tombées ; on a relevé Vitry, mais à côté des anciennes ruines, et aujourd'hui encore on nous montre *Vitry-le-Brûlé*, à une lieue du nouveau Vitry.— Depuis ce jour, le rire n'effleura plus les lèvres du roi ; souvent au milieu des jeux bruyants qui, à cette époque de rudesse, faisaient le passe-temps des nobles vassaux, les seigneurs cherchaient leur suzerain. « Voyez, se « disaient-ils l'un à l'autre, voyez notre sire roi retiré à « l'écart ; son chef repose sur ses deux mains, et les san- « glots oppressent sa poitrine ; si Dieu ne lui vient en aide, « nous verrons notre sire privé de sa droite raison. »

Dans cette extrémité, les chevaliers cherchent à le distraire; Suger veut calmer son maître par de sages paroles, mais en vain. Le roi n'écoute que sa douleur; il macère son corps, il redouble ses jeûnes : les austérités de son époux fatiguaient la jeune reine. — *Il est plus moine que roi*, disait-elle. — Toujours troublé de son remords, le roi, dans l'amour qu'il conservait pour Aliénor, se livrait à une inquiétude qui devenait facilement de la jalousie, car il voyait la légèreté de la reine; mais la plaie, la grande plaie de son cœur c'était le souvenir de Vitry. — Saint Bernard vivait alors et remplissait le monde chrétien de l'excellence de sa doctrine et de la sainteté de sa vie.

Louis VII s'adressa au saint de Dieu pour calmer le tourment de son cœur déchiré; Bernard lui montra le ciel comme la récompense d'une pénitence sincère; il le releva à ses propres yeux, et, sans affaiblir cette terreur salutaire que faisait naître dans le cœur d'un roi le regret d'un abus de la toute puissance, le saint lui fit comprendre que le pécheur ne doit jamais désespérer de la miséricorde offerte à tous. Le pape Eugène III venait d'inviter les fidèles à une seconde croisade; Saint Bernard présenta au roi la délivrance des lieux saints comme l'expiation la plus conforme au rang et au pouvoir d'un roi pénitent. Louis VII se sentit facilement convaincu. A la voix du pape, il convoque une assemblée à Vézelay en Bourgogne¹. Les archevêques, les évêques, les prieurs des monastères, tous les seigneurs, tous les chevaliers, les populations de provinces entières se trouvèrent à Vézelay. Aliénor y suivit son époux; elle s'y montrait dans sa grâce souveraine; Louis-le-Jeune avait oublié sa douleur, ou plutôt elle existait au fond de son

¹ Suger, *Vie de Louis-le-Jeune*.

cœur, pour augmenter son courage, et son front rayonnait de l'espoir de servir Dieu et d'effacer sa faute. Le couple royal prit place sur une estrade élevée, à la vue de la multitude; car toute cette foule était en pleine campagne; il nese serait pas trouvé d'édifice assez vaste pour en contenir la dixième partie. A côté du roi siégeait l'abbé Suger dont la politique désapprouvait la croisade, mais dont le génie rassurait la France, car c'est à lui que Louis VII remettait en partant le soin de gouverner. Debout sur le bord de l'estrade, saint Bernard, vêtu de l'habit de Citeaux, allait porter la parole; il tenait une croix de bois à la main; toute sa personne prêchait, si l'on peut s'exprimer ainsi, avant qu'il n'eût commencé, tant la sainteté de sa vie, qu'on lisait dans ses traits et dans sa contenance, disposait à croire à sa parole; et quand cette parole se faisait entendre, forte, douce, véhémence, pleine de raison et d'enthousiasme, l'effet en était irrésistible¹. Le roi prit le premier la croix; Bernard attacha sur l'habit royal le drap rouge, symbole du vœu du croisé. Aliénor couvrit son épaule du signe sacré; des clercs distribuèrent les croix à la multitude: elles se trouvèrent bientôt épuisées, quelque soin qu'on eût pris d'en préparer un grand nombre. Alors saint Bernard coupa sa propre robe; on baisa, comme les vêtements d'un autre saint Paul, la bure grossière du réformateur de Citeaux, on la recueillit et il s'opéra des miracles.

Sur l'ordre du pape, saint Bernard continue sa prédication; il parcourt l'Allemagne, entraînant les populations; convertissant, guérissant, édifiant; renouvelant l'esprit de foi et de piété; s'opposant courageusement à tous les excès: les chrétiens voulaient massacrer les Juifs; un moine

¹ Lisez la *Vie de saint Bernard*, par M. de Ratisbonne.

sans mission en avait déjà donné le conseil et le signal. « Que faites-vous? s'écrie saint Bernard; par quel esprit « exterminiez-vous les Juifs? Ne sont-ce pas des lettres videntes qui annoncent la passion du Sauveur? Un temps « viendra où ils se convertiront, et ce n'est pas en vain « que l'Église, au jour du Vendredi-Saint, demande à Dieu « qu'il ôte le voile de leurs cœurs. Gardez-vous de leur enlever la vie; ne vous préparez pas à une mission sainte « par des homicides. »

Il persuada à Conrad de se croiser, et il disait que c'était là le miracle des miracles, tant l'empereur avait d'abord apporté d'opposition à ce départ.

Louis VII, avant de partir, conduisit Aliénor dans les principales villes, où les deux époux renouvelèrent et confirmèrent les privilèges féodaux. La reine resta surtout longtemps à Poitiers, et le roi fit à l'église de Saint-Hilaire don de la chapelle du Palais des ducs. Quand Aliénor quitta ces riches provinces elle se vit comblée des bénédictions du peuple. Ses ordonnances témoignent de son habileté. La première semaine de la Pentecôte (14 juin 1147), après avoir pris l'oriflamme à Saint-Denis, Louis-le-Jeune franchit les murs de Paris : la reine le suivait à petites journées en la compagnie de ses nobles dames. — On se conforma peu, dans la sainte entreprise, aux avis de l'abbé de Cîteaux : — « Point de chiens, point d'oiseaux de chasse, « point de femmes de mauvaise vie; point de divertissements profanes. » Loin de là, dès le départ, l'armée offrait le spectacle des plus honteux scandales; Aliénor donnait l'exemple de la légèreté et de la dissipation. Arrivée à Constantinople, où l'empereur Manuel aurait bien voulu éconduire les croisés, et de là passant en Asie, la reine s'occupait peu du sérieux de la croisade. Déjà on avait essayé bien des

malheurs ; l'armée de Conrad, qui était arrivée la première en Syrie, s'y était vue décimée par les maladies, par la faim et par la soif. — Louis conduisait la sienne en assez bon ordre ; mais il était trompé par les guides que lui avaient donnés les Grecs. Arrivé vers le milieu de l'Asie-Mineure, non loin d'Iconium, il avait prescrit une marche convenable : Aliénor était portée dans sa litière en avant du corps d'armée : elle suivait la hauteur ; elle découvre une vallée délicieuse, entrecoupée d'eaux vives et plantée d'arbres. Elle veut y descendre. — Le porte-oriflamme Geoffroy de Rançon, seigneur de Taillebourg, a l'imprudence d'y consentir. Mais, à peine a-t-on franchi la montagne, à peine Aliénor et ses dames se reposent-elles, assises sous un ombrage si rare dans le désert, les Sarrasins, cachés en embuscade derrière la vallée, paraissent tout-à-coup et enveloppent l'armée¹ ; Aliénor n'échappe que par les efforts inouïs de ses chevaliers, et, quand le roi arrive, il trouve ses soldats en fuite ou défaits ; ceux qu'il amène, fatigués de la marche, obligés de combattre quand ils comptaient sur le repos, sont vaincus. Lui-même, pour défendre sa vie, est contraint de chercher un refuge sur un arbre adossé au rocher : il y reste jusqu'au jour. Tandis que, dévoré d'inquiétude et de chagrin, ignorant le sort de la reine, pleurant son armée, il veille dans cet asile peu assuré, sept musulmans voient, à la lueur des étoiles, ce chevalier couvert d'une riche armure, à demi caché derrière le feuillage ; ils courent à lui en brandissant leurs armes. Louis abat d'un coup de son épée la main du premier qui l'approche ; la lutte s'engage terrible, acharnée ; elle dura quatre heures, pendant lesquelles le roi se défendit avec une valeur déses-

¹ Odon de Deuil, liv. III.

pérée. — A la fin, les Musulmans quittent prise : « C'est un fier chrétien, disent-ils sans le connaître, et nous l'avons assez combattu. » Echappé à un si grand danger, Louis continua sa route ; il retrouva Aliénor non loin de Dorylée, et l'empereur Conrad à Tarse. Telle était la douleur de ces deux monarques, qui avaient vu périr leur armées presque avant d'avoir combattu, qu'au moment où ils s'abandonnèrent, ils ne purent que tomber en sanglotant dans les bras l'un de l'autre sans proférer une parole.

Quand on apprit cette défaite à Paris, le peuple accusa saint Bernard, et lui reprocha avec amertume d'avoir conseillé une entreprise que Dieu ne protégeait pas. — Dans ses lettres, saint Bernard en montre une vive douleur ; il dit qu'il a cru agir par l'esprit de Dieu, mais que les péchés des Croisés ont sans doute mis obstacle à l'accomplissement de l'entreprise, « et cependant, ajoute-t-il¹, tant de pécheurs pénitents ont trouvé miséricorde en mourant résignés, que les mêmes lettres qui m'affligent par la vue des désastres des Croisés, me consolent par la pensée du salut de tant de personnes qui ont déclaré au moment de la mort qu'elles mouraient heureuses. — Qui sait si Dieu n'a pas permis que plusieurs âmes pécheresses aient trouvé le salut dans ce pèlerinage, qui n'a pas réussi au gré de nos désirs les plus chers ! »

De Tarse, Louis, presque sans armée, passa sur des vaisseaux jusqu'à Antioche. Raymond de Toulouse y régnait ; il était oncle de la reine Aliénor et mit le plus grand empressement à recevoir ses hôtes comme souverains et comme parents. Ces chrétiens d'Orient, sans quitter absolument les coutumes européennes, ne pouvaient rester étrangers aux

¹ Fleury, *Histoire ecclésiastique*.

usages de l'Asie; il résultait de là un mélange original et piquant qui donnait un caractère particulier aux fêtes, aux mœurs, aux habitudes. — Aliénor se livra sans réserve au plaisir des fêtes que lui offrait son oncle. Dédaigneuse et folâtre, la reine paraissait insulter par sa gaîté à la tristesse de Louis : tant de légèreté choquait le roi ; bientôt les soins de Raymond parurent dépasser les égards d'un oncle et le respect d'un vassal ; la jalousie de Louis s'éveilla : Raymond lui demandait des secours contre le sultan d'Iconium. « J'ai
« fait vœu, répondit Louis, de ne guerroyer contre qui que
« ce fût, jusqu'à ce que j'aie accompli mon pèlerinage à
« Jérusalem. » Le duc d'Antioche pressa la reine de solliciter pour lui. Le roi manifesta son indignation. « Quoi!
« vous comptez pour si peu l'accomplissement d'un vœu?...
« Quel intérêt vous presse pour Raymond ? Nous avons sé-
« journé trop longtemps à sa cour ; il est temps de partir. »
— « Partez, dit Éléonore ; pour moi je n'ai pas fait de vœu,
« et je reste ; que prétendez-vous en alliant tant d'austérité
« à tant de jalousie ? Ne puis-je me reposer chez mon oncle
« après la fatigue de cette longue route, sans que vos soup-
« çons m'y assiègent ? » — « Si vous êtes innocente, prou-
« vez-le en me suivant, répétait le roi. » — « Il me con-
« vient de rester et non de partir, » répondait Éléonore. Les altercations se renouvelèrent plusieurs fois de la sorte. La reine osa parler de séparation : « Nous sommes parents,
« dit-elle, et, si vous me persécutez, je réclamerai ; je
« pourrai alors rester là où il me plaît. »

Il fallut obéir cependant ; de gré ou de force (car on a dit que le roi la fit enlever), Aliénor partit. Louis VII la rejoignit à quelques lieues au-delà d'Antioche. L'histoire couvre d'un voile impénétrable les mystères de ce triste séjour ; les conjectures se multiplient, les chroniqueurs et les roman-

ciers forment chacun la leur : Mathieu Pâris croit avoir donné raison de tout quand il dit que « la reine Aliénor était diffa-
« mée pour avoir péché avec un Sarrazin de la race de
« Satan. » D'autres ont nommé Saladin comme ce complice de la reine. Quel est ce Saladin ? Le grand *Salah Eddin*, si fameux depuis dans la troisième croisade, aurait eu ici à peine dix ans, et n'était point sultan à l'époque de la deuxième croisade.

Ce qui est vrai, c'est que les soupçons du roi, son courroux, la légèreté de la reine n'avaient plus de bornes ; que le siège de Damas (la seule opération militaire de cette guerre), ayant été levé, tout ce long voyage, tout cet armement n'eut pour résultat que l'accomplissement du pèlerinage de Louis VII à Jérusalem. Il fallut quitter l'Orient, en déplorant la perte de tant de guerriers qui y avaient péri. Pour se soustraire à la perfidie de l'empereur Manuel et à la haine du duc d'Antioche, Louis s'embarqua sur les vaisseaux du brave Roger, roi de Sicile, de cette noble maison de Tancredè, illustre en Orient et en Italie, et retourna par mer en Europe. Roger tira heureusement le roi des mains des Grecs, le conduisit avec la reine en Sicile, et de Sicile à Rome, où Louis VII passa quelque temps auprès du pape Eugène II. — Ce pape était un pontife vertueux, ami et disciple de saint Bernard, qui gouverna l'Eglise avec douceur et fermeté. Il prenait souvent les avis de saint Bernard, entretenait une correspondance avec ce grand saint, une autre avec l'abbé Suger, et s'entourait des lumières de son siècle. On a dit que le roi lui avait confié ses chagrins relativement à la reine Aliénor ; mais il ne reste là-dessus aucun monument historique.

Dès qu'il fut de retour en France, cette sombre mésintelligence entre Louis VII et sa femme se manifesta clairement

aux yeux de la cour. Il ne paraît pas qu'Éléonore fit rien pour la faire cesser; le sage Suger (auquel le roi décerna à son retour le titre de *père du peuple*, tant il avait gouverné avec succès et bonté pendant ces quatre années), Suger, en entrant bien avant dans la confiance de son maître et de son roi, cherchait vainement à calmer ses chagrins; il affirme dans ses écrits qu'il a protesté formellement contre le projet du roi, qui était de répudier sa femme; mais Aliénor haïssait Suger autant qu'elle dédaignait Louis: « J'avais cru épouser un roi et non un moine, » répétait-elle injurieusement pour faire allusion à la fois aux pratiques religieuses du roi son mari, et à sa déférence pour les avis du vertueux abbé de Saint-Denis; son humeur ambiencieuse et son esprit d'intrigue donnaient autant de peine au ministre que de chagrin au roi. Elle-même, loin de craindre le divorce, disait hautement qu'elle le demanderait pourvu qu'on n'alléguât pas d'autre motif que la parenté. « Il me « déplaît, disait-elle, d'être la femme d'un homme qui a le « menton rasé. Je serai libre de prendre un chevalier qui « saura porter barbe longue. » — Suger mourut le 13 janvier 1152; consolé par une tendre et pieuse lettre de saint Bernard, humble comme le dernier des religieux, il expira après avoir, à genoux, sur le marbre de Saint-Denis, demandé à tous ses religieux de lui pardonner les fautes qu'il avait pu commettre parmi eux. Le roi assista à ses obsèques et y pleura amèrement. Il exprima hautement ses regrets: la mémoire de Suger, restée en bénédiction dans son abbaye, parmi les pauvres qu'il soulageait et les opprimés dont il avait soutenu les droits, est en honneur dans la postérité: son nom est inscrit à côté de celui des plus sages ministres, des hommes qui ont uni au plus haut degré, le savoir et la vertu, la probité et le talent. Il avait dû à saint Ber-

nard la réforme de ce qui, dans l'intérieur de ses mœurs, aurait pu offenser la simplicité religieuse; depuis qu'il avait suivi les leçons de l'abbé de Clévaux, son monastère était devenu un modèle de régularité; sa vie était humble; ce grand ministre n'avait à Saint-Denis qu'une chambre de dix pieds sur quinze, sans meubles, sans ornemens, et bon lit, couvert durant le jour d'une tapisserie décente, n'était que de la paille revêtue de bure.

Trois mois après la mort de son ministre, le mardi qui précède Pâques fleuries, Louis se trouvait en personne à Beaugency, au milieu d'une assemblée composée des prélats les plus illustres de la France. Aliénor n'y était pas présente; il y fut procédé à la requête que faisait le roi pour invoquer la nullité du mariage.

Le chancelier fit un discours pour exposer les motifs de Louis VII: « Il est inutile, dit-il, d'insister sur les chagrins du roi, et sur ce qui s'est passé en Palestine; il n'est personne qui ne connaisse les bruits qui ont couru, et le roi, qui veut respecter l'honneur de cette grande princesse, ne doit pas approfondir la vérité des faits dont la certitude l'obligerait à déployer toute sa sévérité. Il s'en rapporte à la reine elle-même. Lorsqu'elle a voulu à Antioche se séparer du roi son époux, elle a invoqué la parenté comme un témoignage de la nullité de son mariage; c'est ce que le roi soumet au jugement de l'Assemblée. Si la parenté est prouvée, l'union de Louis avec Aliénor sera annulée. »

L'archevêque de Bordeaux, chargé de porter la parole pour la reine, n'insista sur la première partie, que pour dire « que si on craignait de découvrir la vérité, il n'était pas juste d'adopter des soupçons contre l'honneur de la reine, et de fonder le mécontentement du roi sur des faits dont la preuve était douteuse; cela est injurieux à l'hon-

« neur de la reine et à celui du roi son époux, dit l'ora-
 « teur. » Puis, avec plus de modération qu'on ne devait en
 attendre s'il n'eût pas été d'accord avec Aliénor, il ajouta :
 « A l'égard de la parenté, il est vrai, et la reine elle-même
 « le reconnaît, qu'elle existe du quatrième au cinquième
 « degré par femmes de la maison de Bourgogne; la reine
 « ne prétend pas le contester, mais sans doute elle préfère-
 « rait s'unir au roi pour demander une dispense que de
 « consentir à la séparation. Toutefois elle s'en rapporte aux
 « légitimes juges, au très saint père, et au roi, notre sire,
 « son époux. »

L'assemblée constata la parenté d'après la déclaration des
 témoins, et prononça la séparation en laissant les parties
 libres de contracter une autre alliance. Deux évêques et
 deux des seigneurs présents à l'assemblée allèrent annon-
 cer à la reine le résultat du jugement. « Incontinent
 « qu'elle en fut avertie, dit l'auteur des *Annales d'Aquitaine*,
 « elle tomba évanouie d'une chaire (chaise) où elle étoit
 « assise, et fut plus de deux heures sans parler ni desser-
 « rer les dents. Quand elle fut un peu revenue, elle com-
 « mença de ses clairs et verts yeux à regarder ceux qui lui
 « avoient premièrement dit la dure nouvelle en leur disant :
 « Ah! messieurs, qu'ai-je fait au roi pourquoi il me veut
 « délaisser? en quoi l'ai-je offensé? quel défaut a-t-il trouvé
 « en ma personne? Je suis jeune assez pour lui, je ne suis
 « point stérile... Je suis riche assez; je lui ai toujours obéi,
 « et si nous parlons de lignage, je suis de la lignée de l'em-
 « pereur Othon le premier, et du roi Lothaire, descendue
 « de la vraie tige de Charlemagne; et davantage, nous
 « sommes parents par père et par mère, si il le veut con-
 « noître ¹. » La violence de cette douleur dura peu : promp-

¹ Don Bouquet, *Histoire d'Aquitaine*.

tement consolée, l'épouse répudiée de Louis-le-Jeune se trouva souveraine de grands domaines par la retraite des garnisons françaises que Louis VII rappela. Tout le Poitou et toute l'Aquitaine n'obéirent plus qu'au nom d'Aliénor. De Blois, où elle se vit menacée d'être enlevée par le comte de Champagne, elle passa à Tours, et de Tours, *avertie par son bon ange*, dit la chronique, elle alla à Poitiers. Ces avertissements de son bon ange auraient eu pour but de faire éviter à Aliénor la rencontre de Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, qui voulait l'arrêter dans le dessein de l'épouser; or, Aliénor avait formé le projet d'épouser Henri, duc de Normandie, frère de ce même Geoffroy. On a prétendu que le dessein en était formé avant la répudiation, et que la coquetterie de la reine, son humeur et ses dégoûts servaient sa politique. Quel que fût le mobile de la conduite de la reine, à peine, depuis six semaines, était-elle séparée de Louis, et souveraine dans Poitiers, que le jeune Henri Plantagenet la fit demander en mariage. — Don Bouquet raconte gravement qu'Aliénor répondit : « Qu'elle avait dé-
 « libéré de ne jamais épouser homme. » Cette délibération fut de courte durée; car, « dès qu'on lui eût remontré, » continue l'historien, qu'elle était haïe du roi de France et qu'elle ne devait pas mépriser l'alliance d'un seigneur puissant, qui devait devenir roi d'Angleterre, » la remontrance « la toucha soudain ¹ » et elle permit au duc de Normandie de venir la voir à Poitiers. Henri pouvait plaire à la légère Aliénor; elle ne trouvait pas dans l'extérieur de ce jeune chevalier la sévérité de Louis; l'air et le maintien de Henri Plantagenet annonçaient sa haute naissance; ses cheveux d'un blond doré, parfumés et rangés avec soin, ornaient admirablement son front; sa physionomie spirituelle, fine et pru-

¹ Don Bouquet, *Histoire d'Aquitaine*.

dents¹ ; son regard, doux et agréable dans le repos, foudroyant et plein de feu dès qu'il était animé par le colère, son adresse pour tous les exercices du corps, sa grâce au milieu de sa cour, où il aimait à paraître le faucon au poing, le dan de la parole, tous ces avantages, relevés du prestige de la jeunesse (il avait à peine vingtans), étaient plus qu'il ne fallait pour gagner l'amour de l'héritière de Guyenne.

En vain Louis VII mit tout en œuvre pour empêcher ce mariage ; Henri épousa Aliénor le 18 mai 1152 ; il y avait deux mois, jour pour jour, que l'assemblée de Beaugancy s'était réunie pour prononcer le divorce. Le chagrin, qui porta Louis VII à entrer en Normandie, où il prit Vernon, ne put prévenir les funestes effets de cette union qui porta de riches provinces à l'Angleterre. Mais Aliénor ne devait, dans sa longue vie, ni donner ni trouver le bonheur : l'inconstance de Henri II lui prépara de longs chagrins ; elle expia par les tourments de la jalousie, les soupçons qu'elle avait causés à son premier mari. Reine d'Angleterre en 1154, lorsque la mort d'Etienne mit cette riche couronne sur la tête de Henri, Aliénor ne put déployer son génie altier que dans les scènes que sa fureur faisait essuyer à Henri II ; on la vit poursuivre et humilier les femmes qu'elle supposait plaire au roi², passer de l'excès de la colère à des retours de tendresse, puis tourner contre leur père, l'esprit de ses enfants ; c'est elle qui fomenta la révolte de son fils aîné Henri de Court-Mantel, que le roi avait imprudemment associé à la couronne³.

¹ Don Bouquet.

² C'est ici qu'il faudrait placer l'épisode de la belle Rosemonde, épisode qui appartient autant au roman qu'à l'histoire. On a accusé, mais à tort, Aliénor d'avoir présenté une coupe empoisonnée à Rosemonde, que le roi tenait cachée dans les détours d'un labyrinthe à Woodstock ; une version plus authentique dit que Rosemonde est morte religieuse vingt ans plus tard. — (Voir les *Reines d'Angleterre*, Vie d'Aliénor.)

³ En 1170, Henri II nomma roi son fils aîné. Le jour même du couronnement, au

Le reste de la vie d'Aliénor se trouvera avec plus de détails dans l'histoire des *Reines d'Angleterre* ; qu'il nous suffise ici de dire qu'Aliénor ne craignit pas d'intriguer même à la cour de Louis VII pour fournir des armes à ce fils rebelle ; elle l'encouragea à rechercher l'alliance de l'Écosse à la tête de quatre cents vaisseaux. Cependant Henri II détourna l'orage par sa prudence ; pardonnant tout à fait, il consentit à faire couronner Marguerite de France (fille de Louis-le-Jeune épousée par le prince Henri), et il alla se remettre de ses chagrins dans ses beaux domaines de Normandie, où il reçut la visite de son fils et de sa belle-fille ; mais lors de nouvelles révoltes, Henri reconnut les conseils de sa femme dans la conduite de ses enfants, et, en 1173, il fit enfermer Aliénor dans une prison, où elle vécut seize années dans une rigoureuse captivité.

Quand Richard monta sur le trône, son premier soin fut d'ouvrir la prison de sa mère ; il parut avoir à cœur de lui donner tous les témoignages d'amour et de respect qu'un fils doit à sa mère. A sa prière, il ouvrit les prisons d'Angleterre. En ce temps, où les lois étaient si incomplètes, il se commettait un grand nombre d'injustices ; les prisons renfermaient autant de captifs innocents que de criminels dignes de châtimens : la vieille reine avait tant souffert de sa captivité, qu'elle s'appliqua depuis à procurer toujours la délivrance des prisonniers. Comme son fils la laissa libre de

festin d'apparat, Henri, pour faire honneur à son fils, servit le premier plat devant lui ; sur quoi l'archevêque d'Yorck, penché vers le jeune prince, lui dit : « Prince au monde, cher sire, ne peut se vanter d'être servi par tel officier. » Le jeune homme répliqua : « Qu'y a-t-il d'étonnant ? Apparemment mon père ne croit pas s'abaisser ; il est fils d'un comte, et il sait que j'ai pour père un roi, et pour mère une reine. » Toute l'assemblée garda un silence de surprise et d'indignation en entendant ces paroles ; le malheureux père, ému de douleur, s'écria d'une voix altérée : « J'ai fait une faute, monseigneur l'archevêque ! j'ai fait une grande faute ! »

gouverner ses États d'Aquitaine et de Poitou qu'elle n'avait pas vus depuis si longtemps, elle se trouva heureuse de revoir ce beau ciel d'Aquitaine vers lequel sans doute s'étaient souvent reportées ses pensées quand des tristes fenêtres de sa prison, elle ne voyait que le ciel brumeux de l'Angleterre. Sa course à travers ses bonnes villes, ses châteaux et ses fiefs fut un concert de bénédictions, car partout elle délivrait les captifs, elle accordait des grâces, et la foule la suivait en la proclamant sa souveraine et sa libératrice. Là Guyenne lui dut de bonnes lois. Elle fit pour les marins d'Oléron des réglemens qui ont été pendant longtemps le seul code qu'on ait suivi pour la marine. Tant que Richard vécut, l'autorité d'Aliénor ne faillit point; elle sut employer tous les prestiges de l'esprit et de l'affabilité pour charmer les Anglais du dernier règne : ils obtenaient par elle tout ce qu'ils désiraient de leur jeune roi, que sa valeur brillante rendait l'idole de la nation. Mais cette reine ne manifesta jamais mieux à quel point elle était jalouse de l'autorité : ses discours rompèrent l'alliance de Richard avec Alix de France, la sœur de Philippe-Auguste, fiancée dès l'âge de huit ans au roi d'Angleterre, et élevée sous les yeux de Henri II; Aliénor accrédita les bruits les plus injurieux, et ne voulut point laisser monter sur le trône une femme dont le crédit déjà établi aurait pu balancer le sien. Que ces bruits fussent fondés ou non, Richard était bien aise de braver Philippe-Auguste : il fut donc facile à Aliénor de décider le renvoi d'Alix. Pendant la croisade que Richard et Philippe firent ensemble, après de graves sujets de mécontentement entre les deux rois, Richard déclara à Philippe qu'il lui rendait sa sœur, et il demeura à Palerme jusqu'à ce que sa mère lui amenât Bérengère d'Aragon, qu'il voulait épouser. Aliénor avait

ménagé cette négociation. Elle-même, oubliant son âge, et suivant son goût pour les affaires, était allée en Aragon chercher cette princesse, qu'elle amena en Sicile, où se firent les noces¹; puis, fière de son ouvrage, et déployant une inconcevable activité, sans craindre les périls de la mer, elle retourna en Angleterre, où elle usa de prudence pour maintenir les droits de Richard contre Jean. Quand Richard, au retour de la croisade, tomba aux mains de Henri VI, Aliénor hâta par son zèle la liberté de son fils; nulle peine ne lui sembla trop grande : écrire à tous les nobles vassaux angevins, poitevins, aquitains; prier, solliciter, envoyer; parler elle-même; faire, à soixante-dix ans, le voyage d'Allemagne, acquitter enfin les sommes exorbitantes que Henri VI exigeait, tout fut l'œuvre d'Aliénor. Elle sauva son fils; mais il était de la destinée de cette reine de survivre à tout ce qui lui avait appartenu. Richard fut tué au château de Chalus, en 1199. Geofroi, troisième fils de Henri, était mort en laissant un fils du nom d'Arthur, auquel appartenait le trône. Mais comme la mère de ce jeune prince, Constance, était duchesse de Bretagne et pouvait revendiquer la régence, Aliénor aima mieux favoriser l'usurpation de Jean; assiégée dans Mirebeau par les troupes de Philippe-Auguste, elle fut délivrée par Jean. Le dernier acte politique de sa vie fut la négociation du mariage de Louis, fils de Philippe-Auguste, avec Blanche de Castille; elle-même avait voulu se charger d'aller à la cour d'Alphonse-le-Noble, conclure cette union et ramener la jeune princesse². Qui aurait prévu, à l'heure du divorce de Louis-le-Jeune, qu'un jour la France devrait la

¹ Guillaume-le-Breton.

² Guillaume de Nangis, année 1200. Elle était l'aïeule de Blanche.

mère de Saint-Louis aux soins d'Éléonore de Guyenne! Lorsque la vieille reine traverse la France en tenant par la main Blanche de Castille, à la voir, appuyée sur cette jeune tige destinée dans les décrets de la Providence à pousser de si nobles rejetons, ne semble-t-il pas qu'elle vient militer son pardon, et qu'en donnant à la France cette reine excellente et cette mère accomplie, elle demande à la postérité d'oublier sa propre faute! Les peuples de France virent encore une fois la reine Aliénor assise dans les lieux où elle avait régné; elle y servait de mère à la jeune épouse, et elle y appelait son fils ce roi *Dieudonné*, accordé aux prières de Louis-le-Jeune. Ce n'était pas la première fois qu'Éléonore paraissait à la cour de Philippe-Auguste; elle y était venue en 1180 pour lui prêter hommage comme duchesse d'Aquitaine; elle n'y reparut point depuis les noces de Blanche.

Après une dernière visite à sa province chérie du midi, où la reportaient les souvenirs plus doux de sa jeunesse, alors qu'elle passait pour la *plus belle et la plus riche fleur d'Aquitaine*, pour la *perle incomparable du Midi*, et qu'elle reçut pour la première fois la visite de son premier époux, d'autres souvenirs sans doute l'engagèrent à abandonner le monde, à laisser à son petit-fils Henri III sa riche succession, et à venir à l'abbaye de Fontevrault, finir ses jours dans une retraite austère, où elle prit le voile malgré son grand âge. — De riches dons à cette abbaye, des bienfaits sans nombre, des aumônes aux pauvres, les prières et la pénitence, tels furent les moyens par lesquels la femme de Louis VII, la veuve de Henri II, chercha un refuge contre les remords de sa vie. Elle a voulu être inhumée dans l'église du monastère.

Elle avait eu, de Louis VII, Marie de France, épouse du comte de Champagne, Henri-le-Grand;

Alix, mariée à Thibault-le-Bon, comte de Blois et de Chartres (frère du comte de Champagne).

De Henri II elle eut neuf enfants :

Henri de Court-Mantel : il se révolta sans cesse contre son père, et mourut à vingt-six ans, en donnant de grands témoignages de repentir ;

Richard Cœur-de-Lion : la mort de son frère lui assura le trône d'Angleterre ;

Geoffroy : il fut marié à l'héritière de Bretagne et fut père du malheureux Arthur ;

Jean Sans-Terre qui fut roi au détriment de son neveu Arthur ;

Mathilde, mariée à Henri-le-Bon, duc de Bavière, et mère de l'empereur Othon IV ;

Bléonore, mariée à Alphonse-le-Noble, roi de Castille, mère de Blanche de Castille ;

Jeanne, mariée à Guillaume, roi de Sicile, et en secondes noces à Raymond V, comte de Toulouse ;

Enfin un fils mort en bas-âge.

Constance de Castille, Alix ou Adèle de Champagne.

Louis-le-Jeune, après avoir répudié Aliénor, épousa Constance, fille d'Alphonse VIII ; et vécut avec elle dans une grande union. Elle mourut au bout de six ans de mariage en mettant au monde un fils qui ne lui survécut pas. Elle avait donné au roi une fille nommée Marguerite, celle qui épousa le jeune Henri d'Angleterre.

Un événement digne d'intérêt par sa singularité a marqué le cours de l'union de Louis et de Constance. Les nais-

sances n'étaient pas alors consignées avec exactitude, et la difficulté de reconnaître les aînés, les degrés de parenté, devenait telle que, pour les grandes questions, dans les cas de nullité de mariage, il fallait s'en rapporter à la mémoire facilement infidèle des témoins. — Un soupçon élevé sur la naissance de Constance fit craindre à Louis-le-Jeune qu'elle ne fût pas fille légitime d'Alphonse; sous le prétexte d'un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, il fit le voyage de Castille, où le roi Alphonse leva tous les doutes.

Lorsque Constance fut morte, Louis, qui n'avait pas encore de fils, contracta une troisième alliance. Alix ou Adélaïde de Champagne, fille de Thibault IV, dit le Grand, était parvenue à un âge déjà presque mûr; mais Louis n'était plus jeune : ses chagrins, l'austérité de ses goûts lui faisaient préférer une femme d'un esprit solide. Il trouva en Adélaïde la raison, la grâce et l'enjouement; à la cour de Thibault, qui se distinguait par son amour pour la poésie et par ses manières courtoises, Alix faisait admirer sa générosité, sa politesse et son goût pour les travaux de l'esprit. — C'était cependant ce Thibault dont la révolte, au commencement du règne de Louis-le-Jeune, avait amené le siège et le sac de Vitry; mais, les ressentiments mutuels étant effacés par les années, l'alliance avec la Champagne devenait de bonne politique, et Louis chercha à se rattacher par de triples liens, cette puissante maison; car, en épousant Alix, fille de Thibault, il donna Marie à Henri-le-Libéral, et Alix à Thibault-le-Bon, frère de celui-ci. Le premier de ces princes, déjà comte de Blois, hérita aussi de la Champagne; le second était comte de Chartres.

Hugues, archevêque de Sens, sacra la nouvelle reine à Paris. Toute la France désirait un héritier du trône; mais quatre ans se passèrent sans que la reine eût le bonheur de

se voir mère. Enfin, tant de prières, de pèlerinages, d'aumônes que le roi fit pour obtenir un fils portèrent leur fruit. Louis VIII put enfin presser sur son cœur paternel un fils que, dans l'effusion de sa joie et de sa reconnaissance, il nomma *Dieudonné* ; ce fut Philippe-Auguste : *Philippe*, à cause de l'aïeul de Louis VII ; *Auguste* à cause du mois d'août dans lequel il naquit (22 août, dans la nuit du samedi au dimanche)¹. Jamais enfant ne fut chéri avec plus de tendresse. Une maladie qu'il fit à l'âge de quinze ans, et qui fit craindre pour ses jours, engagea le roi à faire un pèlerinage au tombeau de saint Thomas de Cantorbéry ; on attribua la guérison du prince à l'intercession du saint.

A la mort de Louis-le-Jeune, arrivée en 1180, Adèle se retira auprès de son frère le comte de Champagne. Elle avait eu des mécontentements à l'occasion de la tutelle du roi, mais ce fait n'a jamais été bien éclairci. Plus tard, pendant la croisade que Philippe fit de concert avec Richard Cœur-de-Lion, il laissa la régence à sa mère ; les chroniqueurs la nomment *l'illustre reine des Français*, et parlent d'elle avec respect ; mais ils ne donnent aucun détail sur sa régence, qui dura deux ans et demi : les reliques des saints Denis et Éleuthère, qu'elle fit exposer à la vue du peuple afin d'exciter la ferveur et de faire prier pour son fils² ; d'autres reliques qu'elle fit porter processionnellement pour obtenir la guérison du jeune Louis, atteint d'une maladie grave, voilà les seuls événements dont les chroniques du temps nous entretiennent.

Adèle mourut en 1206. Elle avait préparé le lieu de sa sépulture auprès de celle de son époux. Sur les bords de la

¹ Rigord.

² Rigord, *Vie de Philippe-Auguste*, tome xi, page 153.

Seine, près de Melun, à Sainte-Marie de Barbeaux, elle avait érigé un monument que l'admiration des contemporains exalte en ces termes : « Elle fit élever un tombeau où l'art « le plus exquis avait fait un heureux mélange de brillants « d'or et d'argent, de pierres précieuses. Jamais chef d'œu- « vre si étonnant n'avait paru dans aucun royaume depuis « le règne de Salomon ¹. »

Adèle laissait son fils sur un trône dont il avait augmenté la puissance; sa fille Alix, fiancée d'abord à Richard, et renvoyée ensuite en France, épousa Guillaume, comte de Ponthièvre. Agnès, seconde fille d'Adèle, épousa en première nocces Alexis Comnène; en deuxième nocces Andronic Comnène, et en troisième un seigneur grec du nom de Branas.

¹ Rigord, page 27, tome xi de la Collection des Mémoires.





Le sieur de la Roche.

Les éditions de la Bibliothèque nationale.

Isabelle de Hainaut.
En luy par Auguste.

Isabelle de Hainaut, Ingelburge, sœurs de Philippe-Auguste.

Agnès de Méranie, qui porta le titre de reine.



HILIPPE-AUGUSTE n'avait pas seize ans, déjà son père avait pensé à le marier : l'épouse était une simple damoiselle, fille du comte de Hainaut. Pour apaiser le mécontentement des barons qui se plaignaient que leur roi, noble suzerain de tant de hauts seigneurs, n'eût épousé que la fille d'un vassal du comte de Flandre, les généalogistes composèrent des titres magnifiques qui faisaient descendre la maison de Hainaut de Charlemagne ; « car, dit le religieux de Saint-Denis, j'ai vu les généalogies, et elles attestent que la reine Isabelle descendait de cette Judith, fille de Charles-le-Chauve, qui fut de la cour de son père pour épouser un chevalier qui fut depuis comte de Flandre et de

« Hainaut. » — Isabelle n'avait que treize ans quand elle fit son entrée à Paris, après avoir été mariée à Bapaume ; sa grâce plut aux bourgeois et aux bons habitants de Paris, accourus sur le petit pont de la Cité pour assister à l'entrée solennelle du couple royal ; selon les cérémonies accoutumées, le prêtre bénit le lit nuptial en l'aspergeant d'eau bénite, présenta aux époux la coupe remplie de vin et trois plats choisis sur la table des noces. Isabelle désirait être couronnée ; quoique le roi eût déjà été sacré à Reims, il pensa que cette nouvelle cérémonie augmenterait le respect des peuples et choisit l'église de Saint-Denis ¹ pour cette solennité ; la prière de son père ², au milieu du chapitre de Saint-Denis, lui faisait attacher plus de prix à la protection du patron de la France. Les religieux avaient orné l'église avec une pompe merveilleuse, les lustres et les cierges allumés brillaient de tant de feux, que les vitraux de l'église paraissaient transformés en autant de transparents brillants.

La marche des deux époux offrait le spectacle le plus riant : ce roi de seize ans, couvert du manteau royal, et monté sur son cheval de bataille ; cette jeune reine à peine sortie de l'enfance et s'essayant à porter avec dignité sa robe mi-partie de drap d'or et de soie rouge, semée d'émeraudes et de saphirs, la tête ornée d'une coiffure élevée et étroite du haut de laquelle tombait jusqu'à terre un magnifique voile de dentelle ; ces deux physionomies de caractère différent, mais toutes deux animées par la fraîcheur de la première jeunesse, pleines d'espérances et em-

¹ Guillaume de Nangis, année 1180.

² Dans le temps où Louis VII priait pour avoir un fils, il entra un jour dans l'église Saint-Denis, et, trouvant le chapitre assemblé, il se prosterna au milieu du chœur et demanda aux religieux d'unir leurs prières aux siennes. C'est dans la même année que naquit Philippe.

pressées de gagner l'ambour du peuple, tout cela offrait un puissant mobile à l'enthousiasme ; aussi la foule se pressait-elle sur les pas du roi : l'affluence était si grande, que dans l'église de Saint-Denis il eût été impossible de faire un pas, quoiqu'il fût resté au dehors une grande affluence de personnes qui n'avaient pu trouver de place. Quand le roi et la reine eurent traversé l'église et se furent agenouillés au pied de l'autel, sur lequel étaient déposés l'oriflamme et les reliques de saint Denis, l'espace vide qu'on avait dû réserver pour leur entrée se remplit, et il se fit tant de bruit, qu'à peine entendait-on la voix des enfants de chœur ; un des officiers de service, en agitant une longue baguette pour imposer silence, toucha deux lustres suspendus au-dessus de la tête du roi, et en brisa le cristal ; l'huile se répandit sur les vêtements des époux agenouillés l'un à côté de l'autre. Les religieux s'étant souvenus fort à propos de cette parole de Salomon : « *Il sera aint au jour de son triomphe !* » en firent l'application au roi, et on regarde cet incident comme le présage d'un règne trois fois heureux ¹.

Isabelle, malgré ces présages, eut plusieurs années de chagrins ; son oncle, gouverneur et parrain du roi, avait donné l'Artois en dot à la reine ; Philippe réclama encore le Vermandois, et le soumit en quelques semaines ; mais Isabelle souffrit de cette lutte entre le comte de Flandre et Philippe finit par la prendre en aversion et la relégua à Senlis où il la laissa deux ans entiers. Les maisons de Flandre et de Champagne s'étant réconciliées, à l'occasion du mariage de Baudouin de Flandres avec Marie, sœur de la reine mère, cette réconciliation amena celle de Philippe et d'Isabelle. Lo

¹ Rigord, *Vie de Philippe-Auguste*, tome II de la Collection des Mémoires, page 22.

roi rappela sa femme, et depuis lors vécut avec elle en bonne intelligence. Bientôt elle fut renommée par son goût pour la science des *trouvères*, et par la grâce qu'elle mettait à accueillir les chevaliers et à les encourager dans les tournois : plusieurs nobles seigneurs portaient ses couleurs et briguaient l'honneur de l'avoir pour leur dame ; sa beauté, quoiqu'elle ne fût pas parfaite, était célébrée par les poètes ; les vers d'Helinant, trouvère favori de Philippe et d'Isabelle, la comparent aux fleurs qui règnent sur les prairies, et à la vierge du voisinage. — Dans les lieux où le roi tenait sa cour plénière, au sortir des guerres, on parlait tout bas de l'espoir qu'on avait de voir bientôt la jeune veine devenir mère, et on se réjouissait sincèrement de la naissance prochaine d'un jeune suzerain. Toute cette saison se passa au milieu des divertissements ; la franche gaîté de nos aïeux donnait à ces fêtes un caractère de plaisir et d'entraînement, dont nos jours ennuyés ne peuvent nous donner l'idée. Les ménestrels, les jeux, les disputes d'amour, l'intérêt des nobles dames pour leurs chevaliers, le culte des chevaliers pour la dame de leurs pensées, la passion pour les combats qui se retrouvait dans les joutes et les tournois, donnaient la vie à ces fêtes royales. Philippe-Auguste, âgé alors de vingt-cinq ans, avait une gaîté qui donnait l'exemple.

Cependant ces fêtes nombreuses ne se passaient pas toutes sans qu'on eût quelque malheur à déplorer ; on se livrait au jeu des dés avec une si grande passion, que souvent des barons y perdaient leurs fiefs, leurs châtellenies ; des clercs y jouaient leurs bénéfices. Les censeurs de l'église s'élevaient contre cette passion. Les joutes guerrières coûtaient quel-

¹ M. Capellue, dans son *Histoire de Philippe-Auguste*.

quelquefois du sang : à l'un de ces tournois des cours plénières le trainement avait été si grand, que les dames avaient quitté leurs ornements de tête, leurs parures, leurs rubans, pour les donner en prix aux chevaliers; et qu'à la fin du tournoi, il ne restait plus rien de leurs belles parures, en sorte que d'abord elles en avaient été honteuses, voyant leurs cheveux épars tombés sur leurs épaules, et le haut de leurs corsages sans rubans et sans bijoux : mais se trouvant toutes en même point, elles se prirent à rire de voir que de si bon cœur elles avaient tout donné aux chevaliers. » A ces tournoi même il y eut un grand malheur à déplorer : Richard d'Angleterre et Geoffroi de Bretagne son frère y combattaient ; Geoffroi, blessé mortellement, vint expirer dans les bras du roi.

C'est cette année 1187 que la reine mit au monde un fils qui régna depuis sous le nom de Louis *Cœur-de-Lion*¹. Il naquit la veille de l'Assomption : les chroniqueurs et les poètes racontent que sa mère étant allée rendre grâce à Dieu dans l'église de Notre-Dame, elle vit les lampes s'allumer d'elles-mêmes et regarda cet événement comme un heureux augure. Isabelle assista aux préparatifs de la croisade qu'il se préparait à faire avec Richard *Cœur-de-Lion*, mais elle ne devait pas être témoin de la suite glorieuse du règne de son époux. Tandis que dans une entrevue avec Richard, Philippe réglait tout pour les croisades, la nouvelle du danger que courait la reine dans l'enfantement de deux fils jumaux le rappela à Paris. Isabelle n'avait pas vingt-un ans²; et lui fallut quitter la vie; et c'est en portant le deuil de sa femme que Philippe partit pour la croisade.

¹ Guillaume de Nangis, année 1187.

² Guillaume-le-Breton, page 104.

A son retour, l'ennui du veuvage, les exhortations des évêques et l'inquiétude générale qu'avait causée en son absence la maladie qui avait failli enlever son fils¹, l'engagèrent à choisir une seconde femme. Tandis qu'il hésitait sur les divers rapports qu'on lui envoyait de toutes parts, l'évêque de Hambourg lui fit un portrait séduisant de la princesse de Danemark, fille de Waldemar et de la reine Sophie; l'ancienne inimitié des Danois et des Saxons était un motif de politique, car Philippe se fortifiait contre l'Angleterre par une alliance avec le Danemark. Canut, frère d'Ingelburge, répondit à l'évêque de Noyon et aux comtes de Nevers et de Montmorency, députés pour demander la main d'Ingelburge : « Je confierai volontiers ma sœur à vos seins
 « pour être conduite au roi, mais il faut que votre Seigneur
 « s'engage à l'épouser, à ne jamais la renvoyer, et que,
 « pour garants de sa promesse, il laisse en otage plusieurs
 « barons et évêques. » Les plénipotentiaires crurent pouvoir accéder à ces conditions. Ils en signèrent une charte; c'est sur ces assurances qu'Ingelburge, escortée de chevaliers danois, partit sous la protection des évêques et des nobles barons de France. Philippe était allé l'attendre à Amiens. Dès qu'elle eut franchi la dernière frontière de France, le roi, monté sur son cheval de bataille, le casque en tête et revêtu d'une cotte d'armes à mailles d'argent, courut avec empressement au devant de sa fiancée; il l'accueillit avec honneur et parut la trouver telle qu'on la lui avait annoncée, belle avec ses cheveux blonds, sa taille élevée et sa main d'une éclatante blancheur, car elle était la plus belle des sœurs du prince de Danemark, « embellie en
 « core, dit un chroniqueur, par sa jeunesse, par la sainteté,

¹ Nous en avons parlé dans la Vie d'Adèle.

« et l'innocence de ses mœurs ¹. » A l'arrivée de la princesse dans la cité d'Amiens, on célébra le mariage, et dès le lendemain le couronnement. Mais pendant la cérémonie du couronnement, on vit le roi pâlir, s'éloigner de sa nouvelle épouse, et sortir en témoignant que « moult elle lui déplaisoit, » et qu'il ne pouvait supporter sa présence.

Ce brusque changement surprit toute la cour; Ingelburge délaissée devint le sujet de tous les entretiens. Elle est si belle, disait-on, qui peut en elle déplaire à notre sire? Quelques-uns disaient que cette beauté froide, ce rude accent du nord qui déparait ses lèvres suffisaient pour motiver l'éloignement du roi; mais le plus grand nombre attribua cette aversion si soudaine et si forte à l'œuvre de Satan ² : « Il est certain, dit le moine de Saint-Denis, que dès ce moment le démon ouvra en notre sire. » De vieux chevaliers engagèrent le roi à vaincre cette répugnance et à prendre avec lui la femme qu'il venait d'épouser. Déjà le roi l'avait reléguée à Saint-Maur-les-Fossés, où Ingelburge attendait avec anxiété ce qu'il allait advenir; elle reçut le roi comme son seigneur et son époux, mais Philippe sentit croître auprès d'elle cette invincible répugnance; dès le jour même il réunit ses clercs, et, après leur avoir déclaré qu'il ne pouvait supporter la pensée d'avoir Ingelburge pour femme, il leur enjoignit de chercher des moyens de dissoudre le mariage.

Les clercs, dans le plus grand embarras, ne savent que résoudre; on cherche des motifs de parenté, et on trouve fort à propos que la reine Ingelburge était petite nièce d'Anne de Russie, femme de Henri I^{er} et bis-aïeule du roi. Cette affinité ne pouvait motiver la séparation, car elle formait dix-

¹ Expressions de Rigord.

² Rigord, page 112.

huit degrés, mais les clercs ne trouvèrent pas dans leur conscience assez de courage pour résister à la volonté du roi; tout lui paraissait supportable au prix de cette alliance. Le cardinal de Champagne consentit à présider l'assemblée. On y appela la reine, mais sans lui donner de défenseur, et en la séparant de ses serviteurs; en sorte que la malheureuse princesse assista à la discussion, sans savoir ce qu'on disait et ce qu'on allait faire; à la fin de la séance un interprète lui expliqua la sentence de répudiation. Alors elle fondit en larmes et s'écria : *Male Franco ! male Franco ! Rome ! Rome !* pour faire comprendre qu'elle en appelait au pape.

Après ce jugement inique et précipité, Philippe se hâta d'ordonner le départ de la reine; mais Ingelburge se refusa positivement à retourner dans sa patrie¹ : elle préféra l'abaissement où la retenait son époux, à la honte d'une démarche après laquelle elle sentait que nul retour ne serait possible. Le roi se montra cruel envers une femme qui n'avait d'autre tort que d'avoir eu le malheur de lui déplaire; il la fit enfermer de tourelle en tourelle, sans veiller même à ce qu'elle eût un honnête entretien; elle fut à la fin confinée à Cascin, dans un château où elle ne voyait presque que le seul évêque de Tournay, Etienne, que son malheur toucha. « Mon père, lui faisait-elle dire par ses
« interprètes, mon père, ayez pitié de ma misère; ma con-
« fiance est en Dieu seul, car mes amis et mes proches
« m'ont abandonnés, et si ce n'était mon seigneur de Rheim's
« qui m'a fortifiés et consolés, et qui m'a nourri libéralement
« depuis mon adversité, j'aurais souffert de la pauvreté au-
« tant que les plus malheureux de ceux qui y sont nés. »
L'évêque écrivait en sa faveur au cardinal de Champagne :

¹ Rigord.

« Je dirais presque que la reine est mieux faite que Sara,
 « plus sage que Rebecca, plus dévote qu'Anne, plus chaste
 « que Suzanne; ceux qui disputent de la beauté des femmes
 « assurent que la reine n'est pas moins belle qu'Hélène ni
 « moins noble que Polixène. Son occupation journalière est
 « la prière, la lecture ou le travail des mains. Elle ignore
 « ce que sont les jeux et les amusements: depuis le matin
 « jusqu'à neuf heures, elle prie, agenouillée dans son ora-
 « toire; elle répand devant le seigneur des larmes et des
 « gémissements, moins pour elle que pour son époux. Oh!
 « si notre Assuérus connaissait le mérite de son Esther, il
 « lui rendrait bientôt ses bonnes grâces, son amour, sa con-
 « fiance et le trône qu'il lui ôte. — Hélas! cette reine, fille
 « de rois, petite-fille de saints martyrs, est réduite par l'in-
 « digence où elle se trouve, à vendre ses meubles, ses habits
 « même, pour pourvoir à sa nourriture. Je l'ai vue pleurer,
 « et j'ai pleuré moi-même avec elle.... »

Étienne de Tournay ne se borna pas à écrire en faveur de la reine; il alla à Rome pour supplier le pape (Célestin III) de prendre en main la cause d'Ingelburge. Canut avait envoyé aussi deux légats dès qu'il avait appris l'outrage fait à sa sœur. Mélior, prêtre-cardinal, et Cenci, son diacre, vinrent déclarer au roi que la cour de Rome devait décider de cette grande affaire, et que la sentence était irrégulière.

« La sentence est valable, dit Philippe fort irrité, et
 « vous n'avez rien à voir dans cette affaire. » — « Tu te
 « trompes, répliquèrent les deux prélats; il appartient à
 « nous seuls, comme délégués du souverain pontife, de te
 « délier du serment que tu as fait envers ton épouse In-
 « gelburge. »

Ils annoncèrent l'intention d'assembler un concile; mais

les menaces du roi empêchèrent l'exécution de ce dessein, car les clercs et les abbés, dit Rigord en sa chronique, furent tous comme des chiens muets, et nul n'osa japper, tant ils craignaient pour leur peau ¹ !

Le mécontentement de Célestin, à la nouvelle de ce qui s'était passé, ne put lui faire lancer l'excommunication, parce que Philippe n'avait pas rompu le dernier lien de l'obéissance, et que, s'il persistait à éloigner sa femme, du moins il n'avait pas recherché une autre épouse.

Trois ans s'écoulèrent. Le roi brava enfin ouvertement les foudres de l'Église. Il fit chercher une femme par toute l'Europe; mais ses premières tentatives ne furent pas heureuses : les trouvères faisaient des malheurs d'Ingelberge le sujet de leurs chants, ils en composaient des complaintes, et les nobles suzeraines pleuraient sur la princesse de Danemark, reléguée de château en château, quelquefois privée de la lumière du jour, quelquefois abandonnée aux soins de gardiens infidèles qui oubliaient de veiller à sa nourriture; car il était arrivé, et cela était notoire, que la reine avait passé un jour sans manger. Aussi, malgré les lettres du roi de France et les prières de ses envoyés, les nobles dames craignaient ou d'être répudiées ou de se voir ignominieusement renvoyées; Clémence en Thuringe, et Alix, fille d'un prince palatin, refusèrent. Philippe écrivit à une princesse de Flandre : « Je jure que je vous épouserai, à moins que vous ne soyez laide à faire peur. » Cette promesse ne parut pas suffisante pour faire agréer la demande. Mais à la fin, Agnès, sœur d'Othon, duc de Méranie ², après avoir bien demandé si le roi de France était

¹ Rigord, année 1193, Grande chronique.

² Rigord, année 1196, page 131. — Guillaume-le-Breton, 214.

libre et si son divorce était valable, consentit à devenir sa femme.

Amenée en France, elle y arriva au milieu de la cour plénière que tenait Philippe à Montreuil pour y recevoir l'hommage du comte de Flandre. Quand Agnès parut montée sur sa haquenée, entourée de ses damoiselles, toutes les joûtes furent suspendues; un murmure approbateur accueillit sa venue, car sa grâce, sa beauté, ses cheveux bouclés sur ses épaules, l'éclat de son teint, et le charme de sa personne contrastaient avec la raideur d'Ingelburge. Le roi fit asseoir sa fiancée sous la tente qu'il lui avait préparée, et tous les chevaliers s'émerveillaient, disant : « Qu'elle est belle, la nouvelle reine! et qu'il est heureux, notre sire, d'avoir une telle dame! Nous porterions volontiers ses couleurs! »

Malgré les doutes de plusieurs évêques, le roi, dès le lendemain, fit célébrer le mariage, et, de ce moment, on reconnut qu'il devenait passionnément épris d'Agnès; il ne paraissait plus qu'avec ses couleurs; il ne la quittait pas. Elle l'accompagnait dans ses chasses. Tant d'élégance et de légèreté dans sa taille, tant de rapidité dans sa course et de justesse dans les coups qu'elle lançait, la faisaient, d'ordinaire, par les érudits du temps, à la *Centille* de Virgile « qui courait sur un champ de blé, sans en courber les épis. » Les poètes célébraient la beauté de la reine, les chevaliers enviaient l'honneur d'être couronnés de sa main. — Ingelburge était oubliée, et le mariage du roi semblait avoir fait oublier aussi les doutes élevés sur la sentence du divorce.

Il paraît que, résignée, quand elle apprit le succès de sa

rivale, Ingelburge ne songeait plus à se plaindre et qu'elle supportait son sort, lorsque le petit nombre d'amis qui la visitaient l'engagèrent à recourir encore une fois au pape : « Ce sera, lui disait-on, défendre les droits sacrés du mariage, et faire cesser l'injustice du scandale. » Célestin ne répondit pas aux plaintes de la reine répudiée, et le bonheur d'Agnès et de Philippe ne fut point troublé. Si les clercs et les évêques rappelaient parfois qu'Agnès ne pouvait être épouse légitime, les seigneurs la tenaient pour leur suzeraine et l'appelaient *la fleur des dames*; le roi la menait dans toutes les villes de ses domaines; sa cour était une fête perpétuelle. Déjà deux fois elle avait été mère : elle portait un troisième enfant dans son sein, et se voyait de plus en plus entourée d'hommages et d'amour, lorsqu'une lettre foudroyante du pape Innocent III vint, comme un coup de tonnerre, renverser tout ce bonheur.

Innocent III venait de succéder à Célestin; il déclarait que le roi ne pouvait garder Agnès avant que la parenté d'Ingelburge ne fût mieux prouvée qu'elle ne l'avait été jusque-là. Il fallait préalablement cesser tout rapport avec Agnès.

Philippe dédaigna cette réprimande et ne répondit même pas. Innocent lui envoya un légat avec une seconde lettre.

Philippe reçut le légat, lut la missive, et dit : « Agnès est mon épouse, personne ne pourra m'en séparer. »

Le cardinal, Pierre de Sainte-Marie, avait le pouvoir et l'ordre de mettre le roi en interdit, mais il n'osa aller plus loin avant d'en avoir écrit au pape qui ordonna de jeter l'interdit, persuadé que la voix du peuple forcerait le roi à céder.

En effet, le peuple murmura si fort, il prit si hautement

parti contre le roi, que Philippe fut contraint de consentir à la réunion d'un parlement destiné à prononcer sur cette grande question. L'assemblée se tint à Paris, composée de tous les tenanciers de la couronne de France. Agnès y vint, mais sa tristesse, ses vêtements de deuil, les inquiétudes mortelles que décelait sa pâleur, ne purent entrer en balance avec le malheur de l'interdit; aucun chevalier ne prit sa défense; l'avis unanime du parlement fut que le roi renvoyât Agnès de Méranie, et reprit Ingelburge jusqu'à ce que le pape eût fait revoir la sentence. Alors Philippe, s'adressant à l'archevêque de Reims : « Il est donc « vrai, lui dit-il, que cette sentence de divorce a été an-
« nulée par le Saint-Siège? »

« — Cela est vrai, monseigneur, » répondit le prélat.

« — Eh bien ! sire archevêque, vous qui l'avez pronon-
« cée, vous ne saviez donc ce que vous faisiez? » L'arche-
vêque ne répondit pas un mot, et le roi sortit. Sa fureur ne connaissait pas de bornes, son amour pour Agnès ren-
dait plus amer l'humiliation de sa volonté brisée; on l'entendait proférer parfois d'horribles juréments; d'autres fois assurer Agnès qu'il la protégerait; quelquefois pleurer de rage et de regret. Il essaya encore un moyen. — Agnès écrivit en suppliante au pape Innocent :

« Elle n'était pas coupable, elle s'était informée soi-
« gneusement avant de venir en France de la validité du
« divorce du roi avec Ingelburge; elle y était venue sur la
« parole royale; elle avait été mariée à la face des autels;
« elle était reconnue comme reine par toute la nation; elle
« était mère de deux enfants, et dans ce moment elle por-
« tait dans son sein un troisième gage de cette union
« qu'elle avait crue légitime. Elle s'était sincèrement at-
« tachée à son seigneur; faudrait-il qu'elle se vît mettre

« au rang des adultères, et que ses enfants fussent privés
« de la légitimité de leur naissance? »

Innocent reçut cette lettre, mais tout fut inutile; les deux époux virent arriver un légat chargé d'assembler un concile. Le cardinal Octavien, revêtu de cette mission, ayant convoqué le concile à Soissons, la reine Ingelburge y fut mandée; on lui prépara un siège à côté de celui du roi, et le légat prenant la parole, demanda à Philippe s'il voulait promettre de reprendre sa femme Ingelburge et de renvoyer Agnès de son palais et de son royaume, jusqu'à ce que la sentence de parenté fût de nouveau examinée et résolue. Le roi promit, mais il ne pouvait retenir les pleurs que le dépit lui arrachait; il fit observer qu'Agnès était enceinte, et qu'un voyage pourrait compromettre sa vie. On lui laissa le soin de fixer le lieu de sa retraite pourvu qu'il promît de ne plus la revoir. Il le jura, les mains sur l'Évangile. Le roi revit une fois encore Agnès dans un appartement du palais; on entendit leurs adieux, et la malheureuse Agnès sortit la nuit pour aller chercher un refuge au château de Poissy, où elle devait rester jusqu'à la naissance de son enfant. Deux mois après, elle mit au monde son troisième fils, image vivante de son père, et que les circonstances de sa douloureuse naissance firent nommer Tristan. Pour Agnès, trop d'émotion et une trop amère douleur l'avaient frappée dans cette laborieuse grossesse, elle mourut; le roi la pleura amèrement, et pour dernier soin à la mémoire de cette femme qu'il avait tant aimée, il demanda la légitimation des trois enfants qu'elle lui avait donnés.

Le concile avait fixé à six mois et deux semaines la réunion de l'assemblée qui devait enfin décider la question du divorce, question bien simplifiée par la mort d'Agnès.

L'intérêt qui s'attache à un amour partagé ne peut pallier la dureté du roi à l'égard d'Ingelburge, répudiée, humiliée et maltraitée. Cette princesse fut reçue comme reine à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons, où sa conduite parut pleine de sagesse et de modestie. Le concile tint six séances dans l'espace de quinze jours. A la dernière, un jeune homme inconnu, remarquablement beau, s'étant levé du milieu de l'assemblée, parla en faveur d'Ingelburge avec une éloquence, une convenance, une douceur qui frappèrent tous les assistants, et qui parut faire impression sur le roi. Cependant rien encore n'annonçait la fin de la décision : les examens se prolongeaient, les envoyés du roi de Danemark arrivaient, le royaume était en suspens : tout-à-coup le roi fait dire aux prélats et aux clercs qu'il consent à reprendre sa femme, et qu'ainsi leur réunion devient inutile. Les Pères assemblés, en recevant la missive royale, apprennent que Philippe vient d'aller enlever sa femme à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons; qu'il l'a mise en croupe sur son cheval, et qu'il l'emmène à la demeure royale ¹.

Cette brusque obéissance qui dispersa le concile, ne fut point un gage de bonheur pour les deux époux. La répugnance du roi pour Ingelburge s'était accrue de toutes les amertumes et de tous les chagrins qu'il avait subis à cause d'elle; Ingelburge lui inspirait une aversion qu'il disait insurmontable, et dont jamais il ne fit connaître la cause; quand s'en expliquait, il disait qu'il fallait qu'il y eût *sortilèges et maléfices*. Au bout de quelques semaines, il relégua de nouveau la reine loin de lui; elle passa de longues années renvoyée de château en château, de mo-

¹ Guillaume-le-Breton. — Rigord, année 1200, Grandes chroniques.

naître en monastère sans que les remontrances du pape, les conseils des évêques triomphassent de l'aversion de Philippe; enfin en 1208, suivant la chronique, il prit sa femme avec lui « pour en finir avec les remontrances de l'apostole de Rome. » L'histoire ne dit plus rien d'Ingelburge. Elle survécut à Philippe-Auguste, malheureuse d'avoir accompli un mariage si funeste; dans la dernière maladie du roi, elle ne le quitta pas : c'est elle qui lui ferma les yeux quand il mourut; mais dans cette union malheureuse, jamais Ingelburge n'eut la consolation de voir le roi lui rendre justice.





Leonce Robillon.

Imp. Lemercier r. de Seine 57 Paris

Blanche de Castille

Louis IX

Blanche de Castille, femme de Louis VIII.

Marquerite de Provence, femme de saint Louis.



ÉTAIT en 1201, Philippe-Auguste était arrivé à une des époques les plus brillantes de son règne glorieux. Il venait d'enlever la Normandie à Jean-sans-Terre; dans un traité conclu à Vernon, les deux rois convinrent que le gage de la paix serait le mariage de Louis, fils de Philippe-Auguste, avec Blanche, fille d'Alphonse VI, roi de Castille, et d'Éléonore, sœur de Jean. On a vu la vieille Aliénor de Guyenne se charger de conduire la négociation auprès de son gendre; elle entreprit le voyage, accompagnée des ambassadeurs de Jean et de Philippe, et ramena sa petite-fille en France. Jamais deux jeunes époux ne fu-

¹ C'est pour éviter de nous répéter que nous renvoyons dans un autre chapitre l'histoire de la mère et de la femme de saint Louis.

rent mieux assortis que Louis et Blanche : « Tous deux ouverts, purs et sans fiel, dit Mezeray; tous deux enclins au bien, plurent à chacun. »

Philippe-Auguste s'attacha à cette jeune princesse dont l'agrément et la grâce animaient sa cour et égayaient son humeur. L'âge développa les qualités de Blanche; Philippe put remarquer en elle un esprit si juste, que souvent il prit plaisir à la consulter. Quelquefois elle le fit revenir sur des décisions qui paraissaient irrévocables. Quand les Anglais, las de Jean-sans-Terre, offrirent la couronne à Louis, ce prince, manquant de secours, en demanda à Philippe qui ne voulut point lui en donner. Blanche se présente à son beau-père, et le supplie en faveur de son mari; le roi persiste dans son refus. « Je sais ce que je ferai, monseigneur, dit-elle, j'ai biaux enfans; et si vous me voulez éconduire, je les mettrai en gage à quel que haut seigneur qui me baillera hommes et argent. » Philippe céda. Mais Jean-sans-Terre étant mort, les Anglais reconnurent le fils de ce prince, Henri III, enfant de onze ans; et le roi français, qu'ils avaient appelé, ne garda que six semaines un trône dont l'esprit national l'aurait banni, lors même que la mort de Jean ne fût pas survenue.

Mère de très bonne heure, Blanche remplit les devoirs de la maternité dans toute leur étendue. Le troisième de ses fils fut saint Louis. Comme elle venait de le mettre au monde, elle s'étonna de ne pas entendre les cloches. « Dame, lui dit-on, les gens d'église ont eu peur que le bruit des cloches ne vous fit mal. » — « N'est-ce que cela? » s'écria la jeune mère; mettez-moi vite hors d'ici, et que les cloches tintent pour inviter tout le peuple à se réjouir, et pour remercier Dieu de ce qu'il m'a envoyé un beau fils. » Et elle se fit transporter dans une

grange éloignée. Elle avait pris soin de faire baptiser immédiatement son fils. Le lieu où il avait été fait chrétien demeura cher à saint Louis, qui aimait à en reproduire le souvenir dans ses lettres à ses amis, en signant : *Louis de Poissy*.

Blanche nourrissait elle-même ses enfants. Un jour qu'elle accompagnait son mari dans une partie de chasse, une dame du palais donna son propre lait à Louis, pensant se rendre agréable à la reine ; mais Blanche, à son retour, fit rendre à l'enfant tout le lait étranger qu'il avait sucé : — « Je suis sa mère, dit-elle, et nulle autre femme ne doit « le nourrir. » Elle apportait la plus grande vigilance aux progrès intellectuels de ses fils. Le soir, avant de faire retirer ses enfants, la bonne mère les prenait sur ses genoux, leur faisait les plus tendres caresses ; puis, les rendant attentifs par mille petites industries maternelles, elle leur racontait quelque trait de vertu et leur demandait ce qu'ils en pensaient. Quelquefois, mettant en parallèle deux personnages fameux, elle leur disait : « Auquel voudriez-vous ressembler ? » On sait que saint Louis, enfant, entendit souvent sortir de la bouche de sa mère cette sublime recommandation : « Mon fils, vous savez combien vous « m'êtes cher, mais j'aimerais mieux vous voir mort, que « souillé d'un seul péché mortel. » Paroles répétées de siècle en siècle à la louange de Blanche de Castille !

Louis, Cœur-de-Lion, avait trente-sept ans quand il monta sur le trône (1223) ; presque aussitôt il prit les armes contre les Albigeois : Philippe-Auguste l'avait prévu et on lui avait entendu dire, dans ses derniers jours, ces paroles devenues prophétiques : « Les gens d'église entraîneront mon fils « dans la croisade contre les Albigeois ; il y mourra, et le « royaume restera entre les mains d'une femme et d'un « enfant.

Louis VIII, cependant, ne prit aucun engagement en partant : « J'irai, dit-il, en la guerre, et je viendrai comme il « me plaira. »

C'est dans le cours de cette guerre que commencèrent les révoltes des seigneurs, qui devaient plus tard amener les troubles de la régence de Blanche.

Thibault IV, comte de Champagne, fut le premier à manifester ouvertement son indépendance. On a dit cependant qu'il aimait la reine Blanche ; il l'avait nommée *sa dame* et il portait ses couleurs. Chaque chevalier avait une dame de ses pensées, et il n'était point de noble châtelaine distinguée par la beauté ou par l'esprit, qui ne vît plusieurs chevaliers briguer l'honneur de porter ses couleurs. Thibault avait vingt-six ans, la reine en avait près de quarante, mais le comte se plaisait en la science des trouvères, la renommée de ses poésies lui a laissé le surnom de *Chansonnier*, et c'est à Blanche qu'il adressait ses plus tendres complaintes :

Hé Blanche ! claire et vermeille,
 Par vos sont mi grief soupir !
 Empereur ni roi n'ont nul pouvoir
 Envers amour : de ce m'ose bien vanter.
 Ils peuvent bien donner de leur avoir,
 Terres et fiefs, et fourbes pardonner ;
 Mais amour peut homme de mort garder,
 Et donner joie qui dure
 Pleine de bonne aventure.

Tout en faisant ces jolis vers, Thibault ne partageait pas moins les inquiétudes des grands vassaux sur l'accroissement de l'autorité royale depuis Philippe-Auguste.

Engagé, dit-on, avec Pierre Mauclerc, duc de Bretagne et avec Hugues de Lusignan, il manifesta sa mauvaise volonté, en refusant de rester à l'armée au-delà de quarante jours de service féodal.

« Beau cousin, lui dit le roi, vous voyez qu'il s'agit du service de l'église et que j'ai besoin de vous et de vos gens ; je ne puis vous bailler congé de partir. » — « Beau sire roi, dit le comte, j'en suis fâché, mais mes gens sont las et repus, et je ne puis plus longuement rester. »

La campagne ne réussit pas moins. Le roi prit Avignon¹ ; Nîmes et Beaucaire lui remirent leurs clefs ; partout on se soumettait, et Louis VIII, après avoir confié le gouvernement de la province à Humbert de Beaujeu, jugea la guerre finie et voulut s'acheminer vers Paris. Blanche l'y avait devancé : elle l'avait suivi au commencement de cette campagne, faisant toujours dresser sa tente à côté de celle du roi. Les germes d'une maladie épidémique, qui avait déjà frappé un grand nombre de victimes au camp d'Avignon, se développèrent dans l'armée à l'entrée de l'Auvergne. Le 29 octobre, en traversant Montpensier, le roi se sentit atteint, et fut forcé de s'arrêter. Le 3 novembre il appela autour de son lit les seigneurs qui l'avaient accompagné. C'étaient son frère, Philippe de Hurepel, comte de Boulogne², les archevêques de Bourges, de Senlis, de Noyon et de Chartres, Enguerrand, comte de Blois, Archambaud de Bourbon, le sire de Nesle. Il leur fit jurer qu'ils demeureraient fidèles à son fils ; qu'ils le feraient couronner sans délai et qu'ils lui prêteraient hommage ; par son testament, il laissa la tutelle à sa femme Blanche de Castille. Le roi mourant recueillit toutes ses forces et fit les plus pressantes

¹ Ville impériale, c'est-à-dire se gouvernant à certaines conditions, sous la protection de l'empereur d'Allemagne. Depuis la donation que le dernier roi des deux Bourgogne avait faite de ses États à l'empereur Conrad, beaucoup des villes du midi se gouvernaient elles-mêmes à ce titre.

² Fils de Philippe-Auguste et d'Agnès de Méranie.

instances pour s'assurer de l'obéissance des seigneurs à sa femme et à son fils.

Il mourut le 8 novembre 1226 avec le courage et la foi d'un héros chrétien. La pureté de ses mœurs l'avait distingué; la bonté de son cœur jointe à son amour pour la guerre lui mérita le surnom de *Lion-Pacifique* que ses contemporains lui donnèrent, en voyant dans sa mort la réalisation d'une prophétie de Merlin :

Le lion mourra dans Montpensier.

Une médaille frappée sous son règne représentait un lion paisible, avec cette exergue :

Non furit, sed dominatur :
Non pas furieux, mais dominateur ¹.

PREMIÈRE RÉGENCE DE BLANCHE.

Blanche, après la pompe des obsèques, conduisit son fils à Reims pour y être sacré. Les seigneurs, qui avaient prêté serment au lit de mort de Louis VIII, invitèrent les pairs et le baronnage de France à la solennité du sacre.

Le 29 novembre, le dimanche avant la saint André, était le jour fixé pour la solennité. C'était sagesse d'en avoir hâté le terme, car mille réclamations s'élevèrent sur cette lettre de convocation.

— « Il fallait d'abord remettre en liberté les pairs et les

¹ Grandes chroniques, année 1226. Loys le Lion, liv. iv.

« barons retenus prisonniers depuis la bataille de Bouvines.
« — On ne pouvait se passer de la présence de Ferrand,
« comte de Flandre, de Renaud, comte de Boulogne ¹. —
« Il fallait plus de temps pour s'assembler et appeler les
« seigneurs éloignés. — Il fallait, pour chaque baron, une
« garantie que nul ne pourrait désormais être dépouillé
« de ses biens, et privé de ses droits, que par jugement des
« pairs. »

Blanche était seule pour faire face à l'orage ; car sa régence n'était encore agréée d'aucun seigneur. Toutefois Philippe de Hurepel n'osait la revendiquer ouvertement à cause de l'irrégularité de sa naissance ; le comte de Champagne ne parut point ; le comte de Bretagne et le comte d'Angoulême étaient trop loin pour prendre un parti.

La reine n'avait auprès d'elle d'autre conseil que celui du légat du pape le cardinal romain de Saint-Ange ; mais c'était un homme habile et tout dévoué à la reine ; il l'engagea à ne pas se préoccuper des obstacles, et Blanche partit. Elle fit armer son fils chevalier à Soissons, et elle arriva avec lui à Reims le 29 novembre. Quoique incomplète, l'assemblée des seigneurs se trouvait néanmoins nombreuse et imposante, et le sacre se fit avec solennité. On y voyait le roi de Jérusalem, Jean de Brienne, Philippe de Hurepel, oncle du roi, Hugues IV, duc de Bourgogne (il était le seul pair présent et n'avait pas quatorze ans), les comtes de Dreux, de Blois, de Bar, trois frères de l'illustre maison de Coucy, et un nombre considérable d'évêques. La comtesse de Flandre y représentait son mari prisonnier, et la comtesse douairière de Champagne y était venue à la place de son fils ;

¹ C'est depuis la captivité de Renaud que le comté de Boulogne avait été donné à Philippe de Hurepel.

car, dans le souvenir de sa résistance à Louis VIII, on avait cru prudent de refuser à ce seigneur l'entrée de Reims; d'ailleurs un bruit odieux courait sur lui: on l'accusait d'avoir empoisonné le roi. Son absence donna lieu à un débat assez singulier. Sa mère qui le représentait voulait tenir l'épée devant le roi; Jeanne de Flandre, présente pour son mari, élevait la même prétention, et on eut beaucoup de peine à faire consentir les deux nobles dames à laisser le comte de Boulogne tenir l'épée à leur place.

Louis IX n'avait que onze ans et demi: tout le temps de la solennité on vit sur son visage l'impression du recueillement le plus profond, et le sire de Joinville nous apprend qu'au fond de son cœur il répétait ces paroles de David: « Mon Dieu! j'ai élevé mon âme vers vous et c'est « en vous que j'ai mis toute ma confiance. » Au sortir du temple, Blanche ayant embrassé tendrement son fils, se prépara à maintenir les droits du nouveau roi.

Il fallait déjouer la ligue formidable qui se formait, car le comte de Champagne, doublement aigri et de la calomnie qui le flétrissait et de l'affront qu'il avait reçu au sacre, venait de se joindre à cette ligue: ceux qui y étaient déjà entrés étaient le comte de Bretagne, Pierre Mauclerc; Lusignan, comte de la Marche, et sa femme Isabelle¹, comtesse d'Angoulême; le vicomte de Thouars et Savary de Mauléon.

Dans un si grand embarras, Blanche devait chercher à s'attacher par des bienfaits ceux qui avaient embrassé ses intérêts; aussi récompensa-t-elle tous les vassaux qui avaient assisté au couronnement; elle remit le comte Ferrand en

¹ Veuve de Jean-sans-Terre.

liberté et se contenta d'une rançon beaucoup moindre que celle qu'avait refusée Louis VIII. Pour s'attacher Philippe de Hurepel, elle resserra la prison de Renaud, comte de Boulogne, qui aurait pu disputer son héritage au fils de Philippe-Auguste, et assura à ce même Philippe, son beau-frère, le château de Mortain et de Lillebonne. Tant que la ligue ne donna pas le signal de la guerre, Blanche se borna à donner des témoignages de bienveillance à ceux dont elle espérait se faire des amis; mais quand elle apprit que Thibault rassemblait des armes et des vivres, elle fit un appel à tous les vassaux de la couronne, leur annonçant que chaque chevalier eût à amener des hommes d'armes à Tours, où le jeune roi se trouverait et les commanderait en personne. En même temps elle écrivit à tous les seigneurs confédérés pour qu'ils vinssent prêter hommage. Thibault répondit le premier à cet appel; le 20 février 1227, il vint à Tours où la reine et son fils étaient avec le légat et les comtes de Boulogne et de Dreux. Elle le reçut avec une bienveillance marquée, comme s'il avait toujours été le sujet le plus fidèle: le roi lui fit aussi un accueil très gracieux. C'est à la passion de Thibault pour la reine qu'on a attribué ce prompt retour. Voici le gracieux récit du chroniqueur: « A donc, dit-il, le comte, regardant la reine qui « tant étoit belle et sage, s'écria, tout ébahi de sa grande « beauté: Par ma foi! Madame, mon cœur et toute ma « terre sont à votre commandement; ce n'est rien qui « vous fît plaisir que ne fisse volontiers; et jamais, si Dieu « plaît, contre vous ni les vôtres ne n'irai. »

A une seconde sommation du roi, plusieurs autres seigneurs quittèrent la ligue; le comte de Bar avait prêté l'hommage, d'autres s'étaient joints à la reine; enfin, sans qu'on eût combattu, la ligue se trouva dissipée. Le 27 mars 1227,

le comte de Bretagne et le comte de la Marche comparurent à Vendôme, et y signèrent un traité. Le duc promit à la reine sa fille Iolande pour un des frères du roi, et la reine eut la satisfaction d'amener son fils à Orléans après avoir triomphé de la mauvaise volonté des seigneurs et les avoir forcés à reconnaître sa régence.

Mais elle avait un nouvel ennemi en Philippe de Hurepel qui, depuis l'hommage de Thibault, ne cessait d'appeler à la vengeance; il publiait que sa belle-sœur oubliait son mari avec le traître qui avait empoisonné Louis VIII, et que le devoir des seigneurs était d'enlever au plus tôt le jeune roi à une tutelle pernicieuse. Quand on lui objectait que le comte était absent lors de la maladie de Louis VIII, il répondait : « Si ce n'est par poison véritable, c'est par ses maléfices qu'il a fait périr son seigneur. » La calomnie croît rapidement. Il se trouva assez d'esprits mal disposés contre la régente pour accueillir celle-ci : elle servait d'ailleurs bien des ambitions. Il se forma une conjuration dont le plan était bien ourdi : les conjurés enlèveraient le roi à Orléans, feraient la reine prisonnière, et disposeraient ensuite de la régence.

Heureusement la reine est avertie ; elle quitte Orléans pour conduire son fils à Paris ; mais à Montlhéri, elle apprend que l'armée des confédérés est réunie à Corbeil et prête à fondre sur le peu de personnes qui formaient la suite du roi. Blanche s'enferme au château-fort de Montlhéri, et de là elle écrit aux bourgeois de Paris, en les conjurant de venir la délivrer, elle et son fils. La reine était aimée à Paris, les bourgeois s'arment, et viennent en foule chercher¹ le jeune roi qu'ils ramènent en triomphe sans que les rebelles

¹ Grandes chroniques, année 1229. — Tous et autant qu'il en fut métier (*hesoin*).

osent troubler son retour. Dans la suite de son règne, le bon roi se complaisait à rappeler ce témoignage de l'amour de ses sujets. « Et me conta le saint roi, dit Joinville, que « il, ni sa mère qui étoient à Montlhéri, ne bougèrent jus-
« ques à tant que ceux de Paris les vinrent quérir avec ar-
« mes; et me conta que dès là, armes et sans armes, le
« conduisit jusques à Paris, et le défendit la bourgeoisie et
« garda de ses ennemis. » Cependant les confédérés s'étaient séparés en se prêtant mutuellement le serment de n'amener que deux chevaliers chacun, quand ils viendraient faire le service de leur fief auprès du roi. La reine ignorait ce pacte secret; au printemps de 1228, le roi (car tous les actes se faisaient en son nom, Blanche évitant d'y mettre le sien) convoque l'arrière-ban contre le duc de Bretagne qui se révoltait de nouveau, et Blanche s'avance avec son fils jusqu'aux frontières de la Bretagne; mais quel est son effroi, lorsqu'au lieu de la pompe féodale que les seigneurs déployaient ordinairement dans leurs armements, elle voit chaque baron se présenter comme un pauvre gentilhomme, avec le moins de vassaux que le permettait la coutume. Thibault la sauva; il amenait trois cents chevaliers¹: ce fut assez pour rendre l'espérance aux barons qui accompagnaient la reine; mais encore cette fois les armées se séparèrent sans avoir bataillé.

Cependant la ligue ne cessait de travailler à détacher Thibault de la cause de la reine, et le comte se laissa séduire par l'alliance que lui offrait le comte de Bretagne, en lui promettant sa fille Iolande (naguère presque promise à un frère de Louis); déjà Iolande, amenée par ses parents à Châ-

¹ Chaque chevalier amenait un nombre d'hommes d'armes.

teau-Thierry, y attendait le comte, lorsqu'une lettre de la reine rompit le mariage.

« Sire comte de Champagne, dit-elle, le roi a entendu
 « que vous avez convenanté au comte Pierre de Bretagne,
 « que vous prendrez sa fille en mariage; si cher que vous
 « avez que tous tant vous avez au royaume de France, ne le
 « faites pas. Si vous mande le roi que si ne voulez perdre
 « quelconque que vous avez au royaume de France, que
 « vous ne le faites; car vous savez que le comte a pis fait au
 « roi que nul homme qui vive. »

Thibault ne savait point résister à une prière de Blanche; il renonça à son alliance avec la Bretagne, et de nouveau les barons perdant, dit la chronique, l'espérance de *souler la reine qui étrange femme étoit*, renouvelèrent leurs calomnies. C'étaient de toutes parts des invectives contre Blanche et contre le comte de Champagne qu'on nommait l'*empoisonneur du roi*.

Philippe de Hurepel s'étant déclaré derechef le vengeur de son frère, menaça les terres du comte de Champagne, tandis que le comte de Bretagne menaçait la ville de Bélesme, dans le Perche, et faisait dire à Louis: « Je ne suis plus
 « votre homme et je vous défie. »

Au milieu de l'hiver de 1239, la reine, accompagnée du comte de Champagne, et toujours conduisant le jeune roi, vient assiéger Bélesme, qui capitula au bout de quatre-vingt-dix-neuf jours. Cependant le service des barons, fidèles en apparence, n'était pas fait de bon cœur; nul ne voulait obéir à la régente: quand ils eurent accordé au roi les quarante jours qu'ils lui devaient, ils le quittèrent presque tous, et, n'osant guerroyer contre la régente et son fils, ils attaquèrent Thibault, et entrèrent en Champagne par tous les points à la fois. Blanche n'abandonna pas son allié

dans ce péril; elle lui amena tous les chevaliers du domaine royal et les bourgeois des communes de France, réunies au nom du roi.

L'arrivée de l'armée royale déconcertait les alliés, car ils ne voulaient pas faire ouvertement la guerre à leur suzerain; Louis IX les ayant sommés de lever le siège de Troyes, de quitter la Champagne, et de se séparer, ils répondirent : « Plaise au sire roi, notre seigneur, être bien
« assuré que nous ne voulons nous attaquer à lui, car
« nous sommes ses hommes; mais il connaît notre des-
« sein, il doit l'approuver; chacun sait que le comte Thi-
« bault, par ses maléfices et sortilèges, a été cause de la
« mort de notre cher sire le roi Louis de glorieuse mé-
« moire, et nous voulons punir le crime. Nous sommes si
« sûrs de la protection divine, que si le roi, notre sei-
« gneur, le veut, et que, sans combattre, il soit juge de
« la bataille, nous attaquerons ce félon Thibault avec trois
« cents chevaliers de moins que les siens, et nous aurons
« la victoire. »

Ce thème d'accusation était le prétexte de tous les barons; c'était Blanche qu'ils voulaient flétrir en attaquant le comte.

Louis IX répondit à leur députation : « Que, à ses gens,
« ne se combattroient jà, que son corps ne fût avec. »

Les barons finirent par évacuer la province.

Mais la guerre contre les vassaux n'était pas encore éteinte; cette *reine qui étrange femme étoit*, et qu'ils ne pouvaient *souler*, veillait avec une prudente vigilance à empêcher l'effet de leurs menées. Le roi d'Angleterre devait unir ses armes à celles du duc de Bretagne; heureusement Henri III, âgé seulement de quelques années de plus que Louis IX, était faible, incapable, dominé par ses favoris;

Blanche sut déjouer ses desseins. Elle porta la guerre en Bretagne avant que le roi d'Angleterre y pût venir; au printemps de 1230, elle prit les deux châteaux d'Adon et de Chantoceaux; elle ne chercha pas à retenir les seigneurs, quand le temps de leur service féodal fut achevé, mais quand elle apprit que Henri III, débarqué à Saint-Malo, était reçu à la cour de Bretagne avec une grande somptuosité, elle convoqua de nouveau les seigneurs à Angers, pour les y engager à prendre la défense du roi. Le jeune monarque à leur tête s'empara d'Ancenis, et, de là, somma le comte de Bretagne de comparaître devant ses pairs; sur son refus, les seigneurs assemblés pour le juger le déclarèrent privé de son fief de Bretagne. La sentence rendue maintenait le droit du roi, mais la guerre n'eut pas lieu. Henri se contenta d'attaquer Saintes (ce qu'il fit sans succès) et de prendre la petite ville de Mirebeau. Content de ce facile avantage, il se reposa à Nantes, où il passa l'hiver en fêtes.

Encore cette année, les vassaux ne finirent leur temps de service que pour se jeter sur la Champagne et la ravager de manière à n'y plus laisser ni vignes, ni vergers. Thibault, qui avait été obligé de chercher un refuge à Paris, finit par donner une sorte de satisfaction à ses ennemis en promettant de se croiser avec cent chevaliers pour la Terre-Sainte. C'était une expiation brillante qui satisfaisait à tout : Philippe de Hurepel, qui prétendait n'avoir à cœur que la vengeance de la mort du roi, son frère, promettait, à ce prix, de rester tranquille; tous les seigneurs jurèrent de respecter désormais l'autorité du roi, et se contentèrent de la promesse de la reine et de son fils, *qu'ils observeraient les droits et les privilèges* du royaume, droits et privilèges qu'on ne spécifia même pas; mais tous les troubles de la régence de

Blanche furent apaisés par cette paix, jurée en septembre 1230. Le roi d'Angleterre quitta la France n'ayant ni la volonté, ni le pouvoir de porter le poids de la guerre. Pierre Mauclerc était le seul qui ne fût pas entré dans la pacification ; mais enfin le roi étant parvenu à l'âge de seize ans, la résistance ayant été jusque là onéreuse, Pierre consentit à négocier. Les plénipotentiaires de Henri III et de Louis IX réglèrent, à Saint-Aubin des Cormiers, la trêve qui consumma tous les travaux de Blanche. Cette trêve, conclue pour trois ans avec la clause de la renouveler, fut signée le 4 juillet 1231. Philippe de Hurepel en fut nommé conservateur. La reine s'attacha ensuite à contenter par des dons les seigneurs qui l'avaient le mieux servie, et, tranquille à Paris, ou dans les divers domaines royaux, elle administra en paix le royaume.

Cinq années de bonheur s'écoulèrent sous la fin paisible de sa régence ; car nous n'appellerons pas du nom de troubles une reprise d'armes à l'expiration de la trêve de Saint-Aubin, reprise qui fut suivie immédiatement d'un traité de paix définitif, signé à Paris, entre le comte de Bretagne et la reine, et qui mit fin à toutes les guerres que la régente avait eu à soutenir contre les vassaux de la couronne.

Son administration éclairée et vigilante s'étendit à tout, autant que le pouvait la royauté faible encore du moyen-âge ; car trop souvent, dans ce temps de force brutale, où le sang coulait sur de frivoles prétextes, la répression du désordre devenait un autre mal. En 1229, à la fin du carnaval, quelques écoliers de l'Université prirent querelle avec un marchand de vin du faubourg Saint-Marcel. Les bourgeois ayant donné raison au marchand, des ouvriers de leur parti maltraitèrent les écoliers. L'Université se composait alors de

quarante-deux mille étudiants de tout âge ; car les hommes faits venaient y suivre des cours, et il s'en trouvait depuis l'âge de quinze ans, jusqu'à l'âge de cinquante ans. La querelle avait eu lieu le lundi gras ; le lendemain les écoliers revinrent en force, faisant main-basse sur tous les cabarets, enfonçant les portes, brisant les tonneaux, et ne jugeant leur vengeance satisfaite que lorsqu'ils eurent frappé tous les bourgeois qu'ils rencontrèrent.

Plainte fut portée à la reine par tout le faubourg Saint-Marcel. Les rois n'avaient point encore de milice réglée, ils attachaient à leur service des hommes de bonne volonté qui, sous le nom de *routiers*, obéissaient, pour un temps, à celui qui voulait les employer ; mais ces routiers étaient pour la plupart des hommes sans aveu, des vagabonds, qui ne cherchaient que le pillage ; c'est à eux que Blanche confia le soin de la punition : elle leur avait fait donner l'ordre de *châtier les écoliers de l'Université* : ils virent dans les champs une troupe de jeunes gens occupés à se divertir ; sans examen, sans délai, ils les attaquent, en blessent plusieurs, en tuent deux de grande naissance, l'un Flamand, l'autre Normand, et ne s'en vont qu'après avoir dépouillé tous les autres.

Or, il se trouvait que ceux-ci, en congé pour les vacances du carnaval, n'avaient aucune connaissance de ce qui s'était passé au faubourg Saint-Marcel. L'Université était trop jalouse de ses privilèges, pour laisser passer sans réparation un outrage aussi grand : elle déclara qu'elle ne resterait pas dans un lieu où ses écoliers n'étaient pas en sûreté, et, se dispersant, les professeurs emmenèrent leurs écoliers à Angers, à Poitiers, et dans d'autres villes où ils recommencèrent leurs cours. Il fallut la médiation du pape Grégoire IX pour apaiser ce différend, encore la reine se vit-elle obligée

de faire les premières avances pour obtenir le retour de l'Université, qui ne consentit à rentrer à Paris qu'après avoir obtenu réparation des habitants du faubourg Saint-Marcel, où s'était passée la première querelle.

Si l'on excepte cet incident, aucun événement ne vint troubler l'État. Les chroniqueurs ne nous parlent en détail que de l'inquiétude causée à la cour et parmi le peuple par la disparition du clou miraculeux ¹, relique déposée à Saint-Denis, et dont la perte fut pleurée comme un malheur public; quand, au bout de cinq jours, on eut retrouvé la sainte relique, le roi lui-même voulut la porter processionnellement, et la joie fut égale à la douleur.

Saint Louis était parvenu à l'âge de dix-neuf ans; aucune faute n'était échappée à ses jeunes années; on citait les traits de sa charité, son aptitude à étudier tout ce qui est utile à un roi; le temps était venu où il allait tenir les rênes du gouvernement. Blanche voulut le marier, et elle jeta les yeux sur l'aînée des quatre filles de Raymond Bérenger IV, comte de Provence.

Son ambassadeur Flagenz put lui dire ce que déjà la renommée racontait du mérite et de la modestie de la jeune princesse². Blanche fit faire la demande par l'archevêque de Sens, Gautier, qui amena Marguerite en France et bénit

¹ Grandes chroniques. Guillaume de Nangis, 1234.

² Un poète provençal ayant composé, en l'honneur de Marguerite, des vers trop pompeux qu'il osa lire devant elle, elle se montra sévère et demanda à son père l'exil du poète, qui fut relégué à Hyères, et ne fut rappelé qu'après le mariage de Marguerite. — Ceci, raconté à la cour de France, n'y déplut pas.

l'union des époux dans la cathédrale de Sens. La jeune reine avait pris pour devise une guirlande entrelacée de lys et de marguerites, guirlande qui se retrouvait sur l'anneau nuptial, avec ces mots gravés sur la pierre en saphir : *Hors cet anel pourrions trouver amor?* La même devise était répétée sur l'agrafe du manteau royal.

Ce mariage mit fin aux malheurs de Raymond, comte de Toulouse, car la reine-mère prit à tâche de le reconcilier à la fois avec Raymond Bérenger, qui lui faisait la guerre, et avec le Pape Grégoire IX, qui consentit à rendre à Raymond VII le comtat Venaissin et le marquisat de Provence.

BLANCHE ET MARGUERITE.

L'union de Louis IX et de Marguerite est une de plus heureuses et des plus illustres que célèbrent nos annales : Marguerite de Provence a été la femme respectée et chérie du saint roi ; elle a partagé ses périls ; elle a assisté à ses conseils ; elle s'est instruite à sa vertu et à sa piété ; son courage dans l'adversité a des droits à notre admiration. Nous ne nous occuperons que plus tard des choses qui la regardent plus spécialement, afin de ne pas interrompre le cours des événements auxquels Blanche continue de prendre une part active. L'influence de Blanche de Castille se prolongeait au-delà de sa régence ; dans une occasion où le

faible Thibault se laissait encore entraîner à la révolte, il suffit d'un mot de la reine pour le faire rentrer dans le devoir : « Ah ! comte, lui dit-elle, il est mal à vous de guerroyer contre le roi ; il doit vous souvenir qu'il est venu « lui-même pour vous défendre contre vos ennemis. » — « Ah ! madame, répondit le comte, je vous ai dit que ma « terre et mon cœur sont à votre commandement, et ne « puis faire autrement sinon comme vous voulez. » Pierre Mauclerc même se vit forcé de rendre hommage à la reine-mère, et en signant une nouvelle trêve de cinq ans, il s'engage « à une soumission entière envers le roi, son très cher seigneur, et envers madame Blanche, reine de France. »

La cour de saint Louis, pour être plus sévère que celle de Philippe-Auguste, n'était pas moins splendide. Le mariage de Robert, comte d'Artois, frère du roi, avec Mathilde de Brabant, attira plus de deux cents chevaliers, avec un nombre proportionné d'écuyers et de servants d'armes. A ces fêtes royales, succéda la solennité religieuse qui eut lieu pour la réception de la sainte couronne d'épines¹ qui était alors entre les mains de Baudoin, empereur de Constantinople, et que Louis avait obtenue. C'est un jeudi, 18 août 1239, que le roi, les pieds nus, vêtu d'une simple tunique, alla recevoir la sainte relique à une demi-lieue de Vincennes, au milieu d'un immense concours de peuple, et d'un grand nombre de prélats et de seigneurs qui marchaient la tête découverte et les pieds nus. Le roi et son frère Robert portèrent la précieuse relique, d'abord à Notre-Dame où priaient les reines et le clergé, et de Notre-Dame à la chapelle de Saint-Nicolas, qui depuis, rebâtie et enrichie de

¹ Guillaume de Nangis, année 1239.

dons et d'ornements par les soins de Louis et de sa mère, prit le nom de Sainte-Chapelle.

Douce sécurité ! Heureux règne que celui où les solennités religieuses semblaient être devenues les seules affaires de l'État. Une terreur subite menaça cependant cette paix : le neveu d'Octai-Khan, Batou, venait de remettre en vengés Moscou et Kiew, de dévaster la Pologne, depuis la Baltique jusqu'à la mer Noire, et on avait vu ses cavaliers courir à travers les plaines de l'Allemagne et de la Hongrie. Dans son effroi, Frédéric II écrivit à tous les rois de l'Europe pour les engager à se réunir à lui, car le péril regardait la chrétienté entière ¹.

A la lecture de cette lettre, la reine se jeta dans les bras de Louis IX : « O mon fils ! s'écria-t-elle, voici l'heure où tous les chrétiens vont tomber sous le tranchant du fer !... » — « Prends courage, ma mère, lui répondit Louis en essuyant ses larmes ; ces Tartares, venus de l'enfer, nous les y renverrons, ou ils nous mettront tous en paradis. »

Mais les conquêtes de Batou et d'Octai s'arrêtèrent aux rives du Dnieper, et cette même année, 1241, saint Louis, de concert avec sa mère, put s'occuper de soins plus paisibles. — On se rappelle que Jeane, comtesse de Toulouse, élevée depuis 1229 sous les yeux de la reine-mère, était fiancée à Alphonse; la majorité de son frère venue, saint Louis se fit un bonheur de le mettre en possession des états qu'il lui réservait, et tint à cette occasion une magnifique cour plénière à Saumur ².

¹ Guillaume de Nangis.

² Voici la description qu'en fait le naïf Joinville qui y assista : « Après ces choses, » dit-il, tint le roi une grande cour à Saumur en Anjou, et là jus-je, et vous témolgue que ce fut la mieux aournée (*ornée, splendide*) que je visse oncques. Car, à la table du roi, mangeait auprès de lui le comte de Poitiers, qu'il avoit fait chevalier nouvel à la Saint-Jean; et après le comte de Poitiers, mangeait le comte Jean de Dreux (le

C'est après ces fêtes, que le refus que fit le comte de la Marche (Hugues de Lusignan), de prêter hommage au nouveau comte de Poitiers, amena la campagne dans laquelle saint Louis défait, à Taillebourg et à Saintes, le roi Henri III; on sait aussi quelle fut la modération du roi après la victoire. Tout ce qui regarde cette expédition (1242), et les deux années qui suivirent, ne laisse paraître le nom de la reine Blanche que dans les actes où son fils s'autorise toujours de l'avis de sa dame et mère chérie, l'illustre reine des

« fils de Mauclerc; qu'il avoit fait chevalier nouvel aussi. Après le comte de Dreux,
 « mangeoit le comte de la Marche; après le comte de la Marche, le bon comte Pierre
 « de Bretagne (Mauclerc); et devant la table du roi, endroit (vis-à-vis) le comte de
 « Dreux, mangeoit monseigneur le roi de Navarre (Philippe), en cote et en mantel de
 « saut (l'ossa légère de soie mêlée de fils d'or), bien paré de courroye, de fermail et de
 « chapel d'or, et je tranchois devant lui. Devant le roi servoit du mangier le comte
 « d'Artois, son frère. Devant le roi tranchoit du coquet le bon comte Jean de Soissons.
 « Pour la table garder étoit monseigneur Imbert de Beaujeu, qui puis (depuis) fut
 « connétable de France, et monseigneur Enguerrand de Coucy, et monseigneur Ar-
 « chambault de Bourbon. Derrière ces trois barons avoit bien trente de leurs cheva-
 « liers, en cottes de drap de soie, pour eux garder; et derrière ces chevaliers avoit
 « grand planté (grand nombre) de sergents vêtus des armes du comte de Poitiers, bat-
 « tues sur cendal (drap de soie). Le roi avoit vêtu une cote de samit ynde (bleu) et sur-
 « cot et mantel de samit vermeil fourré d'hermine, et un chapel de coton, en sa tête,
 « qui moult mal li étoit, pource qu'il étoit lors jeune homme. Le roi tint cette fête aux
 « halles de Saumur, et l'on disoit que le grand roi Henri d'Angleterre les avoit faites
 « pour ses grandes fêtes tenir. Et les halles sont faites à la guise de celles de ces moi-
 « nes blancs (de Orléans); mais je crois que de trop il s'en faut qu'il n'en soit nulles
 « si grandes; et vous dirai pourquoi il me semble; car à la parol du cloître où le roi
 « mangeoit, qui étoit environné de chevaliers et de sergents qui tenoient grand espace,
 « mangeoient à une table vingt, tant évêques qu'archevêques; et, après les évêques
 « et les archevêques, mangeoit en côté de cette table, la reine Blanche, sa mère, au
 « chef du cloître de celle par là où le roi ne mangeoit pas. Et si servoit à la reine le
 « comte de Bourgogne, qui puis fut roi de Portugal, et le bon comte de Saint-Denis, et
 « un Allemand de l'âge de dix-huit ans, qu'on disoit qui avoit été fils de sainte Elisa-
 « beth de Thuringe, dont l'on disoit que la reine Blanche le baisoit au front par dé-
 « votion, pour ce qu'elle entendoit que sa mère l'y avoit maintes fois baisé.

« Au chef du cloître d'autre part, étoient les cuisines, les bouteilleries, les panne-
 « totes, et les dépeites. De celui cloître servoit l'on (l'on servoit) devant le roi, et
 « devant la reine, de chair, de vin et de pain. Et en toutes les autres ailes, et au pré du
 « millieu, mangeoient de chevaliers à si grand Tolson, que je ne sais le nombre, et
 « disent moult de gens qu'ils n'avoient oncques vu mantel de mantel, ne autres (gardi-
 « tures de drap d'or à une fête, comme il y en eut là, et disent qu'il y eut bien trois
 « mille chevaliers. »

François. Ce sont toujours des actes d'équité, une médiation, un règlement utile. Ces éloges sont dus à Blanche de Castille; il faut aussi raconter ce que nous dit le bon sénéchal de son inquiète surveillance sur le couple royal.

Joinville nous raconte que, jalouse du cœur de son fils, la reine-mère mettait un soin étrange à empêcher les époux d'être ensemble. C'est en se cachant de sa mère, que saint Louis pouvait voir sa femme; quand la sévère Blanche les surprenait : « Que faites-vous? disait-elle à son fils, vous employez mal le temps, sortez! » et le roi, accoutumé à obéir aux moindres désirs de sa mère, n'alléguait ni sa puissance ni son autorité : il sortait; mais, pour tromper cette surveillance importune, il avait accoutumé un petit chien à l'avertir quand la reine-mère arrivait, et dès qu'il entendait le chien japper, il se retirait. Le lieu qu'il préférait habiter était son hôtel de Pontoise, parce que là sa chambre était au-dessus de celle de Marguerite, et toutes deux éloignées de l'appartement de la reine-mère. Des officiers annonçaient, par un bruit de verges, l'arrivée de Blanche, et le roi avait ordinairement le temps de remonter dans son appartement avant d'être surpris; « mais un jour, dit Joinville, la reine-mère entra subitement, et trouvant le roi assis auprès du lit, les deux mains de la reine dans les siennes, elle se montra fort courroucée, et ordonna à son fils de se retirer; la jeune reine alors fondit en larmes : « Ah! s'écria-t-elle, ne me laissera-t-on voir mon seigneur ni en la vie ni en la mort? » et elle s'évanouit. Le roi rentra aussitôt, plein d'émotion; car en entendant la voix de la reine et en la voyant retomber sur ses oreillers, il crut qu'elle allait mourir. Il la consola, « et, dit l'historien, on eut bien de la peine à la remettre en point. »

Le sire de Joinville peint, avec la même naïveté, ces trou-

bles entre Blanche et Marguerite, la déférence, la tendresse de Louis pour toutes deux, et les sentiments de droiture de la jeune reine qui, sans aimer sa belle-mère, rendait hommage à ses talents, et respectait l'amour que son fils lui portait. Louis, de son côté, avait pour Marguerite une tendresse véritable, et lui faisait rendre, en toute occasion, ce qu'on devait à son rang. Lorsqu'elle l'eut rendu père (par la naissance de Louis, son fils aîné, 24 février 1244), il donna des fêtes et reçut avec de grands honneurs la comtesse Béatrix, mère de Marguerite, venue de Provence pour assister aux couches de sa fille. Béatrix passa l'été tout entier à la cour de France, et se trouva si bien de l'accueil qu'elle y reçut, que les fêtes données par saint Louis à la comtesse devinrent pour Henri III un motif d'émulation; et quand il reçut sa belle-mère à son tour (car il avait épousé une sœur de Marguerite), il se crut obligé à lui rendre les mêmes honneurs; mais il le fit sans mesure, et les dépenses qui en résultèrent déplurent aux Anglais.

Le temps devait bientôt venir où Blanche de Castille allait entrer dans une seconde régence, temps de douloureuses épreuves pour son cœur maternel. La santé du roi avait beaucoup souffert depuis l'expédition du Poitou; dans les premiers jours de l'Avent (1244), il fut atteint d'une maladie qui le mit aux portes du tombeau. Les deux reines, en prières autour de son lit, demandaient à Dieu sa guérison, et, dans toute la France, les églises se remplissaient d'une affluence éplorée qui demandait au Seigneur la vie d'un si bon roi¹. On avait découvert toutes les châsses, et placé les

¹ Guillaume de Nangis.

corps des saints sur les autels, « pour ce que le peuple, dit Nangis, qui n'a pas accoutumé à les voir hors de leurs caveaux, priaît plus dévotement Notre-Seigneur pour le roi. »

Tant de prières, cependant, n'avaient pas paru exaucées; tout espoir semblait perdu : « Il fut, si, comme il le disoit; « raconte Joinville, à tel méchef, que l'une des dames qui « le gardoient lui vouloient traire (*tirer*) le drap sur le visage, et disoit qu'il étoit mort; et une autre dame qui « étoit à l'autre part du lit, ne le souffrit mie, ainçois (*mais*) « disoit qu'il avoit encore l'âme au corps. Comme il ouït le « discours (*discord, dispute*) de ces deux dames, Notre-Seigneur « opéra en lui, et lui envoya santé tantôt, car il ne pouvoit « parler. Sitôt qu'il fut en état, il requit qu'on lui donnât la « croix; et ainsi fit-on. Lors la reine, sa mère, ouït que la « parole lui étoit revenue, et elle en fit si grande joie comme « plus elle put. » — Le roi lui apprit alors que, tandis qu'on le tenait pour mort il avait conservé toute sa connaissance, et que dans le fond de son cœur, il avait promis à Dieu de se croiser si la santé lui était rendue. Mais la reine-mère se sentit presque défaillir à cette nouvelle, — « et quand elle « sut qu'il s'étoit croisé; continue Joinville, ainsi, comme « lui-même le contoit, elle mena aussi grand deuil comme « si elle le vit mort. » Elle embrassa les genoux de son fils; et le supplia avec larmes de renoncer à ce projet : « Dieu « ne peut demander que tu quittes ton peuple; c'est dans « la faiblesse de ton mal que tu as fait ce vœu dont l'Église « peut te relever. » Mais le roi persista dans son dessein. Les souffrances de ses frères opprimés en Orient, appelaient

¹ « Sire Dieu! que voulez-vous faire à votre peuple? pourquoi nous tollez-vous (*ôtez-vous*) celui qui nous gardoit et défendoit en paix, le souverain prince de toute bonne Justice? » Telle est la prière que mettent les chroniques dans la bouche des peuples pour demander la vie de Saint-Louis. — Grandes chroniques, Saint-Louis, année 1244.

toute sa sollicitude vers leur délivrance. « J'ai promis au
« Seigneur, disait-il, et dès l'heure même je me suis senti
« guéri; je ne puis manquer à mon Seigneur. »

L'évêque de Paris s'approcha de son lit, il lui parla des
besoins de son peuple, des difficultés de l'entreprise, et
essaya de rassurer sa conscience en lui disant: « Cher sire,
« le vœu que vous avez fait, comment vous engageroit-il,
« puisque vous étiez comme mort et anéanti dans la maladie
« et la souffrance, lorsque, sans le savoir, vous le formâ-
« tes. » — « Je l'ai fait dans mon cœur sans prononcia-
« tion de parole, mais de mon libre consentement, » répon-
dit le roi.

Il fallut céder à une volonté si formelle; mais la reine-
mère n'eut plus un moment de bonheur.

Avant son départ, Louis célébra le mariage de son frère,
Charles, comte d'Anjou, avec la quatrième fille de Raymond
Bérenger IV. Béatrix, reconnue par le testament de son
père seule héritière de la Provence, donnait cette riche con-
trée au frère de saint Louis. L'habileté de Blanche concou-
rut encore à cette alliance: « Jà furent présents à son ma-
« riage la mère à la demoiselle et ses nobles oncles... Je
« ne saurois vous dire ni raconter l'honneur, la joie, ni la
« fête que l'on fit aux noces¹..... Le jour de la Pentecôte
« en suivant, le roi tint grand cour de barons et de cheva-
« liers et d'autres gens, au château de Melun sur Seine, fit
« son frère Charles chevalier, et lui donna le comté d'An-
« jou et du Maine. »

Le temps s'écoulaît, près de cinq années s'étaient passées
depuis le jour où Louis avait prononcé son vœu; la reine-

¹ Joinville.

mère essaya encore de le détourner de sa résolution ; elle lui représentait la faiblesse de santé, elle le suppliait de ne point la laisser chargée de nouveau du soin de l'État. L'évêque de Paris la secondait : « Ce vœu que vous avez fait, répétait-il au roi, ne peut être valable ; votre esprit était absorbé par le mal quand vous l'avez formé. »

« — Eh bien, dit un jour saint Louis d'une voix ferme, « puisque vous croyez que je n'étois pas en moi-même quand « j'ai prononcé ce vœu, voilà ma croix : je vous la rends. « Mais à présent vous ne pouvez nier que je ne sois dans la « pleine jouissance de mes facultés ; rendez-moi donc cette « croix, car celui qui sait toutes choses sait qu'aucun ali- « ment n'entrera dans ma bouche jusqu'à ce que j'aie été de « nouveau marqué de son signe. »

C'est la voix de Dieu ! s'écrièrent les assistants. On était à la fin de 1247.

Le 12 juin 1248, premier vendredi après la Pentecôte, les préparatifs militaires achevés, les affaires du royaume réglées, tous les seigneurs ayant prêté serment de fidélité, « *foi et loyauté* au roi et à ses enfants, si aucune chose ad- venoit dans ce voyage, » le roi, entouré de ses frères, alla à Saint-Denis prendre le bourdon, signe du pèlerin ; il emporta l'oriflamme sacrée, se recommanda, lui, son entreprise, et tous les siens, aux prières des religieux, et, dans un équipage solennel et pieux, le cœur plein d'une joie paisible, dans le sentiment qu'il accomplissait un grand devoir, mais accompagné des larmes de tous ceux qui restaient, Louis quitta Paris avec les deux reines. De grandes processions « le convoyèrent jusqu'au bourg Saint-Antoine. « De celui jour en avant, dit Joinville, il ne voulut plus vêtir « robe d'écarlate, ni de brunette, ni de vair : plutôt vêtait « robe de camelin de noire couleur ou de pers (*bleu foncé*),

« et il n'eut plus éperons d'or, ni étriers, ni selle dorée, « mais simples choses blanches voulut avoir et user, dès « lors pour sa chevauchure. » Le bon roi cheminait lentement, en la compagnie de sa mère que rien ne pouvait consoler de ce triste départ, et qui trouvait à peine dans sa foi le courage d'un si grand sacrifice. Après avoir traversé Corbeil, Saint-Benoît-sur-Loire et Pontigny, le pieux cortège arriva à Cluny, et c'est là qu'eut lieu la séparation.

Blanche était tombée dans les bras de son fils, en versant un torrent de larmes; elle se tenait pour assurée de ne pas le revoir. Il fallut se dire adieu; et tandis que le roi continuait sa route vers le sud avec la reine Marguerite, Blanche retourna tristement à Paris, où l'attendait son fils Alphonse, qui devait rester quelques mois avec elle, pour consoler sa douleur et l'aider à porter le poids des affaires.

La vertu du roi se manifesta d'une manière si touchante dans son voyage, que nous regrettons, dans cette esquisse de la vie de sa mère et de sa femme, de ne pouvoir retracer tout entière celle de ce roi si élevé au-dessus des hommes de son temps; nous ne résistons pas au plaisir de citer cette belle réponse qu'il fit à ceux qui l'engageaient à troubler la paix des Avignonnais, sous prétexte des injures qu'en avait reçues Louis VIII. « J'ai pris la croix pour venger les injures de Jésus-Christ et non celles de mon père ou les « miennes. »

Marguerite suivait son époux qui l'appelait à ses conseils, et sur ce vaisseau où les seigneurs entouraient de plus près leur roi, tant de déférence les étonnait. — « Elle est ma dame et ma compagne, leur disait Louis, et elle mérite trop « mieux mon estime et ma confiance. »

La traversée se fit heureusement et sans autre incident

qu'une terreur panique que rapporte Joinville, terreur causée par l'apparition d'une île « et d'une montagne toute ronde » qui effraya l'équipage, ce qui engagea à faire « trois processions par trois samedis, » pour en être délivré. Que veut dire le bon sénéchal avec cette île et cette montagne? nous rapportons son récit dans sa naïveté. Pour éviter de débarquer au temps de l'inondation du Nil, on s'arrêta en Chypre pendant quelques mois, et le 13 mai 1249, les vivres renouvelés, les négociations conclues avec les princes de l'Orient, la saison devenue favorable, « le roi et le roine se
« recueillirent au jour nef, dit le sire de Joinville, le vendredi
« devant Pentecôte, et dit le roi à ses barons qu'ils allassent
« après lui, avec leurs chefs, droit vers l'Égypte. Le samedi
« fit le roi voile, et tous les autres vaisseaux aussi, qui moult
« fut belle chose à voir; car il sembla que toute la mer,
« tant comme l'on pouvoit en voir à l'œil, fût couverte de
« voiles des vaisseaux, qui furent nombrés à dix-huit cents
« vaisseaux, tant grands que petits. Le roi ancrâ au bout
« d'une terre que l'on appelle la pointe de Limisse, et tous
« les autres vaisseaux entour de lui. Il descendit à terre
« le jour de la Pentecôte. Quand nous eûmes oï la messe,
« un vent grier et fort qui venoit devers l'Égypte, se leva
« en telle manière, que de deux mille huit cents chevaliers
« que le roi menoit devers l'Égypte, ne lui en demeura que
« sept cents, que le vent ne les eût séparés de la compa-
« gnie du roi, et menés en mer, et en autres terres étran-
« gères, qui puis ne revinrent au roi de grand pied, le
« lendemain de la Pentecôte le vent fut chât, le roi et nous
« qui étions avec lui demeurés, si comme Dieu voulut, fîmes
« voile de rechef, et rencontrâmes le prince de la Morée, et le
« duc de Bourgogne, qui avait séjourné en la Morée. Le
« jeudi après Pentecôte, arriva le roi devant Damiette et

« trouvâmes là tout le pouvoir du Soudan sur la rive de la mer, — moult belle gent à regarder! »

Louis débarqua à la vue de Damiette. Du vaisseau où elles étaient, la reine et ses femmes assistèrent à la première action de la croisade ; car les Sarrasins, prévenus de l'arrivée des Chrétiens, étaient sur le rivage¹. Ils étaient montés sur de bons chevaux et coururent sur les Français qui les reçurent bravement et tuèrent deux émirs, en sorte que les infidèles, effrayés de voir que ces chevaliers à pied, et sortant à peine de leurs vaisseaux, avaient l'avantage sur eux, prirent la fuite. Ils revinrent bientôt à la charge, mais ils ne furent pas plus heureux. Tout l'avantage de la journée fut pour les Français, saint Louis rendit solennellement grâces « pour un si bon commencement, » et la reine débarqua à son tour.

Le saint roi dut penser que le Seigneur protégeait son entreprise, lorsque, au bout de quelques jours, il apprit que les Sarrasins, s'abandonnant de plus en plus à leur effroi, avaient quitté Damiette, et que cette place forte, qui avait résisté vingt-deux mois à Jean de Brienne, était abandonnée. Il y entra avec une joie extraordinaire, y établit ses quartiers pour la saison, et y trouva dans le palais une demeure sûre pour lui, pour la reine, et pour ses serviteurs.

Là, le roi mena la même vie de piété que s'il eût été à Paris au milieu de ses sujets; mais l'inaction et le luxe que le pillage de la ville avait amené au camp des Croisés,

¹ « C'étoit une gent r'chembnt armée et belle à voir. » — Joinville.

entraînèrent des désordres que l'exemple et l'autorité du roi ne purent prévenir. Cependant la crainte d'être surpris par le débordement du Nil faisait prolonger le séjour à Damiette. Lorsque saint Louis voulut agir, après cinq mois de repos, il crut devoir commencer l'attaque des villes ennemies par celle d'un gros bourg appelé Mansourah, et que nous connaissons mieux sous le nom francisé de la Massoure. Dix lieues seulement séparaient Mansourah de Damiette ; cependant l'armée mit trente jours à franchir cette courte distance, parce qu'elle s'arrêta au pillage de tous les gros villages qui bordaient le Nil. Le roi se trouva ensuite arrêté pendant cinquante jours sur les bords du fleuve, tandis qu'on essayait inutilement de construire des digues que l'eau trop forte ne permit pas d'achever. Il fallut fortifier le camp pour y être en sûreté. Les troupes du roi étaient divisées en plusieurs corps sous la conduite du sire de Joinville, du comte d'Anjou, qui gardait le midi, du comte d'Artois qui était sur le bord du fleuve avec les travailleurs, et du comte de Poitiers qui veillait à la garde du nord. Les Sarrasins commencèrent alors à faire usage du feu grégeois ; c'était une matière bitumineuse de la grosseur d'un petit tonneau : lancée par une arbalète à tour ou par un pierrier, elle s'enflammait immédiatement et laissait derrière elle une traînée de flammes, en faisant entendre un effroyable sifflement. « Il sem-
« bloit, dit Joinville, un dragon qui volât par l'air, et tant
« jetoit clarté qu'on voyoit parmi l'host (*armée*) comme s'il
« fût jour. »

Ce feu effrayait les Chrétiens exercés à se battre avec l'épée et la hache d'armes, et qui méprisaient même l'arbalète comme une arme discourtoise mal séante à des braves ; à plus forte raison trouvaient-ils le feu grégeois un moyen *discourtois, mal séant et déloyal*. Ce feu, toutefois, était plus

fatal aux machines de bois qu'il incendiait qu'aux guerriers, sur l'armure desquels il glissait; mais les douleurs qui suivaient la blessure, et le peu d'expérience des Francs, faisaient pour eux de ce feu un objet de terreur auquel ils ne pouvaient rien opposer, car il résistait à l'eau qu'il décomposait; aussi Joinville, parlant de deux *Chats-Châteaux* (fortifications) qui furent brûlés par le feu grégeois, dit-il « que Charles d'Anjou en étoit, pour ainsi dire, hors de « sens, et qu'il vouloit férir (*frapper*) au feu pour l'éteindre; « et le bon saint Louis quand, la nuit, étant couché, voyoit « en l'air le feu grégeois, ne pouvoit que se dresser sur son « lit et tendre les mains vers le Seigneur, en disant avec « larmes : Beau sire, Dieu, gardez-moi et ma gent ! »

Enfin, après cinquante jours d'un travail inutile, les eaux ayant baissé, il devint possible de passer un gué. Tant de délais n'auraient pas détruit l'avantage des Croisés, si un combat engagé par le comte d'Artois, contre les ordres du roi, n'eût amené une action générale qui fut désastreuse. Le roi avait confié l'avant-garde aux Templiers, et avait recommandé d'attendre le reste de l'armée qui passait un gué difficile. Robert accusa le grand-maître des Templiers et le comte de Salisbury, qui voulaient s'arrêter, de manquer de cœur. Ébloui d'un premier succès, parce que trois cents Sarrasins avaient pris la fuite à son approche, le comte poursuivit les fugitifs jusqu'à Mansourah. La ville était ouverte; les chevaliers du comte surprirent l'émir au bain et le tuèrent avant que le musulman eût revêtu son armure. Jusque là, il semblaient que ce fût un succès; les Templiers et les Anglais seuls jugeaient bien : *Arrêtons-nous ! arrêtons-nous ici, et n'entrons pas plus avant*, criaient-ils; Foucaud de Nesle, bon chevalier, qui tenait la bride du cheval de Robert, mais qui était entièrement sourd, n'entendit

rien de ces cris ; il conduisit le comte jusqu'au milieu de Mansourah, en criant lui-même à tue-tête : *Ores en avant ! ores en avant !* Alors les Musulmans recouvrèrent leur présence d'esprit ; leur chef Bondochar fit jeter des pièces de bois en travers des rues pour arrêter la cavalerie ; le combat ne fut plus qu'un massacre ; du haut des toits les femmes jetaient des pierres sur les Croisés ; ceux qui voulaient fuir étaient arrêtés par les barricades ; le comte de Salisbury et le sire de Coucy furent tués au milieu de leurs gens. Le grand maître du Temple perdit un œil en se sauvant ; le comte d'Artois combattait en désespéré.

Cependant, Louis, croyant ses ordres suivis, passe paisiblement le gué, et, déployant son armée en bataille, s'étonne de ne pas trouver son avant-garde ; il s'arrête sur un chemin élevé, et se prépare au combat. « Jamais, » dit Joinville, onques si bel homme ne vis ; car il paraissait soit au-dessus de toute sa gent dès les épaules en amont, « un heaume d'or (*casque*) en son chef, une épée d'Allemagne en sa main. » C'est en ce moment, et lorsqu'il devait se livrer à l'espérance d'un succès, que Louis apprit le malheur de son frère ; il court vers Mansourah, mais il est arrêté par un corps ennemi. Ses cavaliers commencèrent à se lancer contre les Turcs, « et sachez, dit toujours le bon sire de Joinville, que ce fut un très-beau fait d'armes ; car nul n'y fit ni d'arcs ni d'arbalètes, mais étoit le choc, d'armes et d'épées, de Turcs et de notre gent qui tous étoient mêlés. »

Le roi fut obligé de renoncer à aller jusqu'à la Massoura, à grand-peine put-il réussir à réunir tous ses bataillons derrière un canal que Joinville blessé défendait sur un petit pont. C'est là qu'après une journée de combat, le roi acquit la certitude que le comte d'Artois avait succombé à la Mas-

sœur ; cependant, comme le lieu qu'occupaient les Croisés était celui que venaient de quitter les Sarrasins, qui y laissaient leurs machines de guerre, on parlait de victoire et de gloire. Le bon roi jugeait plus sagement d'un combat désastreux : *Le Seigneur soit honoré de ce qu'il nous donne !* dit-il ; et comme quelqu'un lui demandait des nouvelles de son frère : *Ah ! tout de que je suis, c'est qu'il est maintenant en Paradis !* et de grosses larmes coulaient sur ses joues.

Cette bataille s'était livrée le 8 février 1250. Les Turcs voulurent reprendre leur position ; Joinville eut grand'peine à se défendre ; il fallut que le roi le secourût ; car « ni lui ni ses chevaliers ne pouvaient voir haubert par les plaies qu'ils avoient eues. » Tous les jours, des écartouches ; le 11, un grand combat qui dura jusqu'au soir ; cependant le roi restait retranché dans ce camp et les Sarrasins purent attendre que la famine leur livrât les Croisés. Louis avait pu rétablir un pont de bateaux qui le remit en communication avec le canal d'Aschmoun ; mais un malheur imprévu secabla l'armée. Depuis le commencement du carême (8 février), le principal aliment des Croisés consistait en poissons dont le Nil abonde. Or, des poissons, nourris des cadavres que les eaux ne cessent de charrier, rendirent malades tous ceux qui en mangèrent. L'humidité des nuits, la chaleur des jours, amenèrent le scorbut. « Il venoit, dit Joinville, tant de chair morte aux gencives, qu'il convenoit que les barbiers ôtassent cette chair ; grande pitié étoit d'ouïr braire (*crier*) les gens parmi l'host auxquels on coupoit la chair morte ; car ils brayoient (*crioient*) comme aussi femmes qui travaillent d'enfants. » D'un autre côté, les Turcs interceptaient les vivres qui venaient de Damiette (et il n'en arrivait que peu au camp), « en sorte que la Pâque venue, continue Joinville, il y avoit une si

« grande cherté en l'host, qu'un bœuf valoit quatre-vingts
 « livres, un mouton trente livres, un porc trente livres, un
 « œuf douze deniers, et un muid de vin dix livres. »

Saint Louis songea à se retirer à Damiette. Les hommes valides devaient suivre le bord du fleuve à pied, et les malades être transportés sur des barques. On voulut déterminer le roi à s'embarquer, mais le bon roi déclara qu'il ne quitterait point son peuple et qu'il irait par terre. L'ennemi poursuivait cette armée hors d'état de se défendre et ne gardait de prisonniers que ceux qu'il jugeait pouvoir payer rançon ; les autres il les tuait ou les jetait à l'eau. Le roi se sentit tellement malade, qu'arrivé à un petit village nommé Kiarcé, il déclara ne pouvoir aller plus loin. Geoffroi de Sargines et Gautier de Châtillon se déposèrent sur les genoux d'une bourgeoise de Paris ; on le mit sur un lit. Gautier, cependant, défendait son roi avait un courage héroïque ; seul à l'entrée d'une rue, il soutenait le choc de trente Sarrasins, et espérait le succès, car les Musulmans redoutaient les combats d'homme à homme avec les Francs, autant que les Francs redoutaient leur feu grégeois ; ils parlaient déjà de traiter, lorsqu'un héraut cria : « Seigneurs
 « chevaliers ! ne faites pas occire le roi ! et rendez-vous ; le
 « roi vous le mande. »

Saint Louis était prisonnier : c'était le 5 avril 1250.

Pendant ce temps, la reine à Damiette, en proie à toutes les terreurs, ignorant encore le voyage de Kiarcé, mais sachant le roi malade, ses serviteurs blessés, morts ou prisonniers, croyait, à toute heure, voir les Sarrasins entrer dans la ville ; la nuit on l'entendait s'écrier : *A mon aide ! à*

mon aide ! il lui semblait au plus léger bruit, que l'ennemi pénétrait dans le palais. Elle était tout près du terme d'une grossesse. Pour la rassurer on fit veiller près d'elle un chevalier « moult âgé et ancien qui avoit bien quatre-vingts ans, et quand la reine s'écrioit : *Les Sarrasins ! les Sarrasins !* — *Dame*, lui disoit-il, *n'ayez peur, je suis là.* » — Un soir (il n'y avait encore que trois jours qu'on savait à Damiette la captivité du roi), la reine fit sortir tous ceux qui étaient dans sa chambre, et, se mettant à genoux auprès du bon chevalier : « Sire chevalier, lui dit-elle, j'ai une grâce et un don à requérir de vous, c'est que si les Sarrasins entrent, vous me coupez la tête. » — « Madame, répondit le chevalier, le cas y échéant je le ferois et jà (*déjà*) y avois songé. »

Le lendemain, la reine mit au monde un enfant qu'elle nomma Jean-Tristan à cause du triste temps où elle se trouvait. Presque aussitôt on vint lui dire que ceux de Pise, de Gênes, et de plusieurs communes parlaient de se retirer.

La fermeté qui a mérité à Marguerite le nom de *grande Reine* ne parut jamais si bien que dans ce moment décisif. Elle voulut parler elle-même aux bourgeois mutinés ; il en entra dans sa chambre jusqu'à ce que l'appartement fût rempli. Alors cette jeune mère se leva sur son séant, son enfant dormant près d'elle en son berceau, et parla ainsi : « Seigneurs, on me dit que vous vous en voulez aller ; pour Dieu, je vous supplie de ne pas laisser cette ville ; car vous voyez que vous êtes seuls pour la défendre et que monseigneur le roi seroit perdu, lui et tous ceux qui sont avec lui, si la ville est perdue ! » Comme leur contenance n'annonçait encore rien de bon, elle voulut essayer du moins de gagner du temps et ajouta d'une voix émue : « S'il vous plaît cependant quitter la ville et que vous ne puissiez y

« rester, faites-le, mais ayez pitié de cette chétive qui vit
« ici, et de ce petit enfant qui vient de naître, et attendez
« que sois-je relevée. »

Alors l'un des chefs prit la parole et lui dit : « Dame,
« comment ferons-nous ? nous ne pouvons plus longtemps
« demeurer, car si nous restons nous mourrons de faim en
« cette ville. »

« N'est-ce que cela ? s'écria vivement Marguerite, ah !
« promettez de rester tant que vous aurez des vivres,
« et dès à présent vous n'avez point à vous inquiéter de
« votre nourriture ; car, si vous voulez demeurer, je vous
« retiens tous au nom du roi et à ses dépens, et je ferai
« acheter pour vous toutes les viandes en cette ville et hors
« de cette ville. »

Ils sortirent pour se consulter, et revinrent immédiatement promettre à la reine qu'ils resteraient à Damiette tant qu'ils auraient des vivres. — Marguerite se hâta de faire acheter à Damiette et hors la ville, tout ce qu'elle put se procurer de vivres ; elle en eut pour trois cent soixante mille livres, et tant que dura la captivité du roi (pendant un mois et plus), il ne manqua de rien dans la place.

Du reste, Damiette n'était pas en état de siège : tant que saint Louis n'eut pas traité, Damiette lui resta comme un gage important.

La constance du roi étonna les Musulmans : « C'est le plus fier chrétien que nous ayons vu ! » s'écriaient-ils. Cependant, l'un venait avec insolence le menacer de le soumettre au supplice des *bernicles*¹, un autre lui disait qu'on

¹ Supplice horrible qui consistait à serrer les jambes entre des planches.

ferait mourir tous les prisonniers, un troisième s'approcha de lui en lui disant : *Si tu ne me fais chevalier je te tue, et il faisait briller son cimeterre.* — « Fais-toi chrétien et je te ferai chevalier », lui répondit froidement le roi.

Touran-Chah fit faire des propositions de rachat. « Un roi de France ne se rachète pas à prix d'argent, dit saint Louis ; mais si le soudan veut faire des propositions raisonnables, et que la reine y consente, je donnerai Damiette pour ma personne et une rançon pour tous les prisonniers ; » (car le bon roi déclara qu'il ne partirait pas que le dernier de ses sujets ne fût délivré). Les Musulmans s'étonnaient qu'il ne voulût point finir le traité sans en avoir mandé les conditions à sa femme. « Elle est ma dame, répondit saint Louis ; il est juste qu'elle dise ce qu'il lui convient de faire. » Touran-Chah demandait seize mille besans d'or ; le roi y accéda. Tout paraissait conclu : le soudan traitait généreusement son prisonnier, il lui remit mille livres, fit équiper quatre galères magnifiquement ornées, pour y recevoir le roi et les prisonniers ; et, le 1^{er} mai, les galères descendirent le fleuve jusqu'à trois lieues de Damiette. Tout-à-coup éclata une révolution qui faillit mettre de nouveau en question, non-seulement la liberté, mais la vie des Français. Touran-Chah dit un jour à un de ses mamelucks : « On m'a dit que vous vouliez me tuer. » — « On te l'a dit ? il vaut mieux en effet te tuer de peur qu'un jour tu ne veuilles nous perdre. » En disant ces mots, le mameluck donna le signal à ses compagnons. Ils le tuèrent et promenèrent sa tête dans tout le camp. Les assassins pénétrèrent dans la chambre du roi ; mais ils reculèrent comme arrêtés par une réflexion soudaine. La sé-

rénité de Louis les pénétra-t-elle de respect? eurent-ils un sentiment d'honneur qui les empêcha de massacrer des captifs déjà délivrés? C'est ce qu'on ne sait. Ils avaient paru dans la chambre du roi au nombre de trente, leurs dagues tirées et sanglantes.

L'un d'eux, qui avait arraché le cœur du soudan, vint le présenter à saint Louis. « Que me donneras-tu, dit-il, pour « t'avoir délivré d'un ennemi qui t'aurait fait occire s'il « avait vécu? » Le roi détourna la tête avec horreur. Les émirs cependant tinrent le traité¹; ils voulurent y ajouter l'exigence d'un serment que le roi refusa de prêter, parce qu'il était contre sa conscience et sa religion. Après une altercation dans laquelle Louis resta inébranlable, les émirs reçurent son serment, tel qu'il voulut le formuler, et, le 6 mai, Geoffroi de Sargines entra à Damiette, pour remettre cette ville aux Musulmans. Il engagea la reine à s'embarquer immédiatement : elle n'était pas encore relevée, il fallut la porter jusque sur le vaisseau qui devait l'enlever à un lieu où elle avait tant souffert. Elle arriva à Acre après six jours de navigation, accompagnée des comtesses de Poitiers et d'Anjou; on ignorait ce qu'était devenu le comte de Poitiers. Les malades furent massacrés, leurs cadavres brûlés, et les émirs donnèrent l'ordre de remonter le fleuve. Dans ce moment les captifs se crurent de nouveau rentrés dans l'esclavage : « *Or cuidâmes être tous perdus, et y eut mainte larme plorée,* » dit Joinville.

Cependant, le soir de ce jour d'angoisse, les chefs mirent en liberté le roi, son frère le duc d'Anjou et les principaux

¹ On dit qu'ils pensèrent à offrir la couronne à Saint-Louis. — Rappelant un jour ce fait à ses amis en France, le roi leur dit : « Pensez-vous que j'eusse accepté? » — « C'eût été grande folle, lui répondit-on, après leur avoir vu occire leur seigneur. » — « Eh bien ! sachez pourtant que je ne l'eusse mie refusé. »

seigneurs. Jusqu'à l'entier versement de la somme promise, le roi se rendit à Damiette, et de là s'embarqua, inquiet, à cause de l'absence du comte de Poitiers, qu'on ne voyait pas revenir. Enfin on vit le vaisseau de ce prince. *Allume ! allume !* cria le bon roi, car il était nuit. Quand il fut bien assuré que c'était son frère et qu'il ne restait plus un seul chrétien à Damiette, il se livra au bonheur de se voir délivré de cette terre de captivité. On ne peut dire la joie des populations chrétiennes de la Palestine à l'arrivée de ce roi dont la renommée avait grandi avec le malheur ; car sa constance et sa piété n'avaient jamais paru sous un jour plus admirable, et sa tendre compassion pour ses soldats malades ou blessés l'avait rendu plus cher à tous ceux qui survivaient.

Saint Louis passa quatre ans en Syrie ; il employa ces quatre années à des soins administratifs qui le conduisirent d'une ville à une autre. Pendant son séjour à Jaffa, la reine mit au monde une fille que le roi nomma Blanche « pour l'amour de la reine Blanche sa mère. » Si nous écrivions l'histoire de saint Louis, nous nous arrêterions à ces détails et nous suivrions le récit du naïf Joinville, qui nous fait tant aimer son maître et son ami. Saint Louis mettait au nombre de ses devoirs l'exactitude à rendre la justice. La reine se faisait un bonheur de demander des grâces ; elle sollicita quelquefois la bonté du roi pour des coupables : Louis pardonnait quand il le pouvait ; mais quand l'honneur de la couronne ou les droits de la justice étaient blessés, il se montrait sévère : « Je tiens de mon aïeul Philippe, » disait-il, que le roi qui ne sait éconduire avec justice, « ne sait non plus accorder comme il convient. » C'est ainsi que la reine ne put obtenir en Palestine le rappel du grand-maître des Templiers qui avait traité pour son

ordre avec le soudan à l'insu du roi. Cette faute était grande, et dans un temps où les vassaux étaient si puissants, le roi qui se montrait ferme à leur égard, rendait un service immense à la tranquillité du peuple et à l'autorité de la couronne. Le soin d'établir les droits de chacun est un des titres les plus essentiels de saint Louis à la reconnaissance de la France. Le grand-maître fut obligé de se soumettre à reconnaître, en présence de la cour, qu'il avait outre-passé son pouvoir ; son traité fut annulé, lui-même fut soumis à l'exil, sans que la prière de la reine pût obtenir grâce.

Cependant Marguerite et tous les Croisés désiraient ardemment le départ du roi ; cette terre étrangère leur était impertinente ; nul n'avait vu Jérusalem, car le bon roi avait craint de compromettre l'avenir des croisades, s'il eût accompli son pèlerinage sans délivrer la sainte cité, et il aimait mieux se priver du bonheur d'adorer le divin Sauveur au saint sépulchre. « Il adviendrait, dit-il, que quiconque au-
« roit adoré au tombeau, se croiroit quitte et ne prendroit
« plus les armes pour délivrer les lieux saints. » Tous soupiraient après la patrie ; aussi Joinville se réjouit-il fort et la reine aussi de la mission que le roi lui donna un jour d'aller à Damas chercher cent pièces de camelot, afin de faire des présents aux seigneurs de France, quand on serait de retour. Le bon sénéchal courut chercher les camelots du roi, avec dix pièces qu'avait demandées Marguerite. Il raconte plaisamment que le comte de Tripoli, lui ayant donné des reliques qu'il comptait offrir à la reine, les sergents de la cour portèrent des ballots dans l'appartement de cette princesse, qui s'agenouilla avec ses dames, jusqu'à ce

qu'un vassal de Joinville entrant : « Madame, dit-il tout « ébahi, à quoi pensez-vous de vous agenouiller devant ces « ballots? » — « Ne sont-ce pas saintes reliques? » dit-elle ; et le seigneur riant : — « Ce sont camelots que vous « avez demandés, » répondit-il ; la reine se releva : « Mal « jour soit à votre seigneur, dit-elle en riant à son tour « de tout son cœur, de ce qu'il m'a fait agenouiller de- « vant ces camelots. »

Le roi cependant différait encore, mais la nouvelle de la mort de la reine Blanche ne lui permit plus de délai.

Depuis quatre ans que son fils était parti, Blanche avait passé de tristes journées. D'abord sa douleur avait été calmée par le succès inespéré de Damiette. Rien ne peut donner l'idée de la joie du royaume, quand le vaisseau expédié pour porter cette grande nouvelle était arrivé en France : le jour, des chants religieux dans les églises ; le soir, des illuminations dans toutes les rues ; la gaieté, la confiance, la persuasion que le roi protégé de Dieu relèverait la sainte cité, avaient changé l'aspect de toutes les villes qui, depuis le départ du roi, flottaient entre la crainte et l'espérance. Le courage de la reine, relevé par un si grand bonheur, lui laissait cette vigueur et cette sagesse que le roi connaissait si bien et qui permettait à ce prince de n'avoir aucune inquiétude sur son royaume. Les lettres patentes datées de Combeil, au moment du départ du roi, donnaient à la reine plein pouvoir « de distribuer, instituer, déposer, » de recevoir les hommages des prélats et des barons, de « conférer les dignités et bénéfices, etc. » Ce pouvoir royal était tel, qu'au mois de mai 1249, on donna cours à une nouvelle monnaie qui, sous le nom de *Reine d'or*, repré-

sentait Blanche tenant une couronne. Cette fermeté prudente et vigilante qui formait le trait le plus remarquable du caractère de Blanche, ne connaissait pas d'obstacle ; en 1252, la reine est avertie que les habitants de la commune de Châtenay, n'ayant pas acquitté leurs redevances envers le chapitre de Notre-Dame dont ils relevaient, ont tous été enfermés dans la prison du chapitre près le cloître Notre-Dame ; on lui dit que les cachots sont si étroits, la nourriture si malsaine, et la multitude de prisonniers si grande, que plusieurs ont péri faute d'air et d'aliments.

La reine, émue à la pensée de leurs souffrances, envoie prier les religieux du Chapitre de relâcher les victimes sur sa parole royale ; mais le Chapitre répond « que personne n'avoit rien à voir sur ses sujets ; » et, comme pour combler l'injustice et l'insolence, il fait enlever les femmes et les enfants des prisonniers, il les entasse avec leurs pères et leurs époux dans ces cachots fétides, où la place et l'air manquaient déjà avant leur arrivée.

A cette nouvelle la reine, entourée de ses gardes, accourt à la prison du Chapitre et ordonne de l'ouvrir ; et comme la crainte de l'excommunication rendait ses serviteurs incertains et timides, elle-même, de la canne d'ivoire qu'elle portait, donna le premier coup. Alors, au milieu des cris d'enthousiasme, c'est à qui disputera de zèle pour achever son œuvre. Les prisons sont ouvertes ; les prisonniers se précipitent aux genoux de la reine, et la supplient de les prendre sous sa protection, pour achever ce qu'elle avait commencé, car il fallait les soustraire à la vengeance du Chapitre. Blanche remplit tous leurs vœux, en contraignant le Chapitre à reconnaître moyennant une rede-

vance l'affranchissement de toutes les terres de Châtenay ¹.

Nous avons anticipé sur l'ordre des événements. La nouvelle de la prise du roi arriva à son tour. La douleur rendit Blanche injuste, car elle accusa le premier courrier d'imposture, et permit qu'il fût pendu; mais bientôt la vérité se confirmant, la douleur de Blanche devint celle de toute la chrétienté. Alphonse, frère du roi, prit la croix pour aller au secours de Louis; Blanche mit tout en œuvre pour procurer à son fils des secours d'hommes et d'argent. Un homme dont le nom n'est pas connu, mais qu'on dit Hongrois d'origine et qui se fit appeler *Jacob*, se dit inspiré, et apparut au peuple sous les dehors de la piété. Ses paroles éloquentes rassemblèrent autour de lui les bergers et les laboureurs : « Dieu a été offensé du luxe des prélats, de
« l'orgueil des chevaliers, dit-il, et il lui a plu choisir les
« plus humbles sur la terre pour confondre les plus forts;
« c'est pourquoi la Vierge elle-même est apparue à son
« serviteur (c'était ce même Jacob), et lui a commandé
« d'appeler à lui les bergers qui délivreront le roi de la
« captivité, et les lieux saints de la domination sarrasine. »

Cette imposture trouva créance; on répétait, sur toute la terre de France, que le saint homme avait reçu de la Vierge une lettre qu'il tenait toujours enfermée dans sa main droite; les bruits populaires enchérirent les uns sur les autres, et les *Pastoureaux* en foule se pressèrent autour de Jacob.

Blanche crut pouvoir tirer parti de ce dévouement; il ne lui semblait pas impossible que Dieu daignât sauver

¹ Grandes chroniques, année 1253 : « Celle justice et mainte autre fit bonnement
« tout comme son fils fut en la sainte terre. »

son fils par un miracle; — elle laissa agir le zèle des Pastoureaux¹, mais bientôt elle apprit que des bandes d'enfants qui s'étaient joints à eux avaient péri de fatigue et de misère, et que les Pastoureaux commençaient leur mission par des désordres affreux. Ce n'étaient plus de simples bergers, c'étaient les ribauds et les vagabonds qui s'assemblaient pour cette nouvelle croisade, et leurs apôtres prêchaient des doctrines incendiaires et hérétiques. A Orléans, l'un d'eux s'étant mis à prêcher, un étudiant l'apostropha en lui disant : « Tais-toi, menteur, hérétique et « méchant, tu trompes ce peuple et tu as menti par la « gorge ! » Ce fut le signal d'un massacre : un ribaud frappa de sa hache le malheureux étudiant; les Pastoureaux coururent aux prêtres et en massacrèrent vingt-cinq. Une excommunication lancée à la fois sur tous les Pastoureaux arrêta l'élan des populations; leur chef fut tué à Paris au milieu d'une prédication et le reste se dissipa.

Cependant, on avait appris promptement la délivrance du roi; Blanche n'en était pas restée moins empressée de lui envoyer ce qu'elle put de secours à Césarée où il était. Elle vit avec douleur que, pendant ce temps, le pape Innocent IV, tout entier à son inimitié contre la maison de Souabe, faisait prêcher une croisade contre Conrad, successeur de Frédéric II; c'est avec empressement qu'elle accueillit la demande des seigneurs français, qui la prièrent de confier les biens de ceux qui s'embelliraient dans cette guerre; elle rendit cette ordonnance pour ses domaines, et les principaux seigneurs en firent autant pour leurs fiefs; pas un Français ne prit part à la guerre contre l'Allemagne, mais saint Louis n'en vit presque aucun accourir

¹ Grandes chroniques, année 1251.

en Palestine. Parmi les bonnes gens de la campagne que les paroles de Jacob avaient séduits, il s'en serait trouvé que la simplicité de leur zèle aurait conduits auprès de leur roi; mais il leur manquait une direction. Blanche s'affligeait de l'absence de son fils; le retour d'Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, de Charles, comte d'Anjou, ne pouvait la consoler ni de la mort de Robert d'Artois, tué à la Massoure, ni de l'éloignement du roi; elle tenait d'une main habile les rênes de l'État, qu'elle voulait remettre à saint Louis comme il le lui avait laissé, mais elle craignait de ne plus le revoir. Toujours ferme, elle sut refuser à Henri III le passage par la Normandie, que ce prince lui demandait pour aller réprimer les troubles de ses provinces de France; ce refus de la régente préserva les peuples des débordres qui accompagnent la route des armées et qui, au moyen-âge surtout, étaient redoutables.

Ce fut à peu près le dernier acte important de l'administration de Blanche de Castille. Elle fut surprise à Melun d'une fièvre violente, qui lui fit juger que sa dernière heure était venue: il fallut la transporter à Paris. Là elle reçut les derniers sacrements des mains de l'archevêque de Paris; elle se fit coucher sur un lit de cendres, voulut, selon un usage pieux de ce temps, recevoir l'habit religieux que lui donna l'abbesse de Maubuisson, et, après avoir langui cinq ou six jours, elle mourut âgée de 65 ans.

Le sire de Joinville raconte ainsi la douleur du roi. « Si grand deuil mena, dit le sénéchal, que de deux jours on ne put oncques parler à lui. Après ce, m'envoya quérir par un valet de sa chambre, là où il étoit tout seul; quand il me vit, il étendit ses bras et me dit: *Mh! sénéchal, j'ai perdu ma mère!* — Sire, je ne m'en émerveille pas, sire, je, que à mourir avoit-elle, mais je m'émerveille que vous,

« qui êtes un sage homme, avez mené si grand deuil ; car
« vous savez que le Sage dit que mésaise que l'homme
« ait au cœur ne lui doit parer au visage. Car celui qui
« le fait en fait joyeux ses ennemis et en fait tristes ses
« amis.

« Mout de beaux services en fit faire Outremer, et après
« envoya en France un sommier chargé de lettres de prières
« aux églises, pour ce qu'elles priassent pour elle.

« Madame Marie de Vertus, moult bonne dame, et moult
« sainte femme, me vint dire que la reine (Marguerite) me-
« noit moult grand deuil, et me pria que j'allasse vers elle
« pour la réconforter. Et quand je vins là je trouvai qu'elle
« pleuroit, et je lui dis que vrai dit celui qui dit que l'on
« ne doit femme croire à pleurer ; car c'étoit la femme que
« plus vous haïssiez, lui dis-je, et vous en menez tel deuil !
« et elle me dit que ce n'étoit pas pour elle qu'elle pleuroit,
« mais pour le mésaise que le roi avoit, et pour sa fille (qui
« puis fut reine de Navarre), qui étoit demeurées seule en
« la garde des hommes. »

Ce deuil, si profond et si vrai, ne fut point tel que saint Louis ne donnât l'exemple de la plus haute résignation. Son premier mouvement en apprenant son malheur avait été de se jeter à genoux, en s'écriant : « Seigneur mon Dieu, que
« votre volonté soit faite ! Vous savez que je n'ai jamais
« aimé aucune créature plus que cette mère qui étoit si ai-
« mable, et il me sembloit qu'elle en étoit digne ; je vous
« rends grâce, ô mon Dieu ! de me l'avoir conservée si
« longtemps, et je me soumetts à votre volonté ! » Puis, se relevant et demeurant avec son aumônier, il voulut dire à haute voix, au milieu des larmes qui altéraient sa parole, l'office des morts pour le repos de l'âme de sa mère, « et, dit le religieux à qui on doit cette relation, il n'en omit

pas un verset ¹. » Après trois jours donnés à sa douleur, il fit faire les préparatifs du départ.

Nous n'ajoutons rien à l'exposé des faits : femme et reine illustre, Blanche de Castille a su préserver le royaume en des temps difficiles, apaiser ou dompter les vassaux, triompher des ennemis, assurer à ses fils des alliances importantes. Sa vertu et sa piété sont au-dessus de tout éloge ; sa tendresse maternelle a été sage et éclairée, en même temps que forte et puissante : honneur à la mère qui a formé saint Louis !

Blanche fut inhumée à l'abbaye de Maubuisson, revêtue des vêtements royaux par dessus l'habit religieux, portée à visage découvert sur un trône d'or soutenu par les premiers seigneurs de la cour.

Le tombeau, érigé au milieu du chœur, portait une inscription en huit vers latins. La reine avait fondé cette abbaye en 1241. Une chartre de la même année atteste qu'elle a bâti ce monastère de filles de l'ordre de Citeaux, afin d'y faire prier pour l'âme du roi Alphonse, son père, de la reine de Castille, Éléonore, sa mère, et de Louis VIII, son époux.

Des onze enfants de Blanche de Castille, quatre seulement lui survécurent :

Saint Louis, le modèle des rois sur le trône, et dont l'amour et le respect sont l'éloge d'une telle mère ;

Alphonse, comte de Poitiers, qui lui dut son mariage avec l'héritière de Toulouse, Jeanne, fille de Raymond Bé-ranger VII. Il mourut au retour de la dernière croisade, en 1271 ;

Charles, duc d'Anjou, devenu, par sa femme Béatrix,

¹ Confesseur de la reine Marguerite.

comté de Provence ; c'est ce Charles d'Anjou qui fut appelé au royaume de Naples par le pape. Il mourut en 1285, et a été la tige de la première maison d'Anjou à Naples ;

Isabelle qui fonda l'abbaye de Longchamp, où elle prit le voile, et mourut à cinquante-cinq ans en odeur de sainteté ; sa mort n'a précédé que d'un an celle de saint Louis. Le roi visitait souvent sa sœur : elle a été béatifiée en 1521 sous le pontificat de Léon X. Sa vie est écrite par le confesseur de la reine Marguerite, à la suite de celle de Louis IX.

Blanche avait eu la douleur de perdre tous ses autres enfants : Philippe, l'aîné de tous, à neuf ans, en 1218 ;

Robert d'Artois, tué à la Massoure ;

Trois princes : Philippe (nommé ainsi en mémoire de son aïeul et de son frère aîné), Jean et Étienne, morts jeunes, et une fille morte presque en naissant dont le nom n'a pas été conservé.



Ch. B. Del.

J. G. Sculp.

Marguerite de Provence
(Louis IX Saint Louis.)

**RETOUR DE SAINT-LOUIS ET DE MARGUERITE DE PROVENCE
EN FRANCE.****DERNIÈRES ANNÉES DE MARGUERITE.**

En mettant à la voile pour revenir en France, Louis IX jeta un dernier regard sur cette terre sainte où depuis quatre ans il avait fait respecter le nom chrétien et rétabli la paix parmi les princes catholiques; il ne perdait pas l'espoir d'y revenir de nouveau; c'est sans quitter la croix qu'il s'éloignait de la Palestine. Les pleurs des populations chrétiennes l'accompagnèrent jusqu'au vaisseau sur lequel il s'embarqua avec la reine, dans le port de Jaffa; son cœur goûtait la consolation d'avoir rempli un apostolat et auprès des chrétiens qu'il avait affermis par son exemple, et auprès des Sarrasins dont il avait converti un grand nombre: des familles arabes entières étaient venues se jeter dans son sein; il les avait recueillies, exhortées, fait instruire; il laissait quelques-uns de ces nouveaux chrétiens en Orient; il en emmenait plusieurs avec lui; il préparait en France à ceux-ci de bons établissements auxquels il eut soin de pourvoir; le nom de Sarrasin, devenu le nom propre de tant de familles naturalisées sur notre sol, n'est pas dû à une autre origine.

Les premiers jours de la traversée s'annonçaient heureux, lorsqu'à la hauteur de Chypre le vaisseau ayant donné

sur un banc de rocher, le choc fut si grand que la nef semblait prête à s'ouvrir. Le roi sort, on lui dit que trois toises de la quille sont emportées. Il ordonne de réparer le mal autant qu'il se pouvait, et va prier à sa chapelle. Dans ce premier moment, Marguerite de Provence cherchait son époux pour lui demander son consentement à un vœu qu'elle se proposait de faire. Avant qu'elle pût joindre le roi, le sire de Joinville qui la rencontra toute éplorée, s'engagea à répondre pour elle du vœu qu'elle faisait d'offrir à saint Nicolas une nef en argent du poids de cinq marcs. Les nourrices accoururent alors pour savoir de la reine ce qu'il fallait faire des trois enfants qui dormaient : — « Ne faut-il pas les éveiller et les lever ? demandèrent les femmes en pleurant. — *Vous ne les éveillerez ni ne les lèverez*, répondit la mère tout émue, *mais vous les laisserez aller à Dieu dormant.* » Réponse touchante et sublime où se confondent ce que l'amour maternel a de plus tendre et la foi de plus consolant ! Dieu permit que cette terreur cessât. Contre toute apparence, l'accident qui avait menacé tant d'existences n'eut aucune suite ; la sécurité succéda à l'inquiétude, et, le soir, le roi faisant asseoir Joinville à ses pieds : « Sénéchal, lui dit-il, qu'est-ce, à votre avis, qu'une vie qui tient à si peu de chose ? Voyez comme aujourd'hui le roi de France, sa femme et ses enfants auroient pu, par un seul des quatre vents, être submergés en un instant avec tous les leurs. » A la vue de Chypre, le pilote ouvrit l'avis de quitter le vaisseau, mais le roi lui dit : « Maître, sur la foi que vous me devez, si le navire étoit plein de marchandises qui vous appartenissent, continueriez-vous le voyage ? » Le pilote répondit que certainement il le ferait, mais qu'il n'y avait nulle comparaison à faire entre des marchandises et une vie aussi précieuse

que celle du roi. — « Sachez, reprit saint Louis, qu'il n'y a
 « personne ici qui n'estime sa vie aussi précieuse que je puis
 « estimer la mienne; il y a sur cette nef six cents per-
 « sonnes qui descendront si je descends, et qui demeurent
 « ront en l'île de Chypre, sans espoir de revoir jamais leur
 « pays. J'aime mieux remettre en la main de Dieu ma vie,
 « celle de la reine et celle de mes trois enfants, que d'ex-
 « poser tant de braves gens à un si grand dommage. » Une
 si entière confiance fut récompensée; la traversée, de deux
 mois et demi, fut aussi heureuse que la première. — Que
 de soins du bon roi sur ce vaisseau! Il faisait faire des
 exhortations aux matelots: « Les mariniers, disait-il, sont
 « souvent privés d'instruction; leur vie aventureuse ne
 « leur permet pas de profiter de tant de saintes prédica-
 « tions qui se font dans l'église de Dieu. Je veux qu'ils
 « soient dédommagés pendant tout le temps que je suis
 « avec eux. — Que chacun, disait-il encore, ait du
 « temps pour se recueillir et penser à son âme; qu'il
 « se confesse et reçoive, s'il se peut, son Sauveur. Si le
 « service du navire réclame en ce temps le marinier qui
 « sera aux pieds de son Seigneur, qu'il sache que je
 « veux qu'on le supplée, et moi-même je veux bien y
 « mettre la main, soit pour tirer un câble, soit pour quel-
 « qu'autre manœuvre. » — La reine, le sire de Joinville
 et les seigneurs jouissaient de ses aimables et saints entre-
 tiens; et les simples matelots, approchant de si près la
 personne de leur maître, profitaient de ses enseignements,
 qu'il savait mettre à leur portée ayant soin de se faire tout
 à tous pour les gagner tous.

A la vue de l'île de Pantalarée ¹ (non loin de Malte), Mar-

¹ Joinville, page 134.

guerite désira, pour ses enfants, des fruits fraîchement cueillis; « car, dit Joinville, les provisions de mer étoient pour eux moult déplaisantes. » Le roi, ayant permis qu'on détachât une chaloupe avec une vingtaine de marins pour aller chercher des fruits, se proposait de les reprendre en passant; mais quand le navire se trouva à la vue de l'île, personne ne parut; après plusieurs jours d'attente, saint Louis craignit que les marins n'eussent été attaqués par les habitants de l'île, qui dépendaient de Frédéric d'Allemagne; son conseil l'engageait à passer outre: « Non, certes, » dit-il, je n'abandonnerai pas les miens, sans secours, sur « une terre ennemie. » Il était déterminé à débarquer et à combattre, pour délivrer ceux qu'il croyait prisonniers; la reine ne pouvait se consoler de ce délai et elle répétait au sire de Joinville. « Ah! sénéchal, c'est moi qui suis cause « de tout! » Tout-à-coup on vit reparaitre ceux qu'on croyait perdus. « Ce sont, dirent les marins, cinq ou six « jeunes gens de Paris qui nous ont divertis malgré nous; « jamais nous n'avons pu les retenir; toujours folâtrant et « se moquant, ils ont couru de jardin en jardin manger « tous les fruits sans vouloir revenir. »

Saint Louis fit une sévère réprimande aux coupables, et ordonna qu'on les fit descendre dans la chaloupe qui suivait.

Ces jeunes gens se jetèrent alors à genoux en suppliant qu'on leur infligeât telle punition qu'on jugerait à propos, mais qu'on ne les mît pas dans la chaloupe (c'étoit celle qui étoit destinée aux criminels). « Cette humiliation nous « sera toujours reprochée, disaient les pauvres enfants, « et de notre vie, nous n'oserons paraître devant nos pa- « rents et nos amis. » Mais le roi persista, « et, dit Join- « ville, ils le méritoient, car, par leur glotonnerie, ils

« nous avoient bien fait perdre huit jours, sans compter
« l'inquiétude, et notre navire avoit peine à tenir la mer. »

Quelques jours après, l'imprudencce d'une des femmes de Marguerite pensa mettre le feu au bâtiment : elle avoit jeté sa coiffe trop près de la lampe de la reine qui, en s'éveillant au milieu de la nuit, vit sa chambre en feu. Les soins de Joinville éteignirent les flammes, et le roi décida que dorénavant tous les feux seraient éteints chaque soir par le sénéchal lui-même, qui viendrait lui en rendre compte. Enfin, après sept semaines de navigation, on se trouva à la vue d'Hyères. Saint Louis craignoit de descendre sur une terre étrangère; la reine, lasse du séjour du vaisseau, le supplia de ne pas gagner la côte de France : le conseil étoit du même avis. Joinville surtout représentait au roi que dernièrement, pour avoir voulu gagner Aigues-Mortes, un navire avoit été longtemps fourvoyé par les vents contraires, et que, puisque Dieu mettoit à bonne fin ce voyage sur mer, le roi ne devoit pas s'engager dans de nouveaux périls quand il se voyoit au port.

Saint Louis se rendit à ces avis, « dont fut la reine bien joyeuse, » dit le sénéchal. L'abbé de Cluny ayant amené deux palefrois, un pour le roi et un pour la reine, on se rendit d'Hyères à Aigues-Mortes. D'Aigues-Mortes à Paris, la route de saint Louis fut une marche de triomphe, tant la joie des peuples qui se pressaient sur son passage étoit grande; mais on remarqua avec peine que le roi n'avoit pas quitté la croix.

La vie de Marguerite de Provence pendant les quinze années que le bon roi passa en France n'offre pas beaucoup d'événements importants. Le roi s'occupoit de l'administration de son royaume; il pensa, dit son historien, que ce seroit une chose belle et méritoire que de régler par

des lois et de bons établissements tout ce qui convenait à la paix, au bien du royaume, et aux gens de tous les états ; il s'y appliqua avec cette sagesse et ce droit sens qui nous ont valu *les établissements de Saint-Louis*. Le roi administrait aussi la justice par lui-même. Qui ne sait comment, l'été, après la messe, vêtu d'un simple surcot, il venait s'asseoir sous le chêne de Vincennes rendu fameux par le soin et l'amour du bon roi pour les plus petits d'entre ses sujets? — Son équité et son excellent jugement furent reconnus par tous les souverains : le roi d'Angleterre, dans ses différends avec ses barons, l'empereur Frédéric dans ses démêlés avec le pape Innocent IV, recoururent à saint Louis comme à un médiateur. Il jugeait contre lui-même dans les procès douteux de son domaine. Il ne ménagea pas son propre frère, le duc d'Ajou, et donna un avocat à un gentilhomme qui plaidait contre le duc, et qui, grâce à cette équité du roi, gagna sa cause. Nous l'avons dit, ferme dans son équité, il refusait même de faire grâce, s'il croyait la justice intéressée à maintenir la punition. C'est ainsi qu'il refusa à la reine la grâce d'une femme noble de Pontoise, convaincue d'avoir tué son mari pour épouser un homme qu'elle aimait « de male amour », dit la chronique. « Si elle est convaincue, dit le roi, elle doit subir la peine de son crime, et son rang ne l'en sauroit garantir. » — Il est vrai que, dans ces occasions, la bonté naturelle de son cœur lui faisait violence ; on l'entendait s'encourager lui-même par ces paroles : « *Seigneur, donnez au roi la force de frapper !* »

Jamais sa déférence pour les évêques ne lui fit soutenir, contre la justice, les droits temporels du clergé. Il démêlait les abus avec une admirable sagacité ; il se refusa à sortir les excommunications par l'autorité royale. Mais ce roi,

d'une justice si ferme, était le plus humble de tous les hommes ; pressé du désir de se consacrer plus pleinement à son Dieu, il conçut la pensée de laisser le trône à son fils Louis ¹ et d'embrasser l'état religieux. Marguerite de Provence, consultée par son mari, qui devait avant tout lui demander son consentement, appelle ses enfants et son beau-frère le comte d'Anjou : « Mes fils et mon frère, leur « dit-elle, voici que les moines ont persuadé au sire roi « votre père et votre frère, qu'il feroit chose agréable à « Dieu de quitter la couronne et de se faire moine ; or, « lequel voulez-vous, être appelés frère et fils de roi, ou frère « et fils de moine ? » — Charles d'Anjou entra dans un grand emportement, en menaçant de punir ceux qui donnaient de semblables conseils ; les princes, aux genoux de leur père, le supplièrent de renoncer à une telle pensée. Marguerite, joignant alors la prière et la douceur à la fermeté de son refus, aida son mari à reconnaître que sa conscience même lui défendait d'abandonner la mission que Dieu lui avait confiée, et saint Louis garda sa couronne : ceci arriva l'année qui suivit le retour du roi en France. La France doit à Marguerite l'obligation de tout le bien que le saint roi a fait pendant quatorze ans de paix.

Cependant saint Louis ne regardait pas son vœu comme acquitté ; la délivrance de la Terre-Sainte, la conversion des infidèles, voilà l'objet vers lequel tendaient tous les soupirs de son cœur. Quelque vague promesse du dey de Tunis lui avait donné l'espoir de convertir ce prince à la foi. « Oh ! s'écriait-il avec ferveur, quelle joie si je pouvais me voir le parrain d'un roi mahométan ! » Pieuse illusion qui devait lui procurer la palme du martyr !

¹ L'aîné de ses fils, qui mourut peu avant saint Louis.

En 1270 il partit pour cette dernière croisade. Le bon sénéchal ne le suivit pas. — Ce n'est pas à Marguerite que saint Louis confia la régence : il lui laissa la tutelle de ses jeunes enfants, et nomma régents Mathieu, abbé de Saint-Denis, et Simon, de la maison du comte de Vendôme. Il fit ses adieux à Marguerite au château de Vincennes. On sait quelle fut cette croisade, et comment la maladie qui fit périr un si grand nombre de chrétiens enleva saint Louis à l'amour de ses peuples. Il mourut en soignant les pestiférés.

« Accordez-nous, Seigneur, de mépriser les prospérités
« du monde et de ne craindre aucune de ses adversités. »
— « Soyez, Seigneur, le gardien et le sanctificateur de votre
« peuple! » Telles furent les paroles qu'on lui entendit prononcer dans l'agonie. Quand la dernière heure fut venue, sa bouche s'entrouvrit par un sourire, et sa dernière parole s'exhala dans cette exclamation : « J'entrerai dans
« votre maison, j'adorerai dans votre saint Temple, et je
« me réjouirai dans votre maison, Seigneur! » — Il expira, les bras croisés sur sa poitrine, serrant encore le crucifix. — Jean Tristan, comte de Nevers, le plus aimé des fils du roi, était mort sur son vaisseau quelques jours auparavant. Quand on annonça à Louis presque expirant la perte de cet enfant de prédilection, ce fut encore pour lui une occasion de manifester sa vertu ; en pleurant son fils, il sentait en son cœur l'espoir de le revoir prochainement dans un meilleur monde. Jean Tristan était cet enfant né dans la douleur à Damiette : sa destinée fut de naître dans un palais assiégé à quelques lieues de son père prisonnier, et d'expirer sur un vaisseau loin de sa mère, et sachant le roi mourant à ses côtés.

¹ Guillaume de Nangis, 1270.

Le tribut de la famille royale n'était pas épuisé ; au retour de cette triste expédition, Isabelle, femme de Philippe, mourut en Calabre avec l'enfant qu'elle mettait au monde ; Thibault, roi de Navarre, venait de mourir en Sicile ; et Philippe écrivait à sa mère : « Madame et mère, reconfortez « votre cœur en Dieu, j'emmène ces restes chéris, et j'ai sans « cesse devant les yeux toutes les pertes que j'ai faites. » Il chemina lentement à travers la France, accompagné des cinq cercueils, et arriva à Paris le 21 mai 1271 (les maladies avaient à ce point retardé son voyage ; saint Louis était mort en juillet 1270). A peine eut-il répandu ses larmes sur le sein de sa mère et déposé les cercueils dans la sainte chapelle, qu'il songea à la dernière et lugubre cérémonie, et le lendemain, 22, tout était accompli¹. On avait vu le roi conduire à Saint-Denis les restes vénérés de son père, ceux de sa femme, de son fils et de son frère. Cette douleur si juste, ce deuil porté par tant de familles qui, comme la famille royale, pleuraient un père, un frère, un époux, ne permirent pas à Philippe III de célébrer les fêtes accoutumées pour l'avènement des rois au trône. Il les différa jusqu'au mois d'août de la même année.

Marguerite de Provence resta d'abord à la cour de son fils. Elle survécut vingt-cinq années entières à son mari ; occupée d'exercices pieux, sa retraite sévère ne fut interrompue que par les soins qu'elle donna à la succession de Provence. Sa sœur Béatrix, épouse de Charles d'Anjou, était morte en 1267. Seule entre les cinq filles de Raymond Béranger, elle n'avait pas épousé un roi ; elle mourut avant que Charles eût acquis par la donation du pape et le droit de son épouse, la couronne des Deux-Siciles. Elle

¹ Guillaume de Nangis, 1271.

avait dû hériter de la Provence, à charge d'acquitter des sommes considérables à ses sœurs. Ces sommes n'avaient jamais été bien payées; plusieurs fois, du vivant même de saint Louis, Marguerite avait réclamé, mais inutilement. En 1278, il ne restait des cinq sœurs qu'elle et Éléonore, veuve de Henri III et mère d'Édouard I^{er}. Marguerite s'adressa à Édouard, pour l'aider à soutenir leurs droits communs. Après six ans de contestations, tout se termina enfin par un accommodement dû à la médiation du pape Martin IV¹.

La reine Marguerite entretenait dans la retraite de chères

¹ Voici une lettre de Marguerite. On sera peut-être bien aise de trouver ici, telle qu'elle a été écrite en 1282, une lettre de la veuve de saint Louis. Elle écrivait à Édouard I^{er} :

« Très cher neveu, nous vous avons fait assavoir et faisons encore, que nous et moult
 « de nos amis avons été nouvellement à Mâcon, c'est assavoir : l'archevêque de Lyon ;
 « l'évêque de Langres ; le comte de Savoie, notre oncle ; le comte de Champagne,
 « votre frère (Edmond avait épousé Blanche, veuve de Henri, roi de Navarre et
 « comte de Champagne) ; notre fils, le comte d'Alençon ; notre gendre, le duc de Bour-
 « gogne ; notre neveu, le comte de Bourgogne (*) ; Thomas de Savoie, notre cousin ;
 « le comte de Vienne ; messire Henri de Paigny et plusieurs de nos autres amis. A
 « tous ensemble nous montrâmes le droit que nous avons en la terre de Provence et le
 « grand tort que le roi de Sicile nous a fait, et fait de ladite terre ; et comment nous
 « avons poursuivi notre droit devant plusieurs papes : et comment le roi d'Allemagne
 « avoit reçu notre hommage de ladite terre et des appartenances, et comment il avoit
 « mandé à tous ceux de Provence qu'ils nous obéissent comme à dame et à droite hé-
 « ritière, sauf le droit de nos autres sœurs. Et cette besogne enfin montrée à nos amis,
 « nous leur requîmes à tous ensemble qu'ils nous voulussent aider à recouvrer notre
 « droit, et à empêcher que le prince de Salerne ne pût venir au royaume d'Arles ou de
 « Vienne, qu'il pourchasse vers le roi d'Allemagne (**). A ce, ils nous répondirent tous
 « ensemble et chacun pour soi, qu'ils nous aideroient de corps, d'avoir et de terre, et
 « d'hommes, à petite force et à grande, à recouvrer notre droit toutes les fois que
 « nous les en requerrions, et qu'ils empêcheroient que ledit prince ne pût venir audit
 « royaume ; et de ce ils nous donnèrent tous leurs lettres pendant, dont nous nous
 « louons moult à vous, et à tous nos amis. Et pour ce, très cher neveu, que nous nous
 « fions plus à vous de cette besogne et de toutes autres que à nulle personne qui vive,

(*) Robert II, duc de Bourgogne, avait épousé une fille de Marguerite. Philippe de Savoie, son neveu, avait épousé la veuve du comte de Bourgogne : on donnait, par courtoisie, au second mari d'une veuve le titre de celui-ci.

(**) Pour terminer le différend, Charles d'Anjou demandait que le royaume d'Arles fût rétabli en faveur de son fils. Le pape Nicolas III avait approuvé ce projet.

relations avec ce bon sire de Joinville qui avait été le dépositaire des pensées du saint roi ; elle le pressa avec instance d'écrire une relation de la vie de son maître ; Joinville nous l'apprend au commencement de son histoire. C'est donc à Marguerite que nous devons ce naïf récit du sénéchal de Champagne, qui est à la fois l'expression fidèle du caractère propre de l'écrivain, la peinture des qualités aimables de saint Louis, et le morceau le plus parfait de la littérature et du langage de ce temps. Sans Joinville, nous ne connaîtrions saint Louis que d'après les chroniques qui racontent les faits plus qu'elles ne peignent les mœurs ; mille traits aimables nous seraient inconnus. Le confesseur de la reine Marguerite a donné aussi une vie de Louis IX. En suivant le récit du moine, on assiste dans une minutieuse énumération aux pratiques de piété que la dévotion du roi lui inspirait ; mais le sire de Joinville nous initie à cet élan de l'âme qui était toujours dans saint Louis l'expression d'un sentiment noble et généreux. On voit, dans la chronique de cet ami du bon roi, l'aménité des manières de saint Louis, le besoin d'épanchement, la tendresse du cœur, la justesse d'aperçu.

La reine Marguerite, veuve de ce grand roi, mourut en 1295, à l'âge de soixante-seize ans ; elle s'était retirée depuis longtemps au couvent des Cordeliers de Sainte-Claire, qu'elle avait fondé au bourg de Saint-Marcel, et y demeurerait avec sa fille Blanche ; elle fit le don de la maison aux

« après le roi notre fils, nous recourons à vous et vous prions tant comme nous pouvons que vous, comme vous nous avez promis largement de nous aider ; veuillez mettre cette aide à œuvre, et ordonner. Et mandez-nous certainement quelle aide vous nous entendez à faire ; car nous entendons faire notre semonce à Lyon, la première semaine de mai qui vient, pour aller avant en notre besogne. »

(*Lettres des Reines de France.*)

religieuses, en en laissant toutefois la jouissance à sa fille ; c'était cette Blanche, née à Jaffa, que saint Louis, pour l'amour de sa mère, voulut appeler du même nom. Elle avait été mariée à Ferdinand de la Cerda, fils aîné d'Alphonse, roi de Castille ; devenue veuve, elle vit l'héritage de ses fils spolié par leur oncle Sanche, qui se fit couronner à leur détriment, et elle se retira en France auprès de sa mère.

Marguerite avait eu onze enfants : Louis, l'aîné, mort à seize ans, prince de la plus grande espérance, que saint Louis avait tendrement aimé ; s'est à lui que le bon roi disait cette belle parole : « Beau fils, j'aimasse mieux qu'un étranger vînt de lointain pays, ou un Écossais d'Écosse qui gouvernât le royaume, bien et loyaument, que si tu le gouvernois mal et à sa perte. »

Après Louis, vint Philippe qui fut roi ; Jean Tristan, né à Damiette, mort à Tunis ;

Un prince du nom de Jean, et une fille nommée Blanche, morts en bas âge ;

Pierre, comte d'Alençon, mort à Salerne en 1283 ;

Isabelle, mariée à Thibault II, roi de Navarre ;

Blanche, veuve de Ferdinand de la Cerda, fondatrice des Cordeliers de Saint-Marcel, et qui se consola de ses propres malheurs en restant la compagne de sa mère ; elle vécut jusqu'en 1320 ;

Marguerite, mariée au duc de Brabant, Jean 1^{er}.

Agnès, femme de Robert, duc de Bourgogne.

Le dernier des fils de saint Louis et de Marguerite, Robert, nommé comte de Clermont, épousa Béatrix, héritière de Bourbon. Il devint la tige de l'illustre maison de Bourbon, appelée au trône en 1589 dans la personne de Henri IV.

Dans les caveaux de Saint-Denis, au-dessus des tombes royales de Louis IX et de sa femme, on voit le buste du saint roi et celui de la reine Marguerite sculptés et mis en couleur. L'épithaphe du tombeau de Marguerite est simple : « Ici
« gît la noble reyne de France Marguerite, qui fut femme
« à monseigneur saint Loys, jadis roi de France, qui tré-
« passa le mercredi devant Noël, l'an de l'Incarnation de
« Notre-Seigneur M. CC. XCV. Priez pour elle. »

La reine mourut la dixième année du règne de son petit-fils Philippe-le-Bel. Saint Louis fut canonisé alors.

Marguerite avait vu commencer les divisions de son neveu Édouard 1^{er} et de son petit-fils Philippe IV ; elle leur rappelait qu'ils étaient si proches parents, qu'ils devaient éviter les guerres entre eux ; mais, retirée qu'elle était des affaires, elle ne pouvait rien sur les querelles des rois et des peuples. — Quand elle mourut, Édouard adressa une circulaire à tous les évêques de son royaume, afin qu'ils priassent pour l'âme de sa tante, « la reine-mère de France. »

Isabelle d'Aragon, Marie de Brabant, femmes de Philippe-le-Hardi.

ISABELLE.

« Le roi, couvert de deuil, après tant de dépensés
« et de travaux, ne rapporta en France que des coffres
« vides et des tombeaux pleins d'ossements. »

MÉRIMÉ.



IELLE de Jacques II, roi d'Aragon, et d'Iolande de Hongrie, Isabelle, accordée à Philippe le 11 mars 1258, fut mariée, à Clermont en Auvergne, à l'âge de quinze ans, l'année 1262, le 28 mai, jour de la Pentecôte. Louis IX et Jacques avaient eu une conférence à Clermont pour les dernières clauses du contrat. Louis donnait pour dot à sa belle-fille Béziers et Carcassonne; les rois faisaient des renonciations réciproques aux droits chimériques des deux maisons de France et d'Aragon : pour la France, à toute prétention sur les comtés de Barcelone et de Catalogne; pour l'Aragon, à ses réclamations

sur les comtés de Béziers et Carcassonne. Saint Louis aimait à arrêter par des traités toute dissension dans l'avenir, suivant en toutes choses les lumières de la conscience.

Depuis ce moment les historiens se taisent sur l'intérieur des époux. Sans doute, à la cour de Saint-Louis, cette jeune princesse s'était montrée aimable et bonne, puisqu'à sa mort elle fut tant pleurée. Elle avait accompagné son époux à la croisade; à son retour, en passant un gué près de Cosenza en Calabre, elle fit une chute de cheval, et, à la suite de cet accident, mit au monde un enfant qui ne vécut que quelques instants. Elle-même, après plusieurs jours d'extrêmes douleurs, mourut sur une terre étrangère, loin des enfants qu'elle avait laissés en France à la garde de Marguerite, leur aïeule.

Philippe ramena en France sa dépouille mortelle et la déposa à Saint-Denis. Sa tombe porte cette inscription :

D'Ysabel l'âme au paradis
 Dont le cors (*le corps*) git sous cette image,
 Femme du roi Philippe, fils
 Au bon roi Loys, mort en Carthage
 Le jour de Sainte-Agnès seconde
 (*Le second jour après la fête de sainte Agnès*),
 L'an mil deux cent dix et soixante,
 A Cusance (*Cosenza*) fut morte au monde.
 Vie sans fin Diex (*Dieu*) lui consente!

Louis, fils aîné d'Isabelle, mourut à quinze ans. Philippe fut roi.

Charles a été la tige de la maison de Valois; Robert est mort enfant.

MARIE.

Trois ans écoulés, le roi chercha une autre épouse ; son choix s'arrêta sur Marie, fille de Henri III, duc de Brabant, qu'il épousa au mois d'août 1274, et qu'il fit couronner à Paris ¹ par l'archevêque de Reims, le 24 juin de l'année suivante, jour de saint Jean-Baptiste ².

Marie de Brabant rendit un peu de gaîté à la cour ; sa beauté, son goût pour la poésie et pour les lettres lui donnèrent une grande influence, les seigneurs travaillèrent eux-mêmes à soutenir son crédit, parce qu'ils espéraient que les conseils de la reine dégouteraient à la fin le roi d'un homme qui avait été son barbier, qu'il avait fait son chambellan et son premier ministre, et dont la faveur ne plaisait ni aux grands qui le trouvaient indigne de s'asseoir parmi eux, ni aux petits qui regardaient avec envie un des leurs parvenu à s'élever aux premières dignités de l'État.

¹ « L'archevêque couronna la reine Marie, la sacra et la bénit, ainsi qu'ils ont accoutumé de faire en France.

« La fête fut moult noble et moult belle, si que à peine le pourroit-on raconter.

« Les chevaliers étoient vêtus de drap de diverses couleurs. Une fois étoient en noir et l'autre en gris, en vert et en écarlate, et en plusieurs autres nobles couleurs, des fermaux d'or es poitrines, et sur les épaules de grosses pierres, jaînthes, émeraudes, saphirs, si avoient anneaux d'or es doigts aournés (ornés) de riches diamants.

« Les bourgeois de Paris firent fête moult grand et moult solennelle et encoûrèrent la ville de riches draps de diverses couleurs et de pers et cendaux ; les dames et les pucelles s'ébaudissoient en chantant diverses chansons et divers motets. »

(Grandes chroniques.)

² Guillaume de Nangis.

Il aurait fallu des talents transcendants pour justifier cette fortune; or, l'obscurité dans laquelle les historiens ont laissé tout le règne de Philippe-le-Hardi, ne nous permet guère de savoir si Pierre la Brosse avait véritablement de quoi justifier sa faveur. Ou les chroniqueurs se taisent également sur ses talents et sur ses vices, ou ce qu'ils en disent est évidemment l'œuvre de la passion.

Il paraît que saint Louis connaissait le penchant de son fils, et que ce n'était pas un conseil général, mais bien une leçon particulière qu'il lui adressait par ces sages paroles de son mémorable testament :

« Cher fils, sois bon envers tes inférieurs, mais évite la familiarité et garde ta gravité avec eux. »

Voici le passage de Guillaume de Nangis, que cite Sismondi; nous le transcrivons tout entier pour faire connaître l'opinion du temps :

« La reine était belle, sage et excellente, et le roi l'aimait, ainsi qu'il le devait, avec la plus tendre affection. Comme elle gagnait tous les jours davantage sa faveur et son amour, Pierre La Brosse, chambellan de Philippe, qui avait captivé tellement la familiarité de son seigneur, que chacun lui rendait plus d'honneur qu'à aucun autre à la cour du roi, commença à s'affliger fort, à ce qu'on assure, de l'amour du roi pour la reine; car c'était un homme envieux, et qui maigrissait du bonheur d'autrui. Il craignit que, par sa prudence, cette femme n'arrivât à le connaître, et à lui faire perdre la faveur royale; et dès lors, à ce que quelques-uns ont dit, il conçut l'iniquité dans son cœur, et il chercha de jour en jour comment il pourrait aliéner le roi de la reine. Ce Pierre La Brosse, quand pour la première fois il vint à la cour, était chirurgien de saint Louis, père de ce roi Philippe;

« c'était un pauvre homme, né en Touraine. Après la mort
« de Louis, il fut fait chambellan de Philippe, et ce roi
« l'aima tant, se confia tant à lui en toute chose, et l'éleva
« si haut, que tous les barons, les prélats et les chevaliers
« du royaume de France lui témoignaient le plus profond
« respect, et lui apportaient souvent de riches présents. En
« effet, ils le craignaient fort, assurés que tout ce qu'il vou-
« lait du roi il l'obtenait. Les barons éprouvaient en secret
« beaucoup de dégoût et d'indignation de lui voir exercer
« tant de puissance sur le roi et sur le royaume. A l'aide
« de cette puissance, Pierre avait obtenu qu'un frère de sa
« femme, maître Pierre-le-Benais, fût fait évêque de Bayeux.
« En même temps il mariait ses fils et ses filles à qui il vou-
« lait, et il satisfaisait tous ses caprices. »

C'est dans ces dispositions qu'étaient les grands à l'égard du chambellan ; le chambellan redoutait la reine, et la reine ne l'aimait pas ; il était impossible que la lutte durât longtemps : de ces deux influences contraires que subissait le monarque, il fallait que l'une cédât à l'autre.

En 1273, le comte d'Artois, cousin germain du roi, commença à jeter des soupçons contre La Brosse dans l'esprit de son maître à propos de divers mécontentements qui avaient eu lieu entre la couronne de France et celle de Castille.

On dissimula cependant ; la reine usait de son ascendant sans que La Brosse vît décroître le sien ; la cour s'était peu à peu transformée en une académie savante où les poètes et les ménestrels récitaient leurs vers et chantaient leurs chansons d'amour. Henri de Brabant avait accoutumé sa fille à ce goût pour les lettres ; avec son amie, Blanche d'Artois, sœur de Robert, la reine recevait les poètes, écoutait leurs virelets, en faisait elle-même, et donnait des avis toujours

exécutés sans doute. *Le roi Adònes* (nous le connaissons par *Berthe au grand pied*), qui de la cour de Brabant avait passé à celle de France, avoue devoir à deux grandes dames qu'il ne nomme pas, mais auxquelles il conserve le noms de *Marie* et de *Blanche*, le plan de son poème de *Cléomades* ; il fait ainsi l'énumération des ouvrages qu'il lisait à la cour de ces nobles dames :

Je qui fis d'Ogler le danois
Et de Bertain qui fut au bois,
Et de Buenon de Commarchis,
Ay un autre livre remplis
Moult merveilleux et moult divers.

La cour de Marie s'entretenait de ces jeux, lorsqu'un événement funeste vint la troubler.

Le prince Louis, fils aîné du roi, tomba malade, au sortir de la chambre de la reine, à laquelle il avait fait une courte visite et chez laquelle il avait pris un verre d'eau ; il mourut en quelques heures. Les ennemis de la reine accusèrent cette princesse d'avoir empoisonné le fils du roi. La Brosse excite les soupçons du roi contre sa femme. La reine, à son tour, accuse le chambellan. Le faible Philippe ne savait de quel côté incliner sa pensée. Cependant le duc de Brabant, à bon droit indigné du soupçon qu'on faisait planer sur sa sœur, envoya défier l'accusateur, et offrit de soutenir en champ-clos l'innocence de la reine ; La Brosse ne voulut pas tenir le combat, et, de plus en plus incertain, Philippe-le-Hardi espéra découvrir la vérité en faisant parler le ciel.

Un vidame de Laon, une béguine de la ville de Nivelles passaient pour avoir des révélations ; le roi envoya à la

béguine l'abbé de Saint-Denis, Mathieu, naguère régent, en associant à la mission qu'il lui donna Pi erre-le-Buais, évêque de Bayeux, beau-frère de la Brosse.

Déjà les révélations du vidame de Laon et d'un moine sarabâite, qui passait aussi pour avoir des visions, paraissaient charger la reine : on accusa La Brosse d'avoir gagné ces religieux. Philippe attendait avec impatience la réponse de la béguine, mais le beau-frère de la Brosse trompa son attente. Quand le roi l'interrogea : « Monseigneur, dit-il, je ne puis
« répondre, car la béguine ne m'a rien voulu révéler que
« sous le sceau de la confession, et par la loi divine je suis
« tenu à garder le secret. » — « Cela est fort mal fait à
« vous, répondit le roi ; je ne vous avais pas envoyé pour la
« confesser. » Et tournant le dos à l'évêque, il interrogea l'abbé de Saint-Denis ; celui-ci répondit que la béguine n'avait rien voulu lui dire.

« — Par Dieu qui m'a fait ! j'en saurai la vérité et à
« tout le moins ne les lairrai partir ¹, » s'écria le roi. Il envoya l'évêque de Dol accompagné d'un chevalier du Temple. La religieuse, effrayée, soit qu'elle eût déjà parlé dans le même sens, ce que les ennemis de Marie auraient voulu taire, soit qu'elle craignit le courroux du roi, parla clairement aux nouveaux envoyés, et les chargea de dire au roi, en son nom, « qu'il eût à ne rien croire de ce qu'on vou-
« drait lui insinuer contre sa femme ; qu'elle était bonne
« et fidèle, et qu'elle l'aimait de tout son cœur, lui et les
« siens. »

Il peut paraître étonnant que cette réponse, qui suffit

¹ Grandes chroniques, année 1276.

pour tranquilliser le roi, ne l'ait pas engagé à témoigner son mécontentement à ceux qui avaient chargé la reine d'une horrible accusation. Philippe parut tout oublier ; la reine reprit ses jeux, ses amusements, et régna sur le cœur de son époux, sans que le crédit de La Brosse diminuât encore.

Tout-à-coup, et lorsque personne ne s'attendait à une catastrophe pour le favori (deux ans s'étant écoulés depuis la mort du jeune Louis, et toute la famille royale paraissant vivre en bonne intelligence), le roi, qui était alors à Melun, reçoit un paquet cacheté, scellé du sceau de La Brosse, et présenté par un moine, qui dit le tenir d'un messenger mort en passant au couvent des Jacobins de Mirepoix, lequel avait expressément recommandé de ne remettre qu'au roi le paquet qu'il laissait.

Ce que contenaient ces lettres mystérieuses est demeuré un secret entre Philippe-le-Hardi et les seigneurs auxquels il les communiqua ; mais immédiatement après les avoir lues, le roi fit traduire son favori devant une commission composée du duc de Bourgogne, du comte d'Artois, et du duc de Brabant, frère de la reine Marie.

Il fallut peu de temps pour décider du sort de l'accusé : tenu au secret au fond d'un cachot, jugé et condamné, il fut pendu au gibet de Montfaucon.

La promptitude du jugement, la haine bien avérée des juges, le secret gardé sur l'accusation, le mystère des lettres firent croire au peuple que La Brosse était innocent.

L'évêque de Bayeux, qui avait fui dès le jour de l'arrestation, trouva une retraite et un appui auprès du pape Nicolas III.

La reine était si vivement compromise dans cette affaire, on accusait si hautement son influence auprès du roi,

qu'elle dut désirer ardemment d'être lavée de tout soupçon. La protection accordée par le pape au beau-frère de La Brosse lui paraissait un outrage intolérable. Aussi Philippe envoya-t-il à Rome le templier Arnolphe de Ursamala, le même qui, avec l'évêque de Dol, avait rapporté la réponse favorable de la béguine ; mais, loin d'obtenir la déposition de l'évêque de Bayeux, Arnolphe revint en France avec ces lettres de Nicolas, adressées l'une à Philippe, l'autre à la reine :

« ... Nous voudrions, comme nous nous souvenons de
« vous l'avoir déjà écrit (disait le pape dans sa lettre au
« roi), recommander à votre prudence et à votre circons-
« pection royale, de ne point donner occasion de repéter de
« tels bruits ; car, les choses honteuses, plus elles se ré-
« pendent, plus elles excitent d'horreur ; il n'est pas donné
« à chacun de juger les bruits qui lui sont rapportés
« d'après la qualité des personnes, et telle est la corrup-
« tion du monde, que les hommes croient volontiers les
« choses mauvaises qui leur sont affirmées ou répétées.
« Aussi, il aurait été plus prudent, dès le commencement,
« de ne point procéder à la recherche de telles choses,
« mais de les laisser passer en dissimulant, pour que la
« mémoire s'en éteignît plus tôt. Mais puisqu'il vous a
« plu d'y procéder autrement, ce que vous avez fait doit
« vous suffire. En effet, cela suffit, car il ne nous paraît
« pas que jamais aucun homme discret veuille croire rien
« de contraire à l'innocence de notre chère fille en Jésus-
« Christ, Marie, reine de France, votre illustre épouse,
« songeant à la race dont elle est née, et au haut mariage
« qu'elle a contracté, en sorte qu'il ne faut point croire que
« les accusations que nous révèle votre lettre soient renou-
« velées contre elle. Aussi nous prions votre sérénité

« royale, nous l'exhortons au nom de Jésus-Christ, nous
 « lui conseillons avec sincérité, et d'après une affection
 « intime, de soigner votre honneur et celui de la reine, en
 « abandonnant complètement cette poursuite, et en renon-
 « çant à la saisie du temporel de cet évêque, bien assuré
 « que si nous venions à avoir la preuve d'un excès commis
 « contre vous ou par ce même évêque, ou par aucun autre,
 « nous nous proposerions d'en châtier le coupable avec une
 « telle rigueur, que son exemple arrêterait à jamais l'au-
 « dace des autres. »

Le pape écrivait en même temps à la reine :

« Nous ne nous étonnons point, notre chère fille en
 « Jésus-Christ, si la pureté de votre conscience a frémi
 « d'horreur pour l'horrible infamie du crime dont vous
 « étiez faussement chargée, crime qui nous paraît si dé-
 « nué de vraisemblance, que nous avons cru indigne de
 « le répéter. Sans doute votre chair s'est raidie, votre
 « esprit s'est stupéfait, et la fragilité humaine a été frap-
 « pée de terreur à l'imposture d'un tel forfait. Nous ne nous
 « étonnons point si votre âme s'irrite contre ceux que vous
 « estimez les auteurs de cette accusation, et si une douleur
 « subite vous excite à la vengeance ; mais nous nous éton-
 « nons que le sentiment de votre innocence ne vous ait pas
 « fait mépriser de telles choses. Née d'une race si haute,
 « élevée par de tels parents, formée par de telles études,
 « imbue dès l'âge le plus tendre de telles mœurs, vous ne
 « deviez pas craindre la note ou le soupçon de choses sem-
 « blables. La gloire de votre race ou de celle de l'époux qui
 « vous a illustrée encore en vous faisant participer au titre
 « royal, ne pouvait admettre ce soupçon ; votre renommée
 « louable, votre conversation innocente la réfutaient suffi-
 « samment ; le choix de vos compagnes honnêtes, pru-

« dentes, sans reproche, en excluait la pensée, car qui
 « aurait pu provoquer ou vous, ou elles, à donner une
 « mort si cruelle à un prince innocent dont l'âge tendre
 « ne pouvait point exciter de haine? Comment le désir
 « d'assurer la succession à vos enfants aurait-il excité des
 « âmes délicates, ou armé des mains timides pour un tel
 « forfait, comme si l'on pouvait craindre que les fils du
 « roi de France, quel que fût leur nombre, manquassent
 « de richesses, ou ne fussent point placés dans un rang
 « assez élevé ? »

Telles furent les réponses de Nicolas, et l'évêque de Bayeux resta à Rome, honoré de la protection particulière du pape.

L'année suivante, 1279, le duc de Brabant, le duc de Bourgogne et le comte d'Artois demandèrent en leur nom, comme une grâce pour eux, la punition de l'évêque.

« Notre cœur, disaient-ils, ne sera jamais en paix tant
 « que l'affaire restera sur le même pied. »

Nicolas répondit : « Jamais ce ne sera notre usage d'accorder à l'un, sous le titre de bienfait, l'injure d'un autre. Tout le crédit des ennemis de l'évêque de Bayeux ne prévaudra point contre son innocence. »

Après la mort de Philippe-le-Hardi, arrivée en 1285, à Perpignan, il n'est plus question de Marie de Brabant, sinon dans les chartes de quelques donations. Les grandes chroniques peignent ainsi son chagrin : « Nul ne pourroit
 « penser la douleur que la reine sa femme eut au cœur, ni
 « les plains (*plaintes*), ni les larmes qu'elle rendit, tant mena
 « grand deuil et si longuement qu'à peine put avoir remède de sa vie. » Elle mourut sous le règne de Louis-le-

¹ Pour tout ce passage, nous nous sommes servi du travail de Sismondi.

Hutin, dans la retraite de Murel, près de Meulan, qu'elle avait choisie vers la fin de sa vie.

Elle survécut à tous ses enfants : Louis, comte d'Évreux, mort en 1319 ; Marguerite, mariée à Édouard I^{er}, roi d'Angleterre, morte en 1317 ; Blanche, mariée à Rodolphe, duc d'Autriche, et morte en 1305.

Jeanne de Champagne et de Navarre,

FEMME DE PHILIPPE-LE-BEL.



La maison de Thibault-le-Chansonnier régnait sur la Navarre depuis que le comte Thibault avait épousé l'héritière de ce royaume. On a vu que Thibault II, fils de ce premier roi de la maison de Champagne, se trouva au nombre des victimes de la croisade de Tunis. En mourant à Trapani, il légua ses droits à son frère Henri, car il ne laissait pas d'enfants de sa femme Isabelle de France.

Henri I^{er}, devenu roi de Navarre, épousa la fille de cet infortuné comte d'Artois qui périt à Mansourah, et il eut de cette princesse, qu'on nommait *Blanche* ou *Jeanne* d'Artois, deux enfants, un fils et une fille. Un accident fatal le priva de son fils ; à peine

cet enfant avait quinze mois, son gouverneur le faisait jouer sur le balcon du palais de Pampelune; la nourrice se mêle à ce jeu : tous deux faisant sauter l'enfant, le renvoyaient dans les bras l'un de l'autre ; tout-à coup le gouverneur laisse échapper l'enfant qui tombe au bas de la galerie et meurt immédiatement. Le gouverneur, en se précipitant, tombe à côté de lui, brisé dans sa chute. C'est dans la douleur que lui causa le parti inopinée de son fils premier né, que Blanche d'Artois mit au monde une fille qu'on nomma Jeanne.

Jeanne n'avait encore que quinze mois et demi, déjà on l'avait fiancée à un fils du roi d'Angleterre (lequel mourut aussitôt), lorsqu'elle perdit son père, mort, dit-on, d'un excès d'embonpoint. Le testament de Henri, en reconnaissant sa fille comme héritière de la Navarre, sous la tutelle de sa mère, renfermait la clause expresse de ne jamais marier la petite reine à un prince d'Espagne. Henri, qui avait fixé sa résidence à Pampelune pour être plus à portée de défendre les frontières de son royaume, pressentait l'intérêt qu'auraient les couronnes d'Aragon et de Castille à se disputer la Navarre ; c'est pourquoi il manifesta dans son testament le désir que sa fille fût unie à un prince de la maison royale de France.

Les prévisions du roi de Navarre étaient justes ; à peine eut-il fermé les yeux, que les rois d'Aragon et de Castille mirent leurs armées en mouvement pour entrer sur les terres de Navarre. Les seigneurs Navarrois, divisés entre eux, formaient plusieurs partis; le plus fort imposa à la reine Blanche, sous le titre de procureur et chef de la régence, don Sanche de Montagu ; de son côté, le roi d'Aragon prétendait à la tutelle de la jeune reine au détriment de la reine-mère, qui vit les prétentions du parti aragonais

soutenues par l'évêque de Pampelune. Dans cette complication d'embarras, Blanche, cédant à ses affections de famille, à ses craintes pour l'avenir de sa fille, enfin aux vœux de ceux des Navarrois qui redoutaient l'ambition des maisons d'Espagne, tourna ses yeux vers la France; mais il fallait user d'adresse pour se soustraire aux surveillants qui épiaient ses démarches. Une nuit, elle enlève sa fille dans son berceau, gagne la frontière, et, suivie d'un petit nombre de serviteurs fidèles, elle vient demander à Philippe III, son cousin, asile et protection contre ses ennemis.

La veuve de saint Louis, qui vivait encore, accueillit avec empressement les deux reines fugitives. Philippe engagea ses grands vassaux du Languedoc à passer en Navarre, pour y soutenir le parti de la petite reine, réussit à faire reconnaître l'autorité de la régente, et proposa à la reine de Navarre la main de son fils aîné Louis tandis que le roi d'Aragon la demandait pour le sien. Nouveau trouble en Navarre: le royaume ne voulait demeurer dépendant ni de la couronne de France ni de la couronne d'Aragon. Dans cet embarras, on eut recours à la médiation du pape. C'était un pontife vertueux et éclairé, qui occupait en ce temps la chaire de Saint-Pierre; Grégoire IX regardait comme un de ses premiers devoirs le soin de maintenir la paix entre les princes chrétiens, et d'accorder, selon l'équité, les prétentions des divers royaumes. Il était attaché à la maison de France, ayant personnellement connu et chéri saint Louis. Il comprenait combien il serait fatal à la France que l'héritière de la Navarre portât à une maison espagnole, avec la Navarre, les comtés d'Évreux, de Champagne et de Brie.

Voici comment il accorda les intérêts de la France avec l'indépendance du royaume de Navarre compromise par la minorité de cette jeune reine. Il engagea Philippe

à former cette alliance pour le second de ses fils, et non pour l'aîné : « De la sorte, disait Grégoire IX, le « même prince ne sera pas assis sur le trône de France et « sur le trône de Navarre. » — Ni le pape, ni le roi de France ne prévoyaient alors que la mort de Louis déjouerait toutes les combinaisons de leur politique. Jeanne, avant l'âge de quatre ans, fiancée à Philippe que la régularité de ses traits faisait déjà surnommer *le Bel*, devait être un jour reine de France et de Navarre.

Elle grandit sous les yeux de sa mère et de la reine Marie de Brabant. L'union de Philippe-le-Hardi avec Marie n'avait eu lieu qu'une année après les fiançailles de la petite Jeanne avec Philippe (âgé de huit ans) ; Marie trouva des grâces à cette enfant couronnée et l'entoura de caresses et de soins ; lorsque Blanche d'Evreux se remaria à Edmond, frère d'Édouard I^{er}, roi d'Angleterre, la jeune reine de Navarre resta à la cour de son beau-père, où elle continua à vivre heureuse. Mais, tandis qu'elle menait une vie paisible sous l'égide d'une reine amie des lettres, qui lui apprit à les cultiver, ce ne fut pas sans trouble que l'intervention de la France lui conserva intact cet héritage lointain agité par plusieurs partis, et où le comte d'Artois (oncle maternel de la jeune reine) ne put établir de garnison française qu'après avoir assiégé Pampelune, occupée par une garnison castillane. Peu à peu le calme se rétablit, et les rois d'Aragon et de Castille laissèrent leurs voisins en paix.

Louis de France étant mort dès l'an 1275, le fiancé de Jeanne était devenu par là héritier de la couronne. En 1284, Jeanne ayant treize ans accomplis, et Philippe en ayant seize, Philippe-le-Hardi ordonna la célébration du mariage. La cérémonie eut lieu à Paris, le 15 août, dans l'église de

Notre-Dame ¹. L'époux de Jeanne prit ce même jour le titre de *roi de Navarre, et de comte palatin de Champagne et de Brie*.

L'année suivante (1285), la mort de Philippe-le-Hardi ayant appelé Philippe-le-Bel au trône, Jeanne et Philippe furent sacrés et couronnés à Reims le jour des Rois 1286.

Dans ce règne si plein d'événements, le nom de la reine est à peine prononcé. C'est d'elle qu'émanaient les actes qui regardaient le royaume de Navarre. Elle paraît avoir été ferme et active, amie des lettres et de la magnificence. Elle bâtit le collège de Navarre, dont elle fit elle-même les règlements; on devait y recevoir soixante-dix pauvres écoliers à chacun desquels la reine assignait un fonds suffisant pour son entretien. Jeanne fonda un hôpital à Château-Thierry; elle fit élever en Navarre la ville de Cares, qu'en l'honneur d'elle on appela *Port-la-Reine*. Tels sont ses titres aux éloges de la postérité. Après la bataille de Furnes elle accompagna Philippe à Bruges, à Gand, à Ypres: le couple royal reçut les félicitations des bourgeois; ces riches corporations de métiers, qui rivalisaient de luxe avec la cour, invitèrent les seigneurs à des tournois brillants; mais leurs efforts n'eurent d'effet que d'engager Philippe à tirer profit de leurs richesses. « Je croyais être la seule
« reine ici, dit Jeanne de Navarre dans une des fêtes de
« Bruges, et je vois plus de six cents femmes qui peuvent
« me disputer ce titre par la magnificence de leurs habits. »

L'éloge que mérite Jeanne est dans les établissements qu'elle a fondés en Champagne, en Navarre, à Paris, dotations précieuses pour la science et pour les pauvres. Elle enrichit le collège de Navarre d'une bibliothèque et lui laissa

¹ Guillaume de Nangis, année 1285.

deux mille livres de rentes avec son hôtel, dit de Navarre, hors la porte Saint-Germain-des-Prés, « afin que la vente de « cet hôtel permit d'acheter une maison qui convînt aux éco-
« liers. » Dans la chapelle du collège, soixante-trois vers latins rimés, écrits sur un tableau, renferment l'éloge et le souvenir des bienfaits de cette princesse. Elle mourut en 1305, à l'âge de trente-trois ans. L'aîné de ses enfants avait seize ans; ses trois fils, Louis, Philippe et Charles, portèrent successivement la couronne; Robert, le quatrième, mourut à onze ans; Marguerite de France ne fut pas mariée; Isabelle, femme d'Édouard II, roi d'Angleterre, a été mère d'Édouard III. Jeanne de Navarre avait eu encore une fille du nom de Jeanne, morte jeune.

PREMIÈRES ÉPOUSES DES FILS DE PHILIPPE-LÉ-BEL.

Marguerite de Bourgogne, femme de Louis-le-Hutin.

Jeune de Bourgogne, femme de Philippe-le-Long.

Blanche de Bourgogne, femme de Charles-le-Bel.



Un voile ténébreux couvre l'intérieur de la cour de Philippe-le-Bel, à mesure que ses fils, grandissant autour de lui, y reçoivent de sa main les compagnes que leur donnait sa politique; et quand, le flambeau de l'histoire à la main, nous cherchons à soulever ce voile, c'est pour découvrir des mystères d'horreur. Une accusation de honte signale à la fois le déshonneur des trois brus de Philippe IV; lui-même veut pénétrer le mystère qu'il aurait dû ensevelir dans l'oubli; il emploie contre les princesses la voie ignominieuse des procès: c'est par la torture qu'il éclaire ses soupçons contre leurs complices; la dérision, le scandale, l'horreur se succèdent dans ce

drame honteux, et le nom de ces trois femmes qui ont porté le titre de reines de France arrive à la postérité sous le poids d'une honte ineffaçable, sans que pourtant il soit possible de savoir jusqu'à quel point elles ont été criminelles ou victimes. Disons l'histoire de ces trois mariages malheureux.

Marguerite de Bourgogne, une petite fille de saint Louis (car sa mère, Agnès de France, mariée à Robert de Bourgogne, était la cinquième fille de Marguerite de Provence et du saint roi), Marguerite, enfant, avait été fiancée, en 1299, à l'aîné des fils de Philippe-le-Bel; le mariage se fit en 1305. Loin des yeux de sa mère, à la cour du soupçonneux Philippe, avec un époux de quinze ans, elle-même aussi jeune, Marguerite de Bourgogne apprit à composer sa contenance en présence de son sévère beau-père; mais, loin de ce regard scrutateur et terrible, elle se livrait à la dissipation. Son mari ne pouvait lui servir de guide; les chroniques du temps reprochent à Louis-le-Hutin d'avoir conservé, même étant roi, un goût passionné pour les exercices violents et pour les jeux des plus jeunes garçons. « Il « était prodigue et dissipateur, et n'avait, dit le chanoine « de Saint-Victor, que les goûts de l'enfance, quoiqu'il eût « été à plusieurs reprises châtié pour ce sujet par son « père. » C'est l'année même de la mort de sa mère que Louis épousa Marguerite; il portait déjà les titres de roi de Navarre et de comte de Champagne et de Brie; Marguerite de Bourgogne était donc reine de Navarre; à ce titre, elle jouissait de plus de liberté que ses belles-sœurs et avait une cour plus indépendante que la leur.

L'année suivante (1306), Philippe, comte de Poitiers,

mince, élancé, élevé sur des jambes longues et grêles, et surnommé le Long, mais plus réfléchi et plus sage que son frère aîné, épousa, à Corbeil, une princesse de treize ans à peine; c'était Jeanne, cousine de Marguërite, et d'une autre branche de la maison de Bourgogne. Son père, Othon IV, était comte palatin de Bourgogne; et sa mère, Mahaut, comtesse d'Artois.

Un an après (1307), Blanche, sœur cadette de cette princesse, devenait l'épouse du troisième fils de Philippe, Charles, d'une figure si régulière, qu'on le nomma le Bel, comme son père¹.

Quelle était donc cette cour de Philippe IV qu'aucune lueur ne vient éclairer pour nous avant qu'on y voie éclater tout-à-coup le malheur et le scandale?

Trois jeunes femmes, dont la plus âgée n'a pas seize ans et porte le titre de reine; trois princes amis du plaisir, mariés à peine au sortir de l'enfance, l'aîné ayant mérité un surnom qui indique qu'il se plaisait au bruit, au désordre, car *lutin* veut dire ces deux choses; les autres enfants du roi, tenus auprès de lui sous la garde de leurs gouverneurs et de leurs gouvernantes: quelle règle dans cette cour? quelle femme pour la conduire? Marie de Brabant, la reine douairière, habitait tour à tour ses fiefs et ses châteaux; d'ailleurs, quelle influence aurait-elle eue à la cour d'un roi qui était son beau-fils? De Marie de Brabant elle-même, nous ne connaissons guère que son goût pour les lettres, goût qu'elle transmet à la cour de France, et qu'avait entreteuu Jeanne de Navarre; mais les poésies du moyen-âge ne respiraient pas toutes le parfum de grâce et de vertu de *Berthe au grand pied*, tous les vers n'étaient pas chastes

¹ Continuëteur de Guillaume de Nangis, année 1305, 1306, 1307.

comme ceux du roi Adonax; on a vu Marguerite de Provence punir un poète trop passionné; la cour légère de sa petite-fille admettait trop aisément les poésies licencieuses des romanciers, et les romanciers conservaient à la postérité la licence de cette cour. Les dames et les seigneurs voulaient bien rire avec les poètes, mais ils ne voulaient pas que leurs noms et leurs aventures se trouvassent consignés dans leurs chants; de là cette scandaleuse aventure arrivée à l'auteur du roman de *la Rose*, Jean de Mehun, que le conseil de la cour des princesses avait condamné à être frappé de verges en punition de son indiscrétion. Un trait d'esprit sauva Jehan de l'humiliation qu'on lui préparait; on devait le lier, tandis que les seigneurs garderaient la porte, et que chaque dame le frapperait à son tour. « Je requiers une grâce à genoux, dit-il; ce n'est pas pour éviter le châtement, mais c'est pour y mettre une juste et raisonnable condition : c'est que celle des dames qui se trouve le plus offensée par mes vers, frappe la première. » Les dames se retirèrent une à une, en laissant tomber leurs verges; il ne fut plus question de punition pour le poète.

Les années s'écoulaient dans ces honteuses plaisanteries. Les jeunes femmes devisaient d'amour et de romans; Philippe-le-Bel poursuivait ses grandes affaires; les impôts qu'il renouvelait, les monnaies qu'il altérait, les États qu'il assemblait, Boniface qu'il voulait déposer, les Templiers qu'il faisait mettre à mort: les supplices multipliés autour de lui, les accusations de sortilège et de magie, accoutumaient cette cour aux cruautés, aux injustices, aux hideuses superstitions, et mêlaient l'horreur du crime aux habitudes de la dissipation.

Tout ceci, on le devine plus qu'on ne le sait; la date

d'une chronique, le vers d'un poète, on n'a pas d'autres garants. Tout-à-coup, en 1343, au moment où Philippe-le-Bel achevait de faire juger les Templiers, la France apprend qu'un soupçon terrible plane sur la maison royale. — Les femmes des trois fils du roi sont en même temps accusées d'avoir manqué à la foi qu'elles doivent à leur époux. — Philippe les a fait jeter toutes trois en prison, et il fait mettre à la torture les gentilshommes soupçonnés d'être leurs complices. — Quelle stupeur et quel scandale dans le royaume ! Les bourreaux épuisent les tourmens pour arracher les aveux. Philippe et Gauthier d'Aulnay, accusés d'avoir séduit la reine de Navarre et la comtesse de la Marche, Marguerite et Blanche, se laissèrent vaincre par la douleur : ils avouèrent. Mais s'ils avaient espéré échapper aux tortures, ils durent bien détester leurs aveux. Accusés, on les avait appliqués à la question ; convaincus, on leur infligea un supplice affreux : écorchés vivants, ils furent suspendus par les bras à un poteau où on les laissa expirer dans d'inexprimables douleurs ¹.

Sur leurs aveux, on arrêta un nombre de personnes, ou nommées par eux, ou soupçonnées d'après leurs charges : — des gentilshommes, pour avoir su le crime et ne l'avoir pas découvert ; — des femmes de la cour, pour les avoir aidés dans leurs intrigues avec les princesses ; — un huissier de la chambre, pour avoir introduit les coupables. Tous ceux sur lesquels planait le moindre soupçon, on les arrêtait, on les appliquait à la question, qui les faisait périr ou les forçait à avouer. Pour ceux-ci, point de rétractation admise, point de grâce ; on les pendait, on les brûlait, on en faisait périr par des supplices secrets, on en couvait

¹ Le continuateur de Nangis. — Grandes chroniques.

dans des sacs qu'on jetait à l'eau. Un évêque, compromis par les aveux arrachés dans les tourments à quelqu'une des victimes, se vit, sans savoir pourquoi, soumis à l'inquisition d'Avignon et jeté dans un cachot; après quoi sa destinée est demeurée inconnue: il était accusé de sortilège.

Nulle personne qui eût approché les princesses et qui fût exempte de crainte; tant que dura le procès, la terreur plana sur toute la cour.

Enfin les juges déclarèrent coupables la reine de Navarre, épouse de Louis-le-Hutin, et la comtesse de la Marche, épouse de Charles-le-Bel; — ils reconnurent l'innocence de Jeanne, comtesse de Poitiers, femme de Philippe-le-Long. Le gentilhomme qu'on avait accusé avait eu la force de résister à la torture; il n'avait rien avoué; elle dut l'honneur à ce courage; immédiatement tirée de sa prison, elle se vit rappelée par son mari à tous les honneurs de son rang. Marguerite et Blanche, enfermées au château Gaillard d'Andelys, y subirent la tonsure, en attendant un sort plus funeste.

On s'étonne peu, après tant de sanglantes exécutions, après des coups si inouis portés dans sa propre maison, que Philippe-le-Bel, morne et sombre, en proie à un mal inconnu, « d'autant plus extraordinaire, dit le continuateur de Guillaume de Nangis, qu'on ne voyait au roi ni fièvre, ni douleur, » ait succombé à l'âge de quarante-cinq ans, après avoir dépéri de jour en jour sans qu'on en découvrit la cause et qu'on en pût trouver le remède. Il mourut en 1314.

Le peuple effrayé présageait un triste avenir aux fils du roi, et le sentiment populaire devint une prophétie; la mort avait marqué ses victimes. Nous ne suivrons pas le fil des événements; ils sont peu nombreux d'ailleurs et ne cessent

pas d'être sinistres. Sous Louis-le-Hutin c'est une grande armée perdue en Flandre, parce qu'on s'y est avancé par un temps de pluie qui avait détrempé la terre au point que les hommes et les chevaux enfonçaient dans la boue et que les bagages furent perdus ; c'est le procès d'Enguerrand de Marigny, accusé par Charles de Valois, frère de Philippe-le-Bel, de dilapidation et d'ensorcellement, et mis à mort injustement. Sous Philippe-le-Long, c'est le supplice des lépreux et des Juifs brûlés dans tout le midi de la France pour avoir empoisonné, disait-on, les puits et les fontaines ; ce sont des accusations d'opérations magiques où un chat noir joue presque toujours le principal rôle, et que les chroniqueurs du temps débitent avec un sérieux imperturbable. Telle est l'influence du souverain : sous le pieux Louis IX, les chroniques respirent un parfum de vertu, de foi pure et naïve ; le nom et l'amour de Dieu y sont invoqués à chaque page ; un concours de saints laisse des écrits et des exemples que la postérité admire ; saint Thomas d'Aquin dînait à la table de saint Louis, et y composa parfois ses arguments¹ : sous les princes ignorants, faibles ou despotes, dont nous venons de voir le sombre règne, la superstition et le fanatisme prennent la place de la religion. — Nous n'avons pas tout cela à décrire ; mais dans la vie privée comme dans la vie publique, nous ne voyons que des scandales et des crimes. Louis-le-Hutin, roi de France à vingt-cinq ans, voulut se remarier ; sa femme vivait enfermée à Château-Gaillard, et le continuateur de Nangis dit que vers

¹ Un jour saint Thomas, admis au dîner de Louis IX, frappa la table en s'écriant : « Oh ! le bon argument que j'ai trouvé contre les Manichéens ! » On le blâma de son irrévérence. « Oubliez-vous que vous êtes devant notre sire ? » « Laissez, dit saint Louis, je me réjouis de ce que la présence d'un roi de la terre ne le trouble pas dans le service du roi du Ciel. »

L'année suivante (1316), par une chaude journée du mois de juin, le roi, venant de jouer à la paume et étant descendu dans une cave où il prit du vin frais, fut saisi d'un frisson violent et se mit au lit pour ne plus se relever.

Sa jeune épouse était enceinte de quatre mois. Philippe-le-Long fut reconnu pour régent jusqu'à la majorité de l'enfant, si c'était un fils; il devait être roi si la reine accouchait d'une fille. — Malade de la fièvre quarte, délaissée comme étrangère, inquiète de l'avenir, désolée comme veuve, Clémence mit au monde, après une grossesse passée dans les larmes, un enfant qu'elle nomma Jean et qui ne vécut que cinq jours. Il avait souffert dans le sein de sa mère: on le porta à Saint-Denis, les torches baissées, au cri trois fois répété : *Le roi est mort!* et Philippe V fut roi de France.

Clémence ne retrouva un peu de consolation que dans un voyage qu'elle fit à Avignon pour y recevoir la bénédiction du pape, et attendre l'arrivée de son oncle; comme il tardait, elle se retira, par le conseil du pape, dans une communauté d'Aix. Après y avoir reçu la visite de son oncle, elle revint à Paris et mourut, dès l'an 1328, à l'hôtel du temple.

JEANNE DE BOURGOGNE

PHILIPPE DE PHILIPPE-LE-BEL.

Rappelée par son mari, comme nous l'avons vu, sous le règne de Philippe-le-Bel, Jeanne parvint avec lui au trône en 1317; elle fut sacrée avec lui, sa mère Mahaut présente,

et tenant, en qualité de pair, la couronne sur la tête du roi ; elle survécut de sept ou huit ans à Philippe, qui mourut en 1322. Elle fonda le collège de Bourgogne.

On a raconté sur l'hôtel de Nesle (où il n'est pas certain qu'elle se soit retirée), des crimes qu'on attribue, tantôt à Blanche, tantôt à Jeanne. Le scandale est facile, mais ici la fable se montre partout ; les dates attestent que les faits imputés ou à Blanche ou à Jeanne, auraient eu lieu ou longtemps avant, ou longtemps après le séjour des princesses à cet hôtel stigmatisé à leur occasion. Ce n'est pas ici le lieu de les répéter ; le fait de l'histoire n'est pas d'admettre le scandale sur des traditions mal fondées. Or le récit de Villon, qui nous raconte, en 1461, que le poète Buridan fut cousu dans un sac et jeté à la Seine *par une reine de son temps*, — et les mémoires de Brantôme, qui nous dit qu'*une reine Blanche¹ faisoit jeter des écoliers à la Seine*, et « que c'étoit chose si notoire qu'un manant, en passant, vous montrait l'endroit, » — ne méritent pas qu'on y donne créance. Cette même année Blanche n'était pas à la tour de Nesle ; prisonnière à Château-Gaillard, elle fut transférée à Gisors, où elle mourut au couvent. Pour Jeanne, réconciliée avec son mari auquel elle ne survécut que huit ans, on ne sait rien sur son veuvage.

Elle laissa **quatre filles** :

Jeanne, héritière de la Bourgogne et de l'Artois, mariée à Eudes IV, duc de Bourgogne ;

Marguerite, mariée à Louis II, comte de Flandre ;

Isabelle, mariée à Guigues, dauphin du Viennois ;

Blanche, qui mourut religieuse à Longchamps.

¹ Par le nom de Reine Blanche, on peut entendre une reine veuve, les reines ayant porté le deuil en blanc jusqu'au temps d'Anne de Bretagne qui, la première, le porta en noir.

MARIE DE LUXEMBOURG,

SECONDE FEMME DE CHARLES-LE-BEL.

Blanche, condamnée en même temps que Marguerite, et comme elle retenue au Château-Gaillard, ayant consenti à se retirer dans un couvent, le roi la répudia sous prétexte d'irrégularité dans les dispenses de parenté. Elle vécut paisible dans la communauté de Maubuisson, où elle transporta les restes de sa fille Jeanne, qu'elle avait perdue, et à laquelle elle fit ériger, dans l'abbaye, une petite tombe en marbre noir, avec la figure de l'enfant en marbre blanc. Elle mourut elle-même très jeune encore, en 1326.

Dès que la répudiation eut été prononcée, Charles-le-Bel épousa Marie de Luxembourg, « une aimable jeune fille, » dit le continuateur de Nangis, fille de l'empereur Henri VII et de Marguerite de Brabant, « sœur au gentil roi de Behaigne, » poursuit Froissart. Son sacre eut pour témoin Jean de Bohême, son frère, et l'archevêque de Troyes, son oncle. Il se fit le jour de la Pentecôte 1323; le mariage avait été célébré à Provins, le 22 septembre de l'année précédente. Marie ne jouit pas longtemps de l'amour des Français; après dix-huit mois de mariage, comme elle allait à Montargis pour rejoindre le roi, son chariot se brisa, fut défoncé, et cette chute amena pour la reine un enfantement avant terme, des suites duquel elle mourut à Issoudun. L'enfant

qu'elle avait mis au monde ne vécut pas. *Moult humble et preude femme*, dit Froissart, elle vécut assez pour faire aimer sa modestie et pleurer sa mémoire. Elle n'avait que dix-huit ans.

JEANNE D'ÉVREUX,

TRAISSÈME REINE DE CHARLES-LE-BEL.

Jeanne d'Évreux, que le roi épousa en troisièmes noces le 5 avril 1326, et qu'il fit couronner à Paris le jour de la Pentecôte¹, était fille de Louis, comte d'Évreux, et de Marguerite d'Artois. Lorsque la mort enleva Charles-le-Bel en 1328, Jeanne était enceinte; comme elle eut une fille, et que Philippe de Valois, cousin-germain des trois derniers souverains, fut reconnu roi, Jeanne d'Évreux ne joua aucun rôle politique. Elle passa dans la retraite et le veuvage le reste de sa vie qui fut très longue, car elle vit s'écouler les règnes de Philippe VI et du roi Jean, et ne mourut que sous le règne de Charles-le-Sage. Elle consacra sa vie aux bonnes œuvres; elle fit des aumônes à divers corps religieux; elle rebâtit presque entièrement le couvent des Chartreux de Paris; on la voyait prendre plaisir à préparer elle-même des remèdes pour les religieux malades: elle leur fit bâtir une infirmerie et des cellules commodes avec des jar-

¹ « A grands frais, et avec un appareil pompeux quelque inutile, » dit le continuateur de Nangis, année 1326.

dins spacieux, au lieu des habitations malsaines qu'ils avaient eues jusque-là. Sa fille Blanche fut mariée au second fils de Philippe de Valois.

Pour elle, à sa mort, son corps fut porté à l'abbaye de Saint-Antoine, et de là à Notre-Dame, où on l'exposa sur un lit de parade. Le prévôt des marchands et les échevins portaient le poêle de drap d'or soutenu sur quatre lances; le Parlement suivait à pied; le roi (Charles V) s'y joignit, depuis l'hôtel Saint-Pol jusqu'à Notre-Dame; il assista à la messe dite le lendemain par monseigneur l'évêque de Paris, et accompagna le cortège à Saint-Denis. La reine douairière, regrettée à cause de ses vertus, de sa bienveillance et de l'esprit de conciliation et de prudence qui lui avait attaché les princes, avait expressément ordonné que ses funérailles se fissent sans pompe, c'est-à-dire qu'on y supprimât « les torches et les luminaires. » Pour se conformer à son dernier vœu, on ne brûla à son convoi que « douze torches et six cierges de cire, » mais la solennité ne fut pas moins recommandable, puisque les honneurs que lui rendait la famille royale, les corps de l'État et le peuple, étaient l'expression du respect qu'on portait à sa mémoire.

Pour consacrer les bienfaits dont elle avait comblé les cordeliers de Paris, toutes les maisons de l'Ordre ont voué un service perpétuel à cette reine et à son époux Charles-le-Bel, car elle avait toujours eu soin d'associer au mérite de ses bonnes œuvres la mémoire de celui auquel elle avait été unie. Son nom reparaitra dans quelques circonstances des règnes dont elle a été témoin; nous n'avons pas voulu anticiper sur les événements, afin d'éviter des redites.

BRANCHE DE VALOIS.

Jeanne de Bourgogne, Blanche de Navarre,

FEMMES DE PHILIPPE DE VALOIS.



'est l'espoir d'hériter quelque jour du riche duché de Bourgogne, qui, à cette époque, amena tant d'alliances entre les princes de France et la maison de Bourgogne. On sait que cette illustre famille descendait de Robert, fils de Robert-le-Pieux, et petit-fils de Hugues-Capet. Jeanne, dont nous parlons ici, était fille d'Agnès et sœur de cette infortunée Marguerite condamnée par le Parlement et morte au Château-Gaillard. C'est dans le temps même du scandale que donnait le procès de sa sœur, que Jeanne accomplit son mariage avec Philippe, comte de Valois et neveu de Philippe-le-Bel; c'était une alliance projetée dès l'an 1302, plusieurs fois rompue et plusieurs

fois renouée. Quand la mort de Charles-le-Bel eut laissé le trône sans héritier direct, que les pairs assemblés eurent rejeté les prétentions d'Édouard III ¹ et prononcé « qu'une femme ne pouvait transmettre un droit qu'elle n'avait pas, » la branche de Valois prit le sceptre, et Jeanne se vit assise sur le trône que sa sœur avait payé si cher; mais elle y montait sous de plus heureux auspices : la figure noble de Philippe de Valois, sa valeur qui s'était déployée en Italie, son goût pour la magnificence, le rendaient agréable aux seigneurs; la solennité de son sacre causa une joie universelle; il semblait qu'après la mort de trois princes enlevés sans postérité à de si courts intervalles, Philippe promît un long règne et une dynastie durable.

L'affluence était telle au sacre, qu'il fallut construire trois salles immenses : la première pour le roi, les pairs et les plus hauts seigneurs; la seconde pour la reine, ses chevaliers et ses dames; la troisième pour les simples gentilshommes. En mémoire de son couronnement, la reine fit don à la cathédrale de Reims d'un magnifique ornement de toile d'argent.

Dans ces premières années du règne des Valois, que de fêtes splendides! quel concours de nobles seigneurs! Un roi de Majorque, un roi de Bohême, un roi de Navarre, les ducs souverains de Bretagne, de Bourgogne, de Lorraine, de Brabant, — tous ces princes tenant leur cour, — « et si grand' saison de ducs, comtes et barons, que merveille seroit à penser, » dit Froissart ². Voilà en présence de quels témoins s'accomplissaient les solennités qui se succédèrent au

¹ Édouard III, fils d'Isabelle, était neveu des trois derniers rois, dont sa mère était sœur. Philippe n'était que cousin.

² Froissart, page 43.

commencement du règne de Philippe VI, solennités presque inouïes jusque-là, et qui arrachaient à Édouard III, roi d'Angleterre, l'aveu « qu'il n'y avait au monde si belle cour, ni si grand prince; » tous ces personnages, Froissart nous les montre réunis au mariage de Jean, fils aîné du roi, avec Bonne de Luxembourg, fille, « à ce gentil roi de Baigne, » que les Français aimaient tant, et avec raison, car il s'était fait Français avec eux et pour eux; il avait donné sa sœur Marie à Charles IV et sa fille Bonne au fils de Philippe. Ces dernières noces furent célébrées à Melun en 1332; les époux si jeunes, les fêtes si brillantes, la joie des chevaliers si naïve, les tournois si magnifiques, donnaient de beaux jours à toute cette chevalerie. Il semblait que Philippe, si grand dans l'opinion de ses contemporains, ne dût point avoir de rival en puissance. Voici comment Froissart, en sa chronique, trace le tableau de la prospérité de la France : « Philippe (à son retour d'Avignon, où il venait de visiter le pape, 1336), « retourna à petites journées, et à grands dépens, visitant « ses cités, ses villes, ses châteaux, ses forteresses dont il « avoit grand nombre, et repassa parmi Auvergne, Berry, « Beauce, où il fut reçu à grand'fête. Adonc étoit le « royaume de France, gras, plein et dru, et les gens riches « et puissants, et de grand avoir; ni on n'y entendoit parler « de nulle guerre. »

Mélas ! ce bonheur dura peu. Le comte d'Artois, mécontent d'avoir deux fois perdu un procès qui lui ôtait l'Artois, accusé d'avoir produit de fausses pièces, offensa le roi, calomnia la reine dont il avait épousé la sœur, et qu'il croyait mal disposée contre lui, quoiqu'elle eût souvent demandé grâce en sa faveur. Il passa en Angleterre et engagea le roi Édouard III à faire la guerre à Philippe, pour revendiquer la couronne au mépris de la loi salique. On sait quelle fut

cette guerre; on connaît la défaite de l'Écluse, la journée de Crécy, le siège de Calais. — Le roi de Bohême, qui depuis sa jeunesse s'était voué à la France et aux Français, se montra fidèle dans les revers; il mourut pour eux: « vieil et aveugle, » il fit lier le mors de son cheval aux mors des chevaux de ses compagnons, pour n'être pas lancé hors de la mêlée, et combattant jusqu'à la fin, il fut le lendemain trouvé mort, les chevaux liés ensemble attestant l'héroïsme de sa dernière action. (Crécy, 1347.)

Pendant ces désastres qui avaient succédé aux jours de joie, la reine se tenait sans cesse agenouillée à l'église de l'abbaye de Saint-Denis, y offrant ses supplications et ses larmes. Un esprit de retraite et de prière avait fait de Jeanne de Bourgogne la reine la plus pieuse et la plus vénérable de son temps; elle avait prévu la colère du comte d'Artois et aurait voulu empêcher son exil. Ce qu'il avait dit contre elle (car il s'était emporté jusqu'à lui donner les noms les plus injurieux); ce qu'il avait fait (car il avait cherché dans les superstitions de la magie les moyens de l'ensorceler), elle le lui avait pardonné. Maintenant que les revers accablaient Philippe VI, elle priait, elle priait sans interruption. Si ses vœux ne furent point exaucés alors, et si les Anglais firent de si funestes progrès dans le royaume, la Providence ne veillait pas moins sur notre pays; nous approchons des temps où une femme impie ayant voulu le ruiner, Dieu suscita une sainte femme pour le sauver. — Après Isabeau de Bavière, Jeanne d'Arc. — C'est sous le règne de Philippe VI que s'ouvre la série des malheurs suspendus un moment par l'épée de Duguesclin, et finis par l'héroïne d'Orléans. — Jeanne de Bourgogne aurait pleuré avec moins d'amertume, si elle avait pu voir dans l'avenir la réparation des maux dont elle était témoin. Une fin digne

de tout éloge couronna cette vie de piété et de bonnes œuvres.

A peine la perte de Calais était-elle consommée, et les Calaisiens répandus dans le royaume venaient-ils d'y redoubler la tristesse et la crainte, fruits de revers multipliés en si peu de temps, qu'une peste affreuse, la peste noire, ajouta ses horreurs aux horreurs de la guerre et à la douleur des pertes de la France. Chacun gémissait sous le poids de la colère divine. En de tels moments les saintes âmes redoublent de zèle : c'est leur charité qui soulage les maux que Dieu veut envoyer à la terre, et c'est leur soumission qui trouve grâce pour en obtenir la fin ; tel en ces derniers temps on a vu Belsunce ; telle fut Jeanne, reine de France, digne petite-fille de saint Louis. Dès que le fléau s'est montré avec son cortège de douleurs, la reine ouvre ses trésors, envoie ses médecins, encourage les religieux de tous les ordres à se multiplier pour écouter les confessions de tous les malades ; elle convertit son hôtel en hospice, fait porter en tous lieux des remèdes et des aliments ; elle donne et promet de magnifiques récompenses à ceux qui se dévoueront pour soigner les patients ; elle-même veut voir par ses yeux, elle parcourt les hospices que ses soins ont formés, et elle ne veut plus quitter les malades dès qu'elle a commencé à les visiter et qu'elle a reconnu de quelle consolation est pour eux sa présence et sa parole ; parole chrétienne sortie d'une bouche royale, confirmée par l'autorité de l'exemple et le prestige de la grandeur.

C'est au milieu des bénédictions qui la suivaient qu'elle-même tomba frappée. Elle mourut à son hôtel de Nesle, entourée des secours de la religion qu'elle avait toute sa vie chérie et pratiquée. Sans doute tandis qu'on portait à Saint-Denis sa dépouille mortelle, en déplorant cette perte au-

dessus de toutes les autres, elle recevait la récompense de ses travaux et était appelée à vérifier la parole de l'apôtre : « Les souffrances de la vie présente n'ont point de proportion avec cette gloire qui nous sera révélée un jour. » Le roi l'avait toujours honorée ; il signait les actes les plus importants de son gouvernement après y avoir mis ces mots : *De l'avis et volonté de la reine notre chère épouse* ; la signature de Jeanne se voit à côté de celle de Philippe.

Jean, son fils aîné, qui fut roi, hérita, treize ans après la mort de sa mère, du riche apanage de Bourgogne. Jeanne avait eu quatre fils, deux du nom de Louis, et un du nom de Jean, tous trois morts en bas âge ; le quatrième, Philippe, nommé duc d'Orléans, mourut sans postérité en 1375 ; Marie de France, seule fille de Jeanne, avait épousé le duc de Limbourg et était morte avant sa mère, en 1333.

BLANCHE DE NAVARRE.

Jeanne, cette fille de Marguerite et de Louis-le-Hutin, orpheline bien jeune, frappée par de grands malheurs avant même de pouvoir les connaître, élevée sous les yeux d'Agnès de France, son aïeule, avait épousé Philippe d'Évreux, fils de Philippe-le-Hardi et de Marie de Brabant ; elle avait amené la maison d'Évreux au royaume de Navarre. De cette union étaient nés deux enfants : Charles, qui devint si fameux sous le nom de Charles-le-Mauvais, et Blanche, dont le mariage offre une circonstance assez singulière.

La bonne reine Jeanne vivait encore, lorsque son fils

Jean, duc de Normandie, perdit sa première femme, Bonne de Luxembourg. On demanda immédiatement pour lui cette jeune Blanche dont nous écrivons la vie. Entre les négociations, le fléau de la peste survint et enleva la reine. On amena cependant la fiancée de Jean qui trouva la cour en deuil ; mais il arriva que le délai qu'il convenait d'apporter à la célébration du mariage donna lieu à un changement inattendu. Blanche était d'une grande beauté ; son esprit orné et sa conversation remarquable lui avaient fait donner en Navarre le surnom de *Belle-Sagesse* ; on s'aperçut bientôt que le roi prenait un tel plaisir dans sa compagnie, qu'il ne pouvait plus se séparer d'elle, et qu'il trouvait le temps long dès qu'elle lui manquait. Il semblerait qu'un peu de légèreté accompagnât l'oubli d'une épouse digne de tant de regrets et enlevée si récemment ; quoi qu'il en soit, Philippe ne trouvait qu'auprès de Blanche une diversion aux malheurs qui l'accablaient depuis plusieurs années ; il lui demanda si elle consentirait à lui donner sa main : elle n'avait que dix-huit ans. S'il était difficile qu'elle partageât l'amour du roi, elle ne pouvait éprouver un sentiment beaucoup plus vif pour le duc de Normandie, qui avait déjà près de quarante ans et était père de neuf enfants, et peut-être, avec le titre de reine qu'elle allait porter immédiatement, était-elle touchée des soins d'un roi longtemps admiré pour sa magnificence et qui supportait ses malheurs avec une grande constance. Le reste de la vie de celle qu'on surnommait dès lors la *Belle-Sagesse*, prouve qu'elle n'était pas étrangère à un sentiment généreux. Elle épousa Philippe, mais son union fut de peu de durée ; le roi mourut l'année suivante (1350). Blanche, quoique bien jeune, douée de tous les dons de l'esprit et de la beauté, prit, dès les premiers jours de son veuvage, la résolution de ne jamais former d'autres nœuds

et de vivre dans la retraite; elle s'était déjà unie d'une tendre amitié avec une autre reine, cette veuve de Charles-le-Bel, qui s'était aussi consacrée à la retraite, et qui vit le règne de cinq rois. Blanche soutint généreusement la résolution qu'elle avait prise; elle éleva avec soin une fille née quelques semaines après la mort de son père. Lorsque Pierre de Castille, qui avait demandé Blanche autrefois, se présenta de nouveau et lui fit offrir son trône, elle répondit aux ambassadeurs: « Je reconnais les soins du prince de Castille, mais la veuve d'un roi de France ne se remarie point. » Blanche de Navarre prolongea sa carrière jusqu'en 1398; elle perdit sa fille à vingt ans, après l'avoir fiancée à un fils de Pierre IV, roi d'Aragon. Son séjour ordinaire était dans des maisons religieuses ou dans les châteaux de ses domaines; nous verrons reparaître son nom avec celui de la veuve de Charles-le-Bel dans quelques occasions où il fallut obtenir des grâces. La plus solennelle fut le pardon accordé au roi de Navarre, qui était son neveu, et dont nous parlerons dans le règne suivant. Blanche mourut à Neufle, à l'âge de soixante-six ans.

Bonne de Luxembourg, Jeanne d'Auvergne,

PREMIÈRE DE JEAN-LE-BON.



La première femme de Jean-le-Bon se nommait Bonne de Luxembourg et était fille du roi de Bohême. De cette union étaient nés neuf enfants, et parmi eux Charles-le-Sage, destiné par la Providence à réparer les fautes et les malheurs de son père et de son aïeul ; le nom de la mère de Charles-le-Sage ne doit pas être omis ici, mais Bonne de Luxembourg n'a pas porté la couronne. Elle mourut le 11 septembre 1349, un an avant l'avènement de son mari au trône.

Jean, devenu roi, épousa Jeanne, comtesse d'Auvergne et de Boulogne, veuve en premières noces de Philippe de Bourgogne, et mère de Philippe de Rouvres. Les malheurs

n'avaient pas ôté le goût des fêtes; à la bénédiction nuptiale donnée aux époux en la chapelle de Sainte-Geneviève de Nanterre, près Saint-Germain-en-Laye, par Jean de Bisi, abbé de Sainte-Geneviève, succéda le sacre qui eut lieu à Reims le 26 septembre, puis l'entrée solennelle à Paris, « et, dit Froissart, entrèrent à Paris en très belle fête, le « dimanche, dix-septième jour d'octobre, et dura la fête « toute cette semaine; puis demeura le roi à Nesle (en l'hôtel de Nesle) et au palais jusqu'à la Saint-Martin en suivant. » — Une chose à remarquer en ces solennités du mariage et du sacre, c'est que le dauphin Charles, fils du roi, était présent, et que Philippe de Rouvres, né du premier mariage de la nouvelle reine, soutint le dais en qualité de pair, et fut fait chevalier des mains de son beau-père.

La cour voyait encore une fois à Paris trois reines à la fois : la veuve de Charles-le-Bel, la veuve de Philippe VI, et la femme du roi Jean.

Ces princesses unirent leurs efforts pour soustraire le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, à la colère de Jean.

Charles, roi de très bonne heure, tandis que sa sœur épousait Philippe de Valois, avait su s'attirer la confiance du fils de Jean-le-Bon, qui se nommait Charles et qui portait, le premier, le titre de Dauphin. Il y avait à la cour un troisième prince du nom de Charles; il était de la famille de cet infortuné Ferdinand de la Cerda, qui avait épousé Blanche de France et dont les enfants avaient été dépouillés par leur oncle Sanche. Ce rejeton de la branche aînée de Castille était connu en France sous le nom de Charles d'Espagne : « C'étoit, dit Froissart, le chevalier du monde que « plus le roi aimoit, car ils avoient été ensemble nourris « d'enfance. » Il lui gardait la connétablie de France qu'il

lui donna, en effet, après la mort du connétable d'Eu ¹ : « Il l'avancoit en tant qu'il pouvoit lui donner, possessions et héritages ², or et argent, et tout ce qu'il vouloit. » Il lui donna en Normandie une terre qui avait été, pendant longtemps, un sujet de contestation entre le roi Philippe VI et Philippe d'Évreux, roi de Navarre, père du jeune roi Charles. Un tel acte, qui détournait un bien de la maison de Navarre au profit d'un prince étranger, excita un si grand mécontentement dans l'esprit des princes de Navarre (Charles et Philippe, son frère), que le connétable lui-même en redouta l'effet et supplia le roi de France de garder ce don : « Cher sire, disait-il, ayez pour agréable que je ne reçoive si beau présent, dont seroit le roi de Navarre trop courroucé. » Mais Jean répondit : « Charles, ne craignez, je vous prie ; ne vous doutez de mon fils de Navarre ³ ; il ne vous veut courroucer ; car, s'il le faisoit, il n'auroit pas plus grand ennemi que moi. » Le pressentiment de Charles de Cerda était trop bien fondé. Vainement le prince de Castille faisait-il tout ce qui était en son pouvoir pour adoucir l'esprit de Charles-le-Mauvais ⁴. La haine de celui-ci croissait en raison de la faveur du connétable. Or, un jour que Charles de la Cerda ayant été à la ville de Laigle en Normandie, couchait dans un village des environs, Charles de Navarre apostâ des gens qui le surprirent la nuit dans son lit et l'assassinèrent. On a fait divers récits sur le lieu et les circonstances du meurtre. Les uns disent qu'il fut com-

¹ Décapité par l'ordre de Jean, sur le soupçon d'avoir donné l'entrée de ses terres aux Anglais.

² Froissart, page 301.

³ Charles avait épousé une des filles du roi.

⁴ « S'humilioit le connétable de France, envers les enfants de Navarre, quand d'aventure les trouvoit en l'hôtel de France ou ailleurs. » — Froissart, page 302.

mis par le roi de Navarre en personne, d'autres par ses affidés ; les uns le placent à Laigle, les autres à Paris : peu importe. Jean voyait celui de ses gendres qu'il aimait à l'égal de ses propres fils assassiné par celui qu'il aimait le moins. Il se montra résolu à ne point pardonner. « Quand « le roi de France sut la vérité de son connétable, messire « Charles d'Espagne, que le roi de Navarre avoit fait mourir, il en fut trop durement courroucé, et trop se repentit de ce que oncques lui avait donné sa fille en mariage. » Vainement la reine douairière implora-t-elle la grâce du coupable, Jean confisqua toutes les terres de la maison de Navarre en Normandie et menaça de faire attaquer le royaume de Navarre par les comtes de Comminges et d'Armagnac. — Mais Charles-le-Mauvais sut détourner le coup, il s'attacha le comte d'Armagnac et s'allia au roi d'Angleterre. Il pouvait ouvrir aux Anglais le passage de Paris en leur abandonnant la ville d'Évreux ; Jean consentit à se laisser fléchir, mais en exigeant qu'à défaut du châtiement qu'il avait mérité, le coupable se soumit à l'humiliation d'une réparation solennelle.

Il fallut que le roi de Navarre vînt à Paris. Le jour pris, on le conduisit au palais, mais sans l'introduire dans la salle du trône. Jean était assis avec une contenance sévère, tous les seigneurs rangés autour de lui ; les deux reines douairières, Jeanne, veuve de Charles-le-Bel, et Blanche, veuve de Philippe, entrèrent dans la salle, l'une vénérable par la sévérité de sa retraite depuis son veuvage, l'autre encore dans tout l'éclat de sa beauté ; elles tombèrent aux pieds du roi en versant des larmes et en le suppliant de se souvenir que le coupable était un prince de sa maison : « Il porte une couronne, dirent-elles, et vous-même, cher « sire, ne l'avez pas jugé indigne de vous, puisque vous

« lui avez donné votre fille ; il est vrai que son crime a mé-
« rité votre juste courroux, mais son repentir ne saurait-il
« vous toucher ? et faudra-t-il que sa sœur et sa tante, qui
« toutes deux ont eu l'honneur de se voir assises sur ce
« trône auprès des rois qui vous ont précédé, à la place où
« est aujourd'hui votre illustre et chère épouse, se voient
« éconduites, et, dans la douleur de leur veuvage, portent
« encore l'humiliation de leur maison, et pleurent leur frère
« et leur uvevu ? Cher sire, que votre bonté soit plus grande
« que votre colère ; venez en grâce au coupable qui vous est
« si proche. » La reine régnavte appuya ce discours, et se
joignit aux reines douairières pour demander grâce.—« Qu'il
« vienne ! » dit le roi sans quitter l'air sombre qu'on lui
voyait avec effroi depuis son entrée dans la salle. Pendant le
discours des princesses, Charles-le-Mauvais s'était tenu dans
une pièce voisine ; quand le roi eut ordonné qu'il entrât, les
deux reines, prosternées devant le trône, se relevèrent, et,
faisant une révérence, allèrent elles-mêmes chercher leur
frère et leur neveu, et l'amènèrent au pied du trône, en di-
disant : « Voilà, sire, celui qui vous a tant offensé et qui
« s'en repent grandement. » Charles-le-Mauvais essuya un
long discours que lui fit le cardinal de Boulogne pour l'ex-
horter à mieux se conduire ; après quoi le roi se leva, la
cour se sépara, et Charles fut regardé comme rentré en
grâce.

Mais Jean n'avait pardonné que contre son gré : il re-
procha à son fils les liaisons d'amitié qu'il conservait avec
le roi de Navarre. Ce dauphin, qui, comme duc de Nor-
mandie, avait « son châtel à Rouen, » se trouvait voisin du
roi de Navarre quand celui-ci venait en son comté d'Évreux.
Les princes se visitaient souvent ; un jour que le dauphin
avait invité les princes de Navarre à un festin, le roi Jean,

entrant tout d'un coup dans un violent soupçon que Charles-le-Mauvais le trahissait, qu'il voulait empoisonner le dauphin et livrer ses terres aux Anglais, arriva subitement à Rouen, et, tandis que les princes étaient à table, il se présenta dans la salle du festin, arrêta lui-même le roi de Navarre et fit faire main basse sur ses amis. Il avait cru le prince coupable, mais sans fondement assuré; « car, » dit Froissart, le roi Jean étoit léger à s'informer, et dur « à ôter d'une opinion quand il y étoit arrêté. » — Le dauphin se jeta à ses genoux : « Mon père, dit-il, que pensera-t-on quand on verra que vous arrêtez chez moi mon « frère et mon cousin ? Oh ! je vous supplie, ne le faites « mie, car on croirait que je vous l'ai trahissement « livré. »

Jean ne voulut rien entendre, et fit enfermer le roi de Navarre à Amiens. A son retour, les reines intercédèrent de nouveau avec les plus vives instances, mais inutilement. Elles étaient destinées à voir d'autres malheurs : le désastre de Poitiers et la prison du roi. Les princesses durent se retirer en divers lieux pour leur sûreté ; les reines douairières ne quittèrent pas la France ; mais Jeanne d'Auvergne chercha une retraite en Bourgogne auprès de son fils Philippe de Rouvres, qui vivait encore. Elle y mourut dans l'année même où son mari avait été fait prisonnier (1357). Cette seconde femme du roi Jean ne lui avait point donné d'enfants.





Jeanne de Bourbon

1374-1418

Jeanne de Bourbon, femme de Charles-le-Sage.



JEANNE de Bourbon naquit à Vincennes, le 8 février 1337. Elle était fille d'Isabelle de Valois et de Pierre I^{er}, duc de Bourbon ¹. Dès l'enfance elle annonçait de l'esprit et de la beauté. On la promit en mariage, à six ans, à Amé-le-Vert, fils du duc de Savoie, et à onze à Humbert II, dauphin du Viennois. La mort d'Amé V, comte de Savoie, rompit le mariage projeté avec son fils : la retraite d'Humbert ne permit pas le second. Humbert, veuf en premières noces et prêt à contracter cette seconde alliance, eut le malheur de laisser tomber d'un balcon son fils unique, qu'il faisait jouer entre ses bras. Ce funeste accident lui donna un tel dégoût de la vie, qu'il ne voulut plus s'occuper

¹ Pierre était le second duc de Bourbon. Nous avons dit, dans une note précédente, que son père Louis avait été créé duc de Bourbon par Philippe-le-Bel ; Louis était fils de Robert de Clermont, dernier fils de saint Louis. C'est de lui qu'est descendu Henri IV.

de sa souveraineté. Il abandonna le Dauphiné à Charles, petit-fils de Philippe VI, à condition que désormais le fils aîné du roi de France porterait le titre de dauphin. Philippe ayant accepté, Charles fut le premier dauphin ; il n'avait alors que treize ans et épousa Jeanne de Bourbon, qui avait le même âge. Les deux époux, encore enfants, s'attachèrent dès-lors l'un à l'autre, et, à mesure que leurs talents et leurs qualités se développaient, une estime et une confiance mutuelle augmentèrent leur tendresse que rien n'altéra jamais.

Froissart ne parle de Jeanne de Bourbon que sous le nom de « la bonne ducoise (duchesse) ou la belle ducoise de « Normandie. »

Pendant la prison du roi Jean, quand le dauphin, devenu régent, eut tant de peine à réprimer le désordre, il envoya sa femme à Meaux, où la suivirent trois cents nobles dames. On sait les désordres de Paris dans ces jours malheureux : Étienne Marcel, prévôt des marchands, Robert Lecoq, évêque de Laon, accusaient le dauphin d'avoir causé tous les maux de la France. Ces maux étaient bien grands. Dans les villes, les vivres étaient tellement rares qu'à prix d'argent on ne pouvait s'en procurer ; les paysans manquaient de tout dans les campagnes ; les religieuses effrayées dans leurs monastères des champs, venaient, par longues processions, se réfugier dans la capitale. Mais que pouvait le régent, ou pour faire cesser la disette, ou pour trouver de l'argent, ou pour réprimer les abus ? Il était comme prisonnier à Paris ; on massacrait ses amis sous ses yeux ; Étienne Marcel fomentait les troubles et Charles-le-Mauvais, sorti de sa prison, rappelait habilement que, petit-fils de Louis-le-Hutin par sa mère, il pouvait prétendre à la couronne.

Les campagnes se soulevaient, ne trouvant aucun remède à leurs excessives souffrances; pillées par tous les partis, ruinées par les tailles, souffrant de la disette, elles jetaient un long cri de détresse. Tout-à-coup, sans chef et sans direction, mais sous l'impression du désespoir, les paysans de la Champagne et de la Brie se lèvent au cri de *Voire! voire!* De chaumière en chaumière on s'exalte. « Armons-nous contre les chevaliers, ce sont les chevaliers qui ruinent et trahissent le royaume! c'est par eux que le roi est en sa prison! Ce sont eux, nobles du royaume de France, gentils-hommes, chevaliers, écuyers, qui sont cause de tous nos maux. »

Sans armes autres que leurs bâtons ferrés, leurs fourches, leurs couteaux, la bêche de leurs jardins, la pelle de leurs foyers, ils courent aux châteaux; leur fureur ne connaît pas de bornes. Ils pillent les meubles, l'argenterie, lient le chevalier à un poteau, l'insultent, le tuent au milieu des tortures qu'ils inventent; ici ils brûlent les enfants; là ils égorgent les femmes; jamais ils ne se retirent sans mettre le feu au manoir. D'un château ils se précipitent vers un autre; leurs masses effrayantes s'accroissent chaque jour; elles traversent les villes en criant : « *Voire! voire! honni soit celui par qui il demeurera que tous les gentilshommes ne soient détruits!* » Les femmes éperdues ne savent où se retirer. La duchesse de Normandie avec trois cents nobles dames, et la duchesse d'Orléans sa belle-sœur se croyaient à peine en sûreté dans la forteresse de Meaux; heureusement tous les partis se réunirent contre ce fléau, devenu d'autant plus redoutable que les révoltés s'étaient organisés et s'étaient donné un chef, Guillaume Caillot, que, par sobriquet, on nomma *Jacques Bonhomme*; car les paysans eux-mêmes se faisaient nommer les *Jacques*, et leur terrible as-

sociation la *Jacquerie*. — C'était une redoutable allusion au mépris qui, trop souvent, dans les plaisanteries des jeunes seigneurs, faisait désigner le peuple inoffensif des campagnes sous le nom de *Jacques Bonhomme*.

Les Jacques étaient devenus en un moment la terreur de la France. Le roi de Navarre en extermina trois mille à Clermont; leur chef était du nombre; beaucoup périrent faute de vivres, car il n'y avait plus rien à piller; mais il s'en porta tout d'un coup neuf mille à la ville de Meaux, où les gens du faubourg leur ouvrirent les portes, en sorte que la duchesse de Normandie et ses dames se seraient trouvées dans le plus grand péril, si Dieu n'eût inspiré, dit Froissart ¹, à deux bons chevaliers, le captal de Buch et le comte de Foix, de venir à leur défense. Ces gentilshommes revenaient d'Allemagne où ils étaient allés courir des aventures et rompre des lances, lorsque, s'arrêtant à Châlons, on leur dit le péril des dames de France. — Ils partent aussitôt pour Meaux avec leurs hommes d'armes, et viennent offrir leur secours à la duchesse, « qui fut moult lie (joyeuse) de leur venue, car tous les jours se voyoit menacée des Jacques et des vilains de Brie ². » — La ville était divisée par la Marne; le château dit le Marché, occupé par les dames, et la ville ouverte aux Jacques. Les deux chevaliers, armés de toutes pièces, avec leurs hommes, et bien montés sur leurs chevaux, n'eurent pas de peine à défendre le château contre une multitude sans discipline. Ils massacrèrent sept cents Jacques hors de la ville, et mirent le feu aux faubourgs.

Cet exploit mit fin à la Jacquerie. « Les nobles dames,

¹ Froissart, page 377.

² *Ibid.*

hébergées au ~~Marché~~ de Meaux, » ne savaient comment remercier leurs libérateurs. Le captal de Buch était un Anglais cependant ; mais, dit la chronique, « il chevauchait librement et gentiment en France à l'ombre de la trêve, » et tout chevalier devant défendre les dames, il s'était tenu heureux d'offrir un secours à la duchesse et à tant de nobles dames et damoiselles en péril de mort.

Pendant, le dauphin était parvenu à sortir de Paris et habitait Saint-Maur ; il tenait sa capitale assiégée plus par la disette que par les armes, bien que les gentilshommes fidèles à la cause royale serrassent la ville de très près.

La veuve de Charles-le-Bel, qui voyait avec douleur son neveu Charles-le-Mauvais contribuer à perpétuer les troubles du royaume, désirait ardemment le réconcilier avec le dauphin ; elle tint pour cela de longs conseils ; enfin l'archevêque de Sens, l'évêque de Beauvais, le sire de Montmorency, le sire de Saint-Venant s'étant employés auprès de lui, il consentit à une entrevue avec le dauphin, et l'accord commencé par Jeanne de Navarre le samedi 14 juillet 1358, se termina dans une conférence qui eut lieu le 19, sur un pont de bateaux que le régent avait fait construire sur la Seine, près de Charenton, la reine Jeanne présente.

Cet accord fait, le roi de Navarre ayant pris congé du régent amiablement, le régent congédia ses gentilshommes et ses gens d'armes, se retira à Meaux auprès de la duchesse sa femme ; il savait que Paris était las de l'état de siège et des troubles, et que le parti de Marcel diminuait de jour en jour ; beaucoup de bourgeois le faisaient supplier de rentrer dans sa bonne ville, l'assurant qu'il y serait reçu « à grande joie » et qu'il y serait en sûreté lui et madame la duchesse sa femme. Charles répondit « qu'il tenait la paix faite et jurée, mais qu'il ne rentrerait dans la ville que

« quand il aurait eu satisfaction de ceux qui l'avaient cour-
« roucé. »

Charles-le-Mauvais cependant se tenait à Saint-Denis, ménageant encore en apparence tous les partis, et sans doute ne cherchant qu'à profiter le mieux possible de sa position. Marcel se plaignait doucement à lui du traité du 19 juillet : « Vous savez, cher sire, lui disait-il, que je vous
« ai tiré de prison, et que, si vous aviez voulu, nous vous
« aurions fait notre roi et notre sire. » — Charles-le-Mauvais répondait à Marcel et à ses compagnons : — « Chers
« seigneurs et amis, ne doutez pas ; vous n'aurez jamais à
« vous plaindre de moi. Puisque maintenant vous n'avez
« pas de gouvernement assuré, faites apporter en lieu sûr
« tout ce que vous avez de précieux, pour vous retirer en-
« suite, si voulez, près de moi. Je puis, s'il vous agrée,
« garder tout ce que vous aurez à sauver ; je ne vous aban-
« donnerai mie. »

Cependant Étienne ne pouvait plus se soutenir à Paris ; son crédit s'y perdait. Il se voyait accusé de favoriser les Anglais et les Navarrois, dont les Parisiens prenaient chaque jour plus d'ombrage. On n'a jamais bien connu le but du dernier complot qu'il trama ; la seule chose certaine, c'est qu'il avait pris jour pour livrer la porte Saint-Antoine au roi de Navarre. — Froissart dit : « dans le dessein
« de faire brûler Paris en n'épargnant nulle personne et
« nulle maison, excepté celles qui porteraient les couleurs
« ennemies. » — Le continuateur de Nangis reprend :
« pour donner la couronne de France au roi de Navarre. »
— Il ajoute que tout était d'accord avec Édouard III.

Le soir du jour convenu, Marcel s'acheminait solitairement vers la porte Saint-Antoine, la grosse clé en main. Jean Maillard et Pépin des Essarts, qui étaient du parti du

duc de Normandie, se tenaient cachés à cette porte. Minuit allait sonner : — « Étienne, Étienne, que faites-vous ici à cette heure? » lui crie Maillard en se montrant bien armé. — Jean, que vous importe de le savoir? je suis ici pour la garde de la ville, dont j'ai le commandement. — De par Dieu! vous n'êtes ici pour nul bien! mauvais traître! vous avez les clés pour trahir la ville. — Vous mentez! — Vous mentez vous-même! » — Et Maillard, en achevant ces mots, décharge sur Marcel un coup de sa hache en criant : Mauvais homme et traître! Jean de Charny achève et porte le dernier coup, Marcel tombe. *Montjoie et Saint-Denis!* crie Maillard, *Montjoie et Saint-Denis! au roi et au duc!* — Les amis veillent tout le reste de la nuit, et le lendemain, rassemblant le peuple au marché des halles, ils lui apprennent les desseins et la mort du prévôt; les partisans de Marcel, bien refroidis depuis longtemps, gardent le silence; tout Paris demande le retour du dauphin, et dès le même jour, mardi 31 juillet, on dépêche des députés à Meaux; le dauphin se hâte d'envoyer ses hommes d'armes pour protéger Paris contre les Navarrois et les Anglais; lui-même y entre le 3 août, vers le soir, pressé par la foule et conduit jusqu'au Louvre, où il coucha. Christine de Pisan nous raconte qu'au milieu de la joie et de l'enthousiasme général, « un manant, outreucidé par trop grand'présomption, cria si haut que le régent put l'ouïr : *Par Dieu! sire, si j'en fus cru, vous n'y seriez pas entré; mais on y fera peu pour vous.* » — « Le comte de Tancarville, continue Christine, allait le frapper et l'occire; mais le dauphin dit en souriant : *On ne vous en croira pas, beau sire,* et ordonna qu'on le laissât aller. » Le soir les bourgeois allumèrent des feux, et il semblait que jamais le dauphin ne fût sorti de Paris, tant on était heureux de l'y voir.

Il manda, dès le lendemain, la nouvelle de sa bienvenue à la duchesse, qui était encore à Meaux, et la fit revenir auprès de lui. Il la reçut à l'hôtel Saint-Pol, où il se tenait; là demeura enfin la duchesse délivrée de toutes les inquiétudes que les troubles lui avaient causées. La France commençait à respirer; quoique Jean fût encore prisonnier et que la trêve avec l'Angleterre expirât, la sagesse du régent sut réparer les anciens malheurs et en prévenir de nouveaux. Il fit la paix avec le roi de Navarre et reçut en grâce le jeune comte d'Harcourt, qui servait contre la France depuis la mort de son père; il fit épouser à ce seigneur une sœur de la duchesse de Normandie : le mariage se célébra le 14 octobre 1358. En 1360, Charles signa le traité de Brétigny, qui finit la captivité du roi Jean. On sait que le duc d'Anjou, fils du roi, donné en ôtage, ayant pris la fuite, Jean retourna en Angleterre en prononçant cette belle parole : *Si la justice et la bonne foi étoient bannies de la terre, elles devroient se retrouver dans la bouche et dans le cœur des rois.* Il mourut bientôt dans cette nouvelle captivité.

Charles V ayant pris le titre de roi, les fêtes du sacre durèrent cinq jours et furent suivies de l'entrée solennelle du roi et de la reine à Paris. Jeanne de Bourbon était alors dans tout l'éclat de sa beauté. Elle fit son entrée à cheval, la couronne en tête, ses vêtements couverts de pierreries, la housse de son cheval brodée d'or; Philippe, duc de Bourgogne, frère du roi, marchant à pied à côté d'elle; la duchesse d'Anjou, la duchesse d'Orléans, madame Marie, sœur du roi, la suivaient à cheval brillantes de parures, et escortées des plus nobles seigneurs du royaume, le comte

d'Eu, le comte d'Étampes, le sire de Beaujeu, parents de la reine.

La beauté de Jeanne de Bourbon excitait autour d'elle un murmure d'admiration. Le lendemain il y eut un festin royal ; Charles-le-Sage jouissait du plaisir de voir la reine admirée de tous et aimée du peuple.

Il eut toujours pour elle un attachement vif et solide, et le ménage royal offrit l'exemple constant de l'union et de la vertu. Charles avait admis la reine à son conseil. Elle était assise à une place marquée ; on traitait devant elle des affaires les plus importantes, et le roi demandait son avis dans les questions épineuses ; il l'appelait *sa belle lumière et le soleil de son royaume*. On sait que ce roi, « qui moult aimoit la science, » s'entourait d'esprits d'élite, parmi lesquels on distingue le père de Christine de Pisan, *superlatif astrologien* que Charles fit venir d'Italie. La reine partageait le goût de son mari pour les lettres « et, durant le repas, « dit Christine de Pisan, pour obvier à vagues paroles et « pensées, avoit un prud'homme au bout de la table qui « sans cesse lisait gestes et moeurs de quelque bon trépassé ; « — *cela prouve son amour pour l'histoire*, ajoute Christine. — Ce qui prouve son amour pour ses devoirs, c'est qu'elle soigna constamment, dans l'intérieur de son palais, l'éducation de ses enfants, et qu'elle fut assidue dans ses soins auprès du roi, dont la santé était très débile. On avait, mais sans preuve, accusé Charles-le-Mauvais d'avoir essayé d'empoisonner ce prince ; un médecin allemand lui avait ouvert un cautère à la jambe en annonçant que le roi mourrait lorsque la plaie viendrait à se fermer. Dans cet état de maladie presque habituel et au milieu des travaux du gouvernement, Charles V trouva auprès de sa femme la tendresse et les soins qui pouvaient rendre sa langueur moins

pénible. Il reporta sur les princes de la maison de la reine l'affection qu'il avait pour elle; et, quand il mourut, c'est à Jean de Bourbon, frère de la reine, qu'il confia la tutelle de son fils. Il avait, par son testament, déferé la régence à la reine, mais il eut la douleur de la voir mourir avant lui; elle succomba en mettant au monde un neuvième enfant. Charles V ne put se consoler de cette perte; il la sentait d'autant plus, qu'attentif comme il l'avait été au bien de la France, il pressentait un triste avenir sous la régence de ses frères. Il rendit aux restes mortels de l'épouse qui lui avait été si chère, des honneurs proportionnés à la douleur qu'il avait de sa perte et à l'éclat du rang dans lequel elle avait vécu.

Portée en grande solennité à l'église de Notre-Dame, le visage couvert d'un voile d'un travail précieux, une rose d'or dans la main droite, un sceptre dans la main gauche, elle fut exposée à la vue des fidèles conviés à venir prier pour elle. Son frère, à pied près du cercueil, conduisait le deuil; on portait huit cents torches allumées, le temple était entièrement tendu de noir avec des écussons aux armes de la reine. La reine Blanche de Navarre se trouva à Notre-Dame avec la comtesse d'Artois, la duchesse d'Orléans et la comtesse de Savoie (Bonne, sœur de Jeanne¹). Le lendemain on porta le corps à Saint-Denis et on le plaça dans une chapelle que le roi avait fondée. Jeanne était morte

¹ Jeanne de Bourbon avait eu une troisième sœur mariée à quatorze ans au roi de Castille. La destinée de cette princesse avait été affreuse. Pierre-le-Cruel l'avait fait enfermer, dès le troisième jour de ses noces, sous l'accusation calomnieuse d'infidélité, et l'avait fait empoisonner sept ans après. Les réclamations de Charles V n'avaient rien pu; Duguesclin la vengea. On sait que le héros français combattait à Monciel, où Pierre-le-Cruel fut tué par Henri de Transtamarre, son frère, qui régna après ce tyran. Mais Blanche de Bourbon n'en avait pas moins passé ces sept années dans les horreurs de la captivité et dans les angoisses d'une inquiétude continuelle; mariée à quatorze ans, elle mourut à vingt-un ans.

à trente-huit ans « *moult pleine de bonnes grâces et de vertus.* » Son cœur fut porté au couvent des Cordeliers de Paris.

De ses neuf enfants, trois moururent avant elle : Jean, Jeanne et Bonne ; deux ne lui survécurent que quelques mois, Marie et Isabelle ; la dernière, Catherine, est celle dont la naissance causa la mort de sa mère. Cette mort prématurée de Jeanne de Bourbon lui évita bien des douleurs, puisqu'elle aurait vu mourir son époux deux ans plus tard, et que de ses deux fils, celui qui porta la couronne (Charles VI) devint fou, et l'autre (Louis, duc d'Orléans) périt sous le fer d'un assassin. Jeanne aurait-elle été témoin passif d'aussi grands malheurs, ou sa prudence serait-elle parvenue à en éviter une partie ? — Entre tous les enfants nés du mariage de Charles V et de Jeanne de Bourbon, le seul dont la destinée dut être exempte de troubles fut une fille du nom de Jeanne, qui passa sa vie sous le voile religieux dans la paisible retraite de l'abbaye de Longchamps.

Charles V, nous l'avons dit, ne survécut que deux ans à sa femme ; il mourut avec la fermeté d'un sage et la foi d'un chrétien.

Encore jeune, puisqu'il n'avait que quarante ans, il emportait les regrets de la France ; il avait vu mourir avant lui Duguesclin, auquel il avait dû la gloire de ses armes, et dont il avait fait déposer les restes dans les tombeaux des rois.

Sans sortir de son cabinet, et seulement par sa prudence et la sagesse du choix de ses capitaines, Charles V avait presque reconquis les provinces enlevées par Édouard III ; en sorte que ce prince avait pu dire de lui : « Jamais roi ne s'est moins armé et ne m'a oncques tant donné à faire. »



Léonce Poissien

Imp. Lebey, cour de la Seine, 21, Paris

Isabeau de Bavière.

(Charles VI)

Isabeau ou Isabelle de Bavière,

POUR DE CHARLES VI.



VOIGNEZ-LE, mes frères, et
« prenez grande attention à
« le bien former à royauté,
« car l'enfant est d'esprit léger!... »
Telles avaient été les dernières recommandations de Charles-le-Sage à ses frères¹ en leur confiant la tutelle de Charles VI, âgé de douze ans².

Cet esprit léger devait se développer dans une effrayante instabilité. Charles VI excellait, il est vrai, à tous les exercices du corps; il devenait grand et bien fait, d'une belle figure, quoiqu'il eût la bouche un peu grande; l'expression de sa physionomie était celle

¹ Philippe, duc de Bourgogne; Louis, duc d'Anjou; Jean, duc de Berry, tous trois frères de Charles V; Jean, duc de Bourbon, son beau-frère.

² 1380, 16 septembre.

de la bienveillance. Dans ses longs malheurs, il conserva cette bonté qui fit donner à un roi insensé le surnom de Bien-Aimé; mais on remarqua en lui, dès ses premières années, une extrême mobilité d'esprit : il lui fallait sans délai ce qu'il demandait ; il n'était capable d'aucune application sérieuse. Il aimait la guerre et les tournois, image de la guerre ; à la bataille de Rosebeck (livrée contre les Flamands, 1382), il montra une grande valeur. Sa chevalerie tout entière vint le complimenter, lui et son frère, le duc de Touraine, qui n'avait pas onze ans et qui fit merveille, ayant voulu avoir un cheval, une petite armure, et combattre auprès du roi. Mais Charles VI ne voyait rien par lui-même, et les régents ne songeaient point à administrer l'État pour le bien du peuple. Faire succéder un impôt à un autre impôt, prendre de l'argent sans s'informer de ce qui resterait à ceux qu'on imposait au *quart*, au *tiers du leur*, quelquefois à la totalité ¹, c'était ainsi que les tuteurs de Charles remplissaient leur mandat. Philippe de Bourgogne, surnommé le hardi, le libéral et le magnifique, avait besoin d'argent pour satisfaire à sa prodigalité; le duc d'Anjou, pour conquérir Naples ² ; le duc de Berry, pour augmenter ses trésors.

Depuis quatre ans seulement, le règne de Charles VI était commencé, et déjà la plaie était formée; mais elle se cachait encore sous les fêtes de la cour. Ce roi de seize ans ne manquait pas une occasion de montrer sa bonne grâce aux danses et aux tournois; son bon naturel le rendait généreux; il s'attachait des amis, et leur faisait des dons; plus les dons étaient magnifiques, plus il s'applaudissait de

¹ Froissart. — Le Journal d'un bourgeois de Paris.

² Il y était appelé par l'adoption de la reine Jeanne de Naples.

cette munificence, sans que personne lui enseignât à s'enquérir comment arrivait cet argent que de toutes parts la cour jetait à profusion.

Le 12 avril 1385, il assista à Cambrai à la solennité du double mariage des enfants de Philippe de Bourgogne¹ qui s'alliaient à la maison de Bavière; le duc Albert² de Bavière, père de Guillaume, montra au roi le portrait d'une fille de son frère Étienne, laquelle n'avait pas quatorze ans et était d'une grande beauté.

Le portrait trouvé charmant, on fit venir la princesse sous le prétexte d'un pèlerinage à Saint-Jean d'Amiens.

Isabelle de Bavière, conduite par son oncle Frédéric, s'arrêta à Bruxelles, où la duchesse de Brabant lui fit préparer des habits, ceux que la princesse avait apportés « étant trop simples, selon l'État de France³. » Ce n'est qu'au bout de trois semaines que la belle Allemande, parée par les soins de la duchesse de Brabant, arriva à Amiens. Son oncle la conduisit à Charles VI, en présence d'une cour nombreuse; elle s'agenouilla devant le roi « qui la prit par « la main, la fit lever, la regarda de grand' manière⁴, » et témoigna la trouver parfaitement belle et agréable: « Adonc, « dit le connétable de France aux seigneurs de Coucy et « de La Rivière, adonc, messeigneurs, cette dame nous « demeurera, car le roi n'en peut ôter les yeux⁵. »

¹ Jean, comte de Nevers, depuis si célèbre sous le nom de Jean-sans-Peur, épousait Marguerite de Bavière; et Marguerite de Bourgogne, sœur de Jean, était mariée à Guillaume, comte d'Ostende.

² Père de Guillaume. — Frédéric, Guillaume-l'Insensé et Albert étaient frères, et gouvernaient en commun les États de Bavière. Le duc Albert avait soin des trois comtés de Hollande, de Zélande et de Hainaut, qui appartenaient à Guillaume-l'Insensé, et qui formaient l'héritage des fils de ce même Albert.

³ Froissart.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

La jeune dame, cependant, « se tenoit coie (*immobile*) et « ne mouvoit ni œil ni bouche ¹. »

Elle prit congé par une humble révérence, et ses dames la reconduisirent à l'hôtel qui lui était destiné.

Cette entrevue avait lieu le 14 juillet ²; dès le 17, le mariage se célébrait dans la cathédrale d'Amiens, avant même qu'on eût eu le temps de faire les habits de noces.

Au bout de huit jours, Charles ayant conduit sa femme à Creil, près d'Amiens, alla faire une guerre désastreuse aux Gantois. La ville de Damne, pillée un mois auparavant par les Anglais, fut brûlée par les Français. Charles croyait user des droits de la guerre; ses gentilshommes pensaient de même: ils ravagèrent quinze jours durant le pays dit des *Quatre-Métiers* et ne le quittèrent que quand il ne resta pas une maison debout, pas un arbre à fruit dans les champs, et pas un habitant dans les villes, car tous avaient fui en Zélande pour n'être pas massacrés. Charles VI revint vers sa femme le 12 septembre et l'emmena à Paris.

Enfin vint le moment où Charles voulut s'affranchir de la tutelle de ses oncles: « Beau-frère, disait-il à Louis, il est « temps que je gouverne comme a fait mon père, et je ne « veux souffrir mie l'autorité et volonté des beaux oncles « de Berry et de Bourgogne; le peuple aussi trop fort s'en « plaint, et souffre de leurs faits. »

Quels faits!... Le duc de Berry avait auprès de lui un bouffon auparavant faiseur de chausses, qu'il avait pris en extrême affection, « quoiqu'on ne pût découvrir en lui, dit Froissart, » ni sens, ni honneur, ni conseil. Le duc lui avait « donné ses beaux joyaux en or et en argent, la valeur de

¹ Froissart.

² 1385.

« deux cent mille livres, et tout avoient payé les pauvres
 « gens d'Auvergne et de la Langue d'oc qui étoient taillés
 « trois ou quatre fois l'an, pour accomplir au duc ses folles
 « plaisances ¹. »

Quand l'un des régents venait de tailler Paris, l'autre recommençait; — le murmure était puni comme révolte. Charles se sentait ému des remontrances des conseillers; il prit enfin sa détermination : — âgé de vingt-un ans, marié, père d'une fille qu'Isabelle venait de lui donner le 14 juin de cette année (1388), il déclara dans un grand conseil assemblé à Reims, que sa volonté était de gouverner par lui-même.

Comme il appela au conseil et au ministère des hommes recommandables par les services qu'ils avaient rendus sous Charles V², le peuple se réjouit et espéra des réformes; mais la grande plaie de l'État était l'habitude d'un luxe auquel la cour sacrifiait les ressources de la France. — Charles VI ne sut pas adopter une autre marche; il continua de répandre ses profusions sans discernement; lorsqu'il maria son frère à Valentine de Milan, fille de Galéas Visconti, il fit la faute de détacher Orléans du domaine royal pour en augmenter l'apanage du prince, et de donner des fêtes ruineuses qui furent suivies d'une entrée solennelle de la reine à Paris, car le roi voulut que le couronnement de sa femme, qui n'avait pas encore eu lieu, ne fût plus différé et que son entrée fût la plus magnifique qu'on eût vue de longtemps.

Il consulta la veuve de Philippe VI, qui vivait encore et

¹ Sismondi, *Histoire de France*, tome XI. — Froissart.

² Bureau de la Rivière, le Bègue de Vilaines, le sire de Noviant, Pierre de Montaigu, Jean Juvénal des Ursins, Arnault de Corbie, Oudart des Moulins.

qui avait assisté aux fêtes si renommées de Philippe et du roi Jean.

Isabelle, à dix-huit ans, était dans tout l'éclat de sa beauté. Le jour pris, elle partit de Saint-Denis assise dans une riche litière ; la duchesse de Bar, la duchesse de Bourgogne, la jeune duchesse de Berry, la comtesse de Nevers (femme de Jean-sans-Peur), la dame de Coucy étaient derrière elle, également portées dans de belles litières.

Valentine de Milan suivait, montée sur un palefroi couvert d'une housse brodée d'or ; le duc d'Orléans marchait à cheval avec le duc de Bourbon devant la litière de la reine ; le duc de Bourgogne et le duc de Berry accompagnaient des deux côtés ; le jeune duc d'Ostende, beau-frère de Jean, et Henri de Navarre suivaient ; chaque litière était escortée d'un nombre de chevaliers.

Douze cents bourgeois vêtus de robes vertes et rouges, montés sur des chevaux couverts de housses de même couleur, bordaient le chemin de Saint-Denis à Paris ; et une foule resplendissante se porta au devant du cortège, aux cris répétés de : *Vive monseigneur le Roi ! Vive madame la Reine ! Noël ! Noël !*

Le cortège s'arrêta à la porte Saint-Denis : du milieu d'un ciel tendu de taffetas bleu, des anges, portés sur des nuées légères, firent entendre des chants mélodieux à la louange et à la prospérité de la reine, tandis que sur un trône d'or était assise Notre-Dame tenant dans ses bras le petit enfant Jésus, « lequel s'ébattait avec un moulinet fait d'une grosse « noix. » Le ciel était éclairé par un soleil d'or portant les armes de France et de Bavière.

Que de préparatifs faits par la bonne ville de Paris pour cette entrée royale ! La rue Saint-Denis tapissée, les fenêtres ornées, et à ces fenêtres, parmi les fleurs et les riches dra-

peries, les parures des dames (les dames de la cour vêtus de rose; les bourgeoises de vert et d'écarlate); vers le milieu de la rue, une fontaine d'Hypocras; et sous un pavillon d'azur fleurdelysé, de jeunes filles choisies parmi les plus belles pour offrir à la reine des coupes de vermeil remplies jusqu'au bord.

Plus loin un autre spectacle : Un riche échafaud sur lequel on avait figuré une forteresse avec le sultan Saladin et ses mécréants d'un côté; de l'autre, Richard-Cœur-de-Lion avec ses chevaliers; au milieu, Philippe-Auguste assis sur un trône entouré de ses douze pairs. — Toutes ces figures paraissaient immobiles, mais au moment où passa le cortège, on vit Richard s'approcher courtoisement de Philippe et lui demander, comme à un suzerain, la faveur de combattre contre Saladin. Sur un signe de Philippe, la trompette sonne et la bataille s'engage en présence d'Isabeau et de son cortège. — Il va sans dire que la forteresse est enlevée, Saladin occis, et Richard congratulé par les chevaliers français et leur roi.

A la seconde porte Saint-Denis ¹ on passa sous un ciel plus beau que le premier. La Trinité y était représentée symboliquement au milieu des esprits célestes; tout-à-coup le ciel s'ouvre: deux anges descendent, posent sur la tête de la reine une couronne d'or, présent de la ville, et chantent ce couplet :

« Dame enclose entre fleurs-de-lys,
 « Reine, êtes-vous de Paris,
 « De France et de tout le pays.
 « Nous en r'allons en Paradis. »

¹ Démolie depuis sous François I^{er}. — Nous suivons le récit de M. de Barante dans son *Histoire des ducs de Bourgogne*.

Le chant achevé, la couronne posée, les anges remontent lentement vers le ciel qui se referme sur eux.

Au Châtelet, nouveau divertissement : Un parc planté d'arbres ; tous les oiseaux, tous les animaux paisibles s'ébatant sous les branches ; au milieu du parc, un château dont chaque créneau était gardé par un chevalier ; et sur une terrasse, un lit de justice tenu par madame Sainte-Anne. Comme chacun se demandait ce qui allait advenir, on vit sortir du bois un grand cerf blanc, qui remuait la tête et les yeux ¹ ; du haut des airs et du fond du parc, se précipitent pour attaquer le cerf, un aigle et un lion ; mais le cerf prend le glaive sur le lit de justice, douze jeunes filles vêtues de blanc paraissent, l'épée à la main, et forcent l'aigle et le lion à se retirer vaincus.

Pendant que la cour admirait un si beau spectacle, deux bourgeois à cheval troublèrent l'ordre en voulant approcher de la litière de la reine ; l'un de ces cavaliers était le roi même qui, à la faveur d'un déguisement, et monté en croupe sur le cheval de Savoisy, son chambellan, avait voulu voir la fête sans être connu. Le soir, avec la reine et les dames, « il fit de plaisants contes des horions qu'il avait reçus, » et en rit le premier.

Au grand pont de Notre-Dame, les bons bourgeois avaient étalé des tapisseries plus magnifiques encore que celles de

¹ Une nuit, le roi avait vu en songe un cerf allé qui l'enlevait ; une autre fois il avait trouvé dans un bois, en chassant, un cerf qui portait un collier d'or avec cette inscription : *Hoc me Cesar donavit ; Ceci, César me l'a donné.* Depuis lors, Charles avait pour devise un cerf avec les paroles trouvées sur le collier. On cherchait beaucoup, à cette cour superstitieuse, quel pouvait être le sens de tels signes. Quand le malheureux roi fut devenu fou, on les regarda comme de fâcheux présages.

la rue Saint-Denis ; et un homme descendit du haut des tours de Notre-Dame en voltigeant sur une corde tendue, tenant, en guise de balancier, un flambeau allumé dans chaque main. Sa hardiesse et son habileté excitèrent de vifs applaudissements. Ce fut la dernière surprise réservée à Isabeau ; le cortège, après sa longue marche, était arrivé à l'église, où l'évêque couronna la reine, et les seigneurs et le peuple la ramenèrent au palais à la lueur de cinq cents flambeaux.

Ainsi s'ouvraient par des fêtes les jours du règne le plus malheureux de nos annales ; ainsi était reçue à Paris cette reine qui, un jour, devait vendre Paris et la France.

Le lendemain, encore des divertissements : banquet splendide sur la table de marbre du palais ; le roi, vêtu du manteau d'écarlate doublé d'hermine, la reine portant ce magnifique *hennin*¹ qu'on devait plus tard lui reprocher comme un luxe inaccoutumé ; à la table royale, tous les seigneurs, toutes les dames déjà nommées, plusieurs évêques, et le roi d'Arménie, alors à Paris ; autour des tables, une telle affluence de peuple admise à regarder le festin, que la chaleur fit évanouir la reine et la dame de Couci.

L'après-dîner du même jour, pour clore tous les spectacles, on simula, dans la cour du palais, un château représentant la ville de Troie ; la défense et l'attaque se firent en règle par les Troyens, le roi Priam et son fils Hector,

¹ Coiffure démesurément haute, à une ou à plusieurs pointes, et d'où pendaient de dentelles et des rubans.

et par les princes grecs avec leurs boucliers et leurs armures. Le soir, il y eut grand bal à l'hôtel-de-ville; le lendemain, la ville vint offrir une très-riche orfèvrerie à la reine et à madame Valentine de Milan, et toutes les fêtes finirent par une jôûte dans laquelle le roi remporta le prix.

Les chroniques du temps rapportent qu'il régna dans ces jours une licence qui passa toutes les bornes; au dernier bal, on s'était masqué, « et, dit Juvénal des Ursins, il s'y passa des choses dont depuis beaucoup de maux sont venus. » C'était en 1389. — En 1394, le roi fut pris à Amiens d'un mal que les médecins nommèrent *chaude maladie*, ou *fièvre chaude*. On attribua au délire de la fièvre le désordre des idées du malade, mais quand il fut guéri on remarqua que son impatience et sa vivacité allaient toujours croissant. Il ne savait rien attendre; la moindre contradiction devenait pour lui l'objet d'un véritable désespoir. Il aimait extrêmement le connétable de Clisson, ennemi mortel du duc de Bretagne, Jean V. Ce n'est pas le lieu de rapporter comment l'inimitié de Jean V et du connétable était arrivée au plus haut degré. Nous n'en dirons que ce qui tient à notre sujet. Clisson tomba à Paris sous le fer d'une troupe d'assassins conduits par Pierre de Craon, créature de Jean V; les meurtriers qui le tinrent pour mort s'enfuirent à la hâte: il n'était que blessé.

On ne peut dire de quelle douleur le roi fut saisi quand il apprit « le méchef advenu à son connétable. » Il était couché: à l'heure même, sans vêtements, sans coiffure, enveloppé seulement d'un long manteau, il court à l'hôtel Clisson: « Mon connétable! s'écrie-t-il, je ne veux pas qu'il

« meure ? Et s'adressant aux médecins : Messieurs, vous
 « me répondez de sa vie ! — Connétable, comment vous
 « sentez-vous ? continue-t-il avec émotion en approchant
 « du lit. — Cher sire, faiblement et petitement. — Conné-
 « table, oncques chose ne fut si cher payée comme le sera
 « celle-ci. » — Il fit chercher partout l'assassin, et comme
 Pierre de Craon avait trouvé un refuge en Bretagne et que
 le duc le nia, Charles VI prépara hâtivement une expédition
 contre Jean.

Il voulait venger lui-même son connétable ; il marche à
 la tête des troupes. Après un court séjour au Mans, l'armée
 remise en marche traversait la forêt : tout à coup un
 homme vêtu de blanc sort du bois, prend la bride du cheval
 de Charles et s'écrio : « Roi, ne chevauche pas plus en
 « avant, retourne ; on te trahit. »

Au sortir de la forêt, dans une plaine sablonneuse, par
 une chaleur intolérable, Charles marchait seul et n'avait
 sur la tête qu'un chaperon de velours écarlate orné d'un
 chapelet de grosses perles dont la reine lui avait fait pré-
 sent au départ. Les seigneurs s'étaient écartés afin de ne
 pas couvrir le roi de la poussière soulevée par les pas de
 leurs chevaux ; quelques pages seulement le suivaient ; l'un
 d'eux s'étant endormi, laisse tomber sa lance sur le casque
 de son compagnon. A ce bruit, Charles VI tressaille ; il se
 croit trahi, tire son épée, lance son cheval au galop :
 « Avant sur les traîtres ! avant ! » s'écrie-t-il. — Il court
 à son frère, qu'il ne reconnaît plus : le duc d'Orléans ne dut
 la vie qu'à la vitesse de son cheval. — « Oh ! le grand mé-
 chef, crie le duc de Berry, *Monseigneur est tout dévoyé !* » —
 On forme un cercle autour du malheureux roi ; on le laisse
 épuiser ses forces et courir l'épée haute sur ceux qu'il veut
 attaquer et qui fuient devant lui, ou qui se baissent jusqu'à

terre, afin de parer les coups. A la fin, quand toute vigueur l'a abandonné, on le couche à terre, on le couvre de son manteau, on le met sur un char et on le transporte au Mans. — Charles VI était fou.

La reine était alors enceinte de son cinquième enfant.

Le duc de Bourgogne et le duc de Berry reprirent toute l'autorité : « On avisa dans un conseil que le duc d'Orléans « étant trop jeune, les deux oncles du roi auraient le gouvernement, et que madame de Bourgogne se tiendrait « près de la reine et serait la seconde après elle. »

Pendant ce temps, le roi était à Creil-sur-Oise où on espérait le guérir ; la raison lui revenait par intervalles ; il se rappela avec effroi ce qu'il avait fait, en demanda pardon, voulut se confesser et recevoir la communion. On l'avait cru empoisonné, ensorcelé : « Notre neveu n'est empoisonné, » avait dit le duc de Berry, et il avait maltraité les amis et les ministres du roi ; le sire de Montagu, grand maître des finances, avait été emprisonné pendant un mois ; on avait fait le procès à Clisson absent et confisqué ses biens. Le roi ignorait toutes ces choses, la reine s'en souciait peu : elle-même, d'ailleurs, était presque en tutelle. La duchesse de Bourgogne, qui ne la quittait pas, ne lui laissait aucune liberté et se montrait âpre et méchante à la poursuite des accusés. Le duc d'Orléans s'occupait assez de plaisirs et d'amour pour abandonner, sans trop murmurer, la tutelle à ses oncles ; d'ailleurs, on annonçait la prompte guérison du roi.

Elle eut lieu en effet. Guillaume de Harseley, savant médecin, traita si bien le mal que la santé et la raison revin-

rent au pauvre aliéné. On lui amena sa femme et ses enfants ; il se montra heureux de les revoir ; il s'épanchait avec douceur , il pleurait, souriait, pressait les mains de ses amis, et ne parlait que du bonheur de les revoir près de lui.

Il revint à Paris à l'hôtel Saint-Paul.

Il y eut encore des jeux, des amusements ; car, sous prétexte de veiller à la santé du roi, ses oncles continuaient à l'éloigner des affaires. Ils voulurent même prévenir le cas d'une minorité ; Charles VI donna au Parlement un acte revêtu de son grand sceau qui confiait la tutelle du roi mineur ou malade à la reine Isabelle, et la régence à Louis, duc d'Orléans, frère du roi, « avec le conseil des ducs de Bourgogne et de Berry. » Isabelle n'était rien encore dans l'État, elle ne paraissait pas préoccupée d'idées d'ambition, mais on voyait tous les jours se développer en elle, avec un amour excessif du plaisir, deux penchants ignobles dans une aussi jeune personne : le goût de la table et celui de l'argent.

Cependant les anciens amis du roi subissaient encore les rigueurs des prisons. Les sires de Noviant et Bureau de la Rivière auraient péri sans les prières et les larmes de la jeune duchesse de Berry qui leur devait son mariage. Charles, quand on l'informait de ce qui se passait autour de lui, en montrait un grand déplaisir ; mais sa tête n'était pas assez forte pour qu'il pût faire respecter sa volonté. Toutefois il fallait lui laisser son prévôt des marchands (Juvénal des Ursins), comme autrefois son connétable. — « Je veux
« mon prévôt, disait-il, et je crois ce qu'il me dit ; lui et
« mes bonnes gens de la ville de Paris, voilà en qui je me
« fie ¹. »

¹ Froissart et Juvénal.

Tel était l'état de la cour et du royaume dans l'attente de ce qui pourrait advenir de la santé du roi, lorsqu'Isabelle donna un grand bal à l'occasion du mariage en secondes noces d'une des dames qu'elle avait amenées de Bavière. Le roi y invita ses oncles et ses frères. Le soir, au moment où la danse était le plus animée, le roi absent de la salle depuis quelque temps, on vit entrer cinq hommes déguisés en sauvages, dont quatre se tenaient liés l'un à l'autre par une chaîne; ils étaient parés de plumes et d'étoupes appliquées avec de la poix sur une toile de lin; à leur entrée dans la salle, un huissier cria à plusieurs reprises : *Défense d'approcher avec des flambeaux, cierges ou luminaires!* — Celui des masques qui n'était point lié aux autres alla vers la duchesse de Berry pour plaisanter avec elle, tandis que les cris, les danses des sauvages tenaient la danse en suspens. Là-dessus le duc d'Orléans entre dans la salle; il prend une torche; mais à peine a-t-il approché que la poix s'enflamme. Au milieu des cris qui remplissent la salle, on entend ces mots : « Sauvez! sauvez le roi! » C'est une des victimes qui les a prononcés. La duchesse de Berry juge que Charles VI doit être celui qui est en ce moment près d'elle; elle avait déjà cru le reconnaître : par un mouvement rapide comme l'éclair, elle l'enveloppe dans la queue de son manteau : « — Ne bougez, sire, lui dit-elle en le retenant; vos compagnons sont en feu; n'ayez peur, sire, ajouta-t-elle, n'ayez peur, il ne vous arrivera rien. » Deux des malheureux périrent en fuyant; un troisième mourut le lendemain; le quatrième, Nantouillet, eut le bonheur de survivre, parce qu'il avait pu se jeter dans une cuve pleine d'eau qu'il se souvenait d'avoir vue en traversant la cuisine.

La reine était tombée évanouie. On entraîna Charles VI

hors de la salle ; il ne parut pas d'abord que cet accident eût altéré sa raison ; il remercia sa jeune tante, la duchesse de Berry, avec une grande effusion de tendresse : « Je vous dois la vie ! lui répétait-il ; ma bonne tante, je ne l'oublierai jamais ! » Dès qu'il sut l'évanouissement de la reine, il voulut la voir ; c'est lui qui la rappela à elle : « Je suis sauvé, ne craignez pas ; je n'ai aucun mal. » Mais en parlant ainsi il commençait à se troubler ; il devenait d'une pâleur excessive et ses lèvres tremblaient. Cependant ses oncles accouraient à l'hôtel Saint-Paul ; ils en étaient sortis avant la mascarade et ignoraient qu'elle dût avoir lieu ; le duc d'Orléans, inconsolable, protestait de son innocence ; il ne pouvait se disculper d'une inconséquence inouïe, mais on l'accusait d'avoir voulu la mort de son frère. Le peuple, quand il apprit pour quelle indigne cause on venait d'exposer la santé et la vie du roi, le peuple se montra si irrité que les jours des princes auraient couru des risques si on n'avait fait paraître Charles VI au balcon, afin que le peuple fût bien assuré que son roi vivait.

Il vivait, et il disait merci à tant de témoignages d'amour ; mais déjà on aurait pu voir à ses yeux égarés, à son geste brusque et incertain, que ce malheur était venu trop tôt pour sa faible raison.

On était en 1393. Depuis treize ans, ce roi régnait ; depuis treize ans le peuple souffrait sans accuser son prince, car il le connaissait bon et voulant le bien. Désormais tout espoir allait être perdu ; la tutelle du roi fou devenait plus rude et plus fâcheuse que la tutelle du roi enfant.

Le mal reparut dans toute son horreur. Le vieux Harseley était mort ; aucun médecin ne put guérir le malade. Charles se montrait ou furieux, on abattu ; dans cette nouvelle crise, il prit la reine en aversion. Si elle paraissait :

« Que me veut cette femme? disait-il, c'est une mendicante; qu'on me la chasse; faites-la retirer! c'est elle qui me persécute. » Une seule personne parvenait à le calmer; c'était Valentine de Milan. Toujours il la reconnaissait. « Ma chère sœur! lui disait-il, ma bonne sœur, venez à moi; restez; ne partez pas; je ne suis heureux que par vous. » Sans cesse il la faisait appeler, ou allait la trouver. Valentine se montrait envers lui douce et compatissante, elle était heureuse de calmer les accès du pauvre fou. Mais on la calomnia : « Elle ensorcelle le roi, disait-on, et c'est par l'effet d'un charme criminel qu'elle l'éloigne de la reine. »

Charles VI cependant devenait de plus en plus malade. « Ce n'est pas moi qui suis roi. Qui est-ce qui m'appelle Charles? Je ne suis pas Charles, je me nomme Georges!... » Et il arrachait les fleurs-de-lys des tentures de ses appartements. — « Je ne suis pas marié; je n'ai pas d'enfants; que me veut cette folle qui se dit ma femme? Je ne la veux plus voir ici... Qui est-ce qui dit que je suis roi? je ne veux pas être roi. »

La reine fit venir un magicien qui s'était vanté de guérir Charles VI par une parole. Cette parole fut prononcée et n'amena pas la guérison. Les prélats condamnaient en vain ces superstitions; on ne cessait d'y avoir recours. Enfin, au bout de sept mois, la raison parut revenir.

Dans les intervalles de lucidité, ou le roi ne se souvenait plus du passé, ou il en demandait pardon; souvent il pleurait : quelquefois, dans la pensée qu'on lui avait jeté un sort, il attachait sur ses amis un regard suppliant qui leur arrachait des larmes : « Ah! messieurs, disait-il, si quelqu'un de la compagnie est cause de mon mal, qu'il le fasse cesser! »

Comme si ce n'était pas assez d'un roi fou, d'une régente inhabile, d'une reine avide d'argent, de princes prodigues d'impôts ruineux, on avait encore la guerre avec l'Angleterre. Richard II, sous la tutelle de ses oncles, n'était guère plus heureux que Charles VI; il souhaitait la paix, mais les ducs de Lancastre et de Gloucester l'empêchaient de la faire. Enfin Richard fit demander la main d'Isabelle de France, et, les obstacles levés, le mariage se conclut¹; cela fait, et une longue trêve signée, Charles VI retomba dans ses accès de folie.

On vit se renouveler avec plus d'emportement que jamais les accusations contre Valentine. Elle venait de perdre un enfant: « Elle veut être reine, disait la populace; elle jette un sort sur le père, et elle fait périr les enfants. Elle a dernièrement jeté à terre une pomme empoisonnée pour que le dauphin la prit; mais, par une punition de Dieu, c'est son propre fils qui a ramassé la pomme et qui l'a mangée. Il en est mort; certes, il n'y a plus de doute sur le poison. »

La clameur devint si forte que Valentine ne put rester plus longtemps à la cour; elle se retira à Blois où elle mit sa consolation à se dévouer à ses enfants et à attendre les rares intervalles où le duc d'Orléans déroba quelques

¹ Richard était veuf en premières noccs d'Anne de Bohême, et la princesse dont il souhaitait l'alliance, la petite Isabelle, fille de Charles VI et d'Isabelle de Bavière, n'avait que sept ans. On raconte que quand les ambassadeurs mirent un genou en terre devant elle dans l'appartement de la reine, la petite princesse se montra très bien instruite du rôle qu'elle avait à remplir, car celui qui portait la parole lui ayant dit: « S'il plaît à Dieu, Madame, vous serez notre dame, et reine d'Angleterre, » elle lui répondit fort gracieusement: « Sire, s'il plaît à Dieu et à monseigneur mon père, je serai reine d'Angleterre volontiers, car on m'a dit que je serai une bien grande dame. » Et toute petite, mais charmante par sa grâce enfantine, elle prit l'ambassadeur par la main et le mena faire la révérence à la reine.

Isabelle et Charles VI conduisirent leur fille à Amiens pour la donner à Richard. Plus tard, Isabelle de Bavière devait conclure une autre alliance avec l'Angleterre!...

jours aux plaisirs de la cour pour venir les passer auprès d'elle.

Dans le même temps il courait des bruits étranges sur la reine; elle avait pris son mari en dégoût; elle en avait peur, et ce n'était pas sans motif : un jour il l'avait poursuivie l'épée à la main. Elle l'abandonna ouvertement, et lui donna pour le soigner dans ses accès, une jeune fille nommée Odette de Champdivers, fille d'un marchand de chevaux, et que le peuple appela *la petite reine*. La présence d'Odette calmait la fureur du roi; il pleurait, riait et s'apaisait avec elle; elle avait pour lui une tendre compassion, le pauvre fou en était touché. Depuis le départ de Valentine, il n'avait plus auprès de lui personne qui l'aimât. Isabelle habita loin de lui l'hôtel de la rue Barbette où Louis d'Orléans passait de longues heures auprès d'elle. Il était plus souvent en l'hôtel de la rue Barbette qu'au Louvre, où était son frère; et tandis que le roi fou souffrait, on s'amusait à l'hôtel de la reine; les chants, la danse, les repas joyeux excitaient l'indignation du peuple; Louis d'Orléans était de tous les amusements et de tous les voyages de la reine, qui était honnie, et que le peuple accusait de tous ses malheurs.

Les années en s'écoulant comblaient la mesure du mal. La jalousie divisait la famille royale. Le duc d'Orléans disputa le pouvoir à son oncle Philippe de Bourgogne, et on croyait à toute heure voir l'oncle et le neveu prendre les armes l'un contre l'autre. Le duc de Bourgogne mourut (1404). Mais entre Jean-sans-Peur et le duc d'Orléans la rivalité devenait plus redoutable, car les droits du frère du roi acquéraient plus de force. La reine chercha à s'attacher le nouveau duc de Bourgogne par un double mariage, en faisant les fiançailles de son fils Louis avec Marguerite et celles de Michelle de France, sa fille, avec Philippe, tous

deux enfants de Jean-sans-Peur. Mais le duc d'Orléans se dépopularisait de jour en jour par les taxes exorbitantes qu'il levait sur le peuple ; et Jean, sans témoigner le désir d'avoir la régence, sut gagner l'amour des Parisiens en blâmant ouvertement les taxes.

En effet, on ne voyait dans Paris « que pauvres gens couchés sur de la paille, parce qu'on les avait forcés à vendre leurs lits pour payer la taille. » C'étaient tous les jours des ventes de meubles ; souvent les gens du fisc ne trouvaient plus rien à prendre. La reine ne payait pas ses marchands ; elle affichait un luxe de table et de toilette qui insultait à la misère publique ; ses dames l'imitaient, et pendant cela le roi et le dauphin manquaient de tout. La gouvernante des enfants du roi vint dire un jour à ce prince : « Sire, vous me voyez les larmes aux yeux, car vos enfants n'ont ni linge, ni habits, ni vaisselle ; à peine avons-nous de quoi manger. Madame la reine ne s'en met point en peine. » — « Hélas ! dit Charles VI, je ne suis pas mieux traité, » et jetant les yeux sur un gobelet d'or dont il se servait tous les jours : « Prenez ceci, ma mie, dit-il à la gouvernante, c'est de l'or, il vous servira pour mes pauvres enfants. »

Quel scandale quand de telles choses étaient redites et couraient parmi le peuple ! Ce peuple si souffrant pleurait sur son roi. — « Notre cher sire est ainsi maltraité ! Faut-il s'étonner si son mal longuement demeure, et si Dieu punit le royaume ! » On se portait en foule depuis quelque temps aux prédications d'un savant religieux nommé Jacques-le-Grand. La reine alla l'entendre le jour de l'Ascension avec ses dames et ses demoiselles, toujours fort nombreuses autour d'elle. Le courageux prédicateur parla de la sorte :

« Certes, je voudrais vous plaire, noble reine ; mais je
 « dois immoler à votre salut la crainte que me causerait
 « votre colère, c'est pourquoi j'oserai parler : — Votre cour,
 « ô reine, est un scandale ; la seule déesse Vénus y règne.
 « On y danse la nuit ; on y fait bombance tout le
 « jour. Ce maudit cortège de danses, de festins et d'ivresse
 « énerve les mœurs de ceux qui sont autour de vous. » —
 Puis, passant à la vanité des parures, aux habits parfumés,
 aux modes ruineuses, « à ces *hennins* si hauts, que pour
 « passer sous les portes il fallait que les dames et les da-
 « moiselles se baïssassent fort, » il opposa au luxe de la
 cour la misère du peuple : « O reine, dit-il en finissant, voilà
 « ce qu'on dit de vous et des manières de votre cour ; et si
 « vous ne me voulez croire, prenez l'habit de quelque pau-
 « vre femme, et allez par la ville ; vous entendrez vous-
 « même ce que les gens de tout état disent contre
 « vous. »

Isabelle se retira « fort mal contente, » dit la chronique.
 Les demoiselles de la reine disaient que ce religieux était
 bien téméraire ; un officier de sa maison lui cria en passant :
 « Tu mériterais bien, traître moine, qu'on te jetât à l'eau ! »
 Mais le roi qui se trouvait dans un intervalle de sapté vou-
 lut entendre le prédicateur et le loua ; cependant le moine
 avait dit de tristes vérités. Le bon roi s'écria après le ser-
 mon que ce prêcheur avait raison. — « Je veux, dit-il, sur
 « ses avis, réformer ma vie, ma cour et mon royaume. »
 — Hélas ! la maladie revint bientôt plus forte que la volonté
 du roi insensé.

Le désordre allait croissant ; pour être public il n'était que
 plus scandaleux. Le duc d'Orléans et la reine vivaient comme

par le passé sans amendement et sans aucune mesure de sagesse et de prudence. Peu leur importaient les bruits odieux répandus contre eux ; ils s'entendaient pour ruiner la nation. Louis dissipait, Isabelle entassait l'argent et les bijoux dans ses coffres ; elle se formait plusieurs trésors en divers lieux.

Il arriva qu'un jour où le duc à cheval, la reine en sa litière, descendaient le val de Saint-Germain, un orage affreux ayant éclaté, et le duc s'étant abrité sous la litière d'Isabelle, les chevaux, effrayés par le bruit, les éclairs et les torrents de pluie, allaient entraîner la litière dans la Seine. C'en était fait de la reine et du prince, si le conducteur, par un bonheur inespéré, ne fût parvenu à couper les traits. Le lendemain, la foudre tomba à l'hôtel Saint-Paul, dans la chambre du dauphin. Le duc reconnut dans ces accidents un avertissement de Dieu. Il parut vouloir s'amender et parla de payer ses dettes. On entendit assembler à son de trompe tous les créanciers de la maison de monseigneur ; mais lorsqu'ils accoururent à son hôtel au nombre de huit cents, la frayeur du prince s'était calmée et ses bonnes résolutions évanouies. Son intendant insulta aux créanciers et leur proposa en paiement le tiers de leurs créances.

L'argent manquait pour tout, follement dépensé ou retenu par des mains avides. Le roi, dans l'espoir de remédier à la grandeur du mal, convoqua un conseil extraordinaire auquel il appela tous les princes du sang, parmi lesquels était Jean, son cousin.

Jean-sans-Peur ne prétendait pas venir impunément à ce conseil ; il savait combien les Parisiens étaient animés

contre la reine et contre le duc d'Orléans. A la réalité, déjà si odieuse, on ajoutait mille bruits mensongers : on affirmait que la reine faisait passer en Allemagne tout l'or de la France ; qu'on avait arrêté à Metz des charrettes pleines d'argent. On disait encore qu'elle voulait envoyer le dauphin en Bavière.

Jean savait tout cela et en voulait faire son profit. Il arrive à Paris sur l'ordre du roi, mais avec une bonne armée. A peine la reine et le duc d'Orléans en sont-ils informés qu'ils fuient à Reuilly, près de Melun, et donnent ordre qu'on leur amène le dauphin dès le lendemain ; mais le lendemain le duc de Bourgogne se trouva aux portes de Paris au moment où le dauphin en sortait. Il descend de cheval, et la tête nue, son chaperon à la main, il va à la litière du petit prince : « Monseigneur, ne vous plaît-il pas rentrer à Paris ? » dit-il avec beaucoup de douceur et de respect. Puis, escortant l'enfant, il le ramène avec grande courtoisie, vient saluer le roi, tient un conseil où il se fait déférer toute l'autorité, et cela au nom du roi et de la reine, en présence de Charles.

Pendant ce temps, Isabelle et Louis concertent leurs moyens de défense. Louis convoque ses hommes d'armes : c'est la guerre qui va s'allumer. Jean-sans-Peur affecte la surprise et la mansuétude : « Il ne sait pourquoi on se « défie de lui, et pourquoi la reine a quitté Paris. » Le roi de Sicile, les députés de l'université, le duc de Berry se rendent auprès du duc d'Orléans ; mais la colère de celui-ci était au comble, il ne voulut rien entendre : « Celui pour « qui est le bon droit le défend bien, » dit-il.

C'est ici que le caractère d'Isabelle commence à se des-

siner. Jusque-là, indolence, avarice, oubli du devoir. Aujourd'hui que le mépris qu'on fait de son autorité l'expose à perdre son indépendance, elle va se montrer violente, emportée, furieuse; elle chasse les dames et les demoiselles de sa cour; celles qu'elle avait paru aimer le plus, elle les écarte avec violence; elle soupçonne tout le monde; elle emprisonne son écuyer; elle se fait des ennemis dans sa propre maison, repousse les conseils de la prudence; elle renvoie, sans les entendre, les députés qui viennent au nom du roi.

Cependant il fallut céder; rien n'était mûr encore pour la guerre civile; les troupes du duc d'Orléans avaient pris pour devise: un bâton noueux et ces mots: « *Je porte défi*; » les gens du duc de Bourgogne y répondaient par cette autre devise: un rabot et ces mots: « *Je le tiens*: » mais les Parisiens, quoiqu'ils fussent dévoués au duc de Bourgogne, lui disaient: « Cher sire, nous voyons votre cœur et votre bonne volonté, mais nous ne voulons nous battre, et ne suivrons en guerre que monseigneur le roi ou monseigneur le dauphin. » La haine du duc d'Orléans était loin d'être sans remède; il consentit à traiter. La reine ne le fit qu'à contre-cœur; elle vint jusqu'à Vincennes, mais avec une telle défiance, qu'ayant su que le duc de Bourgogne amenait un grand nombre d'hommes d'armes, elle retourna à Corbeil.

Cependant on lui dit qu'il fallait se hâter; elle dut à la fin prendre son parti; elle à Vincennes, le duc d'Orléans à Beauté, le duc de Bourgogne à Paris, on fit la paix; on convint de s'en rapporter au roi pour le choix du régent, et chacun promit de congédier ses troupes. La reine fit son entrée à Paris avec ses enfants. Son char était garni de drap d'or; le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans, à

cheval, se donnaient de temps en temps la main, causant et riant. Le soir on soupa ensemble, et le duc de Berry fit coucher dans le même lit les deux cousins réconciliés (octobre 1408).

Puis, survinrent de belles réformes convenues en commun : le roi fou s'en trouva un peu mieux. On le pansa, on le lava, on s'occupa de ses maux. Hélas ! le plus pauvre de ses sujets n'aurait pas été plus délaissé ! Depuis longtemps une de ses manies était de ne vouloir pas changer de linge ; il resta une fois six mois de suite au milieu de cette malpropreté. Dans un accès de folie, il s'était enfoncé un morceau de fer dans la peau ; personne ne s'en étant aperçu, il survint un ulcère. Les princes exigèrent que le roi fût soigné ; du moins on le maintint désormais en propreté et en santé ; mais à quel prix ? On n'avait pas su trouver d'autre moyen pour se rendre maître de lui, que d'introduire la nuit dans sa chambre dix hommes masqués qui le rendaient docile par effroi.

Et au milieu de tous ces malheurs, encore des fêtes : des fêtes à l'occasion du mariage de deux fils du duc de Bourgogne ; des fêtes à l'occasion du mariage d'Isabelle, reine douairière d'Angleterre, avec le fils aîné du duc d'Orléans ¹.

Depuis longtemps, ni la reine, ni les princes, ni la cour, ne payaient les marchands. On alla plus loin : les officiers et les serviteurs des maisons puissantes se firent un jeu d'enlever les marchandises de vive force. Le roi fit publier à son

¹ C'était cette jeune princesse mariée à Richard II quelques années plus tôt ; son mari venait d'être détrôné, emprisonné, assassiné, et elle était revenue en France. Veuve à douze ans d'un roi qu'elle avait épousé n'ayant que sept ans, elle se maria à seize ans à un prince qui n'en avait que quatorze. — Elle devint par là belle-fille de Valenthé de Milan.

de trompe défense de rien enlever désormais dans les boutiques ; la défense était faite au nom de *la reine et du duc d'Orléans*, et c'était la reine et le duc d'Orléans qui donnaient l'exemple du mal ! Le trésor était toujours vide ; dès qu'il y rentrait quelque argent, c'était à qui y puiserait à pleines mains. Le peuple murmurait tout haut. Le duc de Bourgogne avait eu depuis peu quelques nouveaux sujets de mécontentement contre le duc d'Orléans.

A la suite d'une de ces divisions fréquentes, le duc de Berry essaya d'amener une réconciliation solennelle. Le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans communiquèrent ensemble à la vue du peuple, se promirent amour et pardon, dînèrent à la même table, couchèrent dans le même lit. C'était le mardi ; le festin s'était donné chez le duc de Berry. Le lendemain Louis d'Orléans convie son oncle et son cousin pour le dimanche suivant ; puis il va voir la reine rue Barbette. Isabelle de Bavière était accouchée depuis dix jours d'un enfant mort. Le duc soupa chez elle, le repas fut très gai. A peine était-il fini, le sire de Courte-Heuse entre, son chaperon à la main, et, s'approchant du prince, lui dit d'un air empressé : « Monseigneur, le roi vous mande que sans délai vous veniez devers lui pour affaire qui regarde grandement et à lui et à vous. »

Le duc monte à cheval, ses pages portant les flambeaux devant lui ; il était huit heures du soir. Louis d'Orléans chantait et jouait avec son gant ; à cent pas de l'hôtel de la reine, il voit dix-huit hommes armés sortir d'une maison et s'élançer vers lui : — « *Je suis le duc d'Orléans!* » s'écrie le prince qui suppose quelque méprise : — « *Tant mieux, c'est ce que nous voulons!* » répond une voix ; en même temps les assassins le renversent, le percent de coups sans qu'il puisse se défendre ; il tombe sans avoir proféré une

parole ¹. A ce moment, les assassins entendent ouvrir une fenêtre haute, c'était celle d'un pauvre cordonnier ; une femme y paraît et s'écrie : — « *Au meurtre ! au meurtre !* » Les assassins lui imposent silence : — « *Taisez-vous, mauvaise femme !* » elle se retira ; mais elle ne le fit pas si promptement qu'elle ne pût voir sortir de l'hôtel Notre-Dame (cet hôtel appartenait depuis six mois au duc de Bourgogne) un homme de haute taille, couvert d'un chaperon vermeil rabattu sur ses yeux ; elle le vit aller hardiment au duc d'Orléans, étendu à terre, le pousser du pied, et dire : « Il est mort, éteignez tout, et allons-nous-en. »

Le crime s'était commis en face de l'hôtel du maréchal de Rieux : un écuyer du duc d'Orléans, qui se trouvait par hasard en cet hôtel, descend avec un flambeau et reconnaît son maître ; saisi d'horreur, il transporte le corps à l'hôtel de Rieux, et envoie aussitôt chez la reine.

Oubliant son état de faiblesse, Isabelle se fait porter au Louvre, se présente au roi et demande justice et vengeance ! Dans ce premier moment on ne savait ni par qui le crime avait été commis, ni dans quel dessein : un grand nombre de seigneurs accoururent en armes pour faire une garde au roi. « Mon frère ! mon bon frère ! répétait Charles, pourquoi les méchants l'ont-ils tué ? »

Le lendemain, on porta le corps à l'église des Blancs-Manteaux, et le peuple, qui avait tant souffert des prodigalités du prince, pleura cependant sur lui. Quel était le meurtrier ? Jean-sans-Peur entra dans l'église, parut s'attendrir à la vue de son cousin, et s'écria les larmes aux yeux : « Jamais

¹ Tous ses écuyers avaient fui ; un jeune page allemand resta seul, et défendit le duc jusqu'à ce que lui-même tombât percé de coups ; il mourut en murmurant encore : « Mon maître ! »

plus mauvais et plus traître meurtre n'a été plus impétré dans ce royaume! » — Le conseil s'assemble ; les princes font ouvrir leurs hôtels et chercher les coupables. Tandis qu'ils ne savaient à quel soupçon s'arrêter, un officier vient leur dire d'un air sombre que l'hôtel de Bourgogne reste seul fermé, et qu'on a grand motif de croire que les assassins y sont cachés. Le duc de Berry et le duc de Bourbon se tournent en frémissant du côté de Jean, et le voient pâlir. Une morne stupeur règne dans le conseil, personne n'ose rompre le silence; enfin Jean-sans-Peur se lève, attire son oncle de Berry dans l'embrasement d'une fenêtre, et lui dit : — « C'est moi qui ai fait le coup, et ne sais comme il s'est fait ; il faut que le diable m'ait tenté et surpris. » — « Ah ! s'écria le duc de Berry en fondant en larmes, je perds aujourd'hui mes deux neveux ! » (1407).

Cette trahison, dont chacun rappelait les circonstances les plus noires, ramena tous les cœurs à la mémoire du frère du roi. On oublia ses vices, ses exactions, on ne rappela que ses qualités aimables, la facilité de son cœur, sa générosité, sa clémence. L'ouverture de son testament augmenta l'attendrissement. Ce testament était empreint des sentiments les plus pieux; il renfermait des legs aux pauvres, aux églises; on y voyait régner une confiance généreuse envers la maison de Bourgogne; le duc recommandait ses enfants à son cousin. Tant de douceur excita l'admiration; on aima mort, le prince que vivant on avait haï.

Aussi la plus vive sympathie accueillit sa veuve lorsqu'on la vit arriver à Paris pour demander justice; les larmes ré-

pondirent aux larmes de Valentine de Milan, et toute la ville se sentit attristée en voyant « la dame en son char de deuil, elle et ses dames, toutes aornées de noirs atours ¹. » La reine joignit ses prières aux siennes, quand Valentine apporta sa douleur aux pieds du roi. Le pauvre fou pleura aussi; il l'embrassa, l'appela sa sœur, et lui promit justice.

Nous abrègerons. Le meurtrier avait fui : six mois plus tard, il osa reparaitre; les premières impressions s'étaient affaiblies, Jean était puissant, il promettait de faire cesser la misère du peuple; il eut bientôt repris son ascendant sur la multitude; il osa faire l'apologie publique de son crime : dans un sermon prêché en présence du roi, de la reine et de toute la cour, le cordelier Jean Petit entreprit de prouver, « par douze raisons tirées de l'Écriture sainte, en « l'honneur des douze apôtres, que le meurtre du duc d'Orléans était légitime, et que le meurtrier devait être récompensé à l'exemple des rémunérations faites à monseigneur « l'archange saint-Michel, pour avoir tué le diable ². » Jean fut absous solennellement et tenu par le roi lui-même pour innocent; la reine humiliée, le meurtrier triomphant, le roi abusé, Valentine, abîmée dans sa douleur, n'eut de parti à prendre que de se retirer à Blois.

Pour Isabelle, inquiète, irritée, gênée par la présence de son ennemi, elle quitta Paris avec ses enfants, et demeura à Melun tant que Jean resta à Paris, où il exerçait un pouvoir absolu. Mais les affaires de Bourgogne ayant obligé le duc à quitter Paris à son tour, la reine se hâta

¹ Juvénal des Ursins.

² L'apologie de Jean Petit fut réfutée courageusement par l'illustre Gerson, qui vivait dans ces temps malheureux.

d'y revenir avec un appareil militaire très-imposant. Comme le peuple s' alarma, elle usa de prudence, prévint et défendit toute rixe entre ses gens et les Parisiens, et se fit remettre les clefs de la ville. De nouveau maîtresse du gouvernement, elle assemble un grand conseil, dont le seul duc de Bourgogne est exclu, et elle se fait déférer la régence pour le temps des maladies du roi, « ainsi que l'avait eue la reine « Blanche, de glorieuse mémoire, pendant la minorité de « son fils. » Le roi signa : Valentine de Milan était présente ; elle était revenue à Paris dès qu'elle en avait su le duc de Bourgogne sorti, elle demandait justice et la reine la secondait de tout son pouvoir. On vit de nouveau Valentine en habits de deuil, avec ses fils, sa belle-fille Isabelle, veuve d'un roi et fille de Charles VI, tomber aux pieds du trône, supplier le roi de se rappeler que celui qu'on avait fait périr était son frère, et que sa mort n'était pas vengée ! Charles pleura et promit de sévir ; mais les Parisiens aimaient Jean-sans-Peur : il fallut que la reine mît des gens de guerre aux portes, pour garder la ville au cas où le duc oserait se présenter. Le peuple murmura et refusa des subsides ; la reine commença dès-lors à haïr la ville de Paris ; aussi, dès qu'elle eut appris que le duc de Bourgogne revenait après avoir remporté une grande victoire contre les Liégeois, elle emmena le roi et ses enfants à Tours. Valentine, voyant que tout espoir d'obtenir justice était perdu, se retira à Blois. Elle y vécut encore une année dans les larmes, ayant pris pour devise ce touchant emblème : un souci avec ces mots : *Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus ;* et cet autre : une chante-pleure (un arrosoir distillant des larmes), avec ces mots : *Seule sans cesse je soupire et me soucie.*

Isabelle ne s'était pas trompée sur l'influence du duc de

Bourgogne ; le peuple de Paris accueillit Jean-sans-Peur aux cris joyeux de *Noël ! Noël !* — En étudiant cette triste époque, l'esprit se confond à la vue du désordre qui régnait de tous côtés. Pas un prince qui sût même travailler avec intelligence à l'intérêt de sa propre ambition. Ce duc de Bourgogne, tout puissant dans Paris, en sortit inopinément pour retourner à Lille ; il y était forcé par l'état de ses affaires en Flandre, mais les troupes qu'il avait laissées à Paris commirent tant de meurtres et de pillages, que les Parisiens, effrayés, envoyèrent supplier le roi de revenir parmi eux pour les défendre.

Le roi fit mille caresses aux députés de sa bonne ville de Paris ; mais la reine les reçut avec défiance, et le duc de Bourbon les accabla de reproches. On ne voyait de toutes parts que faiblesse, haine et désunion. Le jeune duc d'Orléans, âgé de seize ans, et resté le chef de sa maison, était sans partisans et frémissait de ne pouvoir se venger ; Jean-sans-Peur désirait rentrer en grâce sans faire de soumission, et ne voulait pas se dessaisir du pouvoir.

Enfin la reine et les princes consentirent à un accommodement. En l'église de Chartres, le roi et la reine, assis sur le même trône, le Dauphin à leurs côtés ; le roi de Sicile et le roi de Navarre, les ducs de Berry et de Bourbon, le cardinal de Bar, et tous les grands seigneurs du royaume présents, ainsi que le prévôt des marchands de Paris ; une députation du Parlement ; un grand nombre de bourgeois ; la foule remplissant l'Église, on vit se renouveler une scène semblable à celle qui avait eu lieu lorsque Charles-le-Mauvais reçut le pardon du meurtre de Charles de la Cerda.

Jean-sans-Peur mit un genou en terre devant le trône, et son avocat, prenant la parole, dit :

« Sire, voici monseigneur, le duc de Bourgogne, votre

« cousin et votre serviteur, qui sait que vous êtes irrité
 « contre lui, à cause du meurtre qu'il a commis et fait faire
 « sur la personne de monseigneur le duc d'Orléans, votre
 « frère, *pour le bien du royaume et de vous*. Il est prêt à le
 « prouver ; pourtant, mondit seigneur vous prie humble-
 « ment qu'il vous plaise ne conserver ni ire, ni colère, ni
 « indignation, mais que vous veuillez bien lui rendre vos
 « bonnes grâces. »

— « Mon très redouté seigneur, ajouta le duc, de ce je
 « vous supplie. »

Alors le dauphin, le roi de Sicile et le roi de Navarre s'agenouillèrent, et demandèrent grâce. La reine, pendant tout ce temps, avait gardé le silence, sans laisser lire sur sa physionomie ce qui se passait dans son cœur.

Le roi répondit :

« Mon cousin, pour le bien de mon royaume, pour l'a-
 « mour de la reine et des autres princes ici présents, et
 « aussi pour les bons et loyaux services que nous atten-
 « dons de vous, nous vous remettons toutes choses. » Le
 duc se releva, salua et sortit.

Puis on fit venir les princes d'Orléans, et, le visage ému, le roi les pria de pardonner. Le duc étant rentré, son avocat demanda aux princes de consentir à oublier tout ; le duc ajouta : « Je vous en prie. » Mais les enfants pleuraient et gardaient le silence. Les princes les entourèrent, et le roi leur dit, les larmes aux yeux, s'adressant d'abord à l'aîné qui avait épousé madame Isabelle : « Mon très-
 « cher neveu, consentez à ce que nous avons fait, et par-
 « donnez. »

L'un après l'autre les fils de Valentine répétèrent : « Mon
 « cher seigneur, sur votre commandement, j'agréé ce que
 « vous avez fait, et je lui remets toutes choses. »

Triste paix ! prélude de plusieurs malheurs ! le duc embrassa sa fille, madame Marguerite, femme du Dauphin, salua le roi, la reine, et repartit immédiatement. Les princes d'Orléans retournèrent à Blois, indignés dans leur cœur, et le fou du duc de Bourgogne, jouant avec une patène, et la mettant dans son gant de fourrure, dit en riant : *Voilà la paix fourrée !* Le nom en est resté à cette paix, après laquelle le roi, faible d'esprit et bon de cœur, rentra en sa bonne ville où deux cent mille personnes le reçurent aux cris de *Noël ! Noël !* Les bourgeois de Paris avaient pour Charles VI le sentiment qui attache à un malade aimé. Quand ils voyaient ce roi souffrant sourire à leur empressement, ils oubliaient leurs maux, s'attendrissaient sur les siens, et saluaient l'intervalle de santé qui lui était donné. Isabelle fit son entrée deux jours après ; puis il y eut un moment de repos, s'il y avait du repos dans ce règne douloureux : repos trompeur, semblable aux courtes trêves de la maladie du roi régnant ; ce n'était pas de la tranquillité pour le peuple, mais des fêtes pour les seigneurs. On se fatigue à les décrire, comme on se fatigue à lire les détails des souffrances des pauvres habitants des villes et des campagnes : des fêtes à l'occasion d'un nouveau mariage dans la maison de Bourgogne ; après celles-ci un banquet chez le grand-maître de Montaignu qui célébrait la promotion de son frère à l'évêché de Paris. Montaignu s'était enrichi depuis quarante ans qu'il maniait les finances sous Charles V et sous Charles VI ; simple fils de notaire, on le voyait parvenu à une fortune princière. Le banquet qu'il donna au roi, à la reine et aux princes excita l'envie. A l'hôtel Saint-Paul **apauvri on ne l'aurait pas donné si beau ; à l'hôtel de Bourgogne on ne l'aurait pas pu.** Cette magnificence servit de prétexte aux ennemis du grand-maître. La reine pria pour

lui, mais en vain. Par arrêt d'une commission du parlement, l'infortuné subit la torture; il avoua ce qu'on voulut, et quand il montra au peuple ses membres disloqués, pour attester la violence qui lui avait arraché des aveux mensongers, sa faible voix ne fut point écoutée. Le bourreau lui coupa la tête sous les halles de Paris, et on pendit son corps au gibet de Montfaucon. En marchant au supplice, il tenait une petite croix sur laquelle il pria jusqu'à la fin.

Quand le roi pleura la mort de son grand-maître, on l'apaisa en lui disant : « Cher sire, c'est le bien du peuple qui l'a demandé. »

Cependant, afin de gagner la reine, Jean-sans-Peur eut l'adresse de faire conclure le mariage d'un frère de cette princesse avec une fille du roi de Navarre, et donna aux fiancés le château de Marcoussis, provenant de la confiscation de biens de Montaigu (1409).

La reine qui était retournée à Melun avec le roi et ses enfants, depuis ses nouveaux mécontentements, revint alors à Paris pour tenir un grand conseil afin d'y conférer *du bien de l'Etat*. Le duc de Bourgogne y était présent; l'assemblée fut magnifique. On y compta 1800 chevaliers; mais ni les princes d'Orléans, ni le comte d'Armagnac, ni le duc de Bretagne, ni le connétable (Charles d'Albret) ne s'y trouvaient. Or, il venait de se conclure une alliance redoutable entre la maison d'Armagnac et la maison d'Orléans; le comte d'Armagnac, en mariant sa fille, Bonne, au second fils de Louis, épousa toutes les querelles de la maison d'Orléans contre la maison de Bourgogne. A la nocce même, on jura de venger le meurtre de la rue Barbettes. Sans s'occuper de l'absence de ces princes, Jean-sans-Peur annonça « que les choses resteraient sur le pied où elles « étaient depuis trois ans; mais il ajouta que la reine de-

« mandait à être déchargée des affaires publiques, à cause
 « de sa santé et des soins que réclamaient ses enfants :
 « elle serait suppléée par son fils, monseigneur le dau-
 « phin, lequel gouvernerait avec l'assistance et les conseils
 « des ducs de Berry et de Bourgogne. »

Ainsi, Jean-sans-Peur devenait presque souverain. Le duc de Berry se retira, alléguant son grand âge; le duc de Bourbon en fit autant; la reine seule resta, parce qu'elle ménageait le duc de Bourgogne depuis le mariage du prince de Bavière.

Cependant, le duc de Berry unit son mécontentement à celui du duc d'Orléans et du comte d'Armagnac, et bientôt on vit se lever en faveur de leur parti une armée organisée, dans laquelle on comptait de redoutables et hardis Gascons, portant de larges bandes blanches sur l'épaule droite, et se faisant appeler partout Armagnacs ou Armignaz; aussitôt d'autres bandes armées, au nom de Jean-sans-Peur, parurent dans les campagnes, en portant des chaperons bleus avec la croix de Saint-André; ils se faisaient appeler Bourguignons. Et cette triste année 1410, trois ans après l'assassinat du duc d'Orléans, un an après la paix fourrée, on entendit pour la première fois sur les routes de France, ce terrible cri : *Bourguignons! Armagnacs!* qui devait retentir pendant vingt-six ans pour la ruine du royaume, et causer tant de maux qu'il fallut un miracle pour les faire cesser.

Le duc de Berry jurait, disait-il, d'arracher son neveu à ses parents, et aux gens de sa sorte, et n'accorda rien à Isabelle, quoiqu'elle eût passé quinze jours à parlementer avec lui à Montlhéry.

Isabelle entra à Paris; Paris est serré par les Armagnacs; on le voit bloqué de tous côtés; on ne peut plus communiquer avec les routes ni avec les provinces.

les chaumières sont ruinées, les campagnes ravagées. Le pillage dura sans interruption pendant six mois ; on ne put cette année faire ni semailles, ni vendanges. Enfin, après un an de détresse, il y eut une paix signée à Bicêtre, une réconciliation entre Jean-sans-Peur et son oncle ; mais les Bourguignons et les Armagnacs emportèrent les malédictions des campagnes et des villes. Jean-sans-Peur, qui aurait pu combattre en bataille rangée et repousser les Armagnacs, fut honni pour ne l'avoir pas fait, et crut se justifier en accusant les princes d'Orléans et le comte d'Armagnac d'avoir voulu commettre des violences contre le roi, la reine et la famille royale.

Les princes d'Orléans écrivirent à la reine pour se plaindre de ce nouvel outrage, et, deux mois après la paix de Bicêtre, il était déjà impossible d'éviter une reprise d'armes. On vit de nouveau les Armagnacs se répandre comme des nuées d'oiseaux de proie sur les campagnes. Les portes des villes se fermaient avec des cris d'effroi, quand on voyait paraître leurs banderolles blanches. La haine des chefs était devenue irréconciliable, la rapacité des bandits insatiable. Paris tout entier se soulève ; il appelle à grands cris les Bourguignons. Le duc de Bourgogne écrit à la reine (qui était à Melun) et lui demande la haute main pour la défense du roi et de la ville ; puis, quand il l'a obtenue, il confie le commandement de la cité au comte de Saint-Pol, et lui permet de s'associer les principaux bouchers de Paris auxquels on donne la direction des milices. Les bouchers formaient une association riche et puissante ; mais quels auxiliaires pour le duc de Bourgogne ! *Jean Caboché*, écorcheur, fit donner à toute la troupe le nom de *Cabochiens* ; et cette troupe commit tant de meurtres, qu'elle semblait une bande de brigands organisée pour tuer. Quiconque était désigné

comme Armagnac, ne fût-ce que par un enfant ou par un insensé, rencontrait une mort certaine. Les Parisiens aux abois accoururent à Melun pour supplier la reine de rentrer à Paris où elle avait laissé son mari malade; elle y consentit pourvu qu'on fit sortir les hommes d'armes. On croyait que le calme allait se rétablir, mais on vit les bouchers entrer au conseil pour demander à courir sur les rebelles (les Armagnacs), et refuser de recevoir la reine si elle ne renvoyait le duc de Berry qui l'accompagnait. Isabelle, outrée de dépit, préféra retourner à Melun.

La reine à Melun, le roi fou à Paris, le dauphin près de son père, point d'armée, point d'argent, Paris assiégé par les Armagnacs, le duc de Berry voulant y rentrer, et menaçant de traiter la capitale de la France comme une ville ennemie : tel était l'état du royaume.

Dans sa détresse, Paris implore encore une fois l'appui du duc de Bourgogne. Au grand scandale du royaume, celui-ci s'allie avec le roi d'Angleterre¹, et amène 1,200 lances d'Anglais *pour sauver Paris*, dit-il. Il est reçu avec ses Anglais à la clarté des flambeaux aux cris de *Noël! Noël!* et prend Saint-Cloud, tandis que le comte d'Armagnac en personne parvient à se saisir du trésor de la reine que les religieux de Saint-Denis avaient en garde.

Après deux ans de guerre civile, nouvelle réconciliation entre les partis; la reine rentre à Paris avec tous les princes, Bourguignons et Armagnacs. Mais là où règne le désordre, quelle paix espérer? Les bouchers avaient conservé leur influence; dès que quelque chose leur déplaisait, ils disaient qu'on *faisait l'Armagnac*; il fallut adopter un chaperon qu'ils imposèrent. Le duc de Bourgogne même se voyait abandonné par ses vassaux, et fut obligé de se retirer à Combray.

¹ Henri V.

obligé de passer par tout ce que lui demandaient ces insolents. Un jour il vient tout troublé remettre un papier à la reine.

« Madame, dit-il, voici une liste de quelques-uns suspects d'être Armagnacs, et qu'il faut mettre en prison. »

Isabelle ouvre la liste : le premier nom qui s'offre à elle est celui de Louis de Bavière. « Mon frère ! » s'écrie-t-elle ; elle pleure, elle supplie, elle appelle son fils ; on parle avec cet horrible Jean de Troie (chirurgien associé à *Jean Caboché*, écorcheur), tout est inutile ; Louis de Bavière fut obligé de se livrer. La reine éclatait en sanglots, passait des pleurs à la colère, disait qu'elle suivrait son frère, qu'elle irait elle-même en prison ; elle demandait qu'on permît à Louis de partir pour la Bavière ; prière inutile : le prince passa un mois dans les cachots des Armagnacs. On enleva aussi comme *suspectes* douze ou quatorze dames de la reine, et on emprisonna l'archevêque de Bourges, son confesseur, prélat du plus grand mérite. Le peuple entier était sous la terreur des Cabochiens ; enfin, la sagesse et le courage de Juvénal des Ursins délivrèrent la ville de ce joug exécrationnel. Juvénal anime les bourgeois contre les bouchers, et ayant réuni tout le peuple de grand matin : « Il y a assez longtemps, dit-il, que le sang coule tous les jours parmi nous ; que ceux qui veulent la paix passent à droite, et les autres à gauche. » Le nombre de ceux qui passèrent à droite parut si formidable que les plus mal disposés n'osèrent rien dire, et se rangèrent avec les autres. Le soir et le lendemain, les bouchers sortirent de la ville à petit bruit. Paris respira.

Le frère de la reine et les autres prisonniers sortirent de prison, et Jean-sans-Peur partit bientôt ; le duc d'Orléans vint à sa place, en toute amitié avec le dauphin. En moins

d'un an, on ne voyait plus à Paris que la livrée blanche des Armagnacs : il n'y avait plus ni Bourguignons, ni Cabochiens ; et Jean, qui vint assiéger la ville, y trouva la défense mieux organisée qu'il ne l'avait pensé. Le sire de Bois-Redon, qui depuis quelque temps était bien vu de la reine, défendait la porte Saint-Denis ; le duc d'Orléans et les autres princes avaient chacun leur poste. Paris ne voulait plus des Bourguignons ; le duc se retira honteusement. — Nouvelle guerre dans la campagne. — Au bout d'un an nouvelle paix.

Pendant cette paix, c'est le dauphin Louis qui gouverna, mais il le fit plus mal encore qu'aucun de ceux qui depuis si longtemps ne tenaient les rênes du gouvernement que pour tout gâter. Il pillait les trésors de sa propre mère, qui étaient déposés entre les mains de trois bourgeois.

On était en 1414. Cette année vit commencer la guerre avec l'Angleterre, cette terrible guerre qui s'ouvrit par la bataille d'Azincourt, et ne se termina qu'après les merveilles de Jeanne d'Arc et les victoires de Charles VII. Le duc d'Orléans et le duc de Bourbon furent faits prisonniers à Azincourt, où on perdit 30,000 hommes et où périt la fleur de la noblesse. Au milieu de tant de désastres la cour de Vincennes offrait un spectacle scandaleux : c'était la demeure que s'était choisie la reine, et quels que fussent les malheurs de la guerre, la honte de la France, les douleurs de la famille royale, rien n'interrompait la joyeuse vie que menait Isabelle au milieu de ses dames ; elle ne se montra point affligée de la mort de deux fils¹ ; elle ne cessa pas de se parer de riches bijoux, de porter et de faire à ses dames ces

¹ Louis, dauphin, dit monsieur de Guyenne, mort très peu après la bataille d'Azincourt, et le dauphin Jean, son frère, qui le suivit de près dans la tombe.

hennins orgueilleux contre lesquels avait prêché naguère le prédicateur Iegrand. Les gentilshommes chargés de la garde de sa personne entretenaient des hommes d'armes à Vincennes ; mais ces jeunes hommes, le sire de Boiredon, les sires de Giac et de Graville ne s'occupaient que de choses frivoles. Quand le dauphin Jean fut mort (1417), son frère Charles, le quatrième fils du roi prenant le titre de dauphin, voulut faire cesser le scandale des désordres du palais de sa mère. De là la haine d'Isabelle contre son fils. Quelle part directe Charles prit-il aux actes qui excitèrent la colère d'Isabelle ? L'histoire se tait à cet égard. On sait seulement que ce fut un hasard singulier qui amena la rupture du roi et de la reine. Charles VI, dans un moment lucide, revenait un soir de Vincennes ; il rencontre le chevalier de Boisredon qui s'y rendait, et qui, sans s'arrêter, salua de la main et remit son cheval au galop. Charles s'offensa de ce peu de respect, et fit emprisonner Boisredon au Châtelet. On a prétendu que la torture avait arraché d'étranges aveux au chevalier. Le jugement du Châtelet condamna Boisredon à être jeté dans la Seine cousu dans un sac de cuir sur lequel on lisait ces mots : *Laissez passer la justice du roi.*

Charles VI fit saisir à Melun, à Paris et ailleurs, les trésors qu'Isabelle tenait cachés, et la reléqua à Tours, sous la garde de trois conseillers. Les gardiens avaient reçu l'ordre de lire toutes les lettres qu'elle écrivait, tant on craignait qu'elle ne formât dans sa colère quelque alliance funeste à la France.

On avait raison de le craindre. Jean-sans-Peur était revenu assiéger Paris ; il avait pris plusieurs villes environnantes ; à défaut de lettres, la reine lui envoie secrètement son sceau en or. Il fait répondre qu'il est prêt et qu'il attend Isabelle à deux lieues de Tours.

« Je veux, dit négligemment la reine un matin, aller
« faire mes dévotions à Marmoutiers ¹.— Messieurs, con-
« tinua-t-elle en s'adressant à ses gardiens, soyez prêts à
« m'accompagner demain de bonne heure. »

Le lendemain, à peine est-on à Marmoutiers que soixante hommes armés entrent dans l'église.

« Madame, s'écrient les gardiens, voilà une grande com-
« pagnie d'Anglais ou de Bourguignons ; sauvez-vous!

— « Tenez-vous là près de moi, dit-elle. » Les trois con-
seillers se regardent ; ils se sentent trahis.

Le chef de la troupe ennemie s'avance respectueusement :
« Hector de Saveuse, lui dit la reine, où est le duc ? — Ma-
« dame, il vient !...— Arrêtez ces trois hommes ! » poursuit-
elle en montrant ses gardiens. Deux se laissèrent pren-
dre ; le troisième, Laurent Dupuy, savait que la reine
devait le haïr, car il la gênait en tout, lui parlait sans ôter
son chaperon, et l'humiliait sans cesse : il courut hors de
l'église, se jeta dans un petit batelet sur la Loire ; mais le
batelet ayant chaviré, Dupuy fut noyé.

Jean-sans-Peur arrive bientôt : « Mon très-cher cousin,
« soyez le bienvenu, lui dit Isabelle, vous êtes l'homme du
« royaume que je dois le plus aimer, puisque vous quittez
« tout pour me délivrer ; je vois bien que vous aimez mon-
« seigneur ; soyez assuré que jamais je ne vous manquerai. »

Tous deux « firent bonne chère à l'abbaye ; » puis la
reine força la ville de Tours à se livrer au duc. Et de là
Jean-sans-Peur et Isabelle se rendirent en triomphe à
Chartres.

A Chartres elle se déclara régente, *en vertu*, dit-elle, *des or-*
donnances passées qui ne peuvent être révoquées ; et elle adopta

¹ Célèbre abbaye près de Tours ; les ruines de cette abbaye subsistent encore.

un sceau sur lequel était gravée son image en pied, entre l'écu de France et l'écu de Bavière, avec ces mots : *C'est le sceau des causes, souverainetés et appellations du roi.*

Jean-sans-Peur, après avoir repris, mais sans succès, le siège de Paris, conduisit la reine à Troyes, où elle lui donna le titre de gouverneur-général du royaume. Tout l'hiver les gens du duc parcoururent les villes du midi et du nord en criant : « Vive Bourgogne ! à bas les Armagnacs ! » — Guerre maudite ! A Pontoise le connétable prend la ville où était une garnison bourguignonne ; la garnison met le feu au camp du connétable : celui-ci pend quatre ôtages ; par représailles, un seigneur bourguignon fait tuer cinquante prisonniers ; alors le connétable massacre tous ceux qu'il avait. — Guerre encore plus maudite ! On tue les femmes, on noie les enfants ; et, le mal grandissant toujours, il faut réserver le récit des dernières horreurs pour le moment où, arrivées à leur comble, elles ne pourront plus croître.

La reine prétendait qu'elle n'avait été persécutée que parce qu'elle voulait la paix, le bien du royaume, et elle désirait qu'on éclairât le roi, son seigneur.

Tandis qu'il se faisait quelque proposition d'accommodement, un jeune homme, maltraité par les Armagnacs, Perrinet Le Clerc, fils d'un marchand de fer fort estimé, et quartenier, dérobe les clés de la ville sous le chevet du lit de son père, ouvre les portes aux Bourguignons conduits par le maréchal de l'Île-Adam, et la ville retentit des cris : *Notre-Dame de la Paix ! Vive le roi ! Vive Bourgogne ! — Que ceux qui veulent la paix s'arment et nous suivent ! C'est dans ce premier moment d'effroi que Tanneguy Duchâtel saisit le dauphin endormi, l'emporta enveloppé dans un drap, et l'ayant mis sur son cheval, le conduisit jusqu'à la Bastille, pour qu'il ne tombât pas au pouvoir de sa mère.*

Le premier jour il y eut peu de désordre, mais les jours suivants les Bourguignons exercèrent d'horribles représailles : on massacra dans toutes les rues. Et le malheureux roi, quand il vit le maréchal de l'Île-Adam : « Bonjour, lui dit-il, comment va mon cousin de Bourgogne? Il y a longtemps que je ne l'ai vu! » Mémoire, sentiment, raison, Charles VI avait tout perdu. Cependant Tanneguy avait mis le dauphin en sûreté à Melun. La reine, sollicitée de venir à Paris, n'osa s'y résoudre sans le conseil du duc de Bourgogne qui n'était pas auprès d'elle, et les massacres se renouvelaient. Un jour on entend crier dans les rues que les Armagnacs reviennent : ce fut assez pour que le peuple se portât aux prisons, aux hôtels, animé par ces bouchers bannis depuis cinq ans et rentrés avec leur parti. On tue le connétable et le chancelier. A Saint-Denis, l'abbé, en habits sacerdotaux, tenait la sainte hostie : les forcenés l'auraient frappé si le maréchal de l'Île-Adam, reculant devant le sacrilège, n'eût arrêté les coups. Ils tuèrent des évêques, des seigneurs, des bourgeois, des hommes du simple peuple, des femmes, des enfants. Une femme était étendue morte, son enfant palpitant dans son sein : « Tiens, cria un de ces misérables, le petit chien remue encore! »

Enfin ces horreurs cessèrent, mais point de sûreté pour quiconque était surpris ne portant pas le chaperon bleu de Bourgogne.

Le 14 juillet 1418, le duc fit son entrée à Paris avec la reine. Nous n'avons pas le courage de décrire les fêtes de cette entrée ; le temps était beau, quelques mois s'étaient écoulés depuis les derniers massacres, les traces du sang étaient effacées du sol ; les gens en deuil ne paraissaient pas, et c'est encore au cri de : *Noël! Noël!* qu'Isabeau se vit accueillie : il y eut plus, on jeta des fleurs sur son passage,

et elle put reconnaître quelques signes d'allégresse sur les traits de ceux qui, vêtus de robes bleues, vinrent lui offrir les dons de la ville; ils espéraient que sa présence adoucirait leur misère.

Le roi reçut sa femme comme si rien ne s'était passé entre eux: et la mort de Boisredon, et l'exil de Tours, et l'alliance avec la Bourgogne, il avait tout oublié.

Le duc aurait voulu épargner le sang. On en avait répandu assez; mais, à l'occasion de son arrivée, on lui demandait les prisonniers; le bourreau, *Jean Capeluche*, avait succédé à l'écorcheur *Jean Caboche*; en vérité, si ce n'est un crime, c'est une fatalité pour Jean-sans-Peur d'avoir été contraint d'adopter de tels associés. Ses prières, ses exhortations ne purent rien obtenir. On massacra encore, mais le lendemain le duc envoya hors Paris tous ces bandits, en leur disant: « Vous n'avez rien à prendre ici; il n'y a plus que des honnêtes gens; vous feriez mieux d'aller assiéger Montlhéry et Marcoussis, pour en chasser les ennemis du roi. » Et, demeuré le maître, il fit couper la tête au bourreau Capeluche. Il était inconsolable d'avoir touché, la veille, les mains de ce misérable. Capeluche ajusta lui-même l'instrument, instruisit son valet comme il l'eût fait pour tout autre, se recommanda à Dieu et donna sa tête à couper.— Isabelle avait fait écrire à son fils pour le rappeler. Il répondit: « Je suis résolu de servir ma mère et de lui obéir comme un bon fils; mais de rester dans une ville où j'ai vu tant de meurtres et une telle tyrannie, ce m'est un trop grand déplaisir. »

Pendant ce temps, Rouen, Rouen affamé, après une résistance héroïque, se rendait aux Anglais; la reine, le duc de Bourgogne, le dauphin avaient donné de vaines promesses de secours, et avaient laissé prendre cette ville. Paris

tremblait à son tour ; car l'Anglais le menaçait, et le duc de Bourgogne venait d'en sortir avec la reine et le roi. Les Parisiens suppliaient le duc de revenir ; Jean-sans-Peur goûtait les fruits amers du meurtre de la rue Barbette. — Il était destiné à porter l'expiation jusque dans sa personne, et à éprouver l'application littérale de cette parole : « Celui qui tire l'épée périra par l'épée ; » et de cette autre : « Celui qui creuse une fosse pour son frère y tombera lui-même. » Quelles perplexités dans son cœur ! Maître du roi, de la reine, qui ne fait rien que par lui, l'ennemi aux portes, chargé maintenant, lui, le redoutable duc de Bourgogne, de défendre Paris, il ne se sent ni la volonté, ni la résolution de soutenir la lutte ; tantôt il veut s'allier avec l'Anglais, tantôt il veut traiter avec le dauphin.

D'abord il ménage une entrevue avec Henri V, et charge la reine de la négociation.

A Pontoise, au bord de la rivière, sous un riche pavillon, Isabelle, chargée d'embonpoint, vieillie et usée par les passions qui agitaient son âme, conduisit sa fille Catherine au roi d'Angleterre. Mais le duc de Bourgogne, effrayé de la hauteur et de l'insolence de Henri V, rompit tout pour demander une entrevue au dauphin. Il se fit à Melun un traité juré par les deux princes et par les chevaliers de leur suite ; on cria : *Noël ! Noël !* et ils se quittèrent amis en apparence.

Le duc rejoignit la reine et le roi à Pontoise ; de là il les conduisit à Saint-Denis, et de Saint-Denis à Troyes.

Cependant Pontoise, qu'il avait quitté depuis si peu de jours, était pris par l'Anglais ¹. Le duc de Bourgogne était

¹ Lisez dans le *Journal d'un bourgeois de Paris* les détails de cette conquête. Tous les habitants de Pontoise, chassés de leur ville, couvraient la route de Paris, où ils arrivèrent affamés.

prêt à tout pour faire une paix définitive. Le dauphin lui demande une nouvelle entrevue; on règle le lieu et le jour; le lieu, sur le pont de Montereau; le jour, 10 septembre (1419). Les serviteurs du duc veulent dissuader ce prince de s'y rendre: « Monseigneur, lui dit-on, on ne « voit pas bien la raison d'une telle entrevue; le dauphin « n'a autour de lui que des ennemis de Bourgogne: ces « gens-là méditent quelque chose contre vous.— Je veux la « paix, répétait le duc, je ne puis trop aventurer pour un « si grand bien; s'ils me tuent, je mourrai martyr. »

Il se présente à l'heure dite; mais au moment où il entre sous la tente et fléchit le genou devant le dauphin, on le voit chanceler et tomber; on entend ce cri: *Tue! Tue!* En même temps, le dauphin est enlevé par un bras vigoureux qui l'arrache à cette scène de meurtre. Le duc de Bourgogne était tombé frappé: la clameur publique accusa Tanneguy-Duchâtel; Tanneguy s'en est toujours défendu. — *Voilà en qui je me fie*, lui avait dit le duc en entrant. — *Monseigneur, j'aimerais mieux mourir que vous trahir*, avait répondu Tanneguy; cependant la postérité conserve le nom de Tanneguy-Duchâtel comme celui de l'assassin de Jean-sans-Peur:

« Regnaudin l'enferma,
« Tanneguy le frappa,
« Boutellier l'assomma. »

Tel est le refrain d'une chanson du temps.

Le duc d'Orléans était vengé au bout de douze ans; Jean-sans-Peur avait vécu tout ce temps sans repos et sans honneur; sa mort acheva de livrer la France aux Anglais.

Isabelle de Bavière ressentit rudement ce coup; qu'allait-

il advenir d'elle et du roi ? Elle fit demander des hommes d'armes à la duchesse de Bourgogne.

Or, Paris était au désespoir. Les Anglais, les Bourguignons, les Armagnacs, voilà ce qui l'attendait. « Mieux encore l'Anglais que les Armagnacs, » se disait-on.

On envoya des députés au nouveau duc de Bourgogne (Philippe-le-Bon), qui fit à Arras un projet de traité avec l'Angleterre, et vint à Troyes pour prêter foi et hommage au roi, et entretenir de ses projets la reine et le conseil.

Isabelle et Madame Catherine reçurent le duc comme un sauveur; il n'est sorte d'attentions qu'elles n'eussent pour lui, d'affection et de sympathie pour ses projets de vengeance qu'elles ne lui témoignassent.

Voilà ce que voulait Henri V :

1° Épouser madame Catherine et devenir *unique héritier de France* ;

2° Aussitôt après la mort de Charles VI être reconnu, lui, Henri, *roi de France*, au préjudice de Charles, *soi-disant Dauphin*, lequel serait à jamais exclu de la couronne.

Isabelle de Bavière signa ce traité et le fit signer au roi fou. — Les Anglais eux-mêmes s'émerveillaient de l'aveuglement qui leur livrait le royaume.

La reine fit ensuite adresser de beaux discours au Parlement et au peuple de Paris, pour représenter les maux dont on gémissait depuis si longtemps, et assurer que le roi d'Angleterre pouvait seul les faire cesser. Elle appuyait
 « sur les qualités de Henri, sur son amour pour la justice,
 « pour la paix, même sur sa bonne grâce et sa belle figure,
 « sur ce que le *soi-disant* dauphin ruinait le pays, et que
 « lui et ses gens, par la mort du duc de Bourgogne et tant
 « d'autres méfaits, avaient encouru toutes peines et malé-
 « dictions. »

Et à ces discours le peuple lassé, tant de fois déçu, répondait : *Vive le roi ! vive la reine, et monseigneur de Bourgogne !* — Et la reine, à Troyes, s'occupait de préparatifs somptueux pour la réception de ce roi d'Angleterre qu'elle substituait à son fils, et pour le mariage de madame Catherine.

Toujours des fêtes, des fêtes magnifiquement ordonnées, la musique, les ballets, les festins ; des églises tendues pour des réceptions royales ; des églises témoins de promesses menteuses comme à Chartres, ou d'infâmes alliances comme à Troyes.

C'est dans l'église de Saint-Pierre richement ornée que Charles VI, Isabelle et madame Catherine attendirent le roi d'Angleterre. Vraiment il devait rire ce roi anglais, il devait rire de voir qu'il n'avait qu'à manifester les plus insolentes prétentions pour que ses ennemis y satisfissent en disant *oui et merci*. Il déployait ses belles manières, qu'on avait louées en plein Parlement ; mais, sous le vernis de sa royale courtoisie, se faisait déjà pressentir le mépris.

Le 2 juin, l'archevêque de Sens célébra le triste mariage ; à la suite des festins, la reine proposa un tournoi ; mais, se tournant vers Charles VI, Henri dit : « Je prie monseigneur le roi de permettre, et j'ordonne à tous mes serviteurs, que nous soyons prêts à partir demain pour le « siège de Sens. Combattre les ennemis du roi, ce sera « vraiment jouïter, tournoyer, et montrer notre prouesse. »

Henri V fit donc le siège de Sens et d'autres villes ; il remettait, disait-il, les villes *en l'obéissance du roi*. L'un des plus fameux de ces sièges fut celui de Melun, où il se passa de « beaux et singuliers faits d'armes. » Pendant ce temps, les deux reines ¹ étaient à Corbeil avec le roi fou.

¹ Isabelle et Catherine.

Après la prise de Melun, entrée solennelle des rois à Paris; — et le lendemain, entrée des deux reines; — entrée magnifique dans cette ville affamée, car Paris était réduit à une misère lamentable. Lisez le *Journal d'un Bourgeois de Paris*; plus de pain, sinon à prix d'or, encore fallait-il faire queue chez les boulangers, dès le milieu de la nuit; le froid devenu excessif, les enfants par vingtaines expirant dans les rues, et ce triste cri : *J'ai faim ! j'ai froid !* navrant le cœur de ceux qui passaient : la mort multipliant ses victimes, les loups venant jusque dans les rues et dans les cimetières chercher sur les cadavres la proie que leur refusaient les forêts¹.

Et cette population hâve, malheureuse, décimée par les Armagnacs, par les Bourguignons, par la misère, par la famine, se porta joyeuse à l'entrée de son roi Charles VI et du roi Henri V. Oui, elle faisait une fête à cette double entrée, elle espérait encore une trêve à ses misères, elle pensait que le roi anglais allait apporter de l'or, qu'il mettrait quelque soin à faire du moins nourrir ce nouveau peuple, à l'occasion duquel il avait dit : « L'Océan cessera de cou-

¹ Dirons-nous l'histoire de l'orme de Vaurus? — Le comte de Vaurus, du parti d'Armagnac, pendait des malheureux par vingtaines, à un orme près de Meaux. Il voit un jour un jeune laboureur à la charrue : il l'enlève, met sa liberté au prix d'une forte rançon, et ne donne que huit jours pour la trouver; la femme du jeune homme, mariée depuis un an, enceinte de huit mois, parcourt les bourgs et les villages voisins et ne peut apporter la somme que le lendemain du jour prescrit. — *C'est bien*, lui dit-on, *donne ton argent.* — *Rendez-moi mon mari.* — *Donne d'abord, on te rendra ton mari après.* — Elle remet son trésor, et on lui dit que son mari a été pendu la veille. Elle éclate en sanglots, en imprécations. L'horrible Vaurus ordonne qu'on l'attache vivante à l'arbre fatal; elle y passe la nuit, au milieu des cadavres, qui s'entrechoquent autour d'elle; quand le vent abaissait les branches chargées de ces trophées odieux, elle se sentait frappée. — L'horreur de cette situation lui arrachait des cris qui étaient entendus de la ville de Meaux, mais la crainte du tyran empêchait d'aller au secours de la victime; et le lendemain, les restes déchirés de cette malheureuse femme attestaient que les loups en avaient fait leur pâture, et qu'ils avaient dévoré son enfant jusque dans ses entrailles. — Le *Journal d'un bourgeois de Paris* atteste ces horreurs.

« ler, et le soleil d'éclairer plutôt que je ne manquerai à ce qu'un prince doit à ses sujets. » Ainsi ce peuple souffrant sortit ses vieilles draperies des fêtes de 1389, se vêtit de la couleur rouge d'Angleterre, tendit ses rues, appela ses musiciens, fit célébrer des mystères, chanta Noël! accueillit monseigneur d'Angleterre, madame la reine Isabelle, et madame la reine Catherine. Nous ne dirons pas l'ordre de ces entrées, le rang et la place de ces seigneurs étrangers; un duc de Bedford, un duc de Clarence, faisant cortège au roi de France, au pauvre insensé, vieilli, malheureux, qui ne savait plus s'il était roi, s'il avait un fils, si on avait vendu son royaume, si son peuple avait du pain, si son cousin le servait ou servait l'ennemi de la France.

Cette reine Isabelle nous paraît un prodige d'ineptie; avec un mari fou, tant de faiblesses et de désordres autour d'elle, elle n'a jamais su rien préparer, rien dominer; elle a été conduite par ses passions et par celles d'autrui, d'une honte et d'une ignominie à une autre honte et à une autre ignominie. Ce mot de *soi-disant* dauphin résonnait sans cesse à son oreille, et venait de la part des Anglais, en allusions sanglantes, offenser son honneur et peut-être aussi son cœur maternel, car on ne peut supposer qu'il n'y ait jamais eu un retour dans ce cœur tout au moins troublé. Sa colère le prouve.

Elle entendit prononcer à son de trompe l'ordonnance de Charles VI; on l'avait fait signer au roi qui déshéritait « sire Charles de Valois, dauphin de Viennois, comme « indigne de succéder à toutes seigneuries *venues et à venir.* »

Charles en appela à Dieu, et à son épée. — Dieu et son épée l'ont servi.

Patience! le Louvre ne verra pas toujours la joyeuse vie et le grand train de Henri V ; mais combien ce luxe et cette joie insultaient aux malheurs de la France dans l'hiver de 1421, alors que le peuple souffrait de plus en plus (car la venue de tant de princes n'avait amené qu'un redoublement de cherté dans les vivres), et alors que le pauvre vieux roi en son hôtel Saint-Paul ne voyait plus ni princes, ni enfants, ni noblesse autour de lui, et que « si ce n'eussent été « quelques vieux serviteurs et un petit nombre de fidèles « bourgeois qui le vinrent saluer, » il aurait passé dans l'isolement toutes les fêtes de Noël.

Au printemps madame Catherine s'en fut en Angleterre avec son mari, et, après le départ de ce roi, Isabeau emmena Charles VI à Senlis. Cependant le dauphin reprenait courage ; Meaux avait résisté aux Anglais. Henri V n'était pas destiné à de longs jours, et dans sa gloire il avait le presentiment d'une fin prématurée. Quand on lui apprit la naissance d'un fils que Catherine venait de mettre au monde : « Henri, né à Monmouth, dit-il tristement (il parlait de lui-même), Henri, né à Monmouth, aura régné peu et conquis beaucoup ; Henri, né à Windsor (il parlait de son fils), régnera longtemps et perdra tout : que la volonté « de Dieu soit faite ! »

Henri V mourut en effet à Vincennes, à trente-quatre ans ; il montra une grande fermeté, et laissa les plus sages instructions à son frère le duc de Bedford qu'il nommait régent.

En ramenant son mari à Paris après la mort du roi d'Angleterre, Isabelle fit un accueil affectueux au duc de Bourgogne. Monstrelet, l'historien du duc, dit qu'elle aurait souhaité la régence ; mais elle ne devait plus recevoir que des dégoûts et des humiliations. Au bout de six mois, une

fièvre quarte enleva Charles VI. Les pleurs accompagnèrent son cercueil; sa bonté dans sa jeunesse, ses retours aimables pendant sa maladie avaient touché le peuple. On était maintenant à l'Anglais, et on ne voyait que trouble et désolation dans l'avenir. Aussi les regrets étaient-ils amers. « Cher prince, criait-on à son convoi, jamais nous ne re-
« trouverons un roi si bon. Maudite soit ta mort ! Tu t'en
« vas en repos, et nous restons dans la tribulation et la
« douleur. »

Le cortège funèbre était ordonné avec la pompe convenable, mais qu'il était douloureux de voir le roi de France conduit à la sépulture royale par un prince étranger !

On proclama Henri VI roi de France et d'Angleterre. Maintenant l'histoire d'Isabelle de Bavière est finie ; la reine ne paraît pas à la mort de son mari ; il n'est pas dit qu'elle lui ait fermé les yeux ; son fils, qu'elle a déshérité, est à Bourges ; elle est condamnée à rester à Paris, menant « un très petit train, » oubliée, excepté quand on se souvient d'elle pour la mépriser. Point d'argent pour Isabelle : l'Anglais n'en a pas trop pour ses grandes affaires en France ; tandis qu'elle est là, à cet hôtel Saint-Paul, témoin des scènes diverses d'une vie si criminelle, Dieu envoie au secours de son fils une jeune fille qui devient l'ange sauveur de la France, et qui arrête enfin les progrès de l'ennemi. La vieille reine subit la colère des Anglais à mesure que leur fureur s'exaltait par leurs mauvais succès. Isabelle de Bavière crut-elle au miracle de Jeanne d'Arc ? La crut-elle inspirée, la vierge qui venait rétablir son fils ? Nous supposons que tant de fiel était passé dans l'âme d'Isabelle contre les Anglais, qu'elle se réjouit secrètement de voir son propre ouvrage détruit. Oui, Isabelle éclatait de dépit, le rouge montait sur ses joues flétries, quand l'Anglais lui di-

sait : « Vieille reine, ce Charles qui se dit roi, n'est pas fils
« du roi. Tu as bien fait de reconnaître notre sire, mais
« aussi bien on n'avait nul besoin de toi. » La colère, à de
telles paroles, bouillonnait dans ses veines; elle maudis-
sait l'Anglais. Elle sut qu'Orléans était miraculeusement
délivré¹, que son fils était sacré roi de France; que pensa-
t-elle? que dit-elle? personne ne l'a recueilli; le *Journal*
d'un Bourgeois de Paris dit seulement, « que la reine pleu-
« rait beaucoup, et que personne ne la consolait. »

En 1431, le duc de Bedford, qui triomphait de voir Jeanne
d'Arc en son pouvoir dans les prisons de Rouen, crut devoir
faire venir Henri VI à Paris. L'enfant roi avait dix ans; Isa-
belle s'était mise à la fenêtre de l'hôtel Saint-Paul pour le voir
passer. « C'est, dit-on à Henri, la reine douairière, votre
« aïeule. » L'enfant regarda, ôta son chapeau et salua. On
vit Isabelle faire une profonde révérence, puis se détourner
et pleurer, « et tantôt s'inclina vers lui moult humblement
« et se tourna d'autre part plorant². »

En 1435, Paris était encore aux Anglais; Isabelle apprit
que, par le traité d'Arras, Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne,
se détachait de leur alliance, et elle put penser que cette der-
nière réconciliation entre les princes du sang de la famille
royale, serait sincère. C'était le dernier pardon, un pardon
solennel, une double et mutuelle promesse d'oubli sur la rue
Barbette et sur le pont de Montreuil. C'était un gage de paix,
d'une paix véritable; plus de Bourguignons et plus d'Arma-
gnacs.—Isabelle était malade de sa dernière maladie; on dit
que la nouvelle de cette réconciliation fut un adoucissement

¹ 1429.

² *Journal d'un bourgeois de Paris.*

à ses chagrins ; elle mourut avec le signe de la foi ; elle n'avait pas soixante-dix ans : heureuse si ses derniers sentiments ont pu servir d'expiation aux fautes de sa longue vie ! Elle ne fut ni pleurée, ni regrettée ; son chancelier et son confesseur seuls menèrent le deuil, et le cortège funèbre se réduisit à une vieille dame allemande, demeurée la dernière auprès de sa maîtresse ; le corps descendit ainsi la Seine sur un petit bateau, car les Français qui tenaient la campagne empêchaient qu'on ne pût le conduire par terre. La mère du roi régnant était traitée en ennemie comme elle avait voulu l'être, et l'Anglais, dont elle s'est faite l'amie, méprisait assez sa personne et dédaignait assez les fleurs-de-lys pour laisser le convoi de la reine de France aux soins de ce petit nombre de serviteurs.

Des nombreux trésors qu'elle avait amassés, il ne lui était rien resté ; elle ne possédait à sa mort qu'une petite maison qu'elle donna par son testament à une communauté religieuse.

Isabelle de Bavière avait eu douze enfants :

Charles, premier dauphin, mort l'année de sa naissance (1386) ;

Charles, second dauphin, né en 1391, mort en 1400 ;

Louis, troisième dauphin, dit monseigneur de Guyenne, marié à Marguerite de Bourgogne : il mourut en 1416, à 19 ans ;

Jean, quatrième dauphin, mort à dix-huit ans, en 1416, marié à Jacqueline de Bavière, cousine de la reine ;

Charles VII, qui fut roi ;

Philippe, mort le jour de sa naissance ;

Jeanne de France, morte à deux ans, en 1399 ;

Isabelle, née en 1380, mariée en premières noces à Richard II, en secondes noces à Charles d'Orléans ;

Jeanne, mariée au duc de Bretagne Jean VI : elle était née en 1390 ;

Marie, religieuse à Poissy ;

Michelle, bonne et aimable princesse, mariée à Philippe-le-Bon ¹ ;

Catherine, qui fut mariée à Henri V, et qui épousa en secondes noces Owen Tudor, dont le petit-fils Henri fit monter la maison de Tudor sur le trône d'Angleterre.

¹ Lors de l'assassinat de Jean-sans-Peur, Philippe apprit ainsi cette nouvelle à sa femme :

« Michelle, votre frère vient d'assassiner mon père. » Michelle fondit en larmes. —
« Oh ! monseigneur, jamais plus je n'aurai de bonheur ! Il me faut pleurer sur votre
« père, sur mon frère et sur moi, qui vais perdre l'amour de mon seigneur ! — Non,
« Michelle, lui répondit doucement le duc ; vous savez que je vous aime : je vous gar-
« deraï mon amour. »

Marie d'Anjou, femme de Charles VII.



MARIE d'Anjou, fille de Louis II, roi de Naples, fiancée à dix ans au cinquième des fils de Charles VI, devait devenir dauphine et reine. Jamais femme n'avait été plus digne de porter une couronne. A Bourges, à Chinon, à Loches, suivant en tout lieu l'exil du dauphin, elle releva son courage ; par dérision, on appelait Charles *le roi de Bourges*, et lui-même, comme s'il eût désespéré de sa cause, parlait de se retirer dans son Dauphiné du Viennois : « Monseigneur, lui dit la reine, « ce serait perdre votre couronne et votre noble royauté ; de-
« meurez, il ne vous est pas permis d'abandonner votre cause
« sacrée que Dieu lui-même défendra. » Et elle engagea la moitié de ses bijoux pour lui procurer de l'argent. Cepen-

dant, dans ce temps même et lorsque le roi, l'appelant *sa mie*, semblait n'avoir rien plus à cœur que de la faire honorer, une des dames de la reine faisait sur le cœur de Charles VII une impresse plus vive ; Agnès Sorel, en berçant sur ses genoux les enfants de Marie d'Anjou, prenait tous les jours un plus grand empire sur l'esprit du roi. La douceur et la prudence de Marie déconcertèrent la malignité des courtisans ; à tous leurs avertissements, elle opposait cette seule réponse : « Le roi est mon seigneur ; il a tout pouvoir sur moi ; il est maître de mes actions, et je ne dois point examiner les siennes. » — Elle laissa agir le pouvoir d'Agnès Sorel lorsque celle-ci fit honte au roi du parti qu'on lui suggérait de se retirer dans le Viennois. — Marie d'Anjou fut une des premières à croire à la mission de Jeanne d'Arc. Avec quelle reconnaissance elle reçut ce secours venu de Dieu ! — Jeanne d'Arc ne parlait de la reine qu'avec un respect plein d'attendrissement ; quand l'héroïne de Vaucouleurs, après la délivrance d'Orléans, fut retournée à Loches où était la reine : « Ayez bonne espérance, madame, lui répétait-elle en lui prenant les mains et les baisant, car la volonté de Dieu est que le roi reçoive son digne sacre ; » et Marie encourageait Charles VII à suivre les conseils de la vierge inspirée. Jeanne, au pouvoir de ses ennemis, pensait encore à *sa reine* ; les dames de Luxembourg la pressaient de prendre des habits de femme : « Je suis fâchée de vous refuser quelque chose, leur disait Jeanne, à vous qui êtes si nobles dames ; mais en France, je ne l'aurais fait à la requête d'aucune autre dame, sinon de *ma reine*. »

Marie survécut dix-huit mois à Charles VII ; la piété l'avait conduite au pèlerinage de saint Jacques de Compostelle, en Galice ; elle mourut à son retour, le 29 octobre 1463, à l'abbaye de Chastelliers en Poitou : *en ce même*

temps, dit Monstrelet, trépassa de ce monde dame Marie d'Anjou.... laquelle en son temps eut une bonne renommée d'être très bonne et très dévote dame, et moult aumônière et patiente. Elle était âgée de cinquante-neuf ans. Elle avait eu douze enfants :

Louis XI; Jacques de France, mort à cinq ans, et Philippe à six mois; Charles, duc de Berry et de Guyenne, qui prit part à la ligue du bien public sous Louis XI, et mourut, dit-on, empoisonné; Radegonde de France, née à Poitiers et morte enfant; Catherine, mariée au comte de Charolais, depuis Charles-le-Téméraire, et morte à dix-huit ans; Marie et Jeanne, jumelles; Marguerite et Jeanne, toutes les quatre mortes jeunes; enfin Iolande, mariée au duc de Savoie, Amé IX; Jeanne, mariée au duc de Bourbon, et Madeleine à Gaston de Foix.

Marie avait eu la douleur d'assister à la mort de sept de ses enfants, et de voir son fils aîné en révolte contre Charles VII.

Marguerite d'Écosse et Charlotte de Savoie,

ÉPOUSES DE LOUIS XI.



ouis XI ne pouvait donner le bonheur. La première de ses femmes n'a pas porté le titre de reine; elle est morte dauphine, dans une amertume de cœur si grande qu'elle repoussait les moyens de guérison en disant : *Fi de la vie!* je n'en veux plus. Fiancée à trois ans au dauphin, qui n'en avait que quatre, amenée au milieu de mille périls, malgré les Anglais qui voulaient l'enlever dans la traversée, Marguerite d'Écosse fut mariée à Tours en 1434; mais plus tard la calomnie s'arma contre elle. Un soir qu'elle était sur son lit, malade, le sire du Hamel trouva un seigneur écossais assis dans l'appartement, et dit tout haut qu'il était étrange qu'on laissât la dauphine sans lumière à une telle heure; de là des soupçons et des reproches qui

firent verser bien des larmes à la princesse : Oh ! répétait-elle souvent, *oh ! que le sire du Hamel m'a fait un grand dommage et une grande douleur !* — Les lettres ne la consolaient qu'à demi, quoiqu'elle les cultivât avec ardeur : on a recueilli sur elle cette anecdote singulière, que, trouvant le savant Alain Chartier, qui était fort laid, endormi dans son anti-chambre, elle s'arrêta près de lui et le baisa. — Sur l'étonnement de ses dames, elle leur répondit : « Je n'ai pas baisé l'homme, « mais la bouche d'où sont sorties tant de belles choses. »

La femme qui remplaça Marguerite d'Écosse en qualité d'épouse ne fut guère plus heureuse. Louis était révolté contre son père et trouvait une retraite auprès du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, lorsque le duc de Savoie, Louis II, lui fit offrir sa fille Charlotte, avec six cent mille écus d'or. Le mariage fut célébré à Chambéry, sans que Charles VII en eût été informé¹; mais Charlotte n'avait que six ans. Ce ne fut qu'en 1453 qu'on l'envoya au dauphin : « elle n'était pas, dit Comines, parlant de sa beauté, de « celles où le roi se pouvait plaire beaucoup, mais au de- « meurant fort bonne dame. » Elle était d'une grande piété, savante, aimant les arts; elle s'occupait dans ses passe-temps de peindre et d'enluminer; elle faisait de la musique et composait des vers.

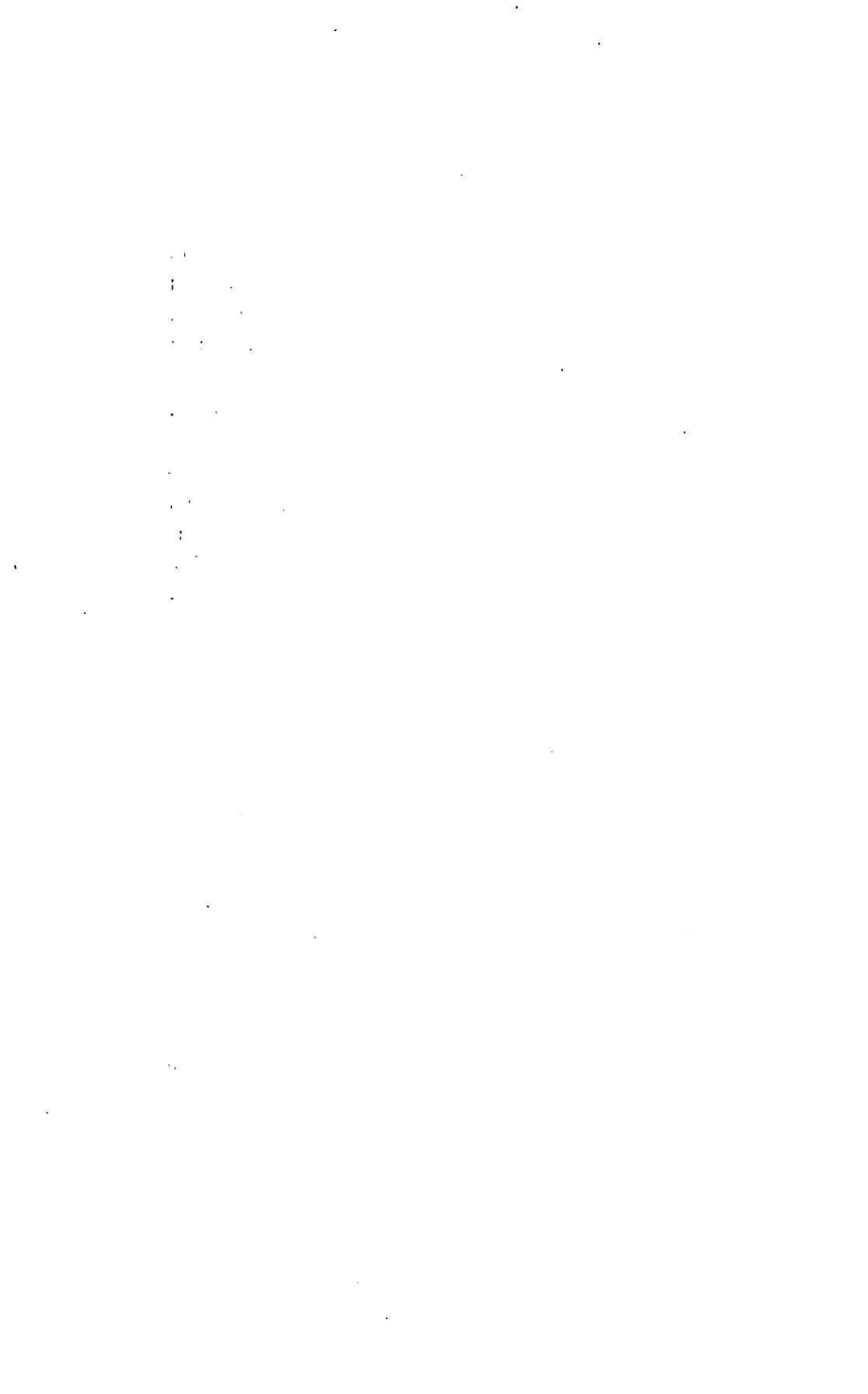
Louis XI lui refusa la douceur de présider à l'instruction de son fils; — il trouvait le dauphin assez instruit, pourvu que le jeune prince connût du latin cette maxime : *Qui nescit dissimulare, nescit regnare; qui ne sait dissimuler, ne sait régner.* Quand il mourut, il recommanda au jeune

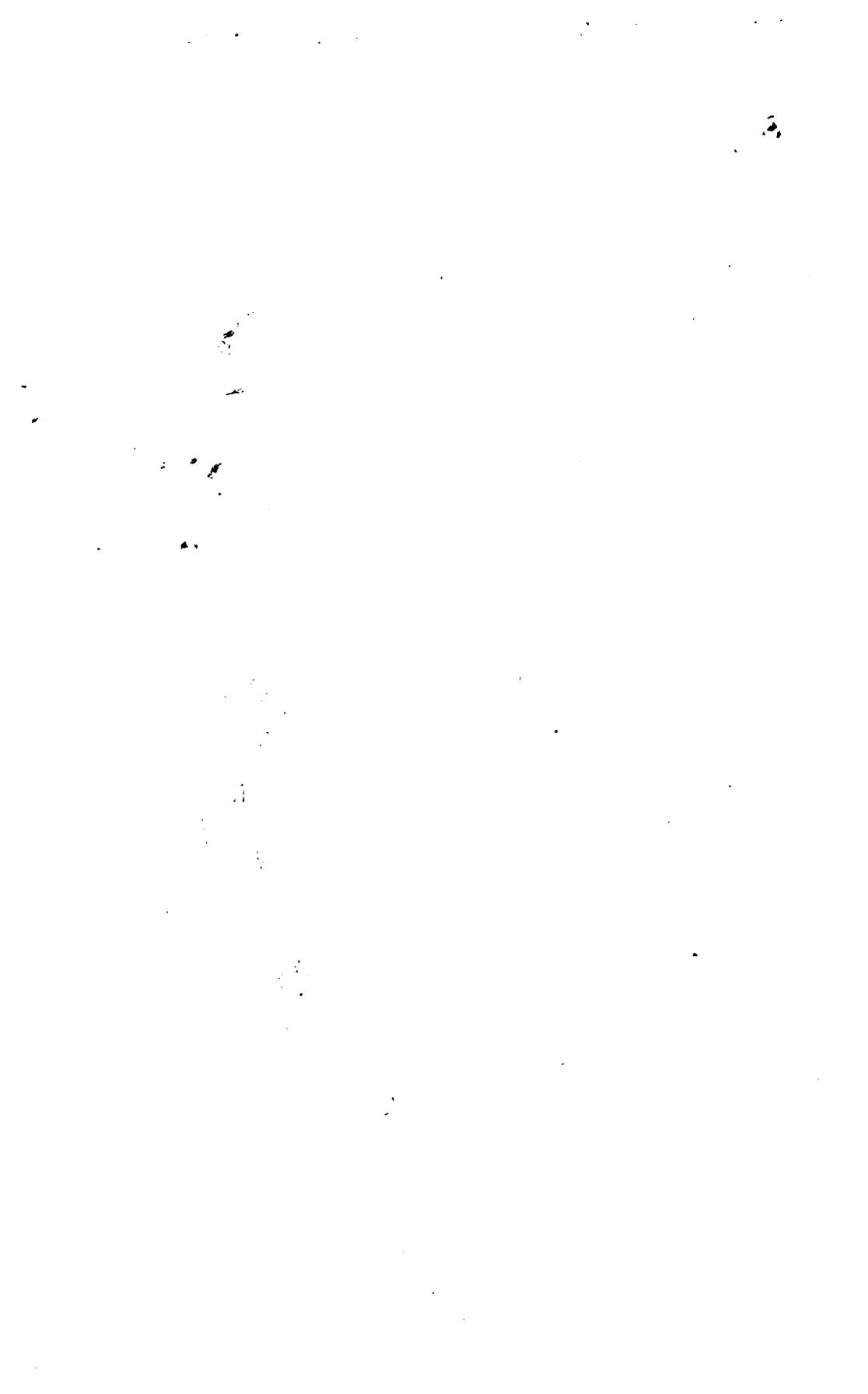
¹ Monstrelet.

Charles d'*aimer et honorer* la reine comme sa mère, mais de ne pas se laisser gouverner par elle, « non qu'elle ne fût « fort sage et chaste, dit Comines, mais parce qu'elle était « plus Bourguignonne que Française. » — Louis XI l'avait tenue au château d'Amboise, « portant fort petit état et « étant fort mal habillée, comme une simple demoiselle, et « la laissoit avec une petite cour à faire ses prières, et lui, « s'alloit promener et donner du bon temps¹. » Tel est le témoignage de Brantôme, assez d'accord avec celui de Comines. Nous ne donnerons pas de détails sur une réception que fit la ville de Paris à cette princesse; nous dirons seulement qu'au festin royal furent admises un certain nombre de Bourgeoises choisies, usage qui avait commencé à s'introduire sous Charles V. — Louis XI mourut en 1483; Charlotte de Savoie lui avait donné six enfants :

Charles VIII, qui succéda à son père; deux princes, Louis et Joachim, aînés de Charles, et morts en bas âge; trois filles, dont l'aînée, nommée Louise, mourut très jeune. Les deux autres ont laissé des noms célèbres, quoique leur destinée ait été bien différente. Jeanne, dont le mari porta la couronne, n'a eu le titre de reine que pour épuiser un calice d'amertume. Anne, mariée au sire de Beaujeu, a été l'une des plus habiles régentes que nous ayons eues; simple dame mariée au cadet de la maison de Bourbon, elle a réuni tout l'héritage de cette puissante famille. L'événement parut justifier le choix singulier qui donnait la régence à la sœur du jeune roi, tandis que la reine-mère vivait; la mort de Charlotte, qui arriva au bout de trois mois, aurait amené des troubles dans l'État, et Anne de Beaujeu tint les rênes du gouvernement avec une sagesse virile.

¹ Brantôme.







Leonce Robillon

Imp. Lemaitre et Cie. Paris.

Anne de Bretagne.

(Louis XII)

ANNE DE BRETAGNE,

Femme de CHARLES VIII en premières nocces, et de LOUIS XII en secondes nocces.

JEANNE DE FRANCE,

Première femme de LOUIS XII.



ur les bords de la Loire, dans ce joli château d'Amboise, d'où la vue s'étend sur les fles du fleuve et sur les côteaux chargés de vigne, Jeanne de France, fille de Louis XI et de Charlotte de Savoie, vit s'écouler tristement les jours de son enfance, car elle était un objet de déplaisance pour son père. On dit même que lorsqu'elle accompagnait sa sœur aînée, on la tenait cachée derrière sa gouvernante, pour que le roi n'eût pas le désagrément de voir les épaules voûtées de sa fille et la pose désagréable que donnait à l'enfant une jambe plus courte que l'autre. La princesse cependant développait en grandissant des qualités aimables; elle an-

nonçait de l'esprit, le goût de l'étude, une bonté que ses malheurs rendirent plus touchante; il paraît même que ses traits n'étaient pas tout à fait dépourvus d'agrément. Quand elle eut atteint l'âge de douze ans, son père la maria au duc d'Orléans, âgé de quatorze ans, Louis, fils de Marie de Clèves et de ce Charles prisonnier trente ans en Angleterre, fils de l'infortuné duc d'Orléans tué par Jean-sans-Peur.

L'année de cette union, 1476, voyait naître Anne de Bretagne. Baudier et Charles Bouchet¹ ont prétendu qu'avant de contracter le mariage, le duc d'Orléans fit une protestation secrète contre l'alliance qui lui était imposée.

Saint-Gelais, historien panégyrique de Louis XII, affirme que le mariage se conclut contre le gré de la duchesse douairière d'Orléans, qui n'osa résister à Louis XI, « vu « l'homme que c'était. »

Louis ne témoigna jamais d'amour à sa femme; mais il lui rendait justice. Un jour cependant qu'il parlait ironiquement de la beauté de Jeanne en présence de Louis XI : « Mon gendre, lui dit le roi, vous oubliez que votre femme « est sage et vertueuse, et de plus qu'elle est fille d'une « mère dont la sagesse n'a jamais été soupçonnée. » C'était un reproche indirect adressé à Marie de Clèves, mère du duc, laquelle s'était mariée secrètement avec Ribaudages, son maître d'hôtel.

Après la mort de Louis XI, Anne de Beaujeu ménagea d'abord extrêmement le duc d'Orléans, qui voyait avec peine le pouvoir entre les mains de la régente. Elle le fit nommer président du conseil; mais elle ne tarda pas à voir

¹ Baudier, *Histoire du cardinal d'Amboise*. — Jean Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, Notes des reines et régentes de Dreux Du Radier.

que ce n'était pas assez pour lui. Louis voulait la régence et non une place au conseil ; il manifesta son mécontentement en mille manières, et affecta de manquer à ce qu'il devait à la sœur du roi. Un jour qu'il jouait à la paume, Madame de Beaujeu, appelée à juger un coup douteux, prononça contre lui : « Quiconque me condamne, dit le « duc à demi voix, si c'est un homme, en a menti ; si c'est « une femme, est une... »

Le conseil décréta qu'après une telle injure il fallait arrêter le duc : il avait déjà pris la fuite. Il se joignit au duc d'Anjou, au comte Dunois, entraîna dans son parti le comte d'Angoulême son cousin (père de François I^{er}), les seigneurs de Foix et d'Albret, et même le duc de Bourbon, frère du duc de Beaujeu et connétable de France.

Mais Anne de Beaujeu envoie à Orléans des troupes qui intimident les bourgeois, et, quand le duc se montre à leurs portes, ils refusent de le recevoir, en alléguant l'obéissance qu'ils doivent au roi. Il ne restait de ressource au duc que la place de Beaugency. Madame de Beaujeu y conduisit le roi. En même temps elle envoyait le sire de Graville en Bourbonnais, et le maréchal de Gié contre les comtes d'Albret et de Foix au midi.

Il fallut céder. Louis d'Orléans demanda à traiter : « Après « ce qu'il a fait, dit Anne de Beaujeu, le seul parti qui lui « reste à prendre est de recourir à la clémence du roi. » Le conseil confirma la sentence, et Louis dut se contenter de la parole royale, d'être traité à la cour comme par le passé.

Mais quoi de durable entre des esprits mutuellement prévenus ? Le duc d'Orléans se lassa de nouveau d'obéir ; sous le prétexte d'une chasse, il passe à Blois, puis à Fontevrault, dont sa sœur était abbesse, et, de Fontevrault, il se

rend en Bretagne, où le duc François l'accueille, et où Dunois vient le retrouver. C'est là que, pour la première fois, Louis vit Anne de Bretagne.

Jolie châtelaine au château de son père, Anne, enfant de neuf ans, y recevait déjà les hommages d'un grand nombre de princes ; car elle était héritière d'un beau duché. Le premier de ces prétendants, Édouard, prince de Galles, auquel elle avait été fiancée dès l'âge de cinq ans, venait de mourir à onze ans, victime du comte de Gloucester, roi, par ce meurtre, sous le nom de Richard III.

Quand le duc d'Orléans parut à la cour de François, il put remarquer la jolie enfant ; élevée avec une distinction conforme à son rang, sous les yeux de la dame de Laval et de Châteaubriand, François de Dinan, Anne excellait à tous les travaux de son sexe, tandis que son intelligence s'élevait à de hautes études, et qu'elle apprenait, dit-on, le grec et le latin. Sa physionomie annonçait les qualités qui ont distingué sa jeunesse et son âge mûr, et qui brillaient déjà en elle avec la naïveté de l'enfance. Elle y mêlait déjà une certaine fierté qui ne se démentit jamais.

On prétend que dès-lors s'alluma dans le cœur de Louis la première étincelle de l'amour qui l'unit plus tard à l'héritière de la Bretagne.

Il n'en pouvait être question alors ; la guerre continuait, et le duc fut fait prisonnier à Saint-Aubin par la Trémouille.

Madame de Beaujeu le fit conduire à Bourges.

Vainement Jeanne de France pressa-t-elle son frère et sa sœur de faire cesser cette prison ; vainement envoya-t-elle deux gentilshommes à la cour, l'amiral de Gravelle et Saint-Gelais de Montlieu : madame de Beaujeu, devenue duchesse

de Bourbon par la mort de son beau-frère, ne fit rien pour le duc. « La nouvelle duchesse et son mari nous dirent de « très-belles et bonnes paroles, écrit Saint-Gelais, mais ce « fut tout ; car n'y eut nul effet. » Louis resta dans la grosse tour de Bourges, jusqu'en 1491. Jeanne de France allait sans cesse de la prison où elle consolait son mari, à la cour, où elle intercédait pour lui. « Ma sœur, écrivait-elle à la duchesse de Bourbon, je vous prie qu'ayez le « fait de monsieur mon mari pour recommandé, et qu'en « veuillez écrire à mon frère, nonobstant qu'il s'en acquitte bien ; dont recours sommes bien obligés à lui et à « vous. »

Elle sollicitait de vive voix d'une manière encore plus pressante. Charles VIII avait vingt-un ans, et se montrait d'une affabilité si aimable, « que jamais, dit Comines, il ne « sut dire un mot qui fit peine à quelqu'un. » Il était ému de compassion en voyant la tendresse de Jeanne pour un mari qui ne la payait pas de retour : « Ma sœur, lui dit-il un « jour, je vous rendrai ce cher mari ; oui, je le rendrai à « votre sollicitation et à vos pleurs, mais j'ai peur que vous « n'ayez à vous repentir de votre bonté. »

Tandis que Jeanne de France demandait avec tant d'instance la liberté de son mari, et que, toujours désolée, soit qu'elle souffrît par lui ou à cause de lui, elle passait sa vie dans la douleur, Anne de Bretagne, de dix ans plus jeune, voyait les souverains à ses pieds. Ce n'était pas sans souci cependant qu'elle attendait la couronne ducal ; son père paraissait accueillir les prétentions d'Alain d'Albret. A l'âge de quarante ans accomplis, et père de nombreux enfants, Alain d'Albret osait aspirer à la main de l'aimable suzeraine, qui n'avait pas quinze ans. Le visage bourgeonné et la rudesse des manières du prétendant ajoutaient au dégoût

que la jeune princesse devait éprouver pour lui ; mais la dame de Laval appuyait de tout son crédit le sire d'Albret, dont elle était la sœur : Anne tremblait de se voir contrainte à cette alliance lorsqu'un traité conclu entre Charles VIII et François II, obligea le duc à ne marier sa fille que du consentement du roi.

Trois semaines¹ après le traité qui soumettait son futur mariage au bon plaisir du roi de France, la mort de François II laissa Anne de Bretagne orpheline et duchesse.

Voici comme en parle un poète du temps :

« Madame Anne était la successeresse,
 « Et commença à penser nuit et jour
 « A ses affaires comme vraie princesse.
 « Tout le monde parloit de sa hautezse ;
 « Nul ne pouvoit à droit l'apercevoir ;
 « Et sa grande et très haute noblesse
 « Est un abîme à concevoir. »

Ce qui était un abîme, si la Providence n'eût conduit les choses à bien pour la France et pour la Bretagne, c'était l'état de division et de guerre qui semblait devoir partager cette belle province, et menacer le bonheur de la suzeraine. A peine était-elle sur le trône, ses conseillers intriguent avec le roi de Castille et le roi des Romains (Maximilien), traitent avec le roi d'Angleterre, et se défont surtout de Charles VIII.

En même temps, le vicomte de Rohan se met sur les rangs, prétendant non-seulement à la main de la duchesse, mais à la province même, à titre d'héritage ; comme il n'était pas le plus fort, il céda, moyennant la cession de quel-

¹ 7 ou 8 septembre 1488.

ques domaines ¹. Ses descendants se consolèrent des prétentions de leur maison, par cette devise :

Duc ne daigne,
Roi, ne puis,
Rohan suis.

Alain d'Albret renouvelait ses poursuites ; la gouvernante sollicitait la procuration de sa maîtresse pour obtenir la dispense de Rome (car il y avait parenté), mais comme Anne se refusait à la donner, on en fabriqua une.

La duchesse protesta contre, rétracta les promesses sur lesquelles se fondait Alain. « Ces promesses m'ont été
« arrachées, dit-elle, à l'âge de douze ans, par l'obéissance
« et crainte que je devais à monseigneur mon père ; je les
« rétracte et les révoque autant que de besoin est ². »

Sur cette protestation, le maréchal de Rieux, tuteur d'Anne de Bretagne, se retire en jetant feu et flamme. Il protégeait le comte d'Albret, et les Français profitent de cette division pour tenter d'enlever la princesse, qui trouva un protecteur dans le comte de Dunois : cet ami du duc d'Orléans s'était retiré en Bretagne après la bataille de Saint-Aubin, et n'en était pas sorti depuis ; il se déclara le champion de la duchesse.

Les Français menacent Redon, Alain occupe Nantes dont il ne veut donner l'entrée à la duchesse que si elle consent à l'épouser. Anne déclarait en pleurant qu'elle se ferait religieuse plutôt que de devenir la femme d'Alain d'Albret.

¹ Le comté de Montfort, érigé en baronnie de Fougères, et plusieurs autres domaines de moindre importance.

² Rétractation conservée aux archives de Nantes.— Note de M. Daru, *Histoire de Bretagne*, tome II, page 154.

La Providence vint à son secours. Les habitants de la ville de Rennes lui envoyèrent des députés pour la presser de venir parmi eux.

Mais à Rennes nouvelles alarmes. Six mille Anglais envoyés par Henri VII, et deux mille Castillans, par le roi de Castille, viennent à son secours, disent-ils. Funeste secours ! La Bretagne est déchirée ; les Français occupent Redon, Fougères, Saint-Malo. Le comte d'Albret et le comte de Rieux retiennent Nantes ; les Anglais guerroient contre les Français, les Espagnols contre le sire d'Albret ; les paysans bretons se révoltent dans le pays de Quimper ; il faut porter la guerre dans leurs cantons, une guerre d'extermination comme la Jacquerie. Pour comble de maux, la jeune duchesse apprend que Henri VIII favorise secrètement le sire d'Albret et qu'elle court le risque de se voir enlevée par les Anglais.

On dit qu'au milieu de tant de troubles Anne recueillait par écrit les événements de cette période difficile de sa vie ; monument précieux s'il a existé, et dont il faut déplorer la perte, car la princesse était ferme et courageuse ; dans une jeunesse aussi tendre, elle démêlait avec assez d'habileté ce qu'il convenait de faire ; elle ne voulait dépendre ni du roi d'Angleterre, ni du roi de France, encore moins du sire d'Albret et de la dame de Laval. Par le conseil de ses amis, Dunois et Montauban, elle accepta la médiation d'un prince étranger en apparence aux questions qui divisaient la Bretagne ; c'était le roi des Romains, Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III. Ce prince venait d'attaquer la Flandre ; il traita avec Charles VIII, et, quand il eut réglé ce qui le regardait pour son propre compte, on signa à Francfort, sous sa médiation, un traité par lequel il fut stipulé que le roi de France retirerait ses troupes de la Bretagne, que la

duchesse renverrait les étrangers, Anglais et Castillans, et qu'on tiendrait à Tournai un congrès qui fixerait les droits de Charles VIII et ceux d'Anne de Bretagne. Alain, trop faible, se retira pour un temps. Le maréchal de Rieux se soumit, et les actes de la Bretagne disent : « que la duchesse récompensa la soumission de son tuteur comme elle eût fait des services ¹. »

Mais elle n'était pas délivrée des sollicitations que ce seigneur continuait de faire en faveur d'Alain d'Albret. Or, les amis de la princesse lui firent comprendre qu'il fallait avant tout qu'elle cherchât un appui contre tant de persécutions : le roi des Romains leur parut réunir toutes les qualités qui pouvaient rassurer la Bretagne sur la conservation de ses privilèges ; la politique de l'Angleterre approuvait cette alliance, et, pour que la France n'y mît pas d'obstacle, on résolut de rendre l'union indissoluble avant qu'elle fût connue ; le mariage se fit par procuration. On lit dans l'*Art de vérifier les dates* qu'il se fit avec tant de mystère que les domestiques même de la princesse n'en eurent aucune connaissance, et que, jusqu'à ce jour ¹, on n'a pu en découvrir la date précise. Les actes de Bretagne rendent compte cependant des détails de la cérémonie après laquelle l'ambassadeur du roi des Romains qui avait répondu à la place de l'époux, en grande solennité et en présence de témoins, mit, selon l'usage, sa jambe nue jusqu'au genou dans la couche nuptiale.

Mais madame de Beaujeu entreprend de rompre une alliance aussi préjudiciable à la France. Charles VIII envoie une nouvelle armée en Bretagne : tandis que ses théologiens

¹ Daru. — *Histoire de Bretagne*, livre VIII, page 159, tome II.

¹ Daru. — *Histoire de Bretagne*, livre VIII, page 16.

affirment que le mariage ne peut être regardé comme valable et n'implique qu'une promesse, ses ambassadeurs vont proposer sa main à la duchesse : la royauté de France était, disent-ils, incomparablement plus glorieuse que le vain titre de reine des Romains.

Anne cependant paraissait résolue à rester l'épouse de Maximilien. Si ce fiancé préféré était venu à son secours, nul doute qu'il ne l'eût épousée ; mais Maximilien n'eut jamais d'argent et ne sut rien faire à temps. Deux mille écus lui avaient manqué pour un voyage en Bretagne, et quand Charles y entra maniant à la fois les armes et les négociations, le roi des Romains était en Hongrie occupé à résister à Mathias Corvin ; il recevait les plaisanteries qu'on lui faisait sur son mariage, se laissait enlever sa femme, renvoyer sa fille ¹, et arracher la perspective du duché.

Tout est singulier ici ; Charles VIII trouva auprès de la belle héritière un négociateur sur lequel il n'aurait guère cru pouvoir compter. Tandis que madame de Beaujeu cherchait les moyens d'assurer la main d'Anne de Bretagne au roi, elle avait défendu au commandant de la tour de Bourges d'ouvrir les portes de la prison du duc d'Orléans (et cette prison avait été sans ménagement). Or, madame de Beaujeu étant pour quelque temps dans son duché de Bourbon, le roi au Plessis-les-Tours, la pieuse Jeanne pressant incessamment son frère, deux jeunes favoris de Charles lui rappellent qu'il est roi, qu'il est majeur, qu'il est temps pour lui de sortir de tutelle et qu'il lui est honteux de

¹ Marguerite, âgée de deux ans, fiancée à Charles VIII et élevée par madame de Beaujeu. On la renvoya à son père avant d'entamer les négociations avec Anne de Bretagne.

laisser si longuement en prison son beau-frère et son cousin, parce qu'il plaît à madame Anne de Beaujeu que cela soit ainsi.

Un soir, au mois de mai, Charles VIII part comme pour une chasse, couche à Montrichard; de là, montant en voiture avec sa sœur, il s'avance jusqu'à Bourges, envoie au commandant de la tour l'ordre de délivrer le prisonnier et l'attend aux portes de la ville: il le reçoit dans ses bras, lui fait partager sa chambre et son équipage. Louis, à son tour, proteste de sa reconnaissance et de sa fidélité, et, pour en donner au roi un témoignage immédiat, il s'engage à négocier le mariage avec Anne de Bretagne, et réussit si bien que la duchesse renvoie les soldats allemands, bretons, espagnols, anglais, et consent à une entrevue. Un pèlerinage à Notre-Dame près Rennes, servit de prétexte, « et le roi, sa « dévotion faite, accompagné de cent hommes d'armes et de « cinquante archers de sa garde, entra dedans Rennes, « salua la duchesse, et parla longuement avec elle; « trois jours après se trouvèrent en une chapelle, où, en « présence du duc d'Orléans, de la dame de Beaujeu, du « prince d'Orange (oncle maternel d'Anne), du chancelier « de Bretagne et d'autres, le roi fiança ladite duchesse. » Les députés de Maximilien n'eurent aucune connaissance de cette cérémonie; mais, quinze jours après, la duchesse, bien accompagnée, vint trouver le roi à Langeais en Touraine, et le mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne y fut célébré solennellement le 6 décembre 1491. — Elle n'avait voulu épouser qu'un roi.

« Je suis mariée au roi des Romains, et s'il allait de vie « à trépas, et que je fusse résolue de me remarier, si n'aurais-je d'autre mari que roi ou fils de roi, » disait-elle.

Le contrat portait que les époux se cédaient réciproque-

ment leurs droits, et que la Bretagne resterait au survivant dans le cas où il n'y aurait pas d'enfants; mais on y mit cette clause « que ladite dame ne convolera à d'autres noces, « fors avec le roi futur, si faire se peut, ou un autre plus « présomptif futur héritier de la couronne. »

A l'entrée solennelle à Paris, la joie et l'affluence du peuple étaient telles, que de longtemps on n'en avait vu de si grandes. Sans les précautions les plus sévères, le cortège n'aurait pu percer la foule. La *reine-duchesse*, comme on l'appelait, était charmante. « Il la faisait bon voir, dit « Saint-Gelais, car elle était belle, jeune, et pleine de si « bonne grâce que l'on prenait plaisir à la regarder. » Au sacre, elle était assise sur une estrade, au milieu du chœur, coiffée en cheveux, et vêtue d'une robe de satin blanc.

Femme de Charles VIII, en rivalité de pouvoir avec la duchesse de Bourbon, Anne ne prit pas un grand ascendant sur son époux. Cependant aucun nuage ne troubla leur union : Anne tenait sa cour avec beaucoup de dignité; c'est elle qui introduisit les dames d'honneur auprès des reines; jeune et remarquablement belle, elle sut maintenir autour d'elle la gravité et la modestie. Lire, travailler en commun, en commun vaquer à la prière, telles étaient les occupations des filles de la reine, sous les yeux de leur maîtresse. Pendant la guerre d'Italie, elle ne fut pas régente; madame de Beaujeu prit encore les rênes de l'État; mais, pour ne pas offenser la reine, on donna l'administration au duc de Bourbon et non à la duchesse : « Si voulait-elle toujours mettre « le nez où elle pouvoit, dit Brantôme en parlant d'Anne « de Beaujeu; certes, c'étoit une maîtresse femme, un petit « pourtant brouillonne. »

Anne de Bretagne eut quatre enfants de son union avec

Charles VIII ; l'aîné mourut à trois ans ; la reine en fut inconsolable. La cour était alors à Lyon ; le roi donna des tournois pour distraire sa femme ; mais de pareils divertissements calment peu la douleur d'une mère. Le duc d'Orléans ayant dansé un ballet devant elle, Anne s'en montra fort mécontente : « Comment pouvez-vous danser, monsieur, » dit-elle, quand vous me voyez si affligée ? » Puis elle accueillit l'idée, suggérée peut-être par les ennemis du duc, que la mort d'un dauphin le réjouissait, parce qu'elle le rapprochait du trône, et elle lui montra tant de froideur qu'il quitta la cour pour aller à Blois.

Charles VIII mourut subitement la même année, ou d'une apoplexie, ou d'un coup qu'il s'était donné en passant sous une porte basse, en allant assister au jeu de paume, dans une galerie de son palais d'Amboise. La France entière le pleura. Ses serviteurs se montrèrent inconsolables ; deux d'entre eux moururent de douleur. La reine, pendant plusieurs jours, ne prit ni nourriture ni repos : « J'ai perdu ma vie et mon bonheur ! » s'écriait-elle avec amertume. C'est la première de nos reines qui ait porté le deuil en noir ¹. Elle se retira en Bretagne.

Par la mort de Charles VIII, Louis d'Orléans était roi.

Ce chapitre s'est ouvert par le nom de Jeanne de France, et à peine ce nom a-t-il été prononcé. La même année avait vu son mariage et la naissance d'Anne de Bretagne ; rarement Jeanne avait goûté quelque consolation dans son union : ses soins n'avaient pas réussi à le rendre plus agréable ; sa douleur, pendant la longue captivité du duc, ses démarches

¹ Jusque là les reines avaient porté le deuil en blanc ; de là vient qu'une reine veuve et une reine blanche étaient synonymes.

multipliées pour le délivrer, avaient pu exciter en lui quelque reconnaissance, mais non bannir le dégoût. Quand il monta sur le trône, et que Jeanne se vit reine, son cœur ne put s'ouvrir à l'espérance, car cette couronne ne lui rendait pas le cœur d'un époux, et Jeanne aurait donné tous les trônes de la terre pour un mot ami, pour un mouvement de tendresse de celui que, depuis vingt-quatre ans, elle avait aimé d'un amour sans partage. Toutefois, en recevant sans joie le titre de reine, elle était loin de prévoir à quelle humiliation nouvelle il allait la soumettre.

Quelle douleur quand on vint lui dire que le roi demandait son consentement pour se séparer d'elle, et qu'il alléguait les motifs de parenté et la nullité d'un mariage auquel il avait été, disait-il, forcé ! Jeanne se sentit brisée ; elle chercha dans sa piété la force de supporter un coup si rude ; mais la délicatesse même de sa conscience s'opposait au mensonge qu'on exigeait d'elle : elle ne pouvait reconnaître la nullité d'un mariage sous les lois duquel elle avait vécu fidèlement pendant vingt-quatre ans, à la face de l'église et du monde. « Je laisse le roi disposer de mon sort, dit-elle, « mais je ne puis me reconnaître que sa fidèle et soumise « compagne. »

Louis XII se vit alors obligé d'ordonner l'instruction du procès le plus douloureux pour un cœur délicat comme celui de Jeanne. Les juges étaient au nombre de trois, préposés comme commissaires par Alexandre VI : Philippe de Luxembourg, évêque du Mans ; Louis d'Amboise, évêque d'Albi, et Pierre, évêque de Ceuta, de la domination du roi de Portugal¹. Ce triste procès s'instruisait à Tours.

¹ Tallhé ; *Histoire de Louis XII*, livre II, page 402.

La dignité de Jeanne augmenta l'estime qu'on avait pour elle. Elle récusait tous les motifs de Louis. — La parenté : on avait eu la dispense. — La violence pour faire le mariage : elle n'en avait jamais eu connaissance, et ne pouvait supposer qu'il se fût passé tant d'années sans que son mari l'eût alléguée : « Je ne suis pas, dit-elle, sortie de si bas « lieu qu'il fût besoin de violence pour me trouver un « époux. » Pour le troisième point, elle dit avec beaucoup de simplicité : « Je sais que je ne suis si belle ni si bien faite « que beaucoup d'autres ; mais je ne m'en crois pas moins « propre à devenir mère. » — Et sur la nullité qu'alléguait le roi, elle répondit constamment : « De ce je m'en rap- « porte à sa conscience, et à ce qu'il dira ; il le sait et il « est mon seigneur. »

L'humiliation la plus grande dut être pour Louis XII, qui se vit forcé au serment par la noble résistance de la reine. La nullité fut prononcée par les juges et reconnue par Alexandre VI. Jeanne se soumit. Seulement elle demanda à revoir encore une fois celui qu'elle avait uniquement aimé ; à sa vue elle laissa couler ses larmes, Louis XII ne put retenir les siennes. « Monseigneur, dit-elle, je n'ai « pas fait ce que vous souhaitiez de moi, et je vous ai fait « de la peine ; mais j'ai bien souffert aussi. » — Retirée à Bourges, et maîtresse du duché dont elle porta désormais le titre, Jeanne de France n'eut plus d'autre ambition que celle de sauver son âme, et de croître devant son Dieu en perfections et en bonnes œuvres. — Elle appela auprès d'elle cent filles nobles, qui prirent le voile et formèrent un ordre nouveau, sous le nom des religieuses de l'*Annonciade*. Elle y mourut à quarante ans, en odeur de sainteté, et a été béatifiée. Brantôme en parle ainsi : « Jeanne de France, « fille du roi Louis XI, fut bien spirituelle, mais si bonne

« qu'après sa mort on la tenait comme sainte, et sainte
« quasi faisant miracles. »

Anne de Bretagne n'eut-elle aucun scrupule en prenant la place d'une reine vertueuse et répudiée? Ses historiens ne nous font pas connaître ses sentiments à cet égard. Sans doute elle se crut suffisamment autorisée par la décision du procès dont l'issue avait paru si peu douteuse qu'on n'en avait pas attendu la fin pour presser les négociations.

Anne disait familièrement à ses dames qu'elle « ne doutait pas tant de sa bonne fortune qu'elle n'espérât encore « être reine de France régnante, comme elle l'avait été. » « Ses anciennes amours lui faisaient dire ce mot, » rapporte Brantôme; sa politique et son ambition le lui faisaient dire aussi.

Elle épousa Louis XII, le 7 janvier 1499, neuf mois, jour pour jour, après la mort de Charles VIII. — Nul reproche à la régularité de la conduite de la reine, à sa tendresse pour son mari, à ses soins pour ses enfants; elle fit gloire d'une vertu sévère et d'une grande dévotion; mais elle s'est montrée fière et vindicative, et voici une circonstance où elle poussa loin la vengeance. En 1505, le roi ayant fait à Blois une grande maladie, la reine passait auprès de lui les jours et les nuits; sa douleur cependant ne l'empêcha pas de songer à ses intérêts; elle n'avait point de fils, et elle savait que si François d'Angoulême montait sur le trône, elle avait tout à redouter, non de lui, mais de Louise de Savoie; elle pensa donc à assurer sa retraite en Bretagne, dans le cas où elle viendrait à perdre son mari, et elle chargea quatre bateaux de meubles précieux qu'elle envoya à Nantes. Le maréchal de Gié, gouverneur d'Angers, osa les faire arrêter. Si le roi fût mort, Gié conser-

vait par là de grandes richesses à l'État; mais Anne ne le lui pardonna jamais : elle le fit exiler de la cour, dès que Louis XII fut guéri. Le maréchal se croyait quitte par cette disgrâce; il se consolait dans une charmante habitation, nommée *le Verger*, où il prit cette devise : « *A la bonne heure m'a pris la pluie.* » Mais Anne n'avait pas assez fait pour sa vengeance; elle fit intenter au maréchal un procès qui dura deux ans. Le parlement de Toulouse, qui ne trouva d'autre charge contre l'accusé que d'avoir employé à son service particulier quinze hommes à la solde du roi, ne put motiver une condamnation à mort, et ne prononça que la confiscation des biens du maréchal.

La reine, en apprenant que Gié n'était pas condamné à mort, s'écria : « Je suis bien aise qu'il vive, pour sentir plus longuement sa peine. » Ce mot circula dans toutes les bouches; le maréchal était regardé comme une victime sacrifiée à la vengeance de la reine, et on joua sur le théâtre une farce dans laquelle il était dit : « qu'un maréchal ayant voulu ferrer un *âne* (Anne), en avait reçu un coup de pied qui l'avait jeté de la *cour* dans le *verger* » (par allusion à la maison de campagne du maréchal).

Rien ne triomphait en la reine de ce penchant à la vengeance. Parce qu'elle haïssait Louise de Savoie, mère de François d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne, elle ne voulait pas consentir au mariage de Claude, sa fille aînée, avec ce jeune prince. Elle préférait l'alliance de Charles d'Autriche, qui fut depuis Charles-Quint. Cette union, d'abord imprudemment consentie, venait d'être rompue; Anne la voulait maintenir. « Vous voulez donc, Madame, faire une alliance des chats avec les souris! » lui dit le roi.

Dans la guerre de Louis XII contre Jules II, les craintes

de la reine sur la légitimité d'une entreprise contre le saint-siège, ne furent pas tellement apaisées par la décision des théologiens, qu'elle ne pressât le roi de cesser la guerre; les courtisans s'étonnaient de la patience de Louis XII à supporter les représentations de la reine : « Quand une femme « aime son honneur et son mari, leur répondait-il, il faut « bien lui passer quelque chose. » Toutefois il lui disait : « Vous croyez-vous, Madame, plus savante que les univer- « sités, et vos confesseurs ne vous ont-ils pas appris que « les femmes n'ont point de voix dans l'église ? » Mais la conscience d'Anne était troublée sur ce point. A l'assemblée des évêques qui se tint à Tours, elle fit protester par les députés du clergé de Bretagne; elle-même, séparant sa cause de celle du roi, sollicita à Rome une absolution pour elle, et continua de se montrer opposée à la guerre : « Voulez- « vous dominer et gouverner? lui répétait le roi; souve- « nez-vous de cet apologue : Autrefois les biches étaient « armées de cornes comme les cerfs; elles furent tentées « de s'en prévaloir pour dominer. Le ciel les en punit « en les privant de leurs armes. » Mais Louis n'était jamais sérieusement mécontent, et plaisantait sur l'humeur de sa femme, en l'appelant *ma petite brette*, ou *ma bretonne*. La vie qu'aimait à mener le bon roi était une vie de famille; on montre au château de Blois le balcon sur lequel il venait le soir causer familièrement avec son ministre Georges d'Amboise; il aimait la modestie et le bon ordre que la reine entretenait autour d'elle, le zèle qu'elle montrait pour le bien de l'État; plus d'une fois elle s'associa aux entreprises de son mari; souvent elle lui fournit de l'argent. Dans la

¹ Montfaucon. — *Monuments de la Monarchie française*, tome IV, page 93. — Daru, *Histoire de la Bretagne*, livre VIII, page 243.

guerre avec l'Angleterre, en 1512, elle arma, dans le port de Brest, une flotte dont le vaisseau principal portait, dit-on, cent canons et douze cents hommes. Ce vaisseau s'appelait *la Cordelière*¹. La reine avait ajouté une *cordelière* aux armes de Bretagne, par attachement pour l'ordre de Saint-François; elle avait fait bâtir un couvent de Cordeliers à Lyon, et elle créa un ordre de chevalerie dont le collier était le cordon de Saint-François. La vie d'Anne de Bretagne se recommande par le respect de cette reine pour les bonnes mœurs, et par le soin qu'elle eut de régler celles de sa cour.

Ses talents, son instruction, l'étendue de son esprit lui font honneur; elle y mettait peut-être un peu de vanité: on raconte que voulant passer pour savoir plusieurs langues, elle se faisait apprendre quelques mots de chacune, afin de pouvoir s'en servir avec les ambassadeurs. — Un jour, un étranger osa faire une plaisanterie assez hors de sa place, au lieu du compliment d'usage. La reine ne s'en aperçut pas; mais quand elle sut ce qui était arrivé, on eut bien de la peine à apaiser son mécontentement. On prétend qu'elle travaillait à réprimer cette humeur vindicative dont nous avons vu le maréchal de Gié victime. « Tancez-moi, » et m'imposez des pénitences, disait-elle à ses confesseurs, « tant qu'à la fin je sois corrigée. » Saint-Gelais nous rapporte naïvement ces paroles, que souvent, dit-il, Anne avait à la bouche et prononçait de cœur, s'affligeant grandement et se fâchant contre elle-même. — On a blâmé la fermeté de son zèle pour les privilèges de la Bretagne; ceci

¹ « Le sort de ce navire a été funeste et glorieux; le capitaine Primonquet, Breton, avait coulé à fond plusieurs vaisseaux ennemis, lorsque le feu prit au sien; dans cette détresse, il s'accroche à l'amiral anglais, et les deux vaisseaux sautent à la fois. »

nous semblerait une matière à l'éloge plutôt qu'au blâme. Il aurait fallu qu'Anne de Bretagne devançât de plus d'un siècle les idées de son temps pour considérer le bien de sa province dans une réunion à la couronne; l'esprit de féodalité était encore trop vivant dans le cœur de la noblesse. Elle avait toujours été la *reine-duchesse*, suzeraine de son duché; elle aimait sa chère Bretagne, elle le témoignait en toute occasion; des fenêtres du château de Blois, elle aimait à voir renouveler sa garde bretonne, sur le lieu dit depuis *le perche aux Bretons*. « Voilà, disait-elle avec une sorte de complaisance, voilà mes chers Bretons! » et eux la voyant se découvraient, et saluaient avec amour une princesse qui gardait si bien le souvenir de son pays.

Elle mourut à Blois, âgée de 39 ans, le 9 janvier 1514, après une maladie de sept jours seulement. Depuis la naissance de Renée de France, elle avait toujours été languissante.

Des funérailles magnifiques attestèrent les regrets de Louis XII; on porta le corps de la reine à Saint-Denis, et son cœur au couvent des Chartreux de Nantes.

Elle avait eu quatre enfants de son mariage avec Charles VIII : Charles-Orland, l'aîné, nommé au baptême par saint François-de-Paule, auquel la reine donna une maison pour le couvent dit des *Bons-Hommes*¹. Ce premier dauphin mourut à trois ans. Charles et François ne vécurent pas un mois; Anne mourut enfant.

De son mariage avec Louis XII, Anne eut aussi quatre enfants : deux princes morts jeunes; Claude, épouse de Fran-

¹ Ce nom vient de ce que Louis XI, qui, comme on sait, fit venir de la Calabre François de Paule pour l'exhorter à ses derniers moments, appelait ce salut religieux, *bonhomme*.

çois I^{er}, et Renée, mariée à Hercule d'Est, duc de Ferrare. — Louis XII avait répudié Jeanne de France comme ne lui donnant pas d'héritier, et il n'en laissa pas d'Anne de Bretagne.

MARIE D'ANGLETERRE,

TROISIÈME FEMME DE LOUIS XII.

Quand Louis XII perdit Anne de Bretagne, il était « ac-
« cablé de chagrins de toutes sortes, » à cause de la guerre
qu'il avait à soutenir contre l'Italie, l'Espagne et l'Angle-
terre. Le désir de la paix lui fit rechercher l'alliance de
Marie, sœur de Henri VIII; il épousa cette princesse à Ab-
beville, le 9 octobre 1514. Elle n'avait que seize ans. Le
bon roi, à cause de sa femme, « changea de tout sa ma-
« nière de vivre : où il avait coutume de dîner à huit heu-
« res, il convenait qu'il dînât à midi; au lieu de se cou-
« cher à six heures du soir, souvent se couchait à minuit. »
— Ce changement lui fut fatal; il tomba malade et mou-
rut au bout de six mois, le 1^{er} janvier 1515.

A peine veuve de Louis XII, Marie épousa secrètement à
Paris le duc de Suffolk; Henri VIII, au retour de Marie en
Angleterre, confirma cette union, et permit qu'on la célé-
brât à Greenwich, avec les honneurs dus à une sœur du roi
d'Angleterre, veuve d'un roi de France.

Marie mourut le 23 juin 1534; elle a été l'aïeule de l'in-
fortunée Jeanne Gray, sa fille aînée, Françoise, ayant été
mariée à Henri Gray qu'Édouard VI créa duc de Suffolk.
La deuxième fille de Marie épousa le fils aîné du comte de
Pembroke; veuve de ce seigneur, elle se remaria au comte
de Harford.

CLAUDE DE FRANCE,

Première femme de François I^{er}.



ELLE était estimée la fleur et
« perle des dames de son siècle,
« cle, comme étant un vrai
« mirouer (*miroir*) de pudicité, sainteté,
« piété et innocence; la plus charitable
« et courtoise de son temps; aimée de
« chacun, et elle aimant ses sujets, et
« s'efforçant de bien faire à tous, et
« n'ayant souci que de servir Dieu et
« de complaire au roi, son époux ¹. »

Ce peu de paroles renferme la vie
de Claude de France; « clair miroir
« de bonté, sans aucune tache, et qui fut moult re-
« grettée; » nous n'y ajouterons rien; elle est du nombre
de ces femmes prudentes, comme parle l'Écriture, parées

¹ Bourdigné.— Chronique d'Anjou.

de leur seule modestie, qui font la gloire de leur mari et l'ornement de leur maison, et qui répandent autour d'elles un parfum de grâce et d'honnêteté. Telle fut Claude de France. Elle avait été fiancée d'abord à Charles d'Autriche, mais les États de Blois dégagèrent Louis XII de sa promesse; et Claude, fiancée au comte d'Angoulême en 1506, épousa ce prince le 18 mai 1514, quatre mois après la mort d'Anne de Bretagne; la cour n'interrompit pas le deuil, et les époux mêmes furent vêtus de noir. « Je crains, avait sou-
« vent dit Anne de Bretagne en parlant de sa fille, que le
« comte d'Angoulême ne la rende pas heureuse, car elle
« n'est pas si belle que je le voudrais, et peut ne pas lui
« plaire. » — « Madame, avait constamment répondu
« Louis XII, j'espère que la bonté qui est répandue sur sa
« personne et se voit en tout son air, réparera ce défaut. »

En effet, à peine était-elle sur le trône, que de toutes parts elle ne s'entendait nommer que *la bonne reine*; mais eût-elle eu plus de beauté, elle n'aurait pas réussi sans doute à arracher François I^{er} aux séductions de la cour; elle ne lui fit jamais aucun reproche; elle supporta avec douceur la froideur de son époux et la hauteur de sa belle-mère. Elle se renfermait dans l'intérieur de sa maison, où elle donnait tous ses soins à ses enfants, mère aussi tendre que femme soumise et pieuse. Une vie si dignement remplie ne fut pas longue. Claude de France mourut à Blois, le 26 juillet 1524, n'ayant encore que vingt-quatre ans; « et pour
« la grande estime qu'on avait d'elle, plusieurs lui por-
« taient offrandes et chandelles, et attestaient avoir été
« garantis et sanés (*guéris et rendus à la santé*), de quelque
« maladie, par ses mérites et intercessions. » A peine on l'avait perdue, on l'invoquait comme une bienheureuse; c'est jusque-là qu'allait sur son innocence et sur sa sainteté

l'opinion de ses contemporains. Ils devaient trouver bien juste l'allusion de la devise qu'elle s'était choisie : La lune reflétant une douce lumière, avec ces mots : *Candida, candidis*.

Claude de France eut sept enfants : François, dauphin ; il mourut à l'âge de dix-huit ans, en 1536, presque subitement : on soupçonna le poison. Ce prince annonçait d'heureuses qualités ; quand François I^{er} revit pour la première fois son second fils devenu dauphin, il lui dit en l'embrassant : « Mon fils, votre frère était digne de mon amour, « vous ne me le ferez jamais oublier ; faites-m'en toujours « souvenir. »

Ce second dauphin régna sous le nom de Henri II.

Charles, duc d'Orléans, mourut en 1545, deux ans avant François I^{er}.

Des quatre filles de Claude, deux moururent jeunes ; Madeleine épousa Jacques V, roi d'Écosse : elle mourut en 1537 ; Marguerite épousa le duc de Savoie et vécut jusqu'en 1574 ¹.

ÉLÉONORE D'AUTRICHE,

DEUXIÈME FEMME DE FRANÇOIS I^{er}.

Veuve à dix-huit ans d'Emmanuel de Portugal, après deux ans de mariage, Éléonore ² refusa la main de Frédé-

¹ C'est sous le règne de Claude de France que fut obtenue et perfectionnée l'espèce de prune connue sous le nom de *reine-Claude*. Comme la reine les aimait, on leur donna son nom, qui est resté.

² Éléonore était sœur de Charles-Quint. Son père était Philippe-le-Beau, fils de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne, héritière des États de Charles-le-Téméraire, et sa mère Jeanne-la-Folle, reine de Castille, fille de Ferdinand-le-Catholique et de la Grande Isabelle de Castille.

ric, électeur palatin, « ne voulant, dit-elle, quitter un trône
 « que pour remonter sur un autre. » Elle refusa également
 d'épouser le duc de Bourbon, révolté contre le roi de France.
 Après la prison de François I^{er} et le traité de Madrid, c'est
 avec ce grand monarque qu'elle consentit à s'unir. Les fian-
 çailles se firent en Espagne même, mais le mariage, différé
 de deux ans à cause des délais apportés à la rançon du prince,
 ne se célébra que le 4 juillet 1530. Théodore de Bèze, alors
 jeune et encore éloigné de l'esprit de controverse, chanta la
 bienvenue de la reine dans des vers latins dont voici le
 sens :

*« On chante les attraits d'Hélène : ô reine, vous n'êtes
 pas moins belle, mais quel mérite est le vôtre ! Hélène, par sa
 beauté, ralluma la guerre ; vous, Éléonore, vous amenez la
 paix ! »*

Paix de peu de durée entre Charles-Quint et François I^{er}.
 « La pauvre princesse n'y pouvait mais ; car elle y appor-
 « tait tout ce qu'elle pouvait, et si, pour cela, le roi son
 « mari ne l'en traitait pas mieux et en maudissait fort l'al-
 « liance, ainsi que je l'ai ouï dire. » C'est ce que nous ra-
 conte Brantôme en son style piquant.

L'historien de Frédéric, électeur palatin, prétend que
 dans un voyage à Paris, ce prince rappelant à la reine son
 ancien attachement (il l'avait aimée en Espagne avant
 même son premier mariage), elle lui répondit que « ce qu'elle
 « avait accueilli en ce temps n'était qu'un badinage ; car
 « dès lors elle voulait être reine. J'ai été heureuse en Por-
 « tugal, ajouta-t-elle ; mais pour cette cour de France,
 « Dieu sait comme j'y suis traitée et la manière dont le roi
 « en use avec moi ! »

Cependant elle travaillait de tout son pouvoir à concilier
 son frère et son mari, et le roi la laissait agir, quand il y

crovait sa politique intéressée ; mais d'autres raisons que celles de la politique s'opposaient au bonheur de la reine. Éléonore était témoin du crédit sans borne de la duchesse d'Étampes dont il a été dit qu'elle était la *plus savante des belles* et la *plus belle des savantes*, mais qui était surtout habile en intrigues, et qui sut gouverner l'esprit du roi. Éléonore voyait borner son rôle à briller dans les parties de chasse. Au passage de son frère, elle vit honorer et ménager sa rivale ¹. — Elle chercha une consolation dans la piété et dans la lecture, qu'elle aimait passionnément. A la mort de François I^{er}, elle se retira dans les Pays-Bas, et quand Charles-Quint eut abdiqué, elle passa avec lui en Espagne. Elle y mourut en 1558. Sa devise était un arbre éclairé du soleil sur le bord d'un fleuve dans une presqu'île, avec ces mots : *Je prospère à leur aide*. Elle-même l'avait composée. Elle avait encore adopté celle-ci : Un phénix brûlant sur un bûcher avec ces mots : *Toujours unique*.

¹ On sait que François I^{er} ayant dit à Charles-Quint, en lui montrant la duchesse d'Étampes : « *Mon frère, voilà une belle dame qui est d'avis que je ne vous laisse pas partir que vous n'ayez révoqué le traité de Madrid ;* » Charles se contenta de répondre froidement : « *Si l'avis est bon, il le faut suivre ;* » mais que le même jour au dîner il laissa tomber un diamant de grand prix devant la duchesse qui lui présentait la serviette, et refusa de le reprendre en lui disant : « *Il est en trop belles mains.* »



Engraving by G. B....

Engraving by G. B....

Catherine de Medici.

Henri II.

CATHERINE DE MÉDICIS,

Femme de HENRI II.



BRANTÔME, qui a vécu à la cour de Catherine de Médicis, a laissé sur la vie de cette reine un discours dans lequel il loue

« ses perfections, ses vertus, sa beauté, ses mérites, *sa dévotion* ; défend sa mémoire contre les attaques de ses ennemis, et finit en s'écriant par deux fois : « *Oh ! que malheureux fut le jour où cette reine mourut !* »

Ainsi parlait le vieux courtisan, le conteur Brantôme qui mettait au-dessus de toutes les qualités les belles manières du roi et du courtisan, l'ordonnance d'une fête, et les parures d'une cour. L'exposé des faits peindra mieux cette reine que ne le feraient ou le panégyrique de Brantôme, ou nos propres réflexions.

¹ Brantôme, Discours II.

Catherine n'avait que quatorze ans quand le duc d'Albanie l'amena à Marseille où la reine Éléonore, le roi et le duc d'Orléans l'allèrent recevoir. Elle était fille de Laurent de Médicis et de Marguerite de Latour, de la maison de Bourgogne. Elle épousait le second fils de François I^{er}, Henri, du même âge qu'elle. Ce prince annonçait de la beauté, quoique son teint fut *un peu brun et mauricaud*, au rapport de Brantôme. La jeune duchesse d'Orléans se distingua par sa prudence et ses belles manières; sa taille unissait déjà la grâce à la majesté, son visage paraissait doux, à moins qu'elle n'eût quelque motif pour l'animer par la fierté; son entretien était fort spirituel; toutes sortes de parures lui seyaient, mais elle savait mettre à la mode celles qui pouvaient le mieux faire valoir ses avantages naturels. C'est ainsi que, pour faire valoir l'élégance de son pied, elle introduisit l'usage de s'asseoir sur la selle du cheval en passant un pied sur le pommeau au lieu d'aller « à la planchette ¹. » Pour la même raison elle avait adopté l'usage des bas de soie encore très rares. Ces amusements et ce goût de la parure, qui paraissaient occuper uniquement Catherine, s'alliaient dès ce moment à des soins plus importants; car, comme elle avait demandé à faire partie des chasses du roi, François eut bientôt reconnu que c'était pour se rapprocher de lui, et pour profiter dans ses entretiens de toute l'expérience de son règne. « Ce bon roy l'en aima fort, dit Brantôme, et se « plut tant qu'il vécut à l'avoir en sa compagnie. »

Voilà ce que présageaient les premières années de Catherine : mélange de sérieux et de plaisir; elle montra dès lors son attrait pour les ouvrages de l'esprit; car ayant lu *les Nouvelles de la reine de Navarre* au nombre de soixante-

¹ Brantôme.

douze, elle se mit, avec une autre dame, à en composer aussi : elle en fit jusqu'à cent ; mais d'elle-même ayant jugé que les siennes ne valaient pas celles de Marguerite, elle les brûla et n'en fit plus.

Elle ne laissa pas d'encourager les lettres et les beaux-arts. Un peu plus tard, ce ne furent pas seulement les jeux d'esprit, mais les controverses qui occupèrent la cour, et, avec la controverse, la nécromancie, en sorte qu'on ne vit jamais un tel alliage d'idées religieuses et d'hérésies, d'incrédulité et de superstition.

Un événement funeste jeta un nuage sur l'affection de François I^{er} pour sa belle-fille. Le dauphin François étant mort presque subitement, et Henri devenant dauphin par cette mort, on soupçonna Catherine d'avoir empoisonné son beau-frère. Rien ne justifie ces soupçons ; mais le roi était prêt à prendre acte de ce que Catherine n'avait pas encore d'enfants pour la faire répudier. L'habileté de la princesse détourna ce malheur ; elle sut recouvrer les bonnes grâces du roi. Cependant ce ne fut pas si parfaitement qu'il ne restât aucun doute, et, lorsque François I^{er} mourut, on remarqua que dans les adieux touchants qu'il fit à sa famille, il ne dit rien de particulier pour sa belle-fille (1547). La prudence que la cour avait pu remarquer en Catherine dès ses jeunes années, l'avait accompagnée quand elle était devenue dauphine, et la soutint encore quand elle se trouva assise sur le trône à côté de son époux ; mais cette prudence nous paraîtra peu honorable quand nous verrons à quels ménagements elle porta Catherine envers la duchesse de Valentinois, la belle Diane de Poitiers ; on la vit, se montrant l'amie de sa rivale, pousser la complaisance jusqu'à la soigner dans ses maladies, et donner elle-même des nouvelles de la favorite au roi absent.

Catherine de Médicis ne fut pas couronnée avec son mari ; c'est seulement après la naissance de son fils premier né qu'elle reçut les honneurs du couronnement ; il y avait alors dix ans qu'elle était mariée. Le costume de Catherine à son sacre surpassa en richesse tout ce qu'on avait vu jusqu'alors ; elle portait une couronne de perles et un mantelet d'hermine tout couvert de pierreries. Les seigneurs et les dames étaient vêtus avec une égale magnificence. A l'entrée de la reine il n'y eut ni farces, ni représentations bizarres. On avait élevé de loin en loin des arcs-de-triomphe avec le goût que les artistes de Catherine de Médicis déployèrent dans tous leurs travaux. Henri II laissa Catherine régente pendant la guerre dans laquelle il prit les Trois-Évêchés ; cependant une satire du temps prête ce mot à Henri II : pressé par le connétable de Montmorency d'initier la reine aux affaires de l'État, « mon compère, dit-il, vous ne con-
« naissez pas bien le caractère de ma femme ; c'est la plus
« grande brouillonne du monde. Qu'on lui donne entrée
« au gouvernement, elle gâtera tout. »

A la paix de Cateau-Cambrésis, le roi ayant marié sa fille Élisabeth de France avec Philippe II, sa sœur Marguerite avec Emmanuel-Philibert, et son fils François avec Marie Stuart, cette triple alliance devint l'occasion d'un tournoi dans lequel il fut mortellement blessé. Les passes d'armes avaient été brillantes ; on se félicitait de ce qu'aucun accident n'avait troublé la fête. Henri II, en sortant, vit deux lances qui restaient, et voulut en rompre une avec le comte de Montgommeri ; malheureusement le fer du comte ayant glissé sur le casque du roi, le coup fut si rude qu'un éclat perça la tempe. Le roi mourut au bout de quelques jours sans avoir recouvré sa connaissance.

La reine, qui n'avait pas quitté son mari d'un instant,

affecta les regrets des veuves les plus désolées. Cependant, comme on craignait les huguenots, qui commençaient à former un parti redoutable, Catherine rompit la coutume des reines, « de ne voir ni lune, ni soleil (c'est-à-dire de rester dans un appartement fermé), jusqu'à l'enlèvement du corps royal ¹. »

Le nouveau règne s'annonçait d'une manière orageuse. Les princes de la maison de Bourbon et ceux de la maison de Guise se disputaient l'influence à prendre sur un monarque de seize ans ; l'ambition des princes était soutenue par les haines des deux partis. François-le-Magnanime, célèbre par la belle défense de Metz et par la prise de Calais, s'était emparé du pouvoir de concert avec la reine-mère, qui jugea qu'elle devait en ces commencements se rattacher aux Guise, dont le nom était adoré des populations catholiques. Aussi François de Guise écrivait-il à Philippe II : « La mort subite de notre sire Henri II doit apporter une grande consternation en ce royaume, mais, par la conduite prudente de la reine et ses sages avis, j'espère qu'il sera maintenu en paix. » On voit dès ce moment l'alliance avec l'Espagne.

Cependant le prince de Condé, l'amiral de Coligny et tous les chefs protestants s'élevaient contre les Guise : « Ces étrangers, disaient-ils, tiennent prisonniers le roi, la reine et la famille royale ; ils connaissent que nous voulons défendre la couronne de France ; et ces ennemis du roi chassent la noblesse en mer pour être la pâture des poissons. » Et les protestants formèrent une vaste conspiration dont le but était d'enlever le roi et la famille royale, de chasser les Guise, et de substituer l'autorité du roi de Navarre et du

¹ *Reines et Régentes.*

prince de Condé à celle des princes lorrains. Ils faisaient chanter dans les rues :

François I^{er} prédit ce point,
Que ceux de la maison de Guise
Mettraient ses enfants en pourpoint
Et son pauvre peuple en chemise.

La reine-mère voulait qu'on fit des concessions aux huguenots. Olivier, qui était de cet avis, dicta un édit qui assurait la liberté de conscience : on n'excepta que ceux qui trameraient quelque chose contre la majesté royale.

Mais, averti secrètement par un avocat de Nantes du nom d'Avenelle, le duc de Guise se tenait en mesure et laissait les conjurés se dévoiler eux-mêmes ; quand ils arrivèrent au nombre de douze cents dans le parc d'Amboise, ne soupçonnant pas qu'ils fussent découverts, ils trouvèrent des hommes armés qui les arrêtèrent à mesure qu'ils arrivaient. Jean de la Renaudie, chef de la conjuration, fut tué en combattant, les autres furent pris. Il ne fut fait grâce à aucun ; on en attacha à la queue des chevaux, on en pendit dans les rues. Pendant plusieurs jours leur sang rougit la Loire ; et du haut de la terrasse du château d'Amboise, la reine-mère, la jeune reine et leurs dames assistaient aux exécutions, l'une jouant avec son éventail, l'autre agitant son mouchoir. La seule Anne d'Est, duchesse de Guise, quitta le balcon : « Pourquoi sortez-vous, madame ? » lui dit la reine. La duchesse se retourna en fondant en larmes : « Ah ! madame, » s'écria-t-elle, que de sang qui retombera sur la tête de « vos fils et des miens ! »

« Il y avait dans la conjuration d'Amboise, dit un contemporain, plus de mécontentement que de huguenoterie. » Mais les haines s'envenimaient, et la politique de la

reine-mère était trop cauteleuse pour y remédier ; elle voulait régner, et se servir tour-à-tour de tous les partis sans se déclarer ouvertement pour aucun.

Pendant la tenue des États-Généraux convoqués à Orléans, le jeune roi mourut d'un abcès dans la tête. Il n'avait que dix-sept ans et demi. « O mon Dieu ! disait-il dans « l'excès de ses douleurs, je donnerais mon royaume pour « une heure de relâche ! »

La reine-mère, en perdant son fils aîné, devenait régente ; Charles IX n'avait que dix ans et demi.

Avant la mort du roi, la reine-mère et le duc de Guise étaient parvenus à attirer à la cour le prince de Condé, qui en était parti après la conjuration d'Amboise, et le roi de Navarre, son frère. Mais, à leur arrivée, les princes furent mis en prison : le jugement du prince de Condé fut remis au Parlement et son arrêt de mort signé par François II. Mais Catherine, qui était bien aise de pouvoir, au besoin, opposer les princes du sang aux Guise, prit occasion du sacre de Charles IX pour lui faire rendre la liberté. Puis elle donna un édit de pacification (janvier 1560) pour les protestants, et se rapprocha assez ostensiblement des princes. Elle suivait en cela le conseil de la duchesse de Montpensier, qui lui répétait : « Quand MM. de Guise se seront débarrassés « de MM. de Bourbon, ils n'auront plus que vous en face, « et ce sera votre tour ¹. » Or, quand elle voulait se montrer modérée, elle s'appuyait du chancelier de l'Hôpital ; ce magistrat, qui aurait voulu concilier les partis, fut le premier à conseiller le fameux colloque de Poissy, dans lequel les ministres protestants et les docteurs catholiques devaient disputer sur les matières de religion.

¹ De Thou.

Catherine y conduisit le roi, et, menant de front la vanité, le luxe et les affaires, elle parut avec ses dames à cette conférence, où Théodore de Bèze, disciple de Calvin, venait disputer avec le cardinal de Lorraine et le cardinal de Tournon, en présence des prélats, des abbés et des religieux convoqués. Ces disputes, faites en présence d'une cour légère et corrompue, avaient pour premier résultat l'effet funeste de produire, sous de belles formes, des arguments captieux en faveur de l'erreur, et d'exposer par là les faibles et les simples; ce qui explique la sortie du jésuite Lainez, lequel, en pleine assemblée, dit à la reine-mère : « Il est « dangereux, madame, de soulever de telles questions : « vous exposez la foi du roi dans un âge aussi tendre; les « hérétiques ne sont-ils pas des loups et des renards revê- « tus de la peau des brebis? Il n'appartient pas à Votre Ma- « jesté de discuter des affaires de religion. En matière d'hé- « résie, c'est au concile qu'il faut en déférer. »

Après le colloque de Poissy, les esprits n'étaient pas moins exaspérés qu'avant, et la guerre civile devenait imminente. Catherine essaya de la détourner. « Mon cousin, « écrivait-elle à M. de Montmorency, j'ai bien besoin de « parler à vous pour me résoudre de la force qu'il faudra « à Paris pour garder les Tournelles. On me dit que ces « gens veulent venir ici (à Saint-Germain-en-Laye) à trou- « pes de deux ou trois cents. Ce n'est qu'aigrir encore les « choses. »

Le roi de Navarre était passé au camp des catholiques; il fut tantôt catholique et tantôt calviniste; et on ne sait dans quelle religion il mourut. Tandis que la reine écrivait au connétable, elle ménageait le prince de Condé; Étienne Pasquier et le chancelier l'Hôpital voulaient encore maintenir la paix, mais la paix était devenue impossible; la guerre

était dans les esprits et dans les cœurs. L'édit qui permettait l'exercice du culte aux protestants, les obligeait à ne tenir leur prêche que hors des bourgs, et de manière à pas troubler les offices catholiques. Or, le duc de Guise, au retour d'un voyage en Lorraine, ayant passé par Vassy et s'y arrêtant pour assister à la messe, entendit les huguenots qui chantaient à pleine tête les psaumes de Marot dans la grange où ils se réunissaient pour leur prêche. Il leur fit dire d'attendre « que la messe fût finie, et qu'ils psalmodieraient et diraient ensuite leurs heures à leur aise. » Mais ils n'en tinrent compte. « Taisez-vous, misérables huguenots, rebelles à Dieu et au roi! » crièrent deux valets du duc. — « Taisez-vous, mauvais papistes! » crièrent les huguenots.

Ce fut assez pour mettre tout en feu. Les portes de la grange sont enfoncées; les gens du duc frappent; les huguenots résistent. Le duc accourt; il est blessé d'un coup de pierre qui l'atteint à la joue : alors plus de borne au tumulte; le sang coule; soixante personnes sont tuées; c'est ce fait que l'histoire a recueilli sous le nom de *massacre de Vassy*. Le duc de Guise protesta, jusqu'à la fin de sa vie, qu'il y avait été étranger. Tandis que les protestants regardaient ce prince comme un assassin, les catholiques en faisaient un martyr, et quand il rentra à Paris, le peuple le reçut avec une pompe et une joie extraordinaires; toute la population catholique mettait son espérance en lui, et comme il savait assez qu'on ne pouvait se fier à la reine, il forma, avec le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André, une union connu sous le nom de *triumvirat*. Catherine s'en inquiéta et écrivit au prince de Condé :

« Mon cousin, ayez souvenance de conserver les enfants,
« la mère et le royaume, comme celui à qui il touche; mon

« cousin, je vous remercie de ce que vous faites pour moi ;
« si je meurs, je donnerai à mon fils une instruction pour
« le reconnaître envers vous. »

Et, par le conseil du prince, elle fixa son séjour à Melun, afin de se soustraire à l'influence des triumvirs.

Tandis qu'elle paraissait vouloir se joindre au prince de Condé, le roi de Navarre, qui était en ce moment sous l'influence du triumvirat, vint chercher le roi. Catherine dissimula et partit de bonne grâce, mais son fils pleurait.

Alors le prince de Condé chercha un appui hors du royaume ; il s'allia avec l'Angleterre, et la guerre civile commença.

Nous ne faisons pas une histoire de France ; on sait assez quelle a été cette guerre, horrible comme toute guerre religieuse ; massacres, sacrilèges, injures ; aucune douleur, aucun crime n'y a été étranger.

« Où le huguenot est le maître, dit un mémoire du temps,
« il brise les images, démolit les sépulcres, enlève les vases
« sacrés et les biens des églises. En contre-partie, le ca-
« tholique tue, meurtrit, égorge ceux de notre secte ; et de
« corps regorgent les rivières. » Blaise de Montluc n'épargne aucun protestant ; le baron des Adrets n'épargne aucun catholique.

A Dreux, première grande bataille de cette triste guerre : le connétable de Montmorency fut fait prisonnier par les protestants, et le prince de Condé par les catholiques. François de Guise y montra la générosité et la courtoisie qui lui avaient valu le surnom de *Magnanime* ; il partagea son lit avec son prisonnier et dormit d'un profond sommeil, tandis que Condé ne put fermer l'œil.

L'honneur resta au duc de Guise ; sa popularité était au comble, et Catherine en était dépitée : elle se voyait au

pouvoir des princes lorrains. La veille de la bataille, les triumvirs lui avaient député un courrier pour savoir d'elle s'il fallait combattre; elle comprit leur intention, et, sans répondre, se tournant vers la nourrice du roi qui était dans la chambre: « Nourrice, dit-elle, voilà des chefs de guerre « qui envoient auprès d'une femme et d'un enfant, de- « mander s'il convient de livrer bataille. Qu'en pensez- « vous? » Le lendemain, au milieu de ses dames et de ses courtisans, affectant un air d'indifférence: « Nous avons « fait ce matin trente chevaliers de Saint-Michel, leur dit- « elle; dites après cela que nous ne faisons rien. » Mais la partie était engagée quoique contre son gré. Il fallut donner des éloges au duc de Guise et laisser mettre le siège devant Orléans. « Une fois le terrier pris où les renards se « retirent, on les courra par toute la France, » disait le duc.

Éléonore de Roye, la patiente épouse du prince de Condé, était dans cette place où elle se multipliait pour encourager les assiégés. Mais ses efforts ne pouvaient suffire; Orléans allait être pris, lorsque Jean Poltrot, gentilhomme calviniste, assassina le duc de Guise, et ce coup mit fin à la première des guerres civiles qui déchirèrent la France sous le règne de Médicis et de ses fils.

François de Guise mort, son parti perdait tout. « Nobles « et dévotes personnes, priez Dieu pour l'amour de très- « haut, très-puissant, très-magnanime, très-illustre et très- « pieux prince François de Lorraine, lequel est mort fai- « sant service à Dieu, au roi et à couronne! » Telles sont les paroles que les héraults d'armes faisaient retentir au convoi du prince, et auxquelles répondaient les sanglots de la foule éperdue. On se racontait sa vie; on détestait son assassin; on tirait de sa mort les présages les plus funestes.

Catherine affectait de paraître dolente de cette perte, mais elle voyait son autorité reprendre avec vigueur, et c'était assez pour qu'au fond de son cœur elle se réjouît, bien loin de s'affliger. De part et d'autre on échangea les prisonniers. Condé fut rendu à son parti, Catherine donna le deuxième édit (1562) et on eut la paix; mais les catholiques, tout étourdis de la mort du duc de Guise, haïssaient cette paix, et les protestants la reprochaient aigrement au prince de Condé.

Cependant le roi venait d'atteindre sa quatorzième année et d'être déclaré majeur. Les libelles reprirent plus de force que jamais contre la reine. Il faut rendre à Catherine la justice de dire qu'elle ne parut jamais fort alarmée de cette guerre de pamphlets. Si les satires étaient écrites avec esprit, elle disait : *Oh ! oh ! voilà des gens bien instruits de nos affaires.* Si le livre était mal fait : *Ce sont des bavards et des ignorants,* disait-elle. — Un jour (1562), elle causait avec le roi de Navarre dans une chambre basse, sous les fenêtres de laquelle deux soldats qui ne la soupçonnaient pas si près d'eux faisaient rôtir une oie en chantant des injures contre Catherine de Médicis. Le roi de Navarre se levait pour les châtier. — *Laissez, dit la reine, ce n'est pas là pour notre colère, et ce n'est pas de notre gibier.* Puis, se montrant : *Que vous a fait votre reine ?* leur dit-elle. *Elle est cause que vous rôtissez l'oie.*

Laurent de Médicis, son aïeul, avait le même sang-froid : « *Nous ferons ce que nous voudrons,* disait-il en parlant des faiseurs de pamphlets ; *laissons-les dire ce qu'ils veulent.* »

On vivait depuis dix-huit mois à l'ombre de cette paix trompeuse, lorsque la reine-mère accompagna son fils à travers le royaume, sous le motif apparent de lui faire visiter

ses provinces et ses bonnes villes, mais dans le but réel de s'entendre avec le roi d'Espagne, qui envoyait à Bayonne sa femme, la malheureuse Isabelle, à qui, en cette occasion, la politique de son mari ménagea du moins quelques moments heureux.

Mais les conférences de Bayonne, présidées par le duc d'Albe, laissèrent une profonde impression sur l'esprit de Charles IX. Dans son passage à travers ses provinces, ce jeune roi avait vu les croix brisées, les reliques des saints mutilées, et, s'irritant de plus en plus contre les huguenots : « Il n'y a pas longtemps, dit-il un jour avec colère « au prince de Condé, que vous vous contentiez d'être soufferts ; maintenant vous voulez être égaux, bientôt vous « voudrez être maîtres. » Dans une députation, les princes d'Allemagne, pour prix de leur neutralité, faisaient demander la liberté de conscience pour les protestants de France. Charles IX répondit aigrement aux envoyés : « Je « conserverai l'amitié de vos princes, quand il ne se mêleront pas plus des affaires de mon royaume que je ne « me mêle de celles de leur État ; je suis vraiment d'avis de « les prier aussi de laisser faire les missions et dire la messe « en leurs villes. » La colère de Charles IX était plus en rapport avec l'irritation des partis que les ménagements de Catherine. Huguenots et catholiques détestaient également les politiques ; c'est le nom qu'on donnait à un tiers-parti qui chercha toujours, et toujours vainement, à concilier les esprits. La haine était trop vivace dans les cœurs. C'est ainsi que le chancelier de l'Hôpital, ayant espéré ménager une réconciliation entre l'amiral de Coligny et la maison de Guise ne fit qu'augmenter l'irritation. L'amiral embrassa le cardinal de Lorraine, en jurant qu'il n'avait jamais trempé dans le meurtre du duc ; mais le jeune duc d'Au-

male sortit menaçant de l'appartement : « Coligny ! Coligny !
« s'écria-t-il en élevant les mains au-dessus de sa tête, je
« ne suis participant de tout ceci ! Je te défie, toi et les
« tiens, pour venger la mort de mon père. »

Tant que de tels ressentiments fermentaient dans les cœurs, les politiques s'efforçaient en vain de maintenir la paix, l'inimitié veillait, et à toute heure la guerre était près d'éclater. Cette inimitié se trahissait dans toutes les démarches, dans tous les propos. Le conseil du roi proposait de confiner le prince de Condé dans une prison perpétuelle, et de proscrire le culte protestant dans tout le royaume ; dans le même temps, le parti protestant frappait une médaille en l'honneur de Condé, *le roi des fidèles*, et ce prince, de concert avec Coligny, formait le projet d'enlever le roi, la reine, la famille royale, et de les contraindre à se remettre aux chefs huguenots. Or, les mesures des calvinistes étaient si bien concertées que le connétable de Montmorency ne put surprendre aucun armement, et que quand on alla chez l'amiral, « on le trouva à sa maison de campagne, habillé en ménagier et faisant ses vendanges. »

Cependant le prince de Condé venait, en effet, enlever le roi à Meaux ; mais Charles IX, averti à temps, en était sorti le matin : lui, sa mère et toutes les dames, à cheval et dans des chars, s'étaient placés au milieu d'une compagnie de Suisses, en sorte que les efforts du prince de Condé se bornèrent à harceler les arquebusiers du roi. Le jeune Charles IX (il avait dix-sept ans) se montra vaillant pour repousser la gentilhommerie du prince, mais si irrité, qu'il était facile de voir combien la haine s'enracinait dans ce jeune cœur.

Après la tentative de Meaux, nouvelle guerre civile ; grande bataille à Saint-Denis ; le connétable y fut victo-

rieux : ce fut son dernier combat. Blessé à mort, quoique vainqueur, Montmorency se fit transporter à l'abbaye de Saint-Denis. Il conserva jusqu'à la fin la rudesse et la brusquerie qui avaient caractérisé sa franchise : « Mon père, » dit-il au religieux qui l'exhortait, croyez-vous qu'après « avoir vécu quatre-vingts ans, je ne sache pas mourir un « quart-d'heure ? »

A la bataille de Dreux, lorsque la victoire avait penché du côté des huguenots, Catherine avait dit : « Eh ! bien, nous « prions Dieu en français ; » après celle de Saint-Denis, elle dit : « En cette occasion, j'ai deux obligations au ciel : « l'une que le connétable ait puni les ennemis du roi, « l'autre que les ennemis du roi l'aient défait du conné- « table. » Elle s'effraya cependant des suites de la bataille, et comme elle avait peur que les Allemands qui étaient au service des huguenots ne se missent à piller, elle alla elle-même au camp pour supplier Châtillon ¹ de venir traiter de la paix à Vincennes¹. On fit donc une courte trêve ; *petite paix, paix fourrée* (comme au temps de Charles VI), et qui n'était pour les deux partis qu'un moyen de se préparer à mieux combattre, car à peine six mois étaient-ils écoulés qu'il y eut une reprise d'armes.— Le troisième fils de Catherine, le duc d'Anjou, celui qu'elle chérissait le plus, commandait les catholiques contre Condé et Coligny. On sait les batailles de Jarnac et de Moncontour : celle de Jarnac, où périt le prince de Condé assassiné après le combat par Montesquiou, capitaine des gardes ; celle de Moncontour, où Henri de Béarn et le fils du prince de Condé, deux

¹ Le cardinal de Châtillon, frère de l'amiral de Coligny. Élevé à la dignité de prêtre et de cardinal, il en avait renié le caractère, avait embrassé le calvinisme, et s'était marié. On appelait sa femme *madame la cardinale*.

enfants de quinze ans, firent leurs premières armes aux côtés de l'amiral (1569). — « Voilà deux chefs que le ciel « vous donne et deux orphelins que je vous confie, » avait dit Jeanne d'Albret, veuve du roi de Navarre, en les présentant aux troupes. La reine-mère était fort superstitieuse, et avait mis l'astrologie à la mode ; elle passait des heures avec Cosme Ruggieri à consulter les astres ; dans chacun de ses châteaux, elle avait un observatoire d'où elle braquait sa lunette sur les étoiles pour en tirer des conseils et des inductions. Ce n'est pas assez : Marguerite de Navarre nous dit dans ses Mémoires que sa mère fut souvent avertie en songe des événements de sa vie et de ceux du règne de ses fils ; c'est ainsi qu'étant fort malade à Metz, on l'entendit crier : « Voyez, voyez ! comme ils fuient. Mon fils a la vic-
« toire. Eh ! mon Dieu ! relevez mon fils, il est par terre ;
« voyez-vous dans cette haie le prince de Condé mort ? » On attribuait ces paroles à l'agitation de la fièvre, mais quand on apprit, le surlendemain, la nouvelle du combat, on vint en grande hâte la lui porter. « Vous êtes fâcheux
« de m'avoir éveillée pour cela, dit-elle ; je le savais bien.
« Ne l'avais-je pas vu avant-hier ? » Elle prétendait aussi avoir vu en songe son mari blessé à l'œil le jour même où il le fut, et l'avoir supplié de ne pas jouter ce jour-là. C'est ce que Marguerite appelle le génie protecteur de sa mère ¹. — Cependant Charles IX, qui ne voyait qu'avec une secrète jalousie les exploits de son frère, désira la paix ; et Catherine donna, le 8 août 1570, le fameux édit de Saint-Germain (la quatrième paix).

Jusque-là le roi était tout à fait populaire ; les Parisiens l'idolâtraient ; à la cour il avait de jeunes compagnons pour

¹ Mémoires de la reine Marguerite.

lesquels il était aimable et généreux ; il montrait toute déférence à son précepteur Amyot ; rien n'annonçait en lui la cruauté qui a souillé sa mémoire par la Saint-Barthélemy. Ce n'est qu'après ce tragique événement qu'en recherchant entre les traits de son caractère ceux qui pouvaient présager des goûts sanguinaires, on se souvint qu'il s'était toujours plu à voir couler le sang des animaux, qu'à la chasse on lui voyait poursuivre le gibier avec une ardeur qui tenait de l'acharnement, et qu'il ne se montrait satisfait que quand il avait lui-même plongé le dard dans la gorge d'un sanglier. Mais, dès son plus jeune âge, il s'était montré d'un naturel extrêmement violent : la colère l'enflammait au moindre mot, et chacun en redoutait les éclats ; il avait contracté l'habitude de proférer d'horribles jurements, et, à mesure qu'il grandissait, il souffrait autour de lui la licence des mœurs et des discours. Tel était Charles IX ; il faut ajouter qu'il fut ami des lettres, que lui-même faisait des vers, tels que ceux-ci qu'il adressa à Ronsard :

Tous deux également nous portons des couronnes ;
Mais roi, je les reçois ; poète, tu les donnes.

Mais depuis la paix de Saint-Germain, le roi était blâmé tout haut. La reine craignait de plus en plus de Guise ; car les fils de François-le-Magnanime, en grandissant sous les yeux de leur oncle, le cardinal de Lorraine, héritaient de l'ambition de leur maison ; Catherine ne demandait pas mieux que d'avoir contre eux l'appui du prince de la maison de Bourbon et des principaux huguenots. Les catholiques ne surent donc que penser quand ils la virent conduire la cour à Blois pour y entamer une négociation étrange au point de vue du temps : le mariage de sa fille

Marguerite avec le prince de Béarn, élevé dans le calvinisme par sa mère, Jeanne d'Albret.

Que pouvait-il advenir de ce rapprochement des partis? Les catholiques s'offensaient de la présence des huguenots et de leurs ministres; de son côté, Jeanne d'Albret ne pouvait voir sans scandale les désordres de la cour de Catherine; cependant cette princesse ne souhaitait pas moins vivement le mariage, car elle s'était laissé prendre à l'idée flatteuse d'une alliance entre la maison d'Albret et la noble maison de France.

Le roi la traitait à merveille : « Ma tante, ma bonne tante, « mon tout, ma mieux aimée, » tels étaient les noms qu'il lui donnait; il obtint d'elle (contre le désir qu'elle avait manifesté) que les noces se feraient à Paris. Les seigneurs huguenots avaient fait des efforts inouïs pour y paraître en magnifique équipage : à peine y furent-ils arrivés que Jeanne d'Albret tomba malade et mourut en cinq jours; la fatigue avait développé une irritation du poumon qui déterminait la mort, mais le bruit courut qu'elle avait été empoisonnée par des gants de senteur pris chez un marchand de la reine ¹. Ce fâcheux incident n'empêcha pas de conclure l'alliance comme si Jeanne avait vécu; les noces se firent après un deuil de trois mois. Pendant ce temps, l'amiral se flattait de prendre de plus en plus de l'influence sur le roi : « Mon père, mon bon père! lui disait Charles en lui pressant les mains, nous vous tenons; nous vous tenons bien; « oh! vous ne nous échapperez plus! »

Mais la population parisienne s'irritait de jour en jour; les murmures éclataient de toutes parts : « Maudits huguenots! disait-on tout haut; les mécréants, les contempteurs

¹ A l'ouverture du corps, on ne trouva aucune trace de poison.

« d'images ! les voyez-vous qui rabattent leurs chapeaux en passant devant les images des saints, et même devant la croix de Notre-Seigneur ? ils la briseraient, les impies, s'ils n'étaient empêchés ! » et tous les jours les amis de la paix venaient avertir le roi que les religionnaires étaient menacés. De leur côté, les protestants affectaient les plus superbes dédains, et prenaient plaisir à irriter les Parisiens ; plusieurs d'entre eux, plus sages et plus prévoyants, avertirent l'amiral que tout ceci finirait mal, et que ce long séjour dans la grande ville amènerait quelque catastrophe. Coligny leur répondait qu'il était sûr du roi ; et Charles IX montrait un grand empressement pour le mariage qu'il paraissait hâter de tous ses vœux : le pape Pie V, avant sa mort, et Grégoire XIII, qui lui succéda, avaient refusé la dispense pour le mariage ; le roi en supposa une, et fit lire dans le conseil une prétendue lettre du cardinal de Lorraine qui permettait de passer outre ; « ce dont fit la reine l'étonnée et la joyeuse, comme si elle n'eût pas forgé elle-même lesdites lettres. » Charles IX s'était montré si impatient que, sur une résistance de sa sœur, il avait dit : « J'entends que cela soit, et, s'il le faut, je prendrai ma sœur Margot par la main, et la mènerai épouser en plein prêche. » Tout ceci se passait au grand scandale de la population catholique ; aussi le roi recevait-il de nombreuses marques d'improbation. Au jour choisi pour la cérémonie, la foule sombre et irritée ne fit entendre qu'à de rares intervalles le cri de : *Vive le roi !* On s'indigna que le jeune roi de Navarre n'eût pas voulu entrer à l'église, que ceux de sa suite ne se découvrirent pas devant les images. On fêta ouvertement le duc de Guise, qu'on savait opposé à tout ce qui se passait. Tel était l'état des choses au jour du mariage de Henri de Béarn, le 18 août 1572. Les fêtes or-

données par Catherine de Médicis n'étaient pas de nature à remettre le calme dans les esprits. On y voyait mêlés à de magnifiques ballets des représentations allégoriques du paradis et de l'enfer; des chevaliers hérétiques entraînés par les diables, et le roi de Navarre au nombre de ceux que les démons entraînaient : — un ange qui venait le délivrer sur le bord de l'abîme n'empêchait pas qu'on ne pût se méprendre sur l'intention. — Au milieu de ces fêtes, Coligny, se rendant chez lui, fut un jour blessé au bras d'un coup d'arquebuse, parti d'une fenêtre basse. — On vient avertir le roi : « Ah ! s'écrie Charles IX avec un « effroyable jurement et jetant en fureur la raquette avec « laquelle il jouait à la paume, ne sera-ce jamais fait? « ne me laissera-t-on aucun repos? »

Ceux de la religion s'alarment : Charles IX paraît prendre leur cause plus vivement qu'eux-mêmes. Il court chez l'amiral : « Mon père, dit-il, la blessure est pour vous, mais « la douleur est pour moi. » La reine-mère se montre moins empressée, cependant elle amène ses chirurgiens et veut toucher la balle qui a été extraite de la blessure. « Il est heureux, dit-elle, qu'on ait pu la retirer, car je me « souviens que quand M. de Guise fut blessé devant Or- « léans, les chirurgiens dirent que si on eût pu ôter la balle, « il ne serait pas mort. »

Après cet accident, qu'arriva-t-il? Catherine jugea-t-elle que les huguenots étant exaspérés, on avait tout à craindre d'eux? pensa-t-elle que le moment était venu de se défaire du plus grand nombre, et de se rendre par là maître de tout le parti? ou bien la Saint-Barthélemy était-elle résolue depuis longtemps, et la tentative faite sur Coligny avait-elle seulement devancé les projets de la reine? Jamais ce mystère ne sera dévoilé; mais la défiance

était dans tous les esprits : les protestants, à la fois menaçants et menacés, déclarèrent ne pas se trouver en sûreté. et c'est sur leur demande que, pour assurer leur sécurité, le roi ordonna qu'on les logeât tous dans le même quartier autour du palais de l'amiral : symbole trop vrai de la haine vivace dans les cœurs, qui rendait toute union impossible. On sentait que les partis ne pouvaient rester en présence. Il se tint plusieurs conseils au Louvre. Les délibérations étaient pleines de trouble ; il paraît que Charles IX s'écria un jour : « Eh bien ! si la mort de « l'amiral est nécessaire, qu'on le tue, lui et tous les huguenots, mais alors qu'il n'en reste pas un pour me le « reprocher. »

Cependant les ordres étaient déjà expédiés pour les provinces dans des lettres cachetées, et le roi hésitait encore, « car, dit Bossuet ¹, il avait, tout cruel qu'il était, un fonds « de droiture qui répugnait à ces noires actions. » A minuit, le jour de la Saint-Barthélemy, 24 août, il était plus irrésolu que jamais ; la reine-mère le lui reprocha : « Il est étonnant, lui dit-elle, que vous n'ayez pas la « force de vous défaire de gens qui ont si peu ménagé « votre autorité et votre personne. » — « Eh bien ! qu'on « commence donc ! » s'écria-t-il.

Alors le tocsin sonna ; le duc d'Anjou, frère du roi, le duc de Guise, le maréchal de Tavannes parcoururent les rues aux cris de *Tue ! tue !* « Saignez ! saignez ! » criait Tavannes, les « médecins disent que la saignée est aussi bonne en ce « mois d'août qu'au printemps ! » — Les mêmes horreurs, la trivialité cruelle de l'expression pour détourner toute pitié se retrouvent dans tous les massacres. On l'a vu au temps des

¹ Œuvres de Bossuet, *Histoire de France*, p. 314, édit. Meslier.

Armagnacs ; à la Jacquerie ; en 93, au nom de la liberté, — ici à la Saint-Barthélemy, entreprise au nom de la religion. C'est que le crime cherche à se séduire : et quand les passions en furie mettent l'homme hors de lui-même pour le porter à exterminer son semblable, elles lui montrent des images qui l'empêchent de descendre dans son propre cœur. — C'est le délire d'une fièvre horrible ; aussi, quand l'heure du repos est arrivée après ces funestes besognes, c'est une heure sinistre qui amène le remords, et les facétieuses cruautés font place à un morne silence. — Nous ne décrirons pas ces scènes d'horreur, nos lecteurs les connaissent : De faibles enfants, des guerriers surpris sans défense tombèrent sous le fer des assassins ; les uns furent frappés dans leurs lits, les autres en fuyant sur le toit de leurs maisons ; un père en couvrant de ses membres le corps de son fils. — Coligny avait été atteint le premier ; Guise prétendit l'immoler aux mânes de son père, et fit porter la tête de la victime à la reine, afin que cette princesse ne pût rien désavouer. Ce fait, tant de fois répété, n'est cependant pas avéré ; mais ce qui l'est, c'est que le surlendemain du massacre, Catherine, avec son fils et toute la cour, alla voir le corps de l'amiral suspendu au gibet de Montfaucon.

Le massacre eut lieu dans les provinces comme dans la capitale ; quant au roi de Navarre, dont les noces avaient servi d'occasion à tant de meurtres, Charles IX le fit paraître devant lui avec le prince de Condé, et, leur lançant à tous deux un regard farouche, il leur dit d'une voix terrible : « Messe, mort ou Bastille ! » Les princes intimidés firent une abjuration forcée et restèrent prisonniers à la cour.

Cependant, au bout de quelques jours, la stupeur succéda à l'excitation. Chacun jeta avec horreur un regard en

arrière : chacun se rejeta l'odieux et la responsabilité de ce qui s'était passé. Le regard sombre de Charles IX décelait le trouble de son âme. Guise s'excusait sur ce qu'il avait voulu venger son père : « Pour moi, disait Catherine de Médécis, « je n'ai voulu que la mort de six huguenots. » Des hommes généreux avaient cherché à sauver les victimes ¹, les consciences droites avaient gémi, mais la fureur populaire n'avait que trop servi la raison d'État, et la Saint-Barthélemy est restée comme une page sanglante qu'on voudrait arracher de nos annales. Ce n'est pas que, dans l'horreur qu'elle inspire, on doive prendre le change, et qu'en retraçant la lutte que provoquaient les controverses religieuses de ce temps, on doive imiter les écrivains qui ont représenté les protestants comme des héros vertueux, pour ne faire des catholiques que des persécuteurs fanatiques. Non ; les protestants venaient troubler la foi, inquiéter le pouvoir. La Hollande, la Suède, l'Angleterre, les états d'Allemagne, enlevés en si peu de temps à l'unité de l'Eglise, prouvaient à quel point ils pouvaient devenir redoutables. Les catholiques défendaient la religion, la patrie et le trône ², toute union était impossible ; mais la trahison ne peut servir une noble cause. Le massacre fait horreur, de quelque

¹ La famille de Montmorency avait multiplié les actes de dévouement, recevant ceux qui fuyaient, leur donnant des vivres, des habits et de l'argent.

Jean Hennuyer, évêque de Lisieux, avait ouvert son palais aux victimes : « Ce sont mes brebis, avait-il dit, des brebis égarées, il est vrai ; mais le bon pasteur tâche de les ramener au bercail et ne les laisse pas égorgées. »

Le fruit de cette charité fut la conversion d'un grand nombre de ceux qu'elle avait sauvés.

Le vicomte d'Orthes, gouverneur de Bayonne, écrivit au roi : « Sire, j'ai communiqué les ordres de Votre Majesté aux habitants de la ville et aux soldats de la garnison. J'y ai trouvé de bons citoyens et de braves guerriers, mais pas un bourreau ; c'est pourquoy, eux et moi, Sire, supplions Votre Majesté d'employer nos bras et nos vies en choses faisables. Nous y emploierons jusqu'à la dernière goutte de notre sang. »

² La patrie et le trône : car, dès le commencement, les calvinistes s'alliaient aux républicains contre les royautés.

part qu'il vienne ; qu'il s'appelle les Vêpres siciliennes ou la Saint-Barthélemy, qu'il soit un coup d'Etat ou un effet des passions populaires, une conspiration ou un abus du pouvoir. Au point de vue de l'humanité, il la révolte ; au point de vue de la religion, il la déshonore ; au point de vue de la politique, il complique le mal, appelle la vengeance, prépare de nouvelles luttes, et expose les faibles à prendre le change sur le bon droit.

C'est ce qui est arrivé : la réaction a été terrible ; en moins de quelques mois les huguenots se sont relevés plus forts que par le passé. Vingt-deux ans de guerres civiles et plus ont suivi ¹. — Comme force morale donnée à l'opinion, la Saint-Barthélemy a jeté un voile lugubre sur toute cette époque ; elle nous est encore reprochée au bout de quatre siècles. Les ennemis de la foi en ont fait un thème d'accusation ; et, comptant les malheurs comme des vertus, ils ont oublié que l'agression et la révolte étaient du côté des novateurs.

Les sinistres événements de l'intérieur du royaume n'empêchaient pas que la reine ne poursuivît des démarches commencées depuis une année pour un projet qu'elle seule conduisait. Il s'agissait de mettre la couronne de Pologne sur la tête de son fils chéri, le duc d'Anjou. Le personnage dont Catherine s'était servie était un nain polonais, rusé, spirituel, charmant auprès des dames, et qui, de retour en Pologne après un voyage en France, ne parlait que de la reine Catherine, de ses dames, des fêtes d'une si belle cour, et des prouesses de la chevalerie française. Crasoski (c'était son nom) fut l'agent secret de la reine ; il lui écrivait : « Tout ce royaume, madame, est à la dévotion de votre

¹ La Saint-Barthélemy (1572). — L'entrée d'Henri IV à Paris (1594).

« cher fils. Entre les petites diètes, on en a tenu une « grande; je m'y suis rendu d'après l'ordre de votre am-
« bassadeur. Tous lesdits sénateurs s'écriaient : « *Nous
« n'aurons d'autre prince pour notre roi que celui-là*¹. »

Comme si le sang répandu avait pu s'effacer par les danses et les ris, il y eut de nouvelles fêtes à la cour à l'occasion de cette élection. La reine-mère se faisait représenter dans un ballet, sous la figure de la *Minerve gauloise, Pallas Gallica*; le roi de France, sous la figure de Jupiter, et le nouveau roi de Po'ogne comme l'*Apollon gaulois*.

Mais ces jeux n'égayaient pas Charles IX. Le rire n'effleurait plus ses lèvres : la colère ou l'abattement, tel était son état habituel ; pour augmenter ses chagrins, une sombre jalousie l'animait contre son frère ; il la sentit redoubler dans le voyage que fit la cour pour accompagner le nouveau monarque à la frontière ; les fêtes qu'on donnait dans chaque ville au roi de Pologne, les caresses que lui prodiguait sa mère, tout était pour Charles IX un objet d'envie ou de crainte, car les plus sinistres soupçons assiégeaient son âme : en se voyant dépérir sous l'atteinte d'une langueur mortelle, il se crut plus d'une fois victime de quelque poison lent. Il étudiait les moindres démarches de sa mère ; il frémit lorsqu'il l'entendit, dans les derniers adieux, dire à voix basse au duc d'Anjou, qu'elle embrassait en le couvrant de ses larmes : « Allez, mon fils, allez en Pologne ; « vous n'y serez pas longtemps. » Il n'était pas besoin de poison pour hâter la mort de ce jeune roi, en proie à la maladie, aux remords, travaillé par une humeur inquiète qui ne lui laissait aucun repos. Il ne cherchait de distraction que dans les exercices les plus violents ; il ne pouvait rien

¹ Capetigue, *Réforme*, t. III, p. 300.

faire qu'avec excès ; s'il chassait, c'était avec tant d'acharnement qu'on le vit blessé par un épieu pour avoir mis trop d'ardeur à la poursuite d'un sanglier ; s'il sonnait du cor, c'était jusqu'à ce que ses poumons fatigués refusassent le service. Sa santé affaiblie et si peu ménagée était menacée encore depuis peu par les suites d'une petite-vérole très-grave ; aussi le poids des affaires lui devenait-il à charge.

C'était Catherine qui gouvernait ; elle découvrit un projet d'évasion du roi de Navarre et du duc d'Alençon ; elle fit faire le procès du roi de Navarre, et se fit assurer la régence par son fils. Charles IX mourut enfin triste, sombre, succombant à une souffrance aiguë, fatigué de son règne, craintif jusque dans ses remords, car son esprit était faussé, et quand un retour de droiture naturelle lui reprochait le meurtre de ses sujets, l'égarement de son jugement couvrait son crime du nom de la raison d'État et du bien de la religion. Mais la voix de la conscience demeurait la plus forte, et il répétait à sa nourrice qu'il avait voulu garder auprès de lui quoiqu'elle fût calviniste : « O ! ma mie ! ma « mie ! qu'ai-je fait et quel méchant conseil ils m'ont « donné ! Je ne sais ce que je suis tant ils m'ont rendu « agité et troublé ! O ! mon Dieu, pardonnez-moi ! » La reine-mère ne s'occupait point de ces terreurs : elle assista sans trouble aux derniers moments de Charles IX, et les obsèques de ce malheureux fils faites, elle écrivit au roi de Pologne :

« Hâtez-vous, mon fils ; il s'agit de gagner de vitesse la « plus belle couronne de l'univers. » Henri III quitta, comme un fugitif, la terre où il régnait, se déroband à l'empressement de ses sujets comme un roi proscrit se serait dérobé à leur persécution. Il traversa l'Allemagne, la république de Venise, l'Italie (il évitait les pays protestants où

son nom était en exécration depuis la Saint-Barthélemy), et commença son règne par des profusions inouïes ; quand il arriva à Turin, n'ayant plus rien à donner, il démembra la France et donna au duc de Savoie trois villes de ses propres États.

La reine-mère cependant, nommée régente par Charles IX, et confirmée dans son autorité par les lettres de Henri III, cherchait à remettre un peu d'ordre dans les affaires du royaume. Le comte de Montgomeri (celui qui avait eu le malheur de blesser mortellement Henri II) était à la tête d'une révolte armée en Normandie. Après avoir capitulé sur la promesse qu'il aurait la vie sauve, il n'en fut pas moins soumis au jugement du Parlement qui le condamna, comme coupable de haute trahison, à avoir la tête tranchée. Catherine de Médicis, en montrant de la joie de cette mort, crut se faire honneur de ses regrets pour son époux. Enfin, maîtresse des factions autant qu'elle pouvait l'être, elle se trouva à Lyon pour recevoir son fils. Après les premiers moments, elle lui présenta le roi de Navarre et le duc d'Alençon : « Mon fils, voilà vos prisonniers, lui dit-elle ; c'est à vous d'aviser à ce que vous voulez en faire. » Le roi les salua d'abord assez fraternellement, puis, reprenant une grande froideur, il exigea d'eux un hommage de fidélité, qu'ils prêtèrent à genoux, et les garda pour leur faire de sa cour une prison à peu près comme par le passé. A Avignon, où Henri III allait s'aboucher avec le légat, Catherine, qui savait jouer tous les rôles, trouva bon de s'affilier aux confréries de pénitents et de suivre leurs longues processions ; mais son austérité fit peu de dupes : les assistants riaient en la voyant marcher revêtue d'un sac et recevoir publiquement la discipline : — « Oh ! la bonne pénitente ! » se disaient-ils tout bas.

Le sacre de Henri III, son mariage avec Louise de Vaudémont, cousine des princes lorrains, marquèrent cette année, 1575. L'autorité de la reine-mère se maintenait, mais au milieu d'une complication de troubles, de guerres et de partis. Le duc d'Alençon, échappé de sa prison, se met avec le prince de Condé à la tête des huguenots. La reine-mère, qui est instruite à son réveil de l'évasion de son fils, et qui ne craint rien tant que la guerre, ne se lasse pas de négocier : elle va trouver son fils et signer la trêve de Champigny, pour satisfaire les politiques et les huguenots ; mais, pendant ce temps, le duc de Guise, en combattant contre ceux-ci, avait reçu à la joue cette légère blessure qui lui valut le titre de *Balafré*, et sa popularité s'accroissait tous les jours aux dépens du roi et de la reine.

Que faisait cependant Henri de Valois ? Alternativement occupé à se parer comme une femme avec ses mignons, ou livré avec les moines à des exercices de pénitence mal séants dans un roi qui mêlait la débauche à la dévotion, il avilissait de plus en plus la royauté.

Le 3 février 1576, le roi de Navarre à son tour parvint à s'échapper. « Loué soit Dieu qui m'a délivré, s'écria-t-il dès qu'il se vit en liberté ; on a fait mourir la reine ma mère à Paris ; on y a tué monsieur l'amiral et tous nos meilleurs serviteurs ; on n'avait pas envie de me mieux faire si Dieu ne m'avait pas gardé ; je n'y retourne plus si l'on ne m'y traîne. »

Cette évasion effraya la reine qui engagea Henri III à donner un édit de pacification ; ainsi, deux ans à peine écoulés après la Saint-Barthélemy, les protestants étaient relevés et pouvaient exiger des conditions.

C'est en présence des politiques et des huguenots réunis, en présence de la faiblesse du roi, de la profonde dissimu-

lation de Catherine, que s'organisa la ligue, association présidée par le duc de Guise, Henri le Balafre, soutenue par Philippe II, et dont chaque membre faisait serment de défendre la religion et l'État; l'ambition de Guise grandissait à l'ombre de la ligue et l'Espagne tirait son profit de tous nos malheurs.

La position de Catherine de Médicis était difficile dans cette période d'anarchie. Pour gagner un moment de paix, pour se maintenir elle et Henri III, elle louvoie, elle négocie; mais, malgré toutes les négociations, il fallut faire la guerre, et la reine-mère fit donner le commandement des armées au duc d'Anjou, son quatrième fils qu'elle n'aimait pas. C'était afin de le compromettre à l'égard des huguenots; car elle cherchait alors à désunir les politiques et les protestants.

Mais toujours négociant, toujours ménageant, elle voulut faire un voyage en Navarre, et prit prétexte de conduire Marguerite au roi de Navarre, à Nérac : elle faisait pour la paix des efforts inouïs qui se résumèrent en intrigues infructueuses. Les années s'écoulant, la ligue toujours plus menaçante effrayait à tel point Henri III, qu'il avait pensé à s'unir solidement avec Henri de Navarre, malgré la différence de religion (Henri était retourné au culte protestant dès qu'il avait quitté la cour). Le duc de Guise sut empêcher cette réunion; la reine-mère qui voyait la popularité des Guise n'osa agir ouvertement contre eux; et quand ils eurent manifesté hautement leur union, le roi crut demeurer maître des événements en donnant une adhésion pleine et entière à la ligue, et s'en déclara le chef; c'était l'avis de Catherine de Médicis.

Les Guise redoutaient surtout que Catherine cherchât à faire la paix avec le roi de Navarre. « Je crains toujours les

« desseins de la reine-mère qui se doit dans peu de jours
« voir avec le roi de Navarre, et, sur cette conclusion, veut
« troubler le repos des catholiques de ces deux couronnes. »
Voilà ce qu'écrivait le duc de Guise à l'agent du roi d'Espagne. Mais point de négociation possible : Henri de Navarre ne voulait appeler qu'à son épée ; il le fit à la bataille de *Coutras* ; cette grande défaite de l'armée royale, où périt le duc de Joyeuse, avilit encore Henri III et rehaussa le duc de Guise, car, pendant que Joyeuse, le favori de Henri III, était défait au midi par les troupes du roi de Navarre, le duc de Guise, au nord, était vainqueur des reîtres.

Bientôt le roi vit les Parisiens passer du mépris à la révolte, et jugea nécessaire de déployer des forces militaires ; mais le duc de Guise arriva à Paris au moment où il y était le moins attendu, afin d'obliger encore une fois Henri III à se soumettre à lui. Aussi descendit-il chez la reine-mère pour l'engager à négocier auprès du roi. Catherine, qui voulait toujours temporiser, parut entrer dans les vues du duc et s'achemina avec lui pour aller trouver le roi au Louvre. — Dans tout le chemin la foule se pressait sur les pas du duc : « Vive le duc de Guise ! Vive
« l'appui de l'église ! Bon prince, puisque tu es ici, nous
« sommes tous sauvés ! » La reine-mère entra en même temps que lui dans l'appartement ; mais le roi irrité ne répondit que par des paroles sévères au salut du duc qui mit un genou en terre devant lui : « Mon cousin, pourquoi êtes-vous venu ? » lui dit-il. Et dans le conseil privé du roi on se détermina à opposer la force à la force et à se séparer enfin ouvertement des ligueurs.

Le roi assembla des troupes, mais, tout d'un coup, les bourgeois, craignant d'être investis, commencèrent à former des barricades, afin d'empêcher les gens du roi d'agir. La

reine-mère et la jeune reine se prirent d'une grande crainte; Henri III feignit de négocier encore avec le duc; mais, tandis que la reine-mère allait vers Henri de Guise, chargée de paroles conciliatrices, le roi quittait Paris; il avait eu l'air d'aller se promener aux Tuileries, une lorgnette à la main; mais de là, montant à cheval avec quelques amis, il était sorti par la porte Neuve; hors de la ville, il se retourna et promit de n'y rentrer qu'après l'avoir châtiée.

« Madame, c'est ainsi que vous nous avez joués! » s'écria le duc de Guise avec dépit, en apprenant le départ du roi.

(1588). — Paris était en pleine révolte. Tout entier à la crainte de perdre le catholicisme, il donnait toute confiance, toute créance, tout pouvoir au duc de Guise. Dans les seize quartiers s'organisa une union nouvelle, connue sous le nom *des seize*, et qui renferma les plus furieux ligueurs. Catherine restait à Paris, souffrante et néanmoins toujours active, visitant les halles, les confréries, promettant au peuple qui l'entourait de ramener le roi. Or, on sait quelle piteuse et dérisoire procession alla de Paris à Chartres pour faire de très-humbles remontrances à Henri III; ce ne fut pas assez: la reine-mère alla elle-même avec le duc de Guise trouver son fils à Chartres, elle l'engageait à s'allier avec Guise.

La reine était-elle sincère, en priant le roi avec larmes de revenir à Paris? Sur son refus elle lui dit: « Quel compte
« voulez-vous qu'on fasse de moi, mon fils, en voyant que
« vous me refusez? Serait-il possible qu'eussiez changé
« votre naturel si bon que j'ai connu toujours si facile pour
« moi! »

« Il est vrai, madame, et c'est ce méchant d'Épernon qui
« a gâté mon naturel. »

Tout ceci finit par la convocation des États-Généraux qui se tinrent à Blois. Catherine de Médicis était venue y

assister avec la jeune reine ; la séance royale eut lieu le 16 octobre 1588. Le duc de Guise y était venu, et la majorité des États était pour lui ; il aspirait à se créer auprès du trône une position équivalente à celle qu'avaient eue sous la première race les maires du Palais, et probablement à succéder aux Valois, par l'exclusion de la branche de Bourbon. Près de perdre son trône, le faible Henri III ne trouva de ressource que dans le crime. Il décida dans son conseil secret qu'il ferait assassiner le duc et le cardinal de Guise. Le duc fut frappé à l'entrée même de la chambre du roi. Catherine n'avait pas été consultée. Après l'assassinat, Henri monte chez sa mère : « Félicitez-moi, ma mère, lui dit-il ; de ce jour, je suis roi, et n'ai plus de compagnon. »

« Qu'avez-vous fait ? s'écria Catherine ; Dieu veuille que vous vous en trouviez bien ! Vous avez bien coupé, mon fils, mais il faut coudre. » Puis, le roi étant sorti, elle se fit porter, toute malade qu'elle était, dans l'appartement du cardinal de Bourbon, qui était aussi malade et prisonnier : « Ah ! madame, lui dit le cardinal en pleurant, cesont là de vos tours ; voilà comme vous nous faites tous mourir les uns après les autres. » Catherine de Médicis était profondément affligée ; elle répondit : « Si jamais j'ai eu la pensée de ce meurtre, si j'en ai donné le conseil, ou si j'y ai consenti, que je sois perdue à jamais ! » Puis, fléchissant sous elle et sentant ses genoux trembler : « Je n'en puis plus, dit-elle, il faut que je me mette au lit ! » et elle se fit reporter dans sa chambre.

Elle vécut encore quelques jours. Ses derniers instants furent isolés, ses obsèques se firent sans solennité, et on ne « parla non plus d'elle, que d'une chèvre morte », dit le *Journal de l'Étoile*.

En chaire, à Paris, le docteur Lincestre dit en annonçant

la mort de la reine-mère : « Elle a fait beaucoup de bien
 « et beaucoup de mal, peut-être plus de mal que de bien.
 « Aujourd'hui, il reste à savoir si l'on doit prier pour elle,
 « qui a si souvent favorisé l'hérésie, encore que dans ces
 « derniers temps, elle ait paru ferme dans la sainte foi.
 « Donnez-lui à l'aventure un *pater* et un *ave* ; il lui servira
 « de ce qu'il pourra. »

Les pamphlets étaient d'accord avec cette oraison funèbre :
 Voici une épitaphe burlesque qui fut fort applaudie dans
 le temps :

La Reine qui ci-gît fut un diable et un ange,
 Toute pleine de blâme et pleine de louange.
 Elle soutint l'État, et l'État mit à bas ;
 Elle fit maints accords et non moins de débats.
 Elle enfanta trois rois et sept guerres civiles,
 Fit bâtir des châteaux et ruiner des villes ;
 Fit de bien bonnes lois et de mauvais édits :
 Souhaite-lui, passant, enfer et paradis.

Non-seulement Catherine fit bâtir des châteaux, mais elle
 entretint en France le goût exquis de François I^{er}. Mon-
 ceaux, les Tuileries, Saint-Maur, Chenonceaux, attestent ce
 goût. Elle s'était fait céder Chenonceaux, par la duchesse
 de Valentinois. La superstition l'empêcha de continuer à
 habiter les Tuileries, parce qu'elle crut, sur quelque prédic-
 tion, qu'il lui arriverait malheur dans ce palais qu'elle avait
 fait bâtir. Elle avait quitté Saint-Germain pour le même
 motif. Interrogeant un jour un astrologue sur le temps et
 le lieu où elle devait mourir : « Défiez-vous de Saint-Ger-
 main, » lui avait-il dit. Elle ne mit jamais depuis le pied
 au château de Saint-Germain. Il se trouva que le valet de
 chambre qui l'assista à ses derniers moments, et dans les

bras duquel elle rendit le dernier soupir, s'appelait *Saint-Germain* ¹.

Elle avait eu dix enfans :

François II, roi en 1559, mort à Orléans en 1560, le 5 décembre, d'un abcès dans la tête; il n'avait que dix-sept ans.

Charles IX, mort à Vincennes le 30 mai 1574, le jour de la Pentecôte; il avait vingt-quatre ans, en avait régné treize et demi; son nom demeurera inséparable du souvenir de la Saint-Barthélemy.

Henri III mourut assassiné à Saint-Cloud, le premier jour d'août 1589, après un règne de quinze ans passé dans le mépris; il avait trente-huit ans.

François, duc d'Alençon, d'Anjou et de Brabant, faible, malheureux, ne fut jamais marié et mourut en 1584. — Il avait toujours entretenu l'espoir d'épouser la reine Elisabeth.

Isabelle de France, l'aînée des filles de Catherine, fut mariée à Philippe II, roi d'Espagne. On a dit, mais sans preuve certaine, qu'elle fut empoisonnée par son mari.

Marguerite, première femme de Henri IV, répudiée, célèbre par ses désordres et son esprit, vécut sans considération.

Enfin madame Claude, mariée à Charles II, duc de Lorraine. Elle était l'aînée de Marguerite; elle était moins belle et moins spirituelle; mais, de tous les enfans de Catherine de Médicis, c'est la seule dont la destinée fut paisible. Catherine avait encore eu deux filles mortes jeunes.

¹ Au milieu d'une vie remplie de tant d'intrigues, d'affaires et de plaisirs, Catherine de Médicis fut souvent atteinte de maladies graves, et elle pensa périr victime des plus funestes accidens; elle eut une fois la jambe cassée en tombant de cheval; sous le règne de Charles IX, il fallut la trépaner à la suite d'une autre chute de cheval.

MARIE STUART,

Femme de FRANÇOIS II.

Adieu, plaisant pays de France,
O ma patrie
La plus chérie
Qui as nourri ma jeune enfance ;
Adieu, France, adieu mes beaux jours !
La nef qui déjoit nos amours
N'a ci de moi que la moitié ;
Une part te reste, elle est tienne,
Je la fie à ton amitié
Pour que de l'autre il te souviene.

Tels sont les adieux que Marie Stuart nous a laissés en quittant notre beau pays : telle est la prière qu'elle nous fait de garder sa mémoire. La France a exaucé ce vœu ; elle a conservé le souvenir de Marie Stuart ; elle a plaint ses malheurs ; se souvenant de « cette jeune enfance, » nourrie sur le sol français, et de cette mort douloureuse, qui a terminé une longue captivité, elle a peint, pleuré, chanté Marie Stuart reine et prisonnière, sans approfondir sa vie par un examen trop rigoureux.

Fille de Jacques V, roi d'Ecosse, Marie était orpheline à sept jours (novembre 1542), et devenait reine sous la tutelle et la régence de sa mère, Marie de Lorraine. Henri VIII demanda sa main pour Édouard VI; mais l'ancienne inimitié des deux royaumes ne permit pas de contracter cette alliance: c'était rendre l'Ecosse province de l'Angleterre.

La veuve de Jacques V, après bien des négociations, confia enfin le sort de sa fille à la maison de France.

Marie Stuart quitta l'Ecosse à six ans, pour être élevée sous les yeux de ses oncles à la cour de Henri II. Ses vaisseaux eurent bien de la peine à éviter les Anglais et à aborder sur les côtes de Bretagne, « où certes la male fortune, n'ayant pu passer la mer avec elle et ne l'osant « attaquer en France, la laissa, dit Brantôme, si bien que « la bonne la prit par la main ¹. » Marie s'accoutuma promptement à cette cour polie; elle apprit l'italien, l'espagnol, et le latin; elle parlait l'anglais et le français également bien. A quatorze ans, elle lut une harangue latine, en présence de la cour, soutenant et défendant, contre l'opinion commune, qu'il était « bien séant aux femmes de savoir les lettres et « arts libéraux ². »

Brantôme nous donne l'idée de la facilité avec laquelle elle faisait des vers lorsque, voulant prouver qu'on lui en avait prêté qui n'étaient pas d'elle, il dit: « Elle en composoit « de plus beaux et plus gentils, et promptement, comme « je l'ai vu souvent, comme elle se retiroit dans son cabi- « net, et sortoit aussitôt pour nous en montrer à aucunes « honnêtes gens que nous étions. » Il ajoute: « De plus, elle

¹ Brantôme, Discours III, page 251.

² *Idem, ibid.*

« écrivoit bien en prose, surtout en lettres que j'ai vues, et
 « très-éloquentes et hautes. Toutefois, quand elle devisoit
 « avec aucuns, elle usoit de fort doux, mignard, et agréable
 « langage, et avec une bonne majesté, mêlée pourtant avec
 « une discrète et modeste privauté, et surtout avec une
 « fort belle grâce : de même que sa langue naturelle, qui
 « de soy est fort rurale, barbare et mal sonnante, elle la
 « parloit de si bonne grâce, et la façonnoit de telle sorte
 « qu'elle la faisoit très-belle et agréable en elle, mais non
 « en autres ¹. »

Marie Stuart épousa le dauphin François, le 24 août 1558; la cérémonie se fit à l'église Notre-Dame, sur un échafaud dressé à la porte du temple, afin que l'affluence du peuple pût en voir toute la pompe; les deux époux entrèrent ensuite au chœur pour entendre la messe; on n'appela plus Marie Stuart que la *reine-dauphine*, et son mari le *roi dauphin*, » vivant tous deux, dit encore Brantôme, avec un très
 « grand amour et plaisante concorde. » Telle fut la douce vie de Marie Stuart en France; aimable et expansive, Marie n'avait malheureusement aucun attrait pour la politique. Son habileté dans les affaires ne répondit jamais à l'étendue de son esprit pour les lettres ou la conversation. Elle eut la maladresse d'offenser sa belle-mère en plusieurs occasions :
 « Elle a beau faire, dit-elle un jour, elle n'est que la fille
 « d'un marchand! » Marie ne portait la couronne que depuis dix-huit mois, lorsque François II mourut; veuve à dix-huit ans, elle craignait de quitter la France :

En mon triste et doux chant,
 D'un ton fort lamentable,

dit-elle dans une de ses plaintes,

¹ Brantôme, Discours III.

Je jette un œil tranchant,
De perte incomparable ;
Et en soupirs cuisants
Passe mes meilleurs ans.

.....
En mon doux printemps,
Et fleur de ma jeunesse,
Toutes les peines sans
D'une extrême tristesse,
Et de rien n'ai plaisir
Qu'en regret et désir.

Elle devait régner en Écosse, mais sur un sol mouvant et sous un ciel orageux. « Hélas ! dit Brantôme, elle n'y « avait aucune envie et volonté. » Tous ses regrets étaient « pour la France ; « elle aurait mieux aimé y vivre de son « douaire que d'aller régner en Écosse. » A peine eut-elle quitté Calais, qu'elle vit un navire sombre et périr pour n'avoir pas suivi le courant : « Ha ! mon Dieu ! s'écria-t-elle, quel augure de voyage est cela ? » — Un vent frais s'étant élevé, sa galère voguait à pleines voiles, mais, appuyée sur la poupe et les yeux fixés sur la France, Marie y resta cinq heures, fondant en larmes, et répétant : *Adieu, France ! France, adieu !* Le soir on la pressa de descendre ; ses pleurs redoublèrent : « C'est à cette heure, chère France, que je te perds « pour jamais, s'écria-t-elle. La nuit obscure et jalouse du « contentement que j'aurais eu de se voir tant que j'eusse « pu, m'apporte un voile devant les yeux, pour me priver « d'un tel bien. Adieu donc, chère France que je perds du « tout de vue ; je ne te verrai jamais plus ¹. » Elle fit faire un lit sur la poupe, et se jeta dessus en recommandant au pilote de l'éveiller dès l'aube du jour, si on pouvait encore découvrir la terre de France. Cette consolation lui était ré-

¹ Brantôme.

servée, car le vent ayant cessé, on ne fit presque pas de chemin dans la nuit, et le lendemain, à l'aurore, elle put entrevoir encore ce rivage tant aimé. Elle y attacha les yeux jusqu'à ce que la forme fantastique des nuages à l'horizon eût remplacé la réalité de cette terre, qui s'évanouissait dans le lointain. On l'entendit répéter encore : « Adieu, adieu, France, adieu, c'en est fait, je ne te verrai plus ! » Ce fut son dernier adieu, elle le prononça d'une voix plus ferme, et ne tourna plus les yeux de ce côté.

Le navire n'était pas bien éloigné, lorsqu'on la menaçait d'une flotte anglaise : « Ah ! dit-elle, que bienheureuse serait cette menace, qui me ferait rentrer au port ! » — On aborda en Écosse par un brouillard si épais, qu'il fallut jeter l'ancre pendant un jour et une nuit, avant de reconnaître le lieu où l'on était ; « et, dit Brantôme, il y en eut qui augurèrent sur ledit *brouillard*, qu'on allait prendre terre sur un royaume *brouillé, brouillon* et mal plaisant. »

Ici finissent les détails que nous devons recueillir sur Marie Stuart ; le reste ne nous appartient pas. On sait ses fautes et ses malheurs comme reine d'Écosse. Pendant trois ans elle lutta seule contre les partis religieux qui déchiraient son pays ; catholique, elle était en butte à la haine des Puritains ; on l'insultait publiquement du haut des chaires presbytériennes. Le docteur Lenox, fougueux dans cette affectation d'austérité qui fait le propre de sa secte, ne craignait pas de comparer cette reine aimable aux reines les plus odieuses d'Israël ¹.

Dans l'espoir de se donner un appui, elle épousa Henri Darnley Stuart, son cousin, qui, dans un transport de

¹ Lacretelle jeune, *Histoire de France pendant les Guerres de religion.*

jalousie, tua le musicien Rizzio. Le sang de Rizzio couvrit la robe de la reine, alors enceinte. — Après une rupture et une réconciliation, Henri périt par l'effet d'une mine qui fit sauter son château au moment où la reine venait de le quitter. Accusée de complicité avec Bothwell, Marie épousa ce même Bothwell. Dès lors, sa cause fut perdue. Son frère, le comte de Murray, prend la tutelle de Jacques VI, force Marie à abdiquer, Bothwell à fuir, et retient la reine prisonnière. Elle échappe ; ses amis perdent le combat de Dumbrisson ; il ne lui reste plus de ressource que de se réfugier en Angleterre. — Là, sa rivale Élisabeth, au mépris des droits de l'hospitalité, la retint prisonnière : plusieurs fois Marie essaya de sortir de captivité ; les tentatives de ses amis en sa faveur furent punies par la prison ou par la mort. Le comte de Norfolk, qui avait cherché à la délivrer, eut la tête tranchée le 2 juin 1572, comme coupable de trahison contre Élisabeth et contre l'État. Marie elle-même se vit à la fin sacrifiée ; mais sa mort restera comme une tache ineffaçable à la mémoire de la reine d'Angleterre. Élisabeth poussa la cruauté jusqu'à refuser le ministère et le secours d'un prêtre à cette reine catholique. Marie protesta contre cette dernière violence ; elle refusa d'entendre l'aumônier anglican qu'Élisabeth lui envoyait pour lui faire renier sa foi. Elle écrit à son confesseur ce qu'on lui refusait la consolation de dire ; elle passa dans le calme et la prière cette dernière nuit de sa vie ; le matin, après avoir partagé entre ses femmes les objets dont elle pouvait disposer, et les avoir chargées de ses recommandations pour son fils et pour ses amis qu'elle n'osa nommer, dans la crainte de les compromettre, elle se para d'une robe de velours noir, resta de son ancienne splendeur, disant avec un léger sourire : *Qu'il fallait du moins paraître avec décence à cette cérémonie.* Elle pardonna à la

reine Élisabeth, qu'elle appela sa sœur; et, admirable par le mélange de fermeté, de sensibilité, de résignation et de piété qui brillèrent en elle dans ces dernières heures de sa vie, elle entra d'un air serein dans la salle tendue de noir où était dressé l'échafaud. Sa contenance et sa beauté attendrissaient même ses exécuteurs; mais jusqu'au dernier moment le ministre d'Élisabeth ne cessa de faire entendre ses importunes exhortations; Marie Stuart pressait sur ses lèvres le crucifix qu'elle tenait à la main : le prêtre anglican témoin de cet acte de piété, le lui reprocha comme une idolâtrie. Elle lui dit : « Jugez-vous que l'image de notre Sauveur mort sur la croix ne soit pas digne de tout le respect d'une chrétienne, ou que quelque autre objet puisse mieux relever mon espérance à cette heure solennelle ? » Ce furent les dernières paroles de Marie Stuart; en vain son fils avait écrit en sa faveur : sa mort indigna l'Europe entière, et la postérité n'en absoudra jamais Élisabeth.

ÉLISABETH D'AUTRICHE,

Femme de CHARLES IX.



ELLE de l'empereur Maximilien II et de Marie d'Autriche, Elisabeth, à seize ans, était belle, modeste, prudente, et telle que dès son arrivée à la cour de France elle comprit le rôle qu'elle devait y jouer pour ne pas heurter le pouvoir de Catherine ¹. Elle plut à Charles IX et elle lui voua un attachement profond. « Je puis me louer d'avoir en elle, « disait Charles, dans une épouse aimable, « la femme la plus sage et la plus vertueuse, « non pas de la France, non pas de l'Europe, mais du « monde entier. »

¹ Les noces se célébrèrent à Mézières; le cardinal de Bourbon fit la cérémonie des épousailles le 26 novembre 1570. Tout y fut si magnifique, que les Allemands qui avaient accompagné la princesse ne cessaient de s'écrier: « Le beau royaume! le riche « royaume! il est inépuisable. » Les cortéges du roi, de la reine, de la reine-mère

« Madame Isabeau n'est point huguenote, disait Brantôme, bien que nourrie au pays de cette maudite hérésie. » Sa religion était éclairée, et sa conscience droite.

A la Saint-Barthélemy, éveillée la nuit, et avertie de ce qui se passait : « O Dieu ! s'écria-t-elle, le roi le sait-il ? » — « C'est lui, madame, qui en a donné l'ordre. » — « O mon Dieu ! qu'est ceci et quels conseillers sont ceux-là qui lui ont donné tel avis ? Mon Dieu, je vous supplie et vous requiers de lui pardonner, car si vous n'en avez pitié, j'ai grand peur que cette offense ne lui soit jamais absoute. » Et fondant en larmes elle demanda ses Heures et passa la nuit entière en prières.

Pendant la longue maladie de Charles IX, Élisabeth ne quitta pas le lit du malade. « Elle excitait la compassion, dit Brantôme, et l'on ne pouvait, sans être touché, voir ses larmes si tendres et si secrètes, qu'à peine les voit-on distinguer par le soin qu'elle prenoit pour qu'elles ne parussent pas, de peur d'inquiéter le roi. »

« Mon frère, je vous recommande ma fille et ma femme, » dit Charles IX mourant à Henri de Navarre, soit qu'il n'eût pas confiance en Catherine de Médicis, soit qu'il craignît qu'Élisabeth ne fût pas heureuse pendant le règne de Henri III.

Quand il fut mort, les dames qui entouraient la reine

étaient d'une richesse qui passa tout ce qu'on avait vu sous les règnes précédents. — Les robes des princesses (madame de Lorraine, madame Marguerite), celles des princes (les ducs d'Anjou, d'Alençon et de Lorraine), étaient de toile d'argent brodée de perles, et fourrée d'hermine pour les dames, de loup-cervier pour les princes. Le manteau royal, la couronne d'or, travaillée avec un goût exquis et enrichie de diamants, distinguaient la jeune reine; le manteau était de velours violet semé de fleurs-de-lys d'or, doublé d'hermine mouchetée; la queue avait vingt aunes de long. — Les costumes des courtisans répondaient à cette magnificence; — le festin des noces fut servi avec une richesse royale. On sait que c'est à cette noce de Charles IX que fut mangé, pour la première fois, le dindon rapporté des Indes.

lui disaient : « Ah ! madame, quel malheur que vous n'ayez
« pas de fils ! votre sort serait moins à plaindre ; et vous
« seriez reine-mère et régente. »

« Louons Dieu, dit-elle, de ce que cela n'est pas. La
« France est assez malheureuse sans que ses maux soient
« augmentés par les embarras d'une minorité. Dieu a eu
« pitié de l'État ; il a tout fait pour le mieux. »

Cette sage princesse ne resta pas en France, elle retourna auprès de l'empereur Rodolphe, son frère. Là, elle bâtit un monastère de l'ordre de Sainte-Claire ; elle employait ses douaires des provinces du Berry, du Bourbonnais, du Forez et de la Marche, à répandre des bienfaits sur ces domaines mêmes. Quand Marguerite de Valois, sa belle-sœur, fut malheureuse, Élisabeth partagea son douaire avec elle comme avec une véritable sœur. Contente dans sa retraite, elle alléguait la parenté pour refuser la main de Philippe II, roi d'Espagne, veuf en troisièmes nocces d'Anne d'Autriche, propre sœur d'Élisabeth. A sa mort, qui arriva en 1592 (elle n'avait que trente-sept ans), elle fut pleurée de tous ceux qui avaient eu le bonheur de l'approcher ; Marguerite de Valois en fut inconsolable ; la reine d'Espagne s'écria : *La meilleure de nous est morte !* — Élisabeth est inhumée au monastère de Sainte-Claire, à Vienne. Marguerite parle d'un mémoire composé par cette reine *sur ce qui s'est passé en France sous le règne de Charles IX* ; la reine de Navarre dit l'avoir lu, et l'avoir trouvé « *une très-belle chose.* » Il est regrettable qu'il soit perdu.

Marie-Élisabeth, fille unique de Charles IX et d'Élisabeth d'Autriche, née en 1572, était morte à Amboise, âgée de six ans, en 1578.





Engraving by

after the original by

Louise de Vaudemont.

Henr. III.

LOUISE DE VAUDÉMONT,

Femme de HENRI III.



A robe de l'Église est enrichie de broderies d'une admirable variété. Ces mots peuvent être appliqués au mérite des deux reines qui se sont assises sur le trône des derniers Valois ; toutes deux, pieuses, excellentes, aimant leurs époux, fidèles à leurs devoirs, veuves vraiment veuves, comme parle l'Écriture, ne cherchant de consolation qu'en Dieu, modestes dans la retraite, après avoir donné l'exemple de la vertu la plus élevée dans une cour corrompue ; telles furent Élisabeth et Louise. Cette haute perfection porta cependant en chacune un cachet particulier, qui permet d'en remarquer les nuances et presque le contraste ; telles, deux fleurs modestes dont l'éclat, la couleur et le parfum différent.

Élisabeth était belle, mais Louise offrait la beauté dans un degré de perfection si rare qu'on la pouvait nommer idéale. Brantôme, qui était bon juge en cette matière, lui rend ce témoignage : « Jamais plus d'éclat et de douceur réunis ; jamais tant de grâce : parée, elle l'emportait sur les femmes les plus brillantes ; non parée, elle plaisait peut-être encore plus. » C'est avec de tels avantages que Henri III la vit pour la première fois, lorsque, faisant le voyage de France en Pologne, il s'arrêta en Lorraine. Louise, fille de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont, et de Marguerite d'Egmont, avait perdu sa mère presque en naissant ¹. Lorsqu'à l'âge de dix ans, Louise de Lorraine parut à la cour de Nancy auprès du duc Charles, son cousin, madame Claude de France ² s'étonna de la merveilleuse politesse de son langage et de ses manières ; on en fit honneur aux soins de Jeanne de Savoie, que le comte de Vaudémont avait épousée en secondes nocces, et qui avait élevé cette enfant avec autant de tendresse que si elle en eût été sa propre fille. Louise était si docile, qu'on ne lui vit jamais faire ces fautes légères que l'enfance rend presque inévitables ; son esprit n'était pas très-étendu, mais sa mémoire était excellente, et elle avait le goût de la lecture. La dame de Champy, sa gouvernante, l'entoura de serviteurs français, et ne lui donna que des compagnes choisies, en sorte qu'elle apprit à parler le français le plus pur. Dès l'enfance elle eut le goût des exercices de piété.

Lorsque Dugast, favori de Henri III, vint faire la de-

¹ C'est à Nomény, à six lieues de Metz, sur la Seille, que naquit Louise de Vaudémont, le 30 avril 1553. L'évêque de Toul et la comtesse de Salins la tinrent sur les fonts de baptême.

² Fille de Henri II et de Catherine de Médicis, mariée au duc de Lorraine.

mande au due de Vaudémont, Louise était absente. Depuis l'âge de douze ans elle allait prier toutes les semaines à la chapelle Saint-Nicolas, dans le voisinage de Nancy ; elle y allait toujours à pied, souvent habillée comme une simple fille de village et accompagnée de quelques-unes de ses dames, d'un gentilhomme et d'un laquais ; elle distribuait ces jours-là, en aumônes, vingt-cinq écus que son père lui donnait chaque mois pour ses menus plaisirs ¹. Le soir du jour où l'ambassade du roi de France arriva, Louise de Vaudémont, revenant un peu tard et plus fatiguée que de coutume, s'était mise au lit sans avoir paru au cercle de son père. Le lendemain matin, de très-bonne heure, elle vit entrer sa belle-mère dans son appartement ; ce n'était plus cette Jeanne de Savoie qui lui avait servi de mère ; elle avait eu le malheur de la perdre en 1568. La dureté de sa nouvelle belle-mère, Catherine de Lorraine de Vaudémont, avait remplacé la tendresse de la première ; Louise était accoutumée à n'en recevoir jamais que des humiliations ; aussi, en la voyant entrer à une heure inaccoutumée, pensa-t-elle que c'était pour quelque sujet de plainte, et, s'excusant de n'être pas prête : « Pardonnez-moi, ma-
« dame, lui dit-elle, si je ne me suis pas trouvée à votre
« lever. » — « C'est à moi, madame, à me trouver au vôtre,
« répondit la comtesse de Vaudémont ; vous êtes reine de
« France. Je n'ai voulu laisser à personne la joie de vous
« annoncer cette grande nouvelle ; oubliez, madame, en la
« recevant, les mécontentements que j'ai pu vous donner,
« et, sur le trône où vous allez être assise, ne refusez pas
« votre protection à vos frères, mes enfants, et à cause d'eux
« à leur mère. »

¹ Note des *Reines et Régentes*, par Dreux Du Radler ; il cite Antoine Mallet, *Économie spirituelle des Grands*, page 189.

L'étonnement de Louise ne lui permit pas de comprendre le discours de sa belle-mère : « Que me voulez-vous dire, » s'écria-t-elle, et que s'est-il passé? » Le duc de Lorraine, et le comte de Vaudémont entrant dans son appartement avec un air extraordinaire de joie, lui confirmèrent ce que la comtesse venait de lui annoncer. Son père l'embrassa mille fois en la félicitant. Les faiseurs d'anecdotes ont dit qu'elle n'en eut pas d'abord une très-grande joie, parce qu'elle aimait le prince de Salm¹, et que même le roi pensa à rompre le mariage. Si cela est, les sentiments de Louise changèrent promptement, car jamais femme ne se montra plus attachée à un époux.

Le 11 février, Louise arriva à Reims avec son père; sa première entrevue avec le roi eut lieu le lendemain, et le sacre se fit le 13. Mais tous les présages de ce jour parurent malheureux.

D'abord Henri III fut si occupé de sa toilette et de celle de sa jeune épouse qu'il y passa sept heures entières, et fit attendre pendant tout ce temps le pontife, la cour, le peuple; en sorte que la messe du sacre ne fut célébrée qu'à quatre heures du soir; la cérémonie se fit aux flambeaux;

Ensuite on remarqua que deux fois la couronne avait chancelé sur la tête du roi, et il se plaignit qu'elle le blessait;

Enfin, le maître des cérémonies oublia de donner le baiser de paix, et le *Te Deum* ne fut point chanté.

Dans les premiers temps de son union, Henri² parut

¹ Elle était recherchée par le prince de Salm et par le comte de Brienne, de la maison de Luxembourg.

² Henri III associait aux habitudes les plus dépravées, à la mollesse la plus honteuse, des pratiques de dévotion puérides et multipliées par lesquelles il croyait, ou effacer ses

tout occupé de la reine : il lui accorda des faveurs pour sa famille, pour cette famille de Lorraine déjà trop puissante. Une cession enregistrée par le Parlement, *le roi étant en son lit de justice*, donna au duc de Lorraine le droit de battre monnaie dans le Barrois. — Louise obtint encore le droit de disposer de ses biens en faveur de ses frères. — Alors Catherine de Médicis fit jouer quelques intrigues pour rompre l'influence que prenait la jeune reine ; cela ne lui fut pas difficile : Louise n'était pas de force à lutter contre Catherine. On lui inspira de la jalousie contre M^{lle} de Châteauneuf, qui avait été maîtresse du roi ; on en inspira au roi contre le comte de Salm ; il y eut des explications assez aigres. Louise pleura beaucoup. Le roi lui intima l'ordre de renvoyer sa gouvernante, la dame de Champi. Ces premiers chagrins firent sur la reine une si vive impression qu'elle en tomba malade. Henri III, sans revenir pour elle à l'amour qu'il lui avait d'abord témoigné, lui sut gré de la douceur qu'elle montra, et les deux époux vécurent fort unis. Le roi laissa toute liberté à sa femme pour des exercices de piété qui devinrent bientôt l'unique affaire de la reine. La dévotion de Louise l'engagea à quitter toute pa-

fautes, ou donner au peuple un gage de son zèle pour la religion ; mais il se trompait : ses scandales n'étaient point oubliés, et ses pénitences n'éclairaient point. Jamais prince ne fut plus méprisé. Le peu de dignité de ce règne a quelque chose qui confond l'esprit. Ce monarque, dont le royaume était déchiré par les guerres civiles et par les querelles de religion, dont le pouvoir était envahi par les étrangers, dont la couronne était en péril, employait des heures à se parer au milieu de ses favoris et de ses mignons : friser une dentelle, attacher une fraise, entourer de perles un chapeau de velours, ou broder de diamants la manche d'un pourpoint, c'étaient pour lui de graves affaires. Dans la matinée, se promenant en carrosse avec la reine, il allait visiter le marché aux fleurs, achetait lui-même des animaux curieux, et revenait en jouant avec des singes, des oiseaux, ou de petits chiens qu'il attachait à sa ceinture, ou dont il remplissait un panier qu'il mettait sur les genoux de la reine ; — puis, après des nuits passées dans le désordre, il allait réciter des oraisons, des chapelets, se couvrir du cilice, et, sur ses épaules nues, recevoir la discipline des mains de quelque moine au couvent des Chartreux ou des Minimes.

rure, à se vêtir de laine commune, à ne plus porter de rouge, et à avoir un train si simple qu'on ne l'aurait jamais prise pour une reine de France. On raconte que chez un marchand de la rue Saint-Denis, où elle était allée faire quelques emplettes, une dame demanda « quelle était cette « personne qui prétendait passer avant la femme d'un président, » et, que la reine, se retournant vivement et remarquant le luxe des habits de la plaignante, lui dit : « En vérité, madame, vous êtes bien brave pour une femme de « votre qualité. » — (Il venait de paraître un édit qui réglait les vêtements de chaque condition et notamment ceux des *femmes de présidents*, lesquelles étaient réprimandées d'afficher un luxe égal à celui des plus grandes dames de la cour.) — « Si je suis brave, reprit la présidente bien éloignée de savoir à qui elle parlait, ce n'est aux dépens de « personne et encore moins aux vôtres. » Quelqu'un l'ayant avertie, elle se jeta aux genoux de la reine. — « Relevez- « vous, madame, lui dit Louise de Vaudémont, et croyez « que je ne suis du tout offensée que du mépris qu'on fait « de l'édit du roi. Songez, madame, que de tels édits sont « sages qui mettent un frein au luxe, lequel, en ruinant les « familles, nuit à la cause des pauvres, contribue à la vanité, blesse la modestie, et fait grand tort aux âmes. L'état « du roi serait bien plus prospère si chacun faisait son « devoir, et si le luxe auquel on met mal à propos sa gloire, « faisait place, dans chaque condition, à un état bien séant « à la portée des particuliers. » — Il n'est pas dit si la présidente reforma son luxe sur les avis de la reine. — Toute à ses soins pieux, alarmée des progrès de l'hérésie et guidée par les princes de la maison de Guise qui étaient ses parents, Louise pensa franchement que la ligue était le seul moyen de sauver la religion et l'État ; elle ne crut à ses pro-

jets d'ambition que lorsqu'un fanatique eut assassiné Henri III. Jusque-là, pleine de confiance aux princes de sa maison, elle vit avec peine que le roi redoutait leur influence; quand le roi projeta l'assassinat du duc de Guise, il eut soin d'éviter qu'elle pût le soupçonner, il avait passé la journée avec elle sans qu'elle eût rien vu en lui qui décelât le moindre trouble.

Lorsque quelques mois plus tard Henri III fut assassiné à Saint-Cloud (1^{er} août 1589), ce prince voulut écrire lui-même à la reine : *Ma mie*, lui dit-il, *vous avez su comme j'ai été misérablement blessé. J'espère que ce ne sera rien. Priez Dieu pour moi. Adieu, ma mie.*

Louise était alors à Chinon où elle manquait de tout. Elle avait dû congédier toutes ses filles, à l'exception de quatre; on ne lui remit pas la lettre du roi, car on reçut en même temps la nouvelle de la mort de ce prince, et on voulait préparer doucement la reine dont on prévoyait l'affliction. On la détermina sous quelque prétexte à venir à Chenonceaux, où on lui apprit la triste vérité. Elle se montra inconsolable, et passa le temps de son veuvage dans une retraite absolue. On montre encore à Chenonceaux le lit d'ébène sur lequel elle prenait quelque repos dans son salon de deuil. Les meubles qui lui ont servi, les bas-reliefs d'argent sur un fond gris qui ornaient le cabinet y sont encore. Ce petit salon donne sur l'oratoire de la reine et conduit à sa bibliothèque. On lit sur la porte : *Librairie de la royne*. Henri IV promit à Louise de poursuivre les meurtriers. Pendant ce temps les ligueurs élevaient jusqu'au ciel Jacques Clément; ils fermaient Paris au roi légitime, et Henri IV était contraint de reconquérir son royaume.

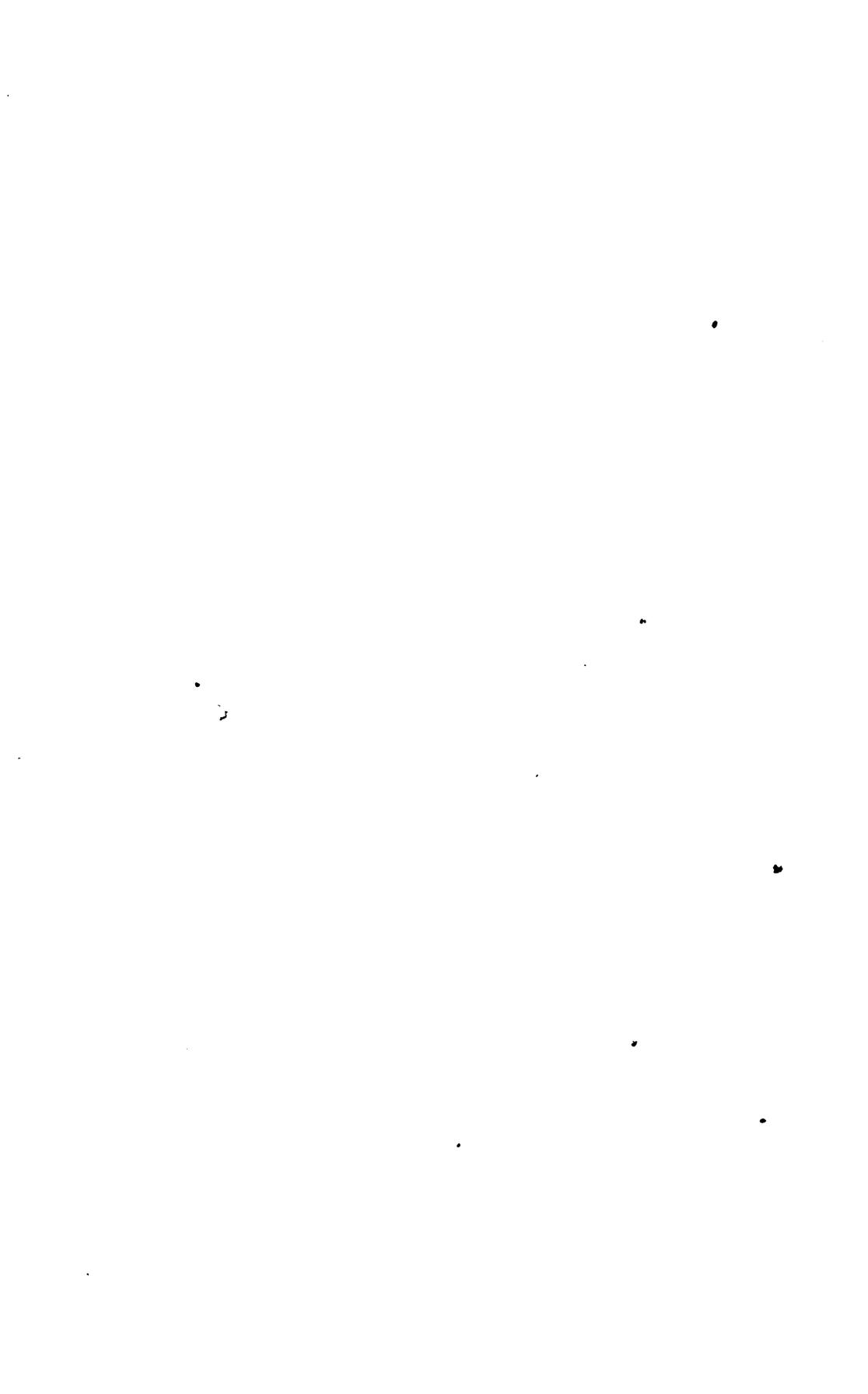
Louise se vit réduite à un revenu de douze mille écus; quand les affaires du nouveau roi permirent de faire payer

son douaire, elle eut 100,000 livres; le roi lui avait donné en outre la ville de Romorantin; en 1593, le mercredi 12 janvier, Henri IV étant à Chartres, la reine douairière y vint pour lui présenter personnellement la plainte qu'elle avait formée dès 1589. A la messe, qui fut chantée immédiatement après l'audience, Louise s'évanouit, trop émue et par le discours de l'avocat qui avait rappelé toutes les circonstances du crime, et par le chant des psaumes, surtout par celui du psaume *Exaudiat* que Henri III aimait. Henri IV lui donna toutes les consolations que lui fit trouver la bonté de son cœur. Il oublia en ce moment qu'au temps de la ligue, Louise lui avait été opposée, et qu'elle l'avait même assez mal reçu quand il se réconcilia avec Henri III. Les démarches du Parlement pour découvrir les complices de Jacques Clément n'eurent pas de résultat, mais Louise avait fait tout ce qui dépendait d'elle pour la mémoire de son mari. Elle rentra dans sa retraite de Chenonceaux. Une de ses plus grandes jouissances était de doter et d'établir des familles; elle en entretenait un grand nombre, ce qui n'empêchait pas qu'elle ne fit des dons aux églises, aux communautés, et qu'elle ne se montrât très généreuse à l'égard de ses serviteurs. En 1598 elle fit don à Lorette d'un cœur d'or orné de diamants, avec une nef d'argent destinée à servir de lampe. Elle établit plusieurs chapelains à Notre-Dame-des-Ardilliers. Dans un voyage qu'elle fit à Chartres, elle combla l'église de présents et consacra 60,000 livres à la fondation d'un couvent de capucins. Son économie, et les privations personnelles qu'elle s'imposait, lui permettaient de suffire à ces abondantes aumônes. — Elle mourut, le 29 janvier 1604, à Moulins, l'une des villes de son douaire. Elle finit sa vie dans des sentiments si pieux que son historien, copié par Dreux du Radier que nous transcrivons

presque littéralement ici, dit que la mort des plus grands saints ne saurait être marquée plus manifestement du sceau de l'agneau ¹. Les dix dernières années de sa vie s'étaient écoulées dans une langueur et des infirmités qui l'avaient presque constamment retenue sur un lit de douleur. — Son testament, daté de Moulins le 28 janvier 1601, ordonne la fondation d'un couvent de capucines à Bourges. Henri IV changea le lieu de la fondation et fit bâtir ce monastère à Paris ; les restes de Louise y furent inhumés. Dans son testament, Louise de Vaudémont prend les titres de *reine douairière de France et de Pologne, comtesse de Forez, haute et basse Marche, dame de Romorantin*.

Elle n'avait jamais eu qu'un enfant qui ne vint pas à terme.

¹ Dreux Du Radier, *Reines et Régentes*, t. v, p. 93. *Louise de Lorraine*.



QUELQUES MOTS SUR MARGUERITE DE VALOIS.

PREMIÈRE PARTIE DE L'ŒUVRE IV.



OTRE femme a l'air fort mo-
« deste, elle est fort belle et de
« bonne grâce, mais nourrie
« en la cour la plus maudite et la plus
« corrompue que oncques ne vis, et
« me tarde que vous l'emmeniez, et la
« preniez avec vous, et qu'elle sorte
« de là. »

Voilà ce qu'écrivait Jeanne d'Albret à son fils Henri de Béarn au moment où elle concluait le mariage de ce prince avec Marguerite. Cette influence des premières années de Marguerite ne s'effaça jamais ; la vie de cette princesse fut un long scandale, les exemples de vertu que lui donnaient les femmes de ses frères furent perdus pour elle. Nous ne répéterons pas les éloges que multiplie Brantôme sur la beauté de

Marguerite, sur *sa divine majesté*, et sur le talent qu'elle avait d'inventer les modes les mieux séantes; de tels éloges se prennent à leur juste valeur. Brantôme y mettait peu de délicatesse, car il ne craint pas de comparer son héroïne à Isabelle de Bavière : « C'est de la reine Isabeau, « dit-il, que vinrent ces modes qui passèrent en son temps « pour des merveilles, mais qui sont laides si on les com- « pare à celles de notre reine Marguerite, qui en inventa « bien de plus gentilles. » Brantôme ne loue pas autrement Marguerite, dont il défend cependant la renommée comme il avait défendu celle de Catherine.

Nous savons comment les noces de Marguerite devinrent le signal du massacre des protestants.

« Parée à la royale avec la couronne et le corset d'hermine « mouchetée qui se mettoit au-devant du corps; toute bril- « lante de pierreries, et le grand manteau bleu à quatre « aunes de queue, porté par trois princes, » Marguerite avait donné sa foi au roi de Navarre, protestant; elle avait cherché à dissimuler sous quelque répugnance la joie assez visible qu'elle ressentait de se voir reine, mais elle n'était pas dans le secret des scènes sanglantes qu'on préparait pour son mariage. Le troisième jour des noces et des fêtes, le soir comme elle se trouvait au coucher de la reine-mère, celle-ci lui ordonna de se retirer.

« Comme je faisois la révérence, dit Marguerite en ses « Mémoires, ma sœur de Lorraine ¹ me prend par le bras « et m'arrête; et se prenant fort à pleurer, me dit : Pour « Dieu, ma sœur, n'y allez pas; ce qui m'affligea extrême- « ment. La reine ma mère s'en aperçut, et appelant ma « sœur, se courrouça fort contre elle, et lui défendit de me

¹ Madame Claude, mariée au duc de Lorraine.

« rien dire..... Je voyais bien qu'elles se contestoient, mais
« je n'entendais pas leurs paroles. Elle me commanda en-
« core rudement que je m'allasse coucher. Ma sœur, fon-
« dant en larmes, me dit bonsoir, sans m'oser dire autre
« chose, et moi, je m'en allai toute transie, sans imaginer
« ce que j'avais à craindre. »

Le roi de Navarre était au lit : Marguerite le trouva environné de trente ou quarante huguenots qui parlèrent toute la nuit de la blessure de l'amiral de Coligny ; au point du jour il sortit pour aller jouer à la paume, en attendant le lever de Charles IX ; car il venait de résoudre, avec ses amis, qu'il irait demander justice de l'attentat commis sur l'amiral. Pendant ce temps, le sang coulait dans toutes les rues.

Après le départ du roi son mari, Marguerite avait fait fermer la porte de sa chambre, et, malgré son inquiétude, elle commençait à céder au sommeil, lorsqu'elle entend frapper à coups redoublés ; on frappait des pieds et des mains en criant : *Navarre ! Navarre !* La nourrice de Marguerite qui couchait dans l'appartement croit que c'est le roi, elle court ouvrir... quel est son effroi en voyant un homme couvert de sang que poursuivent quatre archers, et qui, traversant l'appartement, se jette sur le lit de la reine de Navarre en criant : *Sauvez-moi ! sauvez-moi !* Marguerite épouvantée se précipite dans la ruelle, mais elle est prise à bras-le-corps par cet infortuné qui réitère ses supplications. Elle s'écrie de son côté, sans savoir ce qu'on lui veut, quel est cet homme, ce sang, ce tumulte, lorsque Nançay, capitaine des gardes, se montre à la porte ; il n'était que trop instruit de ce qui se passait ; il comprend tout, mais, malgré l'horreur d'une telle situation, il ne peut s'empêcher de rire de ce qu'elle offrait d'étrange : ce gentilhomme était un huguenot poursuivi par les gens

de Charles IX et qui était venu chercher un asile dans l'appartement de son prince. Nançay fit sortir les archers, et accorda à Marguerite la vie de ce malheureux jeune homme qu'elle fit panser, et cacher dans un cabinet voisin. Puis s'étant fait expliquer par Nançay la cause du tumulte, elle se mit à pleurer amèrement et demanda où était son mari; Nançay lui assura qu'il ne lui serait rien fait, et que le roi de Navarre était dans le cabinet de Charles IX. Alors, prenant un manteau de lit, et surmontant l'horreur dont elle était saisie, Marguerite voulut passer chez la duchesse de Lorraine. En s'y rendant, elle vit percer d'une hallebarde un gentilhomme nommé Bourse, et tomba presque évanouie entre les bras du capitaine des gardes. A peine chez sa sœur, deux autres gentilshommes vinrent la solliciter de les sauver; elle fut se jeter aux pieds du roi et de la reine-mère, mais ne fut-ce qu'avec beaucoup de peine qu'elle obtint leur grâce.

Le bruit courut qu'elle avait sauvé son mari en l'enveloppant de son manteau; ce qui donna plus tard lieu à ces vers :

Fameux vertugadin d'une charmante reine,
 Tu défends un honneur qui se défend sans peine;
 Mais ta gloire est plus grande en un plus noble emploi,
 Tu sauves un héros en recelant mon roi.

Après la Saint-Barthélemy, et les jours de stupeur qui suivirent, on a vu que tout reprit auprès de Catherine le train accoutumé : le roi de Navarre cachait ses chagrins sous un air d'insouciance et de galanterie; il faisait la cour à la belle madame de Sauves; Marguerite menait dès lors cette vie de désordre, dont elle veut se défendre dans ses Mémoires; les mêmes Mémoires nous disent que, dans ce temps, elle servit quelquefois de médiatrice entre son frère

et son mari. Elle assure avoir rédigé l'écrit sur lequel Henri de Navarre établit sa défense, lorsqu'il se vit accusé de haute trahison, pour avoir cherché à sortir furtivement d'une cour où il était retenu prisonnier.

Elle entreprit, plus tard, de déguiser son mari et son frère (le duc d'Alençon), et de les faire évader, en les faisant sortir tous deux masqués dans son carrosse; cette seconde tentative des princes ne réussit pas mieux que la première, et coûta la vie à plusieurs de leurs amis, accusés de conspiration et de sortilège; la Môle et Coconas eurent la tête coupée sur la place de Grève, et on prétend que Marguerite et Marie de Clèves (duchesse de Nevers), firent enlever ces deux têtes pendant la nuit, et les embaumèrent.

Au commencement du règne de Henri III, le roi de Navarre obligea sa femme à renvoyer une de ses confidentes, et à éloigner Bussi d'Amboise; et c'est alors que commença la mésintelligence entre Marguerite et son mari. Cependant le roi de Navarre et le duc d'Alençon, étant parvenus peu après à quitter la cour, ce fut l'occasion d'une disgrâce pour Marguerite; car les princes, s'étant mis à la tête de cinquante mille hommes contre le roi, Henri III, très irrité contre sa sœur, qu'il accusait de complicité avec le duc d'Alençon, la retint prisonnière dans son appartement; mais ce fut pour peu de temps : elle servit les desseins de sa mère dans les négociations faites à Sens; puis elle intrigua en Flandre, en faveur de son frère le duc d'Alençon, obtint de retourner en Guyenne, auprès de son mari, et y passa d'abord huit mois avec sa mère. Dans un second voyage, Henri IV étant tombé malade, les soins que lui donna Marguerite réunirent les deux époux, et Marguerite se complaît dans le souvenir de la petite cour qu'elle tint à Nérac pendant quatre ou cinq ans.

Mais les dissensions revinrent dans le ménage, après la paix de 1579; Marguerite, rappelée à la cour de France par sa mère, y passa quelque temps, et là les désordres auxquels elle se livrait ayant déplu à Henri III, ce prince fit éclater son mécontentement et injuria sa sœur publiquement, en lui ordonnant en propres termes de « délivrer la cour de sa présence. » Dans leur enfance cependant, et tant que Henri n'était que duc d'Anjou, il avait témoigné beaucoup d'amitié à sa sœur. — Marguerite ne trouva rien à répondre; son silence donnait des armes contre elle. C'est dans cet état d'humiliation qu'elle quitta Paris dès le lendemain, sans équipage, sans suite, outragée à ce point qu'un officier, chargé d'arrêter les dames de la reine de Navarre, osa visiter la litière même de la reine, et l'obliger à ôter son masque ¹.

A Nérac, où Henri la reçut, Marguerite recouvra un peu de tranquillité, mais c'est alors que Henri commença à ne plus dissimuler le mépris que lui inspirait la conduite de sa femme. Cette déconsidération devint telle que le séjour de Nérac étant désormais odieux à Marguerite, elle fuit à Agen (une des villes dont le revenu assurait sa dot). Nous ne suivrons pas le détail des scandales qu'elle donna dans cette ville; le prétexte de sa fuite était l'excommunication de Henri. — Marguerite ne pouvait, disait-elle, vivre avec un époux excommunié. Elle se rendit si odieuse aux habitants d'Agen, qu'ils se révoltèrent contre elle et ne lui laissèrent que le parti de la fuite; montée en croupe sur le cheval de Lignerac, la dame de Duras sur celui d'un autre gentil-

¹ Les femmes alors sortaient avec une sorte de masque qu'elles ôtaient dans l'appartement. — Bolleau a pu dire encore, après 1660, dans le portrait de la femme avare :

Son vieux masque pelé presque aussi hideux qu'elle,

homme, elle gagna, après une course de deux jours, la petite forteresse de Carlat, dans les monts d'Auvergne. A Carlat, elle fut faite prisonnière par le marquis de Canillac qui la conduisit au fort d'Usson, mais qui en devint épris et qui lui livra la forteresse.

La guerre entre les deux rois (Henri III et Henri de Navarre), leur réconciliation après l'assassinat du duc de Guise, le meurtre de Henri III ne laissèrent pas le loisir de songer à Marguerite ; elle vécut à Usson des secours que lui faisait passer Elisabeth, sa belle-sœur. Elle s'était vue réduite aux plus dures extrémités, il lui avait fallu engager ses pierrieres et faire fondre sa vaisselle : « Je n'ai rien de libre
« que l'air, disait-elle, je crains tout, j'espère peu, car, au-
« tour de moi, tout est en désordre et en feu. » Il est vrai qu'elle s'attirait ces maux en soulevant l'Auvergne contre son mari. En 1590, le jour même où Henri IV était vainqueur à Ivry, le marquis de Curton, qui s'emparait de l'Auvergne pour le roi, tailla en pièces un corps d'armée où se trouvaient les amis et les défenseurs de Marguerite. De la terrasse du château d'Usson, elle les vit périr. Elle ne chercha pas alors à se rapprocher de Henri IV occupé à reconquérir son royaume, entouré d'ennemis, d'obstacles et de difficultés, et se voyant si peu de ressources qu'il écrivait : « Je suis roi sans royaume, mari sans femme, et capitaine sans argent. » Et une autre fois : « Je n'ai plus
« un sou ; mon pourpoint a une pièce au coude. Mes sou-
« liers ont été ressemelés deux fois, et depuis quinze jours
« je mange chez les uns et chez les autres, faute d'avoir de
« quoi payer mon dîner. » — Lorsque Henri IV vainqueur eut abjuré, il ne voulut pas revoir une femme qui avait vécu loin de lui, dans l'oubli de tous ses devoirs, et lui fit demander son consentement pour obtenir une séparation ;

mais Marguerite ne céda qu'après la mort de Gabrielle d'Estrées. Elle signa alors une demande de nullité, présentée au pape Clément VIII, et fondée sur ce que le consentement mutuel avait manqué au mariage et avait été suivi de la Saint-Barthélemy.

Lorsque Henri IV lut le consentement que lui envoyait Marguerite (1599), il se sentit touché d'un retour de compassion pour une princesse qu'il avait connue jeune, spirituelle, et dont la vie, unie à la sienne, s'était si malheureusement passée en désordres et en scandales. « Ah ! la « malheureuse ! dit-il, elle sait que je l'ai toujours aimée « et honorée, et que ses mauvais déportements seuls nous « ont fait séparer, il y a longtemps, l'un de l'autre. »

Ainsi Marguerite ne porta jamais le titre de reine de France, quoique son mari fût roi depuis 1589, sacré depuis 1594, et que la bulle du pape, qui annulait le mariage, n'eût été donnée qu'en 1599.

Usson, qui avait été pour elle un lieu de sûreté, devint désormais un exil ; en 1605, elle obtint du roi la permission de venir à Paris, et d'y tenir sa cour à l'hôtel de Boulogne, puis à l'hôtel de Sens, sans autre titre que *la Reine Marguerite*. Le roi allait quelquefois la voir ; elle venait à la cour et se livrait encore à son goût pour le plaisir. Vainement le roi l'avait priée d'être plus ménagère de son temps et de ne pas faire de la nuit le jour, et du jour la nuit ; elle ne suivit point ses avis. — Dégoûtée de sa demeure, à la suite du meurtre d'un de ses favoris tué d'un coup de pistolet, elle acheta un hôtel proche du pré aux Clercs, et posa la première pierre du couvent des Augustins.

Comme Henri III, Marguerite alliait ce qu'elle appelait *la dévotion* à une vie de désordres ; elle avait comme lui de la majesté dans le maintien, et ne savait nullement garder

la dignité de son caractère. Le désir de paraître aux fêtes de la cour lui fit fermer les yeux sur le rang qu'elle y occuperait; elle assista au sacre de Marie de Médicis, et y prit rang après la sœur du roi. Dans son intimité, la familiarité amenait le mépris; c'était lui plaire que de louer sa passion pour un musicien de sa chambre que par dérision on appelait le roi Margot, et en l'honneur duquel elle souffrit qu'on lui adressât des vers :

A ces bois	Les jeux,
Offrons les vœux	D'un amant;
La plume	A ces antres
D'un poète;	Les sons
A ces prés	Les chansons
Les pleurs	D'un chantre.

On les retournait ainsi :

A ces bois, à ces prés, à ces antres
 Offrons les vœux, les pleurs, les sons,
 La plume, les jeux, les chansons
 D'un poète, d'un amant, d'un chantre.

Ces jeux d'esprit en ce temps passaient pour merveilleux; on trouve meilleurs les vers de Marguerite; le style de ses Mémoires est préférable encore. Les plaisirs, les concerts, la danse, des lectures légères, quelquefois des études plus sérieuses dont son esprit la rendait capable, ne suffirent pas pour donner du bonheur à ses dernières années. On la vit peu à peu tomber dans une extrême tristesse. Après la mort du roi, elle s'était montrée bien aise que la régence passât aux mains de Marie de Médicis, qu'elle vint visiter assez souvent; elle demeurait alors le plus habituellement à une maison de campagne qu'elle avait à Issy. Sujette à des terreurs subites, en proie aux accès d'une mélancolie

profonde, elle revint à son hôtel de Saint-Germain où elle mourut en 1615, à l'âge de soixante-deux ans.

La conduite de sa vie ne justifie pas le mot que prête Brantôme à Catherine de Médicis : « La loi salique est une folie ; ma fille Marguerite en est une preuve, car elle a toutes les qualités propres au gouvernement. » Marguerite n'a rien su gouverner ; elle a été le jouet de ses propres passions. Mariée à Henri IV, et réunie à lui après les années orageuses qui avaient suivi la Saint-Barthélemy, elle devait embrasser la fortune de ce héros ; loin de là, elle lui fut infidèle, l'abandonna, s'en fit toujours mépriser, et au temps de la ligue révolta l'Auvergne contre lui. — Répudiée, elle devait à sa dignité de vivre dans une retraite honorable ; elle se déconsidéra elle-même : ses malheurs n'excitèrent aucune sympathie, parce qu'ils furent pour la plupart mérités, ou parce qu'elle se les attira. Les reines malheureuses qui ont su mettre de leur côté la vertu et le bon droit, ont laissé une mémoire respectée. Entre celles qui ont été répudiées, Jeanne de France, délaissée avec tant de dureté, a acquis une place parmi les plus saintes reines. Elle est morte consolée dans l'amour de son Dieu ; sa mémoire est restée en bénédiction : Marguerite a vécu dans le désordre, elle est morte dans le chagrin et le mépris, oubliée dans ses dernières années, malgré les qualités et même la supériorité de son esprit ; sa mémoire est déconsidérée comme l'a été sa vie.

MARIE DE MÉDICIS ,

Seconde femme de HENRI IV.



Un jour Henri IV disait à Sully :
« Mon ami, si mes souhaits
« pouvaient me faire ren-
« contrer une femme telle que je la dé-
« sirerais, je trouverais beauté en la
« personne, modestie en la vie, com-
« plaisance en l'humeur, habileté en
« l'esprit, fécondité en génération, émi-
« nence en extraction, et grands États
« en possession ; mais je crois que cette
« femme est morte, ou plutôt qu'elle
« n'est jamais née : entre celles qui sont
« à marier, l'infante d'Espagne, quoique
« vieille et laide, me conviendrait assez pourvu qu'avec elle
« je pusse épouser les Pays-Bas ; je ne pense point aux prin-
« cesses d'Allemagne, parce qu'une reine de cette nation-là
« a failli tout brouiller en France ; les sœurs du prince Mau-
« rice sont huguenotes et cela me mettrait mal à Rome ; le duc
« de Florence a une nièce que l'on dit assez belle, mais elle

« est de la maison de Catherine, qui a fait bien du mal à
 « la France et à moi en particulier : j'appréhende cette
 « alliance pour moi, pour les miens, pour l'État ; ma
 « nièce de Guise est de bonne maison, vive, gaie, spiri-
 « tuelle ; mais je craindrais sa passion pour l'agrandisse-
 « ment des siens : il y a une fille dans la maison de Luxem-
 « bourg ; une dans celle de Guéménée, ma cousine Cathe-
 « rine de Rohan, mais elle est huguenote, et les autres ne
 « me plaisent pas. »

Entre toutes ces princesses, il arrêta son choix sur celle dont il redoutait l'alliance pour lui, pour les siens et pour l'État ; c'est Marie de Médicis, nièce de Ferdinand, fille de François de Médicis et de Jeanne d'Autriche, que Henri IV fit demander le 25 août de l'année 1600. Bellegarde l'épousa par procuration, et Marie s'embarqua le 17 octobre à Livourne. La flotte était composée de dix-sept galères : celle que montait la nouvelle reine était dorée en dehors ; les bords de la poupe étaient marquetés de bois des Indes, de grenadier, d'ébène, de nacre, d'ivoire et de lapis ; les chambres étaient tendues de drap d'or ; des diamants formaient les fleurs-de-lys des armes de France ; les armes des Médicis étaient représentées par cinq gros rubis, un saphir, une perle au-dessus, une émeraude entre deux, et deux croix au-dessous, l'une en rubis, l'autre en diamants.

A l'arrivée de Marie à Marseille, le connétable et les quatre consuls lui présentèrent les clés de la ville. De Marseille à Aix, d'Aix à Avignon, d'Avignon à Lyon, où le roi devait la rejoindre, on multiplia les fêtes. A Lyon la reine lut cette inscription sur la porte Dauphine :

Pour une princesse aussi belle
 Je pouvois parottre autrement ;
 Mais j'ai gardé mon ornement
 Pour le dauphin qui nattra d'elle.

Comme le mauvais état des routes avait empêché Henri IV de se trouver à Lyon, Marie l'y attendit huit jours. Il voulut la voir *incognito* et se mêla à la foule qui assistait au souper ; mais dès que Marie se fut retirée, il entra dans sa chambre pour la saluer, et sortit enchanté, dit-il, de sa femme. La bénédiction nuptiale fut donnée dans l'église Saint-Jean, par le cardinal Aldobrandin, le dimanche 15 décembre 1600.

Le 27 septembre 1601 la reine mit au monde un fils : « Messieurs ! s'écria le roi en s'adressant aux courtisans qui remplissaient les appartements, un dauphin... ; il y a quatre-vingts ans qu'on n'en a vu en France ! » Son premier soin fut d'aller à l'église offrir ses actions de grâce ; il y mit tant d'empressement que parmi les acclamations et les compliments qu'il recevait de la foule qui le pressait de toutes parts, il ne s'aperçut pas qu'il était sans chapeau.

« Il est impossible de croire comme ma femme se porte bien, écrivait-il à Sully quelques jours après ; elle se coiffe d'elle-même et parle déjà de se lever. Elle a gagné Montreaux parce qu'elle m'a donné un fils. » En effet, il lui donna une maison de ce nom bâtie naguère à grands frais pour Gabrielle d'Estrées.

Cependant cette joie, ces témoignages de tendresse furent passagers ; la mésintelligence régna presque dès le commencement dans le ménage royal et y devint bientôt habituelle. Marie n'avait nulle complaisance ; Henri se montrait souvent jaloux, sa femme ne l'était pas moins. Un jour elle leva la main pour le frapper ; Sully était présent : *Que faites-vous, madame ? osa-t-il dire ; ne songez-vous pas qu'il peut vous faire couper la tête à l'heure même !* Marie de Médicis avoua que Sully lui avait rendu service en lui arrêtant le bras,

mais elle se plaignit qu'il s'y était pris trop brusquement, et qu'il *l'avait frappée*. C'étaient des scènes continuelles de brouille et de raccommodement. Un jour que la reine avait été très-gaie au souper : « Ma mie, lui dit Henri IV, soyez « toujours de cette humeur ; passez-moi quelque chose et « vous vous en trouverez bien. »

Il est vrai que Marie avait de justes sujets de plainte : Henriette d'Entragues, marquise de Verneuil, qui avait succédé à Gabrielle d'Estrées, la ménageait peu dans ses discours. Un jour que la famille royale allait à Saint-Germain, le carrosse ayant versé en passant le bac, la reine et la princesse de Conti tombèrent dans la Seine et se seraient noyées sans le secours d'un gentilhomme (La Châtaigneraie) qui les retira de l'eau. La première pensée de Marie de Médicis fut pour le salut de son mari. — *Où est le roi ?* s'écria-t-elle dès qu'elle put parler. Le soir même la marquise de Verneuil eut le mauvais goût de dire : « J'ai été bien alarmée, sire, « mais si j'eusse été présente, en voyant Votre Majesté « hors de danger, j'aurais crié de bon cœur : *La reine boit !* » Marie de Médicis ne pardonnait pas de telles choses ; elle menaça plusieurs fois Henri IV d'outrager la marquise de Verneuil aux yeux de toute la cour. De son côté, le roi était mécontent de l'affection de la reine pour une Italienne qu'elle avait mariée à Concini, gentilhomme florentin. C'est la fameuse Éléonora Galigaï. Toutes les prières de Henri IV ne purent obtenir le renvoi de ces étrangers : « Je pourrais « l'exiger, mais je voudrais, disait-il à la reine, devoir « quelque chose à votre complaisance. »

Voilà ce qui se passait dans l'intérieur du ménage de Henri IV ; le roi se consolait dans ses épanchements avec Sully ; il avait pour ses enfants une extrême tendresse ; il ne voulut jamais qu'ils l'appelassent autrement que *papa* ; il

prévoyait cependant quel serait le caractère du dauphin, et le faisait châtier assez sévèrement : « Madame, disait-il à la
 « reine, je mourrai un jour ou l'autre, et alors vous me
 « regretterez, car avec votre caractère et celui de votre fils,
 « lui opiniâtre et vous fort entière, pour ne pas dire fort
 « têtue, je prévois que vous aurez souvent maille à partir
 « ensemble. »

En 1610, Henri IV, qui faisait des préparatifs pour une guerre importante en Allemagne, et qui laissait la régence à Marie de Médicis, la fit couronner à Saint-Denis le 13 mai¹. Mais il se montra triste pendant cette cérémonie; depuis quelques jours il n'entretenait ses amis que du pressentiment de sa mort prochaine; au moment où la reine, franchissant une porte, s'effaçait pour offrir le pas au roi, il lui dit avec une sorte d'amertume : « C'est à vous de passer
 « ici, madame la régente. » La cérémonie achevée, il chercha à paraître gai, et plaisanta même avec la reine. Mais le soir sa tristesse redoubla.

Il fallait rester pour la solennité de l'entrée de la reine, qui devait avoir lieu le surlendemain. « Mon ami, avait-il
 « dit à Sully avant le sacre, ils me tueront, ils n'ont plus
 « d'autre moyen; si je reste, je mourrai. » — « Ah! sire, si
 « vous êtes obsédé par de telles pensées, que ne rompez-
 « vous et sacre et couronnement? — Voyez et faites ce que
 « vous croirez bon, » dit le roi.

Sully avait parlé à la reine, mais sans réussir à la faire renoncer au sacre. Elle-même cependant avait eu des pressentiments funestes. On raconte que peu de jours aupara-

¹ La reine était conduite par les cardinaux de Gondî et de Sourdis; la queue de sa robe, longue de sept aunes, était portée par la princesse de Conti et par la duchesse de Montpensier; les pans de son manteau, brodés de fleurs-de-lys sans nombre, étaient soutenus par ses fils, le dauphin et le duc d'Anjou.

vant, elle avait rêvé qu'elle voyait assassiner son mari; elle se réveilla tout en larmes. — « Tous songes sont mensonges, lui dit Henri IV; ne vous arrêtez pas à semblables « présages. »

Le 14, Henri IV était accablé à tel point qu'il se jeta deux fois sur son lit. « Je ne puis trouver de repos, dit-il; allez « me chercher M. de Sully à l'arsenal. » On revint lui dire que Sully était au bain, et malade, mais qu'il allait venir. — « Non, dit Henri, je veux y aller; retournez et dites-lui « que je me fâcherai si je le trouve habillé. »

Il entra chez la reine pour lui dire adieu; puis, étant sorti, il rentra de nouveau. Son trouble allait croissant. « Vous ne pouvez sortir d'ici, lui dit Marie de Médicis; « demeurez-y, je vous supplie : vous parlerez demain à « M. de Sully. »

Au sortir du Louvre, au lieu de donner ses ordres, il ne dit que ces mots : « Mettez-moi hors d'ici. » On sait ce qui arriva dans ce funeste trajet du Louvre à l'Arsenal, et comment un fanatique, nommé Ravailiac, assassina le meilleur des rois. Le malheur ne pouvait être caché à la reine, elle dut en être informée aussitôt qu'elle entendit le char rentrer dans la cour. Les valets de pied montèrent le corps enveloppé d'un manteau, le déposèrent silencieusement sur un lit, et la reine vint considérer ces restes glacés. Elle les vit avec des yeux secs. Sa première pensée parut moins une pensée de regret qu'une préoccupation d'avenir. Elle fit conduire ses enfants, sous la surveillance de Vitry, capitaine des gardes, dans une salle entourée par les Suisses; pour elle, couvrant ses vêtements du voile des veuves, elle descendit le grand escalier du palais. Le chancelier de Sillery en montait les degrés : « Ah! monsieur le chancelier! le roi est mort! » s'écria-t-elle sanglotant.

— « Madame, Votre Majesté me pardonnera, répliqua le chancelier, les rois ne meurent point en France. » Marie de Médicis se conforma promptement à l'avis du ministre et sécha ses larmes. La pensée de saisir la régence et d'en écarter les princes du sang était le seul soin qui l'occupât.

Le Parlement était assemblé dans la salle des Grands-Augustins ; le président Blanc-Mesnil y rendait un arrêt lorsque le bruit se répand que le roi vient d'être frappé d'un coup de couteau ; aussitôt tout s'émeut, on envoie en toute hâte chez le premier président, M. de Harlay, retenu au lit par une attaque de goutte.

Marie de Médicis ne voulait pas que la mort de Henri fût trop promptement connue, car elle en redoutait l'effet sur le peuple. Le roi était tant aimé ! En effet, tandis que le Parlement délibérait, que les courtisans songeaient déjà à leur nouvelle fortune, le peuple parcourait les rues en proie à un désespoir mortel. « O notre roi ! notre père ! « Mon Dieu, ne nous punissez pas, ne le retirez pas si promptement à vous. » Et les églises se remplissaient de suppliants. Mais on ne put cacher la mort que pendant quelques heures. Alors la douleur publique n'eut plus de bornes, on vit des hommes tomber morts sur la place ; des femmes évanouies, des enfants pleurant sans comprendre, effrayés par la douleur commune.

Quand le premier président parut dans la salle du Parlement, porté sur un fauteuil, il fut accueilli par un cri lugubre : « Messieurs, dit le procureur-général, le roi est mort ! « Nous requérons que l'on pourvoie sans délai au repos de « l'État en assurant, selon les lois du royaume, la régence « à la reine-mère. »

On hésite, on se parle bas : pendant qu'on ne sait que résoudre, la reine a parlé à ses amis, elle s'est unie au duc

d'Épernon, présent au meurtre du roi. Le duc d'Épernon juge qu'il faut intimider les magistrats ; il entre au Parlement en habit de guerre, son épée au côté. Le premier président le prie de prendre place au banc des ducs et pairs, et la délibération continue, mais lente, équivoque, et de plus en plus embarrassée. Le duc d'Épernon se lève alors. « Il est urgent, dit-il avec impatience, qu'on se hâte de « décider. » Et comme la cours'étonne : « Voyez cette épée, « messieurs ! elle est encore dans le fourreau, mais elle en « sortira si vous n'accordez sans délai à la reine-mère la « régence du royaume. C'était la volonté du roi ; moi et mes « amis nous la ferons respecter. »

Il sort, et le Parlement peut voir que des peletons de soldats placés de distance en distance sont prêts à exécuter les ordres du duc d'Épernon ; les princes étaient absents, la reine et ses amis seuls influents, le peuple désolé et dévoué déjà au nouveau roi ; le Parlement rendit, séance tenante, l'arrêt qui nommait régente Marie de Médicis.

Le lendemain le roi se rendit au Parlement, avec la reine sa mère, les seigneurs, les princes, le connétable, le chancelier, tous les officiers de la couronne, les maréchaux de France, les ducs et pairs, les barons, les gentilshommes ; et, à son retour au palais, il reçut les membres des cours et communautés. Le petit roi accueillit tous ces personnages selon la leçon qu'on lui avait faite, du mieux qu'il put, les embrassant tous l'un après l'autre ; ils passèrent ensuite devant la reine qui se tenait en son lit, tout éplorée, et, lui ayant fait la révérence, ils allèrent jeter de l'eau bénite sur le corps de Henri IV exposé sur un lit de parade, et redescendirent les degrés.

Alors commença la régence.

Marie n'avait ni les mêmes vues, ni les mêmes affections que le feu roi ; au bout de quelques semaines les anciens conseillers purent commencer à connaître quelle serait sa politique.

Elle admit au conseil de régence le prince de Condé et le comte de Soissons, tous deux princes du sang, amis des protestants ; le duc de Guise et le duc de Mayenne, anciens ligueurs ; le connétable de Montmorency, toujours modéré : elle voulait par là satisfaire toutes les ambitions ; mais comme elle craignait les desseins de ces hommes séparés d'intérêts, elle leur adjoignit des personnages moins élevés dont l'opinion pourrait balancer la leur. En sorte que son choix justifiait le mot du maréchal d'Estrées : « Le conseil est un pêle-mêle d'opinions et de passions qu'il sera bien difficile de dominer. »

Aussi la reine n'avait-elle nullement l'intention de mettre sa confiance en son conseil de régence : l'italien Concini, le révérend père Cotton, le nonce du pape et l'ambassadeur d'Espagne, formaient son conseil privé ; elle leur soumettait les décisions du grand conseil, et quand elle avait recueilli leurs avis divers, elle en conférait avec la Galigai, sa favorite, et prenait une décision.

A l'heure de l'attentat, Sully avait voulu se rendre à la cour ; mais comme il sortait de l'Arsenal accompagné de quarante gentilshommes, il rencontra Bassompierre, Vitry et quelques gens de sa confiance qui tous lui parlèrent de manière à lui laisser penser que la reine voulait se saisir de la Bastille.

Vainement la reine fit-elle appeler auprès d'elle le vieux serviteur de Henri IV, il resta bien enfermé dans sa forteresse, car il n'avait pas confiance en la *parole florentine*, et il ne voulut faire sa cour qu'après avoir arrêté les

garanties les plus formelles, que madame de Sully alla négocier le soir même.

Quand il vint enfin, la reine, lui faisant le meilleur accueil, dit au nouveau roi : « Mon fils, c'est monsieur de Sully ; « aimez-le bien ; c'était un des meilleurs et des plus fidèles « serviteurs de votre père, et je le prie de vous servir de « même. »

Mais tout à la cour prenait un air qui déplaisait au vieux serviteur de Henri IV, et il n'y pouvait rester longtemps. Marie cependant sut qu'on avait répandu parmi les protestants le bruit qu'elle préparait une autre Saint-Barthélemy. Elle n'aimait pas les protestants, et elle les craignait, mais la situation des choses était bien changée depuis la ligue. Les partis ne se haïssaient plus avec cette animosité qui rend impossible de vivre en paix. On peut voir, par ce sixain, l'expression de leurs sentiments :

Vive le pape et le roi catholique ;
 Vive Bourbon avec la sainte ligue ;
 Vive le roy, la reine et son conseil ;
 Vivent les bons et vaillants huguenots ;
 Vive Sully avec tous ses suppôts ;
 Vive Satan, pourvu qu'ayons repos ¹.

Cet esprit dictait la conduite de la reine ; aussi donna-t-elle, au nom du roi, un édit favorable aux protestants et parut-elle publiquement fort affligée des craintes qu'on avait semées parmi eux ².

¹ On lit, *Journal de l'Étoile*, page 163, t. xviii : « Nous n'avons que faire de leurs querelles, disait une bonne femme en bonne compagnie, qu'ils s'accordent s'ils veulent, ou s'ils peuvent, tout ainsi qu'ils voudront. Nous savons comment ces gens-là ont accoutumé de traiter leurs amis ; nous en avons mangé du chien, du chat et du cheval. Je ne suis plus d'avis que nous y retournions pour le prix ; qui trouvera ces viandes bonnes, ne les épargne pas. De moi, j'en suis si saoule et si haudle, que je n'ai plus d'envie d'en tâter. »

² Le samedi, 15 juillet, la reine dit tout haut à son dîner « qu'elle étoit bien marrie

Ce n'était pas des inquiétudes seules des religionnaires que la reine avait à se défendre ; c'était des soupçons qu'on semait contre elle à l'occasion de la mort du bon roi. Un jour qu'elle revenait d'Issy très-bien accompagnée : « Ah ! « murmura une vieille assez haut pour être entendue, si « on avait aussi bien gardé notre bon roi, il seroit encore « avec nous, et nous ne serions pas où nous en sommes ¹. » Marie de Médicis se retourna fort émue.

L'assassin avait marché à la mort toujours attestant qu'il n'avait pas de complices, et qu'il avait cru faire une chose agréable à Dieu et utile à la religion. Sur l'échafaud, en voyant la fureur du peuple qui trépignait autour de lui, qui excitait les chevaux, qui pressait le bourreau, il dit à son confesseur : « Je ne savais pas que le roi fût tant aimé, et « si je l'avais su je n'aurais pas fait ce que j'ai fait. Je me « repens bien sincèrement. » Et comme le confesseur l'engageait à nommer ses complices, il persista à nier qu'il en eût ; mais le peuple voulait à tout prix en trouver : on se plaignait que les juges eussent conduit mollement une affaire de cette importance, et on disait que si personne ne nommait les coupables, c'est qu'ils étaient trop haut placés. Alors on affirmait comme certain que le duc d'Épernon

« de quoi il y avoit dans Paris de méchantes gens qui faisoient courir de mauvais bruits, « et en avoient semé contre elle de très-faux, publiant qu'elle vouloit faire une « Saint-Barthélemy de ceux de la religion ; qu'elle le savoit de la reine Marguerite, « laquelle étant malade, l'avoit fait prier d'aller la voir, ayant quelque chose de consé- « quence à lui communiquer, et lui avoit donné ce bel avis, chose à quoi, ajoutait-elle, « elle n'avoit jamais pensé, et qu'elle ne voudroit pas faire quand même elle le pourroit ; « car, continua-t-elle, ce seroit mettre en feu le royaume de monsieur mon fils, que je « lui veux garder et conserver. Ceux de la religion ont bien servi le feu roy, aussi les « veux-je maintenir ; je leur ai donné ma parole et je la veux tenir ; tels discoureurs « qui tiennent ce langage contre moi me prennent pour femme de bien peu d'esprit et « de jugement. Mais, Dieu merci, je n'en manque pas jusque-là, et je le ferai paroltre. » (L'Étoile, tome iv, page 171.)

¹ L'Étoile.

avait vu ce misérable à Angoulême, deux mois avant l'attentat ; puis on rappelait la faveur dont le duc jouissait auprès de la reine. On disait encore qu'à l'heure de l'assassinat, Concini avait gratté deux fois à la porte de la reine, en disant tout bas : « *Madame, c'est fait !* » Et il se trouvait des gens qui affirmaient qu'on avait parlé de la mort du roi comme d'une chose certaine longtemps avant qu'elle arrivât. Nous ne sommes pas de ceux qui accusent Marie de Médicis d'un crime aussi noir ; mais la reine ne regretta pas assez son mari ; elle ne parut ni étonnée ni affligée ; la sécheresse de son cœur se montre en toute occasion et se retrouve jusque dans l'éducation qu'elle donna à ses enfants ; jamais elle ne chercha à gagner leur cœur, à persuader leur raison ; elle multipliait les châtimens. Le journal de l'*Étoile* nous apprend qu'elle fit souvent fouetter le jeune roi, — un jour parce que l'enfant n'avait pas voulu faire sa prière, — un autre jour parce qu'il s'était caché dans le jardin des Tuileries, en courant après un faon de biche. — Louis XIII avait sur le cœur ces corrections sévères. Une fois que sa mère, en le voyant entrer, lui faisait les révérences d'usage : « Madame, dit l'enfant, j'aimerais bien qu'on neme fît pas tant de révérences et qu'on neme fît pas si souvent donner le fouet. » Souvray avait succédé à madame de Monglat ¹ dans l'administration du châtiment qui déplaisait si fort au petit roi ; Louis lui disait : « Au moins si la reine le veut, ne frappez pas trop fort ; » mais un jour il lui dit : « Monsieur de Souvray, je ne serai pas toujours petit ; je vous défends de me fouetter, et si vous le faites je m'en souviendrai ! »

La reine, qui entendait de sa fenêtre, dit : « C'est moi,

¹ Gouvernante du dauphin.

« monsieur mon fils, qui prendrai ce soin ; » et Marie de Médicis châtia souvent, de ses mains royales, le fils au nom duquel elle régnait. Elle le punissait fréquemment, et on remarqua qu'en quatre ans elle ne l'embrassa pas une fois.

En grandissant Louis devint vif et agile ; il se montrait ardent pour le jeu et passionné pour les petits favoris de son âge qui lui apprivoisaient des moineaux, des linottes, des fauvettes, mais on ne lui vit guère de véritable tendresse que pour sa sœur Elisabeth (celle qui, plus tard, devint reine d'Espagne) ; le frère et la sœur échangeaient des présents, de petits billets, et avaient du plaisir à se trouver ensemble. On remarque que Louis XIII n'eut jamais de goût pour l'étude, si ce n'est pour les mathématiques auxquelles il s'appliqua toute sa vie ; dans sa petite royauté, il échappait aux châtimens et à l'ennui par l'emportement de ses jeux qui faisaient dire de lui : *Il est enfant, enfantissime* ; il aimait les grandes solennités dans lesquelles il représentait. Quand vint le sacre, il se plut beaucoup aux fêtes de Reims, où une nymphe lui apporta sur un chariot les clefs de la ville, et où les comtes et les ducs l'entouraient, vêtus de manteaux de satin violet fourré d'hermine mouchetée. Il se montra encore plus joyeux à son entrée dans sa bonne ville de Paris où furent tirées à la fois quatre-vingt-treize pièces de canon sorties de la Bastille et rangées sur le boulevard, et où deux cents bourgeois à cheval vinrent le recevoir avec sa magnifique suite de princes du sang, de hauts seigneurs et de gentilshommes. Ce roi de neuf ans se montra ravi de l'ordonnance, de la pompe, du son des hautbois, des hommages rendus à sa personne, et quand il passa devant l'hôtel du florentin Zamet où Marie de Médicis se tenait assise à un balcon, l'enfant-roi agita son chapeau, avec des gestes et des trépignemens de plaisir.

Les fêtes étaient des diversions et pour le peuple que ces spectacles charmaient toujours et pour les seigneurs qui y brillaient ; la reine les favorisait, mais, sous l'apparente quiétude où la laissaient les partis, elle voyait poindre bien des semences de trouble. Les grandes familles étaient divisées ; les duels devenaient une mode. L'usage de sortir armé, accompagné d'une suite armée ; la susceptibilité éveillée par l'oubli le plus léger des formalités reçues, encourageait ce désordre. La reine mettait beaucoup de soin à le prévenir, quand elle le pouvait ; elle réconciliait les adversaires, s'entremettait en personne, et s'applaudissait de ses succès dans son conseil privé.

Ce conseil acquérait de jour en jour plus de puissance, et les seigneurs en frémissaient. La fortune de Concini les indignait. Concini se plaisait à briller dans les jeux : personne ne le surpassait à la danse, aux tours d'adresse, aux passes d'armes ; souvent il avait le prix dans les carrousels, revenait applaudi des dames, et, par malheur, il augmentait en fierté, en insolence, à mesure qu'il inspirait plus de jalousie aux grands. Les mécontents excitaient le peuple contre *les Italiens* : Concini et la Galigaï d'abord, et puis contre leurs amis les Gondi, les Alberti, les Strozzi. « Il y a plus « d'Italiens à Paris que de Parisiens, » disait-on, et la guerre de pamphlets en précédait une plus sérieuse.

On compta bientôt trois partis : les *malcontents* qui voulaient la révolte ; les *zélés* qui menaçaient des plus grands malheurs, et les *judicieux* qui voulaient qu'on s'accordât pacifiquement, avec pleine obéissance au roi, de peur de renouveler les maux de la guerre civile.

Cependant, fidèle à la pensée d'une alliance espagnole, la reine négociait le mariage de son fils avec Anne d'Autriche ; le parti protestant en prenait ombrage, et en faisait

grand bruit; la reine-mère concevait une vive inquiétude et des menées des protestants et des intrigues des princes. Elle écrivit aux gouverneurs pour interdire les synodes et les assemblées que les protestants faisaient à La Rochelle ou à Saint-Jean-d'Angély; elle expliquait longuement ses raisons; le Parlement rendit un arrêt pour interdire ces grandes réunions (12 octobre 1612).

Et les fêtes couvraient de leurs illusions brillantes cette situation qui se compliquait; la place Royale au Marais (la plus belle de toutes celles de l'Europe, dit l'ambassadeur d'Espagne) était le théâtre des plus magnifiques carrousels. Toute la cour s'y pressait : le spectacle était si beau ! On y voyait dix chevaliers, vêtus selon l'ancienne chevalerie, maintenir, la pique à la main, que leur dame était la plus parfaite du monde et qu'ils méritaient seuls le titre de servans. Comment ne pas admirer tant d'échafauds et de gradins dressés autour de l'enceinte ! une si grande affluence de peuple ! les seigneurs et les dames en si brillante parure ! — Tant de velours, de satin, d'incarnat, de plumes blanches, de pierreries, de chaînes d'or, de chapeaux et d'habits passementés, tout éclatants d'argents ! — « Je
« hais, disait Henri IV, les habits brodés de perles, de
« ceux qui portent sur leurs épaules les moulins et les bois
« de haute futaie de leurs pères ! » — La reine-régente ne pensait pas ainsi ; elle prodiguait l'argent à ses créatures, et encourageait les dépenses. L'Espagne gagnait le confident de la reine par des pensions et des présents.

A l'un de ces carrousels on vit des représentations toutes nouvelles ; cent animaux différents dansant un ballet ; huit géants qui survinrent en les chassant et en emmenant une belle magicienne prisonnière ; des feux d'artifices, un chariot conduit par deux singes vêtus de satin vert, et par des

dragons qui jetaient des flammes; le char de Junon tiré par six paons; — les plus grands seigneurs et les plus graves politiques déguisés sous les personnages de la fable et de l'antiquité. Le comte de La Rochefoucault, comme Abradate; le comte de Châtillon et le comte de Bocard, légèrement accoutrés de belles ailes qui semblaient les soulever, comme Borée et Zéphire; un groupe de gentilshommes représentant le groupe des nymphes de Diane; un autre formant un cortège de sénateurs romains majestueusement drapés; le marquis de Sablé, figurant Trajan; le baron de la Boissière, l'empereur Vespasien; Scipion et Coriolan, représentés par de hauts seigneurs, et l'empereur Auguste, par le marquis de Noirmoutier.

C'était une grande affaire de régler la préséance entre les ambassadeurs; le rang, l'ordre, le rôle des personnages; Marie de Médicis s'en occupait fort gravement et s'en amusait; ces deux années furent le beau temps de sa régence. C'est au milieu de ces passe-temps politiques qu'elle réussit, selon ses désirs, à régler le double mariage avec l'Espagne. Elle le déclara en 1612; en 1613, elle fit marquis d'Ancre et bientôt après maréchal de France, son favori Concini, jusque-là distingué seulement par son influence et sa richesse. Mais les pamphlets se multipliaient :

Tous ces malheurs, sans espérance
D'en voir la réformation,
Présagent la subversion
De l'Etat et maison de France.

L'irritation des princes et des seigneurs contre le favori allait croissant. Le prince de Condé faisait attaquer *les Italiens* à coups de bâton dans les rues, et s'en vantaît chez la reine qui essayait de rappeler l'ordre, en lui disant :

« qu'elle ne pouvait croire cela de lui qui était si haut seigneur, et que l'action était trop honteuse pour venir de lui. » Mais le 15 janvier 1613, beaucoup de grands seigneurs quittèrent la reine pour se retirer en leurs provinces.

Ces illustres mécontents étaient : le prince de Condé, le duc de Longueville, le comte de la Tour d'Auvergne et le duc de Nevers. Ils s'unirent à Sedan, d'où le prince de Condé écrivit le 30 mai 1613 une circulaire pour justifier sa rébellion.

Il fallut prendre des mesures actives : ordre à la police de s'assurer chaque matin de tous ceux qui arrivaient à Paris, ou qui en partaient. Le reine écrivit une circulaire dans les provinces ; puis, comme l'opinion du peuple parisien n'était ni pour les huguenots, ni pour une guerre civile, et que Condé et les *malcontents* s'appuyaient des huguenots, ce fut à leur tour d'être chansonnés ; et la révolte ne fut pour ainsi parler qu'un essai. La reine répondit à une lettre de plaintes que lui avait écrite le prince de Condé, par une lettre toute de paix ¹ ; elle promit d'assembler les états-généraux, fit des concessions, et le traité de Saint-Ménéhould fit avorter la guerre civile (1614).

Le 27 septembre de cette année, Louis XIII atteignant sa quatorzième année, une déclaration du roi en son conseil annonça sa majorité, et la reine-mère voulut que l'édit fût enregistré par le Parlement, « le roi étant en son lit de justice. »

Louis XIII était majeur ; mais dans ces commencements,

¹ Elle finissait ainsi : « Mon neveu, je vous convie encore une fois de venir auprès du roi ; il est, grâce à Dieu, doué d'un esprit naturel et plein de bonté et de vigueur ; il sait discerner et reconnaître ceux qui l'affectionnent ; je vous promets qu'il vous chérira comme votre sang veut qu'il fasse, et je remédierai facilement avec vous aux prétendues inégalités et différences que vous dites apparoir en ses déportements. »

trop jeune encore pour régner par lui-même, il ne songea point à saisir l'autorité; il ne parlait encore que par sa mère, accoutumé qu'il était à la voir gouverner. Quand il se montra mécontent du Parlement, il dit ces paroles, enregistrées par l'illustre Omer Talon : *Messieurs, j'ai lu vos remontrances, je n'en suis pas content; la reine, ma mère, vous dira le surplus.*

Ce n'était en Marie et Louis, ni la sagesse de Blanche de Castille, ni le cœur docile de Louis IX. Ce n'étaient pas non plus les mêmes enseignements et les mêmes principes inculqués au cœur du royal enfant. Louis IX aimait sa mère; si cet amour était accompagné de crainte, c'était ou la crainte salutaire de s'écarter des règles de sagesse qu'elle lui traçait, — ou la crainte filiale ne lui déplaire. Louis XIII apprenait à dissimuler devant Marie de Médicis, à la flatter ou à ménager ses défauts. — A mesure que Louis IX grandit, il admira davantage et les lumières et les vertus de sa mère. Le fils le plus respectueux de Marie de Médicis n'aurait eu qu'un voile à jeter sur les défauts de la sienne. — L'éducation des deux rois avait eu pour base l'enseignement religieux, mais Blanche de Castille embrassait son fils, et, l'enveloppant d'un regard de tendresse indicible, elle lui disait : « Dieu sait combien vous m'êtes cher, mais il « m'est témoin, ô mon cher fils, que j'aimerais mieux « vous voir mort que souillé d'un seul péché mortel. » — Marie de Médicis faisait infliger de vive force le fouet à Louis, âgé de neuf ans, « pour n'avoir pas voulu prier Dieu. »

De là, la différence de ces deux dévotions dont l'une a fait un saint, et l'autre un cœur timoré, craintif, scrupuleux, conduit qu'il était par une religion étroite qui éclairait imparfaitement l'esprit et ne guidait pas le cœur.

Cette année 1614, on assembla les États ; on avait dû les tenir à Sens ; la reine l'avait d'abord accordé aux nobles, mais elle aima mieux Paris. L'ouverture se fit en la salle de Bourbon, peinte et fleurdelysée, tendue de velours violet aux armes de France. Les discours des présidents des trois ordres comblèrent la reine de louanges. Tous prirent comme terme de comparaison, ou la reine Blanche ¹, ou les saintes femmes de l'Écriture.

« Au coucher déplorable du soleil de notre grand Henri, « disait l'archevêque de Lyon, portant la parole au roi, la « reine votre mère, par sa magnanimité, détourna l'orage « et les brouillards. Nouvelle Débora, elle gouverne heureu- « sement les peuples ; une veuve choisit les capitaines, « une veuve envoie les armées, une veuve marche en cam- « pagne, une veuve ordonne les triomphes. » — « Vous « êtes, Madame, reprenait le président de la noblesse, une « seconde *reine Blanche*, mère de Saint-Louis ; vous êtes « cette autre *Amalazonte*, tant renommée dans les histoires « pour avoir conservé les États de son fils ; vous avez fait « de même, Madame, et ces fleurs de lys qui vous avaient « été baillées comme en dépôt, n'ont point flétri dans vos « mains ; vous les rendîtes l'autre jour aussi fraîches et « aussi verdoyantes qu'elles furent jamais ¹. »

Les États de 1614 sont célèbres, mais cette célébrité et les réflexions que peut comporter l'histoire de cette assemblée ne sont pas de notre plan ; nous n'écrivons l'histoire qu'autant qu'elle se rapporte à notre sujet, *les Reines de France* ; ce qui nous importe ici c'est de signaler l'entrée aux affaires d'un homme qui fut tout pour la France, et qui eut une si grande influence sur les destinées de Marie de Médicis.

¹ Pour tout ce règne, nous nous aidons du travail de M. Capefigue.

Armand Duplessis-Richelieu, évêque de Luçon, député du clergé des sénéchaussées de Poitiers, commença aux États de 1614 sa carrière politique. Il se fit remarquer par le talent et la netteté avec lesquels il rédigea, en qualité de secrétaire, les cahiers de son ordre, et la reine le distingua.

Les États fermés (23 février 1615), la cour reprit son train accoutumé, avec des modifications faciles à saisir pour les esprits un peu clairvoyants. Marie était encore toute puissante ; la Galigai, toujours favorite ; on parlait ensemble le doux langage de Florence : Marie de Médicis passait des heures à admirer les bas-reliefs des palais de sa chère patrie, Le maréchal d'Ancre était toujours ministre, favori, riche comme les plus hauts seigneurs, et plus qu'eux. Mais Louis XIII grandissait et grandissait roi majeur ; c'est à lui que s'adressaient tous les hommages ; la reine-mère avait mis auprès de son fils roi, des pages de son âge qui lui dressaient des oiseaux pour la chasse, qui couraient avec lui, et servaient tous ses caprices ; car Louis à quinze ans n'était encore qu'un enfant passionné pour le jeu, qui s'amusait à enfermer les demoiselles de la reine « les-
« quelles avaient manqué à sa nourrice », qui ne songeait qu'à assembler des linottes dans ses volières, à lancer des faucons dans ses jardins ; la reine veillait auprès des favoris, et voulait qu'ils lui demeuraissent dévoués ; mais les favoris comprenaient le faible du jeune roi, déjà soupçonneux, se laissant conduire, et ne craignant rien tant que d'être conduit.

Alberti, né à Pons-Saint-Esprit, et se prétendant de la maison des Alberti de Florence, était de tous celui qui plaisait le plus, parce qu'il avait le mieux réussi à dresser des oiseaux de proie pour Sa Majesté. Louis XIII ne pouvait plus

se passer de lui : « Où est Luynes ? où est Alberti ? » Il répétait cette phrase vingt fois par jour ; et tandis que Concini servait Marie avec un dévouement absolu, que la Galigaï l'entourait de ses flatteries, Luynes disait à Louis : « Pour-
 « quoi la reine-mère règne-t-elle si absolument, lorsque le
 « temps de sa régence est passé ? Sire, n'arrivez-vous
 « pas à âge d'homme ? Que fait ce maréchal d'Ancre, qui
 « amasse tant de richesses ? Il n'a ni talent ni esprit ; il ne
 « veut que s'enrichir aux dépens de Votre Majesté, et pour
 « cela il foule le peuple. » L'ambitieux Luynes convoitait
 ces richesses pour lui-même ; Louis XIII ne le voyait pas, mais
 de telles paroles germaient au fond de son cœur, et l'in-
 disposaient contre sa mère. Cependant le mariage, œuvre
 patiente de l'Espagne et de Marie de Médicis, se fit à Bor-
 deaux. Mais les princes avaient repris les armes, et la
 guerre recommençait, quoique avec peu de violence.

A Bordeaux ¹, où la cour était venue pour la cérémonie
 du mariage, le roi se montra plein de gaieté, et la jeune
 reine, chargée de son diadème et de ses pierreries, ne pou-
 vait s'empêcher de lui sourire.

Tous deux étaient charmants, mais tous deux bien en-
 fants ; quinze ans pour un mariage et pour une royauté ! La
 pauvre Anne d'Autriche devait acheter chèrement l'expé-
 rience qui lui manquait.

Ce jour-là, Marie dans sa grave majesté était contente de
 son ouvrage ; mais, toujours sèche et ambitieuse, elle ne
 s'assura pas la confiance de la jeune fille qui devenait reine,
 elle redouta son influence, se piqua pour de vaines forma-
 lités, ne prit pas la peine de l'instruire et ne se soucia point
 d'en être aimée. La cour retourna à petites journées jusqu'à

¹ Les détails relatifs au mariage d'Anne d'Autriche se retrouveront dans l'histoire de
 cette reine.

Blois, où le roi signa la paix avec le prince de Condé qui était alors à Loudun. Et la reine rentra à Paris, où elle fut très-fêtée, car les Parisiens se réjouissaient du mariage, du retour de la cour et de la paix. Aussi, quoique le roi et la reine-mère eussent défendu toute réjouissance et toute dépense publique, la population se pressa dans les rues, à l'arrivée de la famille royale ; les échevins et le prévôt des marchands voulurent saluer la reine-mère au nom de la ville, la recevoir au Luxembourg et la reconduire jusqu'au Louvre, au son des instruments ¹.

¹ Les vers ne tarissaient pas sur le bonheur de l'alliance de Louis et d'Anne d'Autriche ; nous citerons cette ode de Malherbe :

Houlette de Louis, houlette de Marie,
Et dont le seul appui met notre bergerie
Hors du pouvoir des loups ;
Vous placer dans les cleux en la même contrée
Des balances d'Astrée,
Est-ce un prix de vertu qui soit digne de vous ?

Voyons du bord de Loire et du bord de Garonne
Jusqu'à ce beau rivage où Thétis se couronne
De bouquets d'orangers ;
A qui ne donnez-vous une heureuse bonnace
Loin de toute menace,
Et de maux intestins, et de maux étrangers ?

Aussi, dans nos maisons, en nos places publiques,
Ce ne sont que festins, ce ne sont que musiques,
De peuples réjouis ;
Et que l'astre du jour ou se lève ou se couche,
Nous n'avons en la bouche
Que le nom de Marie et le nom de Louis.

Un siècle renaitra comblé d'heur et de joie,
Où le nombre des ans sera la seule voie
D'arriver au trépas ;
Tout y sera sans fiel comme au temps de nos pères,
Et même les vipères
Y piqueront sans nuire, ou ne piqueront pas.

Le Luxembourg attestait le goût de Marie de Médicis pour les arts ; elle en avait posé la première pierre ; elle avait présidé au plan du palais et des jardins. Elle avait aussi fait une bonne chose pour l'embellissement de la capitale pendant sa régence ; l'île Saint-Louis n'était pas bâtie, la reine en fit la concession à un riche bourgeois, nommé Marie, à la charge par lui d'y bâtir, d'y faire un pont et des quais ; et le pont Marie et les maisons de l'île Saint-Louis firent en ce temps l'admiration des Parisiens.

La régence, malgré ses difficultés, avait été un meilleur temps pour Marie de Médicis que ces premières années du règne de son fils où elle voulait encore gouverner ; l'autorité royale devenait bien faible en présence de ce double parti toujours subsistant des malcontents et des huguenots. Les princes surtout étaient redoutables pour Marie. Il avait fallu plier, mettre le prince de Condé à la tête du conseil, et envoyer le maréchal d'Ancre à son gouvernement de Normandie que la reine-mère lui avait fait récemment donner. Condé devenait populaire jusqu'à prendre toute l'influence. La reine était fatiguée des prétentions des princes, la noblesse indignée de la faveur du maréchal d'Ancre. Les pamphlets se succédaient, pleins d'irritation. La reine crut pouvoir

La terre en tous endroits produira toutes choses ;
Tous métaux seront or, toutes fleurs seront roses,
Tous arbres oliviers ;
L'an n'aura plus d'hiver, le jour n'aura plus d'ombre ;
Et les perles sans nombre
Germeront dans la Seine au milieu des graviers.

Dieu qui de vos arrêts formez nos destinées,
Donnez un dernier terme à ces grands hyménées ;
C'est trop les différer ;
L'Europe les demande ; accordez sa réquête :
Qui verra cette fête,
Pour mourir satisfait n'aura que désirer.

tenter un coup d'État auquel personne ne se serait attendu ; elle jugea qu'il fallait effrayer les princes et leur parti, et elle osa faire arrêter le premier prince du sang.

Les amis du prince essayèrent de soulever la populace, mais inutilement : tout ce qu'ils purent faire fut d'exciter quelques personnes du plus bas peuple à piller la maison du maréchal d'Ancre. Mais le dimanche les prédicateurs dans les prônes ayant exhorté à restituer les objets volés, cela suffit pour en faire rapporter la plus grande partie ; et, dit le *Mercur* : « On vit un grand chariot rouler dans les rues, et « chacun jetait dans ce chariot ce qu'il avait pris. » Cependant la reine, se croyant maîtresse du terrain, changea le ministère et le conseil d'État ; elle le forma de ses créatures et ne prit que ceux qu'elle jugea propres à soutenir le maréchal d'Ancre. Dans cette nomination se trouva l'évêque de Luçon ; depuis les États où il s'était distingué, la reine avait songé à lui, et l'avait fait entrer au conseil ; aujourd'hui elle le nommait ministre des affaires étrangères.

Le roi laissait tout faire. Il s'appliquait de toute son ardeur à la chasse des oiseaux ; mais Luynes épiait ses penchans, et continuait à dire de loin en loin des mots qui faisaient impression sur cette intelligence de quinze ans. La reine tira de la Bastille l'un des plus mortels ennemis de Henri IV, le comte d'Auvergne, pour le mettre à la tête de l'armée ; elle donna le bâton de maréchal à Thémynes qui avait arrêté le prince de Condé. Elle s'assura de la bonne volonté du duc de Guise, et ensuite elle procéda, par une grande sévérité, même par des exécutions sanglantes, au maintien de ses projets.

Dans cet état de choses, le maréchal d'Ancre, qui aspirait à l'épée de connétable, eut le tort de quitter la cour pour aller dans son gouvernement de Normandie, et le second tort de

montrer trop évidemment l'étendue de sa puissance et de ses richesses ; car il put écrire au roi pour lui proposer une armée de *six mille hommes*, levée et entretenue à ses frais pendant quatre mois contre les princes. Le roi accepte, mais irrité en lui-même de la richesse de ce favori, et prêt à écouter tout ce que ses familiers voudront lui dire sur cette audace d'un étranger qui lève de ses deniers une armée pour le roi : « D'où venaient ces deniers, disait Luynes, « sinon de ce qu'il avait pris au peuple et arraché à la faiblesse de la reine ? » Après le retour du favori à la cour, et lorsque le roi eut accepté ses offres, les troupes du maréchal remportaient tous les jours des avantages ; son audace et son assurance s'en accrurent. Il avait eu de vives inquiétudes et un secret pressentiment de sa chute, mais il représentait courage.

Les courtisans étaient plus clairvoyants. Bassompierre se vanta d'avoir dit à la reine-mère : « Madame, il me semble « que vous ne pensez pas assez à vous, que votre fils peut « tous les jours sortir de sous votre aile, et que vos ennemis « peuvent tramer quelque chose contre vous. » Marie craignait, cherchait un appui près du pape, pensait quelquefois à se ménager une retraite en Italie, mais ne croyait pas que le coup dût être si fort et si prompt.

Le roi, travaillé sans cesse par le duc de Luynes et ses intimes, finit par leur livrer le maréchal. Marie pleurait avec Éléonore Galigai sur une charmante enfant de onze ans qui venait de mourir, et la Galigai voyait dans la mort de sa fille le présage de plus grands malheurs.

Luynes cependant se confia au capitaine des gardes-corps, le baron de Vitry, qui haïssait le maréchal.

Le 24 avril 1617, à dix heures du matin, Concini, sortant de sa maison, suivi de ses gardes, longe à pied les murailles

du Louvre; on lui ouvre la grande porte qui est refermée aussitôt : il veut passer le petit pont du Louvre; Vitry s'avance à sa rencontre bien accompagné, et lui présente son bâton : « Je vous arrête au nom du roi, » dit-il. « Moi ! » s'écrie le maréchal, et il se retire en arrière comme voulant résister ; mais les gens de monsieur de Vitry ajustent trois coups de pistolet dont l'un frappe le maréchal à la tête, l'autre au cœur, le troisième dans le milieu du corps ; Concini tombe mort. Un bouquet qu'il tenait à la main se retrouva dans le fossé ; ses gens prirent la fuite, le Louvre retentit du cri : « Vive le roi ! »

Le roi cependant change de couleur, Ornano accourt : « Sire, le maréchal est tué ! » Luynes le suit : « Sire, je n'ai pu le prendre vif, » dit-il en s'excusant. « C'est bien, dit le roi en recevant son favori dans ses bras ; à présent, veillez à ce que le mal ne tombe que sur lui. » Puis se mettant à la fenêtre et voyant Vitry qui maintenait l'ordre : « Merci à vous, Vitry, dit-il ; de cette heure, je suis roi ! »

« Que se passe-t-il donc ? » demande Marie de Médicis, du fond de son appartement. Une de ses femmes sort et voit Vitry qui range ses gardes en bataille : « Monsieur de Vitry, qu'y a-t-il aujourd'hui ? et d'où vient ce grand bruit ? — Le maréchal d'Ancre est tué. — O mon Dieu ! et qui a fait ce coup ? — Moi, répond le capitaine des gardes en s'avançant, et par le commandement de Sa Majesté. »

« Oh ! madame, retourna dire la camériste, Monsieur le maréchal est tué et c'est le roi qui l'a voulu ! »

« *Poveretta de mi !* s'écria la reine ! J'ai régné sept ans ; maintenant je n'attends plus qu'une couronne au ciel ! »

Mais Marie de Médicis ne se résignait pas si facilement à la perte de son pouvoir, et pour essayer de rester bien avec

son fils, elle se montra dure et ingrate envers ses anciens amis.

« Je ne suis pas fâchée que le roi ait mis le maréchal à mort, s'il l'a jugé utile, dit-elle ; mais je suis affligée que mon fils n'ait pas eu confiance en moi ! »

— « Madame, lui dit quelqu'un, la maréchale ignore tout, comment le lui annoncer ? »

— « Si on ne peut le lui dire, qu'on le lui chante ! répondit Marie. J'ai bien assez affaire de moi ; il y a long-temps que ces gens-là auraient dû retourner en Italie ; je les ai assez avertis : qu'on ne m'en parle plus. »

Et la reine-mère envoya demander à son fils la permission de le voir. « Je suis occupé, répondit le jeune roi. Dites à ma mère que je l'honorerai toujours comme un bon fils ; mais je suis roi, et je veux gouverner. Je veux aussi, ajouta-t-il, que ma mère n'ait désormais d'autres gardes que les miens. »

Tout se faisait depuis le matin avec Albert de Luynes, et tout était déjà changé ; un conseil provisoire s'organisait.

Cependant la nouvelle se répandait dans Paris. D'abord il y avait eu des bruits erronés. On avait cru le roi tué ; la garde courut dehors : « Rassurez-vous, bons bourgeois, criaient les gens de la maréchaussée à son de trompe ; le roi est vivant et en santé, Dieu merci ! c'est le traître de Concini qu'on a tué ! »

Les bourgeois ne haïssaient point le maréchal d'Ancre, mais la populace se porta à Saint-Germain-l'Auxerrois où on avait enterré le corps. Là, cette foule hideuse le déterre, l'insulte, le foule aux pieds. Des misérables se disputent ce cadavre, l'entraînent, le pendent à une potence sur le Pont-Neuf, lui coupent les pieds, les mains, le nez, les oreilles,

le frappent à coups de bâton et d'épée, lui arrachent la barbe et les cheveux. Puis, détachant de la potence ces restes mutilés, ils les traînent par la ville, aux cris de : *Vive le roi!* les ramènent en face de la propre maison du mort et les font brûler avec de la paille et des fagots.

Ceci se passait le lendemain du meurtre : la populace s'acharnait sur ces restes à la façon des cannibales ; à la cour, les courtisans insultaient au malheur d'une autre manière ; ils faisaient danser dans un ballet, sous la figure du *dieu Cupidon*, le fils de Concini, enfant de quinze ans dont la veille chacun aurait envié la faveur ; ce soir on le faisait danser sur le cadavre de son père !

Marie était prisonnière au palais ; les gardes ne laissaient monter personne à son appartement. Elle pleurait, se lamentait, et se voyait à toute heure outragée. « Madame, dit un jour Vitry, entrant dans son appartement, vous avez de la poudre cachée sous votre lit, car on sait vos mauvais desseins et vous voulez faire périr le roi. »

« Ah ! disait la reine, quels sont-ils les méchants qui tiennent de tels discours ? Qu'on me laisse voir le roi, mon fils et seigneur, que j'ai nourri et aimé, il m'entendra et je me justifierai. »

Enfin, après de longs jours d'attente, Marie comprit qu'il fallait un temps de retraite ; elle écrivit au roi, et le supplia de lui permettre de se retirer à Monceaux. « Monceaux est trop près, » répondit le conseil. « Eh bien ! à Moulins qui est une ville de mon douaire. » On le lui accorda, mais elle écrivit que le château était en mauvais état et qu'elle préférerait Blois. On lui accorda Blois.

« Au moins, écrivit-elle, je veux voir mon fils avant de partir ; qu'il ne soit pas dit que je parte disgraciée. »

On lui dit qu'elle verrait le roi, mais seulement au mo-

ment du départ, et que toutes les demandes et des réponses seraient auparavant discutées et réglées dans le conseil.

Il fallut se soumettre. Plus le temps avançait, plus le cœur manquait à Marie de Médicis; elle se flattait pourtant encore de toucher son fils dans une entrevue.

Le jour du départ venu, le conseil avait réglé que les gentilshommes présenteraient leurs hommages à la reine. Elle les reçut en dissimulant sa douleur et sa colère, sous quelque apparence de modération. « Monsieur de Brienne, dit-elle au secrétaire du roi, j'espère que vous me ferez avoir
« réponse quand j'écrirai au roi; car vous ne devez pas
« oublier que je suis la mère de votre roi et la veuve de
« celui qui l'a été. »

On annonça le roi. Marie de Médicis s'assit. Le jeune monarque était vêtu avec un grand soin; il portait un pourpoint de satin blanc, des chausses d'écarlate, et de riches bottes de chasse. Il donnait la main au duc de Luynes.

Dès qu'elle vit son fils, la reine fondit en larmes; elle se leva, le prit par le bras, et le conduisit à l'embrasure d'une fenêtre. Le roi prit la parole, et lui dit sa leçon toute faite :
« Madame, je viens ici pour vous dire adieu, et vous assu-
« rer que j'aurai soin de vous comme ma mère; j'ai désiré
« de vous soulager de la peine que vous preniez en mes
« affaires; vous aurez de mes nouvelles à Blois. Adieu,
« madame. »

— La reine lui fit une grande révérence : « Monsieur,
« je suis fâchée de n'avoir pas gouverné votre État pendant
« ma régence plus à votre gré; j'y ai néanmoins apporté
« toute la peine et le soin qu'il m'a été possible; et vous
« supplie de me tenir toujours pour votre très-humble et
« très-obéissante mère et servante. Monsieur, trouvez-vous
« bon que j'aille à Blois ou à Moulins? »

— « Madame, vous pourrez aller partout où vous voudrez. »

— « Monsieur, je m'en vais ; j'ai une grâce à vous demander en partant, me la refuserez-vous?... Rendez-moi Barbini, mon intendant. » (On avait changé toute la maison de la reine.) « — Barbini ? dit le roi ; et il regarda sa mère sans lui répondre. — Monsieur, ne me refusez pas la seule demande que je vous fais ; ce sera peut-être la dernière. »

Mais Louis XIII n'était pas préparé par son conseil, il ne répondit pas. *Or sus*, dit la reine tristement, *adieu, mon fils* ; elle le salua profondément et le baisa en pleurant sur les deux joues.

Le jeune Louis XIII, sans donner le plus léger signe de tendresse, lui tourna le dos et sortit de l'appartement. Luynes salua et baisa le bas de la robe de la reine. — « M. de Luynes, lui dit-elle, j'ai supplié mon fils de me rendre Barbini : je vous prie de l'engager à m'accorder cette grâce, qui n'est pas si importante. »

« Albert ! Albert ! Luynes ! Luynes ! » criait le roi en dehors de l'appartement : le duc quitta brusquement la reine, et on entendit Louis XIII et sa suite s'éloigner à grand bruit.

Marie de Médicis retomba sur son fauteuil ; elle pleura longtemps avec amertume ; puis, reprenant courage, elle se leva ; tout éclatait en sanglots autour d'elle : cette profonde insensibilité du roi avait navré les assistants.

La reine-mère sortit tristement de Paris, suivie d'un petit nombre de dames, et accompagnée d'une escorte nombreuse ; le peuple l'avait saluée sans acclamations à son triste passage ; elle avait douloureusement regardé sur le Pont-Neuf la statue de Henri IV, qu'on commençait à

ébaucher. La reine, après la sixième journée, arriva à Blois.

La favorite était destinée à une fin aussi malheureuse que celle du maréchal, et précédée de plus de douleurs et d'ignominies. On instruisait son procès comme complice de son mari et comme sorcière.

Le même Vitry, qui avait porté le coup contre Concini, s'était chargé d'arrêter Éléonore. Elle fut jugée par le Parlement, accusée de lèse-majesté divine et humaine. Ce procès ne laisse pas d'idées douces sur l'union de ces trois personnes, la reine, le favori et la favorite ; on a vu la dureté de Marie. Quand on avait appris à Éléonore comment le peuple avait traité son mari : « Comme il l'a mérité ! » avait-elle dit ; elle ne montra aucune affection pour la reine sa maîtresse, et quand on lui demanda de quel *charme elle s'était servie pour l'ensorceler*, « Du pouvoir qu'ont les âmes fortes sur les esprits faibles, » dit-elle. Cette réponse est belle, mais elle ajouta aussitôt : « Il n'est « pas difficile d'avoir de la supériorité sur *une balourde* « comme la reine, et il ne faut pas être sorcière pour la « gouverner. »

Elle fut condamnée comme *sorcière et criminelle de lèse-majesté* ; ses biens confisqués au profit de Luynes. Elle entendit sa sentence avec de grandes marques de désespoir ; mais bientôt, ayant repris sa fermeté : « Ceux qui me « font mourir répondront de ma mort devant Dieu ! » dit-elle.

On lui entendit dire qu'elle ne pardonnerait jamais au peuple qui avait toujours été envieux de sa fortune et de celle de son mari. Cependant, revenue à des sentiments plus religieux, elle se confessa, consentit à pardonner, demanda pardon à la reine absente, à M. de Luynes et à un gentilhomme qu'elle avait autrefois désobligé, et qu'elle reconnut près de l'échafaud. En voyant le peuple assemblé : « Que

« de gens pour voir mourir une malheureuse ! » dit-elle.

Elle mourut avec courage, brûlée sur la place de Grève. Son fils dégradé, dépouillé de tous ses biens, ne recueillit, de l'héritage de ses parents, que l'ignominie.

Nous ne suivrons pas la politique de la cour de Louis XIII pendant le ministère du duc de Luynes, politique faible, et règne sans honneur d'un nouveau favori qui fit bientôt des mécontents nouveaux.

Marie de Médicis dévorait son ennui au château de Blois. Sans cour, sans favoris, surveillée, gardée, elle écrivait souvent au roi et dans le style le plus humble, le plus affectueux. Elle écrivait aussi, mais dans d'autres termes, à ses amis; ces lettres étaient interceptées, lues, et ses secrets connus.

Or, le secours qu'elle cherchait lui vint du duc d'Épernon; ce seigneur était à Metz, à la tête d'un corps d'armée; il part furtivement avec quelques amis, fait à cheval cette longue route (il avait soixante-dix ans), arrive à Loches, et de là fait prévenir la reine-mère qu'il se tient prêt à la servir.

Le 23 février 1618, à une heure de la nuit, Marie s'évade par une fenêtre; il lui fallut descendre par une échelle, de la fenêtre sur une plate-forme, et par une contre-échelle du haut de la plate-forme au bas.

Elle eut une si grande peur en sentant l'échelle s'ébranler sous ses pieds, qu'elle cria : « De Brienne, je veux remonter, « cette échelle branle! — Madame, il n'est plus temps, il « faut finir. » Deux exempts, enveloppant la reine dans un manteau, la firent glisser sans secousse le long de la plate-forme. Elle prit alors le bras du comte de Brienne et marcha vite, au clair de lune. Il faisait un froid très-vif. En voyant

à cette heure une femme seule entre deux exempts, les sentinelles de nuit lancèrent un juron, en criant : « Voilà une gaillarde et ribaude qui en donne aux exempts ! » Marie se serra contre son conducteur : « Voilà qu'ils me prennent « pour une bonne dame ! » dit-elle en riant.

Elle monta dans une voiture attelée de quatre mulets, et, sans débrider, alla jusqu'à Loches où l'archevêque de Toulouse la reçut au nom du duc d'Épernon. De Blois elle avait écrit au roi. Il est curieux de voir les formes extérieures qu'on gardait dans cette correspondance¹, tandis que la

¹ Nous en donnons un exemple :

« Monsieur mon fils, j'ai laissé opprimer longtemps mon honneur et ma liberté et ai supporté de fortes appréhensions pour ma vie : ce qui m'était plus sensible, c'était la « privation de votre vue. Étant, à mon grand regret, informé du péril où sont vos affaires, s'il n'est bientôt su et connu de vous, je me suis résolu de me mettre en lieu « sûr, afin qu'y étant libre, je vous puisse faire entendre ce qui m'étoit impossible dans « la puissance de ceux qui vous le cachent : à cet effet, je me suis portée à une sortie « périlleuse, et ai prié mon cousin le duc d'Épernon de me permettre de me faire retirer dans Angoulême, où je m'en vais, connaissant la véritable fidélité et affection « qu'il a à votre service. Ce qu'ayant fait pour votre bien et pour vous émouvoir à réfléchir aux inconvénients qui le pourroient troubler, je me promets que vous approuverez ma résolution ; vous assurant que vous ferez grandement pour vous et m'obligerez extrêmement si vous me donnez le moyen et la forme qu'il vous plait que je tienne pour vous faire savoir sans haine et sans ambition ce que je dois, afin de voir « votre règne heureux et votre royaume en repos. »

Le roi répondit : « Madame, j'étais à Saint-Germain en résolution de vous aller voir « dans peu de jours, lorsque trois courriers m'apportèrent les nouvelles que le duc « d'Épernon vous avait fait enlever de Blois. Cette action me sembla si extraordinaire « et si étrange que j'eus grand'peine de la croire, n'estimant pas qu'il y eût un homme, « quel qu'il fût, qui eût l'audace, je ne dis pas d'exécuter, mais de concevoir la résolution d'entreprendre sur la liberté de la mère de son roi. Dieu me fera la grâce que « je châterai si puissamment cette injure que le mal en tombera sur ceux qui se veulent couvrir de votre nom et qui cherchent leurs avantages dans la ruine de mon peuple « et dans la diminution de mon autorité. Ma conscience, la vôtre, et toute la France « sont témoins, Madame, que je n'ai oublié envers vous aucune sorte de devoir, ce qui « m'est une très-grande satisfaction ; aussi ne veux-je pas que ma couronne me dispensé d'observer en votre endroit tous les respects que sont obligés de rendre à leur « mère les enfants d'une naissance inférieure à la mienne. Que s'il nous a semé quelquefois que les tendres sentiments de fils n'aient entièrement paru, c'a été pour « prendre les vrais intérêts de roi et de père de mon peuple. Quant à l'administration « de mes affaires, dont sans sujet vous avez été pressée de vous plaindre, je ferai connaître à ceux qui l'ont entrepris que c'est moi qui gouverne en tout mon royaume et

mère et le fils prenaient les armes l'un contre l'autre, car le duc d'Épernon avait attiré beaucoup de gentilshommes dans son parti, et la reine savait très-bien que le roi faisait de tous côtés des levées d'armes. Elle lui écrivit une lettre de reproches. Et le roi répondit derechef comme s'il feignait de croire que sa mère n'était pas libre, qu'elle était enlevée par le duc d'Épernon pour servir de drapeau à ce duc, que ses plaintes n'émanaient pas d'elle et qu'il allait faire office de bon fils en punissant l'insolence d'un sujet qui attentait à la liberté de sa mère.

Les troupes du roi assiégeaient Luzarches ; mais, tout en s'attaquant et se repoussant vigoureusement, on continuait les négociations. « Se peut-il, monsieur mon fils, écrivait la
« reine, que vous fassiez assiéger les villes de mon douaire?
« — Madame, répondit le roi, c'est sans doute contre vo-
« tre volonté que les troupes de ceux qui vous conseillent
« courent sur les miennes, et attaquent M. de Schomberg,
« mon lieutenant en Limousin. »

La reine voulait reprendre toute son autorité ; le roi voulait conserver son favori et ne laisser aucun pouvoir à la reine. Le favori craignait tout rapprochement, mais en même temps le roi souhaitait la paix, et Luynes n'osait

« qui agis en tous mes conseils, et quand vous serez mieux informée de la vérité, vous
« louerez Dieu avec moi de cette bénédiction. Afin donc de vous délivrer de la peine
« où vous êtes, j'ai résolu de prendre les armes pour vous remettre en pleine posses-
« sion de la liberté que vos ennemis vous ont ôtée, et de l'honneur et du respect qui
« vous sont dus, vous promettant, en foi de fils et de roi, de vous les conserver aussi
« soigneusement que ma propre vie. Si le séjour de Blois ne vous est agréable, vous
« pourrez choisir telle résidence qu'il vous plaira, avec une entière liberté ; vous n'y
« serez pas sitôt que je m'y acheminerai pour vous y aller voir. Ce sera, Dieu aidant,
« à cette entrevue que vous me direz de bouche ce que vous croyez importer au bien
« et au repos de mon royaume ; toute autre vole d'avertissement sur mes affaires, ve-
« nant de votre part, feroit connoître au public que l'on rechercheroit plutôt l'éclat que
« le profit. Je vous conjure de m'en donner promptement le moyen, vous fier en moi
« et m'aimer comme je vous aime et honore. » (Transcrit de M. Capefigue.)

perpétuer la guerre ; il fallait trouver quelqu'un qui eût la confiance de la reine-mère et qui lui fit faire les concessions que désirait le favori. Il pensa à l'évêque de Luçon.

Nous n'avons rien dit de Richelieu depuis la mort du maréchal d'Ancre. Luynes avait voulu lui ménager une entrée au conseil, mais les nouveaux conseillers refusèrent de l'y recevoir. Le ministre sentit qu'il fallait céder et attendit ; d'abord dans son évêché et ensuite à Avignon, où il fut exilé, il ne parut occupé que d'écrire des controverses. Luynes le tira de cette retraite pour l'envoyer comme négociateur auprès de la reine-mère. Richelieu vit de près combien Marie était exigeante, irritable, susceptible, injuste, et il comprit que, quelle que fût la transaction qu'il obtiendrait, elle serait sans doute peu durable. Cependant il résigna la reine-mère à souffrir le favori, et à ne pas se mêler des affaires ; il obtint pour elle la liberté de rester où elle voudrait, même à la cour ; le droit de voir son fils en toute liberté ; la jouissance de son douaire, de son gouvernement d'Angers ; une amnistie complète pour tous ceux qui l'avaient servie pendant sa retraite, et des grâces pour le duc d'Épernon.

Le roi consentit, Luynes fut satisfait, et la reine-mère signa de son sceau le traité et les conditions.

A peine les conférences d'Angoulême finies, le traité signé, les armes posées, on régla une entrevue à Tours ; la reine était triomphante, et le roi vraiment satisfait de se voir réconcilié avec sa mère (car sa conscience lui reprochait de porter les armes contre elle) ; il lui écrivit une lettre pleine d'affection, alla au-devant d'elle hors de la ville, et lui envoya Luynes : « Dites-moi, monsieur de Luynes, la vérité de ce qui s'est passé sur la mort du maréchal d'Ancre, » lui dit la reine. Luynes s'en expliqua comme

il put, et Marie témoigna en être contente : elle continua sa route, et quand elle vit le roi : « Ah ! monsieur mon fils, « lui dit-elle, que je suis aise de vous revoir ! » puis, le regardant : « Comme vous vous êtes fait grand ! » dit-elle. — « Madame, j'ai grandi pour votre service, » dit le roi en souriant. — La jeune reine était présente ; elle salua sa belle-mère, puis la cavalcade joyeuse chemina vers Tours, légère et brillante, causant et caracolant, et tout se passa le mieux du monde ; pendant onze jours ce ne furent que visites, compliments et propos d'affection ; mais le favori ne laissait pas le roi seul avec sa mère, et Richelieu ne quittait jamais le conseil de la reine avec satisfaction. Il voyait que tout ceci n'était qu'une paix mal cimentée et que personne ne voulait tout de bon se désister de ses prétentions.

« Mon fils, dit la reine à Louis XIII quand il fut question « du départ, puisque vous allez à Paris, moi, je m'en vais « à Chinon, et peut-être de là à Angers. — Ma mère, il vous « est loisible d'aller où il vous plaira, pourvu que là où vous « serez, vous me conserviez vos conseils et votre amitié. »

Or, le roi partit pour Paris, et, le 6 octobre 1618, la reine fit une entrée solennelle à Angers. Elle prit possession comme une souveraine ; mais elle se sentait oubliée à la cour, où Luynes était de plus en plus puissant ; le roi avait tiré le prince de Condé de Vincennes : on avait nommé des gouverneurs, fait des promotions de l'ordre du Saint-Esprit, sans avoir égard à aucune des demandes de la reine-mère, et au mécontentement d'un grand nombre de seigneurs qui vinrent tous se ranger auprès de Marie de Médicis.

Quand elle se crut assez forte, Marie, après avoir fait un manifeste où elle se plaignait du roi et surtout du favori, prit de nouveau les armes. Le duc de Longueville, en Nor-

mandie, le comte de Soissons, dans le Perche, le maréchal de Bois-Dauphin, entre la Sarthe et la Mayenne, les ducs de la Trémouille et de Retz en Poitou et en Bretagne, le duc de Rohan à Saint-Jean-d'Angély, le duc d'Épernon dans son gouvernement d'Angoulême, le vicomte d'Ambetan à Blaye, commandaient les forces vraiment imposantes que Marie levait contre son fils (1620). Le roi prit les armes en personne, soumit la Normandie, fit quelques progrès en Bretagne, mais les troupes rebelles avaient des avantages au midi.

Comme la première fois, le roi faisait parlementer et la reine envoyait des députés à son fils, tout en montant à cheval et allant d'Angers à La Flèche, pour organiser une défense, et revenant à Angers, à cheval, et à la tête de ses hommes d'armes.

Enfin, au mois d'août, le roi s'était rendu maître de La Flèche, et menaçant de marcher sur Angers avec toutes ses forces, la reine envoya dire que « son intention désormais « était de vivre à la cour en bonne intelligence avec son « fils, qu'elle souhaitait de se séparer avec honneur du parti « où elle était engagée, et passer le reste de ses jours en « sûreté et dans les bonnes grâces de Sa Majesté. »

Louis XIII répondit que pourvu qu'elle promît de vivre paisible, elle trouverait tout ce qu'elle pourrait souhaiter dans sa cour et dans son cœur.

Il fut ensuite résolu dans le conseil du roi de s'assurer des Ponts-de-Cé, afin de tenir de plus près la reine-mère, et de l'empêcher de s'aboucher avec quelques-uns des plus habiles de son parti. L'entreprise, dirigée avec vigueur par le prince de Condé, eut un si plein succès que les Ponts-de-Cé furent enlevés avant la fin du jour : mais la résistance avait été vive, et la reine n'hésita plus ; les députés, Richelieu à la

tête, firent, avec le roi, une paix et un accommodement honorable, le roi déclarant « qu'il tenait sa mère et ceux qui l'avaient servie, comme innocents, » et rétablissant toutes choses en sa faveur, comme par le traité d'Angoulême.

Enfin, Marie revint à Paris, au Louvre, et fit admettre l'évêque de Luçon au conseil du roi.

La guerre, ayant repris au midi contre les huguenots, dura plusieurs mois ; le roi la faisait en personne, accompagné de Richelieu et de Luynes. Mais le connétable mourut d'une fièvre maligne qui le saisit dans le village de Longueville, pendant qu'il assiégeait la petite ville de Monheur. Le connétable mort, Louis XIII consentit à laisser rentrer sa mère au conseil ; Marie s'y montra humble, douce, uniquement occupée de complaire à son fils, et soumettant ses lumières à MM. du conseil. Le roi continuait la guerre dans le midi, et Marie, pendant ce temps, travaillait avec une grande patience à fonder de nouveau son pouvoir ; d'abord elle jugea devoir récompenser l'évêque de Luçon, en lui faisant obtenir le chapeau de cardinal. Louis XIII, qui craignait Richelieu, agissait sous main contre la reine, mais elle triompha par sa persévérance, et Richelieu lui dit, en déposant le chapeau à ses pieds : « Madame, cette pourpre
« dont je suis redevable à la bienveillance de Votre Ma-
« jesté, me fera toujours souvenir du vœu solennel que j'ai
« fait de répandre mon sang pour votre service. »

Dès lors la reine-mère ne sépara plus sa cause de celle du cardinal ; elle avait insinué plusieurs fois à son fils que c'était le seul homme qui fût capable de porter le poids des affaires : « Ne me parlez pas de cet homme-là, disait le roi, « c'est un ambitieux qui mangerait tout mon royaume. » Marie temporisa, et, à la fin, vaincu par les instances de sa mère,

peut-être sollicité intérieurement par le besoin de confier l'Etat à un homme aussi capable, Louis XIII surmonta la répugnance secrète qui mêlait de la défiance à l'estime qu'il faisait des talents du cardinal. Les ennemis de Richelieu multipliaient les avertissements et les mémoires pour supplier le roi de l'écartier du ministère. Mais la reine-mère, instruite de leurs menées, pressa le moment. C'est à Compiègne, dans le salon de sa mère, au retour de la chasse, que Louis XIII, en bottes, le fouet à la main, au milieu de sa meute, déclara à la cour que M. de Luçon serait désormais secrétaire d'État. — Compiègne devait plus tard voir l'abandon de la reine.

Richelieu était arrivé au but de son ambition, mais il lui convenait de dissimuler; il affecta de se plaindre de sa santé affaiblie, de l'impossibilité où il serait de remplir un ministère laborieux. Le roi, charmé de cette modestie, insista d'autant plus que Richelieu persistait à refuser.

Mais dès que le cardinal se vit maître, il commença à user despotiquement du pouvoir. Il siégea au-dessus de tous les membres du conseil; il fit exiler le duc de la Vieuville, auquel il devait en partie son ministère. Il empêcha Gaston, duc d'Orléans, frère du roi, d'entrer au conseil, et fit envoyer le maréchal d'Ornano en disgrâce dans son gouvernement de Pont-Saint-Esprit. Marie le soutenait en tout, elle obtenait la garde de son fils Gaston, et elle perdait Ornano, qu'elle n'aimait pas. Jalouse du pouvoir, mécontente des grands, elle ne comprenait pas alors la portée que le cardinal donnerait un jour à ses projets. Après un court exil, Ornano fut rendu à son élève, mais bientôt le cardinal ayant voulu marier le jeune Gaston avec mademoiselle de Montpensier, de la maison de Lorraine, et la reine-mère ayant porté la parole au jeune prince, celui-ci refusa absolument.

Richelieu, qui comprit l'influence des mécontents dont le frère du roi était entouré, engagea Louis XIII à faire arrêter de nouveau le maréchal Ornano, ce qui se fit en plein palais, à Fontainebleau, malgré les cris et le désespoir de Gaston. Les amis du prince, le prieur et le duc de Vendôme, bâtards de Henri IV, le jeune comte de Châlais, lui persuadèrent d'aller assassiner le cardinal à sa maison de Fleury. Le complot éventé, la reine-mère soutint encore le ministre, qui feignit de demander sa retraite, bien sûr qu'on ne l'accepterait pas, et qui, gardant le pouvoir comme malgré lui, se montra ensuite inflexible; il fit arrêter le comte de Vendôme et le grand-prieur. Chalais fut décapité : Gaston commença dès-lors à montrer sa faiblesse; il abandonna ses amis, les compromit dans ses aveux, consentit à témoigner contre eux, et ayant acheté par là sa réconciliation avec son frère, épousa mademoiselle de Montpensier, sous les auspices de Marie de Médicis.

Mais le temps venait où Marie allait trouver de la résistance dans le cardinal. Richelieu avait obtenu, par les négociations du marquis de Saint-Chamant, un testament du duc de Mantoue, Vincent II, qui assurait la succession au duc de Rothelois, fils du duc de Nevers, à la condition pour ce jeune prince d'épouser Marie, nièce de Vincent II. — Or, la maison de Gonzague-Nevers était ennemie de la maison de Médicis, et haïe de la reine-mère. Cette considération n'avait point arrêté Richelieu; la pensée de heurter la reine dans ses affections n'arrêta pas davantage le ministre dans la déclaration ouverte qu'il fit de se détacher de l'alliance espagnole. Le but de Marie était de s'appuyer sur l'Espagne; celui du cardinal d'abattre la puissance de cette maison qui, depuis un siècle, dominait l'Europe. Le cardinal était trop ferme dans ses vues, et la reine trop impérieuse dans

ses volontés, pour qu'il fût possible que l'un fît des concessions à l'autre ; le cardinal, dans cette position difficile, eut soin de conserver toutes les formes, et d'aller au-devant de la reine, sur toutes les choses indifférentes.

Quand la guerre fut portée en Italie contre le vœu de Marie de Médicis, et que le roi en eut pris le commandement, le cardinal essaya de satisfaire la reine-mère, en faisant remettre entre ses mains la direction de l'État, avec un plein pouvoir comme au temps de sa régence¹.

Par les conseils de son ministre, le roi flattait la reine-mère ; de Dijon, il mettait à sa disposition tous ses oiseaux de chasse, et le cardinal écrivait : « Le roi est arrivé à Dijon « en fort bonne santé, grâce à Dieu ; je ne le vis jamais « plus passionné pour votre Majesté qu'il est maintenant. « Je la supplie (votre Majesté), de se souvenir de lui écrire « souvent, *et de sa main*, car cela le contente grande-
« ment. »

De Mâcon, de Grenoble, on multiplie les lettres et les missives ; le cardinal prie la reine de ne pas s'étonner si on ne lui donne pas des nouvelles aussi fréquentes, quand on aura passé les montagnes ; il promet néanmoins de ne laisser passer aucun événement un peu important sans envoyer des courriers ; il parle des affaires avec détail et n'omet aucun soin pour tenir la reine au courant et la mettre de moitié pour tout ce qui se fait.

Le pas de Suze forcé, entre les deux roches fameuses² qui, selon toute apparence, auraient dû arrêter l'armée, et

¹ Nous ne disons de l'histoire que ce qui a rapport aux reines ; et nous devons nous resserrer un peu ; ce qui nous a fait passer sous silence le siège de la Rochelle, ce chef-d'œuvre de la politique et du génie du cardinal (1627—28).

² La crête de Montalon et la crête de Montmaron, seuls passages entre la France et la Savoie.

qui furent tournées au milieu des coups d'arquebuse, avec un bonheur et une vaillance admirés de toute la noblesse, le cardinal écrivit tout à la reine : le résultat de ce fameux passage du Suze fut un accommodement avec le duc de Savoie, lequel fut précédé d'une entrevue avec la princesse de Piémont, Christine de France, sœur de Louis XIII.

Mais quand Richelieu, de retour à Fontainebleau, après l'expédition de Suze, vint faire sa cour à la reine, entouré lui-même des ducs, des cardinaux, des maréchaux venus à sa rencontre, il trouva un accueil glacé.

La reine était visiblement fâchée ; le roi arriva, lui montra beaucoup d'amitié, mais en témoigna beaucoup aussi au cardinal, et supplia sa mère de vouloir bien se réconcilier avec lui. Richelieu écrivit la lettre la plus humble, la porta lui-même, et, à genoux aux pieds de Marie, obtint son pardon, et baisa, avec des transports de reconnaissance, les mains de la reine. Plus il voyait venir le jour où il ne serait plus possible d'allier les plans de sa politique avec les exigences de son ancienne protectrice, plus il essayait de reculer l'éclat et la rupture ; surtout il voulait mettre toute raison de son côté.

Pour compliquer les embarras de la situation, Gaston se montrait en tout hostile au cardinal, et rebelle aux intentions de son frère ; veuf de sa première femme, mademoiselle de Montpensier, qui était morte après onze mois de mariage, en mettant au monde une fille qui fut la célèbre Mademoiselle, il s'était épris de Marie de Mantoue, et contre le gré du roi voulait l'épouser : il traita avec l'Espagne. Le nom de la reine régnante, Anne d'Autriche, ne paraît point ici ; dans la vie de cette princesse, nous verrons combien elle fut compromise. Le projet de Gaston s'évanouit ; mais, dans son mécontentement, ce prince passa en Lorraine, et ce fut avec

mille peines que les négociations du cardinal réussirent à le rappeler. Marie ne prenait encore aucune part à ce mécontentement de son fils, car les clauses du traité portaient que le duc obéirait désormais au roi et à la reine-mère. La réconciliation faite, il dut partir avec son frère et le cardinal pour une seconde expédition en Italie, où les Autrichiens menaçaient le duc de Mantoue, et où le duc de Savoie, au mépris de son alliance si récente avec la France, refusait de la servir, et prêtait secours aux armées impériales.

Le crédit de Marie n'empêcha pas Louis XIII de donner au cardinal le pouvoir et le titre de *lieutenant-général du roi*. « Sa Majesté ne se réserve, disaient les courtisans, que le droit de guérir les écrouelles. » Richelieu faisait des mémoires pour prouver la droiture de ses vues, mais les pamphlets dirigés contre lui n'étaient ni moins nombreux ni moins piquants. La reine-mère resta à Paris avec le même pouvoir qu'à la première campagne.

Avec la plus belle armée du monde, les gentilshommes les plus habiles et les plus braves, la plus haute noblesse, le roi et le frère du roi allaient encore passer les Alpes, et le cardinal lieutenant-général voulait porter des coups décisifs contre la puissance autrichienne. L'expédition fut moins longue et moins animée qu'on aurait pu le croire, grâce aux talents de Jules Mazarini, envoyé par le pape pour négocier la paix.

Mais le roi tomba malade; il fallut le transporter à Lyon, où les deux reines accoururent; le cardinal l'y suivit, malgré les soins du siège de Pignerol et de celui de Casal; la jeune reine ne quitta pas son mari d'un instant; Louis était si mal, qu'on l'administra, et qu'il fit ses dernières dispositions : la reine-mère lui donna toutes sortes de té-

moignages d'affection ; mais la disgrâce du cardinal étant devenue le plus vif de ses désirs, elle profita de la faiblesse de son fils pour le supplier, les larmes aux yeux, et avec toutes les séductions de la tendresse, de lui sacrifier son ministre, et Louis XIII lui promit de le renvoyer après la guerre d'Italie. Toutefois cette guerre, heureusement terminée, et le roi guéri. Louis, qui craignait de mécontenter sa mère, et qui se repentait d'avoir eu la faiblesse de lui promettre de sacrifier Richelieu, se proposa de les réconcilier.

La reine, se croyant sûre de son triomphe, dissimulait avec le cardinal, le cardinal essayait les formes les plus humbles pour la fléchir. Sur la route, la litière du cardinal suivait celle de la reine, et sur la Saône qu'on remontait dans une barque fleurie, au son des instruments, Richelieu, debout sous la tente royale, cherchait les sujets de conversation qu'il savait être agréables, et s'agenouillait parfois devant la reine, en parlant le langage du respect et de la reconnaissance la plus passionnée ; Marie souriait et l'appelait *son ami et son confident*.

Mais à Paris ce fut autre chose. Il se trouva une coalition toute formée contre le ministre : le garde des sceaux, Marillac, créature de Richelieu, s'était tourné contre lui, protégé par la reine-mère qui lui avait promis la place du ministre ; Gaston et ses favoris, le duc de Guise, la duchesse d'Elbeuf, sœur du duc de Vendôme, la princesse de Conti, étaient de cette ligue. Gaston éclata. « Mon frère, lui dit « doucement le roi en le recevant à Montargis, vous devriez « vous réconcilier avec le cardinal ; vous me feriez un vé-
« ritable plaisir. — Sire, je vais vous dire toutes mes « raisons, et vous verrez que je dois le haïr. » — Il parla longuement et avec beaucoup de vivacité. — « Calmez-vous,

« mon frère, et je vous prie, oubliez tout cela pour l'amour
« de moi, » dit le roi.

Mais Gaston, pressé par sa mère, persiste dans sa violence, et quand Richelieu vient le saluer à Saint-Germain, le frère du roi lui tourne le dos. — Le ministre va se plaindre à la reine-mère du procédé de son fils ; Marie lui répond séchement : « Monsieur vous a traité comme vous le méritez. » Richelieu resta calme et patient.

La reine trouvait que son fils ne tenait pas assez promptement sa promesse ; elle voulut l'y forcer et maltraita ouvertement le cardinal : « Vous n'aurez plus la surintendance de ma maison, » lui dit-elle un jour ; et elle la lui ôta. — « Et vous, Monsieur de la Meilleraie, je ne veux plus de vous ; vous vous retirerez. » C'était un ami de Richelieu. — La nièce chérie du cardinal, la charmante marquise de Comballet, dame de la reine, se vit en butte aux plus grossières injures de la part de cette princesse. Le langage de Marie dans la familiarité et dans l'emportement de la passion, se composait des expressions les plus basses. On ne peut répéter les outrages qu'elle faisait à la marquise, qui, après des scènes déplorables, se jetait aux genoux de son oncle, en le suppliant de lui permettre de se retirer au couvent. — Pour conjurer l'orage (car il était inquiet), ou pour mettre du moins le bon droit de son côté, Richelieu s'humiliait devant la reine-mère ; il se mettait à ses genoux, en la suppliant de lui dire en quoi il avait eu le malheur de lui déplaire. Marie le repoussait rudement : « Vous êtes un méchant et un misérable ; laissez-moi, » lui disait-elle ; puis elle obsédait son fils :

« Ne voyez-vous pas, lui répétait-elle, que ce méchant
« homme veut vous enlever votre couronne pour la mettre

« sur la tête du comte de Soissons, auquel il fera épouser
« sa nièce? »

La cour était attentive à voir de quel côté il faudrait se ranger. Marie ne laissait pas au roi un moment de répit; elle voulut enfin tenter un coup décisif : elle déclare un jour qu'elle ne recevra personne, et s'enferme avec son fils; mais le cardinal gagne une femme de chambre, qui lui ménage l'entrée du cabinet de la reine, et, au moment où Marie s'y attendait le moins, elle entend ouvrir une porte et voit paraître le cardinal. « Pour Dieu ! vous ici, cardinal ! » — « Je suis sûr, madame, que vos majestés parlaient de moi. » — « Point du tout, » dit-elle; puis elle ajoute : — « Eh bien ! oui, nous parlions de vous, comme du plus méchant et du plus ingrat des hommes ! » Et elle l'accable de reproches et d'injures. — « Ah ! madame, qu'ai-je fait ? comment ai-je perdu vos bonnes grâces ? » s'écrie Richelieu les larmes aux yeux, à genoux devant la reine. Mais cette humilité ne la fléchit pas. « Taisez-vous, vous êtes un misérable ! Craignez ma vengeance ! »

Le cardinal se leva, et pria le roi de recevoir sa démission : « Je ne resterai pas un moment de plus à votre service, sire, puisque j'ai eu le malheur de déplaire à la reine votre mère. » Louis XIII veut interposer sa médiation, mais Marie lui lance un regard furieux. « C'est à vous, monsieur, de savoir si vous préférez un valet à votre mère ! »

Richelieu se retire ; il rentre au palais-cardinal en déclarant tout haut qu'il quitte le ministère ; ses gens préparent ses équipages ; on voit charger sur des mulets une quantité de bagages, et pendant cinq jours la foule des courtisans afflue auprès de la reine, les uns triomphant et la félicitant, d'autres parlant de la tristesse du cardinal.

« Bon ! disait Marie, vous ne le connaissez guère ! Il rit et
« il pleure comme il veut ! Qu'il soit le plus gai du monde,
« il sera bientôt à demi mort, si cette comédie est utile à
« l'état de ses affaires. »

Cependant le roi était parti pour Versailles. Marie triomphait au Luxembourg, où elle avait passé la matinée jusqu'à dix heures au lit, et où, à son lever, elle recevait secours. Quelques amis suppliaient le cardinal de faire des démarches auprès du roi, mais il paraissait s'y refuser formellement.

Cependant, tandis que Marie, trop confiante en son succès, souriait à tout le monde, qu'elle pressait amicalement la main de sa belle-fille, et se flattait de son triomphe, le roi avait parlé du cardinal en termes qui annonçaient ses regrets. Richelieu est averti à temps de cette bonne disposition, et le cardinal de la Valette, son ami, court à Versailles : « Mon cousin, dit le roi dès qu'il le vit, retournez
« près du cardinal ; dites-lui qu'il a un bon maître et qu'il
« vienne incessamment. »

Tout était changé : Richelieu paraît ; Louis XIII se montre à lui plein de bienveillance, et lui dit : « Monsieur le cardinal, servez-moi comme vous avez toujours fait, et je
« vous maintiendrai contre tous vos ennemis. Je suis témoin
« du respect et de la reconnaissance que vous avez pour la
« reine ma mère ; on l'abuse : je saurai vous protéger contre ceux qui veulent votre perte. »

Richelieu remercia le roi, protesta de son attachement, de son dévouement, de son respect pour la reine ; offrit encore de se retirer, s'il le fallait, pour la satisfaire. Cette politique mettait le roi dans ses intérêts, et quand Richelieu vit bien qu'il avait toute la confiance de Louis XIII, il écrivit à la reine-mère une lettre de justification fière et

soumise tout à la fois, qui finissait par ces mots : « Ce n'est
« pas que je ne m'estime malheureux et coupable, puisque
« j'ai cessé de plaire à Votre Majesté : la vie me sera odieuse
« tant que je serai privé de l'honneur de vos bonnes grâces
« et de cette estime qui m'est plus chère que toutes les gran-
« deurs de la terre. Comme je les tiens toutes de votre main
« libérale, je les porte et les mets volontiers aux pieds de
« Votre Majesté. Excusez, madame, votre ouvrage et votre
« créature. »

Mais l'humilité de cette lettre ne pouvait avoir d'accès auprès de la reine, vaincue dans sa lutte avec l'homme qu'elle regardait en effet comme sa créature. On voit depuis un an la fausse position que se créait Marie de Médicis ; injuste, passionnée, tracassière, susceptible, avide du pouvoir, elle voulait régner. Elle ne comprit pas que le rôle de la reine régente était passé, que c'était une faute de vouloir perpétuer sa puissance, une plus grande de la conquérir par des éclats et des violences qui devaient tôt ou tard devenir intolérables, et qui menaçaient de troubler l'État. Or, dans cette lutte elle avait rencontré un homme, tel que Richelieu ! Elle sentit tout son malheur ; mais, loin de prendre le seul parti qui fût sage, celui de ne plus songer aux affaires et de vivre dans une retraite honorable, comme reine-douairière, elle fit éclater sa colère ; elle s'entoura des mécontents, elle indisposa de plus en plus le cœur de son fils, et donna droit à toutes les insinuations du cardinal. Elle était à plaindre cependant dans sa lutte avec cet homme redoutable. Il affectait pour elle les égards, le respect, les soins du plus dévoué des obligés ; il la proclamait sa bienfaitrice, paraissait inconsolable de sa disgrâce. En même temps il la frappait dans toutes ses affections. — Marie avait insulté aux amis du cardinal, mais Richelieu avait d'autres châti-

ments que des insultes pour ceux qui l'avaient offensé. C'est l'exil, la prison ou la mort qui en faisait justice; sa vengeance s'exécutait avec le sang-froid de la réflexion et les formes de la justice.

Il fit exiler le garde des sceaux Marillac, et arrêter le maréchal (frère du garde des sceaux) qui était à la tête d'une armée de sept mille hommes en Italie : c'étaient les amis de Marie.

La reine se plaignit hautement. Pour mettre au jour tout son mécontentement, elle refusa de paraître au conseil et de voir le cardinal. Celui-ci lui écrivit encore une lettre soumise. Enfin, après quelque temps, le confesseur du roi en qui Marie avait beaucoup de confiance, parvint à faire faire à la reine une sorte de concession. Marie consentit à rentrer au conseil; c'est tout ce que désirait le cardinal. Il était assuré de noter bien des fautes, qui achèveraient de dégoûter le roi de sa mère. Elle demandait la mise en liberté du maréchal de Marillac. « Alors, madame, Votre Majesté
« rendra ses bonnes grâces et supportera à leurs fon-
« tions le sieur de la Meilleraye et la marquise de Com-
« ballet?... — Certainement non, Monsieur. — Monsieur
« de Marillac sera jugé. » — Marie venait de signer l'arrêt de mort du maréchal. — « Je me donnerais au diable
« plutôt que de ne pas me venger de cet homme! » disait-elle avec fureur en parlant du cardinal; le cardinal la nommait encore dans ses lettres sa *souveraine maîtresse*; mais il la rendait de jour en jour plus inexorable aux yeux du roi: il faisait remarquer sa préférence pour Gaston, son rapprochement de la jeune reine; il parlait d'une manière plus alarmante des longs entretiens de Gaston avec la reine régnante.

Gaston ne pouvait que compromettre par ses impru-

dences la cause de sa mère et la sienne. Un jour que le cardinal, malade, prenait quelque repos sur une chaise longue, la porte s'ouvre aux deux battants; on annonce Monsieur. Le cardinal se lève et voit Monsieur accompagné de cent gentilshommes armés. Richelieu trembla: il savait quel avait été naguère le projet de Gaston; il croyait sa dernière heure venue.

« C'est malgré moi que j'ai juré d'être votre ami, lui dit Gaston; je brise ce serment, et je ne puis le tenir envers un homme de votre sorte; vous outragez ma mère. Votre qualité de prêtre me retient seule, autrement je vous châtierais comme un valet; » et il levait la main comme pour le frapper. Les gentilshommes paraissaient prêts à tirer leurs épées; mais Gaston dit d'un ton moqueur, en voyant la peur du cardinal et son visage pâle et défait: « Je t'épargne, monseigneur, mais prends garde, rien ne te garantira des châtimens réservés à ceux qui outragent les gens de notre qualité. » — Richelieu saluait, se taisait, se courbait jusqu'à terre dans l'humilité de ses révérences et reconduisait jusqu'à la porte le frère du roi, qui se retirait, moitié menaçant, moitié se moquant, en outrageant le ministre de paroles et de termes injurieux.

Quand le cardinal le vit parti, il rentra dans son appartement, et, se remettant sur sa chaise longue: « Je dois un ex-voto à Notre-Dame, dit-il, car je l'ai échappé belle; mais tout le monde me le paiera! »

Le roi prit la cause de son ministre, Richelieu offrit encore d'abandonner le ministère. « Je me dévouerais comme Jonas pour le salut du vaisseau de l'État, disait-il; mais si ma retraite est utile pour l'harmonie des membres de la famille royale, je suis prêt à partir. » Plus il se montrait prêt à se sacrifier, plus le roi le retenait.

Le cardinal sentit qu'il avait tout gagné ; alors il frappa le grand coup. Monsieur s'était retiré, menaçant, dans son gouvernement d'Orléans. Le roi voulait exiler sa mère comme au temps de la mort de Concini ; car, tant qu'elle était à Paris, on pouvait redouter le Parlement, le peuple, et les amis de la reine. On résolut donc un voyage de Compiègne ; la cour y prit toutes sortes de plaisirs ; les deux reines y assistaient.

Toutefois, le roi, avant d'en venir à une mesure décisive, avait fait de nouvelles tentatives auprès de sa mère pour la déterminer à un rapprochement ; mais tout avait été inutile. Alors Richelieu, paraissant s'effacer tout-à-fait, fit présenter au conseil un mémoire très-détaillé fait par le garde des sceaux, sur tous les griefs du roi contre sa mère. Richelieu, pressé de donner un avis, s'y refusa comme trop intéressé ; mais le roi le lui ayant ordonné, il dit « qu'il croyait nécessaire à la sûreté de l'État d'éloigner la reine-mère de Paris, de la séparer de ses partisans, et d'arrêter les personnages qui avaient joué un rôle dans toutes ces intrigues. »

Le 23 février, à trois heures du matin, on éveille la jeune reine ; le garde des sceaux lui intime de la part du roi l'ordre « de venir le rejoindre aux Jacobins où il l'attend, et de partir sans faire ses adieux à la reine-mère qu'il juge à propos, pour des raisons d'État, de laisser à Compiègne. »

Leur haine commune contre Richelieu avait réuni les deux reines ; Anne d'Autriche fait prévenir sa belle-mère. — « Qu'elle vienne ! qu'elle vienne me parler, » s'écrie Marie de Médicis. Anne court à l'appartement de la reine, demi-nue et emportant ses vêtements. — « Ah ! ma fille, lui dit la reine, que veut-on de moi ? Je suis prisonnière ou morte. Le roi me laisse-t-il ici ? Que veut-il faire ? »

— Et Marie serrait ses genoux et les étreignait de ses mains par un mouvement de colère et de désespoir. — « Hélas !
« madame, tout ce que je sais c'est qu'il faut vous quitter.
« On ne me laisse pas une minute ; le roi m'attend. »

Le matin au jour, le père Suffren vint témoigner à Marie, de la part du roi, les regrets que Sa Majesté avait de partir sans lui avoir dit adieu ; et ajouta : « M. de la Ville-aux-Clercs fera savoir à la reine-mère les intentions de son fils. »

Marie de Médicis connut bientôt ces intentions, car voici la lettre que lui remit M. de la Ville-aux-Clercs, lettre écrite tout entière de la main de Louis XIII :

« Madame, je suis parti de Compiègne sans vous dire
« adieu, pour éviter le désagrément de vous faire une
« prière qui pourrait vous causer quelque déplaisir : je
« voulais vous prier de vous retirer pour quelque temps
« au château de Moulins, que vous avez choisi vous-même
« pour votre demeure, après la mort du feu roi, conformé-
« ment à votre contrat de mariage. Vous y serez, ma-
« dame ma mère, en toute liberté, vous et votre maison.
« Votre éloignement me cause un véritable regret, et
« le bien de mon État m'ordonne seul de me séparer de
« vous. Louis. »

La reine sanglotta à cette lecture et éclata en plaintes ; puis, reprenant quelque fermeté : « Dieu me fera justice,
« dit-elle, je sais à qui je dois ces persécutions : c'est à la
« haine du cardinal ; mon fils a un bon naturel ; on l'irrite
« contre moi. Il est bien étonnant qu'étant la mère du roi,
« je sois soumise au caprice de ses serviteurs. »

Le maréchal d'Estrées, qui avait la garde de la reine, était présent.

« Je sais bien pourquoi on m'envoie à Moulins : c'est
« pour me renvoyer de là en Italie. Mais soyez sûr, maré-

« chal, que je me laisserai tirer de mon lit toute nue plutôt
« que de partir volontairement. »

« Madame, dit doucement M. de la Ville-aux-Clercs, si
« l'on avait l'intention de manquer de respect à votre Ma-
« jesté, pourquoi ne l'aurait-on pas fait à Compiègne aussi
« bien qu'à Moulins ?

Il fallut écrire cette résistance; le patient et inflexible cardinal avait atteint son but; il répondait : « Je la con-
« nais bien; mais agissez, pressez, vous en viendrez à
« bout. »

Pendant c'était une rumeur générale; Paris adorait la reine, le Parlement était pour elle. Monsieur fit un manifeste pour déplorer la prison de sa mère, l'abus que le cardinal faisait du pouvoir, l'erreur dans laquelle il mettait le roi qu'il indisposait contre tous les membres de la famille royale.

Trop faible en France, Gaston part pour la Lorraine; de là il correspondait avec l'Espagne. Paris était inondé de pamphlets, de mémoires contre le cardinal; le cardinal y répondait. Louis XIII recevait des lettres particulières de simples religieux et de simples gentilshommes qui le pressaient en faveur de sa mère; on touchait son cœur, on intéressait sa conscience. Sully, appelé quelquefois au conseil dans des occasions importantes, quoique peu ami de la reine, intervint pour réconcilier la famille royale.

Mais Richelieu poursuivait son ouvrage. Il inspira au roi la pensée d'écrire de sa main la relation exacte de ce qui s'était passé à Compiègne, et de l'envoyer à MM. les échevins de Paris, pour faire connaître l'état des choses.

Pendant la guerre était de nouveau allumée. Les deux frères combattaient l'un contre l'autre : Monsieur, avec les troupes que le duc de Lorraine lui avait données; le roi,

avec celles que de toutes parts l'activité du cardinal avait réunies.

Le Parlement se montrait opposé au cardinal ; le cardinal cassa la Cour des Aides ; le roi tint un lit de justice ; les coups d'État se multiplièrent, sans que le peuple fût gagné à la cause du ministre. Loin de là, Marie de Médicis et Gaston devenaient de plus en plus populaires ; les amis de Marie lisaient aux bourgeois assemblés la copie des lettres touchantes que la reine écrivait à son fils ; tout l'odieux de sa prison tombait sur le cardinal et les sanglots de la multitude accueillaient cette lecture.

Pendant cinq mois, Compiègne fut témoin des plaintes de la reine, de son refus formel à toutes les propositions qui lui étaient faites par la cour pour lui offrir différentes résidences. Enfin, la politique de Richelieu lui fit regarder la fuite de la reine-mère hors du royaume comme le dernier éclat qui la mettrait à jamais mal avec son fils, et qui couperait court à tout retour d'influence. Il sut lui en faire suggérer l'idée, et Marie tomba dans le piège.

Le 18 juillet 1631, à dix heures, la reine part, accompagnée de deux femmes de chambre et d'un chirurgien ; sa voiture était traînée par huit mulets ; elle hâte sa course, en prenant toutefois mille détours, pleine d'inquiétude, et ne s'imaginant pas que ceux qui faisaient mine de la poursuivre n'auraient eu garde de la retenir. Elle arriva le 19 à la frontière, et passa à Avesnes, où le marquis de Crèvecœur la reçut à genoux comme la mère de sa suzeraine.

De là nouvelles lettres, où elle justifie sa conduite, renouvelle ses plaintes, et se pose comme médiatrice en offrant au roi de le réconcilier avec Monsieur. Mais elle reçoit de Louis XIII une réponse sévère qui marquait que par sa fuite elle avait détruit tout espoir de retour.

Marie put se consoler à Bruxelles par les honneurs que lui rendit l'archiduchesse, et par les nouvelles qu'elle recevait de Paris où son nom était révééré et celui du cardinal honni. Pendant qu'elle savourait ces petites satisfactions de vanité, le cardinal sévissait, de toute sa sévérité, contre les amis de Gaston et de Marie. Afin de s'affranchir de l'opposition du parlement, il créait des commissions spéciales, et une chambre *ad hoc* pour juger les complices de la reine-mère et de Gaston.

C'est ainsi qu'il fit juger à Ruel le maréchal de Marillac, qui fut condamné à une majorité de treize voix contre dix. Dans cette majorité étaient les ennemis personnels du maréchal. Richelieu, joignant la dissimulation à la dureté, dit : « Il faut convenir que Dieu donne aux juges des lumières que les autres n'ont pas ; je n'aurais jamais cru qu'il y eût de quoi condamner M. de Marillac à mort. »

Marie de Médicis s'offensait de tant d'attaques cruelles dirigées contre ses amis, et compliquait sa situation en s'alliant ouvertement avec l'Espagne. Elle demandait des troupes ; elle demandait une diversion sur la Méditerranée ; elle comptait sur la coopération du duc de Montmorency dans le Languedoc.

En effet, Henri de Montmorency, seigneur du plus brillant courage, naguère ami du cardinal, vivant dans son intimité, ayant vivement intercédé pour lui à Lyon, s'en était séparé depuis peu. Ce seigneur s'allia à la reine-mère, leva des troupes, et attendit Monsieur, lequel traversait rapidement la Bourgogne, le Bourbonnais et l'Auvergne avec quelques compagnies qui pillèrent la France comme un pays ennemi ; troupes indisciplinées dont un contemporain a pu dire : « On ne vit jamais tel mauvais ménage de troupes, car elles allaient tuant, volant, pillant : et toutes les bonnes

« villes étaient obligées de se bien garder, faute de sur-
« prise. »

Une action s'engage à Castelnaudary ; Montmorency, blessé de dix-sept coups, est fait prisonnier, et la cause de Marie de Médicis est perdue ; le roi fit grâce à son frère qui accepta des conditions honteuses après avoir trop faiblement demandé la grâce de ceux qui s'étaient compromis pour lui.

Le cardinal fit faire en grand appareil le procès du maréchal de Montmorency par le parlement de Toulouse. On y conduisit le maréchal blessé ; il n'était question dans tout le Languedoc que de sa grandeur d'âme, de la noblesse de ses aveux, de sa piété ; il n'était pas de jour où le roi et le cardinal ne fussent suppliés pour lui. C'était la princesse de Condé, sœur du maréchal, c'était le duc d'Épernon, c'était l'archevêque de Toulouse ; c'était la reine d'Angleterre qui écrivait à Louis XIII ; ce fut le Parlement même qui demanda grâce après avoir prononcé la sentence ; ce fut tout le peuple de Toulouse assemblé à l'heure de l'exécution sous les fenêtres du roi. Tout fut inutile ; Henri de Montmorency mourut sur l'échafaud, pieux et résigné, et disant « que
« son cœur était si plein de l'espérance de voir Dieu, qu'il ne
« voudrait pas, quand il le pourrait, reculer l'heure de sa
« mort. » (1632.)

Désormais, la vie de la reine, mère de Louis XIII, ne sera plus qu'une vie d'inutiles agitations, d'intrigues vaines. Toujours à Bruxelles, elle ne cessait de correspondre avec l'Espagne, mais elle pouvait s'apercevoir que la conduite cauteleuse de cette puissance ne lui promettait pas beaucoup, et qu'elle ne serait servie qu'en raison de l'intérêt qu'y trouverait Philippe IV. Il y a une dépêche curieuse de Philippe à son ambassadeur à Paris ; ce sont trois lettres

écrites le même jour par la reine d'Espagne à sa mère : l'une lui offre les consolations qu'une fille doit à sa mère dans le malheur, mais en termes vagues qui ne donnent aucun espoir de secours ; la seconde, beaucoup plus tendre, entre dans tous les griefs de la reine-mère contre le cardinal, et annonce le désir de l'aider, si on le peut, dans ses desseins de réconciliation avec son fils ; la troisième est plus forte, *promet* positivement des secours, et fait des offres de service. L'ambassadeur avait ordre de prendre connaissance des trois lettres, et, selon l'état des affaires à la cour, et le plus ou moins d'apparence de succès, d'envoyer à Bruxelles celle des trois qu'il jugerait à propos.

Tandis que Marie de Médicis dévorait ses mécontentements contre toutes les cours, il lui vint un secours inopiné : Gaston arriva à Bruxelles ; il avait pris pour prétexte de sa fuite que le roi lui avait manqué de parole, et qu'au mépris de sa promesse il avait laissé mourir M. de Montmorency. Donnant toutes ses raisons dans une lettre adressée de Montreau au roi, et destinée à être rendue publique, il déclarait qu'il regardait comme nulles les soumissions auxquelles on l'avait forcé et les engagements qu'il avait pris ; « car, disait-il, ces soumissions et ces humiliations extraordinaires qu'il avait subies, n'avaient eu pour but que de sauver le duc de Montmorency ; puisqu'on s'était joué de lui, il ne devait rien. »

L'Espagne avait encore une fois trouvé son intérêt à traiter avec ce prince faible et inconstant. Marie de Médicis entra dans le traité, il était important que Marie et Gaston ne fussent pas divisés de prétentions, ce qui n'était pas peu difficile, car l'humeur tracassière de la veuve de Henri IV entravait jusqu'à la bonne volonté de ceux qui la servaient.

Ainsi, — quoiqu'elle eût été au comble de la joie en voyant son cher Gaston, qu'elle l'eût vingt fois pressé sur son cœur, qu'elle se fût fort applaudie auprès de l'archiduchesse infante du dévouement et de la tendresse de ce fils, qui prouvait bien évidemment que rien ne lui ôtait l'amour de ses enfants, si ce n'est la malice du cardinal, — quand on vint à régler les affaires, il y eut mille difficultés.

Toutefois, ce n'était pas assez pour rompre la bonne harmonie de la petite cour de Bruxelles : l'archiduchesse y traitait fort bien ses hôtes, instruite qu'elle était par le roi d'Espagne; on y parlait à l'aise contre Richelieu, ce tyran, disait-on, le plus ingrat et le plus misérable de tous les hommes. Comme on y tenait ce langage, on fut agréablement surpris par l'arrivée de la princesse de Lorraine, madame Marguerite, qui avait pris un habit d'homme et s'était sauvée secrètement pour rejoindre son mari, le duc d'Orléans, dont elle était adorée. Gaston avait fait ce mariage en Lorraine, à l'insu de son frère, et toutes les pensées du cardinal tendaient à le faire déclarer nul. On attendait des levées de troupes d'Espagne, et on allait recommencer la guerre civile; cette fois, point de soumission, point de traité, il fallait en finir avec Richelieu.

Mais la politique du cardinal n'était pas de pousser à bout l'héritier présomptif de la couronne; il avait abattu son parti, il ne faisait grâce à aucun de ses complices; jugés par tous les parlements du royaume, ils étaient décapités; il y en eut d'envoyés aux galères, affront insupportable pour de nobles gentilshommes. C'était assez, et le cardinal cherchait maintenant à détacher le duc d'Orléans de sa mère, et à le rappeler en France par l'appât d'honneurs, d'argent et de promesses.

Aussi, comptant sur la faiblesse du prince, il s'inquiétait

peu du concours de l'Espagne; tandis qu'un traité définitif entre cette puissance, la reine-mère et Gaston réglait le nombre de troupes, les sommes, les traitements sur lesquels pouvait compter le duc d'Orléans pour commencer la guerre, Richelieu envoyait des émissaires secrets en Belgique traiter avec Puy-Laurent, le favori de Gaston; on promit à Puy-Laurent une duché-pairie, et la main d'une proche parente de Richelieu; Puy-Laurent persuada à son maître tout ce qu'il voulut, et Gaston fuit de Belgique pour rentrer en France, comme il avait fui de France pour aller en Belgique. Il quitta sa mère sans lui dire adieu, sous le prétexte d'une chasse au renard à deux lieues de Bruxelles, et de là, courant à toute bride sur la frontière, crevant ses chevaux, il arriva à la Capelle par un beau clair de lune, fut reçu selon les ordres du roi (dont lui-même était porteur) comme l'héritier du trône, et vint saluer son frère à Saint-Germain. « Sire, lui dit-il en l'abordant, je ne sais « si c'est la joie ou la crainte qui m'interdit la parole; il « m'en reste pourtant assez pour vous demander pardon « du passé. »

Le roi répondit en souriant : « Mon frère, ne parlons plus « du passé; Dieu nous a fait la grâce de nous revoir ici, « dont je sens une grande joie. » Puis le ministre survenant : « Mon frère, dit encore Louis XIII, je vous prie « d'aimer le cardinal. » — « Je l'aimerai comme moi-même, « reprit Gaston, et je suis résolu de suivre ses conseils. » Le ministre se prosterna et baisa la main du prince. Gaston reçut sept cent mille livres comptant, recouvra ses apanages, le gouvernement d'Auvergne, eut une compagnie de gens d'armes sous le commandement de son ami Puy-Laurent, des lettres d'abolition pour le passé, la liberté d'habiter tel lieu qu'il voudrait, de faire sa cour à Paris ou à Saint-

Germain. — S'il arriva, dans le cours de l'exil de Marie de Médicis, un désappointement amer, ce fut le jour où, comptant sur Gaston, et prête à passer la frontière avec lui, s'il le fallait, cette princesse apprit sa fuite soudaine, et se vit tellement oubliée qu'il n'était pas même question d'elle dans les lettres, les manifestes et les mémoires du roi ou du ministre, qui, selon l'usage de ce temps, paraissaient dans la gazette en forme de récits venant de la cour, et étaient publiés dans les villes à son de trompe.

Marie de Médicis ne resta pas plus longtemps à Bruxelles ; elle espérait plus de secours de l'intérêt du roi d'Angleterre, son gendre. Son passage à travers la Hollande, où elle devait s'embarquer, fut un triomphe ; les villes se disputèrent l'honneur de fêter la veuve de Henri IV et l'ennemie du cardinal ; elle se vit haranguée, représentée dans des ballets sous les attributs de Cérès assise sur des lions ; elle put s'enivrer de cet encens, et quand elle arriva à Londres, Henriette la reçut comme une tendre mère dont elle était séparée depuis longtemps, et comme une reine malheureuse qui devait retrouver à la cour de son gendre tout ce qui lui était refusé à celle de son fils. C'était en 1634. Il y avait deux ans que Marie traînait son exil, et qu'elle pouvait à loisir, si elle le voulait, sonder la profondeur de l'abîme qu'elle s'était creusé ; elle put voir à Londres mieux qu'à Bruxelles, que Richelieu demeurerait implacable ; car lorsqu'elle parut avec sa fille dans les salles du palais, l'ambassadeur de France l'évita ; ce ne fut qu'après bien des peines qu'elle put ménager les circonstances et les moments de manière à ce qu'il se trouvât forcé de l'entendre. « M. de Bellièvre, lui dit la reine, il ne s'agit plus de traiter. Je n'ai besoin que de repos ; je ne demande que la grâce de voir mon fils ; je demeurerai dans ses États, où il voudra ;

« je veux faire une soumission absolue. Pourquoi me priver du bonheur de respirer l'air de France? Je ne désire que cette grâce unique pour mourir en paix. Qu'a-t-on à craindre de moi? J'ai assez souffert : dites à M. le cardinal que je me soumettrai à tout. » Richelieu dicta de son cabinet un refus formel et longuement motivé ; mais comme ce refus, publié dans toute l'Angleterre, y fit accuser le cardinal de dureté et d'ingratitude, Richelieu en voulut finir. Il assembla le conseil pour y décider de ce qu'il convenait de faire à l'égard de la reine, mère du roi, et le conseil décida qu'on ne pouvait s'occuper de la reine que si elle consentait à demeurer à Florence.

Louis XIII écrivit de sa main à l'ambassadeur d'Angleterre : « Je n'ai jamais manqué de bon naturel envers la reine ma mère ; mais elle a tenté tant de diverses choses en mon État, et a pris tant de liaisons avec ceux qui sont mes ennemis déclarés, que je ne saurais avoir d'autres résolutions que de n'en prendre point en ce qui la touche, jusqu'à ce que l'établissement d'une bonne paix me donne lieu de moins soupçonner ses intentions que je ne le dois faire maintenant. »

Marie ne voulut pas vivre à Florence, sous le poids d'une humiliation telle que la sienne ; et puisqu'on comptait pour rien ses soumissions, puisqu'on voulait la faire souffrir, elle voulut se réserver le droit de protester, de rendre sa misère publique, et de punir ses ennemis en proclamant tout haut leur cruauté. Elle consultait les astrologues ; ils lui avaient annoncé comme prochaine la mort du roi et celle du cardinal ; il venait de naître un dauphin, elle pouvait encore une fois être appelée à conduire l'État ; nouveau motif pour ne pas aller en Italie. Mais les troubles qui commençaient à agiter l'Angleterre, l'empêchèrent d'y rester.

Son humeur inquiète la conduisit à Cologne ; elle n'y vécut que quelques mois ; là elle épuisa le calice d'amertume : la mesure de la dureté fut comblée ; sous le prétexte que l'argent qu'on lui enverrait servirait à payer ses créatures et à fomentier des troubles, le cardinal-ministre la laissa manquer de tout ; elle ne pouvait payer ses serviteurs ; elle était réduite à n'avoir presque qu'une seule femme. Elle passa ses derniers jours dans la misère, cette reine dont les enfants étaient assis sur les plus beaux trônes de l'Europe ; mère du roi de France, mère de la reine d'Espagne, mère de la reine d'Angleterre, mère de la duchesse de Savoie. Elle se plaisait à montrer ses vêtements déchirés, ses meubles indignes de la majesté royale, son trésor vide ; elle faisait parade de l'oubli des siens, ne parlait que du silence du roi, qui ne consolait pas même par quelques lignes d'affection une mère qui l'avait élevé et nourri, et qui lui avait conservé le trône en des temps difficiles. Elle apprenait avec joie les entreprises sans cesse renouvelées contre le cardinal, et avec une douleur infinie le triomphe constant de ce ministre qui déjouait tous les complots. Enfin, accablée d'ennuis, elle tomba malade et fit son testament, dernier acte de sa volonté depuis tant d'années impuissante. Puis elle passa les derniers jours sur un petit lit, le visage le plus souvent tourné vers la ruelle, en disant : « Je suis bien aise que M. le cardinal sache qu'il est cause de ma mort. »

Quand la nouvelle de cette mort arriva en France, la cour était à Tarascon où le cardinal fit faire un service magnifique pour cette reine tant persécutée ; on ramena ses restes à Saint-Denis où on les déposa avec une pompe royale.

Les mémoires du temps disent que Louis XIII, souvent

mécontent de son ministre, se plaignit « qu'il l'eût abusé
« en lui persuadant que les mesures de rigueur qu'il lui
« conseillait étaient les seules qui pussent assurer le repos
« de l'État. — J'ai bien peur d'offenser Dieu en me mon-
« trant trop sévère envers ma mère, dit-il plus d'une fois.
« M. le cardinal, vous m'en répondez devant Dieu. » La con-
duite du roi aurait pu être dictée par son cœur, et s'accor-
der avec les nécessités de la politique. Louis XIII n'est pas
excusable d'avoir laissé sa mère dans l'abandon où elle
était. Au commencement de son règne, quand il ne trouva
pour se soustraire à son autorité d'autre moyen que l'assas-
sinat du maréchal d'Ancre, quand il la laissa partir avec
tant de dureté, sans lui donner la plus légère marque de
tendresse, il montra à côté d'une grande faiblesse une sé-
cheresse de cœur révoltante. Un roi ferme agit à découvert.
Qu'était-il besoin d'un assassinat pour disgracier Concini?
Louis XIII ne pouvait-il pas manifester sa volonté? Il n'avait
pas la force de dire : *Je suis roi*, et il prêtait son appui à un
meurtre commis en sa présence, au milieu de sa cour, et il
refusait toute consolation à sa mère! Plus tard, quand il
voulut la réconcilier avec le cardinal, il montra une grande
prudence, et les fautes de Marie, à cette époque de sa vie,
sont sans nombre. Le caractère impérieux et vindicatif de
cette princesse lui ôta toute sagesse et toute prévoyance.
Quelle faute de vouloir à tout prix conserver le pouvoir!
Quels éclats! quelles imprudences! — Dans l'exil elle porte
le même esprit de tracasserie et de vanité; dans ses derniers
moments elle se montre telle qu'elle avait toujours été, occu-
pée du pouvoir et du regret de ne le pas conserver. C'est aux
qualités généreuses et aimables de la femme que Marie de
Médicis a manqué; elle n'eut toute sa vie qu'une pensée :
l'ambition de dominer; passion fatale à son repos qui trou-

bla son union avec Henri IV, et qui amena les malheurs de ses dernières années.

Marie de Médicis avait eu six enfants :

Louis XIII, né en 1601, mort en 1643 ;

Un fils qui porta le titre de duc d'Orléans et qui mourut en 1611 ;

Jean-Baptiste Gaston, qu'elle parut toujours aimer plus tendrement que ses autres enfants, et qui mourut en exil à Blois, en 1660 ;

Élisabeth, mariée à Philippe IV, roi d'Espagne, morte en 1644 ;

Christine, mariée au prince de Piémont, depuis duc de Savoie, Victor-Amédée, morte en 1663 ;

Henriette-Marie, épouse aimée de l'infortuné Charles I^{er}, roi d'Angleterre ; elle vit décapiter son mari, et fut mère de Charles II, de Jacques II, et de Henriette d'Angleterre, célèbre par ses grâces, et mariée au duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Henriette de France mourut en 1669.

ANNE D'AUTRICHE,

Epouse de LOUIS XIII.



EUNE infante à la cour de Philippe III, son père, dont elle était chèrement aimée, Ana, — que nous appelons Anne d'Autriche, — passait son temps, enfant vive et folâtre, à mille jeux que ne proscrivait pas la grave étiquette espagnole; avant l'âge de treize ans, elle fut demandée en mariage par Louis XIII. « Madame, dit l'ambassadeur « quand il prit congé d'elle, que dirai-je de « votre part au roi, mon maître? — Dites, « répondit-elle, que j'ai une grande impa-
« tience de le voir. — Cette réponse n'est pas assez mesu-
« rée, reprit sa gouvernante. — Madame, ne m'avez-vous
« pas appris qu'on doit toujours dire la vérité? » Deux ans
plus tard, quand tout fut prêt et les ménagements de la po-

litique satisfaits, il fallut partir ; Philippe III conduisit sa fille, l'enfant chérie qui faisait sa joie, jusqu'à Fontarabie, où il devait se séparer d'elle. Le bon père ne pouvait quitter son enfant ; en lui donnant sa bénédiction, ses larmes coulaient sur le front de la jeune princesse. Anne d'Autriche pleurait aussi, mais sans amertume ; car, dans ses espérances naïves, elle alliait en son cœur le regret de la patrie, l'amour de son père et de ses proches, avec l'idée de ce beau royaume dont elle allait être reine ; elle se préparait sans crainte à voir le roi qui allait devenir son époux et son seigneur, et qui dans l'avenir devait être pour elle un maître si sévère ! Le jour où elle allait rejoindre cet époux, madame Élisabeth, âgée de quatorze ans, était amenée à l'infant don Philippe.

De magnifiques pavillons dressés sur les bords de la Bidasoa reçurent les princesses et leur suite ; quand elles s'y furent reposées un moment, elles montèrent sur les bateaux, et entrèrent sous la tente dressée dans une barque au milieu du fleuve, les seigneurs français venant saluer la reine, et les seigneurs espagnols allant s'agenouiller devant leur nouvelle infante.

Les deux princesses s'avancèrent doucement l'une vers l'autre, s'embrassèrent, et restèrent quelques moments ensemble.

Cette entrevue faite, les saluts d'adieux accomplis, les barques espagnoles conduisirent vers le rivage de Fontarabie Marie-Élisabeth, infante, et les barques françaises menèrent sur le bord de Saint-Jean-de-Luz Anne d'Autriche, reine de France. Anne entra sur cette nouvelle terre avec une longue suite de personnes dévouées, « sa maison espagnole, son confesseur, son aumônier, son médecin, ses douze pages, ses valets de pied, quatorze femmes de cham-

bre, et les moindres officiers, échantons, aides-de-cuisine, maîtres ou valets de faucon, etc. ¹ » La marche commença, semblable à un triomphe, les gardes précédant, les pages du duc de Guise portant les flambeaux tout autour, la cavalerie du roi protégeant le cortège au son des hautbois, des trompettes et des violons. La petite reine, portée en sa litière, arriva à Bayonne vers une heure de la nuit, et y trouva deux lettres, une du roi et une de la reine-mère, pour la féliciter et l'accueillir.

C'était le commencement de la faveur de Luynes, et c'est lui, le grand-maître de la fauconnerie, que son jeune souverain avait choisi pour porter les lettres. Toute vive et gaie, la nouvelle reine reçut avec de vives démonstrations de joie le duc de Luynes venant de la part du roi ; elle admira son bel air et son brillant costume ; à peine l'eut-il saluée pour prendre congé d'elle, qu'elle se reprocha de ne lui avoir rien donné pour les nouvelles qu'il apportait ; elle ouvrit son trésor et en tira de fort belles enseignes en diamant qu'elle lui envoya sur-le-champ, puis elle écrivit sur ses genoux, de sa petite main, le billet suivant : « Je me suis
« fort réjouie avec Luynes des bonnes nouvelles qu'il m'a
« données de tout le désir de Votre Majesté, et je souhaite
« extrêmement me rendre auprès de vous pour servir de
« cœur la reine ma mère ; Luynes m'a donné toutes
« sortes d'assurances, et il me tarde fort de me mettre en
« route, afin d'aller baiser les mains de Votre Majesté.

« ANA. »

Le peuple de Bordeaux fut ravi de voir sa jeune souveraine ; on se pressait sur ses pas : quand on avait pu aper-

¹ M. Capefigue.

cevoir sa robe, on se répétait avec transport : *Je l'ai vue !* Au mariage, on admira deux époux si jeunes, presque de la même taille, nés le même mois, la même année; on prétendit même trouver une douce conformité entre leurs traits. Les médailles d'or et d'argent jetées pour faire *largesse*, portaient cette effigie : d'un côté deux branches de laurier et d'olivier réunies, de l'autre le nom des époux, et cette inscription : *Æternæ fœdera pacis*.

Louis XIII parut fort content; mais la reine-mère, déjà un peu inquiète de la faveur de Luynes, aurait craint plus qu'elle n'aurait souhaité de prêter son appui à sa belle-fille. La cour espagnole de la reine déplut en France; bientôt il y eut mille discours désagréables, des anecdotes, des médisances, des disputes de préséance : Si Anne se montrait trop française, les dames espagnoles préposées pour guider son inexpérience craignaient qu'elle ne se laissât gagner; si elle témoignait quelque confiance aux dames espagnoles, la cour s'en offensait.

Anne d'Autriche ne voyait pas encore toutes ces intrigues, seulement elle sentait vaguement que l'affection qui avait entouré ses jeunes années ne serait pas remplacée; elle écrivait au secrétaire d'État du roi Philippe III : « Je
« suis ici entourée de soins et de prévenances, mais bien
« souvent l'Espagne me manque. » Elle se loue, non des Français, mais des Espagnols dévoués à son service : « La
« comtesse de la Torre me prouve chaque jour davantage
« son attachement; dites-le à mon père, afin qu'il en
« éprouve le contentement que je crois. »

Le roi ne témoignait aucune affection à la jeune reine; il prenait souvent ses repas avec elle, et lui parlait avec plus ou moins de familiarité; mais on ne remarquait aucun épanchement. Louis XIII, âgé de seize ans, était

encore si enfant! — Il ne témoignait d'ardeur que pour la chasse, et ne désirait autour de lui que cet Albert de Luynes, dont la faveur augmentait chaque jour.

La reine était fière, elle se trouvait bien au-dessus de la reine-mère, elle, issue de la noble maison de Charles-Quint, et Marie de Médicis, petite-fille d'un marchand. Marie signait en écrivant à la reine, sa belle-fille : *Votre mère affectionnée*. Anne d'Autriche ne voulut signer que : *Votre fille affectionnée*. L'Espagne employait, pour lui donner des avis, son confesseur, ses dames, l'ambassadeur; elle promettait, mais elle revenait à ses petits caprices, enfantillages que la reine-mère lui reprochait gravement, et que son époux de seize ans apprenait à regarder comme des offenses. Dans cet état de choses, le coup d'État de Luynes, la première disgrâce de Marie, la mort de Concini arrivèrent sans rien changer à la position d'Anne d'Autriche. Il n'est rien dit d'elle dans ces moments, sinon que le roi dîna fort gaiement avec elle le jour où il exila sa mère, et que dans la rumeur qui suivit au palais le meurtre de Concini, la jeune reine fit chercher le fils du ministre, qui était oublié, le plaignit et lui fit donner à manger; ceci n'empêcha pas que le soir elle n'assistât avec la cour au ballet où l'on fit si cruellement danser l'enfant qui jouait le rôle du dieu Cupidon dans la *Vallée d'Armide*.

Le temps de la faveur de Luynes, la guerre civile, la réconciliation du roi avec la reine-mère se passèrent sans que la reine régnante jouât aucun rôle; elle voyait son mari à certaines heures, elle s'occupait avec assez de gaieté des fêtes nombreuses de la cour¹ : à la noce de

¹ Elle eut une fois beaucoup de chagrin parce que, se croyant grosse et ayant trop couru après la duchesse de Luynes, elle se blessa.

Christine de France avec le prince de Piémont (1619), à la noce de mademoiselle de Vendôme et du duc d'Elbeuf (la reine-mère était en exil alors, et se plaignit de l'affront qu'on lui faisait de marier sa fille sans l'appeler), Luynes étalait sa richesse et ses habits éclatants d'or et de pierres : la reine régnante, vêtue en Psyché, à demi couchée sur un lit de roses et de lys, était traînée par deux cygnes et deux petits amours, dans une conque dorée.

Mais l'ambassadeur d'Espagne observait que rien ne prédisait l'union qu'on devait désirer dans le ménage royal. Le roi dit positivement qu'il y avait une vieille marquise, madame Stéphanie de Villaqui, âgée de quatre-vingts ans, qui lui déplaisait souverainement, et que la présence de cette dame auprès de sa femme mettait obstacle à ses visites. Déjà la comtesse de la Torre était partie. Madame Stéphanie fut éloignée, mais le roi ne se montra pas plus empressé ; la reine devint froide à son tour : on l'engagea à gagner le cœur de son mari par des prévenances ; elle le promit, et fit tout ce qui dépendait d'elle ; mais il paraît que le duc de Luynes redoutait le rapprochement des époux. La reine prenait ombrage de madame de Luynes ; elle fit cette année une maladie très-grave pendant laquelle Louis XIII lui donna des soins assidus ; mais, après la convalescence, la froideur recommença. Anne d'Autriche avait atteint l'âge de vingt ans ; elle était devenue parfaitement belle, fort agréable, d'un esprit vif ; rien n'explique le dégoût de Louis XIII dans ces premières années, si ce n'est la défiance où on le tenait de l'attachement de la reine pour l'Espagne, soupçons dont se servit d'une manière plus terrible le cardinal de Richelieu, quand il tint dans ses mains les fils par lesquels il pouvait lier et délier les affections du roi, au gré de sa puissante volonté.

Dès que ce ministre fut parvenu au pouvoir, il fit la condition de la reine bien malheureuse. M^{me} de Motteville dit que quelques nobles seigneurs osèrent manifester assez hautement leur admiration pour la reine, mais qu'ils ne furent point écoutés. Quand Jacques I^{er} conclut le mariage de son fils Charles avec madame Henriette, on sait qu'il chargea le duc de Buckingham d'aller chercher en France cette jeune princesse. On sait aussi que le duc de Buckingham, favori du roi, et l'un des plus beaux et des plus grands seigneurs de l'Angleterre, avait une vanité et un orgueil qui lui persuadaient que son esprit et ses grâces devaient séduire dès qu'il le voulait; il avait passé un assez long temps en Espagne; il parlait l'espagnol le plus pur et le plus élégant; il était, remarque madame de Motteville, « le favori d'un grand roi; il avait tous ses trésors à dépenser, et toutes les pierreries de la couronne d'Angleterre pour se parer ¹. » En se déclarant l'admirateur passionné de la reine de France, il ne craignit pas de compromettre cette jeune reine dont la situation était déjà si compliquée, entre un mari qui s'éloignait d'elle, une belle-mère qui mettait son étude à lui fermer le cœur du roi, et un ministre qui épiait chacune de ses démarches. La passion romanesque de Buckingham offensa Louis XIII, tandis que ses manières hautaines lui faisaient un ennemi du cardinal; on surveilla les moindres démarches de la reine quoiqu'elle ne vît le duc qu'entourée de toute sa cour, et on trouva qu'elle ne s'était pas montrée assez sévère; on raconta que le jour où le duc prit congé d'elle, quand il baisa le bas de sa robe, il y avait laissé tomber une larme; et à Amiens où les reines avaient accompagné Henriette, toute la cour vit avec étonnement le

¹ Mémoires de Madame de Motteville.

duc abandonner sa propre souveraine qu'il venait de conduire à Boulogne, pour retourner sur ses pas, sous prétexte d'une négociation avec la reine-mère : le duc de Buckingham avait fait ses adieux, lorsque tout-à-coup on annonça son retour. Il achève sa négociation avec Marie de Médicis, et vient faire sa cour à la reine. Anne n'était pas encore levée ; quelques dames seulement étaient auprès d'elle ; Buckingham ose entrer dans l'appartement, il se jette à genoux, baise avec transport les franges du lit de la reine qui lui ordonne en vain de se relever ; le lord anglais ne cesse de protester dans les termes les plus passionnés de son respect et de son admiration : il fallut qu'une des dames de la reine, femme âgée et très-respectée à la cour, qui était au chevet du lit, dit au seigneur anglais d'un ton très-sévère, qu'il n'eût pas à rester en cette posture, que ce n'était pas la coutume de France, et qu'il montrait mal son respect pour la reine. Le duc, sans s'étonner, lui dit : « Madame, « ma qualité d'Anglais me permet de ne pas me conformer « aux usages de France, et quant à mon respect pour la « reine, personne sur un sujet si grave ne m'apprendra ce « que je dois, et j'ose dire que jamais, quoiqu'on ne pût « espérer de rendre à cette illustre souveraine tout ce qui « lui est dû, aucun homme ne pourra professer un respect, « une admiration et une soumission égale à la mienne, me « tenant aussi obligé envers Sa Majesté, que si j'avais « l'honneur d'être son sujet et qu'elle fût ma souveraine. » Anne lui ordonna sévèrement de ne pas rester un seul instant de plus : il obéit, se leva, salua profondément et à plusieurs reprises, et sortit. Mais Anne d'Autriche n'avait point paru courroucée, elle revit Buckingham encore le lendemain, en présence de toute la cour. Ce fut la dernière fois ; quand tout cela fut su du roi, ce prince congédia quelques-

unes des personnes qui composaient la maison de la reine ; on cria à la tyrannie dans le cercle d'Anne d'Autriche ; la duchesse de Chevreuse (madame de Luynes remariée au duc de Chevreuse) eut le tort de blâmer la jalousie du roi, d'exalter la vertu de la reine, de chercher à lever tous ses scrupules, en l'entretenant sans cesse de lord Buckingham, comme si la reine faisait assez de garder sa fidélité au roi. Anne eut la faiblesse de se plaire aux discours de la duchesse de Chevreuse, et d'écouter avec complaisance le récit des exploits de Buckingham, lorsque au commencement du siège de La Rochelle, il parut à la côte de Rhé avec une flotte assez imposante pour inquiéter le cardinal de Richelieu, et lui inspirer la pensée de cette digne fameuse qui a été comparée à celle d'Alexandre au siège de Tyr, et qui avait pour but d'intercepter toute communication entre la flotte anglaise et le port de La Rochelle. Buckingham fut assassiné peu après par un des nombreux ennemis que lui avait faits son insupportable vanité. Il continuait, jusque dans cette expédition, à exalter tout haut sa passion pour la reine de France.

Anne d'Autriche ne recueillit des bravades du seigneur anglais, que la douleur de se voir entourée de plus de méfiance encore, de donner des armes contre elle, de voir suspecter sa vertu ; et, dans un âge plus avancé, en parlant de cette aventure avec celles de ses dames qu'elle admettait à son intimité, elle se reprochait d'avoir traité trop légèrement le mécontentement du roi et la passion de Buckingham : elle en accusait la gaîté de son caractère et la folie de la jeunesse qui lui faisait trouver de l'amusement à ces vanités, contre son devoir et contre sa dignité d'épouse et de reine ; elle blâmait aussi les conseils des dames qui auraient dû lui remontrer ce que ses railleries avaient d'offen-

sant pour le roi, et qui au contraire l'encourageaient, en lui persuadant qu'elle donnait du dépit à Richelieu ; car on a dit (mais ce sont les auteurs hollandais et les ennemis du cardinal), que ce ministre aussi avait voulu plaire à la reine, et en avait été repoussé avec fierté ; de là, disent ces auteurs, la haine dont il la poursuivit.

Madame de Motteville paraît n'y pas croire. « La première « preuve de son affection, dit-elle, furent les persécutions « qu'il lui fit, et qui éclatèrent aux yeux de tout le monde. » Elle fut sévère la persécution du cardinal. Il comprit que jamais ses efforts ne vaincraient l'inimitié de la reine ; il lui prouva, en la tenant sous sa main oppressive, qu'elle ne jouirait d'aucune liberté, d'aucune sécurité, d'aucun doux moment de joie, que sous le bon plaisir de son éminence. Il est vrai que si nul homme ne fut plus implacable quand on l'avait desservi, nul homme n'eut des ennemis plus nombreux, plus acharnés, et plus constamment renouvelés. On a vu par quel complot le comte de Chalais avait persuadé à Monsieur qu'il fallait enlever le cardinal à sa maison de Fleury et même le tuer ; le grand-prieur et le comte de Vendôme étaient entrés dans le complot. Le complot déjoué, le comte de Chalais arrêté avec les princes de Vendôme, le cardinal commença à mettre à exécution le système qu'il suivit pendant toute la durée de son ministère : obtenir les aveux des accusés contre leurs complices, et les presser jusqu'à ce qu'il eût vaincu leur constance. Il y avait eu des indiscretions de cour ; la duchesse de Chevreuse avait dit au comte de Chalais que la reine verrait avec plaisir manquer le mariage de Gaston et de mademoiselle de Montpensier. C'est alors que, donnant toute l'extension possible aux découvertes faites d'une correspondance secrète de la reine avec son frère, on supposa que le projet

de l'Espagne et des conjurés était de se défaire du roi, et de faire épouser Gaston à la reine. Les longues heures que le duc d'Orléans passait auprès de sa belle-sœur, en la compagnie des seigneurs et des dames, parurent un indice de passion ; le roi imposa à sa femme l'humiliation de comparaître devant son conseil, pour y être sévèrement interrogée et réprimandée. La reine, voyant son honneur et sa fierté poussés à bout, dédaigna de répondre, et quand on lui reprocha, comme chose certaine, qu'elle aurait consenti à ce qu'on ôtât la vie au roi, afin d'être libre d'épouser Monsieur, qui serait parvenu au trône, elle répondit : « Je n'aurais pas assez gagné au change. »

Le cardinal s'était effacé entièrement dans ces procès : « Il s'agit d'affaires de famille et d'intérêt de la dynastie royale ; c'est au roi et à la reine-mère à faire ce que leur cœur et leur conscience leur suggèrent, » disait-il.

Mais Anne d'Autriche se vit enlever tous ses amis, le roi l'obligea à congédier le peu de dames espagnoles qu'on avait laissées jusque-là près d'elle. Il lui fut interdit de recevoir aucun homme hors de la présence du roi et de la reine-mère, et aucune de ses dames d'honneur hors le temps de service ; il fallut que la reine de la France passât les longues soirées d'hiver (1626 — 1627) seule dans les salons de ses appartements du Louvre et de Saint-Germain. — Les sentiments du roi avaient passé presque à la haine ; la cour espagnole s'inquiétait sérieusement de cet éloignement. Quand la reine-mère commença à vouloir disgracier le cardinal, elle traita Anne d'Autriche avec plus d'affection ; on vit plusieurs fois les deux reines se prendre les mains et se parler agréablement ; mais la disgrâce de la reine-mère, après le voyage de Compiègne, devint encore fatale à Anne d'Autriche. Après la mort du maréchal de Montmorency,

la part que l'Espagne avait prise à la guerre suscitée par Gaston et Marie de Médicis, rendit de nouveau la reine de France suspecte. Comme elle allait passer des jours de retraite au Val-de-Grâce où elle occupait une simple cellule, on supposa qu'elle écrivait du Val-de-Grâce même au roi d'Espagne : le cardinal ordonne de fouiller inopinément les papiers de la reine et des religieuses; l'archevêque de Paris se rend à cette maison avec le président Séguier; il défend aux religieuses de se parler, sous peine d'excommunication; il se fait remettre toutes les clés, fait ouvrir tous les coffres, toutes les armoires, toutes les cassettes, et ne trouve rien. Dans la chambre de la reine on ne vit que des instruments de pénitence, une discipline et un cilice : « Hélas ! » dit M. le chancelier, nous trouvons tout le contraire de ce « que nous étions venus chercher ! » La supérieure était en larmes; elle protesta que jamais elle n'avait eu connaissance d'aucune correspondance secrète. Mais le cardinal sut qu'il avait été oublié une cassette dans l'appartement de la reine au Val-de-Grâce. Il fallut ouvrir cette cassette : on y trouva des gants que la reine d'Angleterre avait envoyés en présent à sa belle-sœur.

De tous les affronts que subit l'épouse de Louis XIII, celui-ci fut le plus douloureux. « On m'a fait du pis qu'on a pu, disait-elle; je sais dorénavant ce que je dois faire avec le cardinal. Je vois que je parle trop; je ne dirai plus rien. » L'ambassadeur d'Espagne était devenu odieux au ministre, qui fit interdire à la reine de le recevoir. Anne d'Autriche se vit réduite, pour être moins mal avec le roi, à se servir de l'influence de celles de ses dames qui pouvaient plaire à Louis XIII.

Ce prince avait distingué M^{lle} d'Hautefort, et pour la voir il restait longtemps dans les appartements de la reine,

qui se voyait traitée avec plus d'égards, et qui en sut bon gré à mademoiselle d'Hautefort; cet attachement dura quelques années : quand il fut passé. la bonne harmonie d'Anne d'Autriche avec cette favorite déplut au roi ; il l'accusait de se moquer de lui avec la reine. Louis XIII se sentait malheureux ; isolé dans sa cour, il passait tristement ses journées au Louvre ou à Saint-Germain, n'aimant point la reine, martyr de mademoiselle d'Hautefort, qu'il aimait malgré lui, ayant scrupule de son attachement et ne s'aimant pas lui-même ; jaloux de l'autorité de son ministre dont il se plaignait avec ses familiers, et croyant devoir le maintenir pour le soin de l'État. La reine était peut-être moins malheureuse ; elle s'accoutuma peu à peu à la solitude, « menant, dit M^{me} de Motteville, une vie dévote et particulière, et ne vivant que de quelques nouvelles que ses créatures et ses amies lui faisaient savoir. » Enfin le roi se lassa de souffrir de l'humeur moqueuse de mademoiselle d'Hautefort qui avait beaucoup d'esprit, beaucoup de beauté, qui était bien aise du rôle de favorite, mais qui ne payait pas le roi d'un véritable retour d'affection : « Il ne me parle jamais, disait-elle, que d'oiseaux, de chasse et de chiens. » Louis trouva une plus douce sympathie dans le cœur d'une jeune personne d'un esprit élevé et d'une raison au-dessus de son âge : elle avait dix-sept ans quand elle plut au roi ; c'était en 1637 ; Louise de Lafayette, dame de la reine, s'appliquait à faire avec perfection tout ce qui rentrait dans les devoirs de cette attribution ; elle était patiente, douce, pleine d'une piété vraie et compatissante ; si jeune et si belle, elle songeait à se retirer de la cour et à entrer au couvent.

Lorsque le roi commença à goûter sa conversation, mademoiselle de Lafayette fut tout étonnée de voir ce qu'il avait à souffrir de la tyrannie de son ministre ; il lui par-

lait de la crainte qu'il avait d'offenser Dieu, en suivant les voies que Richelieu lui traçait. Louise s'attacha sincèrement au roi, elle le plaignit, et versa du baume sur ses plaies.

Le cardinal, en voyant cette influence naissante, chercha à gagner la favorite, afin d'apprendre par elle tout ce qu'il lui importait de savoir. C'était la coutume du ministre d'en user ainsi à l'égard des favoris ; mais mademoiselle de Lafayette, amie de la reine, et ayant la confiance du roi, vertueuse, et regardant Richelieu comme le tyran de la famille royale et de l'État, se refusa à le servir ; alors le cardinal résolut à tout prix de l'éloigner. Il avait donné à Louis XIII pour confesseur un père jésuite qu'il croyait d'un esprit simple et docile ; comme le père Caussin (c'était le nom de ce religieux) confessait aussi mademoiselle de Lafayette, le cardinal lui enjoignit d'effrayer cette jeune personne sur les sentiments du roi, et de l'encourager à la retraite. Le bon père a laissé un mémoire très-détaillé et très-curieux de tout ce qui se passa alors. Mais, loin de se prêter aux combinaisons égoïstes de Richelieu, il examina la vocation de sa pénitente, l'éprouva par la peinture exacte de tout ce qu'elle aurait à souffrir en religion : « Vous avez été jus-
« qu'ici à la cour comme un oiseau des Indes, qui se nour-
« rit d'ambre et de canelle ; vous n'avez que des louanges
« et de l'admiration ; vous serez tout étonnée qu'on vous
« mettra une grosse croix sur les épaules, et que l'on vous
« fera marcher au Calvaire plus vite que vous ne vou-
« driez ¹. »

Le roi, depuis quelques mois, redoublait de soins pour elle ; et un jour qu'ils se trouvaient importunés par la présence des personnes de la cour, il lui offrit, avec beaucoup

¹ Lettre du père Caussin.

d'instances et de vivacité, un appartement près du sien à Versailles. Mademoiselle de Lafayette rougit à cette proposition ; elle s'inquiéta des suites d'une affection commencée sous de chastes auspices ; le roi lui-même, dans les alternatives de ses scrupules, s'effraya d'avoir été si loin, et, de ce jour, la résolution de mademoiselle de Lafayette fut arrêtée ; elle dit au père Caussin qu'elle croyait devoir se faire religieuse. Les projets du cardinal paraissaient satisfaits ; mais mademoiselle de Lafayette suivait l'impulsion de sa conscience et l'attrait de la grâce ; et le père Caussin, en approuvant sa vocation, ne l'encourageait pas moins dans la pensée que sa mission était de réconcilier la famille royale. Mademoiselle de Lafayette se croyait fermement appelée à un si beau rôle, bien fait pour séduire une âme noble comme la sienne ; de sorte que le père, tout occupé de ce projet, y fit servir même la vocation de sa pénitente. Quand il annonça au roi que la résolution de mademoiselle de Lafayette était inébranlable, Louis XIII dit : « Il est vrai
« que je la tiens bien chère ; mais si Dieu l'appelle en religion, je n'y mettrai point d'empêchement, et si je savais
« que ma présence y fît quelque obstacle, je m'en irais dès
« cette heure et je ne la reverrais plus. » Mais quand le jour fut venu, le roi se prit à pleurer amèrement : « Qu'est-ce
« qui la hâte, dit-il ; ne pouvait-elle différer de quelques
« mois, et attendre que je partisse pour l'armée ? Cette séparation m'eût été moins sensible ; et maintenant j'en
« suis au mourir ! » Et Louis XIII se laissa tomber sur son lit dans un état d'accablement et de douleur extrême ; cependant, après quelques moments de recueillement, il reprit : « Je lui donne congé de le faire ; elle peut partir quand
« il lui plaira ; car si je l'empêchais à présent, et que sa
« vocation vînt à se perdre, j'en aurais regret toute ma vie. »

Ce jour même, Louise de Lafayette, « *empruntant* (dit « toujours le père) *la vitesse des éclairs*, expédia toute cette « grande affaire au lever de la reine ; » elle entra le visage serein, et, d'un air humble et joyeux, se mit à genoux devant sa souveraine, en lui disant : « Madame, comme j'ai eu « l'honneur d'être une de vos filles, Dieu m'appelle maintenant à être fille de Marie. Après avoir appartenu à une « si bonne et si grande reine, je ne puis souffrir de change « que pour me consacrer à cette souveraine maîtresse, la « vôtre et la mienne, qui me veut bien prendre sous sa protection pour me mener à Dieu : souffrez que je demande « votre agrément et votre congé ; je ne quitterai Votre « Majesté que pour être à elle plus que jamais, la suppliant « de me pardonner tout ce qui aurait pu lui déplaire dans « ma personne et dans mon service, et me retirant pour « offrir sans cesse à Dieu mes plus ardentés prières pour le « bonheur et la prospérité de Votre Majesté ! »

Cet adieu attendrit tout le monde ; la reine se baissa sur elle, l'embrassa tendrement, lui dit qu'elle ne cesserait pas de l'aimer, qu'elle se recommandait à ses prières, et qu'elle lui serait toujours favorable.

Le roi survint à son tour, triste et les yeux pleins de larmes. Mademoiselle de Lafayette se releva et se tourna vers lui en lui disant avec une grande générosité : « Hé quoi ! « Sire, quelle apparence de pleurer ce que vous avez « prouvé, et de vous attrister sur l'accomplissement de la « volonté divine !... Je m'en vais dans un lieu où je serai « plus à Votre Majesté que je n'ai jamais été, employant le « reste de mes jours à prier Dieu pour la conservation de « votre personne sacrée et pour le bien de son État. Sire, il « se faut sauver, et Votre Majesté me permettra de lui dire « que Dieu lui a donné une grande charge. »

Le ministre avait dit : « Que le roi soit trois jours sans voir Lafayette, il n'y pensera plus. » Il n'en arriva pas ainsi ; Louis XIII était inconsolable, et n'avait de bonheur qu'à aller à la Visitation. Sa première visite à la grille dura trois heures en présence de toute la communauté.

Le cardinal n'en avait pas été averti, et, dans son inquiétude du résultat de cette nouvelle manière de faire sa cour, il manda le père Caussin pour lui manifester son humeur. Il fit disgracier le confesseur, car il sut (de la faiblesse des aveux du roi même) que ce bon père ne se bornait pas à vouloir réconcilier la famille royale, mais qu'il se mêlait de politique, et faisait grand scrupule au roi de l'oppression des catholiques d'Allemagne contre lesquels Richelieu armait et soutenait les protestants. Mais la disgrâce du père Caussin n'entraîna pas celle de mademoiselle de Lafayette. On rapporte que dans un long entretien qu'elle eut avec le roi, elle plaida avec tant d'éloquence et de chaleur la cause de la reine, appela avec tant de force la conscience du roi à ses devoirs d'époux, de monarque, lui parla si à propos de l'innocence de la reine qu'elle avait eu l'honneur de servir assez longtemps pour la connaître, et qui avait été de tout temps calomniée auprès de lui, que Louis XIII lui promit de se rapprocher enfin de cette princesse qu'il délaissait depuis vingt-deux ans ¹.

¹ Quelques-uns attribuent aussi ce rapprochement à d'autres influences ; après la perquisition du Val-de-Grâce, la reine, interrogée par le chancelier sur sa correspondance avec sa famille en Espagne, aurait été entraînée à des aveux suffisants pour la compromettre ; le chancelier lui aurait fait craindre une répudiation ou une disgrâce plus éclatante et plus complète que le délaissement où elle était. Le cardinal alla la trouver : « Madame, il faut tout me dire, et n'user envers moi d'aucune dissimulation ; autrement, je me retire, et le roi prendra les mesures qu'il jugera nécessaires. »

— « Ah ! monsieur le cardinal ! s'écria la reine tout effrayée, restez seul avec moi, et je vous dirai tout ce que je pense et puis savoir. » Le cardinal, ravi de voir son ennemie humiliée et soumise auprès de lui, congédia tout le monde et parla à la reine

L'année 1638 vit l'accomplissement d'un des vœux de la France : la naissance d'un dauphin ¹. L'année suivante la reine mit au monde un second fils ; sa vie était devenue plus douce ; elle était saluée comme mère du dauphin et beaucoup de courtisans voyaient en elle, dans un avenir prochain, une reine régente, car la santé de Louis XIII était menaçante. Anne ne prit aucune part aux derniers événements du règne de son mari, à la conjuration de Cinq-Mars, que le titre de grand écuyer et de favori ne put sauver. Tout le monde connaît les détails de cette conjuration fameuse : la sévérité du cardinal le rendit encore plus odieux ; la reine eut la sagesse de se refuser à écouter le duc d'Orléans, quand celui-ci voulut lui donner le nom des conjurés, et un jour que Cinq-Mars lui demanda si elle avait des nouvelles d'Espagne, elle répondit : « Oh ! non, les lettres avec ce pays me sont trop défendues. » On sait que c'est à Lyon que la commission extraordinaire créée pour juger Cinq-Mars et de Thou, prononça leur condamnation ; ceci n'est pas de notre sujet, nous dirons seulement qu'il y avait eu deux affaires très-distinctes : l'une qui était une association du duc d'Orléans, du duc de Bouillon, et de M. de Thou, pour empêcher le cardinal d'enlever la régence à la reine au cas de la mort du roi

avec une extrême douceur. Puis, feignant de prendre les ordres du roi, il apporta une déclaration qui contenait les vœux désirés et que la reine signa. Après cet acte de soumission, le roi rendit ses bonnes grâces à sa femme ; il la vit davantage ; cette visite du Val-de-Grâce, dont la reine garda un long et pénible souvenir, eut lieu la même année que la retraite de Louise de Lafayette. Depuis ce temps, le cardinal ne se montra plus le persécuteur de la reine : peut-être la faiblesse de Louis XIII n'aurait pas triomphé de la volonté du ministre, mais la part qu'y prit la vertueuse Lafayette mérite d'être louée, quelle qu'en ait été la portée.

¹ C'est à cette occasion que Louis XIII mit son royaume sous la protection spéciale de la Vierge, par un vœu en mémoire duquel on fait chaque année une procession solennelle dans toutes les églises de France.

(Anne d'Autriche avait été consultée en tout pour celle-ci et ne fut heureusement compromise par aucun aveu); l'autre, où n'avait nullement trempé M. de Thou, et dont le but était d'assassiner le cardinal. G'était Cinq-Mars qui l'avait malheureusement conduite, il avait *presque* reçu l'approbation tacite du roi. Nous disons *presque*, car on ne sait pas précisément jusqu'où avait été Louis XIII dans les encouragements qu'il donnait à la haine de son favori contre le cardinal; il confessa, lui, le roi, *avoir connu* les desseins de Cinq-Mars; et le malheureux jeune homme ne fut condamné que sur le témoignage de deux hommes, le roi et le frère du roi. Quant à M. de Thou, il ne le fut que sur les dépositions de son ami même, qui avait cru follement que leur grâce serait le prix de ces aveux, et qui avait parlé devant ses juges avec l'imprudence et la naïveté d'un enfant. Au retour de ce sanglant voyage, le cardinal revint à Ruel porté sur une litière, ou plutôt dans une chambre où on avait ménagé un lit somptueux, une table, un fauteuil et une place pour un secrétaire qui, nuit et jour, écrivait sous la dictée du ministre. Le roi revenait au Louvre en proie à une maladie mortelle; et la reine cherchait à réunir ses amis, afin de ne pas tomber sous l'oppression du cardinal qui préparait tout pour s'assurer la régence. — Sa puissance sans bornes, l'aigreur qu'il entretenait dans son cœur contre un roi qui avait voulu le sacrifier; le sang nouvellement versé, et la conscience qu'il ne pourrait se maintenir que par la force; l'excès de douleurs devenues intolérables, rendaient Richelieu d'une sévérité de plus en plus cruelle: il effrayait ceux qui croyaient le connaître le mieux, tout s'assombrissait autour de lui. La reine vint lui faire une visite à Ruel; il ne quitta pas son fauteuil quand elle entra: « C'était, dit-il, un privilège des cardinaux de rester

« assis en présence des reines. » Enfin il mourut, et, averti de sa mort, sans se montrer étonné, il reçut les sacrements de l'Église avec l'humilité d'un chrétien fidèle ; il refusa de suivre le cérémonial usité pour les cardinaux ; il déclara « qu'il n'avait jamais eu d'ennemis que ceux de l'État » ; il ne parut pas troublé un moment ; il témoigna ne vouloir sur toutes choses que la volonté de Dieu ; il fit des actes de foi, se recommanda aux prières, et se montra docile à faire tout ce que demandaient de lui les religieux qui l'assistaient. Parmi ceux qui cherchèrent à épier les sentiments intimes de cet homme extraordinaire en présence de la mort, les uns admirèrent sa force d'âme, d'autres se demandèrent le secret de cette conscience qui paraissait si tranquille à l'heure du jugement ; un des évêques qui l'assistaient s'écria : « En vérité, tant de sécurité me fait peur ! » Après deux siècles le cardinal de Richelieu reste un problème ; il faut renoncer à le juger : comme homme, le secret de sa conscience est entre lui et Dieu ; comme politique, il détruisit la puissance de la noblesse ; il ne voulut point d'obstacle et point d'intermédiaire entre les sujets et le roi. Est-ce par un principe de justice, ou n'était-ce que pour briser les obstacles qu'il rencontrait ? Est-ce à sa personne qu'il immola tant de têtes, ou est-ce à un plan arrêté qu'il dévoua sa personne, en consentant à assumer sur lui tant de haines ?

On ne pouvait, si près de sa tyrannie, s'arrêter à ces divers jugements ; on sentit seulement l'allégeance de cette main de fer sous laquelle il avait fallu demeurer immobile ; ce fut, pour ainsi parler, une respiration plus libre qu'on éprouva à la mort du cardinal ; le roi même, si triste, si ennuyé, parut pendant quelque temps d'une gaîté inaccoutumée ; la reine et ses amis ne pouvaient regarder cette mort que comme venue à propos pour eux. Cependant, le

roi ne rendait pas ses bonnes grâces à sa femme. Il était sans amis. Depuis longtemps il ne visitait plus mademoiselle de Lafayette, soit, comme on l'a dit, que le cardinal eût su les brouiller au moyen de lettres interceptées, soit que le roi eût fini par l'oublier. C'était dans la durée de son règne la seule personne avec laquelle il eût pu sans danger parler de ses chagrins, la seule qu'il eût trouvée assez secrète et assez fidèle pour lui confier toutes ses peines, d'un esprit assez doux et assez agréable pour les soulager. Ses favoris, il s'en était servi comme d'autant de joujoux qu'il laissait ou qu'il brisait quand il ne s'en amusait plus ; sa femme, elle lui fut suspecte ; sa mère, il la bannit ; son frère, il en fut jaloux ; ses enfants, il ne leur montra jamais cette tendre affection que Henri IV avait eue pour les siens. Le seul sentiment qui paraisse avoir dominé dans la vie de Louis XIII, c'est le besoin de régner, plutôt par devoir d'État que par une ambition personnelle, et le désir de faire son salut, avec de continuelles craintes de ne le faire pas, ce prince n'ayant dans la position difficile d'un roi, ni une âme assez généreuse pour lui montrer clairement le bien, ni un cœur assez aimant pour lui faire prendre confiance en quelque ami ; toujours défiant, mécontent des autres et de lui-même, et laissant sa conscience errer au gré des spéculations qu'on lui présentait. Le cardinal avait soin de lui donner toujours, avec la raison d'État, des décisions de casuistes. A son lit de mort, il se repentit amèrement de sa conduite envers sa mère, et de la guerre où il laissait son État engagé. Cependant il avait une si grande confiance dans la supériorité du système de Richelieu, qu'il suivit ses avis, régla le royaume selon le conseil de son ministre mourant, et prit, pour lui succéder, avec le titre de secrétaire-d'État, le cardinal Mazarin, cet abbé venu d'Italie,

distingué à Lyon par le génie de Richelieu, qui avait obtenu pour lui le chapeau de cardinal. Le roi déclara qu'il voulait régner par lui-même, mais qu'il ne changerait rien à la direction des affaires. On commençait à redouter la même sévérité, mais l'arc était détendu ; Mazarin était doux ; il n'y eut plus de sanglantes exécutions. On vit sortir de la Bastille ceux que le cardinal de Richelieu y avait tenus enfermés, rappeler de l'exil le duc de Vendôme et le duc de Beaufort. Cependant l'heure arrivait où Louis XIII allait quitter cette vie éprouvée pour lui par tant d'ennuis : « Ce « roi, dit M^{me} de Motteville, si cassé de ses fatigues, de ses « chagrins, de ses remèdes et de ses chasses, se mit au lit « pour ne plus se relever. » Ferme à la vue de la mort, il fit appeler *monsieur Vincent* (Saint-Vincent-de-Paul), et ne songea plus qu'à son salut, mais ses derniers moments furent empreints de la tristesse de sa vie. Point de retour à des sentiments affectueux. — La reine le fit supplier de croire que jamais elle n'était entrée dans aucun complot pour attenter à sa vie. « En l'état où je suis, dit-il, je dois « lui pardonner, mais je ne suis pas obligé de la croire. » Un tel pardon est plus douloureux qu'une disgrâce. Anne cependant ne quittait pas la ruelle du lit de son mari ; quand il mourut elle était présente ; elle a dit qu'à ce moment, *il lui avait semblé que la terre lui manquait*. Anne d'Autriche remplit son devoir jusqu'à la fin, elle ne quitta pas d'une heure la lente agonie de son époux ; dans d'autres maladies elle l'avait soigné et veillé elle-même ; quand elle eut recueilli son dernier soupir, elle s'éloigna, le cœur serré ¹, et alla trouver le dauphin qu'elle pressa sur son sein en l'embrassant à plusieurs reprises, et en l'appelant *son roi et son enfant*.

¹ Mémoires de madame de Motteville.

Louis XIII, avant sa mort, avait fait un testament pour régler la régence et avait composé un conseil qui rendait presque nulle l'autorité de la régente. Anne n'avait que sa voix, et toutes les décisions devaient se prendre à la majorité. Le roi avait exigé que la reine et Monsieur, missent leur signature au bas du testament ; lui-même l'avait apostillé, avec ces mots : *Ce que dessus est ma très-expresse et dernière volonté que je veux être exécutée.* Mais dès le lendemain de la mort du roi, Anne d'Autriche, de concert avec ses amis, avisa aux moyens de faire promptement annuler cette *expresse volonté.*

Lero i mort, on ouvrit toutes les portes du palais de Saint-Germain, et la foule des gentilshommes, rangée sur deux lignes, remplit les appartements. Anne d'Autriche, avec son fils qu'elle tenait par la main, passa lentement, grave et silencieuse, entre ces deux files serrées ; l'enfant royal promenait ses regards étonnés sur tous ces gentilshommes qui tombaient à genoux devant lui à mesure qu'il passait. Louis XIV avait quatre ans et huit mois ; beau comme les chérubins de Raphaël, timide et doux en présence de tant de témoins, mais vif et aventureux quand il pouvait agir en liberté, et déjà comprenant, par les respects dont on l'entourait, la dignité dont plus tard il devait soutenir les droits avec tant de splendeur et de majesté¹.

Le 18 mai, les amis de la reine ayant préparé les voies, le Parlement réuni extraordinairement, le roi alla tenir son

¹ Quelques jours plus tôt, il jouait dans la chambre de son père, au sortir des cérémonies du baptême, retardées jusqu'à ce moment : « Comment vous nommez-vous, mon enfant ? lui avait demandé le roi mourant. — Louis XIV, mon père, répondit l'enfant. — Pas encore, mon fils, pas encore, » dit le monarque, en se retournant vers la ruelle de son lit.

Quelques mois après, l'enfant-roi échappait à ses surveillants, et on le trouvait marchant au milieu du bassin des Tuileries, sans s'étonner ni réclamer du secours.

premier lit de justice, et l'on vit entrer en la grande salle du Parlement, ce bel enfant, vêtu d'une robe violette soutenue par le grand chambellan, M. le duc de Chevreuse, et par le capitaine des gardes, M. le comte de Charost; la reine voilée de noir marchait à sa droite; tout le Parlement se tenait debout pour le recevoir, dans l'appareil le plus imposant, et la séance s'ouvrit avec la même solennité.

Le roi assis; — à main droite, aux hauts sièges, une place vide; — puis la reine; — puis le duc d'Orléans, oncle du roi; puis le prince de Condé¹; le prince de Conti; le duc de Vendôme; le duc de Ventadour; le duc d'Uzès; — Sully, sorti pour cette solennité de sa retraite oubliée (Sully qui avait fait avec le grand Henri la paix de la France après les guerres de religion, et qui, dans sa longue vie, devait voir la ligue, Henri IV, les deux Médicis, Richelieu, et avec Anne d'Autriche l'ouverture du règne de Louis XIV!); — après Sully, le duc de Lesdiguières; le duc de La Rochefoucauld; les maréchaux de France, l'archevêque de Paris et l'évêque de Senlis; — puis les dames dans leur grand deuil de cour;

A gauche du roi, l'évêque de Bauvais, comte et pair, les présidents, les conseillers;

Aux pieds du roi, le grand chambellan, le prévôt de Paris;

Au parquet, devant le roi et à genoux, les huissiers de la chambre;

En une tribune, aux pieds du roi, M. le chancelier, vêtu de deuil violet, et portant le grand cordon de l'Ordre du Saint-Esprit; — sur les bancs, MM. du Parlement.

¹ Père du grand Condé, lequel n'était encore que duc d'Enghien, et était alors à la tête des armées.

Cet ordre observé, chacun en son rang, le petit roi, son sceptre en main, répéta fidèlement de sa voix enfantine, les paroles qu'on lui avait apprises :

« Messieurs, je suis venu pour témoigner au Parlement « ma bonne volonté ; M. le chancelier vous dira le reste. »

La reine prononça quelques paroles, afin de confirmer *cette bonne volonté*.

Les discours vinrent ensuite : celui de M. le duc d'Orléans, pour déclarer que quoique la volonté du feu roi, son frère, lui eût accordé une grande part dans la régence, il était résolu cependant à déférer en tout à la reine-mère, et à ne désirer dans les affaires d'autre part que celle qu'il plairait à la reine de lui donner ; celui du prince de Condé qui confirma le discours du duc d'Orléans (mais Anne d'Autriche crut voir que ce n'était pas du fond du cœur).

Le chancelier proclama aussi la sagesse de la reine et la nécessité, pour le bien de l'État, de ne pas limiter sa puissance comme tutrice de son fils et régente du royaume. Tout cela était accompagné de belles paroles pour l'éloge du feu roi — et pour les regrets de la France, et pour les espérances en ce règne nouveau.

Ainsi, la régence était conférée à Anne d'Autriche, plus puissante et plus forte qu'elle ne l'avait été à Marie de Médicis.

Une nouvelle carrière s'ouvre devant nous pour écrire la vie de cette reine.

Nous l'avons vue persécutée, nous allons la voir toute puissante ; — puis viendront les factions ; mais Anne a su mériter l'estime, parce qu'elle n'a usé du pouvoir que pour accomplir son devoir (non sans doute selon toute sagesse, mais selon les idées qu'elle en avait conçues) ; parce qu'elle n'a pas eu d'ambition personnelle ; qu'elle n'a pas cherché

à conserver le pouvoir, quand elle n'a plus eu besoin de l'exercer ; qu'elle a sacrifié courageusement ses inclinations espagnoles à ses devoirs de régente; et quoique toutes ces vertus ne soient, à proprement parler, que l'accomplissement de stricts devoirs, l'histoire a trop à déplorer les fautes de ceux qui les négligent pour que ceux qui en donnent l'exemple ne méritent pas les louanges.

La foule s'était portée au-devant de la reine-mère et du roi à leur arrivée à Paris (car ils étaient revenus au Louvre dès le jour de la mort de Louis XIII); tandis que le corps du feu roi était exposé sur son lit de parade à Saint-Germain. — Tout ce peuple était disposé à aimer Anne d'Autriche, plainte comme une victime du cardinal de Richelieu. On respirait, on se sentait la liberté de parler ; on ne craignait plus les prisons et la mort ; — l'affabilité de la royale veuve rendait cet état plus doux encore : à la cour, à la ville on n'entendait que cette parole revenant sur tous les sujets : *La reine est si bonne!*

Il semblait que tout se réunît pour augmenter le bonheur public et présager la grandeur du nouveau règne ; car le jour même de l'avènement du roi, le 14 mai 1643, avait été signalé par une victoire éclatante, celle de Rocroi, remportée par le jeune duc d'Enghien sur les troupes espagnoles.

Cependant des cabales et des intrigues de cour troublèrent non pour l'État, mais pour la reine et pour la cour, le repos dont on jouissait.

Les anciens amis de la reine, ceux qui avaient porté avec elle le poids de sa disgrâce, s'étaient imaginé que toutes les faveurs devaient être pour eux ; mais parmi eux il y en avait dont il était impossible que les idées s'accordassent avec les besoins de la régence. Anne, devenant régente, vou-

lait avant tout gouverner l'État avec sagesse, et elle ne croyait pouvoir réussir mieux qu'en conservant le fruit de la politique de Richelieu. Elle avait même une si haute idée du génie de ce grand ministre, que, peu de mois après la mort de Louis XIII, se trouvant à Ruel, elle dit en s'arrêtant devant un portrait de Richelieu : « Si cet homme vivait, il serait plus puissant que jamais. » C'est cette confiance dans la politique du cardinal qui lui fit surmonter le ressentiment qu'elle avait d'abord conçu contre Mazarin ; elle était offensée de ce qu'il avait approuvé le testament de Louis XIII, mais, après quelques semaines d'un mûr examen, elle crut devoir confier les affaires de l'État à un homme formé depuis plusieurs années par Richelieu, ayant la connaissance des affaires extérieures, recommandé par le cardinal pour lui succéder et compléter son œuvre : en cela, il semble que la régente doive être louée ; elle ne mettait rien au hasard d'une politique nouvelle. Mais cette décision était loin de plaire aux amis intéressés, prêts à faire valoir comme autant de services leurs souffrances passées. La reine crut d'abord pouvoir tout concilier ; elle parla publiquement, séparément ; elle pressa, elle conjura ; elle donna de bonnes raisons, elle imposa des ordres ; mais elle vit enfin qu'elle ne réussirait pas, et elle fut obligé d'avoir recours à des mesures qu'on lui reprocha comme une grande ingratitude.

Le duc de Beaufort avait soutenu la reine lorsque le testament du roi la menaçait dans son pouvoir, et que, résistant à tout conseil contraire à sa volonté, le roi mourant disait : *Je veux brider la reine*. En ce moment le duc de Beaufort, à peine de retour de l'exil, s'était montré menaçant dans les rues de Paris avec une escorte de cinq cents gentilshommes, et tandis qu'Anne d'Autriche prenait la pré-

caution de faire par-devant deux notaires une protestation secrète et écrite, contre la signature qu'elle était forcée d'apposer au testament de son mari, le duc de Beaufort et sa cabale avaient paru ressentir son offense plus qu'elle-même; les mouvements que dès-lors ils avaient commencé à se donner, l'air d'importance qu'ils avaient affecté, l'autorité qu'ils se vantaient de saisir à la mort prochaine du roi, leur firent, dès ces commencements, donner tout bas le nom d'*Importants*; bientôt on ne les désigna plus autrement. Le jour de l'entrée de la reine à Paris, le duc de Beaufort l'escortait avec un cortège semblable à une armée; il semblait se poser comme protecteur du roi et de sa mère, fier de ce que, deux jours avant, Anne d'Autriche avait confié ses fils à sa garde. Le duc de Montbazon, gendre de la duchesse de Chevreuse et gouverneur de Paris, avait reçu Leurs Majestés au faubourg du Roule; et la reine avait dû témoigner sa confiance à ses anciens amis qui accouraient au-devant d'elle, pour aider sa puissance aux premiers jours d'une autorité qui n'était pas encore reconnue.

Mais quand, après la séance du Parlement, ces mêmes amis, si sûrs de leur triomphe au prix de la disgrâce de tout ce qui subsistait, virent la reine appeler le prince de Condé et lui remettre publiquement un message pour le cardinal de Mazarin, quand ils surent que ce message avait pour but d'offrir à ce successeur désigné de Richelieu la présidence du conseil, ils furent au désespoir. Mazarin cependant n'était pas encore ministre, mais sa faveur était établie.

Le désappointement fut bien plus grand quand on vit presque toutes les hautes charges et les gouvernements des provinces conservés à ceux qui les possédaient; c'étaient ou des parents ou des amis de Richelieu; mais, tous étaient des hommes éminemment habiles. « Ils ont pour ennemis

« tous ceux de l'ancienne cour, disait Mazarin à la reine ;
« ils ne peuvent subsister que par la protection de Votre
« Majesté ; ils sont capables, instruits dans leurs charges ;
« vous êtes assurée qu'ils serviront bien l'État, et il est
« sage de les préférer à ceux qui ont de longs ressenti-
« ments à venger, et dont tous les efforts tendront à détruire
« ce qui est établi. » Mazarin se faisait en même temps un
appui de ces hommes qu'il soutenait ; mais les Importants
devenaient ses ennemis ; ils espéraient encore en la faveur
de la duchesse de Chevreuse, qui accourait de l'exil qu'elle
n'avait subi que pour être restée l'amie de la reine et n'a-
voir pas voulu trahir ses secrets. Lors de la visite offensante
du Val-de-Grâce, madame de Chevreuse, en exil à Tours,
avait fui déguisée en homme et avait cherché un asile à la
frontière d'Aragon où le roi d'Espagne avait envoyé pour la
recevoir six carrosses et six chevaux. Elle revenait pressée
de reprendre sa faveur. — Tout était changé cependant.
— La reine avait d'autres soins et d'autres pensées que
lorsque, haïe de Louis XIII et persécutée par Richelieu,
elle conspirait avec l'Espagne contre le ministre. Comme
elle sentait que la cabale des Importants allait se recruter
du pouvoir de madame de Chevreuse, elle tenta de déta-
cher cette puissante auxiliaire des intérêts de ses autres
amis, et lui envoya le prince de Marsillac (depuis duc de
La Rochefoucauld) pour la prier, au nom de son amitié,
de ne pas venir à la cour avec l'intention de se mêler des
affaires d'État. Puis elle la reçut en présence de la cour as-
semblée, avec les plus tendres témoignages d'une ancienne
et fidèle amitié. Le lendemain, le cardinal de Mazarin en-
voya cent cinquante mille écus à la duchesse, en lui disant
que, sans doute après un si long voyage, elle ne pouvait at-
tendre, pour mille petits frais, que ses intendants réglas-

sent ses affaires ; mais ces soins ne disposaient pas la fière duchesse à plus de complaisance pour la reine. Mazarin lui demanda nettement *si elle voulait être de ses amis ?* Alors elle mit en avant de telle prétentions pour elle et pour son parti, qu'il était impossible de céder sans changer tout dans l'État. La cour se trouva donc partagée et la tranquillité menacée, car les partis constamment en présence ne pouvaient se contenir longtemps. La reine mit tous ses soins à chercher des moyens de conciliation, à donner à ses anciens amis des témoignages publics et particuliers de confiance et d'affection ; ils n'y répondirent que par une audace toujours croissante. Mademoiselle d'Hautefort osa écouter à une porte un entretien de la reine où il était question d'elle, entrer subitement dans le cabinet de Sa Majesté, et lui reprocher ses soupçons : « Madame, lui dit la reine, je suis bien aise « que vous ayez entendu ; vous voyez que je me plains avec « raison ; agissez autrement désormais ; laissez-moi gouverner mon État, et restez mon amie. » Mademoiselle d'Hautefort se mit à genoux et prit la main de sa maîtresse qu'elle baisa ; mais, quelque temps après, elle recommença, et la reine l'exila. Mademoiselle d'Hautefort se croyait tout permis, parce qu'elle avait servi la reine auprès de Louis XIII, et qu'après la retraite de mademoiselle de Lafayette, ce prince étant revenu à elle, elle avait fini par encourir sa disgrâce et par être exilée, pour avoir laissé paraître l'attachement qu'elle conservait à la reine.

Le duc de Beaufort demanda l'intendance de la marine qui lui fut refusée ; il aurait fallu l'ôter à un homme habile et expérimenté, et la reine ne voulait pas donner de pouvoir aux Importants. Le dépit du duc éclata tout haut ; si le peuple continuait à répéter *la reine est si bonne*, ses anciens amis la proclamaient *ingrate*.

Dans cet état de choses, le plus léger incident pouvait devenir le prétexte d'une rupture. Voici quelle en fut l'occasion :

Le duc d'Enghien, tout brillant de la victoire de Rocroi, avait une sœur dont la beauté et l'esprit sont restés célèbres. A cette époque elle commençait seulement à paraître à la cour, et rien n'avait encore altéré la réputation de vertu qu'elle s'y était faite tout d'abord. La duchesse de Longueville avait eu dès sa jeunesse des sentiments de piété très vifs, auxquels elle revint plus tard, mais qui ne furent pas assez forts pour la garantir des séductions de la vanité. Une lettre sans signature adressée à un jeune gentilhomme du nom de Coligny, et trouvée par madame de Montbazon (belle-mère de madame de Chevreuse) fut malignement attribuée à madame de Longueville. — De là, griefs réciproques : le prince de Condé se plaignant à la reine de l'outrage fait à sa sœur; tous ceux du parti des Importants offrant leur épée à madame de Montbazon. Un duel eut lieu en effet sur la place Royale, au Marais, entre M. de Coligny et M. de Guise; et madame de Longueville, qui y assistait derrière une jalousie, eut la douleur de voir son chevalier vaincu et désarmé¹. En considérant l'excès auquel l'humiliation était portée, la reine obligea madame de Montbazon à une réparation envers madame de Longueville. Madame de Montbazon prononça d'un ton moqueur quelques mots que le cardinal de Mazarin avait rédigés, et qu'elle avait écrits sur un papier qu'elle tint attaché à son éventail. La cour était présente : madame la princesse² lut également derrière son éventail une réponse toute préparée, mais elle fut si mécon-

¹ M. de Coligny mourut des suites de ses blessures.

² La princesse douairière de Condé, mère du grand Condé.

tente du ton et des manières de madame de Montbazon, qu'elle déclara qu'elle ne se trouverait plus avec elle.

Cependant les Importants voulaient braver Anne d'Autriche qui avait pris le parti de madame de Longueville. Madame de Chevreuse donna une collation dans le jardin des Tuileries et invita la reine à honorer cette collation de sa présence. La reine dit qu'elle y viendrait avec la princesse de Condé, à condition que madame de Montbazon ne s'y trouverait pas. Le jour de cette petite fête arrive, la reine y paraît avec madame la princesse, mais à peine était-elle assise qu'on voit madame de Montbazon entrer d'un air triomphant. La princesse de Condé se lève et veut se retirer : « Je déclare, dit la reine avec sévérité, que si madame la princesse se retire, je ne la laisserai pas partir seule. » Madame de Montbazon aurait dû sortir : on l'entoure, on la presse de céder. « Je ne le ferai pas, dit-elle, je ne me laisserai pas bannir de chez ma belle-fille par le caprice de mon ennemie. » La reine se leva fort offensée, et peu de jours après madame de Montbazon fut obligée de quitter la cour sur un ordre de la régente; le duc de Beaufort fut envoyé à Vincennes; madame de Chevreuse à sa terre de Chevreuse, puis à Tours d'où elle passa en Angleterre; et tous les autres personnages influents de ce parti furent également exilés, emprisonnés ou privés de leurs charges, selon que la reine les redoutait plus ou moins. La défaite des Importants fut suivie d'un calme apparent : la gaieté était au-dedans, la gloire au-dehors; d'année en année le prince de Condé remportait de nouvelles victoires¹; mais il restait

¹ Rocroi (1643) contre l'Espagne; Fribourg (1644) contre l'empire (trois journées immortelles); Nordling (1645), où Mercl, général autrichien, fut tué : on lui éleva un monument sur le lieu même, avec cette épitaphe : *Arrière-toi, passant, tu foules un héros !* — Lens (1648) contre l'Espagne; on sait la harangue de Condé : *Amis, souvenez-vous de Rocroi, de Fribourg et de Nordling !*

deux éléments de trouble : le besoin d'argent et l'opposition du Parlement aux opérations du ministre.

Mazarin avait donné les finances à gouverner à Emery, en qualité de contrôleur général. Lorsqu'il était question d'enregistrer quelque édit nouveau pour les impôts, le Parlement montrait une telle opposition, qu'Emery imagina de faire revivre d'anciennes ordonnances qu'il ne serait pas besoin d'enregistrer; mais il rencontra une opposition d'une nature plus menaçante encore : les bourgeois se soulevèrent, en sorte que la résistance du Parlement, appuyée du mouvement populaire, acquérait une double force ¹.

Cependant, comme on manquait d'argent, Mazarin parvint à faire enregistrer un édit portant création de certaines rentes. Les conseillers témoignèrent l'intention de s'opposer à la grande chambre, trop portée, disaient-ils, pour Mazarin. La reine frappe alors un coup d'État. Elle fait enlever deux présidents et deux conseillers regardés comme les moteurs de l'opposition, en envoie un dans un château-fort et trois en exil. Grande agitation au Parlement : la reine est suppliée de permettre que le procès soit fait aux membres qu'elle a disgraciés, et de penser que procéder autrement est une tyrannie.

« Eh quoi ! s'écrie-t-elle, sous le dernier règne on a vu
« les plus grands personnages du royaume exilés, emprison-

¹ L'impôt dont il est question et qu'on faisait revivre en 1644, étant fondé sur une ordonnance de 1548. Il s'agissait de payer une taxe pour les maisons bâties hors de certaines limites indiquées par l'édit. Or, Paris s'était tellement accru depuis un siècle, que, si on avait payé cette taxe, elle aurait produit beaucoup; mais quelle alarme pour les propriétaires quand ils entendirent publier « que chacun eût à démolir sa maison, « si mieux il n'aimait payer une taxe pour chaque toise de construction. » Plainte des propriétaires à la grande chambre, et très-humbles remontrances à la reine de la part de la grande chambre. Mazarin suspendit *le toisé* (c'est ainsi qu'on appelait l'impôt, à cause de la toise employée à mesurer). Mais, au bout de trois mois, le ministre fit recommencer sous une autre forme; alors les bourgeois s'assemblèrent par masses imposantes.

« nés: personne ne s'en est ému ; et aujourd'hui, parce
 « que je fais arrêter deux conseillers, il semble qu'on me
 « veuille faire mon procès. »

Ainsi se dessinaient les événements : Le peuple se rattachant au Parlement comme à un sauveur ; Mazarin honni ; la reine peu à peu dépopularisée.

Plus d'enthousiasme quand elle sortait, plus de cris de joie ; les présidents arrêtés étant morts, l'un en prison, l'autre en exil, on publia des bruits sinistres sur ces deux morts.

La reine fit tenir un lit de justice (1645, 5 septembre). Le Parlement vit son roi de sept ans, « séant en son lit de justice, » ordonner l'obéissance ; il fallut enregistrer les édits, mais l'irritation alla croissant ¹.

En 1648, nouvelle opposition, nouveau lit de justice ; Louis XIV avait près de dix ans, il lui fallut essayer d'amers discours, malgré la pompe qui l'entourait : ils se gravèrent dans sa mémoire.

Les querelles du Parlement et de la cour firent le sujet de toutes les conversations ; les marchands en leurs boutiques ne n'occupaient plus d'autre chose. On ne savait pas encore à quel point les bons habitants du faubourg de la cité s'intéressaient à ces grandes questions. Anne d'Autriche voulait sévir ; elle disait en parlant de Mazarin : « Il « est beaucoup trop bon, il gâtera tout en voulant ména-
 « ger ceux qui le haïssent. » — « Vous êtes vaillante, ma-
 « dame, comme un soldat qui ne connaît pas le danger, » reprenait Mazarin.

Le ministre était haï ; pis encore peut-être, il était tourné

¹ Voir l'*Histoire de la Fronde*, par M. de Sainte-Aulaire, vol. 1, ch. III, p. 163 et 164, édit. in-8°, 1827.

en ridicule ; son accent italien (il ne prononçait ni les *u* ni les *s*), son peu de dignité (il tenait le conseil dans sa chambre en jouant avec un oiseau ou une guenon); son avarice (il amassait sans cesse), faisaient le sujet de maintes plaisanteries ; car si l'opposition du Parlement était sérieuse et menaçante, le langage des courtisans était un feu roulant de jeux de mots, et les pamphlets du peuple, les *mazarinades*, autant de satires aussi plaisantes que méchantes. Le Parlement, la chambre des comptes, la cour des aides, le grand conseil, firent un *arrêt d'union*, pour le service de l'État et la réforme des abus.

Mazarin voulut le rompre ; il n'y réussit pas : « Quel mal, « disaient les membres du Parlement, à nous unir dans « de bonnes intentions? »

— « Le mal n'est pas dans la chose, mais dans la désobéissance, répliquait le ministre : Messieurs, si le roi ne veut plus qu'on portât de glands à son habit, il faudrait les couper. » On rit aux dépens du ministre, et l'*arrêt d'union* passa toutes les bouches sous la transformation d'*arrêt d'ougnon* ou d'*oignon*, parce que Mazarin en défigurait ainsi la prononciation.

Il fallut céder et laisser les chambres se réunir. Anne d'Autriche avait beaucoup pleuré avant d'arriver à céder de la sorte. « Gagnons du temps et faisons ce que nous pourrons, » disait le ministre. — « Oh ! répondait la reine, comment souffrir de me voir arrivée à un point où chacun tient à honneur de me désobéir ! »

Depuis quelque temps des enfants s'étaient amusés à lancer des pierres aux passants avec de petites frondes ; la maréchaussée dissipait les groupes des *frondeurs* (c'est ainsi qu'on les appelait), mais aussitôt les enfants reparaissaient en riant et recommençaient leur jeu. On trouva plaisant de

comparer ce manège à celui de la cour et du Parlement, et dès-lors les partisans du Parlement reçurent le nom de *Frondeurs*; et ceux du ministre furent appelés *Mazarins*. La mode s'empara de ces noms; en un instant tout fut à la *Fronde* : les rubans, les coiffures, les carrosses, les bijoux; pour être de bon goût, il fallait être à la *Fronde*.

Le prince de Condé soutenait la reine contre le Parlement, mais il était opposé à Mazarin. Aussi la reine et le ministre redoutaient-ils son pouvoir tout en le ménageant. On ne voulut pas lui donner la charge de grand-amiral qui vint à vaquer, et qu'il désirait; mais, pour qu'il ne se trouvât point offensé, la reine la prit pour elle-même, avec le titre de *surintendante des mers*. Ce *mezzo-terme* n'empêcha pas le vieux prince de se retirer de la cour fort mécontent; il mourut peu après. Le vainqueur de Rocroi ayant proposé de faire la conquête de la Franche-Comté à condition de la garder pour lui, Mazarin s'y refusa. Condé dès-lors devint l'ennemi de Mazarin (il venait de prendre le titre de son père, et dorénavant on ne le désigna plus que sous le titre de *monsieur le prince*); lui et ses amis affectèrent des manières hautaines qui leur firent donner le nom de *petits-maitres*; les petits-maitres étaient à la fois ennemis des frondeurs et incommodes à la reine et au ministre.

Le Parlement ne cessait pas de se montrer hostile; Émery avait été contraint de quitter les finances, et la reine s'écriait : « Je n'y peux plus tenir, et ne saurais souffrir davantage l'empire de cette troupe de mutins; je suis lasse de dire chaque jour : *Nous verrons ce qu'ils feront demain!*... »

On en était là lorsque, le 20 août 1648, le prince de Condé remporta contre l'archiduc Léopold la fameuse bataille de

Lens ¹. Le 26, au sortir d'un *Te Deum* chanté à Notre-Dame et auquel le Parlement en corps avait été présent, la reine ordonne qu'on arrête le conseiller Broussel, les présidents Charton et Blancmesnil, et trois autres des plus ardents parmi l'opposition.

Broussel est enlevé dans sa propre maison comme il était à table en simple surtout et en pantoufles ; sa servante veut le défendre. « *Mon maître! mon bon maître qu'on veut enlever!* » crie-t-elle en ouvrant les fenêtres ; ses cris appellent la foule ; il faut employer la force pour faire monter Broussel dans un carrosse et le conduire à Saint-Germain.

La populace s'assemble, la rumeur prend le caractère d'une sédition : *Liberté à Broussel! liberté à Broussel!* Les courtisans veulent que la reine cède et rende les prisonniers ; Anne s'y refuse ; elle envoie le maréchal de la Meilleraie qui bientôt ne peut avancer, tant la foule le presse.

Le coadjuteur de Paris, Paul de Gondi, depuis cardinal de Retz, adoré du peuple, paraît pour dégager le maréchal ; un coup de pistolet tiré imprudemment renverse un pauvre homme qui portait une hotte. Le coadjuteur se baisse, reçoit la confession du mourant, monte sur un parapet, harangue la multitude, dégage le maréchal, et revient avec lui pour se faire valoir auprès de la reine du service qu'il a rendu ; mais la reine était depuis longtemps mécontente du coadjuteur, et comme elle ne comprenait pas la portée de la sédition : « Il y a de la révolte à imaginer qu'on se veuille révolter ! » dit-elle sèchement ; « on voudrait, continua-t-elle avec emportement, que je rendisse Broussel et les autres ? » « Je les étranglerais plutôt de mes deux mains!... »

Le coadjuteur continuant à rendre compte de ce qui

¹ Voyez la note page 658.

s'était passé, elle le congédia par ces mots ironiques : « Allez vous reposer, monsieur, vous avez bien travaillé. » Dans ce moment Gondi se détermina à prendre parti contre la cour, et à mettre tout en œuvre pour souffler le feu de la sédition que son influence aurait pu aider à éteindre.

Le lendemain, le Parlement assemblé, Mathieu Molé, président, fait rendre cet arrêt : « que la cour irait demander à la reine le rappel de messieurs les absents. »

Cependant Paris se révoltait tout-à-fait. En moins de trois heures, cent mille bourgeois sont armés et deux mille barricades élevées ; c'étaient des barriques pleines de sable superposées les unes sur les autres, garanties par des pierres de taille serrées avec des chaînes de fer, et n'ayant d'ouverture que pour laisser passer une personne à la fois. Cette ouverture était fermée par une chaîne.

La cour s'alarme ; les gens du roi ne peuvent franchir les barricades. Le chancelier Séguier aurait été broyé, s'il ne se fût réfugié dans l'hôtel de Luynes où il resta caché derrière une armoire, jusqu'à ce que le maréchal de la Meilleraie vînt l'en arracher ; on avait mis le feu à son hôtel. La duchesse de Sully, sa fille, fut blessée à l'épaule dans le carrosse de M. de la Meilleraie, à côté du chancelier. — Mais lorsque le Parlement en corps sortit pour demander à la reine la liberté de ses prisonniers, les barricades s'ouvrirent au cri de *Vive le Roi et le Parlement!*

C'est Mathieu Molé qui porta la parole en arrivant au Palais-Royal.

La reine était triste et sévère : « Je sais qu'il y a du bruit dans la ville, dit-elle ; mais le mal n'est pas si grand qu'on le fait : le peuple qui ne s'est point ému dans le dernier règne, quand on a arrêté le prince de Condé, ne fera pas pis aujourd'hui qu'on a arrêté un conseiller. Au

« reste, ajouta-t-elle, c'est au Parlement à calmer l'émotion qu'il a causée ; autrement il en mésarrivera ; les membres du Parlement en répondront, eux, leurs femmes et leurs enfants, au roi mon fils et à moi. »

« Madame, dit Mathieu Molé, Votre Majesté ne sait pas jusqu'où va l'irritation des esprits, j'ose dire qu'en ce moment les forces du roi et les paroles du Parlement réunies seraient impuissantes à apaiser la sédition. Votre Majesté seule le peut, et il est de sa justice et de sa bonté de se laisser fléchir. »

La reine irritée se leva sans répondre, et sortit en fermant la porte avec force.

Mais le mal était grand ; quand le Parlement descendit pour aller délibérer, le peuple demanda : « *A-t-on les prisonniers ? a-t-on les prisonniers ?* » De barricade en barricade la rumeur grandit ; à la troisième barricade le peuple se jeta sur les membres du Parlement ; Molé fut insulté, cinquante magistrats se séparèrent ; le reste retourna au palais, Mathieu Molé à la tête. Il entra d'autorité dans les appartements de la reine.

« Il n'est plus temps de délibérer, madame, dit-il ; c'est la sûreté de l'État, la vie même de Votre Majesté et celle du roi que vous compromettez par un plus long refus. »

Anne persiste dans son indignation ; Henriette de France était présente ; la femme infortunée de Charles I^{er} était alors séparée de son mari prisonnier.

« Ma sœur, dit-elle à la reine, les troubles d'Angleterre n'ont jamais paru si grands dans leurs commencements, ni les esprits si échauffés et si hostiles. »

Ces paroles de la femme de Charles I^{er} firent impression sur Anne d'Autriche : « Que le Parlement voie donc ce qu'il a à faire pour la sûreté de l'État, » dit-elle. Le Parle-

ment tint séance dans le palais même, et décréta que la reine serait « très-humblement remerciée du retour des prisonniers. »

Le soir même Blancomessnil se montra à Paris ; le lendemain, le retour de Broussel ressembla à un triomphe ; et le surlendemain, sur un arrêt du Parlement « que chaque marchand rentrât en sa boutique, » les barricades furent détruites avec la même promptitude qu'elles avaient été élevées. Mais la reine, effrayée et mécontente, emmena son fils à Saint-Germain ; et le Parlement prolongeant extraordinairement ses séances malgré les vacances (la reine avait cru devoir y consentir), envoya une députation pour demander le retour du roi. La reine alors, appuyée du duc d'Orléans et du prince de Condé, se refusa à rentrer à Paris, « Il était étrange, disait-elle, que MM. du Parlement vou-
« lussent empêcher leur roi de vivre comme les autres hom-
« mes, et d'habiter la campagne pendant la belle saison. » — Il fallut cependant se résigner à recevoir une députation du Parlement, mandée par le prince de Condé, et consentir au retour du duc de Beaufort¹ : à ces conditions les bourgeois qui se tenaient prêts à combattre posèrent les armes ; le 24 octobre (1648), la reine entra à Paris où on l'accueillit avec beaucoup de démonstrations de joie.

Durant ces troubles, Mazarin avait eu la gloire de conclure la paix de Westphalie (24 octobre 1648) ; deux mois se passèrent ainsi, le coadjuteur contre la cour, Condé pour la reine, la ville inquiète, le Parlement menaçant.

La reine ayant enfin mandé les troupes, quitta secrètement Paris une seconde fois le jour des Rois 1649. On

¹ Il s'était échappé de Vincennes et vivait depuis quelque temps à sa maison d'arrêt, sous la garde fidèle des gentilshommes de la maison de Vendôme et de Lorraine.

l'avait insultée ; dans les pamphlets, dans les chansons, on ne la nommait plus que *dame Anne* ; elle ne voulut pas attendre que l'esprit de sédition rendit sa sortie impraticable ; toute la cour la suivit à Saint-Germain ; on y coucha sur des bottes de paille, car rien n'était préparé, mais on était content d'être hors de Paris.

De Saint-Germain la reine fait intimier au Parlement ordre de quitter Paris pour se rendre à Montargis : le Parlement s'y refuse et envoie à Saint-Germain une députation conduite par Talon ; mais la reine ne veut pas recevoir ce magistrat.

« Que le Parlement sorte de Paris par une porte, dit-elle, « j'y rentrerai par l'autre. »

Les choses s'aigrissaient.

La reine défend aux gens de Poissy de vendre du bétail pour Paris. Le Parlement exile Mazarin, comme perturbateur du repos public ; les compagnies de bourgeois armés s'organisent dans les seize quartiers de Paris. La guerre civile va commencer.

Les troupes du roi sont commandées par le prince de Condé ; mais le parti de la fronde se fortifie du prince de Conti, du duc de Beaufort, du duc de Longueville, du duc de Bouillon, de Turenne même, du duc d'Elbeuf, des ducs de Chevreuse, de Luynes, de Brissac et de Retz, du maréchal de la Mothe, de MM. de Noirmontiers, de la Boullaye, de Montrésor, de Fontrailles, et de beaucoup d'autres qui furent reçus à Paris avec enthousiasme.

Or, ce qui caractérise cette guerre, c'est qu'elle se faisait au milieu des jeux de mots et des quolibets. M. de Beaufort ayant harangué le peuple sous les halles, on le nomma le *roi des halles* ; quinze conseillers au Parlement, ayant donné chacun vingt mille livres pour les frais des armements, on

les appela les *quinze-vingts* ; le coadjuteur, qui portait le titre d'archevêque de Corinthe, avait fourni un régiment qu'on appela par dérision régiment de *Corinthe*. La première fois qu'il sortit, il fut battu par les gens du roi : *C'est la première aux Corinthiens*, dit-on en riant.

Tout le mois de février fut signalé par les victoires du prince de Condé, qui enleva les principales petites villes autour de Paris : la dernière conquête et la plus difficile, fut celle de Charenton.

Mais le duc de Beaufort remportait aussi des avantages, et le parti de la fronde se fortifiant des gouverneurs de grandes provinces, la reine commençait à souhaiter la paix.

Le parti sage du Parlement la désirait aussi.

Que nos lecteurs suivent dans le noble récit de M. de Sainte-Aulaire les détails de la conduite de Mathieu Molé ; tout le chapitre VII de l'*Histoire de la Fronde* nous associe aux sentiments de cet homme intègre ; nous nous bornerons à dire que sa fermeté sauva alors Paris, le Parlement, et peut-être la couronne ; car le duc de Bouillon n'avait pas craint de commencer une alliance avec l'Espagne ; Mathieu Molé, muni des pleins pouvoirs du Parlement, signa la paix à Ruel, et, dans l'intérêt général, empêcha la guerre civile et étrangère : au-dessus de toute crainte, animé par la loi du devoir, il déploya une fermeté presque *surnaturelle*, dit un des historiens du temps, tant elle était accompagnée de calme, de dignité, de sérénité. Il semblait qu'il eût reçu mission pour pacifier l'État, et qu'il se sentît pressé de passer outre, sans s'occuper de ce qui mettait obstacle à droite, à gauche, ou devant lui.

Les termes de l'arrêt pour la paix de *Ruel*, laissaient Mazarin au ministère, et étaient tous à l'avantage de la reine. Quand les députés rentrèrent à Paris, le peuple menaçait leur

vie, et quand le président lut la teneur de l'arrêt proposé, les clameurs du Parlement et des princes couvrirent sa voix. Mathieu Molé sut l'élever avec une généreuse indignation, et, s'adressant au prince de Conti : « Puisqu'il faut tout vous dire, c'est vous qui êtes la cause de tout ceci, monsieur. » — Et ayant par là obtenu le silence : — « Pendant que nous étions à Ruel, vous traitiez avec les ennemis de la France ; vos lettres, que nous avons lues, appelaient l'archiduc en France, et mettaient le royaume en proie à l'étranger. Uni au Parlement, vous nous donniez de tels associés ! » — Il nomma les émissaires du prince et prouva tout ce qu'il avançait. Ainsi, il attira à lui le Parlement, et força le prince au silence.

Mais la populace au-dehors, criait : « Ce n'est pas la paix, ce n'est pas la paix qu'on nous propose ! on nous trahit ! Nous voulons la *grande barbe* ! » C'est ainsi qu'on désignait Mathieu Molé ; ses amis voulaient qu'il sortît par une porte dérobée.

« Un magistrat ne se cache jamais, dit-il ; quand je saurais que je dois périr, je ne commettrais pas cette lâcheté ; ils me trouveraient en ma maison, s'ils savaient que je les eusse appréhendés ici : » et il sortit par le grand escalier. Le coadjuteur l'accompagnait avec tous les membres du Parlement. Un misérable lui toucha la barbe et lui mit son couteau sur la poitrine ; Molé, regardant l'assassin d'un œil tranquille : « Mon ami, lui dit-il, quand je serai mort il ne me faudra que six pieds de terre. »

Le lendemain, le Parlement put s'assembler sans ruineur ; le coadjuteur avait promis de ne pas exciter le peuple à la sédition ; plusieurs seigneurs étaient las de se commettre avec la populace ; cependant le duc de Bouillon lut un long discours, dans lequel il exposait ses ressources

pour approvisionner Paris, dans le cas où l'on continuerait la guerre.

« Après vous avoir entendu, monsieur, dit le président, « il s'agit de savoir si, en suivant votre avis, nous aurons « *du pain et la guerre* ; ou si, en nous tenant aux articles « de l'arrêt, nous aurons *du pain et la paix* : le choix de la « compagnie ne me paraît pas devoir être fort difficile. » Il parlait encore, lorsqu'un huissier annonça un envoyé de la Hollande : « Jésus ! s'écria le président, qu'est-ce de ceci ? « sommes-nous avec les ennemis de l'État ? un envoyé de « l'Archiduc ! un autre de la Hollande ! N'y en a-t-il pas « aussi un de l'Angleterre ? »

Ce mot termina la discussion, car la mort de Charles I^{er}, qui avait eu lieu quelques jours auparavant, ne laissait admettre aucun rapport entre le Parlement d'Angleterre et le Parlement français.

On fit donc quelques changements aux articles de *Ruel*, et la paix fut signée.

La reine revint pour la seconde fois à Paris ; Louis XIV y fit son entrée par une brillante cavalcade ; on admira la bonne grâce du roi qui avait douze ans. — Mazarin reparut quelques jours après, et la reine assista à un bal, donné à l'Hôtel-de-Ville, où furent invitées toutes les dames, y compris « *certaines dames fardées* qui avaient été grandes « frondeuses et qui ne se trouvèrent pas bien de l'éclat du « jour, » dit la reine, en faisant allusion à l'heure du bal qui se donnait en plein jour.

Que dirons-nous ? Les *frondeurs* et les *petits-mâtres* ne se virent pas avec plaisir ; la reine répétait sans cesse : « Ah ! « mon Dieu, messieurs, soyez sages, ne mettez pas tout au

« hasard d'une dispute. » Mais ses recommandations servaient peu. Le prince de Conti et la duchesse de Longueville perdaient leurs partisans à cause du dédain qu'ils affectaient; Mazarin était de plus en plus méprisé; M. le prince vendait chèrement ses services à la reine; sa hauteur devenait insupportable; plusieurs fois, il voulut s'allier au Parlement ou au coadjuteur; mais toujours sa conscience et son honneur le retenaient et ne lui permettaient pas de s'engager dans une nouvelle guerre civile. Ayant à peu près promis, dit le duc de Rohan, *pendant trois jours, il se repentit trois cents fois.* Le matin du jour où on devait signer des conventions mutuelles, il se désista et resta au parti de la reine; mais que de blessures d'amour-propre! que de haines éveillées! — Un coup de pistolet tiré par un frondeur, un autre coup qui perça le carrosse vide de M. le prince, firent croire à l'existence d'un complot contre le prince et contre Mathieu Molé.

Le Parlement prit connaissance de l'affaire et reconnut qu'il n'y avait pas eu de complot. Mais le prince de Condé ne cessa pas d'être irrité et mécontent: irrité, parce qu'il crut au complot; mécontent, parce que le procès prouvant que le complot n'existait pas, il se trouva complètement dépopularisé. — Alors il commença à prendre à tâche d'humilier la reine. Anne d'Autriche avait cru devoir éloigner le jeune marquis de Jarzay qui manifestait en toute occasion une passion vraie ou feinte pour elle. Le prince osa promettre son intervention à Jarzay. « Dans une affaire de « cette nature, dit Anne indignée, il n'est point de simple « demoiselle à qui on ne dût laisser la liberté de se conduire « à sa fantaisie. »

Le prince n'exigea pas moins que, le jour même, la reine reçût Jarzay.

Anne, outragée, jugea qu'elle ne pouvait souffrir une insolence portée à ce point. Elle s'unit à ses ennemis pour frapper un coup d'État, et s'adressa au coadjuteur par ce petit mot :

« Je ne puis croire, malgré ce qui s'est passé, que M. le
« coadjuteur ne soit à moi ; je le prie que je puisse le voir
« sans que personne le sache, que madame et mademoi-
« selle de Chevreuse. Ce nom sera sa sûreté. ANNE. »

Rien n'eût été plus facile que de gagner le coadjuteur en flattant sa vanité ; cette circonstance le prouve, puisqu'il se montra empressé de se rendre à l'appel de la reine ; mais c'était pour un coup d'État inouï, car il s'agissait de l'arrestation du prince de Condé, du prince de Conti et du duc de Longueville, qui fut conclue immédiatement entre Mazarin, Gondi et la reine et qui fut exécutée, huit jours après, en plein conseil.

La vieille princesse de Condé en mourut de douleur : c'était la sœur du duc de Montmorency, décapité à Toulouse ; elle implora vainement la reine dont elle avait été l'amie.

Molé ne parut pas au Parlement, quand le chancelier y lut la justification d'une pareille entreprise ; les frondeurs se réjouissaient, les gens sages étaient tristes.

Toute la noblesse ressentit l'injure des princes ; quelques seigneurs se fortifièrent dans les places de leurs gouvernements, et il fallut les y assiéger. Anne menait son fils à ces sièges ; elle fit des voyages en Normandie, en Bourgogne ; Turenne était rentré en France avec des troupes autrichiennes, il assiégeait le Catelet (car dès la première fronde M. de Longueville avait attiré ce héros dans le parti de la révolte). — Cependant Mazarin menait la cour en Guyenne ; Turenne avançait sur Vincennes pour délivrer les princes : la reine ordonna de les conduire

à Marcoussis, et de Marcoussis au Hâvre, ce qui fut fait.

Bordeaux se soumit; la princesse de Condé, Clémence de Maillé-Brezé, qui avait montré un courage héroïque, eut la liberté de se retirer avec son fils, si elle le voulait, dans la place de Montrou ¹.

Quand la reine eut fait son entrée à Bordeaux, et que le midi fut pacifié, elle revint à Paris; mais elle ne ménagea pas assez le coadjuteur qui se plaignait déjà de l'ingratitude de la cour; le Parlement finit par supplier la reine de rendre la liberté aux princes et de congédier Mazarin. Le coadjuteur cependant s'était lié avec Gaston, avec le duc de La Rochefoucauld, et la *nouvelle fronde* (c'est ainsi qu'on appelait le parti) s'organisait contre Mazarin. La reine céda; elle promit le rappel des princes, et, de concert avec son ministre, elle décida que celui-ci s'éloignerait pour un temps; il prit publiquement congé d'elle, en disant que le repos de l'État demandait son éloignement, il pria la reine de recevoir sa démission. Anne répondit par quelques mots d'estime, et reçut cette démission. Elle devait quitter Paris secrètement et se joindre ensuite à lui. Ce dernier projet fut découvert par le coadjuteur qui mit toute la ville en rumeur, en sorte que la reine ne put songer à partir. Tout était préparé, le roi botté, les chevaux et les voitures prêtes. Anne, en apprenant que les bourgeois s'assemblaient pour empêcher son départ, fit promptement déshabiller le jeune roi, se tint dans ses appartements, et ordonna qu'on ouvrît les portes. Les bourgeois montèrent; elle les reçut avec affabilité, en sorte qu'intimidés par l'aspect de la reine au sein de son palais, et désarmés par sa douceur, ils balbutièrent des excuses.

¹ *Histoire de la Fronde*, par M. le comte de Sainte-Aulaire, ch. XIII, t. II, p. 269.

« Pourquoi voulez-vous que je pense à quitter ma bonne ville? dit-elle; je me fie à vous, messieurs, et me trouve assurée sous votre garde; si je n'étais ici, j'y viendrais. » Et, pour les mieux convaincre, elle les conduisit au lit royal; écartant les rideaux, elle approcha une bougie de la figure de son fils; les bourgeois attendris virent l'enfant endormi d'un profond sommeil, et beau comme les anges de Raphaël. Ils se retirèrent émus et leurs craintes apaisées. Mais, le lendemain, la reine pleurait amèrement; car elle voyait que ses ennemis allaient tout mettre en œuvre pour la tenir en tutelle. Mathieu Molé en jugea de même. Quand le duc d'Orléans vint, d'un air de triomphe, annoncer au Parlement que les lettres étaient expédiées pour la délivrance des princes, Mathieu Molé poussa un profond soupir : « Les princes sont en liberté, mais le roi, le roi notre maître, est prisonnier ! » dit-il. Il aurait été opposé à leur arrestation; cette arrestation une fois faite, il prévoyait l'effet de leur mécontentement.

C'est Mazarin qui, en quittant la France, avait voulu se donner l'honneur de délivrer les princes; il s'était rendu au Havre-de-Grâce, avait engagé le prince de Condé à s'unir à la reine et dîné avec lui : les princes partirent séparément et arrivèrent à Paris où on fit des feux de joie pour leur retour, comme on en avait fait pour leur départ. La reine reçut leur visite sans leur adresser beaucoup de paroles; elle était au lit, malade et abattue.

La place nous manque pour essayer de dénouer les fils déliés et mêlés de tant d'intrigues et de passions diverses.

Tout peut se résumer ainsi :

Prétentions de la noblesse qui voulait ses privilèges (elle

ne pouvait rester unie au Parlement dont elle se servait momentanément en déguisant mal sa haine);

Entraves du Parlement dont une partie saine, sous la présidence de M. de Molé, cherchait le bien, mais le cherchait par l'établissement de précédents qui diminuaient l'autorité royale, et dont l'autre était le jouet des intrigues de la Fronde;

Efforts de Mazarin pour achever l'œuvre de Richelieu, en amortissant le pouvoir de la noblesse;

Persistance opiniâtre et courageuse de la reine pour maintenir l'autorité absolue de la royauté, car elle ne comprenait pas le gouvernement d'une autre sorte;

Puis les intrigues du coadjuteur qui avait plus de hardiesse et d'habileté que de profondeur, et auquel il faudra faire l'éternel reproche d'avoir intrigué au profit de sa vanité, lorsque ces intrigues menaient à la guerre civile.

Le cardinal Mazarin était sur les bords du Rhin; de là, il guidait la régente par ses conseils : c'est par son avis qu'Anne se rapprocha du coadjuteur qu'elle fit nommer cardinal.

C'est encore par ses conseils qu'elle attendit la division des partis et qu'elle eut la satisfaction de voir s'évanouir en fumée la popularité des princes; la noblesse donna des armes contre elle en se réunissant chaque soir aux Cordeliers en assemblée menaçante et factieuse, où huit cents hauts personnages discutaient du pouvoir royal pour en limiter les droits.

Le Parlement manifestait son aversion pour Mazarin, en demandant que les cardinaux fussent exclus du Parlement,

et son mécontentement pour la noblesse, en demandant justice de tout ce qui se préparait à la suite des Cordeliers.

Les gentilshommes déclaraient qu'ils feraient une descente au Parlement pour le châtier et « jeter son premier président à la rivière. »

Alors le Parlement ordonna par arrêt de cesser les assemblées; et le prince de Condé étant resté neutre, il fallut que la noblesse cédât.

Mais M. le prince partit pour la Guyenne. Tous les événements dont nous venons de présenter un petit résumé ¹, s'étaient passés depuis le 18 janvier 1650, jour de l'arrestation du prince, jusqu'au mois de mars 1651. Le 5 septembre de la même année (1651), Louis XIV, atteignant sa quatorzième année, devenait majeur.

Dans ce jour solennel, la reine, suivie de son fils, le duc d'Anjou, du duc d'Orléans, du prince de Conti, et de tous les ducs et pairs, entra dès le matin dans la chambre du roi, s'approcha de la balustrade du lit, et voulut faire une profonde révérence, mais le roi ne lui en laissa pas le temps et l'embrassa tendrement.

Il reçut les hommages de tous les princes et seigneurs, et toute la cour s'achemina en ordre et en grande pompe vers le Parlement, aux cris redoublés de *vive le roi!*

Après avoir entendu la messe à la Sainte-Chapelle, on se rendit au Parlement; le roi sur son lit de justice, la reine

¹ Les bornes de cet ouvrage nous obligent à abréger. Lisez dans les mémoires du temps les détails singuliers et piquants des querelles du Parlement, du coadjuteur et du prince de Condé. Voyez-en le récit dans *l'Histoire de la Fronde*, par M. de Saint-Aulaire.

à sa droite, les princesses et les ducs, les pairs, chacun à son rang.

Le silence établi, le roi majeur dit :

« Messieurs, je suis venu au Parlement pour vous déclarer que, selon la loi de mon État, j'en veux prendre moi-même le gouvernement, espérant de la bonté de Dieu que ce sera avec piété et justice. M. le chancelier vous fera connaître plus particulièrement mes intentions. »

Le discours du chancelier rappela les faits glorieux du dernier règne, les victoires de la régence, victoires qui préparaient de plus grandes merveilles encore pour le règne qui s'ouvrait. Il ne finit pas sans regretter la présence du premier prince du sang, du vainqueur de Rocroi, de Nordlingue, de Fribourg et de Lens, qui, tenant rigueur à la cour, s'était abstenu de paraître à la solennité.

Après quoi, la reine s'inclinant se tourna vers son fils :
« Monsieur, voici la neuvième année que, par la volonté dernière du roi défunt, mon très-honoré seigneur, j'ai pris le soin de votre éducation et le gouvernement de votre État. Dieu, par sa bonté, ayant donné bénédiction à mon travail et conservé votre personne qui m'est si chère et si précieuse, et à tous vos sujets, à présent que la loi du royaume vous appelle au gouvernement de cette grande monarchie, je vous remets avec grande satisfaction la puissance qui m'avait été donnée pour le gouverner, et j'espère que Dieu vous fera la grâce de vous assister de son esprit de force et de prudence, pour rendre votre règne heureux. »

En finissant, la reine se leva, et vint au pied du trône, en fléchissant le genou ; mais le roi, descendant aussitôt, releva sa mère, l'embrassa avec amour et respect, puis, étant remonté sur son lit de justice :

« Madame, dit-il, je vous remercie du soin qu'il vous a plu prendre de mon éducation et de l'administration de mon royaume ; je vous prie me continuer vos bons avis, et je désire qu'après moi vous soyez le chef du conseil. »

Puis, vint l'hommage des princes et des pairs, qui fléchirent le genou devant le trône ; celui de tous les officiers de la couronne et la harangue du premier président.

Alors on ouvrit les portes, le peuple entra, et on lut un édit contre les blasphémateurs, un autre contre le duel, et une déclaration portant que la cour reconnaissait la fausseté des accusations portées contre le prince de Condé.

Grande réjouissance à la ville ce jour-là : feux de joie, distributions de pain, de viande ; fontaines versant du vin ; illuminations ; bruit du canon, des cloches, des tambours, des trompettes ; jeux publics. Le lendemain nouvelle fête à l'occasion de la messe d'action de grâces à Notre-Dame.

Le roi confirma par une proclamation l'exil de Mazarin, mais la reine prenait des mesures pour la guerre. Elle n'admit point les excuses du prince de Condé pour s'être dispensé d'assister au lit de justice ; mais consentant toutefois à une dernière démarche, et dictant les conditions d'une réconciliation que le sieur de Croissy devait porter à Condé, à *Augerville*, elle essayait de détacher ce héros du parti contraire : Condé attendait (car cette lettre était provoquée par une demande que lui-même avait faite au duc d'Orléans). Le courrier se trompa et fut à *Angerville* ; de là il rejoignit le prince en Berry, mais déjà la duchesse de Longueville et les autres frondeurs l'avaient déterminé à la guerre ; il la faisait à regret cependant, et dit à ses amis : « Souvenez-vous que vous l'avez voulu ; vous me forcez à

« prendre les armes, vous les quitterez avant moi. » — Plus tard, lorsque la gloire du règne de Louis XIV avait effacé le souvenir des troubles de la régence, et que personne ne songeait plus à l'intervalle qui avait séparé Lens et Senef, le grand Condé disait à ses familiers : « La situation d'un chef de parti est toujours un malheur, et c'était un malheur au-dessous de moi. »

(1651). Le roi nomma Mathieu Molé garde-des-sceaux. — Molé était las des intrigues des factions, et il ne désirait rien tant que de servir l'autorité royale, pendant la guerre civile qui allait éclater.

Turenne, cette fois, était du parti de la cour et engagea la reine à suivre la campagne ; enchantée d'avoir un prétexte pour quitter Paris, elle conduisit son fils à Fontainebleau, puis à Bourges qui se soumit avec joie.

De Bourges, Louis XIV et sa mère se rendirent à Poitiers ; nous ne suivrons pas les mouvements de la guerre, nous nous bornerons à en indiquer les principaux faits.

Cognac, assiégé par le prince de Condé, par Larochefoucault et la Trémouille, est délivré par l'armée royale ; c'était le comte d'Harcourt qui commandait, ce même comte dont Condé dit plus tard : « J'aimerais mieux être général d'Harcourt qu'empereur. » Le comte enleva encore aux rebelles Saint-Jean-d'Angély et La Rochelle ; Condé fut défait en passant à Fontenay (Charente).

Dans le même temps, le maréchal de la Ferté repoussait les Espagnols jusqu'à Mont-Médy.

Dijon et Bellegarde ouvrent leurs portes au duc d'Épernon.

Hérisson en Berry est emporté par le marquis de Saint-Héron, Montrond par le comte de Palluau.

Les parlements de Toulouse, d'Aix, de Dijon et de Lyon

se montrent favorables à la cour, et indignés contre les princes.

Mazarin, cependant, s'était toujours tenu prêt à rentrer, dès que le moment serait devenu favorable. Il fit donc publier « que sa reconnaissance envers Leurs Majestés l'obligeait à les prier d'accepter un secours de dix mille hommes, » et il le leur amena. — A cette nouvelle, les membres les plus violents du Parlement veulent mettre sa tête à prix ; le parti modéré l'emporte et fait seulement défense de lui donner passage. La populace crie : *Point de Mazarin ! point de Mazarin !* — Mais Mazarin entre dans Sedan ; le Parlement perd toute mesure et promet cent cinquante mille livres à quiconque lui apportera la tête du ministre. Molé n'avait point pris part à la délibération ; le soir même il quitta Paris et se rendit auprès du roi, et Mazarin parvint avec son armée jusqu'à Poitiers, où la reine l'attendait avec la plus grande impatience. Le roi alla au-devant de lui jusqu'à une lieue de la ville.

Au milieu de tout ceci le coadjuteur, tout en prenant parti pour la Fronde, prévoyait que la cour triompherait : — « Que deviendrons-nous tous deux quand le roi sera à Paris et qu'il n'y aura plus ni frondeurs ni mazarins ? » dit-il un jour à Gaston.

— « Je serai fils de France, et vous cardinal-archevêque. »

— « Oui, Monseigneur, mais vous serez fils de France à Blois, et moi cardinal à Vincennes. »

Prévision qui, en se vérifiant pour les deux, atteste qu'il est des heures suprêmes, où l'homme a la conscience du résultat qu'amèneront ses actes.

Cependant la reine était maîtresse de tout le cours de la Loire, depuis Nantes jusqu'à Orléans : Angers était pris, Saumur et Blois donnaient au roi des témoignages de fidélité. Qu'allait-il advenir d'Orléans ? Le duc n'osa quitter Paris, mais il envoya sa fille à Orléans.

Nous perdons de vue, dans cette courte relation, le caractère bizarre de cette guerre où l'on se battait en disant des quolibets, où l'on mourait en riant, où les intrigues de la galanterie étaient mêlées au sérieux des affaires, où les femmes commandaient des armées et se présentaient à des parlements.

Or, Mademoiselle, la grande Mademoiselle partait pour Orléans, avec ses dames, qu'on appelait *ses maréchaux de camp*, et Gaston écrivait à un officier avec cette suscription : *capitaine dans l'armée de ma fille*.

Il fallut pourtant courir des aventures dignes d'une meilleure cause ; car Orléans n'ayant pas voulu recevoir Mademoiselle, cette princesse fut contrainte de se faire hisser au-dessus d'une vieille porte de bois mal gardée ; son courage toucha les habitants, elle harangua à l'Hôtel-de-Ville, et sa présence empêcha la ville de se rendre au roi. Mais il lui en prit mal, comme on le verra, d'avoir été héroïne seulement pour mettre un délai aux succès du roi, — à Orléans d'abord, un peu plus tard à Paris ! Cependant le roi remonta la Loire jusqu'à Gien, sans savoir que les princes venaient avec une armée, et que leur intention était de l'enlever. Heureusement Turenne les attendit à Jargeau, et les força à la retraite.

« M. de Turenne, vous avez sauvé l'État ! » lui dit la reine¹.

¹ Il est hors de doute qu'il avait rendu un service important ; la modeste accoutumée de ce grand homme ne lui permit pas d'en parler autrement que par *post-scriptum* dans une lettre à sa sœur, où il mit ces mots : *Il s'est passé à Jargeau quelque chose qui n'est pas de grande considération.*

La cour toujours à Gien, Condé survient avec son armée. Turenne devine, à la manière dont il voit au loin l'attaque d'un camp commandé par le baron d'Hocquincourt, que le prince de Condé est là. Sur cet avis, le cardinal veut que la cour se retire à Bourges; la reine, à sa toilette, et sans perdre rien de son courage, envoie demander l'avis de Turenne.

« Le roi peut demeurer à Gien sans rien craindre, dit « Turenne; » puis, s'adressant à ses officiers : « Vous le « voyez, messieurs, il faut vaincre ou périr ici. »

Turenne vainquit : par des dispositions pleines de sagesse et de prévoyance, il força Condé à la retraite; il avait quatre mille hommes, et le grand Condé en avait douze mille : Anne d'Autriche dit hautement que M. de Turenne venait de remettre la couronne sur la tête de son fils. Après ceci, retour de M. le prince à Paris où il fut fort mal reçu du Parlement, lequel flétrissait à la fois la conduite de la noblesse, et envoyait des remontrances au roi, pour le renvoi de Mazarin; siège d'Étampes par M. de Turenne, et séjour de la cour à Saint-Germain.

Mazarin, cependant, voyant que le moment du triomphe n'était pas encore arrivé pour lui, quitta Melun où était venue la reine; et le Parlement fit assurer le roi de sa fidélité; les princes seuls maintenaient la division. Leurs moyens, il faut le dire, étaient honteux : ils ameutaient la populace, et Condé rougissait des auxiliaires qu'il était contraint de se donner.

Enfin il y eut un combat, un grand combat, fameux dans la guerre de la Fronde sous le nom du combat du faubourg Saint-Antoine. Le grand Condé et Turenne y rivalisèrent de talent et de valeur, et il s'y passa des choses qui étonnèrent les vieux guerriers. — Après une journée d'une lutte

acharnée, la victoire restait à la cour; Laroche-foucault et tous les amis de Condé morts ou blessés; M. le prince était vaincu. Mademoiselle de Montpensier fit à ce moment tirer sur les troupes royales le canon de la Bastille; et, mandant le prince dans une maison attenante aux murs de Paris, elle lui apprit qu'elle pouvait faire ouvrir la ville, et qu'elle lui amenait la garde bourgeoise.

Mais le grand Condé, se laissant aller sur un siège et fondant en larmes, lui dit : « Ma cousine, vous voyez un homme « désespéré; j'ai perdu tous mes amis, je ne puis rentrer « que le dernier; j'aime mieux mourir que de faire tirer « encore. » Il la pria de se tenir aux portes pour assurer le passage des blessés. A mesure qu'il entra un soldat, Mademoiselle faisait donner du vin; le prince continua le combat pendant quelques heures, et, le soir, il put rentrer en bon ordre à Paris.

« Ce canon, dit Mazarin en parlant de celui qu'avait « fait tirer Mademoiselle, vient de tuer son mari. »

Mais de déplorables scènes suivirent à Paris l'entrée des princes; la populace commit mille désordres; les plus honnêtes gens en furent victimes : on massacra dans les rues les prêtres qui, en grand nombre, bravaient le danger pour porter secours aux victimes. Le curé de Saint-Médéric, portant le Saint-Sacrement, fut percé de coups.

Les bourgeois se retiraient dans leurs maisons; les ouvriers demandaient, dans les rues, du pain et le retour du roi.

Les princes et leurs amis n'étaient point d'accord : le prince de Condé ne pouvait établir de discipline; quand il se plaignait que des cavaliers pillaient les blés : « C'est la « manière la plus commode d'avoir des fourrages, » lui disait-on.

On insulta le prince même et il y eut des duels à mort

entre les hauts seigneurs : celui du duc de Nemours et du duc de Beaufort, qui étaient beaux-frères, et où l'un des deux périt, glaça la ville de terreur. — Les bourgeois étaient consternés, le peuple sans pain, les magistrats découragés, les princes sans force et sans considération. Il était visible que la fronde touchait à sa fin.

Mazarin jugea l'heure favorable et fit publier cet édit :

« Sa Majesté reproche aux princes leurs tyrannies et
« leurs violences, elle transfère le Parlement à Pontoise,
« et donne ordre à tous les présidents et conseillers de se
« rendre en la dite ville. »

D'abord il n'y eut que quinze membres seulement qui vinrent se constituer en parlement à Pontoise et enregistrer l'édit royal ; mais chaque jour vit augmenter le nombre des membres dociles ; et, pour ôter tout ombrage, Mazarin s'éloigna et se retira à Sedan.

Alors Paris essaya des conditions. Le cardinal de Retz vint à la cour, mais, malgré la mesure que ce chef de faction mit dans ses discours, la reine ne traita point avec lui ; elle ne reçut ni les députés de la ville, ni les députés du Parlement, reprochant aux uns de venir au nom des factieux, aux autres, qu'ils auraient dû se réunir au parlement de Pontoise ; mais les députés des marchands trouvèrent auprès d'elle un accueil plein d'affabilité ; des amis de Mazarin parcouraient tous les jours les rues de Paris en criant : *Vive le Roi!*

Le prince de Condé voyant qu'il ne pouvait obtenir de traité avant d'avoir posé les armes, alla avec désespoir rejoindre les Espagnols ; le reste se soumit ; Gaston fut exilé à Blois ; et, tout étant pacifié et prêt pour le retour du roi, ce prince, alors âgé de quinze ans, fit son entrée à Paris au milieu d'un enthousiasme impossible à décrire. Il tint un lit

de justice au Louvre. Les ducs de Larochehoucault, de Beaufort, de Rohan, furent bannis. — le cardinal de Retz fut conduit à Vincennes ; puis le roi rappela son ministre, et Mazarin se vit accueilli au milieu d'une joie universelle, entouré d'hommages, et élevé au faite du pouvoir (1652).

Anne d'Autriche triomphait.

Personne désormais ne se souvint de la Fronde, ni des causes qui l'avaient amenée ; le pouvoir du roi ne rencontra plus d'obstacle. Un jour que le parlement refusait d'enregistrer un édit, le roi en est averti. Il partait pour la chasse ; en bottes, un fusil à la main, il entre au parlement : « Messieurs, dit-il, on sait le mal qu'ont fait vos assemblées. Je veux le prévenir désormais : j'ordonne qu'on cesse celles qui sont commencées sur les édits que j'ai fait enregistrer en lit de justice. Monsieur le premier président, je vous défends de souffrir ces assemblées et à pas un de vous de les demander ! »

Anne d'Autriche, pendant huit années, continua d'assister au conseil, et d'être en tout consultée ; elle se réjouit surtout du mariage de Louis XIV avec sa nièce ; les détails de cette union se trouveront dans l'histoire de Marie-Thérèse. On sait que la cour avait supposé à Mazarin le désir de marier le roi avec Olympe de Mancini, et l'on prête à ce sujet ce mot de la reine-mère au ministre : « Si le roi était capable d'une pareille indignité, je me mettrais avec mon fils à la tête des troupes du royaume contre le roi et contre vous. »

Cette réponse serait dans le caractère d'Anne d'Autriche, mais Mazarin ne porta pas jusque-là ses prétentions ; le mariage du roi, fait après la paix des Pyrénées, fut la dernière œuvre du cardinal, qui mourut peu de mois après. C'était en 1660.

Anne d'Autriche se retira alors entièrement du gouvernement¹ ; elle vécut encore six ans dans la pratique des plus saints exercices, communiant chaque semaine, et entretenant la paix dans la famille royale. Elle supporta avec un courage héroïque et une constance chrétienne les douleurs et les dégoûts du plus terrible mal ; car elle fut attaquée d'un cancer pour lequel on multiplia les opérations ; elle, si délicate, que souvent Mazarin lui avait dit en riant : « Le purgatoire de Votre Majesté sera de coucher dans des draps de toile de Hollande, » se vit réduite à ne pouvoir se supporter elle-même sans dégoût. « Les autres ne pourrissent qu'après leur mort, disait-elle ; je suis destinée à pourrir pendant ma vie. »

Cette vie, qui n'était plus pour elle qu'une douleur continue, elle en offrait les souffrances à Dieu.

« Mon Dieu ! vous voulez que je souffre, et j'ose me plaindre ! » disait-elle, s'il lui échappait un gémissment.

Son fils ne cessa de l'entourer de son amour et de son respect. — Il veillait auprès de son lit.

Avant de mourir, elle voulut parler séparément à chacun de ses enfants : à la jeune reine qu'elle aimait tendrement et qui avait déjà à souffrir de l'inconstance de Louis XIV ; dont la passion pour mademoiselle de La Vallière était alors dans toute sa force ; — à la jeune duchesse d'Orléans, fille de Henriette de France ; — au duc d'Orléans ; — enfin, au roi. Quand elle eut reçu le saint-viatique en présence de

¹ Pendant les années orageuses de la Fronde, l'instruction de Louis XIV avait souffert. Lui-même se plaignit dans la suite qu'on ne l'eût pas fait étudier assez. Il en accusa son précepteur. Sa mère avait eu le plus grand soin de former son cœur, d'éclairer son esprit, de l'instruire elle-même de la religion, des affaires, et de lui donner des principes assurés.

toute sa maison, de ses fils et de ses belles-filles en larmes, on remarqua que, fixant un regard sérieux sur le roi, qui se tenait au pied de son lit, elle lui dit d'une voix solennelle : « Souvenez-vous, mon fils, de ce que vous m'avez « promis; je vous le répète, le Saint-Sacrement sur les lèvres! » Ceux qui aiment à faire des conjectures, ont cru que cette recommandation avait quelque rapport au secret du Masque de fer. Il faut consentir à laisser dans l'obscurité ce qu'aucune lumière ne peut éclairer; l'existence du Masque de fer est un problème que jusqu'ici personne n'a résolu.

Anne d'Autriche mourut en 1666, dans les sentiments d'une parfaite résignation, regrettée de ses enfants, des amis dont elle faisait le bonheur dans le charme de l'intimité, et pleurée des pauvres dont elle soulageait la misère.

Elle laissait deux fils :

Louis XIV, né en 1638, mort en 1715; Philippe de France, duc d'Orléans, né en 1637, mort en 1701.

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE,

Femme de LOUIS XIV.



Il avait paru être question de marier Louis XIV avec la princesse de Savoie, Marguerite, née d'une fille de France¹; le duc de Savoie avait conduit sa fille à Lyon; mais tout se borna à des bals et à des fêtes. Mazarin voulait marier le roi, non avec la princesse de Savoie, mais avec Marie-Thérèse, fille de Philippe IV. Et, par cette apparence d'alliance avec la Savoie, il n'avait eu d'autre but que d'inquiéter l'Espagne qui demanda à hâter les négociations; alors on renvoya Marguerite, en signant une vaine promesse de mariage, au cas où la paix n'aurait pas lieu; et Mazarin et don Louis de Haro se rendirent dans l'île des Faisans, depuis lors nommée l'île de la Conférence²; après les questions d'étiquette et de préséance qui y tinrent

¹ Marie-Christine, fille de Henri IV et de Marie de Médicis.

² A cause de ces conférences mêmes.

une place considérable, on conclut la paix et le mariage; et le 3 juin 1660, le roi d'Espagne ayant accompagné sa fille à Fontarabie, don Louis de Haro épousa l'infante au nom du roi de France. Le patriarche des Indes donna la bénédiction. La princesse mit sa main sur celle du roi d'Espagne, son père, qui pleurait, et la main du père et de la fille se touchèrent. La cérémonie accomplie, le roi, essuyant ses larmes, ôta son chapeau et salua l'infante, non plus comme sa fille, mais comme *reine de France*.

On vit ensuite dîner la reine infante, et le soir il y eut un bal paré où le roi d'Espagne dansa. Le lendemain, Anne d'Autriche arriva à l'île de la Conférence avec Monsieur, frère du roi, et l'on vit descendre, dans un bateau magnifique, le roi d'Espagne et la jeune reine. Anne d'Autriche se montra bien heureuse de revoir son frère. Philippe IV ne quitta sa fille que le 7 juin; il la bénit tendrement, et tous deux versaient des larmes. Le 9 juin, l'évêque de Bayonne donna la bénédiction nuptiale aux époux dans l'église principale de Saint-Jean-de-Luz : le roi était vêtu d'un habit et d'un manteau de brocard d'or; il entra à l'église précédé du cardinal Mazarin et du prince de Conti; ensuite venait la jeune reine habillée à la française. Elle portait un manteau de velours violet semé de fleurs-de-lys d'or et doublé d'hermine; la couronne royale de diamants brillait sur son front. Monsieur marchait après elle, puis la reine-mère, en mante de deuil.

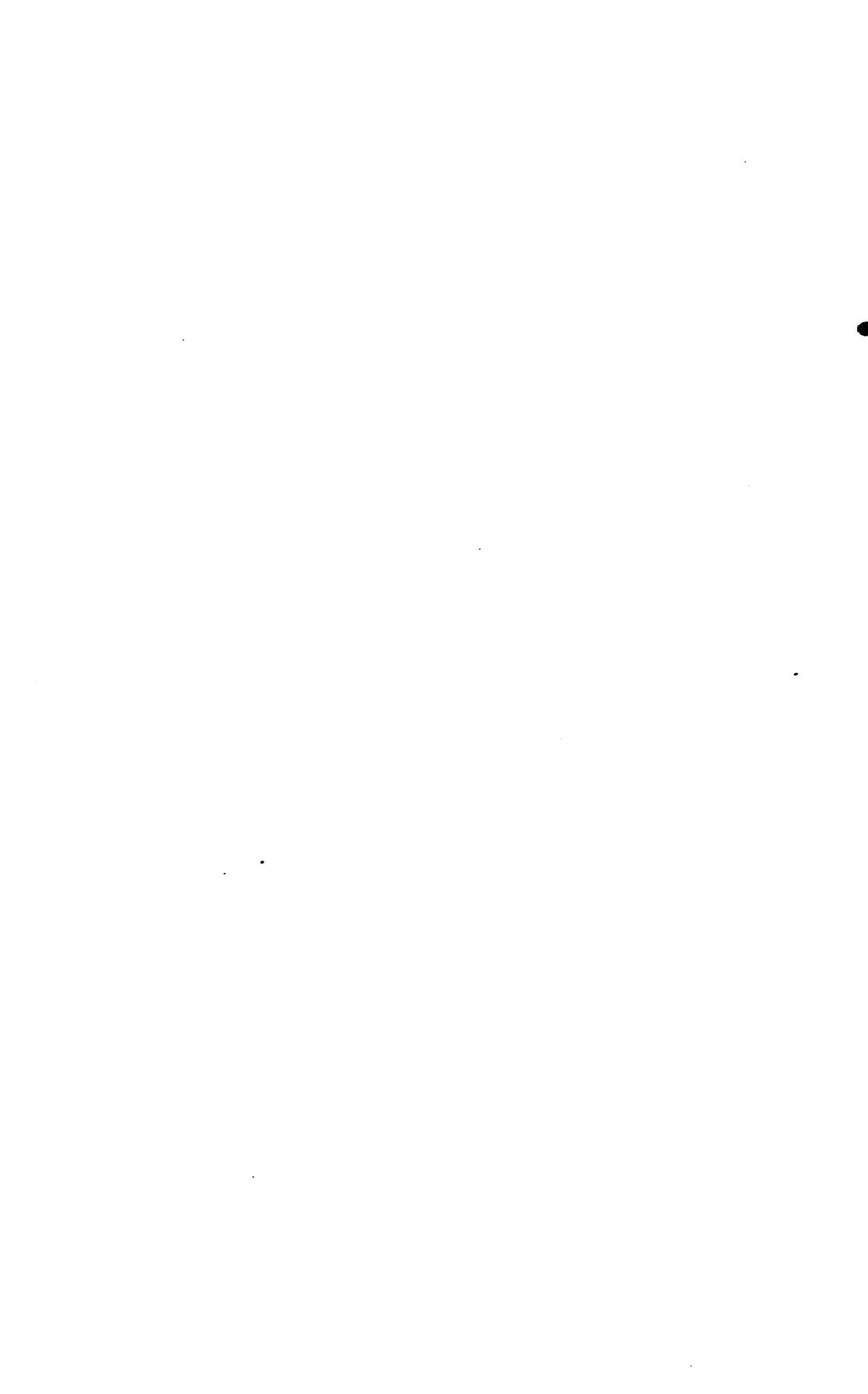
Après la cérémonie, le cardinal jeta au peuple des médailles d'or et d'argent, sur lesquelles étaient représentés, d'un côté le roi et la reine, de l'autre, un pluie d'or tombant sur la ville de Saint-Jean-de-Luz, avec ces mots : *Non lætior*, dont le sens peut se rendre ainsi : Fut-il jamais rien de plus heureux ?



Léonce Randon

Imp. Lefevre et de Senne 57 Paris.

Marie Thérèse
(Louis XIV)



Les mémoires contemporains nous disent que la beauté de la reine était plus attachante que parfaite : elle était blonde, avec des traits irréguliers ; mais sa jeunesse, sa douceur, sa bonté, la grâce de son maintien donnaient du charme à toute sa personne.

Le voyage fut une suite de fêtes. L'entrée solennelle à Paris ne se fit que le lendemain du jour de Saint-Louis. Il avait fallu attendre à Vincennes que les préparatifs fussent achevés ; on avait élevé, à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, un trône soutenu par quatre colonnes, et surmonté d'un dais magnifique. Les portes étaient couronnées de verdure et de fleurs, les fenêtres ornées des plus magnifiques tapis ; sur les places des arcs-de-triomphe décorés de statues et de peintures. L'un des plus admirés représentait le Parnasse avec Apollon et les neuf Muses ; on y voyait les portraits du roi et de la reine, réunis dans le même tableau ¹.

Un autre, au pont Notre-Dame, était orné de colonnes et de corniches dont la frise était chargée de trophées d'amours et de cœurs, tandis qu'au milieu étaient sculptées des figures de marbre ; l'une représentait l'Honneur, une autre la Fécondité ; un Amour tenait sous le joug les armes du roi et de la reine ; une quatrième était le symbole de l'amour conjugal ; et, au haut, un grand tableau offrait l'image de la reine-mère sous les attributs de Junon ordonnant à Mercure et à Iris de porter à l'Hymen les portraits du roi et de l'infante d'Espagne.

Au marché Neuf, au-dessus de l'arc de la paix, un autre tableau, où le roi, sous la figure d'un jeune Hercule, se laissait dépouiller de la peau du lion par de petits Cupidons.

¹ Mémoires de Bussy-Rabutin.

La Vertu le couronnait d'une guirlande de myrte et d'olivier, symboles de l'amour et de la paix ; ses pieds reposaient sur un trophée d'armes qui marquait la fin de la guerre. — La reine, sous la figure de Pallas, avait à la main une branche d'olivier, et souriait à plusieurs Nymphes qui représentaient les villes demeurées à la France par le traité des Pyrénées.

Sur la place Dauphine, dans le tableau suspendu au dernier arc-de-triomphe, une allégorie montrait le roi et la reine sur un char conduit par l'Hymen, et traîné par un coq et un lion (symbole de la France et de l'Espagne) ; à côté marchaient la Concorde et la Paix. Atlas, avec ses armes renversées, portait un globe d'azur orné de trois fleurs-de-lys d'or ; au-dessus la Renommée, sur sa double trompette, publiait l'alliance de l'Espagne et de la France.

La milice de Paris vint au-devant des époux, conduite par son colonel-général, précédé de quatre gentilshommes, et suivi de six pages et de vingt-quatre estafiers, habillés de satin couleur isabelle. Les présidents du Parlement étaient vêtus de longs manteaux d'écarlate fourrés d'hermine ; sur la tête ils portaient leurs mortiers de velours. La robe du chancelier était en drap d'or frisé ; sa soutane et sa ceinture de toile d'or, son chapeau de velours noir brodé d'or : deux estafiers menaient par la bride une haquenée blanche, couverte d'une housse de velours semée de fleurs-de-lys d'or, la tête ornée d'une aigrette blanche, et portant les sceaux de l'État dans une cassette de vermeil, voilée d'une gaze d'argent qui tombait jusqu'à terre. Le roi sortit de Vincennes dans le plus magnifique appareil ; son habit était brodé d'argent, de perles et de pierres précieuses. Il montait un cheval d'Espagne, dont la housse et le harnais étaient semés de perles.

La reine suivait dans un char découvert, garni dehors et dedans d'une broderie d'or sur un fond d'argent. Elle portait une robe enrichie d'or, de pierreries, de perles, et était parée d'une partie des bijoux de la couronne.

Aussitôt que le couple royal eut pris place sur le trône qui lui était préparé au faubourg Saint-Antoine, le chancelier fit sa harangue ; il se plaça ensuite au côté droit du roi. Le clergé de Paris vint après ; le gouverneur de la ville et le prévôt des marchands, avec leur nombreuse suite, approchèrent du trône ; le prévôt présenta les clefs de la ville. Ce fut le tour des officiers du Châtelet, de la cour des Monnaies, de la cour des Comptes, et du Parlement : les harangues finies, l'ordre de l'entrée eut lieu, et le cortège traversa la ville aux acclamations de tout le peuple.

Telle fut la première fête à laquelle Marie-Thérèse assista à Paris ; elle en était l'objet, tous les regards se portaient vers elle. La maison royale unie, la France riche et puissante, les esprits contents, la piété florissant à côté des arts et des lettres, les plus hauts exemples de vertu et de religion, dans ce temps où vivait saint-Vincent-de-Paul, et où allaient fleurir Bossuet et Fénelon : ainsi se présentait ce beau règne. Marie-Thérèse pressait le soir la main de sa tante devenue sa belle-mère ; plus heureuse que ne l'avait été Anne dans la même conjoncture, elle trouvait en la mère de son mari, conseil, affection, indulgence. Quelles splendeurs, et quels mérites de tous les genres à cette cour ! Le règne de Henri IV avait vu Malherbe ; sous Richelieu avait commencé le grand Corneille ; mais le goût ne s'était pas tellement épuré que les ruelles et la cour ne s'amussassent encore des chants burlesques de Scarron, de la prétention de Voiture, et de la boursouffure de Scudéri. Lorsque Louis XIV, à vingt-un ans, fit descendre au Louvre la reine

qu'il amenait comme en triomphe à travers la France, l'entrée de cette nouvelle souveraine fut chantée par un jeune homme d'un nom inconnu, et qui recommanda humblement son ode à la bienveillance de monsieur Chapelain; ce même Chapelain,

..... le mieux renté de tous les beaux esprits,

qui plus tard ne devait pas trouver grâce devant Boileau, mais qui alors était l'arbitre de tout ce qui prétendait en France au talent d'écrire en prose ou en vers. Chapelain usait avec bonté et bienveillance de cette omnipotence littéraire; sous son patronage l'*Ode à la nymphe de la Seine* réussit à merveille; on y trouva des idées heureuses, une versification pure; le roi encouragea le jeune auteur : Marie-Thérèse venait d'être chantée par les premiers vers que Racine ait produits en public.

Cette année fut pour Anne d'Autriche une année de bonheur : Louis XIV régnait par lui-même. Anne pouvait être fière d'un tel fils, et Marie-Thérèse d'un tel époux; la naissance d'un dauphin vint mettre le comble à la joie. Les festins, les ballets, les courses de bagues, les carrousels, tout ce que la galanterie pouvait imaginer d'ingénieux et de magnifique, était déployé chaque jour à la cour brillante de Louis XIV. La reine n'assistait pas toujours à ces fêtes; pieuse, simple, très-timide, elle vouait son temps à des exercices de piété, et à la reine sa belle-mère dont elle sentait vivement la tendresse.

Mais ses chagrins commencèrent bientôt : elle ne vit pas sans quelque peine l'assiduité de Louis XIV auprès de la jeune duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre ¹; la reine

¹ Fille de Henriette de France et de Charles I^{er}, élevée en France depuis les malheurs de sa famille, mariée à Philippe, duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

ne croyait point avoir encore à déplorer d'infidélité de Louis XIV, et déjà elle sentait que dans le cœur du roi elle était délaissée. Anne fit en secret des reproches à son fils, et donna à Marie-Thérèse le conseil d'une prudence et d'une mesure propres à lui conserver du moins l'estime du roi; Marie-Thérèse se soumit à la sagesse de ces avis, et bientôt elle en vint à se rassurer. Le mal était fait cependant. Les fréquentes visites du roi à Madame couvraient le mystère d'une passion qui demeura longtemps secrète, mais qui éclata, à la fin, de manière à déchirer le cœur de la reine; c'était une personne de seize ans, d'une beauté médiocre, d'une timidité excessive, étrangère à la cour où elle venait d'être reçue depuis peu, comme dame d'honneur de Madame, qui avait touché Louis XIV. Elle se nommait Louise de La Vallière; on connaît la durée de cet attachement, les combats et les remords de mademoiselle de La Vallière, la sincérité de son repentir et la rigueur de sa pénitence.

Déjà toutes les fêtes de la cour, tous les hommages du roi avaient pour objet mademoiselle de La Vallière, et Marie-Thérèse ne savait encore rien. Les courtisans qui voulaient perdre mademoiselle de La Vallière eurent la cruauté d'éclairer la reine. Le comte de Guiche et le marquis de Vardes se chargèrent d'écrire à la reine, comme si la lettre venait du roi d'Espagne pour avertir sa fille. Marie-Thérèse reçut cette communication avec désespoir; la reine-mère prit parti pour elle. Le roi répondit qu'il ne voulait pas être gêné, et pria la reine de mettre fin à ses plaintes; — mais il se montra fort irrité contre ceux qui avaient cru pouvoir se permettre de tels avertissements; il exila madame de Navaille, dame d'honneur de la reine, que le marquis de Vardes eut la noirceur d'accuser. Madame, qui n'avait pas été étrangère à cette intrigue, découvrit plus tard la vérité; le

marquis de Vardes et ses complices furent à leur tour exilés.

Cependant, mademoiselle de la Vallière résistait, combattue entre son amour et sa vertu ; elle chercha dans la religion un asile contre elle-même et contre le roi ; elle se réfugia au couvent de la Visitation à Chaillot. Louis XIV alla l'y chercher, elle le reçut au milieu de toutes les religieuses émues ; — elle n'eut pas la force de demeurer plus longtemps maîtresse d'elle-même ; elle avait laissé prendre trop de force à cet amour tendre et profond qui l'attachait à la personne du roi, abstraction faite de la dignité royale ; mais, en succombant, elle expiait sa faute par les combats de son cœur qui ne la laissèrent jamais jouir d'un triomphe complet. Cette première fois, lorsque, pure encore, elle avait cherché un refuge à Chaillot, la reine avait espéré que le roi respecterait cette retraite ; mais lorsqu'elle le vit partir et annoncer publiquement la volonté de faire revenir mademoiselle de La Vallière, elle voulut l'arrêter. « En vérité, « sire, osa-t-elle dire, vous n'êtes guère maître de vos pas-
« sions. » — Le chagrin la fit tomber malade ; alors le roi se montra bon pour elle : un jour, assis près de son lit, ses larmes coulaient malgré lui. Voyant qu'il s'efforçait de les dérober, une des dames de la reine lui dit tout haut : « Eh !
« sire, pourquoi cacher ces pleurs ; n'est-ce pas le seul
« remède qui puisse guérir la reine ? »

Marie-Thérèse guérit ; elle recouvra plus de force d'âme ; elle fit de ses chagrins un sacrifice d'abnégation. La prière, l'aumône, le soin de ses enfants, se partagèrent sa vie ; sous ce rapport, elle fut encore éprouvée : de six enfants qu'elle donna au roi, cinq moururent en bas âge. Dans ses chagrins la reine passait des jours de retraite au couvent ; elle aimait surtout les carmélites ; on sait ce qu'elle répondit à une su-

périeure qui, en l'aidant à faire son examen, lui avait demandé, à la cour d'Espagne, elle n'avait jamais reçu d'hommages. — « Comment cela aurait-il pu avoir lieu, ma mère, « il n'y avait pas de roi. » — Après la retraite de mademoiselle de La Vallière, qui reçut le voile des mains mêmes de la reine, madame de Montespan et madame de Fontanges eurent successivement le cœur du roi ; mais Marie-Thérèse renferma ses plaintes dans son cœur ou ne les déposa que dans le sein de Dieu. Elle distingua madame de Maintenon, qui se loue d'avoir reçu des témoignages flatteurs de l'estime de la reine.

En 1683, elle tomba malade d'une fièvre qui ne parut pas d'abord dangereuse, mais qui s'aggrava en peu de jours ; ses derniers moments édifièrent une cour à laquelle elle avait toujours donné l'exemple de la vertu. Jusqu'à la fin, conservant sa tendresse pour le roi, elle parut ranimée par quelques paroles affectueuses qu'il lui dit en espagnol. Elle témoigna mourir contente, puisqu'elle avait l'assurance de ses sentiments. Louis XIV parut touché de la constance de cet amour ; et, parlant de cette mort soudaine qui lui enlevait une épouse vertueuse : « Voilà, dit-il, le seul chagrin qu'elle m'ait jamais causé. »

Le corps de cette princesse, revêtu de l'habit de Saint-François, fut porté en grande pompe à Saint-Denis : l'oraison funèbre que Bossuet prononça sur sa tombe, en rappelant les vertus modestes de la reine, trouva de la sympathie dans tous les cœurs.

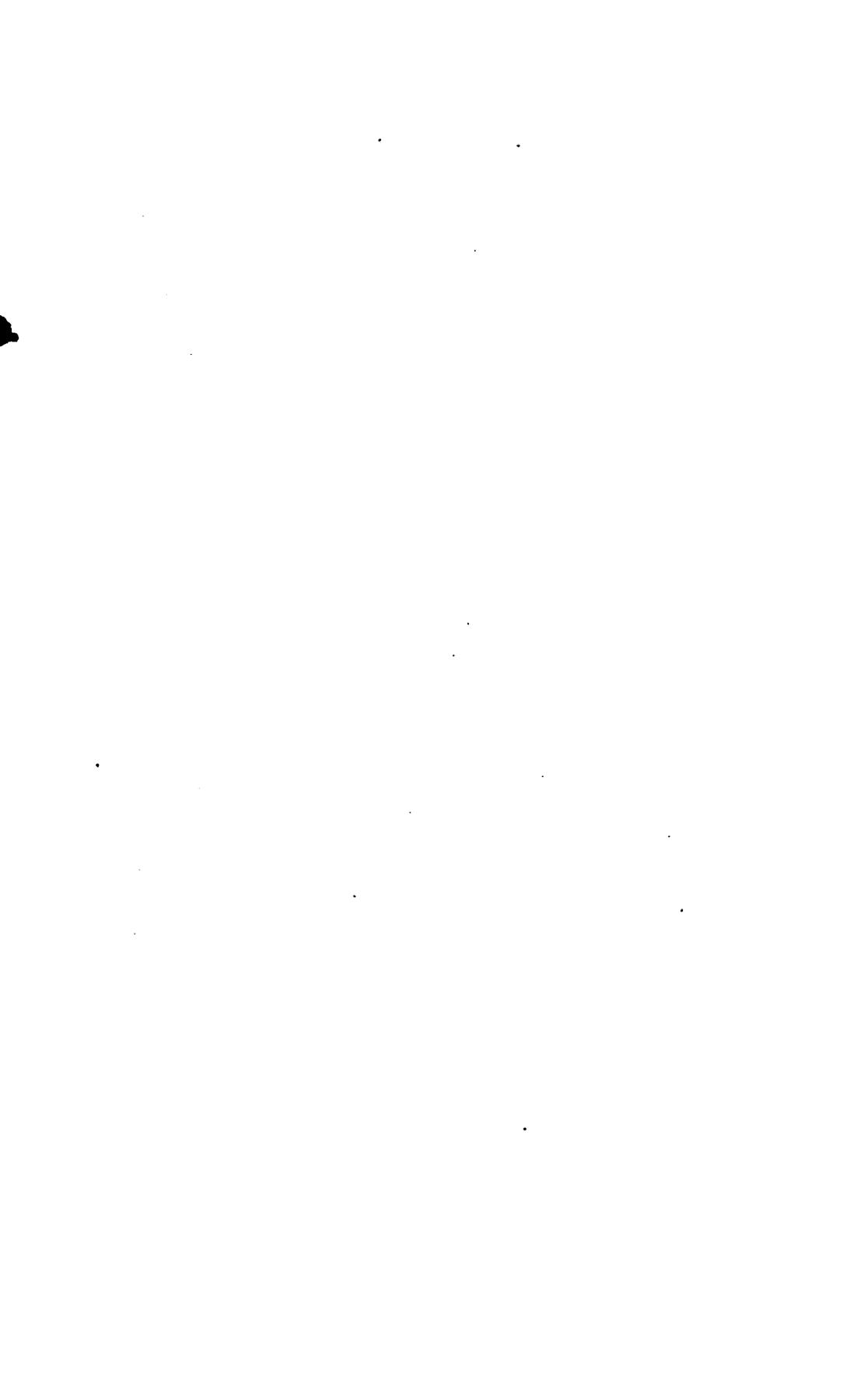
De six enfants, un seul survécut à Marie-Thérèse, Louis dauphin, dit Monseigneur, ou le grand Dauphin : deux fils et trois filles que la reine avait eus dans le cours de son union avec Louis XIV, étaient morts au berceau.

En 1685, Louis XIV épousa secrètement madame de

Maintenon; mais durant quarante-deux ans, aucune femme ne porta le titre de reine de France. — Louis XIV mourut en 1715; il avait vu tomber autour de lui sa belle-fille, son fils, ses petits-fils : il laissa sa couronne à un enfant de cinq ans; ce n'est qu'en 1725 que la France vit une nouvelle reine.

Cette vie est celle qui suit (Marie Leczinska) sont dues à la plume de madame Trembicka qui a bien voulu venir à mon aide pendant une maladie. Je les laisse subsister telles qu'elles étaient dans la première édition. J'ai entendu louer surtout la grâce et la simplicité du récit de la vie de Marie Leczinska. Il est juste que je restitue à qui de droit les éloges que j'en ai entendu faire. Ce sujet convenait à une plume polonaise.

Si je ne parle pas également de Marie-Antoinette, pour laquelle madame Trembicka a eu aussi la bonté de m'aider, c'est que le travail en a été entièrement refondu.





Marie Leszcynska.
(Louis XV.)

MARIE LECZINSKA,

Epouse de LOUIS XV.



Gn sait que Stanislas Leczinski, gentilhomme polonais, père de Marie Leczinska, fut redevable du trône de Pologne à l'amitié de Charles XII, roi de Suède; la défaite de Pul-tava entraîna la ruine de Stanislas. Marie naquit au milieu des vicissitudes qui entouraient la destinée de son père, et n'échappa que par une protection spéciale de la Providence, aux dangers sans nombre dont son enfance fut assiégée. Une fois (elle était encore au berceau), les officiers de sa maison, poursuivis par l'armée saxonne, oublient la princesse Marie; on avait fait plus d'une lieue avant de s'apercevoir que l'enfant manquait. Un détachement de cavalerie retourne la chercher; on menace l'hôtelier qui

avait reçu la famille royale; on est sur le point de mettre le feu à la maison, lorsque quelques soldats qui visitaient les basses-cours trouvent la petite fille couchée dans l'auge d'une étable, et dormant de cet heureux sommeil des enfants qui sourient à tout, même au danger.

Trois ans après, à l'attaque du château de Posen, surpris par les Russes, on n'eut que le temps d'emporter la princesse et de la conduire, par des issues secrètes, à un hameau voisin où une paysanne la tint cachée dans un pétrin. Cette circonstance ne s'effaça jamais de la mémoire de la reine qui en racontait avec complaisance les moindres détails.

Quand Stanislas eut perdu tout espoir de se soutenir en Pologne, il demanda au duc d'Orléans, régent de France, la permission de se retirer en Alsace : « La France a toujours été l'asile des rois malheureux, » répondit le régent, lorsqu'Auguste de Saxe voulut l'empêcher d'accorder ce refuge.

Le roi de Pologne vécut à Weissembourg, sous la protection du roi de France; là, comme ailleurs, il fit aimer sa bonté. Parmi les officiers dont le régent l'avait entouré pour lui faire honneur, se trouvait le comte, depuis maréchal d'Estrées, petit-fils de Louvois. Le comte parut faire quelque impression sur le cœur de Marie : le bon roi ne se serait peut-être pas opposé à ce mariage, mais le régent écarta bien loin un tel projet; il insinua à M. le duc ¹, que ce serait à lui d'y songer. Le duc de Bourbon écouta le duc d'Orléans sans rien décider, soumis qu'il était à l'influence de la comtesse de Prie, sans le conseil de laquelle il ne faisait rien.

¹ Le duc de Bourbon, petit-fils du prince de Condé.

Cependant Marie Leczinska développait, sous les yeux de sa famille, les qualités aimables qui la firent chérir. Son aïeule, la comtesse Leczinska ; le roi son père ; la reine de Pologne et une gouvernante distinguée l'entouraient de leurs soins. De tels maîtres surent orner son esprit, former son cœur à toutes les vertus et appeler sur elle, par leurs exemples, la bénédiction du pauvre. Aucune misère ne passait inaperçue pour Marie. Un jour qu'elle venait de donner la seule pièce d'or qui lui restât, la pauvre femme qui était en ce moment l'objet de sa sollicitude, s'écria comme par inspiration : « Oh ! bonne princesse ! « Dieu vous bénira ; vous serez reine de France ! » Marie dut sourire à cet élan de la reconnaissance ; l'étrangère réfugiée ne pouvait entrevoir, même en songe, la réalisation d'un tel vœu : Louis XV était fiancé à l'infante Marguerite qu'on élevait à sa cour ; il n'était pas probable qu'il dût rompre ce lien pour épouser la fille d'un souverain détrôné. Mais le régent mourut : M. le duc le remplaça ; les motifs de politique qui avaient fait conclure l'alliance avec l'Espagne se modifiaient ; une raison péremptoire paraissait s'opposer surtout à ce qu'on s'y arrêtât : la fiancée n'avait que huit ans. Toutefois, en faisant décider le renvoi de l'infante, il convenait aux vues ambitieuses de madame de Prie, de donner au roi une épouse qui, tenant tout d'elle, serait engagée à la reconnaissance. Elle avait d'abord songé à mademoiselle de Vermandois, sœur de M. le duc ; les dédains de cette jeune personne arrêtaient les projets de madame de Prie qui reporta la pensée de M. le duc sur Marie de Leczinska ; et, grâce aux combinaisons d'un ministre ambitieux et d'une femme intrigante, la pure, la pieuse Marie se trouva appelée au plus beau trône de l'Europe.

Stanislas, à la première ouverture d'un projet qui passait

toutes ses espérances, entra transporté dans l'appartement de sa fille : « Ah ! mon enfant, tombons à genoux, dit-il, « et remercions Dieu ! — Mon père ! s'écrie Marie Leczinska, « seriez-vous rappelé au trône de Pologne ? — Le ciel nous « est bien plus favorable, ma fille, vous êtes reine de « France ¹. »

Le mariage par procuration se fit à Strasbourg le 14 août 1725. C'est le duc d'Orléans (fils du régent) qui épousa la princesse au nom du roi.

Au moment où elle allait quitter sa famille, Marie entra dans le cabinet de son père. Tenant ses mains sur la tête de sa fille agenouillée, Stanislas dit avec émotion :

Que Jésus, Marie et Joseph veillent toujours à la conservation de ma chère fille !

Au nom de Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit ! qu'elle ait part à la bénédiction que le saint patriarche Jacob donna à son fils, quand il apprit que ce fils était vivant et gouvernait en Égypte.

Qu'elle ait part à la bénédiction que Jésus-Christ donna à sa sainte Mère et à ses disciples, lorsqu'il leur dit : Que la paix soit avec vous ! — Ainsi soit-il.

Sa mère et son aïeule la bénirent aussi et l'accompagnèrent de leurs vœux pour son voyage. Marie partit ; les témoignages d'affection et de respect l'accueillirent partout sur son passage. Voici comment elle rend compte de l'impression qu'elle en reçut. C'est la première des charmantes lettres qui nous sont restées d'elle.

« Ah ! mon cher papa ! qu'il y a longtemps qu'il était « avant-hier et que je ne vous ai rien dit ! Il n'est rien que « ne fassent les bons Français pour me distraire et m'em-

¹ Lacretelle, *Histoire de France pendant le xviii^e siècle.*

« pêcher de m'ennuyer. On me dit les plus belles choses du
 « monde, mais personne ne me dit que vous soyez près de
 « moi. Peut-être me le dira-t-on bientôt ; car je voyage dans
 « le royaume des fées, et je suis véritablement sous leur em-
 « pire magique. Je subis à chaque instant des métamor-
 « phoses plus brillantes les unes que les autres : tantôt je
 « suis plus belle que les Grâces ; tantôt je suis de la fa-
 « mille des neuf sœurs ; ici, j'ai les vertus des anges ; ma
 « vue fait des bienheureux. Hier, j'étais la merveille du
 « monde ; aujourd'hui, je suis l'astre aux bénignes influen-
 « ces. Chacun fait de son mieux pour me diviniser, et sans
 « doute que demain je serai placée au-dessus des immor-
 « telles. Pour faire cesser le prestige, je mets la main sur
 « ma tête, et aussitôt je retrouve, mon tout cher papa,
 « celle que vous aimez et qui vous aime aussi bien tendre-
 « ment, votre chère Marichna ¹. »

Après la cérémonie du couronnement à Fontainebleau, le roi lui ayant offert les présents d'usage, elle lui dit : « Je
 « les reçois volontiers, monsieur ; mais, comblée du don
 « que vous me faites de votre cœur, je vous prie de per-
 « mettre que je fasse part de ces présents aux témoins de
 « mon bonheur. » Et elle distribua gracieusement le tout
 autour d'elle. Dans sa modestie, elle se défiait d'elle-même ;
 elle demanda des conseils à son père.

« J'espère, mon cher papa, lui écrit-elle, que vous ne me
 « laisserez pas attendre longtemps ce que vous m'avez pro-
 « mis. Marquez-moi bien clairement tous mes devoirs ; dites-
 « moi toutes mes vérités. Vous me connaissez mieux que
 « je ne me connais moi-même ; soyez mon ange conduc-
 « teur ; je suis bien assurée qu'en vous suivant je ne m'é-

¹ Diminutif de Marie en polonais : votre petite Marie.

« garerai pas ; mais je ne répondrais pas de ce que je pour-
 « rais faire en ne consultant que ma pauvre petite tête. Il
 « paraît qu'on est toujours assez content de moi. Je n'en
 « juge point par ce qu'on me dit qui n'est que flatterie ;
 « mais il me semble lire sur les visages qu'on a de la joie
 « à me voir, et cela m'en donne à moi-même. Que le bon
 « Dieu soit loué de tout, mon cher papa. Je suis sûre que
 « vous le priez bien pour le roi et pour moi. »

Stanislas envoya à sa fille les conseils qu'elle lui deman-
 dait ; le bon roi les terminait ainsi : « Ma fille, je rends des
 « grâces infinies à Dieu de ce que je ne vois rien à régler,
 « dirai-je rien à corriger en vous que vos vertus. Vous pour-
 « riez aisément les porter à cet excès qu'on ne condamne
 « d'ordinaire qu'en l'admirant. Suivez votre force, mais
 « sachez l'arrêter. L'excès, dans les vices, sert à les rendre
 « plus insupportables ; dans les vertus, il ne sert qu'à les
 « rendre plus difficiles à imiter ¹. »

Les premières années de l'union de Marie Leczinska et de
 Louis XV offrirent le spectacle d'un bonheur que la mali-
 gnité des courtisans chercha vainement à traverser.

« Je trouve la reine encore plus belle, » disait le roi si
 on cherchait à détourner son attention sur la beauté de
 quelque grande dame. La naissance d'une fille vint res-
 serrer cette union ; la cour pensait que le roi serait affligé
 de n'avoir pas un fils : « A la première un dauphin, mes-
 « sieurs, » dit-il gaiement ; le dauphin fut le troisième enfant
 de la reine. Rien de plus gracieux alors que l'aspect de la
 famille royale ; il était touchant de voir ce jeune père de
 famille jouer dans la chambre de la reine avec ses enfants,

¹ On peut retrouver ce précieux recueil dans le *Philosophe bienfaisant* du roi Sta-
 nislas, ou dans la *Vie de Marie Leczinska*, par l'abbé Proyart.

les faire caracoler devant lui sur un bâton ; sa canne à pomme d'or servait à ces jeux enfantins : les rires joyeux, l'innocence des enfants faisaient le bonheur de la reine ; Marie Leczinska ne s'occupait que de ces soins intérieurs, de l'étude et des exercices de piété. Elle se laissa cependant une fois entraîner dans une intrigue de cour, mais ce fut la seule ; pour satisfaire M. le duc qui se plaignait de l'influence du cardinal de Fleury, elle engagea son époux à travailler chez elle, ainsi que Louis XIV l'avait fait à l'égard de madame de Maintenon. Le roi s'y prêta volontiers, mais le cardinal de Fleury feignit de vouloir se retirer ; il se rendit à Issy dans la communauté des Sulpiciens, et de là écrivit une lettre d'adieux que le roi ne put lire sans pleurer. Louis XV manda aussitôt son précepteur qui revint en triomphe ; ce fut le duc de Bourbon qui fut disgracié. Le roi l'exila à Chantilly ; l'influence du cardinal se fit sentir bien péniblement à Marie Leczinska.

« Je ne fus instruit de cet événement (la disgrâce de M. le duc) que par la reine, dit le maréchal de Villars dans ses Mémoires. Elle m'apprit, avec beaucoup de larmes, le départ de M. le duc, touchée de sa disgrâce, mais plus vivement encore d'une lettre que M. de Fréjus lui remit. Elle me la montra, les propres termes étaient :

Je vous prie, madame, et, s'il le faut, je vous l'ordonne, de faire tout ce que l'évêque de Fréjus vous dira de ma part, comme si c'était moi-même.

LOUIS.

Tous les chagrins de la reine venant de ce qu'elle avait voulu éloigner le cardinal, elle s'en plaignit à Fleury lui-même, et en reçut cette réponse : « Ce n'est pas ma faute,

« madame ¹. » — Elle renonça dès-lors à s'occuper des affaires de l'État, et suivit l'attrait de sa belle âme, en consacrant ses soins à soulager la misère des pauvres. Ils ne lui donnaient que le titre de *bonne reine*. « Jamais, « dit son biographe, elle ne paraissait en public sans « se voir accueillie par des démonstrations de joie et par les « bénédictions de la multitude. Un jour, étant à Paris, elle « se promenait dans le jardin des Tuileries; l'affluence du « peuple, toujours avide de la voir fut si grande, que, sans « qu'elle s'en aperçût, elle s'en trouva investie au point de « ne pouvoir ni avancer, ni reculer; ses gardes montrent « leurs armes, mais la foule n'obéit pas :

« Je pense, mes enfants, dit la reine, que c'est pour le « plaisir de me voir et parce que vous m'aimez comme je « vous aime, que vous me serrez de si près : si cela est, « faites-moi, je vous prie, un passage, et ne m'étouffez pas. »

Des cris de joie se font entendre, et la reine est mise en liberté.

C'est surtout à Versailles et à Compiègne, où on la connaissait mieux encore, que la reine était adorée. Son arrivée devenait un jour de fête, son départ faisait couler des larmes; l'amour de son peuple la pressait de toutes parts.

« N'est-il pas bien admirable, écrivait-elle à cette occasion, que je ne puisse quitter Compiègne sans voir tout « le monde pleurer? Je me demande quelquefois ce que j'ai « fait à tous ces gens que je ne connais pas, pour en être « tant aimée? Ils me tiennent compte de mes désirs ¹. »

Un jour, de la terrasse du château de Compiègne, elle voit

¹ *Journal de Villars.*

² *Vie de Marie Leczinska, par l'abbé Proyart.*

passer une femme courbée sous le faix d'un lourd fagot : elle l'appelle.

— « Connaissez-vous la reine ? » demande en riant Marie Leczinska. — « Hélas ! madame, je n'ai pas ce bonheur » là. — Tenez, ma bonne, continue Marie en mettant « douze louis dans la main de la pauvre femme, prenez « votre mal en patience, et Dieu vous bénira. » — La bûcheronne jette son fagot, et se précipitant à genoux, elle s'écrie : « Oh ! c'est vous, madame, qui êtes notre bonne « reine ! »

« Elle donnait tout ce qu'elle avait, dit la maréchale de « Mouchy sa dame d'honneur, et quand il ne lui restait plus « rien, elle vendait ses bijoux ; c'est ce dont j'ai été témoin. » Dans une année où la cherté du pain avait rendu la misère plus profonde, Marie Leczinska engagea toutes ses pierres et porta des pierres fausses. La manière dont la reine savait distribuer son temps lui permettait d'en trouver pour tous. Peu de princesses ont été plus instruites ; à des talents agréables et utiles, elle joignait la connaissance de six langues : le polonais, le français, l'italien, l'allemand, le suédois, le latin. Elle surprenait les gens de lettres par l'étendue de ses connaissances et par la justesse de son esprit. Une parfaite modestie relevait le mérite d'une instruction si solide. La grâce et la finesse de ses réparties décèlent une âme pleine de bienveillance et une grande connaissance des hommes. « Le travail m'accable depuis quelque temps, dit « un jour le cardinal de Fleury ; j'en perdrai la tête. — « Gardez-vous de la perdre, répondit la reine, je doute que « celui qui trouverait un si bon meuble voulût s'en des- « saisir. » — Le président Hénault lui fit voir des vers que Fontenelle, âgé de 92 ans, venait de faire sur le respect qu'à Sparte on témoignait à la vieillesse. « Le vieillard qui

« a fait ces vers, dit la reine en les rendant, doit trouver
« Sparte partout ¹. »

On conseillait un jour à la reine d'opposer à un ministre mal disposé pour elle, le crédit d'un autre ministre.
« C'est une justice à faire, » lui dit-on. — « J'aimerais assez la justice, mais je crains trop la vengeance, » répliqua la reine.

Une fille de Fontainebleau, vieille, pauvre et laide, mais d'un excellent jugement, jouissait de la confiance de la reine et l'aidait à découvrir les malheureux. Sa toilette antique et plus que modeste, la faisait paraître ridicule aux yeux des gens de la cour. La reine prit ainsi sa défense : — « Je vous aime comme vous êtes, ma brillante ; croyez-moi, riez de ceux qui rient de vos habits ; je trouve qu'ils vous vont à merveille. » Le nom de *Brillante* resta à cette bonne fille.

Au milieu de ces citations qui manifestent le genre d'esprit et de bonté de Marie Leczinska, nous ne devons pas oublier que la reine tenait au monde par les liens de la grandeur, — ajoutons par les douleurs et les sacrifices de la vie.

¹ Fontenelle répondit au compliment de la reine par cet impromptu :

Je ne me flatte point du tout
De retrouver Sparte partout,
Mais vous, ô modèle des Reines,
Vous trouveriez partout Athènes.

Un jour que la reine surprit une de ses dames écrivant au président Hénault, elle demanda la plume et mit au bas de la lettre : *Devinez quelle est la main qui vous souhaite ce petit bonjour ?*

Le président écrivit :

Ces mots tracés par une main divine
Ne m'ont causé que trouble et qu'embarras ;
C'est trop oser si mon cœur les devine,
C'est être Ingrat que ne deviner pas.

Elle avait passé heureusement seize années, car la froideur du roi au commencement du ministère de Fleury, avait été de courte durée; une maladie grave de la reine avait rappelé toute la tendresse de Louis XV. Ses enfants lui offraient tant de motifs de satisfaction, qu'on lui avait donné le titre d'*heureuse mère*. Un autre motif de joie pour la reine était la déférence de Louis XV envers Stanislas. Il avait donné à ce prince le château de Chambord, où l'on montre encore l'oratoire de la reine de Pologne et les beaux châtaigniers plantés par le royal exilé. Marie jouissait chaque année du bonheur de voir son père, qui partageait son séjour entre Chambord et Meudon.

En 1733, la mort d'Auguste II permit à un grand nombre de seigneurs polonais de se déclarer pour Stanislas. Le vœu général de la France triompha de la répugnance du cardinal de Fleury, et détermina Louis XV à tenter quelques efforts en faveur de son beau-père. « La reine était aimée, « dit Lacretelle, on voulait lui faire connaître le genre de « bonheur qui lui serait le plus sensible : le rétablissement « de son père sur le trône ¹, » mais ce bonheur ne devait pas se réaliser. Le parti d'Auguste l'emporta. Stanislas n'échappa à la mort qu'au travers des plus grands dangers; et la guerre, par des combinaisons qu'il n'entre pas dans notre plan de rapporter, eut pour résultat, par un échange avec la Toscane, de donner la Lorraine à Stanislas, à condition qu'à sa mort cette province reviendrait à la France.

C'est pendant les événements de cette guerre que Marie éprouva, pour la première fois, les chagrins que devait lui donner la conduite de Louis XV; mère de dix enfants, heureuse depuis tant d'années, il semblait que ce bonheur

¹ Lacretelle, *Histoire de France* pendant le xviii^e siècle.

dût être assuré; mais les séductions des courtisans l'emportèrent enfin sur les habitudes de vertu du roi.

La première personne pour laquelle il oublia ses devoirs, fut la duchesse de Châteauroux; nous ne nommerons que celle-là, parce qu'il semble qu'un avertissement du ciel vint offrir au roi une occasion de se repentir, et que lui-même l'ayant compris, voulut rompre avec la favorite. — Arrivé à Metz, pour y prendre le commandement de son armée, Louis XV tomba malade; en moins de quelques jours on désespéra de sa vie. La reine était à Paris. Elle part aussitôt; l'évêque de Soissons l'avait devancée, et ayant trouvé au chevet du lit du roi la duchesse de Châteauroux, il avait parlé à Louis le langage de la religion; le roi fit intimer à madame de Châteauroux l'ordre de se retirer; prêt à paraître devant Dieu, il témoigna un vif repentir du scandale qu'il avait donné. « Me pardonnez-vous? » répétait-il sans cesse à la reine. Marie répondait par des larmes; à mesure que le mal du roi diminuait, elle ouvrait son cœur à l'espérance, elle jouissait de l'amour du peuple; car à la nouvelle de la maladie de Louis XV, un deuil général avait semblé couvrir la France; les églises, ouvertes le jour et la nuit, retentissaient des prières et des sanglots des fidèles; pendant le voyage de Marie, les populations s'étaient portées au-devant d'elle pour la bénir, et souhaiter joie à la *bonne reine*, tandis que la duchesse de Châteauroux, accablée d'injures, de menaces, n'évita qu'avec peine de se voir déchirée par la populace.

La France célébra avec ivresse le retour du roi à la santé. « Qu'ai-je fait pour être tant aimé! » demandait Louis profondément attendri. Il aurait pu payer la dette qu'il venait de contracter; un long avenir se déroulait devant lui; il ne tenait qu'à lui de justifier le surnom de *bien-aimé* imaginé

pour lui. Mais Louis XV, dès qu'il eut commencé à s'abandonner au vice, ne sut plus mettre un frein à ses penchants. Son repentir, qui avait paru si sincère, ne fut pas assez fort pour appeler un amendement dans sa conduite ; quand la reine vit que tout espoir de rappeler le roi à son devoir était perdu, elle ne parla de lui qu'à Dieu. Nous imiterons son silence et nous la suivrons, s'il se peut, dans le secret de son intérieur, embelli par la tendresse de ses enfants. Le dauphin, surtout, lui donnait les soins les plus touchants. Une affection intime régnait entre cette mère et le fils qui lui devait toutes ses vertus ; en tout il consultait sa mère, et la reine déférait également aux avis de son fils. Marie appelait ce fils *son Barnabé*. — « Pourquoi, maman, me donnez-vous ce nom ? lui demanda-t-il. — C'est que Barnabé signifie *enfant de consolation*. » Jamais femme assise sur un trône n'a cultivé d'une manière plus aimable les sentiments affectueux, et n'a été plus tendre fille et meilleure mère. Trois fois, chaque semaine, la reine écrivait à son père pour l'entretenir, dans les moindres détails, de ce qui la concernait elle et ses enfants.

« Pourquoi, cher papa, jeter des doutes sur votre voyage ? dit-elle dans une de ses lettres. Le roi y compte et le désire beaucoup. Mais songez surtout que vous désoleriez tous mes enfants, si vous ne veniez pas. Je ne vous dirai rien de moi, parce que je crois vous toucher davantage en vous parlant de vos petits-enfants. Croiriez-vous, cher papa, que mon fils prétend s'apercevoir que je suis un peu jalouse de l'amitié que vous avez pour lui ? Je lui ai dit qu'il était dans l'erreur, et que je savais me soumettre à l'ordre de la nature, qui a établi que les aïeux aiment un peu mieux leurs petits-enfants que leurs enfants eux-mêmes. Comme nous étions sur votre chapitre, il me

« disait que vous étiez le meilleur dictionnaire qu'il connût,
 « et que tout son regret, lorsque vous veniez nous voir, était
 « de n'avoir pas assez de temps pour vous feuilleter à son
 « aise. Pour moi, cher papa, qui n'ai pas besoin de science
 « comme mon fils, je lui abandonnerai le reste du diction-
 « naire pour me réfugier à l'article *Cœur* où je trouverai tout
 « ce qu'il me faudra. »

« Savez-vous bien, maman, lui dit un jour le dauphin,
 « que vous finirez par vous brouiller avec sainte Thérèse?
 « Pourquoi vouloir être ici plus fervente que les plus fer-
 « ventes carmélites, et faire vos prières encore plus longues
 « que les leurs? — C'est, mon fils, répondit la reine, que
 « mes besoins sont beaucoup plus étendus que ceux de ces
 « saintes filles : elles sont continuellement avec Dieu, et
 « moi continuellement avec le monde. — Vous avez raison,
 « maman; les bagatelles de ce bas monde nous occupent
 « habituellement, et nous ne travaillons à notre salut que
 « *par parenthèse.* »

Le dauphin rencontra dans sa première femme, l'infante Marie-Thérèse, le goût du recueillement et de la prière. Cette piété convenait parfaitement à l'éducation qu'il avait reçue; la reine se montra enchantée de sa belle fille; mais une courte maladie enleva cette princesse après une année de mariage. Le dauphin était inconsolable; il fallut cependant qu'il consentît à contracter une nouvelle union. Le choix de la cour tomba sur Marie-Josèphe de Saxe. Marie-Josèphe était fille et petite-fille des rois qui avaient détrôné Stanislas. La religion et la bonté naturelle de la reine ne lui permirent pas de confondre la dauphine dans d'injustes ressentiments; la grâce de Marie-Josèphe acheva d'effacer de pénibles souvenirs. Le troisième jour qui suivit le mariage, la dauphine devait porter au bras, selon l'étiquette,

le portrait de son père. Quand elle parut, personne n'osait regarder ce bijou; la reine, la première, faisant un effort sur elle-même, dit : « C'est donc là, ma fille, le portrait du « roi, votre père?... — Voyez, madame, comme il est res- « semblant ! » répondit la dauphine. La reine jeta les yeux sur le bracelet : c'était le portrait du roi Stanislas. Elle serra la main de sa belle-fille avec un doux sourire; cette attention venait de gagner le cœur de Marie Leczinska. — Le ciel bénit l'union des deux époux par la naissance de cinq enfants. Dix ans s'écoulèrent; l'intérieur du dauphin était un sanctuaire dans lequel s'étaient réfugiées les vertus domestiques bannies de la cour de Louis XV. Il rappelait aux Français ce duc de Bourgogne, élève de Fénelon, qui avait laissé des souvenirs si chers. Mais, comme le duc de Bourgogne, le fils de Marie Leczinska devait être enlevé à la nation avant d'avoir pu régner; et le cœur de la reine allait être appelé à des épreuves dont elle ne sortit triomphante que par la force de sa foi et de sa résignation.

Déjà elle pleurait une de ses filles, la duchesse de Parme; une autre, Henriette de France, modèle de douceur, de piété et de tendresse filiale, lui fut enlevée en quelques jours. Le duc de Bourgogne, fils du dauphin, mourut à dix ans des suites d'un dépôt qu'on opéra trop tard¹. Louis XV pleura amèrement cet enfant qui donnait de grandes espérances. A peine venait-on de le perdre, que le dauphin tomba malade; pendant plus d'un an on lui prodigua vainement les secours de l'art et les soins de l'amitié. La dauphine était si admirable auprès de lui, qu'un médecin du

¹ Blessé en jouant par un de ses jeunes compagnons, il ne voulut pas découvrir son mal dans la crainte de faire réprimander l'enfant. Un dépôt se forma, et devint incurable. On a les détails les plus touchants sur la patience et le courage du jeune prince, et sur les témoignages de tendresse qu'il donna à ses parents tout le temps que dura sa maladie.

quartier qui ne l'avait jamais vue, demanda son nom en disant : « Voilà une petite garde impayable ! » La reine veillait avec sa belle-fille, mais elle ne pouvait cacher ses larmes : « Eh quoi ! maman, lui disait son fils, vous ne doutez pas que le royaume du ciel ne vaille mieux que ceux « d'ici-bas, et je vous vois toujours dans la tristesse et dans « les larmes depuis qu'il y a apparence que je quitterai « bientôt la terre ! — Hélas ! mon fils, je ne sais si je pleure « de douleur de votre état, ou de joie de votre résignation « à le soutenir. — A la bonne heure ! que ce soit de joie, « car c'en est une pour moi que de ne pas vieillir en ce « monde. — Qu'il est heureux ! disait la reine en assistant « aux derniers moments de ce fils si chrétien ; il meurt « comme un saint ; mais que nous sommes à plaindre ! »

La dauphine avait pris le germe de la maladie de son mari, et le suivit bientôt dans la tombe en recommandant ses enfants à la reine ; la mort ne se lassa pas. Marie Leczinska faisait diversion à ses peines, en prenant de loin encore soin de son vieux père ; elle venait de lui envoyer, pour l'entrée de l'hiver, une douillette ouatée : le feu prit à cette douillette pendant que le roi était endormi dans son fauteuil ; toujours aimable et bon, Stanislas, pour épargner une inquiétude à sa fille, voulut lui écrire lui-même les détails de cet accident ; il essayait d'y mettre de la gaieté, et, faisant allusion à la douillette qui avait pris feu, il finissait en disant : « Ce qui me console, ma fille, c'est que je « brûle pour vous. » Cette lettre était la dernière que Marie Leczinska devait recevoir de son père ; l'âge aggrava le danger des blessures. Le bon Stanislas ne survécut que quelques jours à ce funeste accident.

La mort de tant de personnes chères trouva Marie soumise aux décrets de la Providence ; mais, pour être résignée,

sa douleur n'était pas moins profonde ; sa santé déclina visiblement ; elle passa deux années dans un état continuel de langueur et de souffrance. Ceux qui la servaient ne virent jamais la moindre altération dans son humeur : toujours la même douceur, toujours la même affabilité. Dans les derniers jours de sa maladie, sa vue était fort affaiblie ; elle ne reconnut pas un homme pour lequel elle avait une estime particulière, parce qu'il avait eu la confiance du roi Stanislas. On le lui nomma : « Quoi ! c'est vous, M. de Soupir ? » dit-elle. Je vous demande pardon ; mais croyez que je ne me serais pas méprise, si je pouvais voir avec le cœur. »

« Rendez-moi mon père et mes enfants, disait-elle doucement à ceux qui lui parlaient de se ménager, et vous me guérez. » Ses souffrances lui paraissaient légères, quand elle les comparait à celles du dauphin. « Une des grâces dont j'ai à remercier Dieu, dit-elle plusieurs fois, c'est de pouvoir me rappeler en ce moment les grands exemples que m'a laissés mon fils. »

Le roi eut, pendant la maladie de sa femme, des égards et des attentions louables. Il venait plusieurs fois le jour auprès d'elle. Le peuple assiégeait les portes du palais pour avoir des nouvelles ; parfois le roi en donnait lui-même : dans Paris et dans les provinces, les églises étaient remplies de la foule qui priaient pour la reine. « Voyez comme elle est aimée ! » dit un jour Louis XV avec une émotion marquée.

Le 24 juin 1768, la reine, récitant les paroles de son chapelet, éprouva une dernière défaillance ; le roi la soutint dans ses bras, et elle termina, sans convulsion et sans agonie, cette vie d'abnégation et de dévouement. Elle avait soixante-cinq ans ; il y avait quarante-trois ans qu'elle régnait. Le roi, qui lui avait causé tant de peines, s'agenouilla devant son lit, lui ferma les yeux et embrassa ces restes à peine refroidis,

« comme s'il avait voulu, dit Capefigue, empreindre son
« âme de quelque chose de cette sainteté ¹. »

Les enfants de Marie Leczinska furent :

Deux jumelles nées le 14 août 1727 ;

Anne-Henriette, morte en 1752, ange de vertu et de
piété ;

Marie-Louise-Élisabeth, mariée en 1739 à Philippe, infant
d'Espagne, duc de Parme, morte à Versailles, le 6 décembre
1759 ;

Louis, dauphin, né à Versailles, le 4 septembre 1729,
mort à Fontainebleau, le 20 décembre 1765 ;

Marie-Adélaïde, née le 23 mars 1732 ; Victoire-Louise-
Marie-Thérèse, née le 11 mai 1733, toutes deux mortes
en émigration ;

Sophie-Philippine-Élisabeth-Justine, née le 27 juillet
1734, morte en 1782 ;

Une princesse, morte à cinq ans ; une autre, à sept ans ;

Un fils, le duc d'Anjou, mort à deux ans, en 1732 ;

Louise-Marie, née le 16 juillet 1737, carmélite en 1774,
morte en 1787.

¹ Capefigue, *Histoire de Louis XV*, t. III.





Eng. by G. B. S. del. by J. B. S.

Marie Antoinette.

(Louis XVI.)

MARIE-ANTOINETTE,

Femme de LOUIS XVI.



L'INTÉRÊT qui s'attache aux malheurs de cette reine nous rend son histoire si présente, que chacun de nous croit avoir pleuré avec elle. Depuis son heureuse enfance à la cour de Vienne jusqu'au coup fatal qui termina sa vie, on la suit le cœur palpitant. Que ceux qui veulent se la représenter dans la grâce de ses premières années arrêtent leurs yeux sur les portraits ravissants qui nous sont restés d'elle; sans doute ils ne pourront admirer cette jeunesse si vive et si belle sans y rattacher la pensée de la catastrophe qui l'a brisée dans sa fleur. C'est un sentiment à peu près semblable que nous éprouvons en inscrivant le nom de Marie-Antoinette à la suite de toutes ces reines. Les malheurs des trois der-

nières années nous préoccupent dès le commencement ; nous écrivons d'après des lectures et des traditions. Des amis de la reine vivent encore ; ils ont vu ce qui nous a été raconté ; une sorte de pudeur nous retient ; et, loin de donner à notre récit l'étendue qu'il devrait comporter, nous n'exprimerons presque que nos sentiments à l'occasion des grands événements que chacun connaît, et qu'on nous redirait avant d'avoir lu notre livre. — Quelques mots donc, quelques mots seulement sur cette reine malheureuse, que quelques fleurs sur cette tombe sacrée, un hommage à cette mémoire que la calomnie n'a pu flétrir, un témoignage de respect à la veuve de Louis XVI !

Marie-Antoinette, fille de la grande Marie-Thérèse et de l'empereur François I^{er}, naquit à Vienne en 1755, le jour du tremblement de terre de Lisbonne ; c'est un rapprochement qu'elle ne fit jamais sans effroi. Elle était encore enfant, lorsque Gassner, illuminé reçu à la cour de Marie-Thérèse, étonnait chacun par ses vues prophétiques. « Et « mon Antoinette, lui demanda un jour l'impératrice, vous « ne me dites rien pour elle ? — Ah ! madame, que Votre « Majesté ne m'interroge pas. Il est des croix pour toutes « les épaules. »

Marie-Antoinette apprit à parler parfaitement le français et l'italien ; elle traduisait les poètes les plus difficiles, grâce à Métastase qui avait été son maître ; la musique était son talent préféré ; l'abbé de Vermond, son instituteur, avait trop négligé la partie solide de son éducation ; mais, quand elle arriva en France pour être l'épouse du dauphin (Louis, petit-fils de Louis XV), elle était si belle, si jeune, si gracieuse qu'on n'eut d'abord pour elle d'autres sentiments que

celui de l'admiration. Il n'était question que de son bonheur. « Il faut convenir que, pour une cadette, voilà un beau « mariage ! » se disaient les dames de la cour. « Quand on « la vit dépouillée de l'éclat des diamants dont elle avait « été parée pendant les premiers jours de son mariage, on « admira encore plus sa beauté ; vêtue d'une robe légère de « gaze ou de taffetas, elle était comparée à la Vénus de Mé- « dicis, à l'Atalante des jardins de Marly. Les poètes célé- « braient ses charmes, les peintres voulurent rendre ses « traits ; il y en eut un dont l'idée ingénieuse obtint une « récompense de Louis XV : il avait imaginé de placer le « portrait de Marie-Antoinette dans le cœur d'une rose épa- « nouie ¹. »

Cependant, tout ceci n'était pas le bonheur pour Marie-Antoinette ; dès son arrivée elle eut des ennemis. Comme son mariage était l'ouvrage du duc de Choiseul, il contrariait les vues du parti opposé, représenté par le duc d'Aiguillon, et appuyé de tout le crédit de madame du Barry ; la favorite s'offensait du mépris de la famille royale ; madame Adélaïde redoutait une princesse autrichienne.

Les fêtes du mariage (qui avait été célébré le 16 avril 1770) amenèrent l'événement du feu de la place Louis XV, où tant de personnes perdirent la vie. Le dauphin et la dauphine envoyèrent l'année entière de leur revenu aux familles qui avaient le plus souffert ; mais c'était s'unir sous de funestes auspices.

En 1774, Louis XV mourut de la petite vérole ; à peine avait-il fermé les yeux, que le flot des courtisans remplit les appartements de Louis XVI : ils virent son visage empreint d'une profonde tristesse ; — plusieurs fois Louis XVI ré-

¹ Mémoires de madame Campan,

péta, la tête dans ses mains, avec l'accent d'une profonde douleur : *O mon Dieu! je suis roi!*

Quand le sacre eut lieu à Reims, on remarqua que le roi porta la main à sa couronne, en disant : *Elle me gêne.*

Cependant les premiers jours de ce règne ne présageaient rien de funeste; la reine alors était adorée de la France entière. — Peut-être à la cour ce sentiment cachait-il déjà beaucoup d'envie; on a reproché à Marie-Antoinette une sorte de coquetterie qu'elle rachetait par une bonté de cœur qui lui faisait trouver un prix infini à cultiver l'amitié. Sur le trône elle voulait des amies; ces satisfactions du cœur et de l'amour-propre, elle croyait pouvoir les allier avec la dignité souveraine; mais il arriva peu à peu, contre ses prévisions, que, jugée comme femme et, comme une autre femme, soumise au caprice et à la rivalité de tels jugements, elle le fut aussi comme reine; ses jeux portèrent des fruits amers. Ceux qui avaient peint son bonheur et ses succès en disant : « Elle est, à vingt ans, femme, reine et jolie, » n'eurent pas d'indulgence à l'heure des revers et accréditèrent la calomnie sur la plus légère imprudence.

Ce n'était pas toutefois une imprudence légère que le mépris que Marie-Antoinette fit de l'étiquette de la cour de France, dont elle ne voulut pas supporter la gêne : des amusements inconnus jusqu'alors, des parties de traîneau, des promenades nocturnes, des liaisons avec les jeunes femmes préparaient de longs chagrins à la reine. Son amitié pour madame de Lamballe, l'une des plus charmantes princesses de ce temps, et l'une des premières victimes de la Terreur, n'eut pas de retentissement funeste; mais sa liaison avec madame de Polignac, amena pour elle de très graves inconvénients. La reine allait familièrement chez son amie; il fallait qu'elle y vît la société de madame de Polignac; c'est

là qu'elle rencontra le comte de Bezenval, le duc de Lauzun, le comte de Vaudreuil, et beaucoup d'autres personnes, à l'occasion desquelles il lui arriva de dire : *Je n'avais pas prévu l'inconvénient d'avoir à supporter les amis de ses amis.*

Versailles fut négligé pour le petit Trianon ; on se plaisait mieux dans les jardins anglais que dans les allées sévères du parc tracé par Le Nôtre. C'était le goût du temps : cette époque qui précéda de si peu les crimes d'une révolution dont personne alors n'aurait prévu les horreurs, cette époque était celle des goûts champêtres, on s'y faisait même gloire d'une sorte d'affectation de sensibilité. On lisait les idylles de Gessner, on pleurait au théâtre, on dansait le soir sur une pelouse bien préparée ; les grandes dames se faisaient peindre avec les attributs des bergères ; on allait voir traire des vaches suisses dans une laiterie d'une propreté exquise ; on pêchait des poissons avec des filets de soie dans un lac imité à grands frais ; les princesses affectaient de n'avoir à Trianon qu'une simple robe de percale blanche, un fichu de gaze et un chapeau de paille. La reine était la première à mettre ces amusements à la mode ; — ses amis la louaient de sa simplicité, sans s'occuper des censeurs que trouvait cet abandon de l'étiquette ; on jouait la comédie à Trianon ; c'est un amusement que la cour avait adopté dès le commencement de ce règne. Monsieur y avait plus d'une fois montré son esprit, et le comte d'Artois la grâce de ses manières. A Trianon, il est vrai seulement en présence de la famille royale et d'un très-petit nombre d'initiés, la reine crut pouvoir se permettre de prendre un rôle. Elle se le reprocha depuis, aussi bien que d'avoir joué dans des concerts. « Je devais écouter chanter

« Garat, disait-elle, mais je ne devais pas chanter avec
« lui. »

Les jeux de Trianon, cette faveur dont elle jouit avec délices pour la voir renverser, c'était depuis 1774 jusqu'à 1785; de ces neuf années plusieurs s'étaient passées sans que la reine espérât un enfant; enfin la naissance de Madame royale était venue combler les vœux du roi et ceux de Marie-Antoinette (29 décembre 1778). Jamais on ne fut meilleur père que Louis XVI : son bonheur se manifestait au dehors, il montrait avec joie ses enfants. — Le premier dauphin mena une vie languissante et mourut à huit ans, la princesse Sophie vécut peu aussi, mais le second dauphin, Louis, d'abord duc de Normandie, né en 1784, grandit avec tous les charmes de l'enfance, et quand s'ouvrit la révolution dont il devait être une des plus malheureuses victimes, il annonçait beaucoup d'intelligence et une bonté touchante.

Jusqu'en 1786, le nom de la reine n'avait pas été compromis auprès de la nation. Marie-Antoinette était toujours chère au peuple; les dégoûts dont nous avons parlé n'avaient encore eu d'effet que d'éveiller la critique de la cour. « Je n'ai plus de repos depuis qu'on m'a faite *intrigante*, » disait la reine; il lui échappait encore de dire : « Si les « reines s'ennuient dans leur intérieur, elles se compromettent chez les autres; » — mais jamais personne n'aurait osé imaginer que le nom de Marie-Antoinette dût être associé à ce que l'intrigue a de plus vil et de plus bas. Le fameux procès du collier donna ce scandale, et prépara à la reine un calice d'amertume.

Louis XV avait secrètement commandé aux joailliers de la couronne un magnifique collier de diamants. La mort

ayant surpris ce prince avant que le collier fût achevé, la destination d'un tel bijou ne permit pas à la couronne d'en reconnaître l'existence. Le collier était resté aux joailliers (Boëhmer et Bassange) : il valait 1,400,000 francs. Plusieurs fois il avait été présenté à la reine, au roi ; la reine en avait admiré la beauté ; mais elle cessa de songer à l'acquérir, dès que Louis XVI lui eut dit : « Je voudrais vous le donner, mais la marine manque de vaisseaux ; et, lorsqu'un vaisseau coûte un million, comment consacrer 1,400,000 francs à un bijou ? » Une femme, dont le nom honteux sera toujours inséparable de ce malheureux procès, occupait alors un emploi subalterne dans la maison de la reine ; la comtesse de la Mothe-Valois (c'est le nom qu'elle prenait) prétendait descendre des derniers Valois ; elle s'était introduite dans la société intime du prince de Rohan, cardinal, évêque de Strasbourg, grand aumônier, mais dont les mœurs n'étaient pas en rapport avec le caractère épiscopal. Une imprudence qu'il avait commise autrefois dans une ambassade, à Vienne, où il avait déplu à l'impératrice Marie-Thérèse, lui avait aliéné pour toujours l'esprit de la reine. Il souffrait beaucoup de cette disgrâce ; madame de la Mothe lui persuada que la reine avait un très-grand désir de posséder le collier, mais qu'elle n'osait le demander au roi, et qu'un moyen assuré de rentrer en grâce auprès d'elle serait de le lui procurer. On s'étonne que le cardinal ait pu tomber dans un piège aussi grossier. Il demanda pour garantie la signature de la reine ; madame de la Mothe osa contrefaire l'écriture de cette princesse, et remit au cardinal un billet signé *Marie-Antoinette de France* ; telle était l'infatuation du cardinal qu'il ne songea même pas à vérifier l'identité d'un tel billet, et qu'il admit sans arrière-pensée cette signature étrange, comme si une princesse de la mai-

son d'Autriche pouvait signer comme une princesse de la maison de Bourbon. Madame de la Mothe fit jouer d'autres ressorts qui annoncent un long apprentissage de l'intrigue et du vice. Le procès prouve qu'elle avait fait venir le soir dans les jardins de Versailles une fille nommée Oliva qui pouvait avoir de loin quelque ressemblance avec la reine, et qui adressa quelques mots au cardinal de Rohan ; or, le cardinal, trompé, acheta le collier que les joailliers lui remirent sur ses billets. On tient du cardinal lui-même, la manière dont il se dessaisit de ce précieux collier qu'il ne devait remettre qu'à la reine. Madame de la Mothe lui indique une heure précise à laquelle il doit se trouver au bas d'un escalier de service donnant dans l'appartement de la reine. Marie-Antoinette avertie sera prête pour le recevoir secrètement ; tout doit se passer avec la plus grande rapidité ; le moment choisi est huit heures et demie du soir, le roi doit entrer à neuf chez la reine ; on connaît son exactitude, il ne faut avoir garde de laisser passer l'heure.

Le cardinal, au comble de la joie, avait toujours été persuadé qu'il obéissait aux ordres de la reine ; il se croit sûr d'avoir lu ses lettres, de l'avoir vue, d'avoir entendu sortir de sa bouche des paroles de bienveillance ; il prend le collier sous sa pourpre de cardinal ; à l'heure indiquée, il est au palais ; mais ce n'est pas à la reine qu'il parlera. Madame de la Mothe paraît d'un air empressé et inquiet : « Nous sommes bien malheureux, dit-elle, le roi a devancé l'heure : il est en ce moment chez la reine ; mais donnez-moi le collier ; donnez, je le remettrai à la reine, et, à onze heures, ce soir, je serai chez vous de sa part. » — Quand, longtemps après le procès, le cardinal racontait de tels détails, il disait qu'il ne pouvait comprendre lui-même l'aveuglement de son esprit, et la fascination que, dès le commencement, cette

femme avait exercée sur lui. Il lui remit le collier. Rentré chez lui dans une inquiétude inexprimable, il laissa en vain écouler les heures, les jours ; la reine ne lui fit rien savoir. Elle était bien loin de soupçonner que son nom servît en ce moment à rendre le grand aumônier de France dupe d'une intrigue dont le but, l'unique but, était un vol, le plus ignoble de tous les vols. — Cependant, tout ce que put inventer madame de la Mothe ne calmait pas les inquiétudes du cardinal. Il ne recouvrait pas les bonnes grâces de la reine, il sentait qu'il était joué, mais il ne soupçonnait pas encore la hideuse réalité ; blessé dans son amour-propre, il croyait encore que la reine avait reçu le collier.

L'époque des termes qu'il avait pris avec Boëhmer et Bassange arrivait. La somme énorme que coûtait le collier devait être acquittée en trois paiements égaux, à des époques déterminées. Le cardinal avait répondu ; au comble de l'inquiétude quand il vit passer les échéances, il ne savait que dire aux joailliers : ceux-ci écrivirent à la reine, non pour demander l'acquit du collier, mais pour lui exprimer leur reconnaissance de ce qu'elle avait daigné les décharger d'un embarras extrême, en consentant à acquérir un bijou d'une magnificence telle, qu'il ne pouvait convenir qu'à une personne royale.

L'étonnement de la reine, à la lecture de cette lettre, est égal à son indignation ; elle comprend qu'elle est le jouet de quelque intrigue, dont elle ne peut imaginer le nœud ; elle fait intervenir le roi ; elle affirme n'avoir jamais vu le collier que le jour où il lui a été présenté ; on mande les bijoutiers ; ils disent comment ils ont remis le collier entre les mains de M. le cardinal de Rohan.

On ne s'explique pas aujourd'hui l'imprudence qui présida au dénouement de cette intrigue. Marie - Antoinette

veut qu'on interroge immédiatement le cardinal ; elle précipite tout : c'était le jour de l'Assomption, où tous les dignitaires de la couronne environnaient le roi. Revêtu de ses habits pontificaux, le cardinal de Rohan est mandé dans le cabinet du roi ; la reine était présente : « Expliquez-vous avec franchise, monsieur le cardinal, dit le roi, qu'est-ce « que c'est qu'un collier de diamants acheté chez les joail-
« liers Boëhmer et Bassange, et que vous dites avoir pro-
« curé à la reine ? » — Le cardinal pâlit. — « Sire, je vois
« qu'on m'a trompé, » dit-il. — « Eh ! pouviez-vous, reprend
« la reine avec colère, vous méprendre à ma signature que
« sûrement vous connaissez ? » Le cardinal écrit sa déposition dans le cabinet du roi, qui lui annonce qu'il sera arrêté ; et, malgré les instances du cardinal, malgré la solennité du jour, malgré les habits dont il est revêtu, on le conduit à la Bastille.

Par une suite de la fatale imprudence qui a marqué toutes les démarches de la cour pendant ce procès, le cardinal a le temps de recommander à des personnes de sa confiance de brûler des papiers qu'il leur indique. Son intérêt était de conserver les papiers relatifs à cette malheureuse affaire, mais ils étaient mêlés à d'autres dont la connaissance aurait compromis le cardinal ; dans la précipitation on ne put choisir.

Un prince de l'église, un seigneur de la maison de Rohan, ne pouvait rester longtemps sous le poids d'une accusation d'escroquerie. Son procès s'instruit, et met au jour la bassesse de ses liaisons et la folie de son amour-propre. La dame la Mothe est arrêtée à Bar-sur-Aube, où elle avait fui ; Reteaux de Villette, son complice, qui avait fabriqué la signature de la reine, se laisse prendre à Genève ; le fameux Cagliostro, qui joue aussi un rôle dans

cette intrigue, est mis à la Bastille. L'instruction dura près d'un an ; voici l'arrêt :

1° La pièce, base du procès, les approuvés et signatures déclarés frauduleusement apposés, et faussement attribués à la reine.

2° La Mothe, condamné aux galères à perpétuité. (Il ressortit du procès que le mari de madame la Mothe avait vendu à Londres les diamants du collier.)

3° La dame la Mothe condamnée à être fouettée, marquée sur les deux épaules, et enfermée à l'hôpital à perpétuité.

4° Reteaux de Villette banni à perpétuité.

5° La demoiselle Oliva, hors de cour. — Le sieur Cagliostro acquitté.

6° Le cardinal déchargé de toute accusation.

Mais ce procès scandaleux avait duré dix mois entiers ; ce qui est prouvé aujourd'hui, était alors enveloppé de mystère et d'intrigue ; le nom de la reine de France associé au nom de madame la Mothe, de la demoiselle Oliva et de Cagliostro, retentit pendant plusieurs mois sous les voûtes du Parlement. Assimilé à un vol, à une escroquerie, aux plus viles intrigues, le nom de Marie-Antoinette était prononcé sans respect. Un public envieux s'était emparé avec âpreté d'une cause aussi scandaleuse ; jamais procès n'eut un retentissement plus funeste.

Le jugement du Parlement ne suffit pas pour que la vérité se fit jour. Longtemps après on doutait de l'innocence de la reine dans ce qu'on nommait la *fameuse affaire du collier* ; les mémoires de madame la Mothe qui parvint à s'échapper et à rejoindre son mari, trouvèrent des esprits crédules, et confirmèrent cette triste vérité que *de la calomnie il reste toujours quelque chose*.

Dans cette malheureuse affaire, les amis les plus dévoués

de la reine gémirent de l'imprudence qui avait proclamé à la face de l'Europe une intrigue dont il aurait fallu dénouer les fils dans le secret, et punir les auteurs par le mépris.

Que dirons-nous? c'est l'histoire de la révolution dans laquelle il faudrait entrer. Au dernier lit de justice, à la première séance des États-Généraux, lorsque la cour parée remplissait les tribunes, que la reine dans tout l'éclat de la grâce et de la beauté siégait auprès de son époux, reine encore respectée et mère encore heureuse, qui aurait prévu que trois ans à peine s'écouleraient avant que la reine de France fût prisonnière à la tour du Temple?

On sait les événements de la révolution. Nos lecteurs n'attendent pas de nous que nous discussions la part que, dès le commencement du règne de son époux, Marie-Antoinetté prit dans les conseils qui amenèrent tant de changements de ministère; encore moins les moyens qu'elle voulut tenter pour arrêter la marche des événements depuis 89. On sait que Marie-Antoinette aurait voulu plus de fermeté, et qu'elle se montra l'ennemie des innovations que Louis XVI avait appelées, dans l'espérance de trouver un remède aux abus. Mais les sentiments de la reine, ses conseils secrets, ses discours, ses essais infructueux, personne encore ne peut les indiquer avec certitude. En dehors de la politique par sa position, Marie-Antoinette vit se développer tous les événements dont elle devait être victime; épouse, sœur et mère, elle vit les nuages se former au-dessus de toutes les têtes qu'elle aimait, et il ne lui fut donné ni de pouvoir détourner la nuée menaçante, ni de pouvoir la fuir. Dans ce vaisseau qui allait se briser, tout ce qu'elle fit, tout ce qu'elle put dire, nous semble l'avertissement du passager qui embrasse d'un regard le danger de l'équipage, mais qui n'a ni mis-

sion, ni pouvoir pour le sauver, et qui doit être enveloppé dans le naufrage.

Les journées des 5 et 6 octobre firent connaître à la reine tout ce que ses ennemis avaient fait contre elle; elle vit la rage du peuple la désigner personnellement et la menacer sous les formes les plus hideuses. Elle entendit cette multitude forcenée, accourue de Paris à Versailles, forçant les entrées du palais, remplissant l'air de hurlements affreux, et criant : « La tête de la reine ! A bas la reine ! »

Des mégères couvertes de haillons, s'écriaient dans leurs vociférations : « Où est cette coquine? où est-elle? — Il « nous la faut, morte ou vive!... Nous te verrons entre deux « yeux, Marie-Antoinette; louve autrichienne! Tu as dansé « pour ton plaisir, tu vas danser pour le nôtre!... Égor- « geons-la... coupons-lui la tête,... mangeons-lui le « cœur... » Et ces menaces de mort, on sait qu'elles faillirent être exécutées, que les portes des appartements de la reine furent enfoncées, ses défenseurs tués, son lit percé à coups de lance, et que sans nul doute elle aurait péri ce jour-là, si elle n'eût eu le temps de se réfugier à demi vêtue dans l'appartement du roi.

Le lendemain il fallut partir, et chacun a lu les détails de ce triste voyage. La voiture de la famille royale allait au pas, accompagnée de trains d'artillerie, de munitions de guerre et de bouche, de brigands armés de piques, de femmes ivres, échevelées, couvertes de boue et de sang, à cheval sur des canons, montées sur les chevaux des gardes-du-corps, les unes en cuirasses, les autres avec des fusils et des sabres; elles poussaient des cris effrayants et chantaient des obscénités. Un corps de cavalerie entremêlé de députés, de grenadiers et de femmes environnait la voiture. Suivaient deux cents gardes-du-corps désarmés, sans chapeaux et sans ban-

doulières, conduits un à un entre deux grenadiers ; quelques Cent-Suisses, des soldats du régiment de Flandres, des dragons et d'autres soldats. La famille royale ne pouvait lever les yeux sans voir des canons chargés à mitraille, dirigés sur sa voiture. Les têtes livides des deux gardes-du-corps, tués en défendant la reine, étaient portées sur des piques comme un trophée devant la voiture du roi. Les monstres avaient fait friser et poudrer ces deux têtes. L'horrible Jourdain, surnommé Coupe-Tête, les suivait, la hache sur l'épaule, et le visage rouge du sang dont il s'était frotté.

A mesure que le cortège avançait vers Paris, les cris des femmes changeaient de nature. « Plus de famine ! plus de « pain cher ! Nous ramenons le boulanger, la boulangère « et le petit mitron !... »

C'est sous ces lugubres auspices que Marie-Antoinette rentra à Paris, au château des Tuileries ¹. — Le châtelet informa des attentats des 5 et 6 octobre. Mais lorsque les commissaires se présentèrent chez la reine, pour recevoir sa déposition, elle ne répondit que par ces belles paroles : « J'ai tout vu, tout entendu, tout oublié. »

On sait comment, depuis ces jours funestes, les événements s'aggravèrent dans leur marche rapide : la noblesse presque entière émigrerait ; le comte d'Artois, Mesdames, tantes du roi, avaient quitté la France. La famille royale voyait

¹ Quand Bailly, maire de Paris, reçut le roi à la barrière, Louis XVI lui dit : « C'est « toujours avec plaisir et confiance que je me vois au milieu des habitants de ma bonne « ville de Paris. » — Chargé de répéter ces paroles au président des représentants de la commune, quand le roi fut à l'Hôtel-de-Ville, M. Bailly oubliait les mots : *et avec confiance*. La reine les lui rappela sur-le-champ, et à haute voix. — « Messieurs, reprit Bailly, vous êtes plus heureux que si je les avais répétés moi-même. »

diminuer chaque jour autour d'elle le nombre des amis qui pouvaient la servir. Monsieur restait seul : on jugea enfin que la fuite était l'unique moyen de salut qui restât. Le roi dut partir avec la reine, madame Élisabeth, madame Royale, M. le dauphin. Madame de Tourzel était la seule qui accompagnaît les augustes fugitifs. Monsieur partait le même jour (21 juin 1791).

Le soir du second jour les fugitifs atteignirent Sainte-Menehould, nom faal dans les annales de ce règne malheureux ; c'est là que se décida le sort de Louis XVI. Pendant qu'on changeait de chevaux, Louis XVI fut reconnu par le maître de poste Drouet, révolutionnaire forcené, qui n'osa pas toutefois arrêter la voiture. Mais le fils de Drouet, montant sur le plus agile de ses chevaux, devança les voyageurs à Varennes. Le fils du marquis de Bouillé y attendait la famille royale depuis la veille : ne comptant plus sur son arrivée, il s'était endormi ; ses soldats débandés s'amusaient à boire dans les cabarets ¹. Drouet donne l'alarme. La voiture arrive, on voit briller des lanternes, les chevaux sont saisis à la bride, et on crie : « Mesdames, délivrez vos passe-ports ! » Force fut de descendre. Les dames prirent le bras de M. Sauce, procureur de la commune, et, suivies du roi qui tenait ses deux enfants par la main, elles entrèrent dans la maison dont elles virent les portes se refermer sur elles. La cloche d'alarme se fait entendre, les dragons de Bouillé étaient encore là ; le comte de Choiseul et ses husards rompirent toutes les barrières, et parurent aux cris de « vive le roi ! vive la reine ! » Le comte de Damas les suivit de près. Un effort, un moment de bonheur, la famille royale était sauvée ! Le roi ne donna aucun ordre ; ses ser-

¹ *Histoire de la Révolution*, par M. Thiers.

viteurs ne purent s'entendre et s'unir ; la garde nationale de Varennes est aussitôt sur pied et fait mine de tirer. Ce mot, ce mot fatal qui semblait gravé dans le cœur de Louis XVI : « Je ne veux pas qu'il soit répandu une seule goutte de sang pour ma querelle, » empêche que la lutte ne s'établisse. Le comte de Choiseul et M. de Damas sont faits prisonniers ; les hussards sans chefs se retirent. Tout est fini pour les malheureux fugitifs. En ce moment la vieille mère du procureur de la commune se jeta à genoux en poussant des sanglots : sa prière demande à Dieu le salut de la famille royale ; la femme de M. Sauce gardait un silence effrayant. La reine de France, la fille de Marie-Thérèse, se jeta aux genoux de cette femme : « Vous pouvez nous sauver, madame ! oh ! laissez-nous partir. — Si je vous aidais, ils couperaient la tête à mon mari. Avant tout, une femme se doit à son mari. » La nuit qui se passa dans cette agonie de désespoir fit blanchir les cheveux de la reine.

Le retour à Paris fut marqué par autant d'humiliations que de souffrances. Partout la garde nationale sur pied escortait leur voiture ; sur le siège de cette voiture étaient attachés avec des liens les trois fidèles gardes-du-corps qui, déguisés en courriers, avaient précédé Leurs Majestés pendant le fatal voyage.

Un détachement nombreux de la garde nationale, portant un ordre de Lafayette, venait chercher le roi, et l'Assemblée nationale envoya trois de ses membres au-devant de la famille royale, non pour lui faire honneur, mais pour lui servir d'espions et voyager avec elle. C'était Pétion, Barnave et Latour-Maubourg. Barnave s'émut à l'aspect de ces nobles femmes, de ces enfants qu'il voyait de près pour la première fois ; ses manières avec la reine furent pleines de respect.

Pétion affecta une brutalité d'autant plus offensante qu'elle était calculée.

L'Assemblée avait réglé qu'à l'entrée de la famille royale, la garde nationale la recevrait les armes renversées, et le peuple le chapeau sur la tête. Une multitude immense, mais silencieuse, se porta au-devant du cortège. Le roi descendit aux Tuileries. La garde nationale sauva les trois gardes-du-corps de la fureur du peuple.

Par ordre de l'Assemblée, M. de Lafayette avait choisi dans la milice parisienne trente-six hommes préposés pour la garde du roi et de la famille royale, dans l'intérieur même des appartements.

L'année s'écoula tristement depuis cette fuite du roi à Varennes, 21 juin 1791, jusqu'au 20 juin 1792. De plus en plus, l'avenir s'assombrissait ; le roi avait signé la Constitution de 91 ; le *veto* qu'on lui laissait n'était entre ses mains trop faibles qu'un pouvoir illusoire ; l'Assemblée constituante avait été immédiatement remplacée par l'Assemblée législative. Le roi, la reine, madame Royale, madame Élisabeth, M. le dauphin n'avaient plus nulle liberté. La reine fut obligée de se cacher pour faire ses pâques en l'année 1792. Elle les fit la nuit en s'entourant de mystère. L'amour maternel, qui fut toujours très-vif et très-profond dans le cœur de Marie-Antoinette, lui laissait goûter quelques douceurs mêlées à des inquiétudes mortelles ; rappelant la force de son âme auprès de ses chers enfants, elle s'occupait avec soin de leur éducation ; elle les faisait lire, étudier sous ses yeux ; elle leur déroba ses larmes, sous l'empreinte des plus tendres caresses. — Ses larmes pourtant ne pouvaient couler toujours inaperçues ; dans une promenade du dauphin, une femme lui remit une pétition pour la reine. « Je

« remettrai votre papier moi-même, dit le dauphin ; et
« maman vous donnera ce que vous demandez. — Oh !
« reprit la pauvre femme, je serai heureuse comme une
« reine. — Comme une reine?... Ah ! reprit tristement
« l'enfant, j'en connais cependant une qui pleure bien sou-
« vent ! »

Au mois de juin 1792, le roi refusa sa sanction aux deux décrets qui ordonnaient, l'un la déportation des prêtres réfractaires, l'autre la formation d'un camp de vingt mille hommes sous les murs de Paris.

Ce refus amena la journée du 20 juin. Conduits et excités par le nouveau maire de Paris, Pétion, les habitants du faubourg Saint-Marceau et Saint-Antoine, auxquels se joignirent vingt mille Marseillais, vinrent assaillir le château, sous prétexte de demander au roi la sanction des décrets. Les gardes nationales en ouvrirent les portes. Les brigands montent les degrés, arrivent aux appartements du roi ; Louis XVI fait ouvrir : « Que puis-je craindre des Français ? dit-il : il se montre. Que voulez-vous ? » demandait-il en se présentant à la multitude des forcenés. Admirable de courage, madame Élisabeth s'attache à l'habit du roi et déclare qu'elle ne se séparera pas de lui. Des gens armés de piques, la prennent pour la reine et veulent la percer de leur fer. « Arrêtez ! s'écrie-t-on, c'est madame Élisabeth ! — « Pourquoi les détromper ? dit l'héroïque princesse ; « cette erreur peut sauver la reine. »

On sait quelle fut cette horrible journée, et comment Louis XVI vit sa tête couverte de l'ignoble bonnet rouge. La reine avait fini par être aussi obligée d'attacher à son bonnet une cocarde aux trois couleurs. Placée derrière une table, tenant le dauphin devant elle, madame Royale à ses côtés, environnée du petit nombre de personnes fidèles qui

composaient encore sa cour, elle se préparait à l'approche des bandits. Les séditeux, Santerre à leur tête, défilèrent devant elle portant des étendards avec des symboles atroces. Il y en avait un qui représentait une potence à laquelle était suspendue une poupée avec ces horribles mots : *Marie-Antoinette à la lanterne*. Les poissardes adressaient à la reine les imprécations les plus insultantes ; elle voyait la mort planer sur sa tête : le calme majestueux qu'elle conserva frappa cependant cette multitude, et plusieurs fois des larmes d'attendrissement succédèrent aux transports de rage des mégères qui venaient pour l'insulter. Cette scène cruelle dura cinq heures. Enfin, le roi put rentrer dans la salle du conseil, et de là dans sa chambre à coucher où la famille royale se retrouva réunie ; de douloureux embrassements succédèrent aux angoisses qui venaient de la torturer, et qui devaient désormais se renouveler incessamment. Aussi, le petit dauphin, voyant, le lendemain, des attroupements se former auprès des Tuileries : « Maman, dit-il, est-ce qu'hier n'est pas fini ? »

Du 20 juin au 10 août, le désordre organisa à toute heure des attroupements, des rixes, des émeutes, des cris menaçants. Le bonnet rouge sur la tête, les fédérés bretons et marseillais remplissaient Paris de désordres et d'alarmes, et l'Assemblée allait agiter la question de la déchéance.

¹ Le sort même du 20 juin, des députés de l'Assemblée vinrent prendre au château des renseignements sur ce qui s'était passé dans la journée. La reine vit pleurer l'un des plus ardents jacobins, le fameux Merlin de Thionville : « Vous vous affligez, lui » dit-elle, de voir le roi et sa famille si cruellement traités par un peuple qu'il a toujours « voulu rendre heureux. » — « Je pleure, madame, sur les malheurs d'une femme « belle, sensible et mère de famille ; mais il n'y a pas une de mes larmes pour le roi ni « pour la reine. Je hais les rois et les reines. » — *Mémoires de madame Campan*, cités par M. Thiers. — *Histoire de la Révolution française*, par M. Thiers, tome II, p. 157.

Mandat, qui commandait la garde nationale de Paris, et qui voulait faire cesser le désordre, arracha au maire Pétion l'ordre de repousser la force par la force ; car de tous côtés, le 9 août, il se formait des rassemblements qui inspiraient le plus grand effroi. On prit au château quelques mesures de défense. Tout ce que le roi comptait d'amis, vint s'y réunir à lui.

« Deux cents personnes entrèrent dans la pièce la plus rapprochée de celle où était la famille. Je vis quelques gens de la cour, beaucoup de personnes inconnues, quelques gens qui figuraient ridiculement parmi ce que l'on appelait la noblesse, mais que leur dévouement ennoblissait à cet instant. Tous étaient si mal armés, que même dans cette position, l'esprit français, qui ne cède à rien, amenait des plaisanteries sur le fait le moins plaisant. M. de Saint-Souplet, écuyer du roi, et un page portaient sur l'épaule, en guise de fusil, la paire de pincettes de l'antichambre du roi, qu'ils venaient de casser et de se partager. Un autre page, tenant un pistolet de poche à la main, en appuyait l'extrémité sur le dos de la personne qui le précédait, et qui le pria de vouloir bien le poser autrement. Une épée et une paire de pistolets étaient les seules armes de ceux qui avaient eu la prévoyance de s'en munir...¹ »

Le roi passa en revue les troupes destinées à défendre le château. Le tumulte croissait de moments en moments ; la place du Carrousel se remplissait de peuple ; les assaillants débouchaient en colonnes serrées, traînant avec eux des canons et des munitions de guerre. Le cri général était :

¹ Mémoires de madame Campan.

déchéance! déchéance! Les Marseillais marchaient en tête; les canons furent braqués contre le château.

Le roi refuse de donner le signal du combat. Il recule encore devant la pensée de voir verser le sang pour sa défense; il parle de se retirer au sein de l'Assemblée nationale. « J'aimerais mieux me faire clouer aux murs de ce « château, dit la reine avec énergie : monsieur, votre place « est ici! »

En ce moment Rœderer, procureur syndic, entra, revêtu de son écharpe : « Sire, dit-il au roi, le danger est au- « dessus de toute expression; la défense est impossible. « Dans la garde nationale, il n'est qu'un petit nombre sur « qui l'on puisse compter : le reste, intimidé ou corrompu, « se réunira aux assaillants dès le premier choc. Réfugiez- « vous, sire, réfugiez-vous promptement au sein du corps « législatif. Les jours de Votre Majesté, ceux de la famille « royale ne peuvent être en sûreté qu'au milieu des repré- « sentants du peuple. Sortez de ce palais; il n'y a pas un « instant à perdre. » Le roi hésitait. « Quoi! monsieur, « dit la reine à Rœderer, sommes-nous donc totalement « abandonnés? personne n'agira-t-il en notre faveur? — « Madame, je le répète, la résistance est impossible; vou- « lez-vous vous rendre responsable de la mort du roi, de « celle de vos enfants, de la vôtre même, en un mot, de celle « des fidèles serviteurs qui vous environnent? — A Dieu ne « plaise! Que ne puis-je au contraire être la seule victime! « — Eh bien! madame, allons. — Allons, dit le roi; don- « nons cette dernière marque de notre amour pour le « peuple. »

Louis XVI fit remercier les Suisses, et leur donna l'ordre de se retirer; puis il descendit pour la dernière fois les degrés des Tuileries, et se rendit à l'Assemblée par la

terrasse des Feuillants. Le roi donnait le bras à la reine qui tenait le dauphin par la main. Madame Élisabeth et madame Royale suivaient. Rœderer conduisait cette triste marche ; on criait dans la foule : *A bas le tyran ! la mort ! la mort !* Cette foule impure pressait de si près la reine, que des filous purent lui voler sa bourse et sa montre. Un homme d'une figure atroce enlève le dauphin et le prend dans ses bras. La mère pousse un cri déchirant. « N'ayez pas peur, je ne veux pas lui faire de mal, » dit cet homme, et il le lui rend à l'entrée de la salle.

On sait les incidents qui suivirent le départ du roi et de la reine : le pillage du château, le massacre des Suisses, le triomphe de la populace sur leurs cadavres palpitants. On sait comment le roi fut accueilli à l'Assemblée : après lui avoir laissé prendre place sur un fauteuil auprès du président, on déclara que « sa présence gênait la délibération ; » et on lui donna la loge du logographe. La famille royale manquait de tout ; ce fut l'ambassadeur d'Angleterre qui envoya du linge pour M. le dauphin.

Dès le lendemain, l'Assemblée donna aux personnes qui s'étaient rendues auprès de la famille royale, l'ordre de s'éloigner. La reine eut cependant la douceur de garder encore madame de Lamballe qui l'avait rejointe après le retour de Varennes, et madame de Tourzel, gouvernante des enfants de France. Cette consolation fut de courte durée.

Après trois jours de délibération, l'Assemblée décréta que la famille royale serait transférée à la tour du Temple : madame de Lamballe et madame de Tourzel y suivirent la reine ; mais dès le 29 août on les força à en sortir. Il ne resta plus aux princesses une seule femme pour les servir, et à peine quatre jours étaient écoulés, madame de Lamballe n'existait plus. Les septembriseurs avaient désigné

cette aimable personne comme l'une de leurs victimes. Quand ils l'eurent tuée, ils coupèrent sa tête, arrachèrent son cœur, et, mettant ces odieux trophées à l'extrémité d'une pique, ils les portèrent sous les fenêtres du Temple. La reine s'évanouit.

Dans cette prison on admire le courage de la reine et celui de l'ange consolateur qui s'était dévoué pour elle et pour le roi. Madame Élisabeth, l'ange de la prison comme elle avait été *l'ange de la cour* (c'est le nom que la vénération avait trouvé pour honorer sa vertu), la pieuse Élisabeth soutenait la foi de sa belle-sœur; elle aurait pu partir avec mesdames; vainement son frère l'en avait pressée; elle s'y était refusée : patiente, aimable, angélique, il ne semblait pas qu'elle eût à souffrir pour elle-même; ses larmes coulaient avec celles de la reine; ses caresses entouraient les enfants; et, lorsqu'elle croyait pouvoir essayer un sourire pour distraire ou consoler ces augustes infortunes, elle donnait ce sourire avec la même sérénité que lorsqu'aux jours de tranquillité elle n'avait à partager que des joies.

Il y eut encore quelque douceur dans la tour du Temple depuis le mois de septembre jusqu'au jour du procès, le 16 décembre; oui, il y eut de la douceur, tant l'amour et la vertu renferment de force et de joie. L'union de cette famille auguste, la tendresse de chacun des membres pour tous les autres, tendresse accrue par de si grands malheurs, l'innocence des enfants, la grâce du dauphin, la religion si forte surtout au cœur du roi et au cœur de madame Élisabeth, devenue plus que jamais le seul asile de la reine; le calme et la modération de Louis XVI qui étonnaient ses géôliers, tous ces nobles sentiments habitaient le Temple. Les malheurs étaient extérieurs; ils affligeaient le cœur,

mais la paix résidait dans l'âme ; et au milieu des plus rudes tortures, cette paix répandait sa douceur sur la tristesse même et sur les inquiétudes de la tendresse ; tendresse de père, de sœur, d'époux et d'épouse, de fils et de fille ; il y avait donc des mots charmants d'affection et de grâce ; il y avait des jeux et des plaisanteries innocentes. Les augustes parents ne croyaient pas que leurs malheurs dussent interrompre le cours de l'instruction de leurs enfants ; — Louis XVI faisait répéter à son fils les leçons apprises précédemment ; il interrogeait madame Royale ; on raconte qu'un jour il lui demanda quelle était la fondatrice de Carthage ? Madame Royale hésitait.

« Dis donc (Didon), ma sœur, » dit en riant le dauphin.

Un jour, il faisait un partie de cartes avec son père, et ne pouvait passer le nombre seize : « Ce nombre est malheureux, » dit-il. — « Oh ! oui, mon fils, bien malheureux, » dit l'infortuné roi.

La reine et madame Élisabeth donnaient aux enfants des leçons de musique et de dessin. Les princesses raccommodaient les vêtements de la famille. Le roi lisait : il lut plus de quatre cents volumes pendant son séjour au Temple. On faisait chaque jour la prière en commun, et le roi demeurait si fidèle aux observances de l'Église, qu'il lui arriva de dîner avec du pain trempé de vin, parce que ses geôliers avaient affecté de ne lui servir que des aliments gras dans un jour d'abstinence. Mais cette vie d'innocence et de consolation ne pouvait, telle qu'elle était, subsister sans troubler l'Assemblée ; et quand cette Assemblée¹ eut décrété et la déchéance du roi, et la mise en ju-

¹ Nouvelle assemblée constituée, depuis le 22 septembre, sous le nom de Convention nationale.

gement, elle sépara le roi de sa femme et de ses enfants. Louis XVI n'eut plus le bonheur de voir sa famille. Le 20 janvier, il la fit demander. En entrant, la reine se précipita dans ses bras. Elle s'était flattée que le jugement se terminerait par l'exil; le roi lui apprit la cruelle vérité. On a vu par une porte vitrée les signes de douleur de cette famille éplorée¹, l'évanouissement de madame Royale, les pleurs et les cris de l'enfant qui tenait son père embrassé, le courage de Louis XVI. Mais ce qui s'est dit, ce que Louis XVI a trouvé dans son cœur pour fortifier sa famille, on n'a pu l'entendre. — Quelle nuit, que la nuit qui suivit! — On sait que le roi en passa une partie avec son confesseur, M. Edgeworth de Firmont, et qu'il put dormir paisiblement; victime résignée, il offrait sa vie. Mais la reine, la reine n'avait que des sanglots. Le roi lui avait promis de lui dire encore adieu, il voulut lui épargner cette dernière douleur; il chargea Cléry de le lui dire et de lui demander pardon. Quelle bouche amie lui porta les paroles du prêtre, l'inspiration du confesseur : *Fils de saint Louis, montez au ciel*²? Triste soulagement à une douleur désormais sans remède; il semble qu'elle ne puisse plus croître! Hélas! à quelles nouvelles tortures réserve-t-on Marie-Antoinette? Jusqu'ici on avait épargné la mère, et voilà qu'on lui ôte son fils! son fils, cet aimable et charmant enfant, l'objet d'une sollicitude si constante, on le lui enlève pour le remettre aux mains du cordonnier Simon.

Depuis lors, les geôliers et les bourreaux n'ont pas laissé

¹ Ceux qui ont assisté à cette scène de douleur étaient le fidèle Cléry, M. Edgeworth de Firmont, le généreux confesseur de Louis XVI, et les trois gardes municipaux.

² M. Edgeworth croyait être arrêté en rentrant chez lui. On le laissa libre et il put émigrer.

connaître le sort de leur victime. On ne sait rien sur Marie-Antoinette dans sa prison. Dans le cours de l'hiver, quelques gardes municipaux formèrent le projet de sauver la famille royale ; on devait échanger les habits des princesses ; elles auraient pris ceux des municipaux ¹ ; un homme du dehors qui venait allumer les réverbères aurait substitué les deux enfants aux siens. C'était avant qu'on eût enlevé le dauphin à sa mère.

Le 2 août 1794, en vertu d'un décret de la Convention, Marie-Antoinette fut transférée à la prison de la Conciergerie du palais. « Elle occupa là une chambre au rez-de-chaussée, basse, étroite, humide ; elle y respirait l'odeur infecte qui s'exhalait du voisinage. L'humidité avait séparé de la toile le papier dont le mur avait été couvert, il n'en restait plus que des lambeaux. Des sangles renouées en plusieurs endroits avec des cordes, une pailleuse à demi pourrie, un matelas déchiré, une couverture aussi usée que malpropre, composaient le lit de la reine de France. Un mauvais paravent lui tenait lieu de rideaux. C'était là qu'elle passait la nuit à essayer de reposer sa tête des méditations de la journée. On a dit qu'un prisonnier avait procuré des livres à la reine. En les rendant, Sa Majesté écrivait avec une épingle sur un des feuillets blancs : *Marie-Antoinette*. Pour se faire un objet de distraction, la reine tira les fils d'une vieille tenture, et, à l'aide de deux bouts de plume, elle tricota une espèce de jarretière que le concierge recueillit avec soin, et qu'il me confia pour en faire hommage à madame Royale, qui le reçut avec respect.

¹ M. le baron de Batz conduisait ce projet, il avait même réussi à voir la princesse à la faveur d'un déguisement. L'arrivée imprévue du cordonnier Simon, à onze heures du soir, rompit tout moyen d'évasion. — Lacretelle, *Histoire de la France pendant le XVIII^e siècle*, feuille 11, pages 223 et 226.

« Vivement inquiète sur les suites de l'enlèvement de la
 « reine, madame Élisabeth m'envoya l'ordre de faire tou-
 « tes les tentatives possibles pour l'instruire de la vérita-
 « ble position de sa belle-sœur. Je conçus et j'exécutai le
 « projet d'aller moi-même à la Conciergerie. A peine eus-
 « je franchi le premier guichet, que la dame Richard, dé-
 « signée dans la correspondance de madame Élisabeth sous
 « le nom de *sensible* ¹, vint à moi, me tendit la main, et
 « me conduisit dans un endroit écarté. — Fiez-vous à moi,
 « me dit-elle ; qui êtes-vous ? quel intérêt vous amène ? ne
 « me dissimulez rien. — Vous le voyez, lui répondis-je,
 « faire passer à la reine des nouvelles de ses enfants, les in-
 « former, ainsi que madame Élisabeth, de l'état où la reine
 « se trouve, est mon unique objet. Il est digne de vous de
 « me seconder. Cette femme le promit et tint parole. Elle
 « apprit à la reine que j'avais pénétré jusque dans sa pri-
 « son. — Quoi ! jusqu'ici ? s'écria Sa Majesté... — Le suc-
 « cès justifia ma hardiesse, et, pendant plusieurs semaines,
 « j'eus la consolation de procurer aux princesses captives
 « dans le Temple des nouvelles de la reine. »

Un chevalier de Saint-Louis, M. de Rougeville, tenta un moyen d'évasion pour la reine ; au moyen d'un garde mu-

¹ Voici une anecdote que je tiens de la dame Richard elle-même. La reine lui avait témoigné l'envie de manger du melon. Cette femme courut au marché le plus proche. — « Il me faut un excellent melon, » dit-elle à une marchande qu'elle connaissait. — « Je te devine, lui répondit celle-ci : le melon que tu demandes avec tant d'empressement est, j'en suis sûre, pour notre malheureuse reine : choisis, prends ce qu'il y a de plus beau. » Elle-même lui donne celui qu'elle croit le meilleur ; la dame Richard veut le payer. — « Garde ton argent, répliqua la marchande, et dis à la reine qu'il y en a beaucoup parmi nous qui gémissent... » Elle allait en dire davantage lorsque la concierge se retira, porta le melon à la reine, et lui rendit compte de ce qui s'était passé. Sa Majesté fut attendrie. Quelques mois après un prisonnier assassina, dit-on, la dame Richard.

(Note de MM. Chamilly et Hue, à qui est emprunté ce récit.)

nicipal qu'on avait gagné, il entra dans la prison et remit à la reine un œillet qui contenait un papier sur lequel étaient ces mots : — « J'ai à votre disposition des hommes et de l'argent. » — Ce papier fut vu au moment où la reine écrivait avec une épingle : « Non. » — Heureusement M. de Rougeville se sauva ; sa tête fut mise à prix. La captivité de la reine devint encore plus étroite. On donna une autre chambre à Marie-Antoinette, et on en boucha en partie les croisées ; des gardiens y furent jour et nuit avec elle, et elle n'était séparée d'eux que par un mauvais paravent.

Enfin, vint le moment qui devait mettre fin à tant de souffrances ; mais quelles tortures nouvelles étaient réservées à la reine ! C'est le 14 septembre 1793 qu'elle dut comparaître devant le tribunal révolutionnaire. Vêtue d'une robe noire, elle s'assit sur une banquette placée devant l'accusateur public, Fouquier-Tainville. Le tribunal était présidé par Armand-Martial Sterman, et composé d'un perruquier, d'un imprimeur, d'un peintre, d'un tailleur, d'un chirurgien, d'un menuisier et d'un huissier. Fouquier-Tainville l'accusa d'avoir conspiré contre la France.

Il dit « qu'à l'instar des messalines Brunehaut, Frédégonde et Médicis, que l'on qualifiait autrefois de reines de France, Marie-Antoinette, veuve de Capet, a été depuis son séjour en France, le fléau et la sangsue des Français, qu'elle a dilapidé d'une manière effroyable les finances de la France (fruit des sueurs du peuple), pour satisfaire à des plaisirs désordonnés, et fait passer à l'empeur des millions qui lui ont servi et lui servent encore à soutenir la guerre contre la république, etc., etc. »

Son discours à la fois effronté et stupide, accumulait crime sur crime contre l'auguste victime. Marie-Antoinette écouta avec un air de dignité et de mépris ce tissu d'ab-

surdités. Puis vinrent les dépositions des témoins. — Pour la plupart elles durent consoler la reine. Lorsqu'on demanda à Bailly, qui avait été maire de Paris, « s'il connaissait la veuve Capet, » il s'inclina profondément : — « Oui, dit-il avec un respect plein d'émotion, j'ai eu l'honneur de connaître Madame. »

Les seules dépositions qui ne lui furent pas favorables furent celle de La Tour-du-Pin, ancien ministre de la guerre, qui dit avoir remis à la reine un état exact de l'armée, et celle de Valazé qui déclara avoir trouvé une quittance de la reine dans les papiers pris chez Santeuil, ainsi qu'une lettre dans laquelle le ministre prie le roi de vouloir bien communiquer à la reine le plan de campagne qu'il avait eu l'honneur de lui présenter.

« Il paraît, dit Fouquier-Tainville, nonobstant votre dénégation, que, par votre influence, vous faisiez faire au ci-devant roi, votre époux, tout ce que vous désiriez. »

Marie-Antoinette répondit : « Il y a loin de conseiller de faire une chose à la faire exécuter. »

On osa outrager la reine dans ce qu'il y a de plus saint : la tendresse maternelle. Hébert, l'un des juges, calomnia celle de Marie-Antoinette ; elle jugea d'abord au-dessous d'elle de réfuter une telle accusation. Interpellée une seconde fois, elle éleva la voix, et, levant les mains vers les tribunes des femmes, elle laissa échapper ce cri sublime : *J'en appelle à toutes les mères*. Les larmes de toutes les femmes répondirent à cet appel.

Le procès dura trois jours et trois nuits. La reine s'y montra admirable de dignité, de simplicité, de noblesse. On lui refusa un verre d'eau qu'elle demandait pour calmer la fièvre qui la dévorait. Elle ne choisit pas de défenseur ; elle aurait craint que le nom qui serait sorti de sa bouche ne

fût devenu dès-lors un nom proscrit. Le tribunal nomma d'office MM. Tronçon-Ducoudray et Chauveau-Lagarde. Ni les défenseurs, qui remplirent noblement leur tâche, ni la victime, dévouée par avance, n'entrevoyaient la moindre espérance. Marie-Antoinette fut condamnée à l'unanimité par cet ignoble tribunal.

Marie-Antoinette entendit son arrêt sans qu'on pût lire la moindre altération dans sa physionomie ; menée à la Conciergerie à quatre heures et demie du matin, elle eut le temps d'écrire à madame Élisabeth une lettre touchante que chacun de nous a lue et relue, et qu'on ne sépare pas du testament de Louis XVI ¹.

¹ On sera peut-être bien aise de la retrouver ici :

Ce 16 octobre 1793, à quatre heures et demie du matin.

C'est à vous, ma sœur, que j'écris pour la dernière fois : je viens d'être condamnée, non pas à une mort honteuse, — elle ne l'est que pour les criminels, — mais à aller rejoindre votre frère ; comme lui innocente, j'espère montrer la même fermeté que lui dans ses derniers moments. Je suis calme comme on l'est quand la conscience ne reproche rien. J'ai un profond regret d'abandonner mes pauvres enfants ; vous savez que je n'existais que pour eux ; et vous, ma bonne et tendre sœur, vous, qui avez, par votre amitié, tout sacrifié pour être avec nous, dans quelle position je vous laisse ! J'ai appris par le plaidoyer même du procès que ma fille était séparée de vous : hélas ! la pauvre enfant, je n'ose pas lui écrire, elle ne recevrait pas ma lettre ; je ne sais pas même si celle-ci vous parviendra : recevez pour eux deux, ici, ma bénédiction. J'espère qu'un jour, lorsqu'ils seront plus grands, ils pourront se réunir avec vous, et jouir en entier de tous vos soins. Qu'ils pensent tous deux à ce que je n'ai cessé de leur inspirer, que les principes et l'exécution exacte de ses devoirs sont la première base de la vie ; que leur amitié et leur confiance mutuelle en feront le bonheur ; que ma fille sente qu'à l'âge qu'elle a, elle doit toujours aider son frère par les conseils que l'expérience qu'elle aura de plus que lui, et son amitié, pourront lui suggérer. Que mon fils, à son tour, rende à sa sœur tous les soins, tous les services que l'amitié eut inspirer ; qu'ils sentent enfin tous deux que dans quelque position qu'ils puissent se trouver, ils ne seront véritablement heureux que par leur union. Qu'ils prennent exemple de nous ; combien, dans nos malheurs, notre amitié nous a donné de consolations ! et dans le bonheur on jouit doublement quand on peut le partager avec un ami ; et où en trouver de plus tendre et de plus cher que dans sa propre famille ! Que mon fils n'oublie jamais les derniers mots de son père, que je lui répète expressément : *Qu'il ne cherche jamais à venger notre mort*. Il me reste à vous confier encore mes dernières pensées : j'aurais voulu les écrire

Elle n'eut pas même à ses derniers moments la consolation d'être exhortée par un ministre de Dieu. Le prêtre constitutionnel qu'on lui amena n'avait pas qualité pour l'absoudre. « Voilà, lui dit-il, le moment d'avoir du courage, et de demander à Dieu le pardon de *vos crimes*. » — « Du courage ! reprit l'infortunée princesse, je n'ai pas attendu ce moment pour en montrer. Je prie Dieu qu'il me pardonne mes fautes ; je n'ai jamais commis de *crimes*. »

A onze heures du matin, le jour même de la condamnation (16 octobre 1793), un tombereau s'arrêta à la porte de la Conciergerie. La reine témoigna un peu d'étonnement à la vue de la charrette fatale ; elle n'était pas préparée à cette dernière brutalité : elle monta néanmoins ; elle était vêtue d'un déshabillé de piqué blanc que lui avait prêté une actrice de la Comédie-Française, prisonnière comme elle. Ses mains étaient liées derrière le dos ; elle était assise entre

dès le commencement du procès ; mais, outre qu'on ne me laissait pas écrire, la marche en a été si rapide que je n'en aurais réellement pas eu le temps.

Je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine, dans celle de mes pères, dans celle où j'ai été élevée, et que j'ai toujours professée. N'ayant aucune consolation spirituelle à attendre, ne sachant pas s'il existe encore ici des prêtres de cette religion, et même le lieu où je suis les exposant trop s'ils y entraînent une fois, je demande sincèrement pardon à Dieu de toutes les fautes que j'ai pu commettre depuis que j'existe. J'espère que, dans sa bonté, il voudra bien recevoir mes derniers vœux, ainsi que ceux que je forme depuis longtemps pour qu'il veuille recevoir mon âme dans sa miséricorde et sa bonté. Je demande pardon à tous ceux que je connais, et à vous, ma sœur, en particulier, de toutes les peines que, sans le vouloir, j'aurais pu vous causer. Je pardonne à tous mes ennemis le mal qu'ils m'ont fait. Je dis ici adieu à mes tantes et à tous mes frères et sœurs. J'avais des amis : l'idée d'en être séparée pour jamais et leurs peines sont un des plus grands regrets que j'emporte en mourant, qu'ils sachent du moins que jusqu'à mon dernier moment j'ai pensé à eux.

Adieu, ma bonne et tendre sœur. Puisse cette lettre vous arriver ! Pensez toujours à moi : je vous embrasse de tout mon cœur, ainsi que mes pauvres et chers enfants. Mon Dieu ! qu'il est déchirant de les quitter pour toujours ! Adieu ! adieu ! Je ne vais plus m'occuper que de mes devoirs spirituels. Comme je ne suis pas libre dans mes actions, on m'amènera peut-être un prêtre ; mais je proteste ici que je ne lui dirai pas un mot et que je le traiterai comme un être absolument étranger.

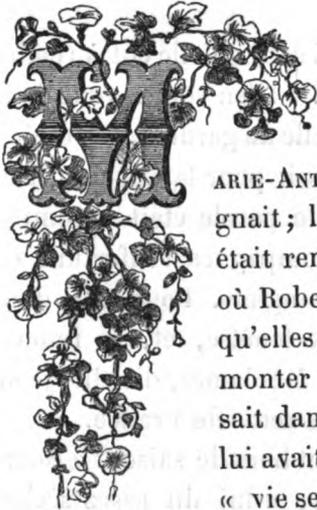
l'exécuteur et le prêtre. De nombreux détachements de gendarmerie à pied et à cheval escortaient la charrette ; trente mille hommes armés formaient une double haie dans les rues où elle devait passer. Le visage de la reine n'exprimait ni abattement, ni fierté ; elle entendit avec le sang-froid de l'indifférence les cris de *Vive la République*, et les insultes d'un histrion chargé d'ameuter la populace. La voiture marchait lentement ; un flot de spectateurs amoncelés sur les marches de l'église Saint-Roch eut l'impudence de faire arrêter le char pour voir la reine ; elle témoigna son dédain en haussant les épaules. Une rougeur subite colora les joues de Marie-Antoinette à la vue des Tuileries ; elle y arrêta ses regards émus. Au pied de l'échafaud elle rappela son courage et monta d'un pas ferme. Après l'exécution, le bourreau présenta sa tête au peuple aux cris de *Vive la République* ! — Le même jour, à la même heure, la tombe de Louis XV était violée. La Convention avait ordonné l'ouverture et la profanation des caveaux de Saint-Denis, et c'est le tombeau du dernier roi de la monarchie, qui était profané à l'heure où la femme de son petit-fils mourait sur l'échafaud.

Les restes de la reine furent déposés au cimetière de la Madeleine et recouverts de chaux vive, dans la fosse où avaient été déposés ceux de Louis XVI.

Sous la restauration, on a érigé à ces restes précieux un monument expiatoire, où la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette est venue souvent porter ses prières et ses larmes.

DEPUIS

CINQUANTE-SEPT ANS.



MARIE-ANTOINETTE n'était plus. La terreur régnait ; la religion était bannie ; le trône était renversé. Mais dans la prison même où Robespierre enfermait ses victimes pour qu'elles ne pussent lui échapper avant de monter sur l'échafaud, une femme repassait dans son esprit cette prédiction que lui avait faite une vieille négresse : « Votre vie sera un mélange de grands biens et
« de grands maux ; vous épouserez un Français, vous en
« aurez deux enfants ; mais cette union ne sera pas heureuse, elle sera violemment rompue, et, devenue libre,
« vous serez *reine de France.* »

Oublieuse d'une *bonne aventure* aussi peu croyable, M^{lle} Tascher de la Pagerie en avait fait fort peu de compte. Chassée, par des revers de fortune, de la Martinique où elle était née, elle avait épousé le vicomte de Beauharnais, en avait eu un fils et une fille ; mais, après bien des chagrins, elle avait fini par se séparer de son mari. Les malheurs qui le frappèrent à la révolution la ramenèrent à lui, et il lui faisait oublier le passé lorsqu'elle se vit elle-même arrêtée.

Enfermée aux Carmes tandis que la tête de son mari tombait sur l'échafaud, M^{me} de Beauharnais songea à l'ancienne prédiction. La première partie réalisée la rendit crédule pour la seconde ; elle repassait malgré elle cette parole : *Vous serez reine*, et, à force de se la répéter, elle finissait par en faire une certitude : elle y puisait l'espérance et la force ¹.

Le 9 thermidor an II on vint lui dire qu'elle eût à rendre son lit qu'il fallait pour une autre : « M'en voulez-vous donner un meilleur ? » demanda-t-elle au gardien. « Tu n'en auras plus besoin : tu pars ce soir pour la Conciergerie, et de là tu sais où tu vas ! » Cette parole était accompagnée d'un geste expressif. Les compagnes d'infortune de M^{me} de Beauharnais éclatent en sanglots. Pour elle, d'un air indifférent, elle se met à une fenêtre, et, se retournant quand le geolier est parti : « Mesdames, dit-elle, je ne mourrai pas : il faut que je sois reine de France. »

Ce calme et cette saillie paraissent hors de saison. « Nommez donc vos dames d'honneur, » lui dit assez sèchement la duchesse d'Aiguillon.

Cependant M^{me} de Beauharnais se tenait intérieurement

¹ *Mémoires sur Joséphine.*

pour assurée qu'elle ne devait point mourir ; elle retourne à la fenêtre. Une femme attire son attention ; cette femme montre une robe, une pierre, et fait le signe d'une tête coupée. Au même moment le gardien, passant dans un corridor, donnant un coup de pied à un chien, dit, avec un effroyable jurement : « Te tairas-tu, chien de Robespierre ! » — Ah ! s'écrie Joséphine, réunissant dans la même idée la pantonime de la femme et l'injure du geolier, ah ! Mesdames, Robespierre n'existe plus !..... Robespierre existait encore, mais son heure était marquée. C'était le 9 thermidor ; son règne était fini : le lendemain il expirait sur l'échafaud, les prisons étaient ouvertes, et M^{me} de Beauharnais était rendue à la liberté.

Mais le 9 thermidor ne relevait pas un trône.

Le jeune Bonaparte s'était distingué, en 93, au siège de Toulon ; en disgrâce par suite de quelques jalousies, il était rappelé, dans la journée du 13 vendémiaire, pour étouffer une sédition. Or il se trouva que, dans ce même temps, M^{me} de Beauharnais, voulant sauver pour sa famille l'épée de son mari, ce fut le général Bonaparte qui reçut Eugène, chargé de la demander. Bonaparte appréciait vite les caractères : la candeur d'Eugène lui plut. Il lui rendit l'épée de son père, et accompagna ce service de paroles bienveillantes. M^{me} de Beauharnais alla remercier le général. Quelques mois plus tard elle l'épousait, et il était nommé général en chef de l'armée d'Italie.

Voilà le premier anneau de cette chaîne brillante qui se noua si merveilleusement et qui fut brisée avec tant de douleur quatorze ans après.

Joséphine était douée de grâce et de beauté, spirituelle ; mais son charme le plus puissant fut toujours une adorable bonté. Elle fut l'étoile dont la douce lumière reposait de

l'éclat de cet astre dont la course rapide étonna le monde ; et dans son imagination, — que la prédiction de la négresse avait rendue un peu superstitieuse, — elle croyait vraiment *son étoile*, l'astre du bonheur pour l'Empereur.

Amie du cœur de son époux, sans être moins soumise à cette volonté de fer, Joséphine eut le mérite de ne lui taire jamais la vérité. La correspondance qui reste d'elle en est un témoignage non équivoque. Elle l'aima, porta l'admiration pour lui jusqu'à une sorte de culte ; elle ne le flatta jamais : ce qu'elle dit de bien, de bon, de beau, on sent qu'elle le pense. Lorsqu'elle le blâme, on sent qu'elle est dans le vrai. Ce trait du caractère de Joséphine est un des plus honorables.

Sacrée avec lui, et recevant sa couronne de lui, Joséphine, devenue impératrice, prouva que si elle n'était pas née sur les marches du trône, elle était digne d'y monter.

Jamais femme ne rendit plus aimable l'éclat d'une si haute dignité ; jamais on ne vit plus de grâce, une plus parfaite bonté, une plus compatissante bienfaisance, une générosité plus noble.

On l'a accusée de prodigalité. Il est vrai que la parcimonie n'aurait pu se loger dans une âme si généreuse, et que, poussant trop loin l'abandon, elle ne compta pas toujours assez exactement. L'empereur le lui reprochait doucement. « Ne sois pas prodigue, lui écrivait-il à la Malmaison ; juge de ce qu'on dirait si, avec deux millions de revenu, on venait à apprendre que tu fais des dettes ? » Mais en qui cette disposition fut-elle plus excusable et moins dangereuse qu'en la femme de Napoléon, l'homme de l'ordre aussi bien que l'homme du génie, et qui étonna si souvent l'Europe par la grandeur de ses ressources ?

Joséphine, à la fin de sa vie, sut se priver pour ne pas

faire de dettes; en effet, elle n'en laissa pas une à sa mort; mais elle ne sut jamais manquer à donner : — des aumônes à des nécessiteux, — des dons à l'amitié, — des présents par convenance, — des services délicats pour améliorer des positions difficiles, — des cadeaux aux personnes de sa maison; — le tout embelli par la grâce et par l'intention marquée de faire plaisir. Ce couplet chanté à sa fête, et mis dans la bouche d'une villageoise, ne pouvait manquer d'être applaudi :

Si tous ceux qui, dans leur peine,
Ont eu part à ses cadeaux,
D'un' fleur lui portaient l'étréne,
L'bouquet serait beau.

Tous les partis ont rendu justice à Joséphine. Les étrangers et les Français l'ont aimée. Ceux qui approchaient d'elle de plus près étaient sous le charme de sa bonté : tout le monde la plaignit à l'heure de l'infortune, et l'impératrice Marie-Louise ne fit point oublier l'impératrice Joséphine.

Quand l'empereur lui eut annoncé la fatale nouvelle qu'elle n'avait que trop pressentie, voilà ce qu'elle lui écrivit :

A L'EMPEREUR.

« SIRE,

« Mes pressentiments sont réalisés! vous venez de prononcer le mot qui nous sépare. Le reste n'est plus qu'une formalité. Voilà donc le résultat, je ne dirai pas de tant

« de sacrifices (ils me furent doux, puisqu'ils étaient pour
« vous), mais d'une amitié sans borne de mon côté, et, du
« vôtre, des serments les plus solennels ! Encore, si l'État,
« dont vous vous faites un motif, me dédommageait en
« vous justifiant ! Mais dans cet intérêt auquel vous fei-
« gnez de m'immoler, ce n'est qu'un prétexte ; votre am-
« bition, mal calculée, tel a été, tel sera toujours le guide
« de votre vie ; guide qui vous a mené aux conquêtes et
« au trône, et qui vous pousse maintenant aux défaites et
« au précipice.

« Vous parlez d'alliance à contracter, d'héritier à donner
« à votre empire, de dynastie à fonder !

« Mais avec qui formez-vous alliance ?

« Avec l'ennemie naturelle de la France, cette insidieuse
« maison d'Autriche, qui déteste notre pays par sentiment,
« par système, par nécessité. Croyez-vous que cette haine
« dont elle nous a donné tant de preuves depuis cinquante
« ans, elle ne l'ait pas transmise du royaume à l'Empire ?
« et que les enfants de Marie-Thérèse, cette habile souve-
« raine qui acheta de madame de Pompadour ce fatal traité
« de 1756 dont vous ne parlez qu'avec horreur, pensez-
« vous, dis-je, que sa postérité en héritant de sa puissance
« n'ait pas hérité de son esprit ? Je ne fais que vous répéter
« ce que vous m'avez dit mille fois ; mais alors votre ambi-
« tion se bornait à humilier une puissance qu'il vous con-
« vient de relever aujourd'hui. Croyez-moi : tant que vous
« serez maître de l'Europe elle vous sera soumise ; mais
« n'ayez pas de revers !

« Quant au besoin d'un héritier, dût une mère vous paraf-
« tre prévenue, en vous parlant d'un fils, puis-je et dois-je
« me taire sur celui qui fait toute ma joie et qui faisait vos
« espérances ? C'était donc encore un mensonge politique

« que cette adoption du 12 janvier 1806 ! Mais ce qui n'est
 « point une illusion, ce sont les talents, ce sont les vertus de
 « mon Eugène, Combien de fois en fîtes-vous l'éloge ! Que
 « dis-je ? C'est par la possession d'un trône que vous avez
 « cru devoir les récompenser ; et souvent vous m'avez dit
 « qu'il méritait davantage. Et bien ! la France l'a souvent
 « répété avec vous ; mais que vous sont les vœux de la
 « France ?

« Je ne vous parle point ici de la personne qui doit me
 « succéder. Ce que j'en dirais vous paraîtrait suspect. Ce
 « qui ne peut jamais l'être pour vous, ce sont les vœux
 « que je forme pour votre bonheur. Qu'il me dédommage
 « au moins de mes peines. Ah ! qu'il sera grand s'il leur
 « est proportionné ¹ ! »

Malgré sa douleur, Joséphine eut la force de donner son adhésion au divorce et de se prêter à cette cruelle solennité dans laquelle l'empereur, déclarant que le bien de l'État le forçait à rompre une union qui lui avait donné le bonheur, se sépara d'elle pour lui préférer une étrangère.

Joséphine resta douce contre un malheur si grand. Elle ne cessa pas de s'intéresser à la gloire de son époux ; elle craignait qu'il ne fût pas heureux dans son intérieur. Elle savait combien peu de chose le mécontentait et avait toujours mis ses soins à lui éviter l'ombre d'une contrariété.

¹ Cette lettre est prise dans les *Mémoires sur l'impératrice Joséphine*, par Mlle Ducrest. — Il ne faut pas la confondre avec les lettres qui ont paru en 1819, et que le prince Eugène a désavouées, tout en remerciant l'auteur de n'avoir pas prêté à sa mère d'autres sentiments que ceux qu'elle aurait eus. — Celles-ci ont un caractère plus authentique. L'exactitude de Mlle Ducrest pour tous les faits qu'elle raconte et les personnes dont elle parle, donne confiance pour le reste.

La Biographie de Michaud (continuation) s'est beaucoup servi de ces *Mémoires* à l'article *Joséphine*.

Marie-Louise ne comprit jamais et ne chercha point à comprendre cet époux, qu'elle continuait de regarder comme l'ennemi de sa maison. Elle resta toujours Autrichienne. La naissance d'un fils ne changea rien à ses sentiments. On se rappelle de l'avoir vne grande, parée, belle, mais d'une beauté froide, se promener sur la terrasse du bord de l'eau que l'empereur avait réservée pour elle ; une balustrade la séparait du public ; la foule s'y portait, mais ce n'était ni une souveraine pour son peuple, ni une mère pour ses sujets, ni cette femme charmante qu'on avait tant aimée en la première femme de Napoléon. C'était une fille des Césars en spectacle à Paris. En 1814, elle prouva qu'elle n'était pas Française.

Nommée régente, elle consentit à quitter la capitale au 29 mars. Elle vint chercher un asile à Blois et laissa Paris capituler.

Après l'abdication, se contentant du titre de grande duchesse de Parme, elle ne chercha jamais à rejoindre l'Empereur. A Sainte-Hélène elle ne le consola pas ; quand il fut mort, elle fit assez peu de cas du titre de veuve de Napoléon pour contracter un mariage vulgaire. Il n'est pas dit qu'elle ait beaucoup pleuré son fils sacrifié par la politique autrichienne. Sa mort a fait peu de sensation.

Joséphine a laissé des regrets qui trouvent encore de l'écho ; elle a succombé en peu d'heures à une angine (appelée alors *esquinancie gangreneuse*), visitée la veille par l'empereur Alexandre, répondant par de tendres regards aux déchirements de sa famille, et ayant conservé assez de présence d'esprit pour être administrée avec sa connaissance ¹.

¹ 29 mai 1814.

La destinée des têtes couronnées a été malheureuse depuis Marie-Antoinette.

Joséphine morte, Marie-Louise à Parme, Napoléon à l'île d'Elbe, puis à Sainte-Hélène, une première, une seconde restauration sont venues. Durant quinze ans on ne vit point de reine en France. La fille de Marie-Antoinette, Marie-Thérèse, duchesse d'Angoulême, puis dauphine, avait accompagné son oncle rétabli sur le trône de ses pères. Elle était rentrée dans ce palais témoin de tant de vicissitudes : elle y recueillit les respects que feront naître partout et sa haute vertu, et des malheurs d'un caractère si suprême que leur proportion semble donner une auréole de sainteté à la résignation qui sait les supporter.

Mais les partis s'étaient promptement dessinés. La nation était divisée. En dehors du bonapartisme qui ne pouvait être si vite éteint, le libéralisme et l'ultra-royalisme étaient en présence ; la lutte était dans les affections et les volontés : tandis que les royalistes, modérés et ultra, portaient les princes dans leur cœur, et vouaient à leur personne un culte qui rappelait l'antique amour des Français pour leurs rois, les libéraux soufflaient sur cet amour le vent glacé de la haine ; sans savoir où ils allaient, ils mettaient leur ardeur à grossir cette opposition formidable qui, pour défendre des droits et une constitution, risquait de démolir l'édifice social.

La prudence de Louis XVIII empêcha la guerre, mais n'opéra pas la fusion. Lorsque Charles X fut sur le trône, soit que les fautes de ses ministres aient préparé sa chute, soit qu'on crût vraiment voir apparaître à sa suite les idées d'un autre temps trop mal séantes à celui-ci, il arriva qu'au bout de six ans la bourgeoisie forma cette immense majorité contre laquelle son trône ne tint pas. Ni l'éclat de

ses armes en Grèce, ni la conquête d'Alger, ni le bon vouloir du vieux roi chevalier ne militèrent en faveur de son gouvernement. L'opposition, après l'avoir chassé, donna le pouvoir à Louis-Philippe, et nous vîmes ce roi, de la branche cadette de Bourbon, milieu entre l'ancien régime et les nouvelles idées, essayer de devenir le dominateur des passions populaires, — se faire le *Napoléon de la paix*. Vains efforts! 1830 avait amené trois partis au lieu de deux, — et 1848 est arrivé. — Mais de 1830 à 1848, une reine a été de nouveau assise sur le trône. Mère admirable, épouse fidèle, femme de foi et de force dans sa foi, Marie-Amélie a été honorée de tous. Ceux qui regardaient comme usurpée la place qu'elle occupait étaient obligés de se taire. Les uns disent qu'elle avait des scrupules sur cette royauté que Louis-Philippe lui faisait partager, d'autres qu'elle y croyait son époux appelé par la Providence pour établir la paix et qu'elle en jouissait sans trouble. — Ce secret de son cœur n'est pas encore dévoilé; mais ce qui est su de tous, c'est que sa vie a été sans tache, et que l'écho qui répétait son éloge n'a jamais été troublé par la calomnie.

Les épreuves ne lui ont pas failli : sans parler de la couronne qu'elle a perdue dans un jour de bataille, car la perte d'une couronne est devenue un accident vulgaire, — elle survit à ce qu'elle a aimé. « J'étais fière de ma fille, lui prête-t-on d'avoir dit en parlant de la princesse Marie, mais j'étais glorieuse de mon fils! » — Ce fils, elle l'a vu mourant sur un lit improvisé au bord d'un grand chemin. — Aujourd'hui elle ferme les yeux à une fille aînée, reine vénérée de tout un peuple, et sa famille porte un double deuil, puisqu'elle ne quitte le lieu où Louis-Philippe vient de rendre le dernier soupir que pour recevoir les adieux de la reine Louise.

Rarement un demi-siècle a amené des péripéties d'un

ordre plus étonnant. Rarement les contrastes ont été si saisissants, les leçons de la Providence plus hautes. Quand Bossuet retraçait avec étonnement les vicissitudes de la vie d'Henriette de France, — il n'appelait les méditations que sur une famille royale. — Ici tout est hauteur et précipice : l'abîme ne semble jamais comblé. — Louis XVI, Napoléon, Charles X, Louis-Philippe ! — Marie-Antoinette, Joséphine, Marie-Louise, Marie-Amélie !

Et tandis que l'Angleterre abrite avec respect la veuve d'un roi dont elle a estimé la politique, l'Allemagne est l'asile de la fille de Marie-Antoinette, dont le front n'a jamais ceint la couronne, et qui y est cependant appelée du nom de reine.

Il faut nous arrêter ici. On ne fait pas l'histoire de ceux qui vivent. Ceci même n'est qu'un souvenir, et non un récit. Le devoir de l'historien est d'étudier, de comparer et de présenter ensuite avec discernement les diverses faces sous lesquelles son héros lui est apparu. Pour une plume contemporaine les points de comparaison manquent ; l'étude ne peut se faire. — Loin du héros, l'historien n'est qu'un écho souvent incertain de ce qu'il a pu entendre dire ; près du héros, il ne saisit qu'une face, il ne voit qu'avec le prisme des affections, des intérêts, ou des préventions. Il faut laisser le temps ouvrir les portes du sanctuaire et ne pas vouloir y pénétrer avant l'heure.

FIN.



TABLE.



DYNASTIE MÉROVINGIENNE.

	Pages.
Sainte Clothilde.....	1
Reines épousées solennellement par Chlother.....	21
Ingonde et Aregonde.....	23
Sainte Radegonde.....	24
Quelques mots sur les autres femmes des fils de Clovis.....	30
Reines épousées solennellement par les fils de Chlother. — Ingo- berge, Miroflède, Marcowèfe, Théodigilde, épouses de Haribert, roi de Paris.....	41
Brunehilde, épouse de Sigebert, roi d'Austrasie. — Audowère, Galeswinthe et Frédégonde, épouses de Hilpérik, roi de Neustrie.....	45
Vénérande, Marcatrude et Austregilde, épouses de Gontran.....	115

	Pages.
Failleube, femme de Hildebert, roi d'Austrasie. — Bilihilde et Théodigilde, femmes de Théodebert. — Hermenberge, femme de Théodoric.....	117
Haldetrude, Bertrude et Sichilde, épousées solennellement par Chlother II.....	119
Reines épousées solennellement par Dagobert.....	123
Régence de Nanthilde.....	127
Sainte Bathilde, femme de Clovis II. — Inmichilde, femme de Sigebert II.....	131
Bilihilde, femme de Hildéric. — Cosile, femme de Théodoric ou Thierry.....	141

DYNASTIE CARLOVINGIENNE.

Berthe-au-grand-Pied, femme de Pépin-le-Bref.....	147
Himiltrude et Désidérade, femmes de Charlemagne. — Gerberge, femme de Carloman.....	163
Hildegarde, troisième femme de Charlemagne.....	166
Fastrade, quatrième femme de Charlemagne.....	173
Luitgarde, cinquième femme de Charlemagne.....	177
Hermengarde et Judith, épouses de Louis-le-Débonnaire.....	179
Épouses des fils et petits-fils de Louis-le-Débonnaire.....	199
Quelques mots sur l'état de la France avant et depuis le démembrement de l'empire de Charlemagne. — Théoderade, femme de Eudes.....	203
Ogive, femme de Charles-le-Simple. — Emma, femme de Raoul.	211
Gerberge, femme de Louis d'Outremer.....	215
Emma, femme de Lothaire.....	217
Blanche, femme de Louis V.....	219

ÉPOUSES DES ROIS DE LA DYNASTIE CAPÉTIENNE.

Ligne directe.

Adélaïde, femme de Hugues-Capet.....	221
Berthe de Bourgogne et Constance d'Arles, femmes du roi Robert.	223

TABLE.

763

	Pages.
Anne ou Agnès de Russie, femme de Henri I ^{er}	235
Berthe de Hollande, première femme de Philippe I ^{er} . — Bertrade de Montfort, qui a porté le titre de reine.....	237
Adelaide de Maurienne, femme de Louis-le-Gros.....	245
Aliénor ou Éléonore de Guyenne, Constance de Castille, Alix ou Adèle de Champagne, femmes de Louis VII.....	247
Isabelle de Hainault, Ingelburge, femmes de Philippe-Auguste. — Agnès de Méranie, qui porta le titre de reine.....	271
Blanche de Castille, femme de Louis VIII. — Marguerite de Provence, femme de Saint-Louis.....	287
Première régence de Blanche.....	
Blanche et Marguerite.....	304
Retour de Saint-Louis et de Marguerite de Provence en France. — Dernières années de Marguerite.....	335
Isabelle d'Aragon, Marie de Brabant, femmes de Philippe-le-Hardi. — Isabelle.....	349
Marie.....	351
Jeanne de Champagne et de Navarre, femmes de Philippe-le-Bel.	361
Premières épouses des fils de Philippe-le-Bel. — Marguerite de Bourgogne, femme de Louis-le-Hutin. — Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe-le-Long. — Blanche de Bourgogne, femme de Charles-le-Bel.....	367
Clémence de Hongrie, seconde femme de Louis-le-Hutin.....	374
Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe-le-Long.....	375
Marie de Luxembourg, seconde femme de Charles-le-Bel.....	377
Jeanne d'Évreux, troisième femme de Charles-le-Bel.....	378

BRANCHE DE VALOIS.

Jeanne de Bourgogne, Blanche de Navarre, femmes de Philippe de Valois.....	381
Blanche de Navarre.....	386
Bonne de Luxembourg, Jeanne d'Auvergne, femmes de Jean-le-Bon.....	389
Jeanne de Bourbon, femme de Charles-le-Sage.....	395
Isabeau ou Isabelle de Bavière, femme de Charles VI.....	407
Marie d'Anjou, femme de Charles VII.....	461

	Pages.
Marguerite d'Écosse et Charlotte de Savoie, femmes de Louis XI.	465
Anne de Bretagne, femme de Charles VIII en premières noces, et de Louis XII en secondes noces. — Jeanne de France, première femme de Louis XII.....	469
Marie d'Angleterre, troisième femme de Louis XII.....	489
Claude de France, première femme de François I ^{er}	491
Éléonore d'Autriche, seconde femme de François I ^{er}	493
Catherine de Médicis, femme de Henri II.....	497
Marie Stuart, femme de François II.....	531
Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX.....	539
Louise de Vaudémont, femme de Henri III.....	543

BRANCHE DE BOURBON.

Quelques mots sur Marguerite de Valois, première femme de Henri IV.....	553
Marie de Médicis, seconde femme de Henri IV.....	563
Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII.....	627
Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV.....	689
Marie Leczinska, femme de Louis XV.....	699
Marie-Antoinette, femme de Louis XVI.....	717
Depuis Cinquante-sept ans.....	749

FIN DE LA TABLE.

Un Mot sur les Lithographies de ce volume.

Nous aurions voulu présenter des portraits authentiques, mais il n'est possible d'en rencontrer dans aucune collection au-delà du xiv^e siècle ; les sculptures même ne reproduisent jamais les traits du personnage. Nous avons cherché à conserver du moins la fidélité des costumes, et dans les encadrements à nous conformer au style de l'époque, ou à donner à quelques-uns une forme emblématique en rapport avec le personnage.

La plupart des figures sont prises ou dans Monfaucon (*Monuments de la Monarchie*), ou dans la collection des Reines à la bibliothèque Sainte-Geneviève. — Quand il a été possible de trouver des monuments authentiques, on a été trop heureux de les reproduire. C'est ainsi que l'encadrement d'Anne de Bretagne est la reproduction exacte d'une arcade du château de Blois, côté de Louis XII ; celui de Catherine de Médicis, la copie d'une fenêtre de l'hôtel d'Alluy, bâti sous François I^{er} par Florimond Roberetet ; celui de Louise de Vaudémont, pris au château de Chenonceaux, ainsi que la figure (copiée sur un portrait envoyé par Louis-Philippe) ; celui d'Ogive est pris dans un missel de Louis-le-Debonnaire, copié sur la collection précieuse des manuscrits ; Marie de Médicis est faite d'après Rubens ; Marie-Thérèse, sur un portrait de Chambord ; Marie Leczinska, sur le beau portrait de Nattier.